



HAL
open science

Expériences de la couleur, ressources linguistiques et processus discursifs dans la construction d'un espace visuel : l'habitacle automobile

Caroline Cance

► To cite this version:

Caroline Cance. Expériences de la couleur, ressources linguistiques et processus discursifs dans la construction d'un espace visuel : l'habitacle automobile. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2008. Français. NNT : . tel-00353095

HAL Id: tel-00353095

<https://theses.hal.science/tel-00353095>

Submitted on 14 Jan 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université La Sorbonne Nouvelle – Paris 3 – Ecole Doctorale 268 : Langage et Langues

Thèse de Doctorat en Sciences du Langage

**Expériences de la couleur,
ressources linguistiques et processus discursifs
dans la construction d'un espace visuel :
l'habitacle automobile**

Présentée par

Caroline CANCE

Pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Paris 3

Soutenue le 4 juillet 2008 devant un jury composé de

Mme Anne BARDOT	Ingénieur docteur (PSA Peugeot Citroën)	Responsable industrielle
Mme Danièle DUBOIS	Directrice de Recherche CNRS	Directrice de la recherche
Mme Agnès GIBOREAU	Ingénieur docteur (Institut Paul Bocuse)	Examinatrice
Mme Mary-Annick MOREL	Professeur (Université Paris 3)	Examinatrice
Mr Robert VION	Professeur (Université d'Aix-Marseille)	Rapporteur
Mr Wolfgang WILDGEN	Professeur (Université de Brême)	Rapporteur

Remerciements

Mes remerciements seront sûrement tout aussi à l'envers que je ne le suis, mais je sais qu'ils sont nombreux et que sans tout-e-s et chacun-e-s jamais je n'aurais été au bout de cette route.

Tout d'abord, un grand, un très grand, un immense merci à toi Danièle, avec tous les adverbes de modalité et toutes les co-constructions subjectives et objectives possibles et imaginables, ... Et oui, c'est incroyable mais nous y sommes !

Merci à Agnès Giboreau pour son encadrement toujours clair et rigoureux, son soutien et ses conseils si judicieux.

Je remercie également Anne Bardot pour m'avoir accueillie au sein de PEFH, avoir pris le relais dans l'encadrement de mes recherches, et avoir accepté, après tout ce temps, d'évaluer ce travail et de participer à mon jury.

Merci à Mary-Annick Morel pour tous les échanges que nous avons eu au cours de ces années et ainsi que pour avoir accepté d'évaluer mon travail et de participer à mon jury.

Mes remerciements vont également à Robert Vion et Wolfgang Wildgen qui ont accepté d'évaluer ce travail de thèse.

Je remercie ma merveilleuse équipe du LCPE : Philippe, Séverine, Gaëlle, Elodie, Pascale, Jacques, et Jacques P. ainsi que Noémie Cavelier pour sa précieuse aide dans l'enquête SMS (Sémantique et Morphosyntaxe in the Move) et son amitié. Je suis ravie à l'idée de te revoir à l'occasion de ma thèse.

Merci également à tous les membres de mon labo d'adoption, le LAM, avec une spéciale dédicace à celles et ceux qui m'ont tenu compagnie en soirée et les week-ends. Non, vous ne m'y verrez plus le dimanche matin !

Je remercie aussi toute l'équipe de PEFH (avec une pensée particulière pour Mickaël, parti retrouver sa Bretagne natale) ainsi que toutes les personnes de PSA qui m'ont aidée : Jean Goffinet, Thierry Voillequin, et l'équipe RV, l'équipe Sherpa, le service Couleurs et Matières, Olivier Henry, Nathalie Balland et Nathalie Ancelin.

Toute mes remerciements à toutes les personnes qui ont accepté d'être interviewées, enregistrées, et de me parler de leur rapport à la voiture. A celles qui se sont prêtées au jeu des expériences et ont fait part à Noémie de leurs impressions face à ces drôles d'habitacles. Et à celles qui ont acceptées d'être filmées en concession, alors qu'elles venaient essayer le dernier modèle de chez ...

Je remercie Lorenza Mondada pour m'avoir accueillie au sein du laboratoire ICAR, donné le goût du terrain et des enregistrements audio et vidéo, initiée à l'analyse des interactions et pour avoir contribué à alimenter mes réflexions sur la co-construction.

Merci aussi à Jonathan Bergena qui m'a beaucoup aidée dans cette exploration des concessions automobiles.

Merci à Lyon 2, et l'opportunité qui m'a été donnée d'enseigner durant ces 2 dernières années. De belles rencontres avec les étudiants. Mes premières années de linguistique et des collègues formidables.

Tout particulièrement merci à Liliane, Sylvie, Sophie, Ida et Cécile.

À mon second labo d'adoption : ICAR avec une pensée pour Chloé et Yoda.

Merci à tous ceux et celles que j'ai rencontrés durant toutes ces années au cours de séminaires, de colloques, d'école d'été ... et avec qui j'ai pu échangé autour de mes recherches et des leurs et qui m'ont permis d'avancer et de ne jamais arrêter de me questionner et de questionner mon objet de recherche.

A tous mes proches, famille et ami-e-s, je veux d'abord dire un immense merci pour votre patience (ah ça, vous avez été à rude épreuve) et votre confiance. Merci d'avoir eu la patience et la curiosité suffisante pour rester à mes côtés ... Accrochez-vous, car la nouvelle Caroline va vous surprendre, j'espère ...

Merci à mes grand – mères, qui, chacune à leur manière, m’ont donné le goût des mots et l’envie de comprendre ce que ressentent les gens à travers et par-delà leurs paroles ...

A mon grand-père, mon mineur préféré aux 96 printemps, qui attend impatiemment que je lui explique pourquoi il ne se rappelle plus de tout comme avant et *Kesako* docteur *es* linguistique ?

À mon frère, mon « petit » frère. L’ornithorynque avait bien mérité le surnom que tu lui avais donné ... Merci à toi pour la curiosité que tu fus le premier à éveiller et nourrir avec tant de discussions, de lectures, de musiques ... Merci d’être là.

À mes parents, pour tout l’amour, la confiance et la liberté qu’ils me donnent et m’ont donné jour après jour. Merci pour la co-construction !

A Juenten para todo el camino y las brechas que hemos habiertas juntas ...

A mi otra familia del pacifico, mis guerreros, aunque no me van a leer. Un gracias inmenso por su amor y su cariño y por haberme hacer sentido tener otra familia mas, sabiendo que eso sera para siempre, quoi qu'il en soit.

À mes merveilleuses et merveilleux ami-e-s lyonnais, parisiens et d'ailleurs que je suis tellement fière de connaître. Merci à vous pour votre soutien, ces moments que vous m’avez offerts, ce temps que vous m’avez laissé, sans jamais me juger.

Avec une spéciale dédicace à Emilie, Ben, Sab, André, Ge, Sand, Sof, Lil, Ida, et Marie ma super « coloc » de Paris.

Enfin, merci à mes relectrices et "coach" de l'extrême qui ont eu fort à faire ces derniers mois, dernières semaines et derniers jours. Il est temps pour vous de prendre des vacances bien méritées !

Et un dernier merci à la ligne de TGV Lyon-Paris ...

SOMMAIRE

Introduction	13
Chapitre 1 : D'une demande industrielle à une problématique linguistique cognitive....	19
A - La demande du partenaire industriel	19
1. Contexte et questionnement initial	19
2. Enjeux pour l'industrie	22
B - Problématique linguistique cognitive	33
1. Positionnement en sciences du langage	35
2. Positionnement en psychologie cognitive.....	41
3. Enjeux en sciences cognitives	47
4. Problématique générale.....	55
C - Plan de l'ouvrage	57
1. La problématique sensorielle « classique ».....	57
2. De l'analyse sensorielle à la sémantique cognitive	58
Chapitre 2 : Relations entre Langue, Perception et Cognition.....	63
Introduction.....	63
A - La triade sémiotique : d'Aristote à la Cognition située	64
1. Le signe linguistique : des mots aux discours	65
2. Du concept en philosophie aux représentations en psychologie cognitive.....	70
3. Des objets du réel aux mondes construits	76
B - Relations entre discours, catégories cognitives et mondes construits	77
1. Relations entre discours et mondes.....	77
2. Relations entre discours et catégories cognitives	79
3. Relations entre catégories cognitives et mondes.....	82
4. Subjectivité, intersubjectivité et objectivité : relations de co-construction	89
C - Questions et hypothèses générales de la thèse	95
Chapitre 3 : Construction d'un parcours pluri-méthodologique	105
Introduction.....	105
A- Méthodologies proposées par les différents champs disciplinaires convoqués	105
1. en linguistique	105
2. en psychologie.....	107
B- Démarches méthodologique et épistémologique d'observation systématique.....	108
1. Le parcours.....	111
2. Les modes d'approches : méthodologies.....	116
Chapitre 4 : Inscription linguistique de l'expérience sensible mémorisée de l'habitable	153
Introduction.....	153
A - Résultats.....	153
1. Des formes lexicales nominales aux thèmes	154
2. Analyse morphosyntaxique	191
3. Analyse des formes verbales et des marques de la personne	214
B - Synthèse et Discussion.....	231
1. Analyse thématique.....	231
2. Morphosyntaxe	232
3. Formes verbales et marques de la personne	233
C - Conséquences méthodologiques.....	234

1. Analyse thématique.....	234
2. Morphosyntaxe.....	236
3. Formes verbales et marques de la personne.....	238
4. Conclusion.....	239
Conclusions et perspectives.....	240
Chapitre 5 : Matérialités des couleurs dans l’habitable : Inscription lexicale et syntaxique.....	245
Introduction.....	245
A - Présentation.....	246
1. Positionnement dans la problématique générale.....	246
2. Principales hypothèses.....	248
3. Procédure.....	251
B - Analyses réalisées.....	252
C - Résultats.....	254
1. Résultats lexicaux globaux.....	255
2. Inscription morphosyntaxique des formes lexicales de couleur.....	268
D - Synthèse.....	311
1. Formes lexicales génériques de couleur.....	311
2. Formes lexicales spécifiques de couleur : beige, gris et noir.....	317
3. Lexique des couleurs, conceptualisation des couleurs et caractérisation des dispositifs de présentation.....	318
Conclusion.....	320
Chapitre 6 : Dynamiques de co-construction des couleurs de l’habitable en discours...325	325
Introduction.....	325
A - Présentation.....	325
1. Positionnement dans la problématique.....	325
2. Objectifs et hypothèses.....	326
3. Démarche d’analyse et de présentation des résultats.....	327
B - La couleur et les couleurs.....	329
1. Introduire les couleurs / la couleur.....	329
2. Des couleurs génériques à la couleur spécifique.....	331
3. Couleur(s) comme étayages de la construction du jugement.....	334
C - Les couleurs de l’habitable : beige, gris et noir.....	353
1. <i>Beige, gris et noir</i> : des couleurs pour construire et évaluer l’habitable.....	353
2. Des couleurs spécifiques comme étayages de la construction de l’objectivité.....	356
3. Des couleurs à évaluer.....	369
Conclusion.....	372
Discussion générale.....	377
Conclusion.....	391
Références bibliographiques.....	395

La función del arte/3

Es mediodía y James Baldwin está caminando con su amigo por las calles del sur de la isla de Manhattan. La luz roja los detiene en una esquina.

- *Mira* – le dice el amigo, señalando el suelo.

Baldwin mira. No ve nada.

- *Mira, mira.*

Nada. Allí no hay nada que mirar, nada que ver. Un cochino charquito de agua contra el borde de la acera y nada más. Pero el amigo insiste.

- *¿Ves? ¿Estás viendo?*

Y entonces Baldwin clava la mirada y ve. Ve una mancha de aceite estremeciéndose en el charco. Después, en la mancha de aceite ve el arco iris. Y más adentro, charco adentro, la calle pasa, y la gente pasa por la calle, los naufragos y los locos y los magos, y el mundo entero pasa, asombroso mundo lleno de mundos que en el mundo fulguran; y así, gracias a un amigo, Baldwin ve, por primera vez en su vida ve.

(Memoria del fuego / El siglo del viento)

Eduardo Galeano, *Amares*, Madrid : Alianza Editorial, 1993.

La fonction de l'art/3

Il est midi et James Baldwin se promène avec son ami dans les rues du sud de Manhattan. Un feu rouge les arrête à un coin de rue.

- *Regarde* – lui dit l'ami, en lui montrant le sol.

Baldwin regarde. Il ne voit rien.

- *Regarde, regarde.*

Rien. Ici il n'y a rien à regarder, rien à voir. Une flaque d'eau dégoûtante longeant le trottoir et rien de plus. Mais l'ami insiste.

- *Tu vois ? Tu es en train de voir ?*

Alors Baldwin fixe son regard et voit. Il voit une tache d'huile tremblotante dans la flaque. Puis, dans la tache d'huile, il voit l'arc en ciel. Et encore au dedans, la flaque, la rue qui passe et les gens qui passent dans la rue, les naufragés et les fous et les magos, et le monde entier passe, monde stupéfiant empli de mondes qui dans le monde scintillent; et ainsi, grâce à un ami, Baldwin voit, pour la première fois de sa vie, il voit.

À mon frère, Nicolas doré

Introduction

La question des relations entre langage, pensée et réel a suscité de nombreuses réflexions à travers toute l'histoire de la philosophie et l'élaboration de la linguistique et de la psychologie. Elle s'inscrit également parmi les problématiques fondatrices des sciences cognitives (Rastier, 1990, Auroux, 1990). Extraordinaire mise en abîme, cette réflexion sur les relations entre les formes linguistiques et modes d'expressions en discours, les concepts et les objets du monde a été élaborée et continue à se construire en discours ...

Dans ce travail, nous proposons une contribution à l'étude de ces relations de co-construction entre langue, discours, perception dans une approche pluridisciplinaire, en linguistique et psychologie cognitives, à travers l'exploration d'un questionnement appliqué.

Suite à une demande industrielle de PSA Peugeot Citroën - *comment se construit le jugement perceptif visuel des usagers à propos d'habitacles automobiles ?*, il s'agit d'explicitier, par l'analyse des discours produits par les sujets, les modes de construction et de structuration de l'appréciation visuelle d'un espace complexe, l'habitacle automobile, et d'identifier les facteurs visuels contribuant au jugement sur la qualité de l'habitacle automobile.

Ces recherches en linguistique cognitive ont donc pour objectif i) d'identifier les ressources disponibles en langue et ii) d'analyser la mise en oeuvre de ces ressources dans les productions en discours de locuteurs questionnés à propos de leur expérience visuelle des habitacles automobiles. En effet, la diversité des ressources en langue pour exprimer les diverses sensibilités ne pouvant se contenter du seul registre des formes lexicales, qui s'avèrent variables d'un domaine sensoriel à un autre, il convient de tenir compte des divers plans d'analyse linguistique -morphologique, syntaxique, discursif, énonciatif, qui se manifestent lors de la mise en discours.

La finalité de ces analyses est de proposer une théorisation des inférences que les divers indicateurs linguistiques permettent d'émettre sur les constructions cognitives élaborées par les locuteurs au fil de leurs expériences sensibles et de leur expression en discours. La problématique de ce travail inscrit donc les phénomènes perceptifs et cognitifs,

non seulement dans le rapport sensible individuel, mais également dans l'analyse des processus collectifs de construction des connaissances.

Pour rendre compte des dynamiques de co-constitution des ressources linguistiques, des constructions cognitives et des phénomènes perceptifs, il nous faut construire une théorie linguistique permettant de rendre compte de la structuration des indicateurs linguistiques que nous allons repérer en discours. Mais il nous faut également une théorie psychologique du sujet, permettant d'explicitier le mode de construction des représentations sensibles et des connaissances collectives, ce en relation avec l'expérience sensible du monde. Enfin, c'est l'articulation de ces deux théories et leur mise en application concrète qui nous permet de construire une sémantique cognitive située visant à rendre compte des dynamiques de co-construction entre expérience sensible, connaissances, matérialités linguistiques et pratiques discursives.

À la différence de recherches cognitives uniquement centrées sur des problématiques de « laboratoire », notre développement théorique et méthodologique est mis à l'épreuve et reconfiguré par la demande de PSA Peugeot Citroën.

Aussi, dans le premier chapitre, nous présentons cette demande, ainsi que les enjeux dont elle relève. Ces enjeux se situent sur le plan de la connaissance de l'objet habitacle, sur le plan de la connaissance des usagers ainsi que sur un plan transversal méthodologique. Il s'agit ensuite dans la seconde partie du chapitre de traduire cette problématique industrielle en problématique pour la recherche, du point de vue de la linguistique, du point de vue de la psychologie, et, dans une intégration des deux approches, au sein des sciences cognitives.

Partant de cette double problématique, nous proposons un parcours rendant compte des dynamiques de construction de notre objet d'étude et ayant pour objectif final de répondre aux questions et objectifs fixés tant d'un point de vue théorique qu'appliqué.

Il s'agit dans un premier temps, dans le chapitre 2, de mettre à contribution les différents cadres théoriques disponibles en sciences du langage et en psychologie cognitive afin de déterminer les outils conceptuels les plus appropriés à notre objet. Les multiples interprétations et reformulations de la triade sémiotique, qui propose une schématisation des relations entre langue, pensée et monde, sont le fil conducteur de ce chapitre. Dans une première partie, nous examinons les différentes propositions d'interprétation des sommets de cette triade à travers la littérature linguistique et psychologique, en nous intéressant plus

spécifiquement aux définitions de signe, langue, discours en linguistique, et de concept, représentation et catégorie en psychologie. Dans une seconde partie, nous nous intéressons aux mises en relation entre les différents sommets, à la dynamique de ces relations, et à la manière dont elles sont traitées suivant la discipline académique. Dans cette partie, d'autres éclairages sur les relations de co-constitution de l'objectivité et de la subjectivité sont apportés par l'anthropologie et la sociologie des pratiques, et, de manière plus générale, par les recherches s'inscrivant en cognition située. L'ensemble de ce premier parcours (à l'intérieur du parcours général de la thèse) nous conduit ensuite à poser nos hypothèses de travail quant aux dynamiques de co-construction entre expériences perceptives, constructions cognitives, ressources linguistiques et pratiques discursives.

Après ce parcours théorique, le chapitre 3 rend compte de la construction de la démarche méthodologique mise en œuvre pour répondre à notre problématique. Partant du caractère global des évaluations sensorielles, nous souhaitons réaliser une analyse contrastive de différents types de discours produits à propos de cette expérience sensible. Aussi, deux études ont été réalisées positionnant chacune le sujet dans une expérience perceptive et de communication différente de l'habitacle. La première, l'enquête MEMOIRE, au travers d'entretiens semi directifs questionnant 15 locuteurs sur leur expérience antérieure des habitacles automobiles, s'intéresse à l'expression en discours des représentations sensibles et connaissances mémorisées des usagers à propos des habitacles. Dans la seconde, des entretiens semi directifs sont également réalisés, dans trois situations perceptives différentes variant suivant le type de matérialité du dispositif de présentation des ambiances d'habitacles (images 2D, 3D ou voiture « réelle »). La seconde partie du chapitre présente l'ensemble des méthodologies utilisées pour construire les situations de questionnement, pour recueillir les discours, et enfin, pour les analyser.

Le chapitre 4 présente les résultats de la première étude menée, intitulée enquête MEMOIRE. Au travers d'une analyse thématique lexicale puis d'une analyse morphosyntaxique et discursive, sont repérés puis précisés les différentes notions, objets et propriétés qui structurent en mémoire l'appréciation globale d'un habitacle. Ces résultats permettent d'approfondir nos connaissances sur les ressources linguistiques à disposition des locuteurs pour exprimer leur ressenti sensoriel à propos de cet espace complexe. Ils valident également les indicateurs linguistiques (présentés dans le chapitre 3), à même de rendre compte des constructions cognitives élaborées par les locuteurs vis-à-vis de leur expérience sensible et de

leurs pratiques de l'habitacle automobile. Enfin, cette étude constitue une base, un socle pour la construction de l'étude suivante et l'analyse des corpus recueillis.

Les chapitres 5 et 6 présentent les résultats de la seconde étude (2D - 3D - REEL). Dans un double mouvement allant du global à l'analytique et au local (de l'habitacle aux couleurs), et de l'analytique au global (du lexique au discours), nous nous focalisons sur l'expression lexicale et morphosyntaxique (chapitre 5) puis discursive (chapitre 6) d'une propriété particulière de l'habitacle, la couleur, en contrastant les différents corpus recueillis dans cette étude. Dans le chapitre 5, la mise en perspective des trois corpus sur le plan lexical et morphosyntaxique permet d'identifier des indicateurs linguistiques témoignant de différents niveaux de conceptualisation (couleurs génériques ou spécifiques) et de différents statuts cognitifs des couleurs référées (entité, propriété, indice). Les résultats de ces analyses permettent également de faire des inférences sur le rapport des locuteurs aux différentes matérialités d'habitacle qui leur sont proposées. L'analyse en discours de ces mêmes formes lexicales permet de confirmer et de spécifier ces résultats en s'attachant à décrire la contribution des formes lexicales de couleur à la construction de l'évaluation mais aussi à la construction de la matérialité de l'habitacle en discours. Ces résultats permettent également de préciser encore la relation des locuteurs aux dispositifs de simulation en mettant à jour les dynamiques de co-construction de l'objectivité de ces re-présentations.

Enfin, la discussion générale nous permet dans un premier temps de mettre en perspective l'ensemble des résultats avant de discuter de la contribution de ces recherches dans les différents champs convoqués, en linguistique, en psychologie, mais également d'un point de vue méthodologique et d'un point de vue appliqué.

Chapitre 1 : D'une demande industrielle à une problématique linguistique cognitive

A - La demande du partenaire industriel

1. Contexte et questionnement initial

Ce travail de thèse a été financé par une convention CIFRE entre PSA Peugeot Citroën et l'équipe Langues Cognitions et Pratiques (LCPE - LAM, UMR 7604 CNRS-Univ Paris 6 et Ministère de la Culture). Le sujet s'est construit à partir d'une demande précise de la part de PSA, concernant la caractérisation visuelle de cet espace complexe qu'est l'habitacle automobile, intitulée *Représentations et Perceptions visuelles d'un habitacle automobile*.

Cette demande témoigne de nouvelles préoccupations dans le secteur industriel. En effet, la plupart des industriels, suivant les précurseurs que furent les acteurs de l'industrie agro-alimentaire, portent un intérêt croissant aux problématiques « sensorielles », c'est-à-dire à l'impact des propriétés sensorielles des produits qu'ils fabriquent, qu'ils conçoivent, sur l'appréciation de ces produits par les clients, usagers et consommateurs¹. Ainsi on assiste depuis maintenant une vingtaine d'années à la création d'une communauté d'analystes sensoriels en produits non-alimentaires. Dans cette perspective, PSA Peugeot Citroën a mis en place depuis 10 ans une réflexion et des études² visant à la caractérisation des propriétés sensorielles des automobiles et tout particulièrement de l'habitacle automobile. Ces recherches visent principalement à décrire les caractéristiques visuelles, tactiles, acoustiques et olfactives des différents éléments et matériaux qui constituent les habitacles, et à établir des relations entre les propriétés physiques des matériaux utilisés, leurs propriétés sensorielles et les préférences des usagers, afin d'améliorer ces dernières. Dans la plupart des investigations menées, c'est une perspective analytique qui est adoptée : chaque élément, chaque matériau fait l'objet de mesures analytiques, tant psychologiques que physiques, sur chacune des propriétés sensorielles qui le caractérise. Les résultats obtenus grâce à ces mesures, s'ils

¹ La dénomination variant suivant les domaines industriels et sociétés de service considérés.

² Au sein du service Perception Et Facteurs Humains (PEFH) de la Direction de la Recherche et de l'Innovation Automobile (DRIA).

permettent en effet de décrire finement les propriétés sensorielles des éléments analysés et leur « ressenti », ne rendent pas (ou alors très partiellement) compte de l'expérience perceptive globale vécue par les usagers lors de leurs interactions dans et avec un habitacle automobile. Il s'agissait donc pour PSA au travers de cette thèse d'explorer d'autres approches théoriques et méthodologiques, davantage centrées sur les usagers, et plus à même de rendre compte de la globalité de l'expérience visuelle de l'habitacle comme « ambiance ».

La question étant de mieux comprendre la structuration de l'appréciation visuelle de l'habitacle automobile, il s'agit de fournir des éléments de réponse sur différents plans :

- Apporter des préconisations sur la conception de nouveaux habitacles :

en termes de d'éléments et propriétés sensorielles à privilégier et d'interactions entre propriétés à tenir en compte. Il nous est demandé de mettre en évidence les propriétés sensorielles participant à la construction du jugement des usagers et leur ordre d'importance. Nous cherchons donc à déterminer s'il existe ou non une hiérarchie entre les différents éléments de l'habitacle et quelles sont les valeurs symboliques de ces éléments. Enfin, nous souhaitons comprendre les variations interindividuelles affectant ces schémas de perception.

L'objectif de cette thèse est donc d'accroître nos connaissances quant à la perception visuelle et aux constructions cognitives qu'élaborent les usagers relativement à un habitacle automobile. En particulier, nous voulons identifier les éléments et les propriétés visuelles de l'habitacle (ainsi que les autres propriétés sensibles qui y sont reliées : visuo-tactiles et kinesthésiques) les plus pertinentes dans la construction du jugement d'appréciation des usagers.

- Apporter des préconisations méthodologiques :

Il s'agit de réfléchir aux conditions de mise en place de protocoles expérimentaux écologiquement valides. Cette problématique de la validité écologique (que nous serons amenée à discuter à maintes reprises tout au long du manuscrit) renvoie elle-même à différents plans correspondant aux différentes étapes de l'élaboration et de la passation des protocoles ainsi que de l'analyse des données en résultant. Il s'agit donc d'approfondir nos connaissances et d'apporter des éléments de réponse à l'entreprise quant à l'efficacité, la pertinence et l'écologie du matériel expérimental utilisé mais aussi des procédures (types d'enquête, de questionnement et de consigne choisis) et donc des types de corpus recueillis, puis des observables sélectionnés à partir de ces corpus et enfin des analyses effectuées. Chacune de ces étapes est évidemment dépendante des autres étapes (en amont comme en

aval), de la question posée, des objectifs à atteindre et du cadre théorique et épistémologique dans lequel nous nous situons.

Ceci doit à terme nous permettre de construire et de proposer une approche de linguistique cognitive pluri-méthodes, transférable à d'autres problématiques sensorielles, sur la base de critères de validité écologique des situations de questionnement et des analyses des réponses recueillies. Ceci doit également nous conduire à donner des indications quant aux types de protocoles à utiliser par la suite pour évaluer de nouveaux produits.

Plus spécifiquement, une évaluation de deux dispositifs proposant des re-présentations visuelles d'habitacles nous a été demandée afin d'en déterminer les utilisations et contributions possibles dans des protocoles expérimentaux, ainsi que d'en caractériser les limites.

- Améliorer les connaissances de l'entreprise concernant l'expression en discours du rapport sensible des usagers à l'habitacle :

Ce travail de thèse, au travers du type d'approche et du cadre théorique dans lequel il s'inscrit, doit également permettre à PSA d'approfondir leur compréhension globale des usagers et de leurs pratiques. Il s'agit d'apporter à l'entreprise des éléments de connaissance plus généraux sur les usagers, leur rapport sensible à l'habitacle automobile, et sur la contribution de ce rapport sensible à leur appréciation des habitacles et à leur décision dans l'acte d'achat. Cela doit également permettre à PSA d'évaluer en quoi une méthodologie et une approche en Sciences humaines, centrée sur l'utilisateur et son rapport à l'objet (et non sur l'objet en tant que tel) peuvent leur apporter des éléments intéressants, complémentaires des approches habituellement mises en oeuvre, et ainsi d'évaluer la productivité d'une telle méthode pour leurs problématiques. Plus précisément, en faisant appel aux sciences du langage et en nous demandant d'étudier les modes de construction et de structuration de l'appréciation visuelle d'un habitacle automobile par les usagers à travers l'analyse des discours produits à propos de leur expérience sensible, le partenaire industriel souhaitait évaluer les apports et contributions possibles de la linguistique cognitive à ses questionnements appliqués et par là même approfondir ses connaissances quant aux relations entre discours et expérience sensible, ou plus globalement encore, entre langage et cognition.

2. Enjeux pour l'industrie

Les enjeux appliqués de cette recherche se situent sur trois plans, celui de l'**objet** visé (2.1.), l'habitacle automobile, celui des **sujets** (usagers) qui perçoivent, évaluent, expérimentent l'habitacle (2.2.) et enfin sur un plan transversal **méthodologique** (2.3.).

2.1. Les connaissances centrées sur l'habitacle

Nous souhaitons savoir sur quels éléments de l'habitacle l'attention des usagers va se porter en priorité. L'habitacle en tant qu'espace complexe physique, psychologique et culturel est constitué de différents éléments et propriétés dont nous faisons l'hypothèse qu'ils peuvent être interprétés, en psychologie cognitive, dans le cadre d'une théorie de la catégorisation. Accéder à cette organisation catégorielle³ doit permettre de mettre en évidence et de caractériser les éléments (en tant que catégorie ou propriété) les plus typiques et les plus saillants, éléments qui devraient être plus à même de structurer le jugement d'appréciation de l'habitacle. Cela doit également permettre d'identifier quelles sont les relations qui existent entre ces éléments et leurs propriétés, et leur structuration catégorielle.

Notre attention se porte en priorité sur les propriétés visuelles de l'habitacle, et, à ce titre, il paraît important d'étudier leurs spécificités mais également les interdépendances qu'elles entretiennent avec les autres propriétés sensibles. Sont considérées propriétés visuelles de l'habitacle, les propriétés de couleur, de lumière ou luminosité, de forme, ainsi que l'aspect visuel des matières qui regroupe celles énoncées précédemment mais également la texture, le grain. A travers les matières et leur texture, un premier exemple d'interdépendance entre propriétés sensorielles émerge : la texture d'une matière est perçue grâce à des indices visuels mais également tactiles que l'utilisateur va identifier et interpréter. Ces deux types d'indices sont associés (Picard *et al.* 2003a et 2003b) et il s'agit entre autres de voir dans quelle mesure l'absence de l'un des deux peut être en partie suppléée par l'autre⁴, et à quelles conditions cette absence pourra aussi parfois remettre en cause l'expérience perceptive en elle-même.

La demande de PSA concerne la spécification des aspects perceptifs de l'habitacle et leur contribution à son appréciation globale. S'il s'agit de s'intéresser en premier lieu aux différentes propriétés visuelles en les identifiant et en caractérisant leur apport respectif à l'évaluation globale, il nous faut également déterminer en quoi les différents éléments, objets de l'habitacle (tels que les sièges, le tableau et la planche de bord, le volant, le levier de

³ Explicité dans le chapitre 2 (cf. Rosch et al.1976, Rosch 1978, et Dubois 1991).

⁴ Voir les problématiques de suppléance perceptive (Auvray, 2005).

vitesse...) comprennent eux-mêmes des spécificités diverses quant à leurs propriétés sensorielles et à la part que celles-ci jouent dans le jugement d'appréciation. L'entreprise attend donc des résultats précis sur l'importance relative des propriétés sensorielles selon les éléments de l'habitacle et sur leurs possibles interactions :

- Dans quelle mesure telle propriété est-elle primordiale pour l'appréciation de tel élément ?
- Dans quelle mesure telle autre est-elle transversale et assure une continuité, une unité entre différents éléments, contribuant en cela à construire l'habitacle en tant qu'espace global, uni, comme ambiance, et non comme la somme d'éléments disparates ?

Ceci a également des conséquences méthodologiques et doit permettre à terme de contribuer à préciser les modes d'évaluation des nouveaux habitacles. Doit-on toujours, ou selon les cas, procéder à :

- l'évaluation d'un élément particulier et d'une de ses propriétés sensorielles spécifiques ;
- l'évaluation de plusieurs éléments en tant que système structuré, qu'espace global ;
- l'isolation d'une propriété sensible particulière qui sera évaluée comme telle ;
- l'évaluation intégrée de différents aspects ?

Ceci est à considérer dans le contexte des études déjà réalisées dans l'entreprise, et plus généralement dans le domaine de l'Analyse Sensorielle, qui s'intéresse le plus souvent à une caractéristique d'un élément particulier en étudiant par exemple les propriétés tactiles d'un levier de vitesse, ou les propriétés visuelles de plaques de peinture (Le Calvé *et al.*, 2001).

Étudier ces propriétés et ces éléments dans leurs spécificités et dans les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec d'autres n'est possible que dans le cadre d'une étude contrastive proposant différentes matérialités d'habitacles. Nous employons ici matérialité en faisant référence non aux différents matériaux qui composent un habitacle mais en opposant habitacle « matériel » ou « physique » et habitacle « virtuel ». Dans les deux cas, ces habitacles ont des caractéristiques visuelles. Ce que nous appelons ici virtuel⁵ réfère à tout ce qui n'est pas composé de matière palpable, mais qui relève d'une simulation visuelle proposée par des technologies d'imagerie visuelle.

⁵ Nous reprenons pour le moment la terminologie employée par les concepteurs desdits dispositifs technologiques. Celle-ci est discutée dans le chapitre 2.

En effet, les rapports sensibles expérimentés par les usagers avec un habitacle matériel (qu'il soit à l'intérieur d'une voiture ou en tant que maquette physique à l'échelle 1) sont à la fois visuels mais aussi tactiles, sonores, olfactifs, kinesthésiques. Un habitacle virtuel, simulé par exemple grâce à des images dynamiques en trois dimensions, ne conserve que des caractéristiques visuelles (et parfois sonores). Que se passe-t-il pour les autres modalités sensibles telles la modalité tactile et kinesthésique⁶ ? Quel effet va avoir cette « mutilation », cette perte de matérialité, sur la perception des usagers ?

Un des enjeux pour l'entreprise est de mesurer à quel point les technologies actuelles qui proposent de se passer de cette matérialité en donnant à voir/percevoir/expérimenter à l'être humain des images en trois dimensions (censées se substituer à l'objet représenté) sont efficaces et pourquoi faire. Il s'agit donc pour nous d'évaluer la pertinence et la validité de nouveaux dispositifs technologiques de simulation visuelle par rapport à la question qui nous est posée. En quoi investir dans un matériel coûteux de visualisation et immersion 3D en temps réel peut-il avoir un intérêt pour les problématiques sensorielles ? Dans quelle mesure ces dispositifs peuvent-ils être utilisés comme modes de présentation d'habitacles automobiles à faire évaluer par des usagers ? En d'autres termes, est-il pertinent de faire évaluer à des usagers un habitacle qui ne soit pas un habitacle de voiture tel que celui qu'ils achèteront mais une simulation visuelle plus ou moins partielle en trois dimensions ? En quoi cette simulation est-elle une re-présentation (matérielle bien que virtuelle) adéquate du réel permettant aux usagers de porter un jugement sur cette simulation ? Qu'est-il possible d'inférer à partir de ce jugement par rapport à un habitacle réel ? Quels effets sur la perception et le jugement des usagers produit l'absence d'indices tactiles et kinesthésiques dans ces simulations ?

S'intéresser à l'appréciation visuelle globale des habitacles automobiles et à ses modes d'organisation signifie pour l'entreprise l'adoption d'un point de vue différent de celui, inscrit dans une tradition psychophysique, généralement pratiqué. Ce n'est plus l'habitacle en tant qu'objet manufacturé ou système d'objets manufacturés, défini par ses propriétés physiques et sensorielles, qui est l'objet d'étude. Ce sont les individus qui « habitent » cet espace et qui, ce faisant, l'expérimentent, le pratiquent. Il y a déplacement d'une problématique qui pourrait être qualifiée de centrée objet à une problématique centrée sujet⁷.

⁶ Les technologies dites de réalité virtuelle proposent parfois également des simulations tactiles et kinesthésiques notamment avec ce qui est appelé les « dataglove » (gants de données), qui sont basés sur le retour d'effort (Fuchs et al, 2001).

⁷ Ce déplacement est provisoire et reste insatisfaisant dans la mesure où le simple fait de considérer les deux approches centrée sujet / objet perpétue et contribue à la classique dichotomie objectivité / subjectivité, que nous

2.2. Les connaissances centrées sur l'usager

Remarque préliminaire : Nous utilisons dans le manuscrit différentes dénominations pour parler des individus suivant le contexte dans lequel ils sont cités, et par conséquent le domaine de connaissances à partir duquel ils sont observés. Dans la perspective de l'entreprise, nous parlons d'**usagers** (cf. titre), tandis que dans le contexte de l'analyse des discours qu'ils produisent nous les considérons comme **locuteurs** français. De plus, dans le contexte expérimental, ils sont appelés **sujets**⁸.

Vouloir appréhender les modes d'organisation et de structuration de l'appréciation visuelle d'un espace complexe tel que l'habitacle automobile au travers des discours des usagers signifie s'interroger sur la manière dont s'articulent et se co-construisent l'expérience perceptive, les pratiques langagières et les connaissances en mémoire. Afin de mieux identifier les liens existant entre langage et perception, il nous faut déterminer les indices sur la perception visuelle et l'appréciation qu'ont les usagers d'un habitacle, que l'on peut inférer de leur discours à propos de cette perception d'habitacle. La question principale est alors de savoir comment le discours va contribuer à l'élaboration de constructions cognitives mémorisées de la perception de l'habitacle par les usagers.

Dans un premier temps, il nous faudra repérer les axes principaux en discours sur lesquels se construit le jugement global de l'habitacle. Les études antérieures dans le domaine de l'automobile et des transports ont centré les analyses sur le confort⁹, sur les questions de qualité des matériaux (temporalité, durabilité, aspect), sur l'esthétique, dans l'appréciation d'un espace tel que l'habitacle.

Ces différents termes souvent évoqués à propos de la perception et de l'évaluation d'un habitacle sont parfois employés de façon « équivalente » alors qu'ils renvoient et contribuent à construire des rapports différents de l'usager à ce qu'il évalue.

serons amenée à discuter dans le présent manuscrit, l'objectif étant à terme d'unifier les deux pôles en travaillant les rapports de co-construction entre usagers et habitacle.

⁸ Terme également employé dans le cadre de l'opposition « classique » objectivité / subjectivité, où nous opérons le distingo entre **sujet** (à rapprocher du ressenti et de la subjectivité) et **objet** (matérialité physique « objectivée » du monde).

⁹ Voir l'ouvrage de Le Goff, 1994, reprenant les recherches de sa thèse sur les transports en commun dans *l'invention du confort*, mais aussi des recherches sur le confort en train, cf. Mzali, 2002, sur le confort acoustique des TGV et Delepaut, 2007, pour une analyse linguistique et cognitive du confort en train.

En effet, ces termes font appel à des notions différentes. Il est pour nous impératif d'identifier laquelle ou lesquelles sont à la base de la construction des perceptions et des jugements des usagers et d'être capable de les expliciter. Ces notions vont contribuer à l'orientation de nos recherches : les usagers vont-ils percevoir et effectuer un jugement sur l'habitable en terme de confort que celui-ci leur procure, en terme de qualité des éléments, selon l'ambiance dégagée par l'habitable, selon ses fonctionnalités... ? Chacune de ces propositions implique un rapport différent de l'utilisateur à l'habitable et la nécessité d'un centrage des recherches différent selon les cas.

Pour étayer notre propos, prenant l'exemple des termes « confort », « qualité » et « ambiance », nous tentons de circonscrire un peu mieux, au travers des différents documents disponibles et recherches réalisées, les notions auxquelles ils renvoient.

Si l'on se reporte aux articles lexicographiques des dictionnaires contemporains, on remarque que le confort a dans un premier temps (sens ancien) été défini comme le « secours, assistance matérielle ou morale ». Il est à présent considéré comme étant « tout ce qui contribue au bien-être, à la commodité de la vie matérielle » (Petit Robert, 1996), ou comme « l'ensemble des commodités qui rendent la vie quotidienne plus agréable, plus facile et le bien-être matériel qui en résulte » (Petit Larousse, 2001).

La thèse d'Olivier le Goff (1994), sur la notion de confort dans une problématique historique et de rapports sociaux, nous indique que le sens contemporain de confort vient du « home sweet home » anglo-saxon qui se situe dans le domaine du privé et du domestique. A cette époque, à la fin du XIX^e siècle, le confort est associé au développement technologique, au progrès ainsi qu'au « welfare » américain qui représente l'aisance matérielle. S'opère ensuite un glissement de sens, amenant le confort dans la sphère du collectif. La voiture individuelle représente une charnière importante dans l'évolution du sens de la notion de confort : prolongement du domestique, elle s'inscrit néanmoins dans la sphère du public. Elle va contribuer à faire passer le concept de confort individuel dans le collectif. Ainsi, la problématique du confort va investir d'autres objets dans le champ d'application des transports (avions, trains, transports collectifs urbains). Le confort prend alors un sens plus global, et peut être envisagé au niveau de l'environnement, de l'ambiance générale. Il est à noter que, pour Le Goff, le confort est plutôt défini comme le manque d'inconfort. Des études entreprises par le LCPE en collaboration avec la SNCF ont confirmé cette observation (Delepaut, 2007, Mzali 2001, Kossachka *et al.* 2001).

Dans le domaine industriel, il est souvent question de qualité¹⁰ (cf. les dénominations *démarche qualité, responsable qualité, qualité perçue* ...). Ce mot est défini dans le Petit Robert (1996) comme « une manière d'être plus ou moins caractéristique, un attribut, une propriété. C'est ce qui fait qu'une chose est plus ou moins recommandable ; c'est un degré plus ou moins élevé d'une échelle de valeurs pratiques. » On parlera d'*améliorer la qualité d'un produit* et du *statut de qualité* définissant la qualité par des critères positifs. On trouve enfin la qualité définie comme étant « ce qui rend une chose, une personne bonne, meilleure » : il sera alors question de *bonne qualité* (Petit Robert, 1996).

Dans le Petit Larousse (2001), la qualité est une « manière d'être, bonne ou mauvaise, de quelque chose ; un état caractéristique ». Cependant, l'accent est également mis sur la « supériorité, l'excellence en quelque chose . [On va] *préférer la qualité à la quantité*, [on espèrera] *un spectacle de qualité*, [on exige une certaine] *qualité de la vie* [c'est à dire] tout ce qui contribue à créer des conditions de vie plus harmonieuses [et] l'ensemble de ces conditions. » (Petit Larousse, 2001).

Ces définitions ne sont pas tout à fait équivalentes. Dans le cas du Petit Robert, il est question de qualité mesurable, de caractéristiques d'un produit, d'une chose, d'un être. Le Petit Larousse ajoute une valeur positive, moins mise en avant dans le Petit Robert. Dans tous les cas, la qualité apparaît comme plus objectivable que le confort, en ce sens que contrairement au confort elle est centrée sur l'objet et non considérée comme un ressenti. Il est ainsi très souvent question de *qualité des matériaux*. Le confort, quant à lui, est davantage centré sur le sujet qui est, par définition, subjectif, alors que l'objet est plus à même d'être décrit au moyen de critères physiques, perceptifs, dans la tradition physique analytique dans laquelle notre culture occidentale s'inscrit. Ainsi, le confort / bien-être est procuré par quelque chose à quelqu'un, « on **ressent du bien-être** » alors que la qualité est la « **qualité de** quelque chose ». On parlera du **confort du passager ou du conducteur**, mais de la qualité d'un habitacle. Notons toutefois qu'en philosophie, la qualité est une « manière d'être, un aspect sensible et non mesurable des choses (une des catégories fondamentales de l'être) » (Petit Robert, 1996).

Nous avons pris l'exemple de ces deux termes pour illustrer l'hypothèse selon laquelle parler de la qualité d'un habitacle n'équivaut pas à parler du confort de ce même habitacle. D'un côté, il devrait s'agir de s'intéresser aux caractéristiques de l'objet, des éléments de

¹⁰ Cela se traduit également par des recherches lexicographiques sur *la qualité de vie* réalisées à la demande de professionnels de santé (Candel & Dubois, 2005).

l'habitable, et ce, même s'il est question de qualité perçue. En effet, c'est bien la qualité perçue et ressentie par l'utilisateur – il y a introduction du sujet - mais c'est toujours la qualité de l'objet, ce qui contraint a priori à adopter une démarche analytique pour la décrire (la qualité perçue de la finition des sièges, de la robustesse des matériaux, de la peinture...). De l'autre côté, parler de confort devrait amener à étudier les représentations et jugements subjectifs des sujets pour accéder aux caractéristiques de l'objet qui produisent l'effet. A ce propos, C. Sèze, dans l'ouvrage qu'elle dirige en 1994 : *Le confort moderne*, introduit le confort comme étant à l'interface entre le sujet et l'objet. Il faut alors s'orienter sur l'effet que procure aux usagers tel ou tel élément (ou une configuration de plusieurs éléments) de l'habitable.

De plus, ces notions de confort et de qualité sont amenées à se transformer au cours du temps selon les attentes, les besoins de la société dans laquelle elles sont considérées. Nous renvoyons de nouveau aux analyses proposées par Le Goff (1993) pour le confort, mais aussi à la définition du confort post-moderne proposée par Sèze (1994) qui établit une relation entre confort et qualité :

« Le confort moderne fut essentiellement défini par les prescripteurs. Le confort post-moderne se définit, lui, sur un tout autre terrain : celui de la demande des usagers ; c'est, et ce sera, un confort d'usage. Les deux types de confort paraissent dans la continuité l'un de l'autre mais, en réalité, cette continuité se réalise à travers un retournement de conception de la *qualité* : de technique et définie par l'offre, celle-ci doit désormais devenir une « qualité perçue » par le consommateur. »
(Sèze, 1994, p.121)

Remarquons ici comment les deux concepts que nous avons commencé de définir ci-avant sont mis en relation étroite par l'auteur et ne sont plus en opposition dès lors qu'il s'agit de qualité perçue. Ce retournement de conception de la qualité est par ailleurs directement observable dans les nouvelles problématiques industrielles de conception et de marketing (Violini, 1996).

Ces considérations historiques de la construction et de l'évolution de ces concepts sont également introduites par l'ethnologue J. Poirier (in Sèze, 1994) qui prend l'exemple de la relation entre siège et confort¹¹. Il remarque que dans l'habitat jusqu'il y a quelques décennies, la chaise était d'un inconfort maximal :

« [...] l'ancienne chaise de paille qui meublait il y a encore quelques décennies tous les foyers modestes et qui représente, en quelque sorte, un inconfort maximal : matériau dur, assiette étroite,

¹¹ Remarquons ici que cette relation entre siège et confort est très importante pour les constructeurs automobiles et a fait l'objet d'études et de publications (voir notamment De Looze, 2003). Elle sera amplement décrite et analysée dans la thèse (cf. les résultats de l'étude MEMOIRE, Chapitre 4).

dossier droit (l'inverse des nouveaux styles : matériau souple, assiette large, dossier incliné et formes enveloppantes). Cet exemple nous suggère que le concept de confort est beaucoup moins univoque qu'on pourrait le penser ; c'est ce que nous confirment ses avatars historiques ! ».
(Poirier, in Sèze, 1994, p.161)

J. Poirier évoque la « polyculture du bien-être » et montre comment la notion de confort est construite culturellement en introduisant une réflexion sur les variations interculturelles de la définition du confort :

« Il n'existe pas à notre connaissance d'inventaire ethnographique des modalités concrètes du confort (postures et positions, aménagement du milieu de vie, recours à des dispositifs matériels). Cependant, l'observation des diverses techniques nous conduit à constater une très étonnante diversité du contenu de la notion de confort. » (Poirier, 1994, p. 164)

prenant pour exemple une posture (comme celle, accroupie, de millions d'indiens) ou un oreiller en bois, symboles pour nous d'inconfort maximum là où ils peuvent représenter le confort dans d'autres cultures.

Ainsi, s'intéresser au confort procuré par l'habitable comme à la qualité perçue de l'habitable amène dans les deux cas à étudier les relations entre l'utilisateur et l'habitable¹² mais chacune présuppose une orientation différente, un angle d'approche soit du côté de l'utilisateur, soit du côté de l'habitable, et ce dans un espace culturellement précisé.

En reprenant notre exploration des différentes notions à partir des définitions des dictionnaires, nous trouvons une définition très laconique du terme *ambiance* : « [c'est l']atmosphère, le climat d'un lieu, d'une réunion, etc. » On parle alors d'une *bonne* ou d'une *mauvaise ambiance*. L'étude des dictionnaires nous apprend donc peu sur ce terme. Néanmoins, il nous semble qu'il fasse plus appel à des notions d'ordre symbolique. Ce qui fait l'ambiance d'un lieu ne se décompose pas aussi simplement en éléments quantifiables et renvoie à la globalité ainsi qu'à la difficulté de l'appréhender à partir d'une approche analytique. La définition que propose le Larousse fait appel au champ sémantique météorologique. Nous pouvons supposer que l'ambiance garde une trace de cette affiliation en ce sens que le sujet ne la contrôle pas mais la « subit », la perçoit¹³. Ici, comme dans le cas du confort, le sujet est au centre de l'appréciation. De plus, l'ambiance semble essentiellement

¹² Ces questions problématisées en termes de relations entre sujet et objet sont abordées dans la seconde partie du chapitre.

¹³ On peut rapprocher la notion d'ambiance de celle d'environnement.

globale. Si elle peut être due à un élément précis, c'est bien la pièce, le lieu qui dégagera une ambiance particulière.

Mais il n'est bien évidemment pas certain que le jugement des clients soit structuré de manière exclusive par une problématique de qualité, de confort ou d'ambiance. On peut également faire l'hypothèse que les usagers soient dans une perspective esthétique de recherche du beau, de l'agréable à regarder. Leur jugement peut également être structuré par l'aspect fonctionnel de l'habitacle. Nous ne pensons pas que les notions évoquées ci-dessus soient exclusives les unes des autres. Il est beaucoup plus envisageable que le jugement des clients soit un jugement global qui intègre ces différentes composantes. Mais il nous faut alors être en mesure de déterminer comment elles s'intègrent¹⁴. Et c'est pourquoi nous souhaitons dans un premier temps identifier et caractériser ce que nous avons appelé les axes principaux du jugement global d'appréciation d'un habitacle automobile.

Nous cherchons à valider ces axes et à les prendre en compte pour dégager les spécificités visuelles de ce jugement global, ceci dans le but d'identifier les constructions cognitives associées à la perception visuelle dans l'habitacle.

Les questions posées sont : qu'est-ce qui contribue au confort visuel de l'habitacle ? Quels sont les éléments qui contribuent à donner une impression de qualité aux usagers ? Quelles sont les relations entre ces différentes notions ? Quels objets les exemplifient ? On s'intéressera tout particulièrement au rôle joué par les couleurs dans l'appréciation visuelle globale d'un habitacle, ainsi qu'aux relations entre les couleurs et les autres propriétés visuelles et éléments de l'habitacle.

De plus, il nous faudra également mettre en perspective ces constructions cognitives par rapport à différentes expériences perceptives de l'habitacle afin d'en éprouver la stabilité et le caractère spécifique, situé.

2.3. Enjeux & implications méthodologiques

La méthode utilisée ici pour dégager de nouvelles connaissances sur l'organisation catégorielle de l'habitacle doit pouvoir aider à la construction de nouveaux paradigmes expérimentaux où les liens essentiels entre les éléments de l'habitacle et les propriétés

¹⁴ À ce sujet, le confort sensoriel, défini par C. Sèze (1994) en tant que relevant du confort post-moderne, intégrerait pour l'auteur différents aspects tels que l'importance des qualités sensibles des objets et leur effet sur les usagers, la dimension esthétique, fonctionnelle...

pertinentes seront conservés (puisqu'identifiés, connus). Le cas échéant, cette rupture de liens entre différents éléments et/ou propriétés sera explicitée et prise en considération dans l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus. Nous voulons, de plus, identifier quels types de re-présentations physiques (matérielles ou « virtuelles ») de l'habitacle vont être adéquates selon la problématique et le type de paradigme choisi.

Ceci pourra alors donner lieu à des recommandations dans le domaine plus général de l'évaluation sensorielle concernant le choix de modes de présentation des stimuli adéquats. Faut-il toujours présenter les éléments seuls ou dans l'habitacle complet, et ce dans quel contexte d'utilisation, à quelles conditions ? Par exemple, pour étudier le sentiment de sécurité inspiré à l'utilisateur par la forme et la matière du tableau de bord, faut-il lui présenter le tableau de bord de façon isolée ou placé dans un système intégrant le siège, le tableau de bord et le pare-brise ? On devra également être en mesure de préciser si la re-présentation partielle de l'habitacle adaptée à l'étude de ce sentiment de sécurité peut être une re-présentation dite virtuelle ou s'il est nécessaire d'offrir aux personnes une matérialité physique complète pour qu'ils puissent l'évaluer.

De plus, les résultats attendus doivent permettre aux personnes travaillant à la conception de nouveaux habitacles automobiles de savoir comment envisager tel ou tel élément en fonction de ce qui est important par rapport à cet élément, du/des lien(s) avec les autres éléments, et dans quel ordre les envisager.

Du point de vue des usagers, afin de mieux comprendre la manière dont ils perçoivent les habitacles et se construisent un jugement global en discours, la réflexion doit se centrer :

- sur les types de questionnement qui doivent être mis en place pour recueillir de tels discours, c'est à dire sur les formulations possibles et leur effet sur les réponses des usagers ;
- sur la manière de collecter les données et sur les analyses linguistiques pertinentes pour accéder aux représentations ;

ceci pour nous permettre de répondre à l'entreprise concernant la perception de l'habitacle.

Il nous est également demandé de voir dans quelle mesure ce type de méthode est transférable, ré-applicable, ainsi que d'en évaluer la temporalité et le « coût ». La question est de savoir en quoi s'intéresser au discours des usagers, et considérer ce discours non comme le reflet exact de leurs pensées et jugements sur l'habitacle mais comme co-construction de ce jugement et de leur rapport sensible, est productif et apporte des éléments nouveaux. L'intérêt

des industriels pour ces approches, outre l'attrait pour la « nouveauté » et leur besoin de tester de nouvelles méthodes, est significatif d'un moment particulier dans leur réflexion sur les méthodologies d'évaluation de la sensibilité, de mesure du sensible. Il s'agit de mettre en relation les concepteurs (les gens du « produit »), les experts en analyse sensorielle à même de proposer des spécifications sensorielles des matériaux et objets de l'habitable, et les usagers, relativement absents dans la chaîne de conception-évaluation des produits.

En effet, en analyse sensorielle¹⁵, la procédure d'entraînement des « panels experts » consiste à former un groupe de personnes à la discrimination, à la mise en place d'un consensus et à l'évaluation de dimensions sensorielles analytiques (visuelles, tactiles, auditives, olfactives...) afin de produire des notes, reproductibles, sur des produits, des échantillons (qui peuvent être des objets ou parties d'éléments de l'habitable tels que volant, pommeau de levier de vitesse, planche de bord, mais également plastiques, tissus...). Ces panélistes deviennent de fait des « experts » sensoriels, capables de décrire analytiquement, et de manière très précise, leurs perceptions sensorielles des produits qu'il leur est demandé d'évaluer. Si les connaissances qu'ils fournissent à l'entreprise sur les produits évalués constituent une avancée importante et permettent de corréliser caractéristiques physiques et sensorielles des éléments et matériaux de l'habitable, elles n'épuisent pas la question du rapport perceptif des usagers à l'habitable en ce qu'elles ne renseignent en rien sur les expériences perceptives et le vécu sensoriel global des usagers.

Ce questionnement et cet intérêt pour les usagers ne sont bien évidemment pas nouveaux pour l'entreprise. De nombreuses enquêtes qualitatives de type sociologiques et autres enquêtes marketing ont été et sont menées au sein de l'entreprise. Cependant, si elles intègrent à présent parfois des préoccupations concernant l'expérience sensible¹⁶, elles s'intéressent le plus souvent de manière assez générale aux attentes, aux pratiques, aux tendances, mais pas à l'expérience sensible des usagers en elle-même. De plus, si elles utilisent les discours¹⁷ des usagers comme moyen de recueillir des données, des informations, des indices, etc., elles considèrent ces discours (de manière assez implicite et très rarement problématisée, théorisée) comme contenus immédiatement et univoquement interprétables, sans considérer ce qui est parfois appelé « l'épaisseur » de la langue¹⁸. Ainsi les discours, les formes linguistiques et leurs modes de construction ne sont pas envisagés comme pouvant contribuer à construire et à

¹⁵ Cf. Urdapilleta *et al.* (2001).

¹⁶ Cf. l'ouvrage récent de Giboreau et Body (2007) justement intitulé *le Marketing sensoriel*.

¹⁷ Cf. par exemple Usunier, 1998.

¹⁸ Expression sur laquelle nous revenons dans la partie B p.35 et que nous développons dans le chapitre 2.

informer sur le rapport au monde¹⁹ (à l'habitable) qu'entretiennent les usagers, locuteurs et membres d'une communauté linguistique particulière, ici celle du français.

Cette remarque est tout aussi valable pour le champ de l'analyse sensorielle, au sein duquel le langage est également utilisé le plus généralement de manière non problématisée²⁰. Ces domaines d'investigation dans le champ applicatif, et le type de rapport qu'ils entretiennent avec les pratiques langagières des usagers qu'ils étudient, en voulant mieux comprendre leurs pratiques au sens large, interrogent la question problématique de la référence. Ils s'inscrivent, de manière plus ou moins implicite, dans une sémantique référentielle, qui se retrouve également comme nous le verrons dans la partie suivante en psychologie, et au sein des sciences du langage dans les domaines qui s'intéressent à la construction du sens et aux relations entre langage et cognition.

Ainsi, la demande de PSA traduit une volonté de mieux saisir les enjeux de l'utilisation de données linguistiques et discursives pour comprendre les pratiques des usagers.

Tout ceci doit être traduit pour la thèse en objets théoriques de recherche, que nous abordons dans la partie suivante.

B - Problématique linguistique cognitive

Sur le plan académique et théorique, les objectifs précédents peuvent être reformulés comme suit. La thèse a pour objectif principal d'apporter une contribution à une meilleure compréhension des relations entre ressources linguistiques et expérience sensible. Il s'agit plus généralement de contribuer à l'explicitation des relations entre discours, langue et cognition. Ce travail se situe donc à la croisée de différents champs disciplinaires : les sciences du langage, la psychologie cognitive et les sciences cognitives²¹.

¹⁹ Ce sur quoi nous reviendrons dans le positionnement des questions théoriques de la thèse.

²⁰ On note cependant l'importance reconnue du « langage » dans la description des perceptions (Civille et Lawless, 1986).

²¹ Ces domaines, s'ils sont reconnus comme étroitement liés, ne font pas consensus quant à leur positionnement les uns par rapport aux autres. Si linguistique et psychologie cognitives participent en tant que disciplines aux sciences cognitives, leur autonomie n'en est pas moins revendiquée. Se pose également la question de la distinction entre Linguistique(s) et Science(s) du Langage (Milner, 1989, par exemple), et de celle entre Science(s) cognitive(s), Science de la cognition et Recherches Cognitives (cf. Le Ny 1991, Rastier, 1991, Tiberghien, 2007, Varela, 1996). Le problème de l'articulation entre ces trois domaines est introduit dans la partie consacrée aux enjeux en sciences cognitives (p.47) et repris en conclusion du chapitre 2.

La volonté d'apporter une contribution aux sciences cognitives en tant que cadre de pensée pluridisciplinaire, visant à étudier et à comprendre des processus et des relations plutôt que des entités autonomes et stables, a pour conséquence la nécessité de déterminer quels sont les outils adéquats et la manière d'aborder les choses qui permettent de ne plus étudier chaque objet séparément en prenant le risque de mutiler, par l'isolement, l'identité même de ce qu'on étudie, mais de travailler l'interaction, la relation, le processus dynamique. Nous voulons également chercher à déterminer si les différentes disciplines qui composent les sciences cognitives construisent des objets d'étude différents ou s'ils parlent différemment d'un même objet. Ceci a pour autre conséquence une préoccupation liée aux moyens disponibles²² pour rendre compte de ces recherches. Il nous faut bien évidemment écrire de manière linéaire, en choisissant de commencer par un point de vue et de poursuivre par un autre. Et il est ainsi difficile de rendre compte de l'interaction sans prendre le parti, dans le fil de l'argumentation, de décrire le premier puis le second élément de l'interaction. A ce propos, Greimas note, en 1970, la difficulté liée à la nature du discours de tenter de rendre compte de relations :

« Il reste, surtout, un obstacle majeur : notre inévitable insertion dans l'univers clos du discours, qui fait que dès qu'on ouvre la bouche et qu'on se met à parler de relations, celles-ci se transforment comme par enchantement en substantifs, c'est-à-dire en termes dont il faut nier le sens en postulant de nouvelles relations, et ainsi de suite. Tout métalangage que l'on peut imaginer pour parler de sens est non seulement un langage signifiant, il est aussi substantivant, il fige tout dynamisme d'intention en une terminologie conceptuelle. » (Greimas, 1970, p.8.)

Ainsi, quand bien même, nous mettrons tous nos efforts pour construire une argumentation et un travail centré sur les relations, les contraintes langagières auxquelles nous sommes soumise vont contribuer à construire en discours des objets de ces relations : nous tenterons d'éviter un nouveau déplacement, de l'objet « relations » aux objets « locuteurs » et « espace ».

Dans la partie précédente, les enjeux appliqués ont été présentés en trois parties se focalisant successivement sur l'objet (l'habitable), le sujet (l'usager) et sur les aspects méthodologiques. Cette structuration est typique d'une problématique industrielle qui s'intéresse avant tout à l'objet manufacturé. Elle reflète néanmoins également l'intérêt relativement récent porté sur la connaissance de l'humain²³. L'accent principal est ici porté sur le fait que nous n'étudions pas le discours du sensible ou la perception visuelle, mais bien les relations entre les deux et

²² Ressources conceptuelles, linguistiques et discursives.

²³ L'introduction de « l'humain » dans ces problématiques industrielles peut se lire dans les intitulés de certaines équipes de recherche et développement telles que celle dans laquelle la thèse a été réalisée (PEFH – Perception Et Facteurs Humains).

la manière dont ils se co-construisent. Il nous faut donc adopter une organisation un peu différente. Les questions théoriques en jeu dans ce travail de thèse sont présentées suivant les différents domaines académiques impliqués : 1) en sciences du langage, 2) en psychologie cognitive, 3) en sciences cognitives (à envisager comme une intégration des précédents), en se gardant d'omettre une réflexion méthodologique qui reste présente dans tous les domaines et qui peut être considérée à la fois spécifiquement à chaque domaine mais également de manière transversale.

1. Positionnement en sciences du langage

Il s'agit, en premier lieu, de participer à la description et à l'analyse des ressources en langue (française) et de leurs actualisations en discours, référant à l'expérience sensible. Nous inscrivant dans une perspective constructiviste, les discours sont considérés comme des mises en œuvre particulières de ces possibles en langue, et la langue elle-même comme étant construite à travers les pratiques discursives²⁴.

Ce travail s'articule ainsi doublement autour des ressources linguistiques et des pratiques discursives : elles sont étudiées i) pour elles-mêmes et, ii) en relation avec l'expérience perceptive, comme indices du rapport sensible des individus au monde. Elles sont alors considérées comme un moyen d'identifier les perceptions et les représentations construites par les individus au travers de leur expérience sensible et culturelle.

Il s'agit donc de mettre en évidence des formes linguistiques comme indices (i) linguistiques en discours qui rendent compte de l'activité perceptive visuelle humaine (ii), et des rapports du locuteur à sa perception et à son environnement (iii).

- i) Nous préférons ici le concept d'indice à celui d'information²⁵, qui nous semble problématique dans la mesure où il présuppose une adéquation (un accès direct) entre mots et expérience sensible. La remise en cause de ce postulat de transparence référentielle, déjà évoqué dans les enjeux appliqués (p.32) est longuement développée dans le chapitre 2 et s'appuie notamment sur la notion d'« épaisseur de la langue ».

²⁴ Parallèlement, dans les problématiques cognitives, ce processus récursif de co-construction s'observe entre phénomènes cognitifs et perceptifs, cf § infra (p.41).

²⁵ Ces deux concepts sont plus amplement définis et discutés dans le chapitre suivant.

- ii) La perception n'est pas considérée comme unique, stable mais va varier selon le contexte propre au sujet (son état physiologique, émotionnel, son histoire, son expérience perceptive antérieure...) et le contexte extérieur (contexte « perceptif » mais aussi social, culturel...). Ceci sera abordé dans la partie consacrée au positionnement en psychologie cognitive (p.45), mais transparaît d'ores et déjà à travers l'emploi privilégié des expressions *activité perceptive* et *expérience sensible*.
- iii) L'environnement du locuteur va comprendre les objets (et espaces complexes) auxquels il est confronté, mais également les autres locuteurs, présents ou non, et à même de construire, de négocier et de modifier avec lui sa perception. Ces indices linguistiques vont donc référer à « quelque chose », un pré-construit antérieur à la mise en discours²⁶, un pré-existant dans le monde physique, relevant de l'« extralinguistique ». Mais ils découlent aussi de l'expérience individuelle perceptive et linguistique du locuteur (ou des locuteurs) et également des pratiques collectives (sociales, culturelles, langagières) mobilisées dans une expérience perceptive donnée.

Ces considérations nous permettent d'introduire trois points essentiels, les deux derniers découlant du premier. Le locuteur n'est jamais seul : qu'il soit dans une situation d'interaction verbale (avec un ou plusieurs autres locuteurs) ou qu'il pratique un « langage intérieur », les ressources linguistiques et les processus discursifs qu'il convoque et met en œuvre relèvent de connaissances collectives, historiquement, culturellement et socialement situées. Aussi, dans cette thèse, il s'agit également de travailler à l'articulation entre ressources et pratiques collectives et expérience individuelle. Cette articulation se décline de diverses façons selon le point de vue adopté pour l'analyser²⁷. En tant que linguiste, nous nous intéressons au partage de la référence entre locuteurs, partage qui se situe à différents niveaux.

D'une part, la question du partage de la référence entre locuteurs renvoie au partage de l'expérientiel sensible : l'environnement dans lequel nous sommes, ce que nous percevons ensemble au moment où nous interagissons, la « réalité extralinguistique »²⁸. Il faut également tenir compte du partage de la référence de la sémantique du discours, c'est-à-dire les

²⁶ Cf. *les prédiscours* (Paveau, 2006) et la notion de *mémoire inter-discursive* (Moirand, 2004, discutée in Paveau, 2006).

²⁷ Aussi reviendrons-nous sur les dimensions individuel/collectif dans les enjeux en psychologie (p.45) et en sciences cognitives (p.56).

²⁸ Qui sera également discutée dans le chapitre 2.

connaissances lexicales collectivement partagées (et renégociées en discours). Enfin, le troisième plan de partage, bien qu'il ne soit pas linguistique, est tout aussi important. Il s'agit des connaissances partagées sur l'expérience sensible, desquelles découlent les « pratiques collectives sociales, culturelles, mobilisées dans une expérience perceptive donnée » (cf. page précédente).

C'est donc sur la base de ces différents plans de partage (expérience vécue et connaissances partagées : connaissances de la sémantique de la langue et connaissances sur l'expérience sensible) qu'il peut y avoir un présupposé de partage²⁹ et non sur le seul plan des ressources linguistiques (lexicales, sémantiques), ou sur la seule base du partage d'une expérience sensible.

Considérer ces différents plans de partage de la référence a plusieurs conséquences : une attention toute particulière devra être accordée aux indicateurs linguistiques de ce partage, mais aussi aux modes de construction de cette référence (processus de référenciation) plus ou moins collectivement partagée.

La notion de variabilité introduite dans la phrase précédente par la locution adverbiale *plus ou moins* est également révélatrice d'un autre enjeu majeur de la thèse. Cette contribution à la description des ressources linguistiques et des productions effectives langagières à propos de l'expérience sensible est envisagée dans une perspective de sémantique différentielle (issue de la tradition structuraliste). En effet, le recueil et la description de ces formes linguistiques et de leurs actualisations n'est possible que dans le contraste de différents contextes perceptifs et discursifs. S'agissant de travailler à l'identification et à la description de processus de co-construction de l'expérience sensible visuelle et des pratiques discursives, nous faisons l'hypothèse que ces processus ne peuvent s'appréhender d'un point de vue méthodologique que dans le différentiel de situations contrastées³⁰.

Ainsi, c'est à une meilleure connaissance des ressources et procédés linguistiques utilisés et produits dans des discours du sensible (produits dans différentes situations, puisqu'on fait l'hypothèse que chaque discours sera différent selon qu'il est produit dans une situation perceptive, culturelle, sociale, temporelle différente) que doit contribuer cette recherche. Ceci a pour première conséquence méthodologique la nécessité de recueillir des

²⁹ A noter que des études interculturelles permettent très justement de se rendre compte que ces présupposés de partage ne sont pas universels (cf. Howes 1991, Classen 1993).

³⁰ Ceci en opposition à une sémantique référentielle, inscrite dans le paradigme de la philosophie analytique anglo-saxonne, qui s'intéresse davantage à des entités ontologiquement définies, notamment par le discours de la physique (qui comme connaissance collective culturellement et historiquement construite, ne constitue qu'un point de vue particulier sur le monde et les rapports du sujet au monde).

discours produits dans des situations perceptives et des contextes linguistiques différents, dans le but de les mettre en perspective et de faire émerger les mécanismes partagés et ceux spécifiques à certains contextes et situations. Nous entendons par ressources et procédés linguistiques toutes les pratiques langagières engagées par les locuteurs : à la fois les ressources lexicales³¹, mais également les procédés syntaxiques et morphologiques³², ainsi que les pratiques discursives et interactionnelles.

La question appliquée qui nous est posée et sa traduction académique entraîne une double pluridisciplinarité dans notre démarche linguistique, nous démarquant des études linguistiques généralement entreprises³³. De manière interne aux sciences du langage (où se côtoient diverses linguistiques), nous ne nous focalisons pas uniquement sur les indices soit lexicaux, soit morphologiques ou interactionnels. Le plan d'analyse lexicale des discours nous paraît utile et primordial pour étudier la construction des rapports sensibles en discours. Cependant, notre projet est d'analyser ces indices linguistiques que sont les ressources lexicales pour bénéficier des connaissances qu'elles apportent mais également pour en voir les limites. Il ne nous paraît possible de travailler le plan lexical des discours qu'à la condition expresse de travailler d'autres plans tels que la morphologie, la syntaxe mais également des plans d'énonciation, et pragmatiques.

Nous tentons d'intégrer ces différents indices repérés dans un même discours suivant différents plans d'analyse linguistique pour proposer un modèle, tendant à être global, des ressources et procédés linguistiques mis en oeuvre par les locuteurs français pour exprimer leurs perceptions sensibles (visuelles et kinesthésiques en particulier). Ce choix est étayé sur différents plans :

- 1) Au-delà de la problématique linguistique de la thèse, nous considérerons le problème posé d'un point de vue global afin de le restreindre ensuite progressivement, en adoptant une méthodologie générale allant du global au local³⁴ ;
- 2) En discours, tous ces procédés s'articulent, aussi, pour rendre compte des relations entre discours et perception, mieux vaut étudier différents indices qu'un seul type. De plus, les

³¹ Ici plus particulièrement le lexique spécifique de la perception et encore plus particulièrement le lexique visuel, mais aussi spatial et corporel/kinesthésique.

³² Pour lesquels nous pourrions peut-être mettre en évidence des régularités liés à cette thématique en discours de la perception.

³³ Cette thèse de linguistique n'étant pas une thèse en syntaxe ou en morphologie ou en analyse des interactions.

³⁴ Ce point est abordé dans la partie du présent chapitre consacrée aux enjeux en sciences cognitives (p.55).

travaux menés au LCPE depuis une quinzaine d'années³⁵ ont permis de mettre en évidence que l'expérience sensible est variablement lexicalisée en langue française selon les modalités et les pratiques. Se restreindre par exemple à l'étude des indices lexicaux peut s'avérer rapidement limité.

- 3) Il existe des travaux précurseurs dans la littérature qui mettent en évidence la multiplicité des indices linguistiques de la sensorialité (cf. entre autres Guastavino & Cheminée, 2004, Dubois 2000, David et al. 1997).
- 4) Enfin, dans les méthodologies qu'il va devoir convoquer, ce problème appliqué peut contribuer à l'unification de domaines distincts, en reconfigurant les frontières et les distinctions généralement admises entre, par exemple, la morphologie, la syntaxe, la sémantique et l'énonciation.

Il nous faut donc travailler sur différents plans linguistiques. Ce choix découle de la nature complexe de notre objet d'étude qui concilie une demande industrielle, le choix théorique et méthodologique de travailler sur les pratiques langagières dans une approche de cognition située, le fait d'adopter une démarche allant du global au spécifique, et de ne pas réduire dès le départ les outils méthodologiques et d'analyse à notre disposition. Cela sera à l'origine d'une multiplicité d'indices, de connaissances qui, intégrés, pourront nous apporter quelques éléments de réponse quant aux relations entre discours, cognition et perception.

Les ressources linguistiques mises en jeu dans les discours du sensible seront à la fois identiques dans une certaine mesure aux ressources linguistiques « générales » du français (comme connaissances linguistiques partagées) et, en ce sens, nous apporterons une contribution supplémentaire quant à la connaissance du fonctionnement de ce système particulier. Mais nous pensons également qu'il peut exister une certaine spécificité du discours sensible et, en ce sens, nous pourrions contribuer à approfondir les connaissances existantes à propos du lexique du sensible, des procédés morphologiques et syntaxiques spécifiques au sensible, des procédés de référenciation, de description et de nomination (plus amplement explicités dans le chapitre 2, B.).

Nous nous centrons à présent sur les enjeux méthodologiques linguistiques. À travers cette thèse, nous souhaitons tester la productivité d'une méthode mettant en regard différents

³⁵ Voir notamment l'ouvrage collectif *Catégorisation : de la perception au discours*, dirigé par D. Dubois en 1997, ainsi que différents numéros des *Cahiers du LCPE* (2000, 2006).

apports théoriques des sciences du langage. En effet, elle a pour objectif de rendre compte de la complexité d'un système symbolique dynamique, de différents plans d'analyse de ce système symbolique et surtout de mettre en évidence différents types d'indices linguistiques rendant compte du fonctionnement de ce système dans un contexte particulier, parce que quotidien³⁶ : l'expérience sensible.

Il en découle une attention toute particulière au type de questionnement ainsi qu'au mode de recueil, de constitution et d'analyse des données. Car la démarche globale, située et multi-analyses, nous « oblige » en quelque sorte à envisager, de manière globale également, la façon de constituer les données en laboratoire et sur le terrain. Il s'agit de questionner les différents cadres d'observation préfigurant et configurant les données ensuite recueillies. Dans la partie du chapitre 2 consacrée à la réflexion antérieure à la construction des protocoles, nous nous intéressons à la manière dont le « terrain » n'est jamais qu'une extension du laboratoire, un cadre d'observation (im)posé par l'expérimentateur, l'enquêteur, l'observateur, le chercheur pour que celles-ci aient du/un sens à tous les niveaux d'analyse à partir desquels on veut les observer. Cette interrogation s'inscrit dans une réflexion générale sur l'écologie et la « naturalité » des situations de discours recueilli³⁷.

Ainsi une recherche par exemple spécifiquement lexicale sur la perception visuelle³⁸ pourrait se passer de travailler sur des discours et être centrée sur des listes, sur des occurrences de mots recueillis dans des corpus en dehors de tout contexte. Dans ce cas, le type de questionnement, le mode de recueil et de constitution des données ainsi que l'analyse qui en découle seront différents et ne nécessiteront pas le même type de précaution préalable.

Nous proposons un travail sinon de débroussaillage, au moins de défrichage d'un terrain encore peu arpenté à la lisière de nombreux domaines : notre objet d'étude est transversal aux disciplines qui permettent de l'étudier. Et dans ce cheminement à la lisière de plusieurs domaines, nous allons voir à présent en quoi nous nous proposons de contribuer à l'élaboration, la construction d'une théorie psychologique cognitive du sujet.

³⁶ Renvoyant à la notion de discours de sens commun en contraste avec des discours experts, problématique travaillée entre autres dans le cadre des activités du Sensolier (Journée du Sensolier, 2006).

³⁷ Voir par exemple la notion de corpus spontané vs provoqué (Morel et Danon-Boileau, 1998).

³⁸ A la différence de recherches sur la perception olfactive pour laquelle le plan lexical (en français) s'est révélé largement insuffisant pour rendre compte de ces phénomènes perceptifs et de leur inscription en langue (cf. David et al. 1997 entre autres).

2. Positionnement en psychologie cognitive

S'agissant, pour répondre à PSA, d'améliorer notre compréhension de l'expérience perceptive visuelle et des connaissances élaborées à propos d'un objet / espace complexe, l'habitacle automobile, cette thèse doit contribuer à l'explicitation des processus sous tendant l'expérience perceptive et la construction de connaissances en résultant. Ainsi, parallèlement à la langue et aux discours convoqués dans le champ linguistique, ce sont les relations de co-construction entre perception et cognition qui nous intéressent ici.

La question initiale posée par l'entreprise amène donc à définir cognition et perception ainsi qu'à nous positionner vis-à-vis de leur articulation³⁹.

En effet, de façon traditionnelle, le postulat de bipartition entre perception et cognition est posé, ce qui a comme implication de séparer, autonomiser les différents « phénomènes ». Cette implication est à la fois positive : l'autonomisation permet, entre autres, de constituer des domaines de recherche autonomes. Cependant une fois la séparation postulée, se pose la nécessité du positionnement de l'une par rapport à l'autre et ainsi de tenir compte de possibles rapports hiérarchiques d'inclusion. Partant de là, la perception peut être considérée comme faisant partie de la cognition, qui elle renvoie à la pensée et à la connaissance (émergence et construction de connaissances, stabilisation et utilisation). Dans ce cas, la perception est-elle une fonction cognitive, un module⁴⁰ ?

Tout en considérant la perception (au même titre que le langage⁴¹) comme faisant partie intégrante de la cognition, une autre voie peut être envisagée. Considérant la cognition comme renvoyant à l'ensemble des connaissances, nous faisons l'hypothèse que les phénomènes perceptifs contribuent et participent de manière dynamique à la construction et à l'élaboration de connaissances⁴². Dans une dynamique récursive, ces mêmes phénomènes perceptifs se construiraient comme connaissances et seraient sous la dépendance des connaissances acquises. Ce qui implique qu'il n'y aurait donc pas de hiérarchisation entre perception et cognition mais qu'il faille plutôt les considérer comme des variations qualitatives. En effet, parler de cognition revient à mettre l'accent sur les processus de

³⁹ Partir d'un postulat de co-construction ayant pour conséquence immédiate un positionnement particulier introduit ici et discuté tout au long du manuscrit.

⁴⁰ Ce qui est défendu dans l'approche computo-symbolique du paradigme cognitiviste classique (cf. chapitre 2) illustré par les travaux de Fodor (discutés par Putnam, 1988).

⁴¹ La modularité du langage étant également défendue par les thèses cognitivistes (cf. notamment les travaux de Chomsky).

⁴² Cette position n'est pas la position généralement admise en psychologie cognitive (cf. chapitre 2), laquelle s'inscrit et contribue à la construction d'un modèle modulaire de la cognition.

construction et d'élaboration de connaissances, quels qu'ils soient. Et s'intéresser à la perception équivaut à mettre l'accent sur les processus rendant possible l'expérience sensible en tant qu'expérience vécue, que connaissance dynamiquement construite et réflexive, qu'activité mettant en jeu l'interaction présente et les interactions passées (vécues et mémorisées individuellement mais aussi collectivement : mise en place et transmission de savoirs expérientiels sensibles à travers la langue, les pratiques⁴³). Ce qui importe ici c'est la manière dont nous choisissons de nous situer par rapport à ces processus et à ces relations entre « objets conceptuels », objets qui ont été constitués par la science, et la capacité à multiplier et intégrer différents points de vue et méthodologies.

Une objection peut nous être adressée : le fait de distinguer perception et cognition et de travailler à la description de leurs articulations, peut néanmoins laisser penser qu'il s'agit pour nous de deux entités distinctes et paraître alors remettre en question notre hypothèse initiale. Se pose ici le même problème que pour la distinction sujet/objet (évoquée dans les enjeux appliqués, p.24). Nous n'avons pas d'autre choix que de partir des distinctions opérées classiquement en sciences humaines, qui s'inscrivent dans une tradition scientifique et philosophique très profondément marquée par le dualisme cartésien⁴⁴. C'est l'ensemble de la démarche qui doit permettre à terme de questionner ces concepts et leur productivité dans les domaines scientifiques convoqués (ici plus particulièrement la psychologie cognitive). Ainsi, cette thèse est à envisager comme un travail de critique nous obligeant à reconsidérer ces différents concepts, et si cela se justifie, à en proposer une vision unifiée.

Le paragraphe précédent nous a permis d'introduire le « couple » cognition – perception et de mettre au jour certaines des questions et hypothèses que soulèvent leur définition respective et leur positionnement l'un par rapport à l'autre. L'étude des processus cognitifs et des phénomènes perceptifs nécessite l'utilisation de nombreux autres concepts. Ainsi, en psychologie cognitive, le « produit » de la cognition ou résultat des opérations cognitives est le plus souvent désigné par l'expression *représentations mentales*, ou *représentations cognitives*, tandis que « l'unité de base » de toute expérience perceptive est qualifiée *d'information* ou de *stimulus*. Chacun de ces termes renvoie à des présupposés différents quant au mode de construction des connaissances et au mode d'appréhension perceptive de l'environnement, et en conséquence, ils ont également des implications sur le type

⁴³ Ainsi des enfants à qui l'on apprend à distinguer et nommer les couleurs, les formes, les odeurs au moyen de nombreux jeux et activités ludiques (albums, loto des odeurs ...).

⁴⁴ La cognition renvoyant à l'esprit et la perception au corps.

d'expériences menées, les résultats obtenus et leur interprétation. Ainsi, nous avons commencé à évoquer, dans la partie consacrée aux enjeux en linguistique (p.35) le présupposé de transparence référentielle inclus dans le terme *information*. Il s'agira dans le chapitre 2, de mettre en perspective ces différents concepts, afin de mettre de côté les concepts qui limiteraient notre étude, de choisir ceux à même de rendre compte de notre positionnement, et le cas échéant d'en proposer d'autres.

Parmi les autres concepts à évaluer, les problématiques actuelles en psychologie de la perception et en psychologie cognitive quant à la perception humaine (pour une revue cf. Parot et Richelle, 2004) distinguent des processus perceptifs ascendants, appelés également de « bas niveau » (correspondant aux dénominations de « bottom-up », et « datadriven » en anglais) et descendants ou de « haut niveau » (en anglais « top-down », « knowledgedriven »). C'est l'ensemble de ces deux types de processus qui contribuent à construire l'expérience perceptive (et surtout à construire et attribuer une signification à ce qui est perçu) d'un individu ainsi que ses représentations sensibles en mémoire.

« Ce qui est perçu » est une notion complexe : ce qui est perçu ne devient « ce qui est perçu » qu'une fois la signification attribuée. Il n'y a pas préexistence de l'objet perceptif mais bien construction de l'expérience perceptive dans la relation de l'individu percevant à l'environnement, à travers les indices proposés par l'environnement et ceux interprétés par l'individu selon ses connaissances et son expérience antérieure⁴⁵.

La tradition analytique actuelle dans laquelle se sont inscrites et s'inscrivent encore la plupart des recherches sur la perception, en plus d'opérer une séparation esprit/corps, a eu une autre conséquence majeure sur ces recherches. La perception y est envisagée selon le découpage en cinq modalités sensorielles distinctes, relevant de cinq systèmes perceptifs autonomes. Néanmoins quelques recherches ont remis en cause ce postulat, notamment des recherches en anthropologie qui ont pu mettre en évidence la « culturalité » (vs naturalité) des expériences perceptives humaines et l'existence de systèmes symboliques et de cultures dans lesquels notre distinction en cinq sens ne fait pas nécessairement sens (cf Howes 2006, Classen 1993, Le Breton, 2006).

⁴⁵ Nous verrons dans le chapitre 2 que cette proposition est loin d'être partagée par l'ensemble de la communauté de psychologie cognitive. Elle peut être néanmoins rapprochée des propositions de Gibson, ainsi que d'une approche phénoménologique de la perception (Merleau-Ponty, 1945) dans la lignée de laquelle s'inscrit entre autres la théorie de l'enaction (Varela *et al.* 1993).

Les recherches menées par les psychologues de la Gestalt ainsi que celles menées par les phénoménologues ont également contribué à remettre en cause cette vision parcellaire de la perception pour en proposer une approche unifiée, globale, que nous qualifierons pour notre part d'holistique. La question posée par PSA étant justement centrée sur l'appréciation globale⁴⁶, il nous semble intéressant de mettre à contribution ces paradigmes et d'en tester la productivité. Cependant le partenaire industriel s'intéresse à une modalité particulière, la modalité visuelle, d'autant plus particulière que c'est une modalité sensorielle sur-représentée⁴⁷ (dans notre culture, dans nos pratiques, dans les recherches en psychologie cognitives ...). Un autre des enjeux de cette thèse est d'évaluer la productivité d'une approche holistique, « holisensorielle », pour appréhender les modes de construction de l'expérience sensible visuelle.

L'étude des processus ascendants suppose la mise en place d'un dispositif expérimental analytique hérité de la psychophysique⁴⁸ visant à décrire des processus très spécifiques s'intégrant petit à petit pour tenter de comprendre en dernier lieu cette fonction cognitive qu'est la perception. Comme nous avons pu le voir dans la partie « enjeux et implications méthodologiques », c'est dans ce type d'approche que s'inscrivent les recherches en analyse sensorielle menées par les industriels.

L'étude des processus descendants implique, quant à elle, de s'intéresser de façon globale au système cognitif des humains et plus précisément à leurs représentations sensibles en mémoire pour progressivement tenter de comprendre en quoi cette connaissance perceptive acquise, construite de manière dynamique, va permettre à un individu d'interpréter le monde sensible auquel il est confronté. C'est une grille de lecture inverse qui nous paraît plus appropriée pour appréhender les modes de construction du rapport sensible des sujets à leur environnement et aux objets qui s'y trouvent.

Ainsi, il nous semble que choisir de s'intéresser à ces processus descendants est un enjeu majeur, car c'est le plus souvent l'inverse qui est proposé par les recherches cognitives inspirée de la tradition psychophysique. Et s'il existe des recherches centrées sur les mécanismes descendants, elles ne se situent pas dans une problématique similaire à la nôtre : pour la plupart, elles ont pour objectif de modéliser ces processus (voir par exemple le modèle de Kosslyn et Koenig, 1995). Or, nous pensons que cette volonté de modélisation a parfois

⁴⁶ Visuelle.

⁴⁷ Ce phénomène, appelé biais visuel, est développé dans le chapitre 2.

⁴⁸ Nous en proposons une mise en perspective dans le chapitre 2, en référant aux travaux de Straus (1935, 1989).

pour effet (comme c'est le cas pour le modèle précité) de figer, d'immobiliser. Il n'y a alors plus qu'une focalisation sur le « top » du « top down » et le mouvement s'arrête. L'intérêt est alors porté sur le résultat (la *représentation* comme « matérialité cognitive ») et non sur les processus et les dynamiques de co-construction. Il y a déconnexion du modèle d'avec le monde et le sujet. Ici se rejoignent approche cognitive et behavioriste (quoique le cognitivisme se définisse comme issu de la contestation du behaviorisme) : la formalisation des opérations mentales s'abstrait complètement du sujet (et de ses pratiques) et de l'environnement, tout comme le stimulus et la réponse des behavioristes s'abstraient de l'environnement et du sujet. Cette dernière remarque permet d'introduire deux autres préoccupations essentielles dans cette recherche :

- Il s'agit de réintroduire le sujet au centre des recherches sur la perception, le sujet comme individu avec sa subjectivité propre mais également comme appartenant à un collectif et partageant ainsi une intersubjectivité⁴⁹.
- Il s'agit également de tenir compte de l'environnement en tant que contexte ou situation⁵⁰ perceptive variable. Et de cette préoccupation pour le(s) monde(s) avec lequel le(s) sujet(s) interagissent, se dégage la question du matériel expérimental et des dispositifs utilisés comme moyens d'extraire et de re-présenter le(s) monde(s) au(x) sujet(s) pendant la phase d'expérience. Les attentes de l'entreprise en termes de validité écologique des protocoles expérimentaux à mettre en œuvre se traduisent ici par un questionnement sur les modes appropriés de découpage du réel et leurs conséquences. Plus précisément, la demande spécifique d'évaluation de dispositifs de simulation visuelle comme modes de présentation de matérialités d'habitacles partielles (visuelles), va permettre de tester différentes situations perceptives n'offrant pas les mêmes types d'interaction aux sujets. Ce qui devrait nous renseigner à la fois sur ces différentes situations et sur les modes d'appréhension de ces situations par les sujets, afin de savoir si certaines peuvent être rapprochées (considérées comme « proches » dans le mode d'interaction et le type d'expérience perceptive qu'elles co-construisent avec le sujet).

⁴⁹ Ceci en écho aux différents plans de partage de la référence évoqués dans la partie « positionnement en sciences du langage » (p.36).

⁵⁰ Les notions de contexte et de situation seront discutées dans le chapitre 2.

Enfin, coupler cette préoccupation pour les processus perceptifs globaux, descendants, à des recherches en linguistique constitue un autre enjeu majeur. Se distinguent deux cas où langage et langue⁵¹ sont une préoccupation des psychologues :

- 1) soit le langage est l'objet d'étude : c'est la fonction cognitive langagière qui est étudiée pour elle-même, ce qui est l'objet principal de la psycholinguistique « classique » ;
- 2) soit la langue est l'outil qui permet d'accéder à ce qui est étudié. Ce sont des recherches qui, si elles utilisent la langue comme un moyen d'accès à la compréhension de processus psychologiques tels que la mémoire, la perception, le raisonnement, le langage⁵², ont des présupposés théoriques centrés en priorité en psychologie expérimentale dite cognitive et qui n'ont pas théorisé l'outil utilisé. Elles reposent sur une théorie implicite de la langue comme reflet –du monde, et/ou – de la pensée des sujets (Dubois, 1983), reprenant ici l'hypothèse de transparence référentielle dans laquelle la langue est envisagée comme nomenclature, et les mots (les noms) comme des *veridical labels* (voir à ce sujet, dans le domaine de l'olfaction, Dubois et Rouby, 2002).

Les conséquences de ces approches sont de deux ordres :

- En psycholinguistique, il y a encore focalisation sur le sommet, le « top » des processus « top down ». Le langage est étudié comme traitement symbolique, comme faculté mentale centrale sans qu'aucun lien ne soit conservé, ni avec l'expérience du monde sensible, ni avec les pratiques culturelles et sociales qui, nous en faisons l'hypothèse, participent toutes à la construction et du discours et de l'expérience.
- Il n'est pas question ici de pratiques langagières et discursives⁵³ (puisqu'il n'y a pas de théorie explicite de la langue) mais d'une langue miroir, permettant l'accès aux choses du monde via des procédés de référenciation transparents⁵⁴.

Or, il nous semble justement que c'est ce couplage, entre processus cognitifs descendants et pratiques discursives, qui amène des questionnements productifs en suscitant des « re-questionnements » de part et d'autre : quelle est la place de la langue et du discours dans les études en psychologie cognitive et en psycholinguistique ? Que peut-on inférer du

⁵¹ Beaucoup plus rarement les discours.

⁵² pour la psycholinguistique le langage est l'objet d'étude, la langue l'outil.

⁵³ On remarque également que la psychologie s'intéresse à la compréhension de textes mais non aux discours.

⁵⁴ Nous verrons dans le chapitre 2, qu'il existe en linguistique une théorie explicite de cette transparence référentielle, appelée sémantique référentielle (cf., parmi d'autres, Kleiber 1997).

fonctionnement linguistique décrit par les études linguistiques sur le fonctionnement cognitif humain ?

La mise à contribution des connaissances et des méthodologies utilisées en linguistique devrait de plus permettre une réflexion « méta »-méthodologique sur la construction de protocoles expérimentaux en psychologie cognitive. D'une part, la prise en compte de l'épaisseur de la langue et le travail réalisé par tous les linguistes intéressés par les situations communicatives (que ce soit les sociolinguistes ou les interactionnistes) constituent un apport considérable pour faire avancer les réflexions sur la manière de questionner les sujets dans une expérience. Une méthodologie « co-construite », confrontant les savoirs faire en linguistique et en psychologie cognitive, doit ainsi apporter des éléments de connaissance, de réflexion et des recommandations quant aux consignes verbales utilisées dans les expériences⁵⁵. De plus, lorsque les données recueillies dans ces expériences sont langagières, la prise en considération des connaissances et méthodes d'analyse linguistiques peut guider le choix des observables et des plans linguistiques d'analyse à privilégier.

Ceci nous amène aux enjeux de cette thèse dans une perspective dite des sciences cognitives. On utilisera tantôt le terme de « sciences cognitives » tantôt celui de « recherches cognitives » empruntant cette dernière expression à F. Rastier (1991). Celui-ci, remarquant la non homogénéité et non unicité de l'objet d'étude des sciences cognitives (aussi divers que les domaines scientifiques qui se rassemblent sous cette appellation), se refuse à leur donner le statut de sciences et préfère donc l'expression recherches cognitives, qui met davantage l'accent sur les processus (cognitifs) étudiés (que sur un objet). D'un autre côté, Le Ny (1989) utilise, lui, science cognitive au singulier et non au pluriel, revendiquant la constitution d'une science de la cognition, avec comme objectif, à terme, de proposer une science unifiée.

3. Enjeux en sciences cognitives

C'est une contribution à la compréhension des processus de co-construction des représentations cognitives et langagières construites à propos d'un objet sensible complexe que nous souhaitons proposer. Et ainsi, participer aux débats sur cette question en sciences cognitives et à la manière d'envisager les problèmes (et d'essayer de les résoudre) en tentant de mettre en relation les connaissances et les méthodologies productives dans deux domaines

⁵⁵ A propos des consignes dans les expériences de psycholinguistique, voir Dubois, 1996, et sur la fabrication du terrain par le linguiste, cf. Mondada, 1998.

de recherches connexes que sont la psychologie et la linguistique. Il s'agit, au travers d'un questionnement appliqué, de mettre en œuvre et d'étudier la construction et l'émergence d'une science de la cognition à travers la mise en perspective, en dialogue et en interaction de deux disciplines que sont la psychologie cognitive et la linguistique.

Il faut remarquer en préalable que ces deux disciplines, bien que ne partageant pas les mêmes objets d'étude, ni le plus souvent, les mêmes outils méthodologiques, ont en commun un « outillage » conceptuel plus ou moins implicitement partagé, ce qui amène parfois à des limites. Par exemple, la représentation n'a pas du tout la même signification selon qu'elle est utilisée en psychologie cognitive, en philosophie, en sciences sociales ou en sciences du langage (de même pour le concept en terminologie et en psychologie). Aussi, ce travail nécessite d'identifier un certain nombre de concepts, de les définir et de les discuter dans les cadres posés par les trois champs disciplinaires convoqués, afin de choisir lesquels sont à même de permettre un dialogue intéressant et productif (cf. Chapitre 2).

Cette thèse consiste donc en la mise à contribution réflexive de différents champs de connaissances, de compétences et de méthodologies qui vont être reconfigurés par l'objet d'étude et qui vont également configurer cet objet (pour une réflexion sur la pluridisciplinarité, voir Dubois, 2007).

Il y a cependant parfois obligation de discrétiser les différents pôles afin de commencer par adopter un point de vue avec les cadrages théoriques possibles qu'il implique ainsi que les outillages méthodologiques qu'il convoque. De plus, les différentes disciplines existantes qui s'intéressent à ces questions le font chacune depuis un point de vue, une place particulière, utilisant des outils théoriques et méthodologiques particuliers, qui nécessitent ou en tout cas conditionnent ce « découpage ». Découpage qui perd un peu de son sens dès lors qu'on s'attache à considérer les articulations et les modes de co-constructions, c'est-à-dire finalement l'émergence et la construction dynamique en tant que processus.

Les enjeux que nous évoquons dans cette partie sont donc, d'une part, une recomposition de ceux déjà évoqués dans les deux parties précédentes. D'autre part, via la confrontation de la linguistique et de la psychologie émergent d'autres questionnements fondamentaux :

- Il nous faut proposer une théorie psychologique en mesure d'explicitier les procédés par lesquels les individus construisent leur perception du monde, organisent cette perception en mémoire pour pouvoir la réutiliser ensuite comme un filtre aidant à l'interprétation de nouvelles scènes du monde (processus de catégorisation) ;

- Il nous faut également construire une théorie linguistique adéquate à même de rendre compte des phénomènes de discours ;
- Enfin, ce sont des éléments d'une théorie psycholinguistique cognitive conjuguant les deux théories précédentes qui doivent contribuer à l'explicitation des liens entre discours, perception et structuration des représentations cognitives en mémoire.

La question de l'articulation entre discours, perception et cognition est à double niveau.

1) A un niveau macro, elle problématise l'articulation de disciplines connexes que sont la linguistique, la psychologie cognitive et leur contribution aux sciences cognitives.

2) A un niveau plus « local », elle traite de l'articulation des phénomènes étudiés dans un contexte précis (celui posé par le partenaire industriel). Il en résulte le besoin de définir les relations entre les disciplines mais aussi entre les différents concepts et objets d'étude des disciplines convoquées, relations que nous avons déjà évoquées dans les parties précédentes (sujet/locuteur/usager ; discours/langue/mot ; représentation/information/connaissance(s) ; sujet/objet ; langage/perception/cognition). La littérature des sciences cognitives foisonne de schématisations (et autres modélisations) tentant de représenter différentes conceptions des articulations entre disciplines ou autres objets d'étude. Ainsi, elle s'est réappropriée une schématisation des plus anciennes, la triade sémiotique⁵⁶, qui met en scène les relations entre mots, choses et concepts, et qui peut se décliner. Nous en traçons un inventaire (non exhaustif) dans le chapitre 2 et nous l'utilisons comme fil conducteur de notre parcours de spécification et d'explicitation des cadres théoriques dans lesquels peut s'inscrire ce travail.

L'intérêt d'une telle démarche pluridisciplinaire est pluriel. À travers la recherche d'indices linguistiques rendant compte de l'activité perceptive et cognitive humaine, et donc l'explicitation des relations, nous approfondissons chacun des trois domaines principaux (en relation) à l'intersection desquels se situe ce travail. Nous pouvons ainsi prétendre à une meilleure connaissance du système linguistique d'une langue donnée et apporter une contribution à la compréhension des phénomènes de perception des sujets/usagers/locuteurs et plus généralement de la cognition humaine.

⁵⁶ Discutée dans une perspective historicisée par Rastier, 1990 et 1991.

Afin de questionner les relations sujet / objet, nous nous focalisons un instant sur l'objet⁵⁷. En effet, il nous semble productif de « repartir » de l'objet (qui constitue la question initiale du partenaire industriel) et nous proposons dans le paragraphe suivant une réflexion autour de sa définition.

Le TLFi⁵⁸ propose pour « objet » plusieurs définitions, la première ayant tout particulièrement attiré notre attention : « tout ce qui, animé ou inanimé, affecte les sens, principalement la vue ».

Ainsi le terme d'objet est choisi pour traduire l'habitable dans une problématisation théorique : nous nous intéressons à cet habitacle pour justement comprendre en quoi il affecte les sens, la vue étant le sens qui est privilégié dans notre étude. Cependant plusieurs remarques sont à noter par rapport à cette première définition d'objet :

1 - Ici l'objet n'est pas distingué entre naturel ou artefact mais animé et inanimé (à savoir que dans les inanimés on retrouve entre autres les artéfacts), et c'est l'objet dans son ensemble qui affecte les sens.

2 – La vue est privilégiée dans cette définition, avec comme conséquence implicite qu'un objet est de façon primordiale visuel, *i.e.* qu'il comporte des caractéristiques à même d'affecter notre sens de la vue. Le biais visuel propre à notre culture occidentale transparait à nouveau ici⁵⁹ (comme dans une quantité innombrable d'autres documents et dans toute la tradition scientifique).

3 – Enfin l'objet affecte les sens, il a/est donc un effet sur les sujets.

Cette brève introduction de l'objet via une des définitions qu'en donne le TLFi nous fait soulever différents questionnements au cœur du travail de thèse présenté : l'hypothèse de la vue comme accès perceptif privilégié aux objets est-elle si inébranlable ? Si un objet affecte les sens, en quoi l'effet sur la vue va-t-il être totalement indépendant de l'effet sur d'autres systèmes perceptifs ? Doit-on considérer des systèmes perceptifs séparés ?

Enfin, quel est le statut cognitif d'un objet ? Est-il unique ? L'objet est-il une entité autonome ne se définissant que par ses qualités propres ou, affectant nos sens, ne peut-il se définir que dans les rapports entretenus avec les sujets percevant ?

⁵⁷ Et rendons compte ainsi de l'obligation de se fixer sur l'un des pôles de la relation comme nous l'avons évoqué précédemment.

⁵⁸ Trésor de la Langue Française Informatisé (disponible sur <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).

⁵⁹ Nous renvoyons ici au chapitre 2, dans le paragraphe consacré au biais visuel faisant état des critiques portées notamment par Sicard, 1998 ainsi que Haroche et Vigarello, 2004 qui insistent tous sur le caractère culturel de cette prédominance du visuel.

Une autre définition du TLFi fait écho à ces dernières interrogations. L'objet y est défini comme une « chose solide, maniable, généralement fabriquée, une et indépendante, ayant une identité propre, qui relève de la perception extérieure, appartient à l'expérience courante et répond à une certaine destination. »

C'est bien cette fois-ci de l'artefact dont il s'agit. La notion *d'indépendance*, d'autonomie et *d'identité propre* est ici constitutive de l'objet. Le fait qu'il soit fait mention de *perception extérieure* renforce encore cette identité propre : c'est en extériorité au sujet que l'objet est défini. Enfin il est fait mention *d'expérience courante*, l'objet étant une entité du quotidien vécue, expérimentée.

Nous allons employer le terme d'objet pour parler de façon plus générale de l'habitacle automobile et/ou des éléments qui le composent, ainsi que des artefacts auxquels les sujets, locuteurs, usagers de notre recherche seront confrontés.

Une troisième définition de l'objet, dans le champ philosophique, nous intéresse également. Il est alors « ce qui a une existence en soi, indépendante de la connaissance ou de l'idée que peut en avoir l'être pensant ». Ici la question de l'indépendance est encore omniprésente. Nous qualifierons alors d'objet tout phénomène manifestant une existence en soi, une autonomie par rapport au sujet pensant, parlant et percevant.

Dans l'ensemble de ces définitions, l'objet se définit par rapport au sujet. La question reste de déterminer s'il y a autonomie, indépendance entre objet et sujet, ou si comme le suggère la première définition (et notre hypothèse), l'objet en affectant les sens du sujet, ne peut se définir que dans les rapports et les interactions qu'il entretient avec lui. Au travers de cette question, s'affrontent deux conceptions philosophiques, le réalisme et l'idéalisme :

- Le monde des objets a-t-il une existence propre, existe-t-il hors de notre relation à ce monde ?
- Ou bien au contraire, n'est-il qu'une projection de notre « monde intérieur » ?

Au-delà de ce débat, il nous semble important de retenir l'idée d'une co-construction du sujet et de l'objet dans les interactions et les pratiques⁶⁰. En nous centrant toujours sur les processus et les relations davantage que sur des entités prédéfinies, des « objets », il devient plus approprié de parler de processus de subjectivation et d'objectivation, rendant compte d'un

⁶⁰ Nous développons dans le chapitre 2 les réflexions amenées par certains philosophes (Baudrillard 1968, De Certeau, 1980), anthropologues (Warnier, 1999b, Conein et al., 1993) et psychologues (Gibson, 1979) sur les relations entre sujet et objet.

rapport étroit, incorporé du sujet à un objet vs de sa mise à distance. Ces processus (à l'instar de deux pôles : objet / sujet) ne peuvent pas être binaires mais instaurent l'idée d'un continuum (allant du moins objectivé au plus objectivé par exemple).

Du point de vue de l'objet, la thèse doit également donner les moyens (conceptuels, méthodologiques et pratiques) de mieux connaître le statut cognitif d'un objet complexe, de ses différentes parties⁶¹, et de ses propriétés.

Nous espérons ainsi être en mesure de spécifier et d'identifier les objets (ici acception large englobant objet/artefact et ses propriétés) traités et connaître parmi les propriétés des objets, lesquelles sont plus ou moins détachées de l'objet/du support et considérées comme autonomes, et lesquelles ne peuvent être envisagées que rattachées à l'objet, ou/et en interaction avec d'autres et comment. Nous cherchons à spécifier ce degré d'autonomie pour déterminer ce qui finalement pourra être caractérisé sensoriellement (de manière analytique) et ce qui ne peut qu'être jugé globalement. Au-delà de cette préoccupation inhérente à la problématique de la thèse, il s'ensuit une approche alternative et originale, nécessairement en amont d'une recherche qu'on ne peut aborder de manière analytique⁶² si on veut respecter l'objet défini dans sa globalité, qui vise à caractériser premièrement l'objet de recherche avant d'envisager la manière de résoudre le problème posé.

Enfin, nous souhaitons comprendre l'évolution du statut de l'objet selon le mode de représentation matérielle choisie et d'interaction du sujet avec le support. Nous voulons tester différents types de présentations matérielles de l'objet afin de tester leur validité respective dans notre cadre d'étude. Trois enjeux liés au choix des matérialités utilisées dans des protocoles expérimentaux sont distingués :

- D'une part, il s'agit de répondre à une « question de l'entreprise » : PSA veut savoir quelle utilité peuvent avoir des dispositifs de simulation visuelle de voitures par rapport aux « vraies » voitures dans l'étude de la compréhension des processus d'évaluation visuelle des habitacles automobiles (et dans l'évaluation elle-même).
- D'autre part, cela pose de façon générale et théorique la « question des simulateurs » . C'est-à-dire quelle est la validité écologique des simulateurs utilisés pour simuler de

⁶¹ Ou d'un espace complexe composé de différents objets.

⁶² Cependant, dans notre approche, il s'agit d'un mouvement qui part du global pour aller vers l'analytique, mais dont l'objectif final appliqué, dicté par les besoins de l'industriel, reste analytique.

multiples environnements dans la recherche sur la sécurité routière par exemple (simulateurs INRETS), dans l'aviation. Ceci implique un travail de réflexion générale autour de la recherche de validité écologique dans la construction et/ou la préparation du matériel expérimental, déjà évoqué dans la partie « positionnement en psychologie cognitive » (p.45) et qui sera développé dans le chapitre 2.

- Enfin, disposer de différents types de matérialité de l'objet étudié devrait nous permettre de proposer des expériences perceptives différentes⁶³. Nous pourrions alors recueillir des informations sur le statut (*a priori* donc) différent des modes de construction de l'objectivité selon la matérialité de cet objet et l'expérience perceptive en découlant⁶⁴.

Il s'agit de mettre en place une méthode comparative entre plusieurs corpus en rejetant l'hypothèse référentialiste, objectiviste. A une chose, un objet, une propriété ne correspond pas un mot et un seul. Les indices de la co-construction de l'expérience et du jugement sensible en discours ne peuvent émerger que dans la comparaison entre plusieurs discours à propos de plusieurs expériences sensibles.

Ainsi nous travaillerons divers types de matérialité *i.e.* des objets « virtuels » (images 2D, 3D), des objets réels hors contexte « naturel ». Et à ces différents types de matérialité de l'objet, nous mettrons en parallèle différents types de situation de recueil de données verbales, de discours du sensible. Là encore ce panel méthodologique devra nous permettre de mieux comprendre dans sa globalité les rapports du locuteur à sa perception du monde via ses activités langagières et cognitives.

Les enjeux méthodologiques transversaux se situent ainsi sur deux plans puisqu'il s'agit :

- d'apporter des éléments de réponse à une problématique précise d'une entreprise ;
- de contribuer à l'élaboration d'une méthodologie psycholinguistique permettant l'analyse de discours du sensible.

⁶³ Bien que ce soit l'objectif diamétralement opposé que visent les concepteurs de ces simulateurs, qui tendent à atteindre le degré de « réalisme » le plus haut.

⁶⁴ Pour une plus ample discussion autour de la construction d'une objectivité dans des mondes réels et « virtuels », voir chapitre 2.

Dans les deux perspectives, il nous faut insister sur l'importance pour nous de caractériser le statut de l'objet étudié⁶⁵, et la validité du questionnement, du matériel, du recueil des données, des analyses et des résultats.

Les réflexions sur la construction et l'élaboration de méthodologies « écologiquement valides » sont à la fois partie intégrante des objectifs « applicatifs » mais elles sont aussi à considérer à un niveau méta, théorique. En effet, cette thèse a aussi pour objectif de faire émerger (et ne peut se construire qu'à travers) une réflexion méta sur les méthodologies à mettre en œuvre, tant au niveau de la constitution des enquêtes, protocoles, terrains, qu'au niveau du recueil et de l'analyse de données. C'est-à-dire que les « avancées » méthodologiques doivent permettre de faire des préconisations pour de nouveaux protocoles chez PSA (et plus généralement en Linguistique Appliquée), mais également pour tout questionnement académique de ce type. De plus les questionnements et les moyens méthodologiques découverts et consolidés sont autant de moyens de requestionner l'objet théorique.

Nous voulons encore une fois insister sur l'importance de ne pas segmenter les champs disciplinaires convoqués. La pluridisciplinarité ici expérimentée permet à la fois de rendre compte du dialogue possible entre différents champs, et de rendre compte de la productivité même d'une telle mise en dialogue. D'autant qu'elle est obligatoire pour ce type de problématique et qu'elle est très bien mise en valeur par les questionnements méthodologiques. Ainsi le questionnement sur le couple sujet / objet concerne (différemment certes) linguistique et psychologie. Et c'est au travers de la mise en œuvre de méthodologies adéquates que la pertinence de ce distinguo sujet/objet sera évaluée et que nous pourrons savoir si notre protocole amène à une mise à distance, une subjectivation maximale.

Remarquons ici encore le caractère transversal de la méthodologie qui reprend des aspects spécifiques à chacun des domaines qui nous intéressent mais qui reste très similaire. Cette méthodologie est holistique, tentant d'aller du global au spécifique, et, par un mouvement orthogonal, de l'individuel au collectif. Elle participe au renouvellement du questionnement méthodologique en sciences cognitives. Précisons ici qu'au travers de cette appellation de sciences cognitives, nous nous référons à une approche cognitive et située (à différencier du paradigme cognitiviste très présent en sciences cognitives et duquel nous sommes éloignée) dans un contexte social, culturel. L'individu y est considéré comme être psychologique et social qui se construit en permanence, par l'expérience et la culture dans

⁶⁵ C'est à dire le mode de relation et d'interaction entre le sujet et l'objet alors construit dans l'expérience et dans sa mise en discours.

lesquelles il est immergé, des représentations sensibles individuelles et des connaissances sociales culturelles collectives et partagées.

L'enjeu majeur de cette thèse, dans une perspective cognitive, est de proposer une recherche à proprement parler pluridisciplinaire où s'entremêlent objets (artefacts physiques ou ayant une matérialité et non conceptuels uniquement), thématiques étudiées, méthodes de recueil et d'analyse pour obtenir de plus amples informations sur les rapports entre un individu cognitif et culturel et un objet complexe, artefactuel, lui aussi culturel.

Ce que nous proposons est un cheminement, un protocole qui fait le pari de la productivité d'une démarche holistique allant du macroscopique au microscopique. Ici l'économie se fait grâce au temps passé à circonscrire, à caractériser un domaine laissé « global » au départ. On choisit donc de « perdre du temps » en amont de la recherche à proprement dite en balayant de façon très large le champ d'étude pour ensuite à ne pas multiplier les expérimentations ou proposer des conclusions qui soient inadéquates par rapport au problème posé.

La partie suivante reprend les points essentiels développés précédemment et fait ainsi émerger la problématique générale de la thèse.

4. Problématique générale

L'approche adoptée s'inscrit donc dans les problématiques des **sciences cognitives** contemporaines (Varela 1993, Vergnaud 1991, Dubois 2000, Tiberghien 2007). Ce choix de problématique implique pour nous :

- Que les pratiques langagières soient envisagées comme actes de communication et de production de signification dynamiques visant à l'expression du rapport individuel du sujet au monde et aux autres locuteurs ainsi qu'à l'élaboration de connaissances collectives partagées à l'aide des ressources linguistiques disponibles en langue.

- Deuxièmement, que les activités perceptives soient envisagées comme un processus d'adaptation, les constructions cognitives résultant de l'expérience et plus particulièrement, en ce qui nous concerne, de l'expérience sensible à la fois multi-modale et plus spécifiquement visuelle. Ces représentations ne sont pas computationnelles comme dans les modèles proposés par le courant cognitiviste (cf.

Putnam pour le modèle dont il a été à l'initiative et qu'il critique dans son ouvrage de 1988). Elles sont à la fois individuelles, spécifiques de l'expérience individuelle de chacun, et collectives dans la mesure où cette expérience intervient nécessairement dans des pratiques socialisées. Notre approche se positionne donc dans la perspective d'une cognition située, en opposition aux premières problématiques cognitives davantage intéressées par les propriétés formelles des systèmes cognitifs.

- Enfin que l'approche soit pluri- et transdisciplinaire, couplant, sur la question des constructions cognitives relatives à la sensorialité, les connaissances relatives à la structure catégorielle des concepts, qui concernent donc la psychologie, et les modes de représentation en langue partagés par les locuteurs relevant principalement ici de la linguistique. Cependant, il est évident que d'autres disciplines sont aussi concernées par ces problématiques, comme l'anthropologie, la sociologie ou l'épistémologie, et nous serons amenée à y faire appel au cours de ce travail.

Remarquons que les paradigmes actuels en sciences cognitives ne se situent pas tous dans ce cadre théorique de « linguistique cognitive située ». De plus, une approche plus classique en sciences cognitives placerait au premier plan les activités perceptives et en second les pratiques langagières, lorsque nous faisons le choix inverse.

Notre contribution participe à l'élaboration d'une linguistique cognitive, qui présuppose l'existence de liens forts entre les expressions en discours (à partir des possibles disponibles en langue) et les constructions cognitives ou représentations en mémoire inobservables (psychologie), relativement à un même objet du monde (ici l'habitable et ses composants). La description et l'évaluation en discours des objets du monde que les sujets expérimentent ou ont expérimenté perceptivement contribuent à la construction des représentations cognitives en mémoire à propos de ces objets. Aussi, pour connaître ces représentations inobservables, l'expression en discours est envisagée comme moyen d'accès privilégié. Notre point de départ est donc de recueillir des discours sur l'habitable.

C - Plan de l'ouvrage

de l'automobile au discours et du discours à l'automobile

1. La problématique sensorielle « classique »

Fort d'une grande expérience de constructeur automobile, PSA possède un savoir et savoir-faire très important centré sur l'objet fabriqué -la voiture- et les matériaux qui le constituent. Par définition, l'artefact est un objet, produit issu de l'art ou de l'industrie, réalisé par l'homme et s'opposant à l'objet dit « naturel ». Depuis une dizaine d'années, les recherches en analyse sensorielle, développées dans le domaine alimentaire dans la seconde partie du XX^e siècle, ont fait leur apparition dans les industries non alimentaires telles que PSA. Elles se sont développées en réponse à des questions de plus en plus nombreuses des fabricants et des services de marketing cherchant à comprendre comment (et combien) les propriétés sensorielles des objets fabriqués influencent les préférences et les choix des usagers, avec pour objectif de proposer de nouveaux produits plus adaptés « sensoriellement » aux usagers et donc susceptibles de leur plaire davantage.

Les services d'analyse sensorielle ont ainsi pour principale mission de mettre en évidence de manière « objective » les caractéristiques sensorielles de produits existants ou de nouveaux produits. Ces dernières sont évaluées par les panels experts (des sujets recrutés et entraînés, considérés en quelque sorte comme des instruments de mesure du sensible), au moyen de différentes méthodes d'évaluation sensorielle telles que les profils sensoriels ou la cartographie des préférences (cf. par exemple Giboreau et Body, 2007, Le Calvé *et al.*, 2001). Ces méthodes consistent à faire tout d'abord émerger, face à un espace de produits donné – des tissus de siège par exemple– et par rapport à une modalité sensible prédéterminée – modalité tactile– selon le problème à résoudre, les dimensions sensorielles (doux/rêche, souple/raide, moelleux/dur, lisse/rugueux...) qui les caractérisent, par un panel d'experts entraînés aidés en cela par un animateur (*panel leader*) dont la tâche principale est de guider et de faire parvenir au consensus le groupe d'experts.

Une fois le consensus établi, ces dimensions prennent la forme de *descripteurs de l'espace produit*, et chacun des membres du panel devra donner une mesure (à l'aide d'échelles de notation le plus souvent), pour chaque produit, soit de la présence ou non du descripteur, soit de son intensité. Pour une revue des méthodologies utilisées par l'analyse sensorielle, nous renvoyons au traité d'évaluation sensorielle (2001), sous la direction de Urdapilleta, Roussel, Nicolas & Huon de Kermadeck.

2. De l'analyse sensorielle à la sémantique cognitive

Cette description des méthodologies sensorielles permet dès à présent de mettre l'accent sur les points de convergence et de divergence entre l'analyse sensorielle et la problématique que nous souhaitons dégager dans ce travail.

A l'instar du programme de recherche dans lequel cette thèse s'inscrit, l'analyse sensorielle fait appel aux compétences linguistiques, perceptives et conceptuelles de groupes d'individus, mais elle le fait pour caractériser sensoriellement tel ou tel produit (réactualisant la triade sémiotique).

Le point de rencontre se situe donc dans la mise en relation entre langue, cognition et perception. Cependant l'objectif et les moyens choisis pour y parvenir diffèrent :

- là où l'analyse sensorielle se fixe comme but de décrire le plus précisément possible les caractéristiques sensorielles de l'objet, nous cherchons à comprendre les processus mis en oeuvre par les individus, sujets, pour construire leur rapport sensible au monde et, ce faisant, aux objets du monde.
- L'analyse sensorielle utilise la langue comme moyen transparent de construire des unités de mesure des propriétés sensorielles. En effet, l'hypothèse de transparence référentielle est totalement implicite dans l'approche de l'évaluation sensorielle (elle y est construite comme ontologie). À un descripteur (un mot – le plus souvent un adjectif) correspond une propriété, une caractéristique sensible. Nous considérons que ce sont les ressources linguistiques disponibles en langue et ce qu'en font les individus qui vont nous donner des indices de leur rapport sensible au monde.

Nous pouvons schématiser de la manière suivante les deux approches :

- L'analyse sensorielle adopte une démarche analytique, dans la tradition psychophysique. A savoir que les observations faites ici pour l'analyse sensorielle sont à mettre en parallèle avec celles que nous faisons à propos des approches psychophysiques de la perception pour ce qui est des propriétés des objets sensibles, et psycholinguistiques classiques (lexicales) pour ce qui est des raccourcis entre mots (noms-adjectifs) et choses.

L'analyse sensorielle s'intéresse aux OBJETS du monde, les individus (du panel) étant un moyen, un instrument pour les caractériser. Il est alors question d'évaluation subjective (par le sujet) des propriétés de l'objet (cette subjectivation de l'objet étant posée comme objective).

- La question qui nous est posée est différente : il s'agit de comprendre ce qui structure visuellement l'évaluation par les usagers de l'habitacle automobile. Les SUJETS sont donc « en première ligne ». Ce qui nous intéresse ce sont les relations entretenues entre le sujet et l'habitacle (et les objets de l'habitacle). Et les propriétés des objets ne sont pas envisagées (*a priori*) pour elles-mêmes mais comme indices des objets, indices en permettant l'évaluation. On peut ici parler d'« objectivation du subjectif ».

C'est donc une approche différente mais complémentaire à celle de l'analyse sensorielle qui peut répondre à cette question. Une approche qui met en relation l'habitacle et les usagers en tant qu'individus sensibles, construisant leur relation à l'habitacle à travers l'expérience perceptive de ses propriétés sensorielles mais également à travers leurs pratiques culturelles, langagières et leurs connaissances.

C'est véritablement un laboratoire « grandeur nature », dans lequel construire et mettre à l'épreuve notre positionnement théorique. Par ailleurs, ce positionnement théorique intéresse l'industrie car il offre un renouvellement du questionnement sur les rapports entre sensorialités et usagers en décalage avec celui proposé par l'analyse sensorielle et ses méthodologies (et également différent de celui proposé par des approches dites qualitatives, de type marketing).

Il est intéressant de remarquer que ce travail de thèse CIFRE s'organise d'une manière peu habituelle pour les sciences humaines : au lieu de partir d'une question théorique à valider par une expérience, nous avons dû répondre à une problématique appliquée, la traduire en question empirique (respectivement première et seconde partie de ce présent chapitre), pour procéder ensuite à un cadrage théorique et méthodologique pour appréhender cette question (respectivement chapitres 2 et 3 suivants).

En effet, partant de la question industrielle qui nous a été posée et de ses caractéristiques (incluant la globalité de la perception, l'aspect multisensoriel, la nécessité de se centrer sur les relations entre les humains et leur environnement), quels sont les outils théoriques et méthodologiques qu'offrent la linguistique et la psychologie ? Quels sont également les outils à disposition des industriels ? Pourquoi y a-t-il des impasses ? Quels sont les moyens à disposition en linguistique et en psychologie qui permettent de contourner ces obstacles ?

Ici, notre travail s'inscrit dans un changement de point de vue épistémologique, ne considérant pas *a priori* que nous avons les outils conceptuels et méthodologiques adaptés pour répondre à la problématique posée. Au contraire, il s'agit justement de travailler à la construction d'outils à la fois conceptuels et méthodologiques.

Notre recherche se fait sur plusieurs plans (que ce soit du point de vue académique ou applicatif) avec pour objectifs :

- d'apporter des résultats ;
- de proposer des outils de construction et d'analyse des données (outils transférables à d'autres objets) ;
- sur le plan épistémologique : de contribuer à la mise en place d'une certaine posture en sciences cognitives, posture qui peut être qualifiée de constructiviste.

Cette posture nous semble être en cohérence avec les cadres épistémologiques et théoriques pressentis. En effet, nous considérons les relations entre discours, langue et cognition comme relations de co-construction dynamique et ce travail de thèse tente de construire et de co-construire une méthodologie, des connaissances et des outils.

Chapitre 2 :

Relations entre Langue, Perception et Cognition

Introduction

Nous avons présenté dans le chapitre précédent, la question posée par notre partenaire industriel et sa traduction en problématique de recherche, à savoir l'étude des relations entre l'expérience sensible visuelle d'un objet du monde (l'habitacle automobile), les constructions cognitives qui sous-tendent et qui s'élaborent au fil de cette expérience, et la manière dont les individus expriment et construisent en discours leur expérience et leur évaluation. Ainsi, dit autrement et de manière plus générale, il s'agit de contribuer, à travers un questionnement de « terrain », à l'explicitation des liens et des dynamiques articulant signes linguistiques, représentations et objets du monde¹.

Afin de décrire plus précisément notre objet d'étude dans les cadres conceptuels nécessaires à la prise en charge de son questionnement, nous présentons dans ce chapitre les positionnements théoriques élaborés en sciences du langage et en sciences cognitives qui ont depuis longtemps traités de ces relations². Étudier des relations entre différentes entités relevant de différents champs et donc appréhendées par différents concepts scientifiques³, nous oblige *i*) à définir précisément ces entités et leur dépendance aux différents champs qui les constituent, avant de *ii*) préciser les relations qu'elles entretiennent entre elles ainsi que la dynamique de ces relations. Pour organiser et linéariser notre parcours de l'analyse de ces différentes entités, nous partirons de la triade sémiotique (voir page suivante), héritée d'Aristote et ayant fait l'objet de multiples reformulations jusqu'à nos jours. Elle permet une première mise en relation de la langue, de la perception et de la cognition à travers la proposition d'une articulation entre signes, concepts et objets du monde⁴.

¹ Ou dans un plan orthogonal entre langue, cognition, perception et ontologie.

² Les points de cadrage théoriques concerneront principalement les domaines disciplinaires majeurs convoqués dans cette thèse tels que les sciences du langage, la psychologie cognitive et les sciences cognitives. Mais nous nous permettrons, d'y apporter quelques précisions (*incursions* ou *excursions*) provenant de problématiques et de domaines de recherches voisins, comme l'ergonomie, l'anthropologie ou d'autres sciences sociales, lorsqu'elles seront nécessaires à notre argumentation.

³ Qui plus est diversement définis et travaillés dans les différents champs disciplinaires convoqués.

⁴ Une première mise en garde est nécessaire à propos du parallèle entre langue/signes, perception/objets du monde, et cognition/concepts auquel pourrait être réduite la phrase précédente. Cela ne signifie pas que les premiers (langue, cognition, perception,) se réduisent aux seconds (signes, concepts et objets du monde) ou sont

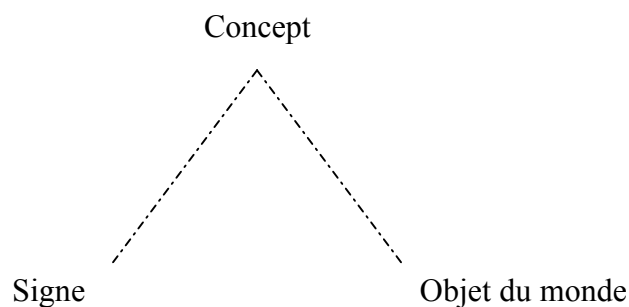


Figure 1 : La triade sémiotique

En effet celle-ci, dans ses multiples interprétations et critiques (depuis Aristote et jusqu'à nos jours⁵), pose trois entités, représentées par ses trois sommets, renvoyant au signe, au concept et aux objets du monde, et convoquant respectivement différentes conceptualisations en linguistique, en psychologie et en sciences de la nature. La section A de ce chapitre est donc consacrée successivement à la caractérisation :

- du sommet « signe » que l'on peut dégager des recherches et théorisations travaillées en linguistique (A.1.) ;
- du sommet « concept » travaillé par les sciences cognitives et plus spécifiquement la psychologie cognitive (A.2.) ;
- et du sommet « objet du monde » pris en charge par les sciences de la nature (A.3.).

Nous envisageons ensuite dans la section B la mise en relation entre ces différentes entités ainsi que la dynamique de ces relations, matérialisées dans le schéma par les arêtes du triangle. Ce qui nous permet dans une troisième section (C.) de proposer notre propre formulation de la triade sémiotique et dans le même temps d'exposer les hypothèses générales que nous souhaitons mettre à l'épreuve dans notre recherche.

A - La triade sémiotique : d'Aristote à la Cognition située

Il s'agit dans cette section de rapporter quelques éléments de discussion historicisés et problématisés de chacun des sommets de la triade afin de déterminer la conception de chaque sommet la plus adéquate, la plus à même de rendre compte, de construire et de travailler notre problématique. En effet, partant du présupposé que les pratiques langagières contribuent

à même de les définir mais seulement que c'est dans cette perspective que les relations entre langue, perception et cognition ont été considérées en sciences cognitives.

⁵ Pour une discussion critique très détaillée, voir l'article de Rastier, 1991a), ainsi que la proposition d'« éclatement de la triade » que formule Tyvaert, 2005.

à la construction des catégories cognitives, les mots que nous utilisons dans ce manuscrit pour rendre compte du travail effectué tout au long de la thèse contribuent à construire notre objet d'étude. Il s'agit donc ici de nous situer, dans l'utilisation des mots et leur mise en discours, dans la mise en place des objets d'étude et les références théoriques qui nous intéressent en linguistique et psychologie cognitives contemporaines.

Chacun des sommets que nous allons étudier ici est pris en charge par un champ disciplinaire distinct⁶. Au sein de chaque sommet, nous allons fonctionner par opposition successive. Ainsi nous allons voir dans un premier temps, qu'il s'agit en linguistique de dessiner une évolution partant d'une conception lexicale centrée sur le mot à une conception du signe, comme entité biface comprenant un signifiant et un signifié. Que ce signe est à inscrire dans un système linguistique : ici la langue française, par opposition au langage en tant que fonction cognitive universellement partagée. Et enfin, qu'il s'agira pour nous de travailler à l'inscription et à la réalisation de ce signe en discours par le biais de pratiques langagières et discursives.

Dans une seconde partie consacrée au concept et à sa problématisation en psychologie cognitive, nous travaillerons à l'opposition entre signifié (emprunté à la linguistique saussurienne) et concept, à l'articulation entre concept et représentation, puis entre représentation et catégorie pour conclure sur les constructions cognitives.

Les « objets du monde » dont la description relève des sciences de la nature seront rapidement abordés dans la troisième partie. Il s'agira surtout de mettre en évidence le basculement d'une conception réaliste du monde construit comme ontologie à une perspective constructiviste rendant compte de l'élaboration des objets du monde (comme constructions) via (entre autres) les descriptions scientifiques qui en sont données.

1. Le signe linguistique : des mots aux discours

1.1. De la tradition aristotélicienne à la Grammaire de Port Royal : des paroles au mot

Considérant la triade sémiotique et ses multiples reformulations comme notre « fil rouge », nous nous intéressons ici aux dénominations employées au cours de l'histoire et de l'élaboration progressive de la science linguistique pour référer à son objet d'étude, diversement décliné comme étant le langage, la langue, la parole, les mots, les signes

⁶ Mais nous verrons que cette tripartition présente en soi un caractère illusoire puisque chacun des sommets renvoie à au moins un des autres sommets et que chacune des disciplines se targue, plus ou moins implicitement et plus ou moins sérieusement, d'utiliser et de travailler les autres entités en présence.

linguistiques, les discours. Les préoccupations et les réflexions sur le langage et les langues ont intéressé les penseurs et philosophes bien avant la constitution de la linguistique comme science⁷. Ainsi la version aristotélicienne de la triade met en relation *vox* avec *conceptus* et *res*.

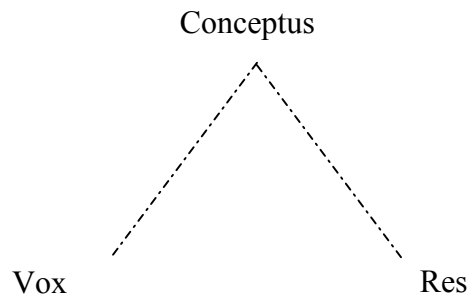


Figure 2 : la triade aristotélicienne

Une interprétation possible de cette triade est donnée par Thomas d'Aquin, directement inspiré d'Aristote : ***les paroles** se reflètent aux choses désignées moyennant les concepts.*⁸

La focalisation est alors portée sur les réalisations langagières, plurielles, et comporte implicitement la trace du locuteur (pas de parole sans locuteur). Une reformulation est ensuite opérée par les grammairiens de Port Royal, Arnauld et Nicole (1683), qui substitue à *vox-paroles* le mot, ainsi qu'aux concepts, l'idée et aux choses désignées, la chose. Il y a alors une double réduction. D'une part, le passage du pluriel au singulier contribue à évacuer un grand nombre de phénomènes inhérents à l'activité de langage dont notamment la diversité des formes ainsi que des processus linguistiques. D'autre part, Arnauld et Nicole, en faisant appel aux mots et non plus aux paroles, marquent le début d'une longue tradition référentielle au sein de laquelle la langue est considérée comme un répertoire de formes (mots), entraînant une focalisation sur le lexique. Par la suite, de nombreuses autres lectures de la triade ont été proposées, notamment par les philosophes et logiciens (par exemple Morris, Carnap, Odgen et Richards tous discutés *in* Rastier, 1991).

⁷ L'ensemble de la discussion sur la triade proposée dans ce chapitre s'appuie sur les travaux de F. Rastier (1990, 1991) qui a proposé une critique historicisée des différents développements suscités par la triade. On se réfère également aux travaux d'Auroux (1992) concernant l'histoire des théories linguistiques.

⁸ Notons encore une fois que nous nous intéressons ici à la manière dont est posé, constitué, défini le sommet « langage » de la triade. Nous reviendrons sur les autres sommets ainsi que sur les mises en relation dans les parties suivantes.

Mais la rupture majeure est celle introduite par le signe saussurien, qui a contribué à la fondation de la linguistique contemporaine, par rapport aux travaux inscrits dans la lignée de la Grammaire de Port Royal, opérant un basculement du langage à la langue.

1.2. La naissance de la linguistique contemporaine : le signe saussurien

Le signe saussurien est un signe biface, constitué d'un signifiant qui renvoie aux propriétés de structure (étudiées par la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la prosodie, l'énonciation) qui participent à la construction du sens, et d'un signifié référant aux propriétés sémantiques du signe.

Parmi les apports de Saussure à l'élaboration d'une science du langage, la définition du signe linguistique comme entité à deux faces va conduire à sortir d'une conception référentielle du langage comme répertoire de mots ayant une relation univoque avec un concept et un référent. En effet, en définissant le signe comme « une entité psychique à deux faces », « l'image acoustique [signifiant] et le concept [signifié], deux éléments intimement unis qui s'appellent l'un l'autre » (CLG, p.98-99), Saussure introduit plusieurs changements importants dans la conception des langues et de leur étude :

- 1) D'une part, poser l'existence d'un signifiant et d'un signifié questionne la définition même de ce qu'est un mot et de ce qui constitue sa clôture⁹.
- 2) D'autre part, comme le remarque Rastier, Saussure « rapatrie le signifié dans les langues, en le distinguant du concept logique ou psychologique » (1991, p.74). Nous verrons dans la section correspondante (A.2) quels liens entretient ce signifié avec les « concepts » et « représentations » en psychologie et en sciences cognitives.
- 3) Enfin, en considérant les langues comme des systèmes de signes organisés en réseaux d'opposition, et en introduisant la notion de valeur d'un signe qui ne peut être déterminée que par rapport à tout le système de signes dont il fait partie, Saussure permet de passer d'une sémantique référentielle à une sémantique différentielle (cf. Rastier, 2004), illustrant une de ses principales constatations : « dans la langue il n'y a que des différences » (CLG, p.166) .

De plus, la notion d'arbitraire du signe, qui renvoie aux différentes langues, instaure les systèmes linguistiques, comme réalités originales, imprévisibles et irréductibles à toute réalité extra-linguistique. L'arbitrarité se définit en opposition à la motivation du signe, qui elle

⁹ Nous verrons par la suite dans l'exploration des différents plans de description linguistique que la question de la clôture reste centrale, et que la notion de mot pose problème tant en phonologie, qu'en morphologie, en syntaxe et en analyse du discours. Il n'y a guère que la lexicologie (qui soit « épargnée ») pour qui le mot peut constituer une unité de description plus ou moins adéquate/pertinente.

renvoie à la possibilité partielle ou totale d'expliquer voire de justifier les langues par l'ordre naturel des choses ou de la pensée. En posant cet arbitraire, la distinction entre signe et référent est de fait bien effectuée.

Le structuralisme linguistique a ainsi permis de passer des mots aux signes bifaces, signes organisés et définis au sein d'un système dans un jeu de contrastes et d'oppositions (que l'on retrouve sur tous les plans de description linguistique).

1.3. Une étude des propriétés de systèmes symboliques tels que les langues en discours

La contribution saussurienne à l'élaboration d'une science linguistique réside également dans le fait de considérer non pas le langage mais les langues comme son objet d'étude.

Les langues sont ainsi considérées comme des systèmes symboliques parmi d'autres. Si la sémiotique a permis le développement de théories d'interprétation de systèmes symboliques dans leur globalité (cf. notamment les travaux de Barthes, 1957, Baudrillard 1968, Eco, 1999, et pour une revue Hénault, 2002), la sémantique se consacre elle à des systèmes symboliques particuliers tels que les langues (cf. Greimas, 1970).

Avec la distinction qui s'instaure entre signification et sens (distinction dont ne rend pas compte le terme anglais *meaning*, parallèlement à *language* qui signifie à la fois *langage* et *langue*), Milner (1989) tout comme Rastier (1991, p.74-75) introduisent la notion de signification comme contenu sémantique du signe linguistique et celle de sens comme se réalisant en contexte discursif. Milner distingue ainsi la signification linguistique et le sens discursif, ce qui marque ici la distinction entre une sémantique lexicale s'intéressant à la signification des mots comme formes lexicales et une sémantique discursive rendant compte du caractère dynamique des processus de construction du sens. Ainsi, si la sémantique peut être définie comme la science des significations, il semble primordial de travailler à l'élaboration d'une sémantique discursive, rendant compte de la construction du sens en discours.

La distinction entre sens et signification est différemment travaillée suivant les courants de la linguistique. Ainsi pour Guillaume, un mot a un sens mais peut avoir une infinité de significations ou effets de sens en discours¹⁰ (in Siblot, 2001). Pour distinguer sens

¹⁰ Tandis que Rastier définit la signification lexicale d'un signe comme étant hors contexte et son sens, textuel comme se réalisant en contexte, introduisant la notion d'isotopie et de texte. Il distingue même une troisième notion, celle de signifiante intertextuelle (Rastier, 2007, p.7).

et effet de sens, Guillaume utilise d'ailleurs les notions de « langue » et de « parole ». Également héritée de Saussure, la distinction en langue et parole pose la langue comme l'objet de la linguistique et la parole comme sa matière.

Ces différentes mises en contraste permettent également de travailler l'articulation entre langue et discours. Ainsi pour Achard (1993), reprenant Benveniste, la langue n'existe que mise en discours. Et on pourra prendre conscience de la différence entre langue et discours en s'intéressant à des mots qui ne sont pas des mots qui renvoient à une réalité extra linguistique mais qui organisent les phrases entre elles : les connecteurs, les pronoms anaphoriques. Un discours peut alors se définir comme l'organisation des énoncés dans des unités plus étendues que les phrases. Auquel cas un énoncé peut être apprécié soit « comme une phrase du point de vue de sa structuration interne », soit comme un discours puisqu'il est « effectivement prononcé ou écrit par telle personne dans telle circonstance » (Achard, 2001, p.10-11). Le considérer comme une phrase renvoie à sa conformité par rapport au système (au sens saussurien), alors que le considérer comme discours met l'accent sur le caractère effectif de son usage.

La question des articulations entre langue et parole et entre langue et discours structure le champ de la linguistique et selon que l'on s'intéresse aux propriétés formelles de la langue ou à ses réalisations et constructions en discours, les observables seront différents. On peut ainsi passer du singulier à la pluralité¹¹ et considérer des linguistiques¹² qui se caractérisent par une diversité des plans d'analyse et une non homogénéité des objets d'étude. Ces plans de description d'une langue particulière¹³ sont considérés comme autonomes¹⁴. Et s'il ne s'agit pas de contester cette autonomie et cette partition, nous verrons à travers les questionnements en sémantique sur la construction du sens que de nombreux liens existent entre ces plans d'analyse¹⁵ qu'il nous faudra parcourir (sans pour autant pouvoir être exhaustive et rendre compte de la richesse de chacun d'entre eux). Ainsi, on distingue pour une langue particulière

¹¹ Reflétant la pluralité des approches et des points de vue sur les langues et les discours.

¹² La dénomination de sciences du langage très utilisée actuellement est encore plus vaste. Ici encore on remarquera le jeu des singuliers et des pluriels (comme nous l'avons noté dans le chapitre 1 pour les sciences cognitives), notamment avec l'ouvrage de Milner (1989) qui introduit **une** science du langage.

¹³ Puisqu'il s'agit là encore de passer de la langue aux langues dans leur diversité et singularité.

¹⁴ Et partagent le champ de la linguistique en différentes disciplines.

¹⁵ Rastier, en discutant des présupposés de la triade sémiotique et ses multiples reformulations, montre comment la division entre syntaxe, sémantique et pragmatique repose sur cette tripartition.

les plans lexical, morphologique, syntaxique¹⁶, sémantique, discursif, prosodique, énonciatif, de l'analyse conversationnelle...

Nous faisons l'hypothèse qu'il existe des points de rencontre entre ces différents plans et que ce ne sont que des stratégies diverses (et des points de vue adoptés) pour décrire les ressources linguistiques (type de données, outils utilisés,...) que comprend tout discours et ainsi rendre compte de l'émergence et de la construction du sens en contexte¹⁷. Ainsi, par exemple, en analysant les modes de construction et d'attribution collective de la référence, Mondada illustre la construction dynamique du sens en contexte d'interaction communicative (Mondada 1999, Mondada et Dubois 1995).

Nous avons vu dans cette première partie comment la linguistique s'est structurée autour de la notion de signe, en distinguant signifiant et signifié, et en inscrivant le signe dans un système de différences. La distinction entre langue et discours peut également être mise en perspective à travers la question du sens, lequel ne peut se construire que dans la dynamique des discours (ou textes) comme pratiques et mises en œuvre des ressources et procédés linguistiques.

Dans son ouvrage *Sémantique et recherches cognitives*, Rastier met l'accent sur l'« absence de distinction entre signifié et concept » en sciences cognitives, absence de distinction amenant pour lui à interroger la nécessité d'une distinction entre « le niveau sémantique des langues et le niveau conceptuel » (Rastier, 1991, p.73). Nous allons à présent nous intéresser au concept, second sommet de la triade, qui a d'abord intéressé les philosophes avant d'être étudié en psychologie, puis « traduit » en représentation cognitive.

2. Du concept en philosophie aux représentations en psychologie cognitive

Issu de la tradition philosophique, le concept renvoie à un mode de connaissance général, abstrait et universel de la réalité. Ainsi, bien que nous nous soyons fixée comme règle de nous intéresser dans cette première partie à chacun des sommets de la triade de manière autonome, on peut dès lors remarquer que le concept instaure dans sa définition même une relation avec la réalité (le monde comme réel).

¹⁶ Pour des problèmes de définition des frontières entre syntaxe et morphologie - domaines de compétence et pouvoir explicatif de chacune - voir notamment la thèse de S. David sur les unités polylexicales nominales (David, 1993).

¹⁷ Voir à nouveau les notions d'isotopie et de texte développées par Rastier.

La psychologie, en s'intéressant à la pensée du sujet et à ses modes d'appréhension du monde va traduire le concept en représentation. En premier lieu, une représentation est ce qui est présenté à nouveau, ou ce qui est rendu présent à nouveau. C'est l'« action de replacer devant les yeux¹⁸ de quelqu'un » (TLFi). En psychologie et de manière générale lorsqu'on considère la représentation dans le cadre d'une théorie de la connaissance, elle est définie comme « l'acte par lequel un objet de pensée devient présent à l'esprit ». L'étymologie complexe de représentation se manifeste ainsi par une double métaphore :

« (...) celle de la représentation théâtrale et celle de la représentation diplomatique. (...) Pour qu'il y ait connaissance, il faut qu'il y ait mise en présence (devant le sujet), intériorisation de la réalité connue, production de cette réalité dans l'espace de la conscience: c'est la représentation au sens de la première métaphore. Mais, comme l'objet réel lui-même ne peut venir se placer dans la sphère de la vie subjective, il faut bien qu'intervienne une médiation, qu'il se rende présent par intermédiaire: c'est la représentation au sens de la seconde métaphore. »

Encyclop. univ. t. 14 1972, p. 88, col. 2 et 3. (in TLFi)

Dans cette partie, nous nous intéressons à la première métaphore et à la manière dont elle est envisagée en psychologie cognitive. Nous serons ainsi amenée à traiter des relations entre représentation, connaissance(s) et information.

Le concept de représentation étant très « polymorphe » et utilisé au sein d'autres disciplines des sciences humaines, nous nous appuyerons également sur la définition de représentation proposée en sciences sociales, afin d'introduire la notion de collectif.

2.1. Des représentations mentales aux représentations cognitives

La tradition logique et informatique dans laquelle se sont inscrites les sciences cognitives a contribué au développement de l'analogie (encore persistante à l'heure actuelle dans certains courants cognitivistes) entre l'ordinateur et l'esprit. Les représentations y sont envisagées comme computations (calculs) sur des symboles (cf. Fodor, in Putnam, 1988). Cette analogie entre ordinateur et esprit est une étape dans la construction de l'informatique symbolique et confère à la représentation le statut d'information. Basée sur les principes de logique vériconditionnelle, cette approche s'inspire également de Chomsky en étendant le modularisme linguistique de Chomsky (autonomie du module syntaxe) à l'ensemble de "l'esprit".

L'approche computo-symbolique a suscité plusieurs critiques, notamment de l'un de ses premiers fondateurs, Putnam, qui propose en 1988 dans son ouvrage *Représentation et*

¹⁸ Voici un nouvel indice de la prégnance de la vision dans toute la culture occidentale et notamment de son influence dans les recherches en psychologie de la perception.

Réalité une critique de la position modulariste de Fodor et de ses propres prises de position antérieures¹⁹. Il y dénonce la non pertinence de la métaphore de l'ordinateur, les états mentaux ne pouvant se définir comme des états computationnels logiques, universels et individuels.

On retiendra ici les 3 plans sur lesquels se fonde sa critique, rejetant la nature logique des états²⁰ mentaux, leur universalité et leur caractère individuel.

Parmi les autres critiques, le courant connexionniste a substitué à la métaphore de l'ordinateur une métaphore biologique pour proposer de nouveaux modèles informatiques qui se situent à un niveau subsymbolique. Cependant ils ne prennent toujours pas en compte dans leurs modèles le rapport sensible au monde (leurs modèles reposant toujours sur des unités de codage binaire) ni la dimension collective de la construction des représentations.

La critique de Putnam concernant le caractère universel et individuel des représentations cognitives illustre bien comment la psychologie a longtemps fait l'impasse sur la dimension individuelle vs collective de la notion de représentation.

2.2. Des représentations comme connaissances élaborées collectivement

C'est le passage à la notion de groupe (en tant que communauté sociale partageant des pratiques, dont des pratiques langagières), qui permet, dans la tradition sociologique de problématiser le rapport entre représentations individuelles et connaissances collectives et partagées.

Ainsi, en psychologie sociale, les représentations sociales sont définies comme une « forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1997, p.53). Dans ce cadre, les représentations sont considérées comme une symbolisation à appréhender à travers des instruments culturels et sociaux. Il s'agit alors de mener un travail sur la dimension collective des représentations.

¹⁹ « J'ai peut-être été le premier philosophe à avancer la thèse que l'ordinateur est le modèle qui convient pour l'esprit. Cette doctrine a pris chez moi la forme et le nom de "fonctionnalisme" et est devenue sous ce nom la théorie dominante - l'orthodoxie, disent certains- de la philosophie contemporaine de l'esprit. » (Putnam, 1988, p.13)

²⁰ Qu'il utilise préférentiellement à représentation, s'affranchissant ainsi quelque peu du rapport au réel présent dans l'étymologie de représentation.

Cependant si les sciences sociales ont permis la prise en compte de cette dimension collective des représentations, il s'agit également de rendre compte de leur dimension individuelle et de d'explicitier les articulations entre les connaissances collectives et la perception individuelle.

2.3. Des représentations individuelles, sensibles aux connaissances partagées, sociales et culturelles

La psychologie culturelle proposée par Bruner (1990), située dans des usages et des pratiques collectifs, vise à rendre compte des deux aspects des représentations. Dans son approche, il insiste sur l'importance de la dimension individuelle perceptive, en définissant l'expérience perceptive comme l'attribution de signification interactive à l'environnement (comme *Act of meaning*). Mais en inscrivant également le sens comme négociation collective au sein d'un collectif à travers les pratiques sociales, culturelles, et langagières, il offre une perspective unifiée des représentations individuelles et des connaissances partagées.

Dans un article critique sur la place de la culture en psychologie, Misra et Gergen (1993) définissent la culture comme :

« historically situated, collective product, constituted by the *values, beliefs, perceptions, symbols,* and other *humanly created artifacts* which are *transmitted* across generations through language and other mediums. (...) Culture is **inescapably psychological** in its composition » (Misra et Gergen, 1993, p.226)

Ils remarquent que malgré le caractère psychologique de la culture (et, réciproquement comme nous venons de le voir, malgré le caractère éminemment culturel de la psychologie), la prise en compte de la dimension culturelle en psychologie est loin d'être d'évidence. Ils qualifient le courant dominant en psychologie de « acultural science of behavior » ou « culturally decontextualised science of behavior »²¹, dans lequel il n'y a pas de sujets, c'est à dire pas d'individus mais un individu universel. Une fois encore, le jeu des singuliers et des pluriels montre d'un côté une focalisation sur l'universel, l'invariant, l'identique, et de l'autre un intérêt pour la diversité, et la prise en compte de la pluralité et des dimensions collectives.

Nous nous inscrivons également dans une perspective articulant les représentations individuelles et les connaissances partagées, collectives, inscrites dans des pratiques sociales, culturelles et historiques.

²¹ Cette deuxième dénomination est encore plus forte puisqu'elle met l'accent sur la décontextualisation,

Si la construction des connaissances collectives est décrite et explicitée en sciences sociales comme relevant de ces pratiques, quelles sont les propositions en psychologie, alternatives au paradigme cognitiviste déjà évoqué précédemment, permettant de rendre compte de l'élaboration et de la stabilisation des représentations cognitives individuelles ? Nous proposons dans la partie suivante d'évaluer la productivité de la mise à contribution de la problématique de la catégorisation dans la construction des représentations.

2.4. Des représentations aux catégories

Les différentes propositions en philosophie puis en psychologie pour définir les processus et les actes de pensée, se traduisent comme nous l'avons vu dans la partie précédente, par l'introduction du concept, remplacé en psychologie par la représentation mentale, puis par la représentation cognitive comme information computo-symbolique et considérée à présent comme connaissance.

Représentations et catégories représentent deux champs distincts de la psychologie qui ne sont généralement pas mis en relation. Cependant, on remarquera que parallèlement à ces reformulations successives du concept à la représentation, qui concernent de manière plus générale les processus de mémoire, les théories de la catégorisation ont opéré un basculement des catégories logiques (issues de la tradition philosophique grecque) vers des catégories « écologiques » (cf. Rosch, 1978 et Neisser, 1967).

Les catégories logiques organisées de façon hiérarchique sous la forme de taxinomie sont régies par des critères d'appartenance de type conditions nécessaires et suffisantes. Construites comme ontologies, elles reposent sur un ordre du monde préétabli. Rosch et Neisser, en introduisant la notion de catégories écologiques et de prototypes, replacent le sujet humain au centre de ces phénomènes. Quoique ces catégories soient toujours construites sur des ontologies²², le changement majeur opéré concerne l'idée d'organisation du monde par le sujet via les processus de catégorisation. En effet, pour percevoir, comprendre et agir sur le monde, les êtres humains ont besoin de l'organiser. Cette organisation va consister à rassembler les objets qui se ressemblent²³ et à séparer ce qui est différent sur la base d'un principe de partage de propriétés régi par la notion de prototypie. L'appartenance catégorielle se définit alors par la distance évaluée entre l'objet à catégoriser et le prototype de la

²² Dubois et Resche-Rigon en 1995 proposent une évaluation critique de la « naturalité » de ces catégories sémantiques séparant le plus souvent objets naturels et artificiels, objets animés et inanimés, et qui sont envisagées dans ces théories de la catégorisation comme ayant une organisation propre, une structuration intrinsèque. Ils donnent comme illustration la citation de Bernardin de St Pierre selon qui « le melon a été divisé en tranches par la nature afin d'être mangé en famille » !

²³ Selon un air de famille.

catégorie, celui-ci étant considéré comme le « meilleur » exemplaire. Un des points critiques va donc être de déterminer à quel moment l'objet à trop grande distance du prototype ne peut plus être considéré comme un exemplaire de la classe. Les exemplaires d'une catégorie vont chacun présenter des configurations de propriétés spécifiques (corrélats d'attributs) mais qui gardent en commun un air de famille avec le prototype de la catégorie. Ils seront plus ou moins typiques et représentatifs de la catégorie. De plus, la théorie du prototype considère une organisation (toujours hiérarchisée) des catégories, caractérisée par un niveau de base et des niveaux super ordonnés (plus génériques) et supra ordonnés (plus spécifiques).

Ce que nous retenons de cette théorie est d'une part que les processus de catégorisation sont considérés comme structurateurs et organisateurs de l'expérience perceptive et qu'ils permettent la constitution d'invariants cognitifs par le jeu de l'identification de similitudes, dissimilitudes et airs de famille entre les objets et phénomènes perçus.

Mais en contribuant à l'organisation de la perception du monde, les processus catégoriels sont aussi structurateurs des représentations et des connaissances dans la mesure où ils permettent de donner du sens, d'interpréter leur expérience du monde.

On retrouve ici l'idée développée notamment par Bruner (1990) de la nécessité de construire l'invariance du monde, celle-ci n'étant pas un donné, mais résultant des activités perceptives et cognitives en jeu dans l'interaction des sujets avec leur environnement.

Comme nous l'avons remarqué page précédente, cette conception des catégories « naturelles » reste néanmoins toujours basée sur un présupposé réaliste. D'autres théories ont depuis été proposées notamment la *theory theory* de Murphy et Medin (1985), basée sur le raisonnement et la théorie des *ad hoc categories*, proposée par Barsalou (1983). Cette dernière en intégrant la notion de but (l'activité de catégorisation étant guidée par les objectifs et les intentions de l'individu selon la situation dans laquelle il se trouve) échappe quelque peu au présupposé réaliste et donne plus de poids à l'expérience. Cependant, comme dans les autres théories présentées ici, les pratiques individuelles et collectives, autrement dit la reconnaissance des sujets cognitifs comme caractérisés par leur subjectivité propre mise en jeu et construite dans leur expérience du monde, mais également comme appartenant à une collectivité de savoirs, de pratiques, ne sont toujours pas prises en considération.

Le parcours opéré dans cette partie, du concept de représentation aux processus de catégorisation, peut être mis en parallèle d'un parcours allant de la mémoire à la perception.

On considèrera les processus de catégorisation comme organisateurs des connaissances dans la mesure où c'est en structurant sa perception du monde que le sujet peut le comprendre et lui donner du sens, construisant ainsi des invariants cognitifs, non plus fondés sur une invariance du monde donnée a priori.

Malgré nos efforts pour dans cette première partie définir chacun des sommets de la triade sémiotique de manière indépendante des relations qu'ils entretiennent avec les autres, on aura pu remarquer que la prise en considération des processus de catégorisation en tant qu'organisateur de l'expérience du monde des sujets présuppose déjà la relation entre les constructions cognitives et le(s) objet(s) du monde. Dans le paragraphe suivant, nous évoquons brièvement les objets du monde dans la description qui en est donnée par les sciences physiques et les sciences de la nature.

3. Des objets du réel aux mondes construits

À travers notamment le parcours opéré en psychologie cognitive pour décrire le concept, les représentations et les catégories cognitives, nous avons été amenée à discuter du présupposé réaliste et de la prise en considération, par les psychologues, des objets du monde réel comme ontologies. Si le débat entre idéalisme et réalisme est hérité de la tradition grecque, les sciences physiques et les sciences de la nature apportent leur contribution à ce réalisme contemporain. C'est dans les descriptions du monde qu'elles proposent, dans les discours sur le monde qu'elles produisent, qu'elles constituent l'objectivité du monde. Ainsi, la description et l'analyse des couleurs dans le cadre d'une théorie de la lumière, les constituant comme longueurs d'onde, caractérisées par une intensité, une teinte et une saturation, est **une** construction scientifique humaine, historiquement et culturellement située (pour une revue historique et une discussion du concept de couleur, voir notamment les travaux de l'historien M. Pastoureau, 2000). Cependant, en instituant cette description, parmi d'autres possibles (et nombreuses comme nous serons amenée à l'éprouver au sein de ce travail), comme la description du monde, comme le réel, les sciences physiques contribuent à la constituer comme ontologie.

Nous poursuivrons cette discussion sur la constitution de l'objectivité scientifique en la mettant en parallèle de la constitution de l'objectivité de l'expérience sensible dans la seconde partie de ce chapitre.

Nous touchons ici aux limites de cette première partie, car comme nous l'avons déjà remarqué dans la partie précédente, il devient difficile de s'en tenir à la description de chacune des entités de la triade de manière indépendante. Après avoir parcouru chacun des sommets de la triade dans l'objectif en regard des propositions théoriques des champs disciplinaires convoqués et afin d'identifier celles pouvant rendre compte et contribuer à notre problématique, nous nous intéressons maintenant à la mise en relation des trois pôles.

B - Relations entre discours, catégories cognitives et mondes construits

Afin d'étudier les relations entre discours, catégories cognitives et mondes construits, nous parcourons à présent la triade en envisageant chacune des relations bipolaires ainsi que les dynamiques (les directions) de parcours. Dans une première partie, nous nous intéressons aux relations entre discours et mondes. La seconde partie traite des relations entre discours et constructions cognitives. Dans une troisième partie, nous traitons des relations entre constructions cognitives et mondes, pour proposer ensuite une synthèse des processus et des dynamiques de co-construction entre discours, constructions cognitives et mondes.

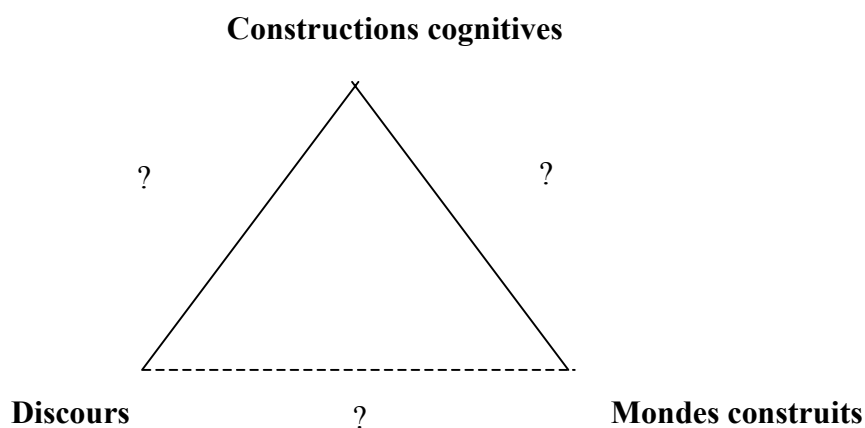


Figure 3 : Une triade à parcourir

1. Relations entre discours et mondes

Reprenant les différentes interprétations de la triade sémiotique, la question des relations entre discours et monde peut se décliner, suivant les cadres théoriques, en relations entre signe et

réfèrent, entre mot et chose, entre langage et réel²⁴. Il s'agit ici de déterminer où se situe l'extralinguistique par rapport au linguistique.

S'interrogeant sur la nature des relations existant entre la langue et les objets du monde, une première possibilité est de considérer qu'il puisse y avoir un lien direct entre les deux, ce à quoi nous avons déjà fait allusion à travers la notion de transparence référentielle (cf. chapitre 1). Selon le mode de parcours de cette relation bijective, deux théories sont distinguées, le nominalisme et l'essentialisme (ou réalisme).

Le nominalisme repose sur une conception adamique du langage (le langage comme dénomination des objets du monde). « Au commencement était le verbe » peut résumer de manière très brève le propos de cette théorie. Ainsi pour les nominalistes, les choses existent lorsqu'on les nomme :

NOM —————> CHOSE

L'essentialisme quant à lui considère la relation dans le sens inverse : à chaque chose correspond un mot. Ce qui préexiste c'est la chose et elle prédétermine le mot qui lui correspond.

NOM <————— CHOSE

Remarquons ici que dans les deux cas, il est question de noms (et de verbe) et non de mots, de parole ou de langue. C'est le nom et à fortiori le nom propre qui prédomine. L'idée principale commune à ces deux théories est celle d'une correspondance simple, d'un effet de miroir entre les noms et les choses. Si ces questions ont alimenté les réflexions philosophiques depuis l'antiquité²⁵, la réintroduction de ce postulat de transparence référentielle est relativement récente. Elle est le fait de Odgen et Richards, qui proposent, en 1923, un modèle fondé sur une ontologie liant signe et réfèrent dans une relation de vérité (explicité par Rastier, 1990). Les sciences cognitives contemporaines se sont beaucoup inspirées de cette formalisation dont notamment la linguistique formelle vériconditionnelle, la philosophie du langage et l'ensemble des modèles formels.

Ce modèle est une conception logiciste de la signification lexicale (avec valeur binaire de vérité) qui ne tient pas compte entre autres des métaphores et des phénomènes de polysémie. Enfin le statut du signifié y est également problématique.

²⁴ Ainsi, un n° spécial des Cahiers de Praxématique (n°15, 1990) était-il intitulé « Le langage et le réel ».

²⁵ Par exemple, le langage comme reflet de la préexistence du monde chez Platon était remis en cause par les sophistes soulevant la question du mensonge : comment alors faire référence à des choses qui n'existent pas ?

Dès que l'on s'intéresse à la langue²⁶ comme système et non comme répertoire d'étiquettes, et, au monde non pas comme une juxtaposition de choses mais plutôt à la manière dont les « choses » du monde sont appréhendées et dont elles contribuent à organiser et structurer la pensée humaine (et réciproquement), il y a alors nécessairement besoin d'opérer une médiation par le troisième sommet. Toute la question réside alors à nouveau dans la définition de ce sommet médiateur : est-ce le concept, la représentation, le signifié ?

Pour Rastier, « le rapport entre signifiant et signifié comme le rapport entre signifiés relèvent pleinement de la linguistique ; [...] les rapports entre signifié et concept puis entre concept et référent relèvent en premier lieu de la psychologie cognitive, et / ou de la philosophie du langage » (Rastier, 1990, p.21). Nous allons à présent voir comment la psychologie cognitive traite de ces rapports entre signifiés et concepts.

2. Relations entre discours et catégories cognitives

2.1. Des connaissances en mémoire au lexique

En sciences cognitives, durant « l'âge d'or » du paradigme cognitiviste computo-symbolique, les informaticiens Collins et Quillians (1967, 1969, in Dubois et Weil-Barais, 1993) ont proposé un modèle d'organisation des connaissances en mémoire. Il s'agissait de rendre compte du « stockage de l'information sémantique » en s'appuyant sur la métaphore informatique. Comme l'expliquent Dubois et Weil-Barais (1993, p.387-388), dans ce type de modèle « chaque mot est stocké sous la forme d'un nœud inclus dans un réseau, chaque nœud étant associé à un certain nombre de propriétés ». Ainsi « la signification d'un concept est fournie par le pattern de relations auquel il participe ».

Le canari est l'exemple phare de ce modèle. Au nœud *canari* vont être associées deux propriétés : *il peut chanter, il est jaune*. Il sera également associé au nœud *oiseau* en tant que catégorie superordonnée (celui-ci étant lui-même associé au nœud *animaux* ...). « le canari est un oiseau » est envisagée comme une relation entre une structure cognitive (au sein d'une taxinomie) et une dénomination (en sémantique lexicale). Ce modèle hiérarchique de l'organisation de la mémoire est à même de rendre compte d'après ses auteurs des temps de « récupération de l'information sémantique » en mémoire, postulant que plus le nombre de

²⁶ Pour Saussure « si un objet, pouvait où que ce soit, être le terme sur lequel est fixé le signe, la linguistique cesserait immédiatement d'être ce qu'elle est, depuis (le sommet) jusqu'à (la base) » (cité par Rastier, 1990).

nœuds à parcourir pour vérifier une mise en relation de propriétés est grand, plus le temps de réponse (comme récupération de l'information) sera grand. Collins et Loftus ont par la suite²⁷ proposé le modèle de *Spreading Activation*, un modèle dynamique de fonctionnement de la mémoire sémantique, basé sur le concept de diffusion de l'activation. Organisé sous forme de réseau sémantique non plus hiérarchisé mais tenant compte des proximités entre concepts, ce modèle met en relation mémoire et accès au lexique.

Si ces auteurs posent l'existence d'un lexique, la question de son élaboration n'est pas travaillée. Les notions d'accès au lexique (ou accès lexical) et de lexique mental présents dans la plupart des travaux en psycholinguistique rendent bien compte des théories implicites (et non problématisées) des relations entre langage²⁸ et cognition en sciences cognitives. L'approche reste fonctionnaliste (le langage y étant considéré comme fonction et le lexique mental comme module auquel on accède) et référentielle. De manière générale, les sciences cognitives ont psychologisé le concept de signifié en lui conférant un statut cognitif. On remarquera de plus que l'emprunt du concept de signifié à la linguistique et sa « psychologisation » sont exemplifiés dans le programme de travail de Chomsky qu'il décrit comme visant à « développer l'étude de la structure linguistique comme un chapitre de la psychologie humaine » (Chomsky, 1970, p.101). On peut alors se demander quelle est la place accordée à la langue, et qui plus est, aux langues dans ce type de modèle.

Nous allons à présent nous intéresser à des domaines de la linguistique au sein desquels les signifiés sont travaillés.

²⁷ Le modèle de Collins et Quillian ayant été notamment critiqué pour la rigidité des critères de hiérarchisation et la non prise en compte des variations de la distance sémantique entre concepts.

²⁸ Il s'agit alors bien du langage comme fonction cognitive et non des langues comme systèmes symboliques.

2.2. De la typologie des langues aux catégories cognitives

Différents domaines de la linguistique s'intéressent aux signifiés des langues. Si la sémantique (cf. entre autres Greimas, 1970) en fait bien évidemment partie, les recherches comparatistes appréhendent également les relations entre signifiés et concepts en considérant ces derniers comme relevant de l'extra-linguistique²⁹.

En effet l'étude d'autres langues et d'autres pratiques met en évidence des variations dans les modes de construction de la référence. Ainsi les linguistes typologues (tels que Craig, 1983, Gomez-Imbert, 2003, Hickmann, 2002 et 2003, Lucy, 1992) participent au renouvellement des recherches concernant les relations entre langue et cognition à travers une étude approfondie des fonctionnements de langues « exotiques » non dans une perspective universaliste ou relativiste mais avec comme objectif (en plus de la description de systèmes linguistiques différents) de mieux comprendre les relations entre langue et pensée. Les études de ces langues mettent l'accent sur des modes de construction de la référenciation très diversifiés et surtout contrastés par rapport à ceux qui nous sont habituels. On citera pour exemple les travaux sur l'expression de la spatialité (Hickman, 2002, Grinevald, 2006), de la temporalité et de la modalité (Guentcheva, 1996) et pour ce qui nous concerne tout particulièrement, les recherches menées sur l'expression en langue des modalités sensibles telles les couleurs (Conklin, 1964, Lucy, 1997 parmi de nombreux autres) mais également les odeurs (Mouélé, 1997). Le travail mené par Grinevald (2006) en Amérique Centrale sur les langues à classificateurs, en mettant à jour des procédés morphologiques rendant compte de pratiques de catégorisation, contribue ainsi à alimenter les réflexions sur les relations entre les formes linguistiques, leur mise en discours et la structuration du monde dont ils sont indices et à laquelle ils participent.

Cette approche de typologie contrastive permet de discuter l'illusion universaliste basée sur l'existence de concepts (ou représentations) universels. Ce qui est invariant (et non universel) c'est le fait justement pour chaque humain de construire l'invariance à propos de tout ce qu'il perçoit, expérimente, et c'est aussi le fait de travailler collectivement à la construction d'un consensus. La variété et la diversité se retrouvent quant à elles dans les processus linguistiques et cognitifs mis en place par chaque individu et groupe d'individus pour construire cette invariance. La question de la diversité des langues et des invariants cognitifs

²⁹ Ici pas d'amalgame entre signifiés et concepts mais bien une étude de leurs relations.

est également travaillée en linguistique cognitive (Talmy, 1992, Lakoff, 1987) et en sémantique cognitive (Wierzbicka, 1996, Dubois, 2000).

3. Relations entre catégories cognitives et mondes

En parallèle de la question de l'adéquation des mots et des choses, se pose ici la question de l'adéquation des choses et des concepts. Comme nous l'avons déjà évoqué, c'est d'abord et principalement la philosophie qui a contribué à la réflexion sur la formation des connaissances et l'appréhension du monde avec notamment, les oppositions entre des conceptions innéistes (telles que celle défendue par Descartes) et empiristes (telles celles proposées par Locke, Hume ou Condillac). Dans ces dernières, l'esprit humain est considéré à la naissance comme *tabula rasa* et c'est l'expérience du monde qui va progressivement le structurer. S'il ne s'agit plus actuellement de remettre en cause la présence dès la naissance de structures cérébrales et de capacités cognitives (voir tous les travaux touchant à la cognition des nouveaux-nés et des bébés, par exemple Waxman, 1999), les approches empiristes insistent sur le rôle de l'expérience qui nous semblent primordiale. Ainsi l'expérience du monde à travers les phénomènes de perception va structurer et construire les connaissances sur ce monde.

Appréhendant à présent les relations entre objets du monde et pensée, nous verrons dans un premier temps que l'ensemble des recherches en perception est assujetti au « biais visuel » qui caractérise nos cultures occidentales. Ainsi nous verrons que les théories de la perception développées en psychologie au cours du XX^e siècle s'intéressent principalement à la vision, qui plus est dans une perspective analytique, dite de bas niveau. Dans un second temps, nous évoquons les approches qui permettent une prise en considération de la perception comme phénomène global, « holistique », et placent le sujet dans son inter-action avec son environnement.

3.1. Le Biais visuel

La problématique du biais visuel traverse tous les champs de la culture occidentale. On trouve ainsi une prédominance accordée à tout ce qui relève du visuel en philosophie, en psychologie, en linguistique, en sciences cognitives mais aussi dans le domaine artistique. Ainsi G. Denizeau remarque que :

« la musique en tant qu' « art des sons », pour devenir art, doit préciser la nature du matériau qu'elle met en œuvre, tant il est clair que la notion non précisée d'art ne renvoie qu'au champ du

visible. Cette exclusion implicite de la musique, ce sont les manuels d'histoire de l'art, qui nous l'apprennent, à précisément ignorer tout ce qui n'est pas appréhendé par le regard, matérialisation de la frontière qui sépare, dans notre perception des émissions du sensible, les expressions sonores et visuelles de la civilisation. » (Denizeau, 1998, p.9)

Cette *fabrique du regard*³⁰ comme sens privilégié d'appréhension du monde est décrite à la fois à travers différentes évolutions techniques et au travers de l'histoire et plus particulièrement de l'histoire des sciences par M. Sicard (1998). L'ouvrage collectif de C. Haroche et Vigarello (2004), *Le sens du regard*, éclaire également cette construction culturelle, historique et épistémologique qui a fait du visuel le mode d'appréhension prédominant dans nos cultures, au détriment notamment du toucher. Haroche rapporte ainsi les propos de Elias qui :

« discerne dans la vie sociale des sociétés du passé tout autant que des sociétés du présent des changements qui touchent à la perception sensorielle et affectent la vue, le toucher. : « Tous les enfants connaissent cette évolution en grandissant. Un nombre de plus en plus important de d'activités qui faisaient intervenir à l'origine l'individu tout entier avec tous ses membres se limitent aux yeux [...]. Au fur et à mesure que les mouvements du corps se restreignent, l'importance de la vision augmente : l'enfant entend à présent « tu peux regarder mais n'y touche pas » . Il lui faut impérativement « ne pas en venir aux mains » » (in Haroche et Vigarello, 2004, p. 149).

Les recherches en anthropologie (cf. Hall, 1966, Sahlins, 1976, Howes, 1991 et 2003, et Classen, 1993 par exemple) ont également remis en question le découpage systématisé dans la culture occidentale de l'expérience sensible en 5 sens. Certaines cultures ne partitionnent pas ainsi le champ du sensible ou en tous les cas partiellement différemment. Ainsi Hall explique dans l'introduction à son ouvrage, *La dimension cachée*, que « (...) des individus appartenant à des cultures différentes non seulement parlent des langues différentes mais, ce qui est sans doute plus important, habitent dans des *mondes sensoriels différents*. »

La psychologie scientifique n'échappe évidemment pas à cette « hégémonie » visuelle et en observant les études s'attachant à décrire et expliciter les phénomènes perceptifs, on remarque que toutes prennent comme référence la perception visuelle³¹. Delorme, (1994), considère ainsi que la « richesse exceptionnelle de l'information visuelle captée par l'être humain

³⁰ Nous empruntons ici à M. Sicard le nom de son ouvrage.

³¹ A ce propos, Gordon (1989) remarque que le retrait du contenu visuel des théories de la perception les ramèneraient à de courts énoncés.

adulte » peut expliquer « l'innombrable quantité de recherches portant sur la perception visuelle » et par-là même le fait que les théories de la perception reposent sur ces études.

Les théories de la perception si elles sont toutes centrées sur les phénomènes visuels peuvent être distinguées selon qu'elles appréhendent la perception comme la somme et l'intégration de multiples éléments ou bien comme une expérience globale, holistique.

3.2. La perception comme intégration de primitives sensorielles

Les recherches en psychologie cognitive contemporaine s'inscrivent en partie dans la lignée des travaux réalisés en psychologie scientifique et psychophysique. A l'origine de l'approche psychophysique classique, on trouve d'une part les nombreuses découvertes en neurophysiologie et d'autre part les travaux de Fechner (1860) visant à décrire les relations entre stimulation physique et sensation. Cent ans après, l'objectif de la psychophysique est le suivant : étudier les relations entre les variations de l'environnement physique et les variations psychologiques correspondantes, ce qui signifie étudier les relations entre stimulation et perception. L'objectif étant d'éviter soigneusement toute inférence cognitive, les expérimentations se font avec des temps très courts (de l'ordre de 100ms). Grâce à ce type de méthode, ce sont les dimensions dites élémentaires d'une scène visuelle qui sont extraites, à partir desquelles on pourra ensuite en retirer le degré d'organisation perceptive.

Ces approches s'intéressent aux caractéristiques du signal et traitent de la perception comme d'un système pouvant être décomposé en traitements de haut et de bas niveau, envisagés comme indépendants. Le stimulus est considéré en tant qu'information sensorielle. Traiter l'information équivaut à la transformer via les niveaux de traitement (au nombre de trois : niveaux neurosensoriel, perceptif et cognitif). L'approche psychophysique traditionnelle ne s'attache qu'à la description du premier et du second niveau alors que les approches computationnelles (cf. Marr, 1982, parmi d'autres) envisagent toutes les étapes du traitement. Dans l'ensemble de ces approches, le troisième sommet de la triade (le monde) n'est pas problématisé. Soit il est considéré tel que le conçoit ou décrit la physique, soit il est envisagé comme stimulus (comme un ensemble de stimuli). La perception consiste alors à extraire des informations, par l'intermédiaire de traitements ascendants (*bottom up*). L'intégration des informations permet, au terme de ces multiples étapes de traitement hiérarchisés, la construction d'une représentation. On remarquera ici l'utilisation et l'articulation des concepts

de stimulus, information et représentation³² qui présuppose (entre autres) que la perception soit supra ordonnée par rapport à la cognition. Ce n'est qu'au terme de longs processus d'intégration des informations contenues³³ dans le stimulus que la représentation est construite.

Les approches computo-symboliques intègrent les trois niveaux de traitement (neurosensoriel, perceptif et cognitif). En s'intéressant principalement à modéliser l'organisation en mémoire des connaissances issues de la perception, elles ont permis la prise en compte des processus ascendants et des processus descendants, redonnant ainsi une certaine place au sujet percevant (qui n'est plus alors seulement considéré comme un intérateur de données sensorielles objectives). Est alors accordé un rôle important à l'attention comme filtre permettant la sélection des informations (vs indices) pertinentes dans l'environnement. Ce filtre est motivé par les connaissances et représentations construites au préalable³⁴. Parmi ces modèles on peut évoquer celui de Kosslyn et Koenig (1995) qui, n'échappant pas à la règle, est basé sur la perception visuelle et a également pour visée de proposer une explication des phénomènes d'imagerie mentale. Le biais visuel introduit au début de cette partie se traduit également par une généralisation des modèles visuels à l'ensemble des phénomènes perceptifs. On trouve ainsi des tentatives d'extension du modèle précédemment évoqué (Kosslyn *et al.*) à la modalité olfactive (Royet, 1999) ainsi qu'à d'autres problématiques actuelles en cognition comme les émotions (Sander, 2002).³⁵

Le mouvement caractérisant l'ensemble de ces théories de la perception est un mouvement partant de l'analytique pour construire (reconstruire) progressivement la globalité et la complexité. Le monde est considéré comme un ensemble de stimuli à traiter et intégrer.

3.3. D'une perception analytique à une perception holistique

Il ne nous semble pas possible de traiter de la globalité de l'expérience sensible sans évoquer le concept de synesthésie, développé dans le champ de la psychologie par Werner (1934) et Straus (1935). Ainsi ce dernier considère que « les effets intersensoriels ne semblent guère

³² Pour une discussion de ces concepts voir Dubois, 2002.

³³ Les sujets sont alors des « décodeurs » ou « encodeurs » d'informations déjà données, préexistantes.

³⁴ Cependant les processus de construction des connaissances (la connaissance) ne sont pas explicités et on en oublie encore une fois que l'individu est doté d'une expérience sensible et de compétences sociales, linguistiques... qui vont lui permettre de construire ses connaissances.

³⁵ Il ne s'agit pas alors d'une simple mise en avant de la modalité visuelle mais d'en considérer le pouvoir explicatif comme extensible à tous les autres champs. En d'autres termes, le postulat d'une universalité du voir comme mode d'appréhension et d'explication privilégié du monde.

pouvoir être interprétés que comme l'articulation multiple d'une unité ». Ces réflexions sur le caractère unifié de la perception ont été assez peu reprises durant la première moitié du XX^e siècle, la synesthésie étant alors considérée comme une pathologie. Les personnes « synesthètes » qui pouvaient par exemple percevoir la couleur de chaque son ou entendre le son de chaque couleur³⁶ étaient désignés comme malades et l'on cherchait à ce qu'ils recouvrent une perception « normale ». Ainsi en témoigne aujourd'hui encore la définition de « synesthésie » proposée par le TLFi :

PATHOL. Trouble de la perception sensorielle dans lequel une sensation normale s'accompagne automatiquement d'une sensation complémentaire simultanée dans une région du corps différente de celle où se produit l'excitation ou dans un domaine sensoriel différent. *PSYCHOL.* Phénomène d'association constante, chez un même sujet, d'impressions venant de domaines sensoriels différents. *On ne saurait considérer les synesthésies comme un symptôme toujours morbide, puisqu'il peut exister à l'état normal, soit par un mécanisme d'élaboration intellectuelle rationnel, soit comme une manifestation affective plus marquée dans certaines personnalités* (Porot, 1975).

D'autres courants de la psychologie du XX^e siècle se sont intéressés à la compréhension des phénomènes perceptifs en tant qu'expérience totale, globale, ou holistique.

Ainsi la psychologie de la Gestalt, qui trouve son origine dans les travaux de Brentano et se développe au sein de l'École de Berlin (cf. notamment Köhler, 1964, et en France, Guillaume, 1937) s'oppose à la fois aux analytiques béhavioristes et aux associationnistes. Considérant que *le tout est plus que la somme de ses parties*, elle remet en cause le caractère analytique du découpage en stimuli. De plus, elle rejette la distinction entre sensations (primaires) et perception (intégrée) considérant le caractère immédiat de la perception³⁷.

Parmi les autres détracteurs de la psychologie objective, les philosophes et psychologues phénoménologues tels que Merleau-Ponty (1964), Straus (1935) et Maldiney (1994), ont questionné la place du sujet et de l'objet dans les expériences de psychologie.

Ainsi Straus remarque :

« Peu importe où et comment nous faisons intervenir l'observateur, qu'il soit équipé d'un microscope ou d'un télescope ou qu'il fasse des observations à l'œil nu – rien de tout cela ne revêt la moindre importance de principe, car ce qui compte dans le schéma de la psychologie objective, ce n'est ni la source lumineuse, ni le point de départ du stimulus photique, mais uniquement son point d'impact sur la rétine.

(...)

Au lieu d'un observateur dont le regard se tourne vers les choses, nous avons affaire à un cerveau qui enregistre des stimuli (...) » (Straus, 1935, p.198)

³⁶ A noter que les échanges inter modalités ne se font pas uniquement entre vision et audition.

³⁷ Pour une revue des approches contemporaines de la Gestalt, cf. Palmer, 1999 et Visetti et Rosenthal, 1999).

Sa critique est double puisqu'il s'agit ici de discuter du statut du stimulus comme « point d'impact sur la rétine » et de son rapport avec les « choses », et du statut du sujet considéré comme acteur (regardeur³⁸) ou comme un simple enregistreur de données. En effet, la phénoménologie en replaçant le sujet au cœur de la réflexion sur l'expérience sensible du monde, et en imposant de partir de l'expérience subjective (« en 1^{ère} personne ») remet en cause la conception analytique et objective de la perception et oblige à réfléchir à la place du sujet, à son positionnement par rapport au phénomène perçu.

Mais il s'agit également de définir le monde perçu. L'approche écologique de la perception proposée par Gibson (1979) contribue à la réflexion sur la définition de ce monde comme environnement. Pour Gibson, l'information structurée est présente dans l'environnement, la perception étant alors déterminée par l'ordre du monde³⁹. Cependant le « découpage » du monde n'est pas indépendant du sujet qui va chercher à extraire de cet environnement des invariants grâce à ses déplacements.

Nous retenons ici surtout l'importance accordée à l'environnement et l'introduction d'un couplage perception / action, le sujet n'étant pas un récepteur passif ou un sujet de laboratoire mais un « explorateur » plongé dans un environnement⁴⁰.

L'importance accordée au mouvement, au sens de direction donnée à sa perception, dans le courant phénoménologique, place également l'action au centre des réflexions sur la perception. Merleau-Ponty contraste ainsi voir et regarder :

« Par ailleurs il est vrai aussi que la vision est suspendue au mouvement. On ne voit que ce qu'on regarde. » (1964, p.16)

et Maldiney remarque que :

« Toute perception réelle, c'est-à-dire en laquelle s'articule notre *habiter*, ne dévoile sa signification que selon une direction de sens.(...)

Percevoir c'est se mouvoir vers les choses, sur le fond d'un être au monde où nous sommes présents dans l'espace et le temps à travers la motricité expressive de notre corps. »

Se mouvoir vers les choses signifie que le sujet guide sa exploration perceptive. On peut alors se demander comment cette exploration active est-elle guidée.

³⁸ Terminologie que nous empruntons à l'artiste plasticien M. Duchamp.

³⁹ Développant le concept d'*affordance* comme forme « appelant » à une fonction particulière, ie l'information présente dans la forme indiquant ce qu'il faut « faire » avec cette forme par exemple.

⁴⁰ Il utilise la notion d'observateur actif.

3.4. Représentations pour l'action, perception en-action

Considérer le sujet comme acteur de sa perception signifie accorder une place importante aux processus de « top down » ou descendants. Les représentations préalables des sujets (structurées sous la forme de scripts, cf. Tversky & Hemenway, 1991, ou de catégories) vont alors constituer un cadre pour la perception.

Mais il s'agit de considérer les représentations non pas comme des abstractions figées et universelles mais comme des cadres structurant et guidant l'action, inscrites dans la diversité des pratiques et des objectifs. La mise en commun de réflexions de psychologues et d'ergonomes sur ces questions a ainsi donné lieu à la dénomination de *représentations pour l'action* (Weill-Fassin, 1993).

L'inscription de la perception et de la cognition dans des pratiques, la prise en considération du sujet en tant qu'acteur de sa perception mais également la prise en considération des caractéristiques de l'environnement comme situation, caractérisent les questionnements actuels dans le champ de la cognition située⁴¹.

La théorie de l'enaction comme *Inscription corporelle de l'esprit* (Varela *et al.* 1993) s'inscrit dans ce paradigme et définit son programme de recherche comme étant d'« amorcer une nouvelle lignée dans la descendance de l'intuition fondamentale de la double corporéité, initialement posée par Merleau-Ponty » (p.19). La cognition y est définie comme « loin d'être la représentation d'un monde pré-donné, (c'est) l'avènement conjoint d'un monde et d'un esprit à partir de l'histoire des diverses actions qu'accomplit un être dans le monde ».

Varela *et al.* critiquent par ailleurs la notion de représentation renvoyant soit à une reconstitution (et donc au réalisme) ou à une projection (et donc à l'idéalisme) et proposent de contourner « cette géographie logique de l'intérieur contre l'extérieur » en étudiant la cognition non comme reconstitution ou projection, mais comme action incarnée (Varela *et al.*, 1993, p. 234).

On remarquera ici que malgré les désaccords entre ces différentes approches (notamment sur la nécessité ou non de la notion de représentation), c'est la relation du sujet au monde, médiée par des pratiques qui est au centre.

⁴¹ Plus spécifiquement, sont distinguées cognition située, cognition distribuée (Hutchins, 1995), cognition partagée et cognition incarnée (« embodied »).

4. Subjectivité, intersubjectivité et objectivité : relations de co-construction

« La sensation a une face tournée vers le sujet (...) et une face tournée vers l'objet (le fait, le lieu, l'événement). Ou plutôt elle n'a pas de face du tout, elle est les deux choses indissolument. (...). Elle est être-au-monde. » (Maldiney, 1994 p. 27)

Le parcours de mise en relation entrepris dans cette partie nous amène à présent à considérer l'ensemble des trois pôles dans leur co-construction. En mettant à jour l'importance de l'action et des pratiques dans les processus de perception, c'est le rapport de co-construction entre subjectivité et objectivité qui est mis en évidence. Nous évaluons ces co-constructions sous deux aspects. Ainsi nous verrons premièrement comment à travers les relations qu'entretiennent les sujets aux artefacts technologiques et cognitifs se construisent objet et sujet. D'autre part à travers la construction de l'objectivité du monde dans les discours de la science, nous pourrons rendre compte de l'articulation des discours, des connaissances et des objets du monde.

4.1. Artefacts cognitifs et techniques comme co-constitution du sujet et de l'objet

Les objets se définissent dans l'articulation entre technologie et pratique comme le note Baudrillard :

« De tout ceci résulte que le système des objets, contrairement à celui de la langue, ne peut être décrit scientifiquement qu'en tant qu'on le considère, dans le même mouvement, comme résultant de l'interférence continue d'un système de pratiques sur un système technologique. » (1968, p.17)

Les recherches menées en « anthropologie de la culture matérielle » (Julien et Warnier, 1999, Warnier, 1999, De Certeau 1980, Tilley, 2005) s'intéressent au *corps à corps* des individus avec l'objet, dans la lignée des travaux de Mauss (1936), et proposent un travail de décryptage et d'analyse des pratiques quotidiennes⁴². Dans une approche comparable, la sociologie de l'action et la sociologie des sciences s'intéressent à la constitution de l'objectivité du monde dans les pratiques expérimentales de recherche. Ainsi l'ouvrage collectif *les Objets dans l'action*, dirigé par Conein (1993), permet de rendre compte du fait

⁴² Tels que l'analyse des contraintes d'aménagement spatial dans un studio et des renégociations de l'espace en fonction des pratiques et des besoins (Julien et Warnier, 1999)

que « les objets ne sont pas seulement des aides pour accomplir une tâche mais qu'ils modifient à la fois la structure de l'action et l'apparence du monde. » (Conein, 1993, p.10)⁴³.

Parmi les travaux de référence sur ces questions des relations entre objets, pratiques, et connaissances, le topofil de Boa Vista (Latour, 1993) est un exemple frappant de construction de l'objectivité en science via les pratiques matérielles.

Dans cet article Latour⁴⁴ relate l'expérience de mise en place de méthodologie à laquelle il a assisté à Boa Vista au Brésil avec une botaniste, deux pédologues, et une géomorphologue dans la forêt amazonienne. Il s'agit pour l'auteur de se servir « du récit de cette mission pour comprendre le travail de référence scientifique ».

Mais avant cela il s'agissait pour les 4 experts de comprendre un mécanisme biogéologique complexe qui opère sur le site de Boa Vista. Il y existe côté à côté jungle et savane et on a trouvé entre ces deux écosystèmes, ces deux sols⁴⁵, une trace de la transformation progressive de l'un des deux terrains en l'autre. Si pour la botaniste, il semble que ce soit la jungle qui avance vers la savane, il est impossible pour les pédologues imaginer autre trajectoire possible que celle d'un sol argileux (de la forêt) se dégradant en sol sablonneux (celui de la savane). La question était donc de déterminer si la savane progressivement fait reculer la jungle (assez classique) ou si au contraire la forêt gagne sur la savane. Le problème principal est d'identifier quels indices extraire de ce milieu complexe et sous quelle forme les « conditionner » pour être en mesure ensuite de les étudier, ailleurs que dans la jungle (avec du matériel sophistiqué), et notamment de pouvoir les emmener dans la valise des chercheurs, pour d'éventuelles études plus élaborées en laboratoire, afin de construire une publication scientifique qui rende compte des découvertes. A savoir : comment passer de la forêt amazonienne à l'article que B. Latour nous donne à lire, aux publications des chercheurs qu'il a accompagnés ?

Cet article fait le récit du travail de ces chercheurs et du large inventaire de méthodes et d'ingéniosité déployées, faites de mises en correspondance progressives du terrain à l'étude en laboratoire des variables essentielles à l'explication des phénomènes observés. Ils vont ainsi d'abord quadriller la zone à étudier pour être en mesure de donner une position de

⁴³ On renverra également ici aux recherches sur les technologies cognitives menées notamment par le groupe COSTECH, sur les prothèses perceptives et la notion de suppléance perceptive (cf. Lenay, 2005 et Auvray *et al.*, 2005).

⁴⁴ Il définit son travail ainsi : « anthropologue français, je fais métier de suivre des scientifiques dans leur travail. Familier des laboratoires, j'avais, pour une fois, décidé de suivre une expédition grâce à un contrat du ministère de l'environnement » (Latour, 1993).

⁴⁵ Ecosystèmes, référant à l'objet d'étude de la botaniste (qui s'intéresse aux plantes vivant dans ces 2 écosystèmes) et sols référant à l'objet d'étude des pédologues. A travers ces dénominations distinctes, des savoirs et savoir-faire différents sont invoqués.

chacune des choses extraites dans ce périmètre. Ils extraient ensuite des carottes de terre dans chacun des carrés ainsi définis, étant alors en mesure de donner de manière précise des indications sur l'endroit exact où ces carottes ont été prélevées. Ils réalisent ainsi un travail de fond sur la représentation du réel comme moyen de « simplification » du réel en perdant le minimum d'informations et surtout en étant capable à tout instant de dérouler en sens inverse (du plus simple/schématique au plus complexe) le mécanisme. Ainsi ils feront correspondre aux carottes de terre des pastilles de couleur (codées ensuite numériquement) pour exprimer les nuances de teinte, ainsi que des codages pour exprimer la texture de la terre prélevée. Ces codages numériques permettront ensuite d'effectuer des traitements statistiques et de produire des représentations graphiques.

L'article de Latour décrit et contribue à une construction progressive et collective de savoirs qui doit sa rigueur à l'attention particulière que les chercheurs mettront à expliciter chacun des raccourcis, des niveaux d'abstraction qu'ils franchissent (schématisation). Il donne ainsi à voir la démarche (exemplaire ici) de réflexivité auquel le chercheur est sans cesse confronter à travers l'explicitation des étapes d'abstraction successives en jeu dans toute observation, analyse et constitution d'un objet scientifique.

La réflexion épistémologique et méthodologique exemplifiée par ce topofil peut être appliqué à des questionnements tels que celui auquel nous sommes confrontée dans ce travail de thèse. Ce topofil en tant que récit d'un « découpage » progressif du monde pose la question de la représentation matérielle et de son lien avec le « réel » qu'elle est censée rendre présent à nouveau. On peut remarquer avec Lurçat (1995) que :

« La sophistication des moyens actuels de détection et de présentation des phénomènes rend la vigilance à cet égard plus nécessaire que jamais ; plus difficile aussi, car (pour prendre un seul exemple) les techniques d'imagerie et de traitement de l'image donnent l'illusion d'une copie fidèle de la réalité, même quand il s'agit en fait de la représentation sous forme imagée du résultat d'un calcul, dont la validité dépend des hypothèses sous-jacentes » (Lurçat, 1995, p.35).

On remarque ici que la représentation matérielle est tout aussi réelle que ce qu'elle tente de copier⁴⁶. C'est sur le type de matérialité et sur les modes de relation avec le sujet qu'elle diffère. De la même manière les nouvelles technologies de réalité virtuelle⁴⁷ questionnent la

⁴⁶ Et que l'expérience vécue par l'utilisateur l'est tout autant.

⁴⁷ Nous utilisons cette terminologie dans le simple objectif de rendre compte des pratiques en cours dans ces domaines de recherche et d'application. Cependant le terme de virtuel (accollée qui plus est à réalité !) ne nous satisfait pas et préférons référer à des dispositifs de simulation, ce que nous ferons dans la suite du manuscrit. La

notion de représentation comme copie, simulation d'un objet, d'un espace, d'une scène, en ce sens que si les utilisateurs en font une expérience réelle, ils savent (et jouent plus ou moins au jeu de) la fiction référentielle mise en place par le programmeur. Les travaux de recherche en « réalité virtuelle » sont le plus souvent dédiés à la spécification de systèmes visant à atteindre un degré de « réalisme » maximal. Ils se focalisent sur les caractéristiques techniques de ces dispositifs en faisant le pari que le degré de réalisme suit et suivra l'évolution des techniques (rapidité des processeurs, résolution des systèmes visuels de reproduction...). C'est-à-dire que plus le système est sophistiqué et complexe, offrant un maximum de simulations, calculées avec une précision toujours plus grande, moins le décalage avec le « réel » devrait se voir. On remarque ici que le sujet / utilisateur est loin d'être au centre des investigations et que la perspective adoptée est objectiviste.

Quelques recherches illustrent néanmoins la préoccupation de certains pour les interactions entre ces interfaces et les utilisateurs. Ainsi pour Mantovani et Riva (1998), ce qui importe n'est plus d'obtenir le rendu le plus réaliste possible en ce sens qu'il existerait une réalité physique qu'il faudrait tenter d'égaliser. Ce qu'il faut c'est travailler le degré, le niveau d'interaction entre l'environnement (qu'on a créé ou qui existe indépendamment), les personnes qui y évoluent, les objets qui en font partie, etc. Si d'autres parlent de l'importance de l'imagination (cf. par exemple Grumbach, 2001), l'approche de Mantovani et Riva se base sur les actions et les interactions du sujet avec son environnement quel qu'il soit.

Pour eux le problème se situe au niveau de la définition du concept de *présence* qui dépend lui-même de celle du concept de réalité. La présence n'est qu'une construction au même titre que la réalité, multiple et variable.

« Reality is not out there in the world, somewhere “outside” people’s minds, escaping social negotiation and cultural mediation ; reality is co constructed in the relationship between actors and their environments through the mediation of the artifacts. » (Mantovani et Riva, 1998)

Ce type de réflexion (relativement rare dans la littérature publiée dans ces domaines) s'inscrit dans le même cadre théorique que celui proposé par la cognition située, rendant compte de la co-construction du sujet et de l'objet dans l'expérience et les pratiques⁴⁸. Il n'existe pas de monde prédonné, de préexistence de l'objet perceptif mais des co-constructions, ce qui permet

terminologie de virtuel est discutée par un grand nombre de chercheurs travaillant dans ces domaines. (cf. notamment, Fuchs *et al.*, 2001, Grumbach, 2004, Milon, 2006).

⁴⁸ qui peut être appelé *voie moyenne* en référence aux théories de l'énaction et à l'ouvrage de Varela (1993).

d'une part de s'éloigner définitivement du réalisme de la psychophysique mais également de l'idéalisme (d'une partie) des sciences cognitives.

Après avoir traité de la co-construction en action du sujet et de l'objet, nous allons observer comment en tant que pratique, la science construit son objectivité en discours.

4.2. Les discours de la science comme processus de construction de l'objectivité

Les phénomènes mis en évidence dans le cadre de la sociologie des pratiques et de la cognition située peuvent être mis en parallèle des recherches menées sur la constitution des discours scientifiques comme objectivité. On renverra ici aux travaux de Lurçat (1995) et de Liccope (1996) qui analysent la science physique comme un discours sur le monde, une description parmi d'autres. De plus, en psychologie, Straus (1935) remarque l'utilisation circonstanciée des pronoms personnels dans le discours interprétatif :

« il (le psychologue objectiviste) évitera donc à tout prix des tournures comme « j'ai vu », « j'ai observé » et dira « mon cerveau a été stimulé de telle façon ». Au moment de coucher ces mots sur le papier, il s'arrêtera comme Faust à la traduction du mot Logos et essayera de trouver une traduction plus appropriée. Il ne dira pas « mon cerveau », mais plutôt « le cerveau de X a été stimulé » (...). Des mots tels que « mon », « ton », « son », « lui », en bref toutes les expressions possessives ne trouvent aucune place légitime dans le monde des sciences de la nature » (p.197)

Ainsi l'utilisation des marques de la personne comme indicateurs d'un discours sensible, subjectif est rejetée dans le discours interprétatif de la psychologie objective.

Le travail de P. Selosse (2000) sur la construction historique des nomenclatures botaniques de Linné et de ses prédécesseurs et successeurs, montre comment les nomenclatures savantes sont le résultat d'un consensus, et non des répertoires ad hoc d'étiquettes sur les choses, comme ontologie. Ainsi, il observe que :

- Les formes nominales stabilisées qui nous sont parvenues sont les fruits d'un long processus de lexicalisation et de réduction des formes initiales ;
- L'organisation de connaissances en botanique s'est construite sur des intuitions sensibles et des observations empiriques qui ont elles aussi été stabilisées au fil du temps notamment via les formes linguistiques.

On est ici face à un discours savant, figé, où il y a eu établissement d'invariants mais qui s'est construit au départ sur un discours sensible (dynamique, en construction). Le travail de

Selosse est une parfaite illustration de ce que la construction de modes de référenciation stabilisés et considérés/institués comme « savoir » - « connaissances scientifiques »⁴⁹ peut s'étudier de façon diachronique.

On remarquera également ici qu'un individu est constamment en train de jongler entre ces deux types de discours et donc de participer à la fois à la construction et à la transmission d'une « objectivité » consensuelle et à la construction d'une subjectivité individuelle, le tout dans un même acte de langage. Nous avons vu que ce même double processus est mis à profit, de façon accélérée, lors de l'entraînement des panels sensoriels à la description sensorielle objective d'un groupe de produits donné. Le membre du panel doit se servir de son expérience perceptive et de ses connaissances propres pour construire avec tous les autres membres de son groupe un consensus sur les critères sensoriels adéquats pour décrire un groupe de produits. Il doit ensuite « dépasser » sa subjectivité et se concentrer sur une mesure objective des produits par rapport aux critères choisis. Vion (2004, p.41) décrit ainsi les « modes d'implication subjective » des dégustateurs de vin, qui en tant qu'experts doivent rendre compte de manière la plus objective possible d'impressions « qui restent fondamentalement subjectives ».

4.3. Conclusions : ressources linguistiques, pratiques discursives, constructions cognitives et expériences perceptives

L'examen et le parcours de la triade dans ses multiples formulations et interprétations dans les différents domaines des sciences de langage et des sciences cognitives nous a permis de mettre en relation, ressources linguistiques et pratiques discursives, constructions cognitives et expériences perceptives. De plus nous avons pu voir l'importance de la prise en considération des dimensions individuelles et collectives à travers la distinction entre connaissances collectives et représentations individuelles. Les relations entre perception cognition et langage peuvent ainsi s'envisager comme des expériences individuelles et partagées de la sensibilité à travers des pratiques mais également à travers le partage de la référence et la négociation en discours.

Il s'agit pour nous de contribuer à l'élaboration d'une sémantique cognitive et discursive située alternative à une sémantique référentielle.

⁴⁹ On distinguera *la connaissance* des *connaissances*, en définissant *la connaissance* comme **un processus** de construction *des connaissances* en tant qu'**objets** (cf. Dubois, 2002).

« The challenge is (rather) to avoid the more general debates of the past, in favor of articulating more precise hypotheses regarding the relation between language and categorization. The current mandate is not to decide whether language influences categorization or whether categorization influences language. Rather is to specify **how**, when and under what specific circumstances language and categorization exert their influences (...) » (S. Waxman, 1999, p.274).

Partant de cette problématique, les hypothèses principales de ce travail sont formulées dans la section suivante. Les hypothèses spécifiques à chaque étude réalisée seront présentées en préambule à chacune d'entre elles (hypothèses théoriques touchant un domaine disciplinaire particulier comme dans le cas de la seconde étude où sont mises en scène des simulations « virtuelles » d'habitable, hypothèses méthodologiques quant aux types de recueil, de constitution et d'analyse des données...).

C - Questions et hypothèses générales de la thèse

Notre hypothèse principale concerne l'explicitation **des relations entre langue, cognition et perception**, entre les expressions en discours observables et les constructions cognitives inobservables, relativement à un même objet du monde. Ainsi la description, la construction de la référence et l'évaluation en discours des objets du monde, que les sujets expérimentent ou ont expérimenté perceptivement, contribuent à la construction des représentations cognitives en mémoire à propos de ces objets. Réciproquement, les représentations sensibles (individuelles) et les connaissances collectives contribuent également à la construction de l'expérience perceptive et à son expression en discours. Ce qui signifie qu'il existe en langue et en discours des indicateurs susceptibles de rendre compte de ces constructions cognitives (Dubois, 2000, 1997). Aussi pour connaître ces représentations inobservables, **l'expression en discours est envisagée comme moyen d'identification⁵⁰ privilégié**. En effet le discours, objet culturel et partagé par ses locuteurs, met à disposition un certain nombre de formes linguistiques qui ont été négociées (et le sont continuellement, pour exemple les dictionnaires qui enregistrent l'évolution de la langue et non du discours qui relève de pratiques individuelles et collectives et qui s'appuie sur les ressources mis à disposition par une langue donnée). Le locuteur s'en saisit et va se construire, grâce à ce matériel linguistique mis à sa disposition, ses propres représentations. Elles vont être ainsi à la fois spécifiques au sujet, à sa psychologie, à son expérience propre, et partagées culturellement (Bruner, 1990 et Misra et

⁵⁰ Nous ne parlons pas ici de moyen d'accès, l'accès présupposant l'existence, comme ontologie, de la chose à laquelle accéder (cf. Vermersch, 1990). Il s'agit au contraire au travers de l'explicitation en discours de l'expérience de co-construire celle-ci.

Gergen, 1993) puisque les formes linguistiques et leur signification sont pour une part partagées.

→ L'étude des processus linguistiques mis en jeu et utilisés par les locuteurs d'un système linguistique particulier permettra l'identification (via des inférences) des constructions cognitives individuelles qui sont organisées en mémoire ainsi que des représentations socialement, culturellement et historiquement partagées qui s'exemplifient (entre autres) en discours.

→ La situation de recueil des données et la constitution des corpus aura une incidence importante sur les analyses réalisables et les types de résultats alors rendus possibles.

→ Les différents plans d'analyse linguistiques seront autant d'indices originaux du type de rapport du locuteur à sa perception et à l'objet (ou à l'effet, à la scène) qu'il a isolé du reste de son environnement en lui donnant une signification.

→ Les indices linguistiques que nous aurons mis en évidence pourront être réutilisés dans le cadre d'analyses d'autres discours du sensible et notamment discours sur le visuel.

Nous faisons l'hypothèse d'un fonctionnement à la fois identique et spécifique du discours du sensible par rapport à d'autres types de discours, partant de l'hypothèse qu'il existe différents types de discours, ou textes pour reprendre la terminologie proposée par F. Rastier (1991) et reprise (entre autres) par Tyvaert (2005). En particulier, on pourra contraster des discours « communs » (tels que ceux qui nous intéressent ici) à des discours experts (cf. par exemple Cheminée, 2006 ainsi que les travaux du Sensolier) et scientifiques (cf. Lurçat, 1995 ; Liccope, 1996, Latour, 1993). Dans un même mouvement, nous pensons qu'il est possible de mettre en perspective plusieurs discours du sensible afin de dégager les régularités et les spécificités de ces discours, de ce qu'ils construisent et ce qu'ils nous apprennent sur les locuteurs, la situation, le mode de recueil des discours et l'objet de discours lui-même.

Au niveau du contexte « physique » de ce que l'on donne à percevoir à l'individu, nous faisons l'hypothèse que le type d'indices perceptifs que va interpréter l'individu percevant aura un effet sur ses interprétations et ses évaluations, et que cet effet sera manifesté par des indices linguistiques différents. Le rôle configurant des dispositifs expérimentaux ne pourra être mis en évidence qu'à travers l'utilisation de méthodologies différentielles, contrastives, fondée sur l'hypothèse d'une sémantique différentielle. Si en psychologie cognitive et de manière générale dans les expérimentations, le contraste est toujours présent entre une

situation dite *neutre*, un groupe *témoin*, avec ce qu'on souhaite étudier (« toute chose étant égale par ailleurs ») ; ici il ne s'agit pas de comparer une norme et des déviations par rapport à la norme mais de prendre en considération dès le départ le fait que les êtres humains construisent leur rapport au monde dans l'appréciation des différences, des contrastes, dans le repérage de discontinuités dans le flux.

→ Revendiquer une cognition située a, comme nous l'avons vu, des incidences sur la façon de concevoir une recherche, un questionnement, un protocole, la construction du matériel expérimental, les types d'analyse qu'on se permet de réaliser. Cela amène également à reconsidérer nombre de notions théoriques et méthodologiques tel le contexte. En effet, parler de contexte dans une perspective cognitiviste classique, revient à recontextualiser, c'est-à-dire « injecter » un peu de contexte à un objet, un élément, extrait de sa situation d'origine. La notion de contexte renvoie nécessairement en première instance à la décontextualisation et à la recontextualisation. Contextualiser signifie qu'il y a besoin de resituer quelque chose. Nous nous plaçons dans une démarche inverse : nous sommes dans une situation globale et cherchons à déterminer dans quelle mesure et jusqu'à quel point nous pouvons dégager un objet isolé de la globalité dans laquelle il est inséré. Là où la problématique classique a, dès le départ, isolé un élément, un objet de son environnement social et culturel, et cherche à le rendre ensuite un peu plus « vrai », nous cherchons à comprendre jusqu'à quelles conditions notre objet est isolable mais ne l'isolons pas dès le départ.

Aussi faut-il ici choisir une terminologie qui corresponde davantage aux présupposés théoriques qui sous-tendent cette recherche : nous parlerons dorénavant de situations (en adéquation avec le concept de cognition située). Nous choisissons donc a priori de travailler sur différentes situations et faisons l'hypothèse que les indices linguistiques que nous allons réussir à extraire de nos corpus et les inférences qui en découleront seront dépendantes de la situation perceptive et discursive de départ. Nous faisons donc l'hypothèse d'une stabilité non des représentations en elles-mêmes sinon des processus d'interprétation selon la situation.

Considérant que **l'organisation des connaissances individuelles et collectives en mémoire se fait de manière catégorielle**⁵¹, nous faisons l'hypothèse, que les individus vont se construire une représentation catégorielle de l'habitable automobile au fil de leur expérience

⁵¹ et que cette organisation catégorielle peut être assez bien représentée par des modèles dits de typicité et de prototype (cf. Rosch, 1978 et Dubois, 1991 pour une discussion et proposition critique).

perceptive individuelle et des connaissances partagées collectives qui leur sont disponibles (notamment linguistiques). Cette organisation catégorielle en mémoire que nous pourrions expliciter via l'étude des indices linguistiques sera à différents niveaux (niveau de base, spécificité, généricité). Il ne faudra pas s'arrêter au(x) niveau(x) de base de catégorisation et d'expression en langue si l'on veut, au-delà de l'identification des éléments de l'habitacle (dont on fait l'hypothèse qu'il est situé au niveau générique) les plus typiques et importants, connaître les relations qu'ils entretiennent entre eux et les types de propriétés qui sont pertinentes dans l'appréciation du sujet.

Car l'évaluation de l'habitacle par le sujet va dépendre à la fois des propriétés des éléments et des associations entre ces propriétés mais également de la relation que le sujet entretient avec l'objet. Cette relation est dynamique : elle évolue au cours du temps et des expériences. Elle est dépendante du contexte et de la finalité de l'objet (cf. sur les pratiques de la couleur et dénomination : Dubois & Grinevald, 2003, et sur les représentations associées à la consommation de glace : Cance *et al.*, 2001). Ainsi dans ce cadre de recherche centré sur la perception d'un objet automobile, nous faisons l'hypothèse que l'action (au sens large) va aussi être un moteur de construction de représentations (voir l'ouvrage *Représentations pour l'action*, Weill-Fassina *et al.*, 1993). L'accent sera porté sur les relations entre sujet et objet (usager et habitacle) comme inscrites dans des pratiques, en nous rapprochant ici des perspectives développées par l'ergonomie cognitive (Lahlou, 2005), l'anthropologie de la culture matérielle (Warnier, 1999, Tilley *et al.*, 2005) et la sociologie des techniques (Latour, 1993).

La perception visuelle sera envisagée dans une perspective de perception pour l'action beaucoup plus que comme contemplation du monde. En effet, nous faisons l'hypothèse que la perception visuelle ne relève pas de processus d'extraction de l'information contenue dans le monde physique (concept issu des théories de traitement de l'information) mais d'un ensemble de processus cherchant à construire des significations à partir d'indices repérés activement dans le monde. Il y a recherche et sélection active des indices pertinents et cette recherche est toujours motivée à la différence d'une conception où la perception est dite contemplative⁵² dans laquelle les informations arrivent au cerveau et sont traitées en tant que données objectives.

⁵² Contemplation dans laquelle restent des modèles tels que celui développé par Rosch, dans lequel la catégorisation des objets naturels y est envisagée comme rendant compte de l'invariance et la stabilité du monde en tant qu'ontologie (et non construite par le sujet dans son interaction avec le monde). Les catégories ad-hoc de

Nous faisons ainsi l'hypothèse que la perception peut être également l'indice de l'impression de qualité, du sentiment de confort, ou de sécurité perçu par l'utilisateur. L'expression en langue et les pratiques discursives seront alors considérées à la fois comme indice de ce qui est perçu mais aussi de ce qui est inféré à partir de ce qui est vu et des représentations en mémoire déjà existantes par rapport à cet « autre chose » et de sa relation avec les autres objets.

Nous insistons ici encore sur le fait que l'identification des représentations sensibles via l'étude des pratiques langagières n'est pas un accès direct ou d'évidence. A ce propos, Wierzbicka (1996, p. 293) précise :

« Whatever happens in the retina, and in the brain, it is not directly reflected in language.
Language reflects what happens in the mind, not what happens in the brain. »

Remarquons ici que nous ne nous intéresserons qu'au « mind », et ne nous aventurerons pas « du côté » du cerveau et de ses neurones, laissant les neurosciences, quoique partie intégrante des sciences cognitives, hors de notre parcours pluridisciplinaire.

De plus, « what happens in the mind » n'est pas non plus directement reflété dans les formes linguistiques comme dans un miroir. Ces formes linguistiques sont des indices des modes de co-construction des représentations individuelles et collectives des individus au cours de l'expérience et de sa mise en discours. C'est-à-dire qu'elles nous donnent à voir la manière dont un individu sensible interprète et fait des inférences à partir des indices de son environnement et des ressources linguistiques dont il dispose pour en parler. Elles permettent également rendre compte de la négociation et du partage du sens de ces indices au sein d'un collectif. Un même mot (et une même propriété sensible) pourra donc avoir un statut différent selon l'interprétation qu'en donne le locuteur. Il s'agit ici d'une élaboration interactive de la signification : il y a mise en relation de l'individu avec son environnement physique dans des processus de perception et d'action lui permettant l'interprétation des indices de l'environnement et il y a interaction communicative avec d'autres membres du collectif pour faire partager son expérience aux autres et en négocier le sens.

La notion d'interaction renvoie d'une part, en linguistique, à l'approche de linguistique interactionnelle (cf. Mondada, 2001), et, d'autre part, en sciences cognitives, à la théorie de l'énaction développée par Varela et al., 1993 et représentée notamment en France par les travaux du COSTECH (par exemple Lenay, 2005 ; Havelange *et al.* 2003). Nous

Barsalou (1983) si elles intègrent la notion de but ne rendent pas compte à notre avis de l'aspect dynamique et réflexif de l'expérience sensible.

partageons avec ces deux approches l'intérêt pour les relations et dynamiques de co-construction ainsi que le rôle primordial accordé à l'action et à la corporéité. Cependant, si ce travail s'inscrit également dans un paradigme constructiviste, nous ne poursuivons pas les mêmes objectifs que ceux de chacune de ces deux approches.

Si nous nous intéressons comme la linguistique interactionnelle aux processus de co-construction en discours, c'est dans l'objectif d'identifier et d'explicitier les co-constructions résultant⁵³, émergeant de ces interactions.

L'ancrage des approches éenactives dans la métaphore biologique du vivant et leur externalisme radical (antireprésentationnalisme) nous semble pouvoir difficilement rendre compte de l'articulation entre discours et catégories cognitives, comme connaissances individuelles et collectives, comme formes symboliques, inscrites dans une histoire et une culture.

En effet, comme l'a discuté Wildgen (2005), ce concept de formes symboliques, emprunté à Cassirer, met l'accent sur la dimension culturelle. Il y a ainsi une distinction entre formes perceptives résultats d'un processus individuel et formes symboliques résultats de processus culturels, collectifs. Wildgen envisage la perception comme activité sémiotique :

« Perception is itself a semiotic activity (...) the « symbolic forms » cuts the continuous flow of sensations, categorizes it for memory and thus links individual perception to collective structures like : language, myth, art, technical skills, ethics, etc. » (Wildgen, 2007, p.25)

➔ Les représentations cognitives sont ici appréhendées comme des constructions cognitives dynamiques (en cours d'élaboration permanente) individuelles et collectives : on parlera de **Représentations individuelles, sensibles** et **Connaissances partagées, sociales et culturelles**, le tout construit au travers de pratiques culturelles, sociales et **langagières** (cf. Mondada et Dubois, 1995).

Au niveau de la conceptualisation scientifique des différentes modalités sensorielles comme objets d'étude (et comme des notions pour les sujets humains), nous faisons l'hypothèse que cette séparation des modalités sensibles n'est pas toujours justifiée et qu'au contraire une reconsidération de la perception dans son ensemble va nous permettre d'obtenir des informations quant à la perception dite visuelle d'un objet. Ce « **réaménagement des frontières entre modalités sensibles** » prend notamment appui sur les recherches concernant les interactions intermodales (cf. par ex. en analyse sensorielle : Picard *et al.* 2003a et b ; en

⁵³ Bien qu'ils soient en perpétuelle dynamique et renégociation.

suppléance perceptive : Auvray *et al.*, 2005), les recherches en sémantique cognitive sur le caractère synesthésique de l'expression du ressenti sensoriel en discours (cf. Koncova, 2003 et Cheminée, 2006, par exemple), en sémiotique (cf. notamment l'ouvrage collectif dirigé par Holz et Plumacher 2007, ainsi que la réflexions sur les textures visuelles de Le Guern, 2004), les réflexions amenées par certains courants de la psychologie et de la philosophie (Werner, 1934 ; en psychologie de la Gestalt : cf. Guillaume, 1937 ; en phénoménologie de la perception : Merleau-Ponty, 1964, Maldiney, 1935) ainsi qu'en anthropologie (Howes, 1991, Classen, 1993, Le Breton, 2006).

Nous pensons pour notre part que l'individu humain est aussi synesthète (voir pour exemple les premières années de la vie d'un humain où les sens semblent beaucoup moins différenciés) et que la division de la sensibilité en cinq modalités distinctes est une division en partie culturelle et apprise, fondée sur la connaissance des récepteurs sensoriels mais qui ne prend pas en compte le niveau sémantique de l'expérience sensible qui est lui intégré et probablement hautement synesthésique. Il semble simplement que la synesthésie se manifeste à des degrés divers selon les personnes et les expériences perceptives auxquelles elles sont confrontées.

Ainsi, le choix d'une démarche holistique comme préambule à cette recherche où la focalisation est faite non sur l'objet artefactuel dont on veut connaître les propriétés essentielles intervenant dans l'évaluation des sujets percevant mais sur le sujet, individu cognitif et son rapport à l'objet perçu implique **une réévaluation des modalités sensibles impliquées dans « la perception visuelle d'un espace complexe »**. Généralement, quoiqu'on pré suppose par le terme de perception visuelle que ce sont les mécanismes perceptifs qui sont ainsi qualifiés et non les propriétés/dimensions de l'objet, c'est également dans une perspective analytique que cette distinction prend tout son sens. En effet la définition de la perception visuelle dans une grande partie de la littérature reste tournée principalement vers les mécanismes ascendants (cf. partie B.3.). Cette définition implique le plus souvent la recherche des propriétés visuelles d'un objet, leur qualification et la compréhension des processus d'extraction de l'information par le sujet de l'objet en cause. Comme nous l'avons explicité, nous pensons 1) qu'il faut accorder une attention particulière aux mécanismes descendants de la perception et 2) que l'expérience sensible est avant totale, globale, aussi **nous faisons l'hypothèse que la plurimodalité tient un rôle primordial dans toute l'expérience perceptive** que l'on se focalise sur la sensibilité visuelle, auditive olfactive ou kinesthésique.

Le pari de cette thèse est de **s'intéresser en priorité à cette modalité sensible** (et qui plus est de manière privilégiée aux couleurs, objet arpenté dans de nombreux champs disciplinaires tels que la psychologie, la linguistique et l'anthropologie⁵⁴) qui a été le mieux (surtout le plus) isolée des autres modalités et autonomisée dans les sciences et le savoir populaire (dans notre culture), mais dans une autre perspective que celle très largement arpentée. Nous pensons que même (et surtout) dans le cas de la vision, il est productif de **s'intéresser aux interactions avec les autres modalités sensibles** et que **c'est dans l'étude de ces frontières sensorielles que nous apprendrons le plus** de choses sur notre question. Nous faisons d'autre part l'hypothèse (déjà formulée dans de multiples travaux de l'équipe du LCPE) que les **méthodes alternatives** qui ont été **développées pour étudier des modalités sensibles « récalcitrantes »** aux méthodes attestées, objectivées utilisées pour évaluer la perception visuelle (en olfaction : Mouélé 1997, David *et al.*, 1997, en acoustique : Mzali, 2002, Guastavino, 2003, ou tout récemment sur le confort global, Delepaut, 2007) **vont être productives pour réétudier la question du visuel** et vont peut-être faire émerger des éléments nouveaux pour l'explicitier.

Nous faisons alors l'hypothèse que le recueil et l'analyse de discours sur l'habitable et sa perception vont nous permettre de répondre aux questions soulevées dans la problématique, Car les discours vont à la fois rendre compte (puisqu'ils en sont dépendants et sont construits par ces différentes contraintes) des contraintes physiques liées à l'habitable et donc de ses propriétés, des contraintes individuelles et psychologiques (mémoire, jugement et action) ainsi que des contraintes collectives (langue et culture) du sujet.

Ces hypothèses amènent à la construction d'un cadre méthodologique dans lequel seront menées les analyses des discours recueillis.

⁵⁴ Mais également la philosophie, cf. notamment les remarques sur les couleurs de Wittgenstein, 1977.

Chapitre 3 :

Construction d'un parcours pluri-méthodologique

Introduction

Comme nous avons pu le voir dans l'exposé de la problématique et le parcours des champs disciplinaires à même de fournir des cadres théoriques et épistémologiques à ce travail, notre objet d'étude, est complexe et met en jeu de multiples relations. Les questionnements épistémologiques, théoriques mais aussi méthodologiques, appartenant à des champs disciplinaires pluriels, participent à la construction de cet objet. Nous présentons dans la partie A les méthodologies offertes par ces différents champs. Il s'agit ensuite de construire un parcours pluri-méthodologique (que nous décrivons en B.1) permettant l'articulation de ces méthodes. Nous serons également attentive à la façon dont ces différentes méthodologies configurent l'objet d'étude. Enfin la partie B.2 expose les méthodologies telles qu'elles ont été mises en œuvre.

A- Méthodologies proposées par les différents champs disciplinaires convoqués

1. en linguistique

Les méthodologies d'analyse proposées par la linguistique sont multiples et complexes et dépendent de l'objet et de la discipline choisies. Cependant, l'ensemble des méthodes sont caractérisées comme relevant toutes d'une démarche analytique qui tente au final d'expliquer la globalité du système d'une langue. Ainsi certaines s'intéresseront à la morphologie des adjectifs suffixés en -able, d'autres aux structures présentatives, aux substantifs épithètes, ou aux marques de modalité en discours. Et c'est en sommant l'ensemble de ces phénomènes et ressources qu'on pourra prétendre à la connaissance dudit système.

Si dans la partie consacrée aux traitements des corpus, nous explicitons nos catégories d'analyses, il s'agit ici de réfléchir sur ce que peuvent permettre les différentes méthodologies

de recueil et d'analyse de données linguistiques. Sans prétendre à l'exhaustivité, on remarque que différents plans sont à considérer (chacun d'entre eux ayant ses propres cadres d'analyse) :

- lexical (cf. par exemple Mortureux, 2001);
- morphologique (cf. Fradin 2003, Bybee 1988, Kerleroux, 1991 et 1996 parmi d'autres);
- syntaxique¹ (cf. Riegel et al. 1999, Noailly, 1999);
- sémantique (Kleiber, 1991, Tamba, 1983);
- discursif (Vion 2006);
- prosodique (Morel et Danon Boileau, 1998);
- énonciatif (Kerbrat Orecchioni, 1980, Berthoud 1996);
- analyse conversationnelle (Mondada 2001);
- ...

De manière orthogonale à ces différents plans de description de la langue et du discours, se pose la question du type de corpus. Si pour certains plans de description la nécessité de travailler sur des corpus oraux fait partie intégrante de la définition même de l'objet d'étude, le travail en syntaxe par exemple peut s'envisager soit à l'écrit, soit à l'oral, avec des corpus dits authentiques ou des corpus reconstruits, et le type de matérialité conditionne alors les analyses en elles-mêmes.

En règle générale, les recherches en linguistique se caractérisent par la description de formes linguistiques particulières ou de procédés linguistiques ou discursifs spécifiques². Pour notre part, notre objet d'étude est à la fois intra et extralinguistique. En effet, ici, la focalisation, au lieu de se faire sur une ressource linguistique donnée ou sur un processus discursif, se fait sur des constructions cognitives dont on fait l'hypothèse qu'elles vont « affleurer » à la surface (et dans les profondeurs) du discours, cette hypothèse partant du postulat d'une émergence et d'une co-construction du sens et de l'expérience sensible en discours. Il va s'agir de voir comment mettre à profit les différents cadres d'analyse proposés par les champs de la linguistique, pour ainsi faire appel aux différents plans de description de la langue et du

¹ Pour des problèmes de définition des frontières entre syntaxe et morphologie - domaines de compétence et pouvoir explicatif de chacune - voir notamment la thèse de S. David sur les unités polylexicales nominales (David, 1993), ainsi que Kerleroux, 1996.

² Dans le cas des recherches en typologie, c'est bien la description de l'ensemble des propriétés de la langue qui est visée, cependant des spécificités demeurent et les descriptions seront le plus souvent soit phonologiques, soit syntaxiques, etc.

discours et non de se focaliser sur un phénomène particulier. Cela ne signifie pas pour autant que nous allons tout analyser dans les discours recueillis. La difficulté (et l'intérêt) réside dans le choix et la sélection des observables. En essayant de ne pas passer à côté d'indicateurs pertinents, tout en ne les démultipliant pas.

Ainsi nous étudierons la manière dont s'élaborent en inter-action (en discours et en pratique) la référenciation (Mondada & Dubois, 1996). Il s'agit alors de ne plus travailler uniquement le lexique mais tous les niveaux de description de la langue (notamment pour nous : morphologie, syntaxe et discours). On s'intéressera de manière contrastive aux propriétés de la langue sur lesquelles les discours s'appuient et se construisent afin de repérer ce qui est stabilisé, consensuel, collectif et de le distinguer de ce qui est spécifique, sensible et individuel.

2. en psychologie

Les recherches en psychologie se caractérisent le plus souvent par la construction des protocoles expérimentaux dans une démarche systématique visant à la confirmation ou à l'infirmité d'hypothèses. L'approche utilisée est tout d'abord analytique, pour dans un dernier temps, proposer une explication globale du fonctionnement humain en reconstruisant, en somme, en intégrant les « informations » mesurées. Ainsi, peuvent être mesurés des seuils de sensibilité, de discrimination tactile, visuelle. Des méthodologies plus globales sont également employées telles que les tâches de catégorisation qui permettent de rendre compte de l'organisation catégorielle d'un type d'objet ou de phénomène donné.

Il s'agit pour nous, partant des modes de questionnement du sujet habituellement mis en œuvre en psychologie, de construire un protocole expérimental respectant les exigences de la discipline tout en tenant compte des questionnements spécifiques de notre travail concernant la prise en compte de la globalité de l'expérience sensible (en contraste avec les approches analytiques), ainsi que la préoccupation pour la validité écologique des situations et des modes de questionnement.

Nous exposons dans la partie suivante la démarche méthodologique élaborée.

B- Démarches méthodologique et épistémologique d'observation systématique

En reprenant la question initiale, les enjeux qu'elle soulève et les hypothèses qu'elle nous a conduites à formuler, se dessine progressivement la démarche méthodologique que nous avons adoptée.

Nous souhaitons apporter une contribution à la compréhension des relations entre langue, perception et cognition et ce grâce à l'étude de processus complexes en jeu dans la construction en discours de l'évaluation perceptive et cognitive d'un objet global, l'habitacle automobile.

La démarche méthodologique est basée sur l'analyse des discours des usagers à propos de leurs expériences sensibles (mais également pratiques, culturelles, émotionnelles, à la fois uniques et partagées avec l'ensemble de leur communauté) avec des habitacles automobiles. Notre principale hypothèse de travail consiste à considérer les ressources linguistiques dont chacun dispose dans une langue donnée, objet culturel partagé par tous les locuteurs de cette langue, et la façon dont chacun les utilise dans différentes situations de référenciation, comme des indices des constructions cognitives à la fois individuelles (représentations sensibles) et collectives (connaissances partagées).

L'approche choisie est qualifiée d'holistique par opposition aux approches analytiques qui partent d'un niveau « microscopique » à étudier pour en tirer des conséquences à un niveau « macroscopique ». Ici, le mouvement s'inverse, allant du global vers le local : il permet ainsi de ne pas circonscrire a priori l'objet d'étude au risque de le réduire impunément et de perdre une partie des connaissances qu'il pourrait apporter. La première étape d'une recherche s'inscrivant dans cette approche est donc de caractériser le champ, large, dans lequel on fait l'hypothèse que se trouve l'objet d'étude afin ensuite de définir des limites plus étroites au sein desquelles il sera étudié. Encore une fois insistons sur le fait que ces limites ne sont pas imposées a priori par le chercheur mais qu'elles émergent d'une première enquête de cadrage, que nous avons choisi de ne pas intituler enquête exploratoire, ce qui lui aurait conféré un statut inférieur aux autres enquêtes, alors même qu'elle est une référence.

L'approche est également pluridisciplinaire intégrant :

- les questionnements théoriques et les méthodologies de recueil et d'analyses propres aux linguistiques : à la fois en sémantique (lexicale mais aussi cognitive), en syntaxe, morphologie, mais également en linguistique de l'interaction (analyse conversationnelle) ;

- aux questionnements et méthodologies expérimentales de la psychologie cognitive : hypothèses et corrélats cognitifs des indices langagiers recueillis en discours – catégories et représentations cognitives et construction et validité du matériel expérimental et des situations de questionnement ;
- ainsi qu'à une problématique plus générale de cognition située (qui concerne également l'ergonomie, l'anthropologie, comme nous l'avons vu précédemment dans le chapitre 2).

Notre objet d'étude n'est ni l'objet pour lui-même ni le sujet pour lui-même mais plutôt les relations (perceptives, cognitives, langagières, sociales ...) engagées entre le sujet (ou le groupe de sujets) et l'objet. Ce qui se traduit pour l'entreprise par un intérêt pour l'objet habitacle dans sa relation à la voiture, aux usagers/clients/consommateurs et à leurs pratiques ; et ce qui se traduit pour la recherche par un intérêt pour le sujet, l'être humain dans sa relation à l'objet.

L'étude de ces relations n'a pas pour but de repérer des universaux de perception visuelle ou des procédés linguistiques universaux dans les discours du sensible, mais de repérer ce qui relève de la régularité et de la variation dans ces processus perceptifs, cognitifs et langagiers. La notion de situation (que nous avons préférée au contexte) est très présente dans ce manuscrit. Elle est à considérer avec celles de cognition située et de pratiques. En effet, il ne sera possible de mettre en évidence régularité et variation que dans une mise en perspective de différentes situations configurant les pratiques des sujets.

Concernant l'habitacle automobile nous ne voulons pas partir d'a priori, de catégories ad hoc, et nous ne voulons pas par exemple décider de nous intéresser à un objet de l'habitacle plutôt qu'un autre, à une dimension (couleur, luminosité – lumière) particulière. Ainsi nous allons tenter de saisir l'organisation générale d'un habitacle automobile pour un sujet percevant et l'importance relative de ce qui le compose pour ce sujet avant de nous pencher plus avant sur tel ou tel objet, telle ou telle dimension. Ceci aura pour effet de reconfigurer, de reconceptualiser cette dimension, cet objet pensé par les ingénieurs toujours de manière analytique³, dans les rapports qu'ils entretiennent avec le sujet. Ce qui conduira au final à un repositionnement de la description physique analytique connue (non plus comme dominante

³ Dans l'industrie, en complément des connaissances analytiques chimiques et physiques d'un produit, les services de marketing offrent des connaissances « macro » et holistiques que pour notre part nous ne sommes pas en mesure d'objectiver.

voire hégémonique) par rapport à d'autres descriptions toutes aussi valables et apportant d'autres types de connaissance sur l'objet. Cette description n'est alors plus considérée comme un a priori (une ontologie) mais un discours parmi d'autres sur le monde.

Nous cherchons donc à rendre compte :

- des relations perceptives cognitives visuelles entre le sujet percevant et l'habitacle,
- à travers l'analyse de discours sur l'habitacle,
- dans des situations d'énonciation et des contextes de perception différents ;
- et proposons alors une croisière linguistique :
- avec comme première escale la mise en évidence des représentations en mémoire à propos de l'expérience sensible au contact d'habitacles automobiles,
- pour ensuite passer à l'exploration visuelle d'habitacles de matérialités diverses (réels, ou simulés – images en 2D ou en 3D)

Cette croisière linguistique peut se décliner en termes plus académiques :

Nous nous proposons d'étudier des représentations perceptives visuelles de l'habitacle automobile à travers l'analyse des discours recueillis dans des praxis perceptives, langagières diverses. C'est plus précisément la mise en perspective de ces différents discours qui nous permettra d'identifier les indices linguistiques et cognitifs des relations entre le sujet et l'habitacle, du statut de l'objet et de ses caractéristiques. Ainsi la variation des situations perceptives et linguistiques va nous permettre de repérer en discours la stabilité de certaines représentations et la diversité et le dynamisme d'autres.

L'ordre des étapes respecte une chronologie, une temporalité particulière qui révèle différents mouvements motivés par le choix holistique de départ. C'est une dynamique à plusieurs mouvements. B. Latour (1993) parle pour son topofil d'étapes dont chacune « déborde à la fois « vers le haut » et « vers le bas » amplifiant ainsi le mouvement de double sens de la référence. Connaître ce n'est pas explorer mais pouvoir revenir sur ses pas suivant le chemin qu'on vient de baliser. ». Voici les mouvements qui caractérisent notre travail :

- Du discours sans contexte perceptif en lien avec l'objet à des situations expérimentales proposant différentes expériences perceptives ;
- Du discours aux représentations cognitives ;

- Du sujet à l'objet : des représentations en mémoire (centrées sur les connaissances et expériences antérieures des sujets) à l'évaluation en contexte (centrée sur l'objet et les relations du sujet à l'objet) ;
- De la mémoire à la matérialité : des représentations en mémoire à l'évaluation en situation ;
- De l'habitacle à ses propriétés (et donc aux prescriptions pour les constructeurs).

Nous décrivons dans la partie suivante les différentes étapes du parcours. Dans un premier temps, nous allons, pour délimiter notre terrain d'étude, « quadriller » la relation usager/habitacle à travers le recueil de discours de mémoire sur l'habitacle. Dans un second temps, c'est le recueil et l'analyse contrastive de discours produits devant différentes matérialités d'habitacle (offrant des expériences perceptives différentes) qui nous permettra de mieux comprendre les relations de co-construction entre le sujet, son expérience de l'objet et l'objet en lui-même.

1. Le parcours

1.1. Mémoire et procédures de référencement

La première étape de la thèse doit permettre de circonscrire l'objet d'étude et de construire des outils méthodologiques qui vont continuer à s'élaborer par la suite tout en étant déjà utilisés comme outils. On retrouve ici la notion de récursivité de la méthode qui est à la fois en construction tout au long de la thèse mais qui, au fur et à mesure qu'elle se construit, est réutilisée dans le paradigme pour les étapes suivantes et ainsi voit sa validité et son efficacité testées.

Pour cela, il faut tout d'abord faire un inventaire des expressions linguistiques des usagers concernant la perception (centrée électivement sur la perception) visuelle de l'habitacle automobile et ceci toujours en lien avec les différentes activités pratiquées par les usagers au sein d'un habitacle automobile. Ainsi nous pouvons mettre en évidence des indices linguistiques des processus de perception visuelle et faire des inférences sur les constructions cognitives visuelles à propos de l'habitacle automobile et présentes en mémoire. Cette partie s'intitule pour cela *Mémoire et procédures de référencement*. *Mémoire* renvoyant aux types de connaissances que les locuteurs vont mobiliser dans leurs discours, et *procédures de référencement* désignant la mise en discours de ces connaissances pour rendre présent pour

l'interlocuteur (l'expérimentateur) les habitacles automobiles expérimentés antérieurement. Il y a construction de la référence à l'objet, conservé en mémoire, en discours. Les indices linguistiques mis en évidence serviront alors pour les études suivantes comme point de départ des analyses.

Il s'agit d'utiliser parmi les différentes méthodes possibles, une méthode permettant de recueillir un discours riche sur un thème donné, l'habitacle automobile, dans un contexte quotidien⁴. Dans cet objectif, la méthode des entretiens semi-directifs a été choisie et un recueil de discours sur l'expérience sensible conservée en mémoire de locuteurs français est donc réalisé : 15 enregistrements audio d'entretiens semi-directifs. Un premier corpus appelé Mémoire est alors constitué à partir de la quasi intégralité des retranscriptions de ces 15 entretiens⁵.

À partir de l'analyse de la diversité des formes linguistiques produites par les usagers dans leur discours, notre travail est d'identifier les représentations mentales visuelles construites sur l'habitacle automobile. Le recueil de discours de mémoire en dehors de toute stimulation perceptive nous permet de faire un premier inventaire :

- de l'importance relative hors stimulation (dans les souvenirs, représentations individuelles et connaissances partagées) des éléments et propriétés de l'habitacle (et de donner des indications à propos des relations que ces éléments et propriétés entretiennent entre eux) ;
- des ressources à disposition des locuteurs pour parler de l'habitacle et de leur perception de l'habitacle ;
- de la place du consensus et de l'expérience individuelle et sensible à propos de l'habitacle.

De même que l'on parle de métalangue pour évoquer la capacité des individus à réfléchir et parler de leur rapport à la langue, on cherche ici à faire émerger un « méta habitacle », plus précisément des métaconnaissances sur la perception et l'appréciation sensible d'un habitacle par des locuteurs du français qui ont tous une pratique de l'automobile en général et de l'habitacle en particulier. Ceci doit nous servir à la fois comme repère pour la suite des recherches, comme point de référence pour comparer les résultats obtenus mais également

⁴ Nous aurions pu choisir de recueillir les discours de la presse et de la publicité pour nous faire une première idée des discours et des représentations associées mais alors le lien avec l'expérience perceptive aurait été plus difficile et seul l'accès aux représentations sociales, partagées et consensuelles aurait été disponible.

⁵ La méthode est décrite dans la partie suivante.

dans la manière même de construire les protocoles expérimentaux et les observations in situ suivantes, et dans le choix des analyses réalisées sur les nouvelles données recueillies.

On doit être en mesure à la fin de cette étude de proposer :

- Une première ébauche des représentations sensibles présentes en mémoire construites sur l'habitacle automobile et en particulier les représentations issues de perceptions impliquant la perception visuelle.
- Une grille d'analyse linguistique des nouvelles données à recueillir : quels indices rechercher, quels procédés comparer ; quelles hypothèses de couplage entre discours, langue et cognition proposer ?
- Des résultats à même d'être mis en perspective avec les études suivantes, ce qui signifie la construction de la suite du protocole de recueil et d'analyse des données qui soit en cohérence avec la première enquête. Cette cohérence doit se situer au niveau des situations perceptives, des modes de recueil, des types de données.

1.2. Dispositifs de matérialisation réels et virtuels et procédures de référenciation

Il s'agit de recueillir de nouveaux discours cette fois-ci non plus par rapport à ce que les gens se remémorent de leur expérience passée (individuelle et collective – représentations consensuelles qui sont entre autres véhiculées par les médias), mais en lien direct avec une expérience perceptive concrète et immédiate.

- 1) Il y a donc ici un premier niveau de comparaison : **Discours sur Représentations en mémoire** vs **Discours sur l'expérience perceptive « en train de se faire »**.
- 2) Nous cherchons à comparer différentes expériences perceptives pour vérifier la régularité et stabilité de certaines représentations et comment d'autres varient en fonction de la praxis (des situations).
- 3) De plus nous tentons de spécifier le statut des expériences perceptives construites, fabriquées, expérimentales, proposées, afin a) de pouvoir interpréter nos résultats de manière attentive, non abusive, mais bien en fonction des limites de notre protocole : c'est à dire en quelque sorte une interprétation des résultats **située** par rapport à l'expérience ; b) de spécifier la validité de telles expériences (protocoles utilisés) dans une visée de recommandation pour l'élaboration de nouveaux protocoles expérimentaux selon la problématique en jeu.

Ainsi les points de cohérence nécessaires entre les différentes étapes de notre travail énoncés en conclusion de la partie précédente sont sur trois plans :

- a. Cohérence et complémentarité entre situations perceptives : des simulations visuelles d'habitacles (2D/3D), des habitacles dans des véhicules réels en situation expérimentale.
- b. Cohérence et complémentarité entre modes de recueil : entretiens semi-directifs dans 3 situations perceptives différentes –hors habitacle, simulations visuelles d'habitacles, habitacles réels.
- c. Cohérence et complémentarité entre types de données : discours dans différentes situations⁶.

Tous ces points s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion générale autour de la question de la validité écologique des expérimentations.

Cette expérience a donc pour tâche de comparer différents discours d'évaluation perceptive d'habitacles réels et simulés dans une activité au contexte expérimental. Elle a été réalisée en étroite collaboration avec Noémie Cavalier (CNRS LCPE/Univ. Paris 3, cf. Cavalier, 2003), ainsi qu'avec Thierry Voillequin et Jean Goffinet du service Systèmes d'Immersion et de Réalité Virtuelle de la Direction de la Recherche et de l'Innovation Automobile de PSA Peugeot Citroën.

C'est ici le type de matérialité de l'habitacle : habitacle réel d'une voiture et habitacle « virtuel » (qui n'a pas de matérialité physique autre que celles des dispositifs qui donnent à voir une représentation visuelle de l'objet physique) qui est ici le moteur de nouveaux discours sensibles sur l'habitacle. Ainsi aux discours particuliers recueillis dans un contexte exempt de toute stimulation perceptive automobile (discours de mémoire) sont comparés des discours recueillis dans un contexte expérimental de présentation d'habitacles automobiles réels et simulés toujours suscités via la méthode des entretiens semi-directifs.

⁶ Remarquons ici que dans le cadre d'une collaboration avec le laboratoire ICAR (CNRS – Univ. Lyon 2), sous la responsabilité de L. Mondada, un cinquième corpus « Corpus CONCESSION » a également été recueilli au cours de la thèse, permettant d'appréhender des interactions discursives filmées lors de visites d'habitacles automobiles chez un concessionnaire. Son intérêt étant d'évaluer les caractéristiques de l'interaction dans la production des discours sur l'habitacle, son analyse fera l'objet d'un document indépendant de la thèse (Cance & Mondada, en préparation). Nous n'en retiendrons dans ce manuscrit que les éléments qui concernent la question centrale de ce travail, à savoir les processus perceptifs et langagiers de co-construction d'un jugement qualitatif.

Cette seconde étude doit permettre de tester la robustesse de la méthode de recueil et d'analyse des discours mise en place tout en cherchant à valider les résultats (appliqués, directement en lien avec l'objet manufacturé que nous étudions – l'habitacle automobile) à propos des éléments et des propriétés mis en évidence dans la première étude :

- Les éléments et les propriétés plus ou moins associées qui sont apparus comme les plus importants le sont-ils toujours ?
- Quelle incidence des variations de ces propriétés peuvent-elles avoir sur l'appréciation globale ?
- Quelles variations ont le plus d'effet ?
- Quels éléments et propriétés sont interdépendants ?

Les usagers interviewés sont confrontés à différentes ambiances d'habitacle variant sur la couleur, les matières et l'architecture. Nous faisons l'hypothèse de l'existence d'effets de la variation de couleur et/ou matière et /ou forme sur la perception globale de l'habitacle et de leurs inscriptions en discours. Ainsi l'analyse des discours doit nous permettre de repérer via l'identification et l'analyse du mode de fonctionnement des indices linguistiques déjà repérés en discours de mémoire, les représentations stables et celles qui varient selon l'expérience perceptive. Nous avons également comme souci, au-delà des simples variations de « surface » (c'est-à-dire des propriétés identifiées dans la première étude comme importantes du point de vue de l'appréciation visuelle), de mesurer l'impact de l'utilisation de différents types de supports de matérialisation d'habitacle sur l'évaluation de l'habitacle et de ses propriétés. Ainsi les ambiances d'habitacle sont présentées soit :

- sous la forme d'images numériques en 2D sur un écran plasma (1mx1m20) ;
- soit dans un environnement immersif 3D ;
- soit sous la forme de voitures réelles existantes.

L'objectif est ici de valider les éléments et propriétés pertinents pour l'évaluation globale visuelle d'un habitacle automobile, de caractériser leur influence réciproque les uns sur les autres, à partir de manipulations analytiques de ces propriétés via le choix de différentes ambiances réelles d'habitacles variant sur les couleurs, textures et formes et via la construction de maquettes virtuelles reproduisant pour partie ces habitacles réels et proposant d'autres variations sur ces mêmes propriétés. Ce sont des propriétés visuelles de l'objet habitacle identifiées comme telles par les sciences et technologies d'imagerie numérique dont

nous étudions les variations et l'effet produit sur la mise en discours de l'appréciation et l'évaluation perceptive par les sujets.

Un des autres objectifs importants, méthodologique, est celui de valider la grille d'analyse linguistique proposée en fin de première étude et si nécessaire d'opérer quelques modifications pour proposer par la suite des règles de formulation des questionnements, ainsi que des outils d'analyse linguistique « sémiocognitive ».

Nous voulons également qualifier chacune des situations expérimentales pour être en mesure de donner des spécifications pour de prochaines études :

- Un environnement virtuel de type immersif présentant des images tridimensionnelles peut-il permettre d'étudier de façon globale l'appréciation d'un habitacle ?
- Que peut-il permettre d'étudier ?
- Quelles sont ses limites ?
- Que peut permettre en comparaison un environnement visuel (écran) présentant des images en deux dimensions ?
- Quels sont les avantages et inconvénients de chacun des dispositifs expérimentaux mis en œuvre ? Par rapport à notre question ? Par rapport à des études futures ?

Au travers de la mise en perspective de ces différents discours, situations et pratiques perceptives, nous aurons la possibilité de mieux comprendre les différents modes de construction de l'objectivité et de la subjectivité perceptive. Il sera également possible de faire le lien entre processus, ressources linguistiques et modes de construction de ces rapports d'objectivité et de subjectivité au monde.

2. les modes d'approches : méthodologies

2.1. Les situations de questionnement

2.1.1. Dispositifs matériels

Ces dispositifs diffèrent :

1. par la présence ou l'absence de support perceptif (entretiens semi-directifs sur les représentations en mémoire concernant l'habitacle sans support perceptif, entretiens semi-directifs dans des habitacles simulés et réels)

2. par le type de support perceptif auquel les locuteurs sont confrontés (support REEL : habitacles de V1, support visuel simulé : maquettes numériques d'habitacles de V1 et de V2 représentées en 2 dimensions sur écran PLASMA® ou dans une salle immersive de type CAVE® présentant des images en trois dimensions - avec calcul des images en temps réel)
3. par le degré de partage de la référence⁷
4. par le type d'architecture d'habitacle proposé aux sujets : V1 et V2⁸
5. par le type d'ambiance d'habitacle proposé aux sujets : intérieur beige et console en bois, intérieur noir et console en alu (toutes deux proposées dans les 3 dispositifs) intérieur beige et console en alu; intérieur noir et console en bois (toutes proposées dans les dispositifs virtuels)⁹.

2.1.1.1. Discours de mémoire

L'enquête visant à recueillir des discours sur les expériences et pratiques mémorisées concernant les habitacles automobiles, les entretiens sont réalisés au domicile des sujets¹⁰, hors de toute expérience perceptuelle d'habitacle.

2.1.1.2. Perception d'habitacles via différents dispositifs expérimentaux réels et simulés

2.1.1.2.1. Les habitacles REELS

Chaque sujet s'assoit tour à tour dans deux véhicules garés dans un atelier, à la place du conducteur. Ce dispositif réel est expérimental, considérant comme expérimental l'exploration de véhicules à l'arrêt dans un atelier, au même titre que les explorations d'habitacles opérées via les dispositifs de simulation visuelle présentés ci-après.

2.1.1.2.2. Les dispositifs de simulation visuelle¹¹

Dispositif 2D¹²

La technologie d'écran PLASMA¹³ propose une restitution visuelle d'images en deux dimensions qui permet de présenter aux sujets une image de grande taille (1m20x1m), avec de

⁷ Les sujets dans le dispositif immersif 3D ne voyant pas la même chose que l'expérimentatrice.

⁸ pour véhicule 1 et véhicule 2.

⁹ La description détaillée des dispositifs et des ambiances présentées est présentée dans les pages suivantes.

¹⁰ À l'exception de trois locuteurs, interviewés sur leur lieu de travail.

¹¹ Les dispositifs visuels sont mis à disposition par l'équipe de J. Lorisson et T. Voillequin (Direction de la Recherche PSA).

¹² Si pour décrire le dispositif nous employons Plasma dans ce paragraphe, dans le reste du manuscrit nous parlerons dorénavant de dispositif 2D.

bons contrastes et une résolution importante à la différence d'écran d'ordinateur classique. Chaque sujet est placé devant cet écran et voit via cette interface des images numériques reproduisant l'avant d'un habitacle automobile. Ces images dites statiques ne se déplacent pas avec les mouvements de tête et de regard des sujets. Aussi pour leur permettre de voir l'habitacle dans son ensemble¹⁴, un balayage informatique est effectué, simulant le mouvement de tête que feraient les sujets lors de leur exploration visuelle.

Dispositif 3D¹⁵

Le MOVE™ (Modular Virtual Environment) est une salle immersive en trois dimensions, utilisant la technologie CAVE® (Cave Automatic Virtual Environment). Ce type de dispositif est communément appelé salle de réalité virtuelle.

Il a été développé chez PSA Peugeot Citroën en partenariat avec l'institut Image de Chalon-sur-Saône, laboratoire de réalité virtuelle de l'ENSAM (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers).



Figure 1 : Le dispositif MOVE – extérieur et intérieur

C'est un ensemble de forme cubique (cf figure 1, ci-dessus), de dimensions 3mx3mx3m environ, composé de quatre écrans (frontal, latéraux et au sol), de quatre vidéos projecteurs, d'un super ordinateur d'images en temps réel, de lunettes à stéréoscopie active, d'un système de restitution sonore et d'un système de navigation.

Cette technologie immerge l'utilisateur dans un environnement à trois dimensions grâce notamment à la projection simultanée de deux images superposées sur les écrans. Les lunettes

¹³ De plus en plus répandue pour les usages domestiques tels que TV, home cinéma.

¹⁴ Considérant ici l'avant et les pans latéraux de l'habitacle pouvant être vu par une personne en position conducteur.

¹⁵ Comme pour le dispositif 2D, nous employons la dénomination de MOVE dans ce paragraphe de description du système. Cependant dans le reste du manuscrit, nous parlerons de dispositif 3D.

stéréoscopiques permettent d'encoder ces deux images comme une seule, tridimensionnelle, en faisant appel aux propriétés de la vision stéréoscopique humaine.

Pour contribuer à donner aux sujets un sentiment d'immersion, la construction d'un espace virtuel tridimensionnel se fait en temps réel. A chaque mouvement de l'utilisateur, les images sont recalculées afin de lui offrir en temps réel des images correspondant à son angle de vision, un émetteur à infrarouges placé sur les lunettes permettant de localiser le sujet à chaque instant.



Figure 2 : Une paire de lunettes à obturation munie du capteur de position

Lors de l'expérimentation, les sujets sont assis dans un véritable siège automobile placé dans le MOVE. Ils peuvent voir, au travers des lunettes à stéréoscopie active¹⁶ (cf. figure 2), une reproduction visuelle tridimensionnelle numérique de l'avant et des côtés d'un habitacle automobile. Grâce au calcul des images en temps réel, ils voient défiler l'habitacle au gré de leur exploration visuelle via les mouvements de leur tête.

Ces trois dispositifs permettent la présentation de différentes ambiances d'habitacles aux sujets, dont voici la description.

2.1.1.2.3. Ambiances présentées

Cette étude est doublement contrastive. Outre le contraste entre les dispositifs réel et virtuels de présentation d'habitacles, nous étudions les variations entre différentes associations de propriétés sensorielles visuelles telles que les couleurs, les matières et les formes. Aussi, différentes ambiances sont présentées aux sujets. Celles-ci ont été choisies et construites

¹⁶ Le calcul des images se faisant à partir de la position du capteur installé sur ces lunettes, seul le sujet voit l'environnement simulé par rapport à son point de vue. L'expérimentatrice porte également des lunettes mais la simulation qui lui est proposée est « défaillante » puisque les images ne sont pas calculées par rapport à sa position. Il y a décalage entre la scène vue par le sujet et son interlocutrice, le partage de l'expérience visuelle étant alors partiel et donc le partage de référence n'étant que partiellement assuré.

suyvant nos hypothèses et les contraintes du matériel automobile réel existant et des maquettes numériques réalisables.

En préalable, nous voudrions insister sur le fait que la description donnée ici des ambiances n'a pas de prétention à l'objectivité mais cherche uniquement à ce que le lecteur se fasse une idée des ambiances présentées aux sujets. Nous verrons dans la partie résultats que chacune de ces propriétés de couleur, de matière, de texture est discutée, questionnée, construite et reconfigurée selon les dispositifs de présentation, les ambiances et l'expérience des sujets.

Description des ambiances

Les ambiances intérieures de référence correspondent à celles de deux modèles de la gamme V2 (modèles utilisés pour la présentation en dispositif réel) que nous appelons l'ambiance Beige Bois et l'ambiance Noir Aluminium.



Figure 3 : V2 - Ambiance Beige Bois

L'ambiance Beige Bois (Figure 3) comprend :

- des sièges en velours beige à carreaux (type écossais, ou « charentaise ») ;
- une combinaison de plastiques beige et gris foncé sur l'avant et les portes du véhicule ;
- la console centrale (avec autoradio et chauffage/climatisation) et les aérateurs en plastique reproduisant l'aspect du bois.



Figure 4 : V2 - Ambiance Noir Aluminium

L'ambiance Noir Aluminium (Figure 4) comprend :

- des sièges en tissu noir avec des motifs gris foncé ;
- une combinaison de plastiques noir et gris foncé sur l'avant et les portes du véhicule ;
- la console centrale et les aérateurs en plastique reproduisant l'aspect de l'aluminium.

À partir de ces deux ambiances de référence existantes, deux autres combinaisons de couleurs et de matière ont été imaginées : les ambiances Beige Aluminium et Noir Bois.

L'ambiance Beige Aluminium (Figure 5) comprend :



- des sièges en velours beige à carreaux ;
- une combinaison de plastiques beige et gris foncé sur l'avant et les portes du véhicule ;
- la console centrale et les aérateurs en plastique reproduisant l'aspect de l'aluminium.

Figure 5 : V2 - Ambiance Beige Aluminium

L'ambiance Noir Bois (Figure 6) comprend :



- des sièges en tissu noir avec des motifs gris foncé
- une combinaison de plastiques noir et gris foncé sur l'avant et les portes du véhicule
- la console centrale et les aérateurs en plastique reproduisant l'aspect du bois.

Figure 6 : V2 - Ambiance Noir Bois

De plus, afin d'étudier les propriétés de forme, spatiales et kinesthésiques, nous avons comparé l'architecture d'habitacle V2 de référence à l'architecture d'habitacle V1¹⁷. On dispose donc de deux architectures d'habitacle V2 et V1 (cf. figure ci-dessous).



Figure 7 : V1- Ambiance Beige Aluminium

¹⁷ Ces deux modèles s'inscrivent dans la même gamme de véhicule (gabarit, performances, prix ...) mais proposent des architectures intérieures (et extérieures) bien différenciées.

Construction des ambiances

Les maquettes virtuelles ont été réalisées par J. Goffinet, stagiaire dans l'équipe de Réalité Virtuelle de PSA.

Les deux ambiances physiquement à notre disposition sont les ambiances V2 Beige Bois et V2 Noir Aluminium (cf. Figure 3 et Figure 4, p. 120)

Pour les présenter dans les dispositifs virtuels, une maquette numérique a été réalisée à partir d'un modèle CAO (Conception Assistée par Ordinateur) de l'architecture du véhicule V2. Afin de reproduire le plus fidèlement possible les couleurs et les matières des ambiances, les étalons constructeur (échantillons de tissu, plaques de plastique ...) ont été numérisés et appliqués sur le modèle CAO. Dans certains cas, des photos d'éléments des habitacles existants ont permis de « plaquer » des textures sur certaines parties de la maquette. Enfin un étalonnage humain a été nécessaire. Il a consisté à faire le va et vient entre maquette numérique dans le dispositif 3D ou 2D et habitacle réel afin de minimiser les écarts de perception visuelle.

Nous reviendrons en discussion sur les possibilités et les limites de la modélisation numérique en terme de « rendu visuel ». Notons ici que sans cet étalonnage humain, subjectif, que nous avons dû opérer, la comparaison entre les différents dispositifs aurait été délicate et à notre avis peu instructive. À savoir que les concepteurs/utilisateurs de ces systèmes de simulation ont d'une manière ou d'une autre toujours recours aux capacités perceptives humaines (les leurs) pour juger d'une certaine adéquation entre la simulation et le réel. Mais le plus souvent cet étalonnage n'est pas mentionné car considéré comme subjectif et non scientifique. Nous voulons aussi contribuer par cette étude à la valorisation de cet étalonnage perceptif humain.

- Les ambiances V2 Beige Alu et Noir Bois (
- Figure 5 et Figure 6, p. 121) ont été construites à partir des maquettes virtuelles V2 Beige Bois et Noir Alu. Enfin, sur le modèle CAO de l'architecture V1, les mêmes combinaisons de couleurs et de textures ont permis de construire les ambiances V1 Beige Bois, Noir Alu, Beige Alu et Noir Bois. Remarquons qu'aucune des combinaisons de couleurs et matières des maquettes virtuelles d'ambiances V1 construites n'existent en

réalité. Ce sont les combinaisons de couleurs et matières du modèle V2 qui ont été reprises.

Un environnement extérieur, i.e. ce qui est vu à travers le pare-brise et les différents rétroviseurs, a été modélisé pour toutes les maquettes virtuelles V1 et V2. Identique pour chacune d'entre elles, il reproduit l'atelier dans lequel sont garés les deux véhicules réels.

On obtient ainsi 8 maquettes virtuelles d'ambiances d'habitacles variant selon les propriétés de couleur, de matière et d'architecture. Ces huit maquettes sont implémentées dans leur totalité dans le dispositif 3D. Dans le dispositif 2D, seules les architectures V1 sont présentées (cf. paragraphe suivant). Enfin, en REEL, seules les combinaisons Noir Alu et Beige Bois de l'architecture V2 sont disponibles.

Le tableau récapitulatif des différentes combinaisons de couleur et matière proposées dans les deux architectures et les 3 dispositifs est présenté en annexe¹⁸.

2.1.1.2.4. Plan de passation

Chaque sujet est confronté successivement dans le temps à 7 habitacles différents. Comme nous l'avons vu précédemment, les habitacles varient selon :

- la situation de présentation (dispositif 2D, dispositif 3D, habitacle REEL),
- le type d'ambiance de l'habitacle présenté (variations de couleurs et texture des sièges et planche de bord : ambiance noire ou beige ; variations de matière : console et aérateurs en « bois » ou en « alu »¹⁹)
- et l'architecture intérieure de l'habitacle proposé (architecture de V2 ou de V1).

Tous les sujets, s'ils ne voient pas nécessairement les mêmes habitacles, sont confrontés aux mêmes types de variations (de situation, d'ambiance et d'architecture).

- a. Dans un premier temps, chaque sujet est confronté successivement à 2 habitacles d'architecture V1 dans le dispositif 2D variant uniquement sur les couleurs et matières.

¹⁸ Annexe du chapitre 3, tableau 1.

¹⁹ Les « » marquent le fait que ces consoles et aérateurs ne sont ni en bois ni en aluminium mais proposent des matériaux imitant le bois et l'aluminium.

- b. Puis les sujets sont installés dans le dispositif 3D et sont successivement confrontés à 2 habitacles, un d'architecture V1 et l'autre d'architecture V2 (ordre V1 – V2 contrebalancé entre les sujets) avec également des variations d'ambiance.
- c. Ensuite les sujets entrent successivement dans 2 véhicules V2 REELS différents par leur ambiance beige et bois pour l'une, noir et alu pour l'autre²⁰.
- d. Un dernier habitacle V2 leur est présenté dans le dispositif 3D, le dernier qu'ils viennent d'explorer dans la situation réelle.

Le plan expérimental détaillé de l'étude, précisant les ambiances vues par chaque sujet et leur ordre de présentation, est explicité en annexe (annexe chapitre 3, page 7).

Pour mémoire, on appellera les situations : 2D, 3D-1 (pour les deux habitacles vus après ceux vus en 2D), REEL1 et 2 (pour chacun des deux habitacles vus en réel) et 3D-2 (pour le dernier habitacle vu en 3D après le REEL). On appellera les ambiances BEIGE-BOIS : BB, NOIR-ALU : NA et leurs déclinaisons BEIGE-ALU : BA et NOIR-BOIS : NB. Enfin on précisera pour le 3D-1 lorsqu'il s'agit d'architecture V1 ou de V2.

2.1.1.2.5. Déroulement de l'expérience

L'expérience a été réalisée en décembre 2002 sur le site de PSA Peugeot Citroen de Carrieres sous Poissy, dans la salle immersive 3D ainsi que dans une petite salle et un atelier attenants²¹.

Pour chaque sujet, l'entretien a duré entre 90 et 150 minutes. D'abord installés dans la petite salle où se trouve l'écran 2D, assis sur une chaise face à l'écran, ils décrivent et évaluent successivement deux ambiances d'habitacles en répondant aux questions de l'expérimentatrice, assise à côté. Celle-ci gère en parallèle le défilement de l'habitacle sur l'écran 2D afin que le sujet puisse voir l'ensemble de l'avant de l'habitacle.

Les sujets passent ensuite dans la salle 3D, attenante. Ils mettent les lunettes à stéréoscopie active, s'installent dans un siège automobile situé à l'intérieur du dispositif 3D en position conducteur et le règlent de façon à être bien positionnés dans l'habitacle virtuel. Suivant la même trame d'entretien, ils commentent leur exploration de deux ambiances d'habitacles à l'expérimentatrice qui est derrière eux.

²⁰ L'ordre de passage entre V2 Beige-Bois et Noir-Alu est contrebalancé entre les sujets.

²¹ Un schéma récapitulatif du déroulement de l'expérience est présenté en annexe (chapitre 3, page 7).

Remarquons ici que seuls les sujets voient les images tridimensionnelles. L'expérimentatrice, ne portant pas de lunettes, n'accède pas à la vision 3D et voit deux images superposées. De plus, le calcul des images se fait par rapport aux coordonnées du sujet. Les images apparaissent décalées et déformées aux autres personnes présentes dans le dispositif 3D, plus ils sont éloignés de la personne « cible ». Nous reviendrons sur le degré de partage (voire le non partage) de l'expérience visuelle dans le dispositif 3D et son inscription en discours, dans la partie Résultats.

Après le dispositif 3D, les sujets sont dirigés vers l'atelier où ils montent successivement dans les deux véhicules V2 garés. Comme pour le dispositif 3D, l'expérimentatrice est installée à l'arrière, tandis que les sujets sont assis en position conducteur. L'exploration et l'appréciation des habitacles est recueillie toujours en suivant le guide d'entretien.

Les sujets retournent ensuite s'installer une dernière fois dans le dispositif 3D pour revoir la dernière ambiance explorée en REEL.

Enfin, l'expérimentatrice effectue un retour avec les sujets afin de recueillir leurs impressions sur l'expérience, les difficultés rencontrées ainsi que quelques informations les concernant.

2.2. Les sujets

2.2.1. Enquête mémoire

15 sujets ont été interviewés. Ils ont été recrutés selon différents critères (age, sexe, zone géographique et type de véhicule) afin d'assurer une certaine variété et diversité des usages et des expériences donc des discours recueillis²².

2.2.2. Enquête 2D 3D REEL

16 personnes ont participé à l'étude²³. Elles ont été sollicitées en veillant à ce que le nombre d'hommes et de femmes soit équilibré, et que les tranches d'âge [- de 25 ans], [25-35 ans], [35-45 ans], [45-60 ans] et [+ de 60 ans] soient également représentées.

²² Il ne sera pas présenté d'analyse par sujet.

²³ La retranscription de l'un des 16 entretiens, jugé inaudible, n'a pas été possible. Aussi, l'étude comprend 15 sujets effectifs.

Tous sont des conducteurs dits « naïfs » quant à l'utilisation de dispositifs de simulation. Le terme « naïf » s'oppose ici à l'expertise d'utilisateurs de systèmes de simulation soit dans un cadre professionnel, soit dans un cadre de loisirs (jeux vidéos ...).

2.3. Le recueil des données

2.3.1. Modes de questionnement et de recueil : l'entretien semi-directif

2.3.1.1. Visée

La démarche globale, et l'objet d'étude, le discours, justifient le choix pour cette étude d'un questionnement ouvert au travers d'entretiens semi-directifs (pour une explication de la méthode voir Blanchet & Gotman, 2001 et Blanchet, 1991). Dans une perspective exploratoire de mise en place de la méthodologie, il a semblé pertinent de recueillir le maximum d'informations qualitatives sur le sujet. De plus, désirant faire le recueil des possibilités données par la langue française pour exprimer son expérience sensible des habitacles, il nous fallait induire le moins possible les sujets quant aux notions en rapport avec les intérieurs de voitures et aux ressources linguistiques existantes pour en parler.

L'intérêt d'une telle méthode est qu'elle suscite, à l'aide d'une trame de questionnement large et ouverte, un discours riche à la fois producteur (et produit) de représentations consensuelles partagées par un ensemble de personnes mais également de représentations individuelles, originales, sensibles, propre à chacun et à son expérience sensible (voir l'entretien d'explicitation de P. Vermersch, 1990).

Elle présente des inconvénients, notamment un biais reconnu par l'ensemble de la communauté de linguistes²⁴. Un entretien semi-directif reste un corpus provoqué²⁵, une interaction peu naturelle, qui « force les traits » et dont on n'est jamais certain que les personnes auraient abordé tel ou tel thème si on ne les y avait pas conviées avec une question aussi ouverte soit elle. Il nous faudra donc manier avec précaution les données recueillies et rester vigilant quant aux conclusions que nous tirerons de ces entretiens. L'important n'est pas tant la recherche du corpus parfait et donc de la méthode de recueil parfaite mais bien d'avoir conscience de l'imperfection, des limites et des travers de la méthode choisie afin de toujours situer nos résultats et interprétations en regard de ces biais et d'éviter les écueils et les fausses

²⁴ Cf. notamment pour une revue critique, l'article de F. Gadet (2003) sur les méthodologies en sociolinguistique et le besoin d'une réflexion théorique mais aussi éthique sur la place de l'observateur.

²⁵ Sur le contraste entre corpus spontanés et corpus provoqués cf. Morel et Danon-Boileau, 1998.

routes à notre réflexion. A ce sujet, Gadet (2003) remarque qu'à partir du moment où l'on décide d'observer, d'étudier quelque chose, on introduit forcément un biais par rapport au moment antérieur lorsque personne ne s'intéressait -de manière « scientifique » pour une étude- à cet objet, à ces personnes, à ces modes de fonctionnement.

Ce questionnement de par son statut double fait le lien entre les 2 perspectives adoptées pour décrire et étudier notre objet :

- Il a un statut expérimental en ce sens qu'il n'a pas un caractère spontané et oriente le sujet vers la description de l'objet (présent ou en mémoire) dans une perspective analytique centrée sur le « produit » et avec une visée applicative.
- Mais il s'inscrit dans une approche globale, holistique de l'objet qui s'intéresse à la signification construite dans et pour l'action par le sujet et qui fait appel à l'aspect fondamentalement intégré et situé de la cognition humaine.

2.3.1.2. Le guide d'entretien :

Le concept de semi-directivité indique que l'entretien se déroule selon une trame (des thèmes à aborder) prédéfinie par l'intervieweur mais qui n'est pas rigide. Cette trame part du plus général pour aller progressivement vers des questions plus spécifiques. L'ordre peut changer en fonction du locuteur et certains thèmes seront amplement déployés alors que d'autres beaucoup moins si le locuteur ne s'y intéresse pas. De plus de nouveaux thèmes peuvent émerger en discours et l'intervieweur aura pour objectif de ne pas les censurer et au contraire d'y accorder de l'attention. Pour qu'une telle méthode fonctionne, il faut en plus de ceci que la manière de questionner le locuteur soit non directive : que les questions posées ne présupposent, et préfigurent le moins possible une réponse (souvent par oui ou par non), mais qu'elles laissent tous les possibles au locuteur (cf. Blanchet, 1992 ; Blanchet et Gotman, 2003).

Dans les entretiens semi-directifs, le principe de la relance est basé sur la reprise des mots du locuteur et la reformulation de ce qui a été dit. C'est une sorte de synthèse qui permet au locuteur de savoir s'il a été compris, et qui peut lui permettre de compléter ou d'ajuster son discours. Cela peut aussi servir à demander des explications en cas d'incompréhension ou de manque de détails suffisants. On remarque ici que ces relances et reformulations ne sont évidemment pas sans incidence sur le déroulement de l'entretien et sur les thématiques et la manière dont elles seront abordées par la suite. Comme l'explique Vion (2006), le fait que

l'enquêtrice choisisse de reprendre un mot, un énoncé, de le reformuler, va manifester son implication, sa prise de position :

« Dans des interactions de type entretien, l'un des participants est invité à limiter ses interventions à de simples reprises du discours de son partenaire. Ces reprises sont systématiquement exploitées dans l'entretien psychologique afin de guider les partenaire vers la poursuite des ses développements discursifs en limitant, autant que faire se peut, un investissement trop subjectif du spécialiste.(...) Or l'élément prélevé sur lequel s'effectue la reprise correspond à une « prise de position » par laquelle la subjectivité du spécialiste se trouve engagée. (...). Enfin, la reprise par reformulation de la parole de l'autre, implique une recatégorisation lexicale qui manifeste encore davantage son implication énonciative. » (Vion, 2006, p.20-21)

Au long de l'entretien de mémoire, les sujets sont relancés sur les notions abordées qui correspondaient aux hypothèses de départ (confort, qualité, ambiance, durabilité des matériaux, esthétique, luxe, ...), sur les aspects qu'ils décrivent importants (pour les approfondir), les relations qu'ils établissent entre éléments (siège et tableau de bord), entre notions (confort et espace).

Par exemple²⁶ :

I-69	<i>la performance du moteur. Et euh... ouais tout à l'heure tu disais que elle était confortable ta voiture, ça se traduit par quoi ? qu'est-ce que c'est qui fait que c'est confortable...</i>
S12-70	le véhicule est spacieux, il est moins confortable.
I-71	<i>Il est moins confortable ? Ah oui, ce que tu disais c'est que c'était important, c'est que que ces voitures sont confortables, enfin ouais toi ta voiture euh...</i>
S12-72	au niveau de, la façon de s'asseoir c'est plus un camion, l'Espace, qu'une berline. On est moins bien assis, on est mal assis.
I-73	<i>Hmm.</i>
S12-74	C'est surtout ça et l'insonorisation.
I-75	<i>Ouais donc le confort ça va être l'assise, l'insonorisation.</i>
S12-76	La visibilité aussi.
I-77	<i>Et est-ce que tu peux, tu parlais d'habitabilité, enfin, pour voir ce que tu ce que tu mets exactement derrière ce mot ?</i>
S12-78	Oui, la largeur, largeur au coude, largeur..., l'espace autour du conducteur.
I-79	<i>Ouais.</i>
S12-80	Et l'accessibilité des pédales d'embrayage.

Il est parfois nécessaire de proposer aux sujets d'aborder certaines notions lorsque ceux-ci ne les abordent pas personnellement.

Par exemple :

I-97	<i>Bon. Et si moi je te parle d'esthétique, qu'est-ce que ça va représenter pour toi ?</i>
S14-98	La forme de la voiture, la couleur, et euh les couleurs de l'intérieur aussi et les matériaux choisis.

Le plus important consiste à éviter les tournures négatives, les questions fermées, c'est-à-dire les questions qui amènent à des réponses positives ou négatives.

²⁶Les interventions de l'interlocutrice seront notées I suivi du numéro de l'intervention. Elles sont en italique. Celles du locuteur seront notées Sxx-y ou xx correspond au numéro identifiant le sujet et y le numéro de l'intervention.

Par exemple, on ne lui dira pas : *La forme des sièges est-elle un critère esthétique pour vous ?*
Mais plutôt : *Et l'esthétique à l'intérieur de la voiture c'est quoi ?*²⁷

Les questions fermées sont peu productives pour nos objectifs. Elles ne permettent que de valider ou non des hypothèses déjà très spécifiées. Elles laissent peu de place à l'émergence de thèmes, d'idées, d'éléments (la forme du pare-soleil) que nous aurions pu oublier ou ne pas connaître, ni à l'"entre deux" (le *ça dépend*) : c'est-à-dire à la possibilité qu'un élément, qu'un facteur puisse être plus ou moins pertinent selon les usages qu'en fait le sujet, suivant les circonstances, ... etc. Elles ne permettent pas non plus au sujet de s'exprimer sur la pertinence (ou absence de pertinence) de la question posée (par exemple, l'esthétique qui ne joue aucun rôle pour lui).

Ici l'idée n'est pas d'imposer aux sujets ces thématiques mais de s'y appuyer quand elles émergent ou de les introduire le cas échéant.

Les questions fermées peuvent aussi mettre le sujet dans une « incapacité » à répondre.

On préférera des questions du type :

Et pour vous le confort à l'intérieur de la voiture , c'est quoi ?

à : *Pouvez vous me décrire ce qui fait partie du confort dans un intérieur de voiture ?*

L'objectif n'est pas de savoir si le sujet est en capacité de répondre : toute réponse, tout commentaire est important et productif.

Guide d'entretien de l'enquête Mémoire

Nous présentons ci-dessous les grandes lignes du guide d'entretien de l'enquête. La version complète²⁸ se trouve en annexe (annexe chapitre 3, page 8).

Cette trame suscite le recueil de discours sur :

- Le rapport des sujets à la voiture de façon générale ;
- Le rapport des sujets à leur propre(s) voiture(s) ;
- Leurs représentations quant à l'intérieur des voitures ;
- Leurs représentations quant à leur intérieur de voiture ;
- Leurs représentations quant à des notions²⁹ telles que le confort, l'esthétique ou la qualité dans une voiture et dans un intérieur de voiture ;

²⁷ Dans l'exemple précédent en I-99, il y a une reformulation de la part de l'interlocutrice I qui commence par une question fermée et la reformule.

²⁸ Un pré test consistant en 3 entretiens pilotes a été effectué et a permis de valider le guide

²⁹ Soit qu'ils ont abordés d'eux mêmes auquel cas ces relances servent à les approfondir, soit qu'ils n'ont pas abordés auquel cas la question est un moyen de les orienter vers une réflexion sur ces notions.

- Leurs souvenirs sur leur expérience sensible des intérieurs automobiles : mise en situation dans leur voiture, dans une voiture peu ou pas familière ;
- Leurs attentes sur l'intérieur dans un contexte d'achat ;
- Leurs attentes quant à l'intérieur idéal.

Guide d'entretien de l'enquête 2D 3D Réel

Construit sur la base du guide d'entretien de l'étude MEMOIRE, il répond aux mêmes objectifs. Le mode de questionnement est ouvert afin de donner aux personnes interrogées une grande liberté d'expression. C'est ainsi que nous aurons accès à une diversité des modes d'expression en discours de l'expérience perceptive, nous permettant d'en poursuivre l'inventaire. De plus, voulant recueillir le maximum de discours et d'information sur les écarts et décalages de perception entre environnements réels et virtuels, entre propriétés sensibles, nous avons choisi à nouveau la technique des entretiens semi-directifs.

Le questionnaire a donc été construit pour recueillir les informations qualitatives quant au ressenti du sujet tout en évitant de diriger le sujet vers des réponses attendues. Il est reproduit dans son intégralité en annexe (annexes chapitre 3, p.9). Nous en décrivons ici les différentes phases :

- Présentation de l'étude : installation et mise en confiance³⁰
- puis pour chaque ambiance quel que soit le dispositif :
 - Perception globale de l'habitacle
 - « Vous allez me décrire ce que vous voyez concernant cet intérieur de voiture... »
 - « Comment qualifiez-vous cet intérieur ? » / « Comment vous y sentez-vous ? »
 - « Qu'est-ce qui, pour vous, est important dans cet intérieur ? »
 - Appréciation des objets de l'habitacle
 - « Qu'est-ce qui vous plaît/déplaît ? Pourquoi ?... »
 - « Qu'est-ce que vous trouvez bien représenté ici ? » ...
- et spécifiquement pour les ambiances vues en Plasma et Move :
 - « Et par rapport au réel / au virtuel, à votre représentation à vous de l'habitacle en général – qu'est-ce que vous pouvez me dire ? »
 - « Qu'est-ce qui est pareil/différent ? Pourquoi ?... »
 - « A votre avis, qu'est-ce qui manque ? »
 - « Et par rapport au réel / virtuel qu'est-ce qui manque ? »
- Informations sur le sujet
- Retour sur l'entretien : dispositifs et ambiances plus ou moins réussies, etc ...

³⁰ Et spécifiquement dans les dispositifs 2D et 3D : « Vous n'êtes pas malade ? Comment vous sentez-vous dans ce dispositif ? »

2.3.2. Modes de transcription

Les niveaux de transcription sont à choisir en fonction des objectifs et des analyses que l'on souhaite pouvoir réaliser. La transcription tient un rôle prépondérant dans la construction des observables.

En effet, une fois cette première étape de construction établie, et après le corpus effectivement recueilli, une autre étape fondamentale va configurer les analyses et ainsi les résultats et autres pistes de réflexion à mener par la suite : la transcription. Cela montre à la fois les limites de notre volonté de « faire parler » le corpus sans a priori et cela démontre à quel point il est primordial de s'armer et de se prémunir théoriquement et méthodologiquement. En effet, selon le type de données enregistrées, le mode d'enregistrement (écrit / oral, audio / vidéo ...) et les conventions de transcription adoptées, des corpus totalement différents peuvent être obtenus. Pour être plus précise : si nous menons et enregistrons des entretiens et que nous décidons de les transcrire 1) en ne prenant pas en compte les marques de prosodie, d'hésitation, de reformulation vs 2) en en tenant compte, nous obtiendrons deux corpus différents qui ne « parleront » pas de la même manière et n'appelleront pas les mêmes analyses. Ce sont les hypothèses initiales qui permettent donc de déterminer le type de données, le mode de recueil et le mode de transcription à privilégier.³¹

2.3.2.1. Transcription des entretiens corpus Mémoire

Une fois les entretiens réalisés et enregistrés, deux méthodes de transcription ont été utilisées. La première méthode, employée massivement, est la méthode classique de transcription : réécoute des entretiens et saisie informatique au moyen d'un éditeur de texte.

L'autre méthode testée a consisté à utiliser le logiciel de reconnaissance vocale *Dragon Naturally Speaking*. Chaque séquence d'entretien après réécoute était répétée au logiciel au moyen d'un micro afin d'en obtenir la saisie informatique automatique. Le logiciel

³¹ Remarque : il pourrait être délibérément choisi d'opérer de manière systématique à une transcription la plus exhaustive possible, « maximale », tenant en compte de tous les observables possibles en discours (prosodie, intonation, geste, syntaxe, lexique, morphologie ...). Cela étant, il n'est pas nécessairement opportun de démultiplier les ressources. Si certains phénomènes ne peuvent s'observer qu'à un niveau micro, d'autres au contraire ont besoin d'une mise à distance plus grande.

s'est montré peu adapté au caractère oral des entretiens (problèmes de reconnaissance liés à la variabilité des énoncés oraux très différents, en français, des énoncés écrits) et son utilisation s'est donc avérée peu concluante pour cette étude³².

La démarche de l'étude implique une transcription fidèle des entretiens en ce sens qu'il faut disposer de tout ce qu'ont dit les sujets et de la manière dont ils l'ont dit³³.

Par exemple :

I-29 *Et donc, si maintenant on parle justement de votre voiture . qu'est-ce qu'elle euh, qu'est-ce qu'elle représente pour vous cette fois-ci votre voiture . enfin c'est peut être la même, un peu la même chose. Je sais pas..*

S13-30 *Euh notre voiture, hof, qu'est-ce qu'elle pourrait bien représenter. Euh. On se trouve bien dedans, on se croirait euh, euh, je sais pas. Je ne sais pas comment expliquer. Quand on fait des kilomètres, c'est comme si qu'on en faisait pas. On se trouve bien dedans. C'est un Espace hein qu'on a, alors bon. mais euh, c'est c'est grand euh, y a de la place. Euh, ça a changé de la, de la 309 ça c'est sûr. Oui ça a changé, oui vraiment. Là on est. je sais pas comment dire. Là euh.*

Quoique qu'il en fut plus coûteux au niveau du temps passé à la transcription (environ 5 h de transcription par heure d'entretien - corrections comprises), une transcription la plus fidèle possible des entretiens a donc été privilégiée. Il est important de préciser qu'il existe beaucoup d'autres niveaux de transcription. En effet toute la partie spécifique au caractère oral de l'expérimentation (Grammaire de l'intonation de Morel et Danon-Boileau, 1998) n'a pas été prise en compte. En particulier nous n'avons pas effectué de codage quant à la prosodie des entretiens (prosodie : rythme et intonations du locuteur), ni de codage quant aux dynamiques très complexes d'interactions entre intervieweur et interviewé (Mondada, 2002). Ainsi nous n'avons pas codé les coupures de paroles ni les chevauchements de parole entre intervieweur et interviewé³⁴.

Ces entretiens étant destinés à être analysés dans un premier temps par un logiciel de traitement automatique des langues (TAL), certaines formes spécifiques à l'expression orale ont du être transformées, telles que les "formes raccourcies", du type "t'es" qui redevient pour les besoins du traitement automatique "tu es", ou "chais pas" retranscrit en "je sais pas". En effet dans la mesure où nous étudions les marques de la personne (pronoms personnels) en discours comme un indice du rapport plus ou moins distancié, plus ou moins personnel ou

³² Malgré son appellation, ce logiciel est beaucoup plus performant dans des conditions proches de l'écrit : il est conçu essentiellement pour remplacer la saisie informatique de textes, de courrier, de tableau et donc pas dans une perspective énonciative.

³³ Si nous ne nous intéressions pas à la manière, aux formes de discours, il n'aurait alors pas été nécessaire de retranscrire en intégralité les entretiens mais une "synthèse" comprenant toutes les idées, tout le vocabulaire produit aurait suffi (qui correspond à peu près aux notes prises pendant l'entretien). Or comme nous le verrons au fil des analyses la "manière" est notre objet d'étude.

³⁴ Nous savons ces types d'analyse très productifs dans le cadre d'un corpus oral et les avons exploitées par la suite dans le cadre de l'étude concession qui ne sera pas présentée ici (Cance et Mondada, en préparation).

partagé avec le reste de sa communauté, qu'a le sujet à son objet de discours (cf David, 2000, Boutet, 1986, 1997, Mazière, 1994), il était impératif que le logiciel puisse les reconnaître.

2.3.2.2. Transcription des entretiens – corpus 2D, 3D, REEL

La durée des entretiens³⁵ entre 90 et 150 minutes a donné lieu à environ une soixantaine de pages de transcription par entretien (soit environ 950 pages pour les 15 sujets interrogés)³⁶.

Les normes de transcription adoptées diffèrent un peu des transcriptions de l'étude mémoire³⁷.

En effet dans ses transcriptions, N. Cavelier a pris en compte quelques indices du caractère prosodique des entretiens. Elle y donne des indications concernant :

- la mélodie ascendante ou descendante de certaines fins de phrases,
- le renforcement/accentuation de certaines syllabes,
- les pauses plus ou moins longues
- les répétitions, hésitations et reprises (indices déjà pris en compte pour les entretiens mémoire)

P1 O21 : (il) y a beaucoup d(e) gris

P1 N22 : ouais , , qu'est c(e) que t(u) entends euh qu'est-c(e) que tu trouves gris

P1 O22 : le volant euh : au d(e)ssus du : : enfin sous l(e) pare-brise là tout est gris bon (il) y a du beige quoi mais euh ouais

P1 N23 : mm

P1 O23 : c'est assez sombre (en)fin même si (il) y a du : rire même si (il) y a du beige c'est un peu euh

L'expérience a suscité de nombreux gestes des sujets, gestes signifiants pour notre problématique. Une prise de note durant les entretiens en a permis le repérage quoique non systématique et exhaustif.

Par exemple, le déroulement des entretiens a entraîné différents types de réactions en fonction des environnements proposés. Si devant le dispositif 2D, il n'y a pas de réaction particulière à part le fait d'observer, dans le dispositif 3D, on observe notamment un mouvement de préhension du volant chez certains sujets. Dans les véhicules réels, les sujets touchent les matières, les éléments de l'habitacle avec parfois la volonté de mettre le contact pour entendre le bruit du moteur, klaxonner, mettre en marche la radio. Notons que dans ce cas, les sujets demandent parfois s'ils ont le droit de toucher.

³⁵ Les enregistrements sont effectués grâce à un enregistreur minidisc et un micro placé devant le sujet sur une table dans les situations Plasma, dans la console centrale dans les situations réelles et au-dessus de lui dans les situations Move. A ce sujet, les systèmes de ventilation nécessaires au bon fonctionnement de la salle immersive ont engendré un bruit de fond qui a empêché la transcription d'un des 16 entretiens, le rendant inaudible.

³⁶ La transcription, intégrale, des entretiens a duré 6 mois. Le corpus sera disponible sur CD.

³⁷ Si nous avons gardé ces indications dans les transcriptions intégrales (cf. CD joint au manuscrit), elles ont été enlevées pour la constitution des corpus, cf. partie suivante, dans la mesure où nous avons choisi de ne pas nous intéresser aux aspects prosodiques.

R1G30 : voilà j'aime bien p(u)is là ce : ce cette feutrine au niveau (en)fin au niveau cette fois au niveau d(e) la matière la feutrine se marie bien euh : avec le : le pare-soleil en : en plastique
R1N31 : mm
R1G31 : le pare-soleil même i(l) y a même une glace du côté passager
R1N32 : ouais
R1G32 : euh : du côté conducteur j(e) veux dire i(l) y a : voilà , , < elle touche > et c'est bien

2.3.3 La constitution des corpus : sélection des observables

3.3.1. Corpus Mémoire

Suite à ces transcriptions intégrales, une sélection des parties de l'entretien qui répondaient à notre problématique a été effectuée pour construire le corpus à analyser. En effet, le guide d'entretien se voulant très large, global, il a permis aux sujets de s'exprimer de façon très libre sur leur perception de la voiture en général et de l'intérieur des voitures en particulier. Perception globale qui de fait inclut une grande part de visuel, visuel qui nous intéresse essentiellement. Dans ce contexte, il a permis entre autres aux sujets de s'exprimer sur des thèmes qui ne nous intéressent que partiellement et sur lesquels nous ne les avons pas ou peu relancer. Néanmoins ces thèmes nous donnent une idée du rapport de chacun des sujets à l'automobile. Ils nous permettent également de mesurer la part que prend dans ce contexte général de l'automobile et de ses usages, les problématiques d'appréciation et de jugement, ainsi que la part que prennent l'intérieur des voitures et ses caractéristiques visuelles dans cette appréciation.

Seules les parties répondant à la problématique de l'étude ont donc été conservées après plusieurs lectures. Néanmoins, pour ne pas morceler les corpus (un corpus comprend toutes les parties conservées de l'entretien dans l'ordre chronologique des interactions), les entretiens n'ont pas été découpés phrase par phrase et par conséquent, on retrouvera dans les corpus des thématiques liées à l'automobile de façon générale (mécanique, pollution ...) ³⁸.

Enfin la chronologie des interactions a été conservée permettant un retour au contexte plus facile et plus intéressant : celui-ci ne se borne pas à la phrase dans laquelle se trouve le terme, le concept qui nous intéresse mais à l'ensemble du contexte c'est-à-dire aux interventions précédentes et suivantes. Ceci donne ainsi accès à la séquentialité du discours (= temporalité, répétition ...), et aux phénomènes d'échauffement. Le sujet peut par exemple évoquer le confort intérieur de façon brève, passer très vite sur le thème et n'en parler

³⁸ Remarquons en plus que lorsque ces thématiques sont évoquées par les sujets entre deux remarques sur le confort, l'esthétique, les matières ..., cela donne des informations complémentaires sur les liens qui sont établis entre les différentes notions touchant à l'automobile en général et à la voiture en particulier.

véritablement que quelques temps après alors qu'un nouveau thème a été lancé (sur les effets de relance dans ces phénomènes, voir les travaux de Vermersch, 2003).

3.3.2. Corpus 2D, 3D, Réel

Une fois la transcription effectuée, les données ont été constituées de la manière suivante. Travaillant dans une problématique contrastive, il est nécessaire de construire des corpus pertinents, c'est-à-dire qu'il soit possible de comparer.

Nous nous sommes attachée en premier lieu à construire des corpus permettant d'étudier spécifiquement et de comparer les dispositifs ainsi que les ambiances (effet de la couleur et de la matière sur la perception et l'évaluation globale d'un habitacle).

Le corpus 2D comprend donc l'ensemble des discours des 15 sujets, recueillis et transcrits, suscités devant les ambiances présentées en écran 2D. De même le corpus 3D comprend l'ensemble des discours recueillis dans le 3D (dans les situations 3D-1), et le corpus REEL les discours suscités dans les véhicules réels. Lorsque les sujets retournent dans le 3D (3D-2) pour revoir la dernière ambiance expérimentée en REEL, toute leur attention est centrée sur la comparaison entre REEL et 3D. Leur jugement est davantage porté de façon consciente sur l'évaluation des systèmes que sur l'évaluation des ambiances. Cette situation, intéressante pour nous par rapport à l'évaluation des dispositifs, n'est cependant pas pertinente pour caractériser les dispositifs en tant que tels et les ambiances qu'ils donnent à voir. Aussi le corpus 3D-2 a été mis de côté. Il y sera toutefois fait référence lorsque nécessaire³⁹.

Chacun de ces corpus peut être subdivisé en sous-corpus qui correspondent à une ambiance spécifique. Par exemple, le corpus REEL Noir Alu comprend l'ensemble des discours des 15 sujets placés dans l'habitacle de V2 Noir Alu. Le corpus 2D Beige Bois comprend l'ensemble des discours des 7 sujets qui ont vu l'ambiance V1 Beige Bois via l'écran 2D, ... etc.⁴⁰

2.3. Le traitement des corpus : du lexique au discours

Notre méthodologie d'analyse est basée sur :

- des **aspects linguistiques** : lexicaux, morphologiques, syntaxiques ;

³⁹ Ainsi dans la suite du manuscrit, le corpus 3D renvoie en fait au corpus de la situation 3D-1.

⁴⁰ Des corpus plus spécifiques, permettant de comparer l'effet conjoint du dispositif, de l'architecture véhicule et des propriétés de couleur et de matière, ont été constitués. Ne faisant pas état de ces analyses spécifiques dans le manuscrit, nous n'en présentons pas ici le descriptif.

- **Le lexique** comprend toutes les formes linguistiques d'une langue mises à la disposition des locuteurs (par exemple tous les noms et tous les verbes disponibles en langue et utilisés pour parler de l'intérieur de la voiture).
 - **La morphologie** considère les indices de forme présents dans les mots qui renseignent sur leur caractère simple vs construit, et si c'est le cas sur leur mode de construction.
 - **La syntaxe** est l'architecture qui met en relation les mots dans la phrase, dans le texte, dans le discours au moyen de prépositions, de constructions verbales, relatives, nominales ...
- des **aspects sémantiques** qui s'intéressent au sens, à la signification construite en discours et au discours dans son organisation et dans les représentations qu'il construit
- des **principes cognitifs, catégoriels** organisateurs des constructions cognitives humaines et à même de rendre plus explicites le fonctionnement des individus

L'approche choisie s'inscrit dans une théorie unifiée de ces différents aspects et des indices qu'ils mettent en évidence. Ce sont ces formes linguistiques et sémantiques qui sont utilisées comme moyen d'accès aux ressources cognitives individuelles et collectives. En effet il est possible d'inférer à partir de ces marques en langue des hypothèses sur le statut sémantique, catégoriel et cognitif rattaché à l'objet, à la propriété, ... etc., qui est énoncé en langue.

Ainsi le lexique nous renseigne sur la stabilité des désignations de constructions cognitives en langue (ou non), ainsi que sur les appartenances catégorielles des objets référencés.

De son côté, la morphologie au travers des choix collectifs (linguistiques de part les contraintes auxquelles tous les locuteurs sont soumis pour créer de nouveaux mots, culturels et historiques) de construction de mots, donne des indices sur le statut de l'objet de discours (voir Corbin et Temple, 1994 ; Temple, 1995). Ainsi par exemple :

- Il a été plusieurs fois fait état d'une relation entre adjectifs déverbaux suffixés en -ant / -able et le statut d'effet de ces adjectifs (Mzali, 2002 ; Leeman, 1992)
- Les substantifs dénominaux suffixés en -tique, en -tion auraient davantage un statut de généralité, d'objectivité.
- Concernant les phénomènes acoustiques, les substantifs déverbaux suffixés en -ment reflèteraient le statut d'évènement de l'objet désigné (thèses en collaboration LAM LCPE : Mzali, 2002, Guastavino, 2003 ...).

La syntaxe va quant à elle fournir des indices du rapport entre le locuteur et ce dont il parle selon qu'il emploie des structures nominales, adjectivales, prédicatives, prépositionnelles, relatives.

A chaque niveau d'analyse, nous recherchons des régularités qui émergent de la comparaison entre les occurrences réellement présentes dans les corpus et celles qui sont soit impossibles à produire en français, soit peu présentes ou absentes dans le corpus. Cela permet de mettre en évidence les contraintes de la langue et la façon dont celles-ci sont structurantes des représentations des individus. De plus il est alors possible de dresser l'inventaire des formes linguistiques utilisées et de celles peu ou pas utilisées ainsi que la manière dont elles sont utilisées en contexte.

2.3.1. Traitement automatique et analyse lexicale

Afin de procéder à l'analyse de ces diverses unités lexicales, nous avons utilisé, pour l'analyse du corpus MEMOIRE, un outil informatique pour faciliter l'extraction des données et l'exploitation des résultats. Parmi tous les outils couvrant le champ du Traitement Automatique des Langues, le logiciel Nomino, (Plante, Dumas, Plante, 2000) a été choisi pour mettre en évidence les différentes catégories morphosyntaxiques⁴¹ présentes dans les discours des locuteurs.

2.3.1.1. Aperçu des possibilités du TAL

Les plans d'analyse lexical et morphosyntaxique sont largement mis à contribution dans un domaine particulier des sciences du langage qui peut être considéré à la fois sous un angle méthodologique et théorique. Il s'agit de la problématique du traitement automatique des langues ou TAL. En effet, ce domaine de recherche vise à produire des outils permettant l'analyse automatisée des discours et en ce sens il pose un enjeu méthodologique d'importance. Cependant, pour construire des algorithmes de programmation capables de produire des analyses satisfaisantes de corpus linguistiques, il est nécessaire de modéliser le fonctionnement de la langue et des discours qui sont produits par les locuteurs de cette langue. En ce sens le TAL contribue grandement à alimenter la réflexion sur les modèles explicatifs des systèmes linguistiques et notamment sur le fonctionnement des plans morphologiques, syntaxiques et discursifs. Selon la conception du mot, de la langue et du discours considérés, les modèles et les performances des logiciels construits sur ces modèles vont être très

⁴¹ En particulier nous voulions disposer des formes nominales complexes (ou synapsies).

différents. Ainsi des logiciels construits sur les modèles dont la théorie linguistique est inexistante vont se contenter d'analyser des chaînes de caractères : le mot est alors une chaîne de caractères entre deux blancs. Ces logiciels sont le plus souvent issus d'un travail d'extension de logiciels de statistiques à des données langagières. Ceci pour répondre aux demandes de plus en plus pressantes de tous les domaines intéressés à traiter de larges bases de données verbales à des fins diverses (veille technologique, analyses qualitatives, analyses de courrier de réclamation ...) mais sans exigence théorique linguistique particulière puisque ce ne sont pas des domaines dont l'objet d'étude est le langage. Un algorithme basé sur une conception lexicaliste classique permettra de construire un logiciel sur la base d'un dictionnaire. On peut d'ores et déjà imaginer à quoi mènerait un tel logiciel élaboré de manière statique, fixiste, comme catalogue.

Si l'on souhaite considérer la langue dans une perspective autre que celle de sémantique référentielle lexicale, il faudra un modèle capable de rendre compte de la syntaxe et de la morphologie. La reconnaissance automatique des unités nominales polylexicales est de ce point de vue un enjeu important pour le TAL. Pour reconnaître ces unités, il est nécessaire d'implémenter un logiciel d'articuler lexicale et morphosyntaxe .

Comme le remarque S. David (1993), la reconnaissance automatique des unités nominales polylexicales est un problème important pour le TAL. En effet que ce soit pour l'analyse de contenu, pour les terminologues ou pour les linguistes, le lexique reste une clé d'entrée primordiale. Dans le domaine de l'analyse de contenu, il y a recherche de mots-clés, de chaînes de caractères, de co-occurrences par le biais de méthodes statistiques et celles-ci vont nécessairement s'intéresser aux formes lexicales. Cependant selon les logiciels, les algorithmes les sous-tendant, et donc les théories linguistiques en amont, les formes lexicales seront détectées par des moyens différents. Ce qui signifie aussi que les résultats seront différents (voir Amar et David 2001).

On peut d'une part opposer les logiciels à base statistique aux logiciels à base linguistique. Les premiers opèrent des comptages de co-occurrences de chaînes de caractères. Ce qui ne va pas leur permettre de prendre en compte la complexité des mots en français puisque ainsi le mot est considéré comme une chaîne de caractères entre deux blancs (le *levier de vitesse* n'est donc pas pris en compte). Ce qui va aussi entraîner une emphase sur les chaînes de caractères les plus fréquentes tout en invisibilisant d'autres, peu fréquentes, qui pourraient néanmoins être intéressantes.

En ce qui concerne les logiciels à base linguistique, plusieurs distinctions sont à faire. Nous les présentons ici brièvement. (Pour plus d'information voir Amar et David, 2001 ; Cance et al., 2001 ; David, 1993).

On distingue les logiciels basés sur des listes de ceux basés sur des règles. Les premiers sont rigides en ce sens qu'ils ne permettent pas de produire de nouvelles unités, ce qui rentre en contradiction totale avec l'usage que chaque locuteur fait de la langue, c'est à dire un usage qui peut à tout moment produire de nouveaux mots.

Parmi les logiciels construits sur la base de règles, on peut à nouveau distinguer deux grands types de logiciels : les logiciels à patrons lexico-catégoriels et les logiciels à analyseur syntaxique.

Les patrons lexico-catégoriels sont des "suites linéaires de catégories et / ou d'éléments lexicaux" (Cance et al 2001). Les logiciels qui les utilisent sont conçus pour mettre en évidence les expressions nominales complexes et utilisent la "propriété d'étroitesse des domaines" (Milner 1989). Cependant cette propriété repose sur une organisation hiérarchique des groupes catégoriels et sur le regroupement des catégories. Or dans le cadre de l'approche par patrons catégoriels, seule la dimension linéaire est retenue. Ceci posera alors problème dans le cas d'ambiguïté syntaxique (où le logiciel a des difficultés à désambiguïser une phrase comportant des unités ambiguës : pouvant être considérées comme nom et verbe par exemple) ou si s'intercalent incises et parenthèses dans le texte. Nomino (Plante et al. 2000), logiciel que nous avons utilisé pour une première analyse du corpus MEMOIRE, utilise des patrons catégoriels et nous verrons par la suite le type d'erreurs qu'il génère⁴².

Les logiciels fonctionnant avec un analyseur syntaxique sont peu nombreux et ont pour particularité de couvrir un champ d'application très large (indexation, terminologie, analyse de discours). À propos des formes nominales complexes qui nous intéressent plus particulièrement, leur détection est basée sur une théorie linguistique qui "cherche à identifier la grammaire des unités complexes". Nous n'avons pas pu utiliser de logiciel de ce type mais une étude comparative a été menée entre un logiciel de ce type, Termino et Nomino dans le cadre d'une étude réalisée au LCPE (Cance et al 2001).

2.3.1.2. Analyse lexicale : comment, pour quoi faire ?

L'analyse lexicale va nous permettre de disposer des thématiques abordées par les locuteurs dans leurs discours. Cependant si elle permet de donner des indications sur ce dont les

⁴² Une description de son fonctionnement et des (nombreuses) erreurs qu'il a générées lors de l'analyse du corpus Mémoire est présentée en annexe (annexe chapitre 3 p.13). Par la suite un bilan de son utilisation est proposé en annexe du chapitre 4.

locuteurs parlent, considérée de manière isolée⁴³, elle ne permet pas de rendre compte des processus de construction de la référence en discours, puisqu'elle ne prend pas en compte la manière dont ces formes lexicales sont inscrites et articulées dans les énoncés. Dans le cadre de ce travail, elle va donc consister en un premier plan d'analyse, permettant de rendre compte des types de discours produits, et notamment pour les corpus 2D 3D et REEL des contrastes pouvant déjà être repérés au niveau lexical. Elle permettra surtout de repérer les formes lexicales les plus caractéristiques des différents corpus et pourra ainsi guider des analyses plus spécifiques sur l'inscription syntaxique et discursive des formes « cibles » ainsi repérées.

2.3.2. Analyse morphosyntaxique et sémantique

On s'attachera à la description morphologique et à l'inscription syntaxique des formes lexicales identifiées dans l'analyse lexicale⁴⁴ de Nomino (pour le corpus MEMOIRE) ou « manuelle⁴⁵ » pour les corpus 2D, 3D, REEL.

2.3.2.1. Indicateurs linguistiques & Inférences cognitives

Ces différents aspects s'appuyant sur des travaux réalisés dans le domaine des recherches linguistiques et psycholinguistiques conduisent à la formulation des hypothèses suivantes :

- Les noms sont un indice d'un discours partagé et consensuel⁴⁶, alors que les formes nominales complexes sont un indice de l'originalité et de la spécificité du discours de chacun (David, 1993 ; Grinevald et Dubois, 1999)
- Les formes nominales complexes et les noms sont un indice des thématisations en discours (Greimas et Courtés, 1979)
- Certains adjectifs et prédictions sont des indicateurs du jugement et de l'évaluation des objets du monde (David et al, 1997, Sueur, 1977, 1979)
- Les constructions déverbales (noms et adjectifs), les prédicats sont des indicateurs de la perception des objets en tant qu'effets produits sur le sujet (Mzali, 2002, Kossachka et al, 2001)

⁴³ Ce qui renverrait alors à une sémantique lexicale référentielle.

⁴⁴ L'utilisation du logiciel Nomino (étiqueteur morphosyntaxique) pour l'analyse du corpus Mémoire donne une première indication sur la catégorie grammaticale des formes repérées, ce qui distingue ainsi d'un comptage purement lexical.

⁴⁵ Comme nous le verrons dans les résultats, l'utilisation de Nomino s'est révélée très « coûteuse » et ayant repéré grâce à l'analyse du corpus MEMOIRE des formes cibles à étudier, nous n'avons pas réitéré l'analyse de Nomino pour les autres corpus.

⁴⁶ Ce qui a contribué au grand succès des recherches d'identification d'universaux en sciences cognitives centrées sur ces seuls noms simples (et adjectifs) « de base » (travaux de référence de Berlin et Kay). Pour une critique voir Foley 1997 et Tornay, 1978, parmi d'autres.

- Les marques de la personne couplées aux verbes qu'elles introduisent sont un indicateur de l'implication du sujet et de son positionnement par rapport à son propre discours et à son savoir (Boutet, 1986, 1997 ; David, 1997).

Le paragraphe suivant décrit chacun des indicateurs ainsi mis en évidence.

2.3.2.3. Catégories d'indicateurs linguistiques

Partant des hypothèses concernant les relations entre indicateurs linguistiques et inférences cognitives présentée ci dessus, ce sont ces indicateurs linguistiques dont nous avons privilégié l'analyse dans le cadre de la 1^{ère} étude MEMOIRE. Aussi nous précisons dans la partie suivante ces différentes catégories. Les résultats de l'analyse du corpus MEMOIRE (chapitre 4) ont configuré⁴⁷ les analyses des corpus 2D 3D et REEL. Certains indicateurs ont été privilégiés au détriment d'autres, de nouveaux indicateurs ont également été identifiés, indices de la spécificité des expériences perceptives et discursives proposées aux locuteurs. Dans une seconde partie, nous précisons les catégories d'analyse complémentaires utilisées spécifiquement pour l'analyse des corpus 2D, 3D et REEL.

Analyse du corpus MEMOIRE

Indices de consensualité versus d'originalité du discours

L'analyse va prendre en compte la variété et de la diversité des mots et modes d'expression utilisés par les locuteurs au travers de l'étude des **types**. Un type est une forme linguistique, par exemple dans l'énoncé suivant :

S14-98 : La forme de la voiture, la couleur, et euh les couleurs de l'intérieur aussi et les matériaux choisis

Les types qu'on observe sont : *Forme de la voiture, couleur, couleur de l'intérieur, matériaux choisis, aussi, et, euh*, ainsi que les déterminants *les, la, le*

L'analyse linguistique va mettre en évidence des régularités parmi les mots et modes d'expression employés par les locuteurs dans leur discours, reflet d'un consensus et d'un partage de la référence. L'identification des formes consensuelles se fait au travers du repérage de types dont les **occurrences** sont élevées. Le nombre d'occurrences correspond au nombre de fois qu'un type donné est employé.

S14-110 (...) après c'est vrai que j'aime pas par exemple les voitures qu'ont des sièges en cuir et des trucs comme ça. Enfin, en cuir ou en skaï , enfin , j'ai, je fais, je ressens des trucs de , par rapport à la matière, aux matières.

⁴⁷ Illustrant le principe de réflexivité dont nous avons fait état dans les chapitres 1 et 2.

S3-430 Voilà à ce que je voudrais, mais c'est tout .. ce que je souhaiterais mais pas dire des **sièges en cuir**, non ça je le vois mal, non ça me botterai pas hein

Ci-dessus deux occurrences de *siège en cuir*, qui apparaît 5 fois, au total, dans tous les entretiens.

Elle va aussi permettre la mise en évidence des phénomènes linguistiques (et par conséquent cognitifs) singuliers, originaux et spécifiques à un locuteur au travers du repérage de types d'occurrences peu fréquentes : les **idiosyncrasies** et les **hapax**). Comme décrites précédemment les idiosyncrasies sont tous les mots et expressions propres à un locuteur. Elles peuvent apparaître de nombreuses fois ou une seule fois. Dans ce dernier cas, lorsqu'un mot n'est dit qu'une fois par un seul locuteur, on parle d'hapax.

- Ex. d'idiosyncrasie : l'adjectif *épuré* employé uniquement par le sujet S15, à 4 reprises.

- Ex. d'hapax : l'adjectif *reposant*, employé une seule fois par un seul locuteur, le sujet S3.

Ces indices de consensualité, de partage de la référence et ceux manifestant l'originalité des discours vont être étudiés transversalement au sein des différentes catégories de mots.

Catégories linguistiques

Les formes nominales

On distingue parmi les syntagmes nominaux, les noms tels que *volant*, les noms composés *essuie-glaces* et les noms "complexes" ou formes nominales complexes telles que *voiture neuve*, *levier de vitesse*, *boîte à gants* construites par la syntaxe.

Nous distinguerons dans l'analyse morphosyntaxique cinq classes de **noms** :

- Les **noms simples**, qui ne sont pas construits morphologiquement sur un autre mot français. Notre hypothèse est que la forte présence de ces noms dénote d'une grande lexicalisation et donc d'une stabilité du thème introduit, d'un consensus important au sein de la communauté linguistique quant aux emplois et sens en et hors contexte de ces noms.

Exemples : *Forme*, *lumière*...

- Les **noms construits par la morphologie**. Ils dénotent d'un processus de lexicalisation plus récent, en cours, et offrent la possibilité d'interpréter différemment leur statut sémantique selon qu'ils sont construits sur un autre nom, sur un verbe, sur un adjectif, etc. Ainsi un **nom dénominal** serait le reflet d'une abstraction ou mieux d'un processus d'abstraction en cours de la notion invoquée par le mot. Un **nom**

déverbal mettra en avant la notion d'action, d'événement, de processus ou d'effet (selon le type de verbe et de suffixe employés pour le construire). Un **nom désadjectival** quant à lui ferait plus état d'une qualité, d'un état de la matière (voir Temple, 1995 à propos de l'analyse morphologique de mots construits).

Par exemple :

I-125 *Et euh, donc toi tu disais que tes couleurs c'était le bleu et le jaune que t'aimais et tu as de préférences aussi pour les sièges ?*

S2-126 *Pas particulièrement. Juste que ouais, si des sièges que en fait on peut régler la la dur, la **durcité** du siège, c'est surtout ça. Moi j'aime bien quand c'est bien bien dur et en fait dans le mien on s'enfonce plus qu'autre chose. Comme dans la Clio de mes parents on peut, on peut régler. J'aime bien.*

Le sujet S2 a construit un nom qui n'existe pas en se servant d'un mode de dérivation qui lui existe. Il a construit **durcité** sur la racine verbale de durcir et y ajouté le suffixe *_té*. On peut faire l'hypothèse que cette construction « incorrecte » témoigne de la volonté pour le sujet de traiter le caractère dur des sièges comme un processus (*durcir* → *rendre dur*) sur lequel il est possible d'avoir une action (*on peut régler la durcité du siège*)

Par contre le nom existant, partagé et reconnu par la communauté linguistique comme nom témoignant du caractère dur de quelque chose ou de quelqu'un est le nom **dureté** construit non plus sur la racine verbale de *durcir* mais sur l'adjectif **dur**. Et c'est alors la qualité, l'état et non le processus qui sont mis en avant. Ce qui nous permet de faire l'hypothèse que « l'erreur » de S3 n'est pas une erreur mais un apport, une nouvelle construction pour pallier au manque sémantique présent dans dureté pour rendre compte de son idée.

- Les **noms propres** : dans le contexte de l'étude (contexte de l'automobile et de ses usages) cette catégorie a du être prise en compte non pas à cause d'une quantité importante de toponymes ou de patronymes mais par rapport à la grande diversité de noms de voiture, de marques de voiture, de modèles, de séries limitées... cités par les locuteurs. Une brève analyse de ces dénominations montrera comment en discours elles sont précisément non plus des dénominations mais des désignations et à ce titre subissent de nombreuses transformations. Cette catégorie de noms est de plus une catégorie privilégiée pour mettre en évidence les relations catégorielles entre ces différents noms propres (et les autres types de noms et ucn). En effet toutes ne sont pas au même niveau. Et le niveau de base décrit par Rosch et dans toute la littérature psychologique change constamment selon le point de vue où on se place.

Exemples : *Peugeot, Citroën, berline, 106 ...*

- Les **noms dérivés et/ou empruntés** à d'autres langues (nous avons restreint à l'anglais dans ce contexte automobile)

Exemples : *airbag, tuning ...*

- Les **sigles**

Exemple : *ABS ...*

Remarque : ce sont surtout sur les noms simples et les noms construits que nous avons construit des hypothèses. Par rapport aux noms propres, l'intérêt n'est plus tant au niveau du statut sémantique du nom qu'à la manière dont cela influe sur son utilisation en langue.

Les formes nominales complexes

Parmi les formes nominales complexes, 4 grandes classes sont distinguées :

- La classe des **nom+adjectif** subdivisée en **adjectif+nom** et **nom+adjectif**
Exemples : *une petite horloge, une voiture noire*
- La classe des **nom+préposition+nom** subdivisée en **nom+de+nom** et **nom+préposition+nom** (préposition signifie toute préposition autre que DE).
Exemples : *la forme des pédales, des sièges en cuir*
- La classe des **nom+nom** où le second nom est épithète du premier (i.e. le qualifie sans être relié à lui au moyen d'un verbe) (cf. Noailly, 1990).
Exemple : *tissu velours*
- La classe des **noms composés déverbaux et dénominatifs** qui sont issus de processus à la fois morphologiques et graphiques. Ce sont des noms composés de deux mots, l'un étant une racine verbale et l'autre un nom. Par exemple *pare-soleil* et *essuie-glace* sont des noms composés construits avec les radicaux *pare* et *essuie* et les noms *soleil* et *glace*.

Chacune de ces catégories restent ici à un niveau macro mais il faut savoir que l'on retrouve diverses formes au sein de chacune d'entre elles. Ainsi *très joli siège* fait partie de la classe Nom+Adjectif, de la sous classe Adj+N et se décrit de manière exhaustive de la façon suivante : Adv+Adj+N. De même *volant rouge foncé* fera partie de Nom+Adjectif, plus précisément de N+Adj et encore plus précisément de N+Adj+Adjppé. De la même manière *joli tableau de bord* et *sensation du siège* sont tous deux de type Nom+préposition+Nom et de type plus précis N+de+N même si la première se décrit en Adj+N+de+N et la seconde et N+de+art+N. (pour une description linguistique plus précise de ces formes voir en particulier : Bartning, 1996 ; Cadiot, 1992 ; David, 1993).

Dans l'analyse de discours, les formes nominales complexes jouent un rôle très important. Il a déjà été fait l'hypothèse "qu'elles permettent de définir les thèmes dont parlent les discours en formant deux grands axes de signification qui permettent de répondre à la question : "de quoi ce discours parle-t-il ?" (Cance et al, 2001). Ainsi pour Greimas et Courtés (1979), leur repérage " constitue une grille de lecture [rendant] homogènes [les discours]".

Notons que *boîte à gant* ou *levier de vitesse* sont plus informatifs que *boîte* ou *levier*. Les noms simples et composés permettent avec les UCN de définir les thématiques dont parle le discours analysé. Ils sont un indice de l'aspect consensuel et partagé du discours car ils relèvent d'une stabilité en langue sans équivoque (ce sont des formes attestées). À l'inverse, les UCN sont un indice de l'aspect singulier, spécifique et original du discours car elles sont souvent singulières ce inter (idiosyncrasies) et intra-individuellement (hapax). Il sera alors intéressant de s'attarder sur les UCN partagées par plusieurs locuteurs, indice d'un discours partagé mais néanmoins original et non reflet de la doxa (= opinion générale, consensuelle, qu'on pourrait appeler communément « discours langue de bois »).

Les adjectifs

Les adjectifs vont permettre d'un point de vue sémantique de compléter les connaissances et indices apportés par les formes nominales, leur principale fonction étant de qualifier le discours. On distinguera les adjectifs selon leur morphologie (*rouge* vs *lumineux*) et leur fonction syntaxique (épithète : *un siège beige*, attribut : *le tableau de bord est gris*, et apposé).

Au sein des adjectifs construits on peut distinguer les adjectifs dénominaux construits sur une base nominale tels que *fonctionnel*, *lumineux*, des adjectifs déverbaux construits sur une base verbale comme *génant*, *agréable*. On peut remarquer pour chacun de ces exemples qu'outre la construction basée sur un substantif ou un verbe, ils diffèrent selon le suffixe apposé à la racine. Le type de suffixe va donner des indications plus précises. Ainsi les adjectifs déverbaux en *_ant* désignent généralement des effets (*génant* → qui gêne ..., *fatigant* → qui fatigue, *bruyant*, *collant*, *brillant* etc), alors que ceux en *_able* expriment la possibilité, la capacité (*réglable* → qui peut se régler, *visible* → qu'on peut voir, *démontable* ...) (Leeman, 1992).

Les verbes

Ils vont nous permettre de qualifier le type de discours auquel nous sommes confrontée selon plusieurs critères d'orientation (ou d'engagement), de position et de mouvement ainsi que de perception (Soucard, 1989).

On pourra ainsi analyser si c'est un discours actif ou passif (voix active ou passive privilégiée, verbes d'action ou verbes d'état), s'il y a beaucoup de **verbes de perception**⁴⁸, et

⁴⁸ A propos des verbes de perception, voir les travaux de Cacciari (1998).

quels sont-ils (sont-ils exclusivement reliés à la modalité visuelle ? dans quelle proportion ? sont-ils centrés sur l'objet perçu ou sur la sensation éprouvée par le sujet ?)

S15-490 non c'est c'est pas aveuglant, presque c'est peut-être endormant donc euh, donc c'est c'est embêtant. Euh le le bruit du moteur se fait quand même **ressentir** dès qu'on passe dépasse les 3700 tours. Euh on **entend** un bruit de moteur et qui plus est, on **entend** un sifflement de l'air qui qui qui est vraiment très important. Mais euh là encore on parle de de ce genre de phénomène à haute vitesse.

S1-270 alors parce que déjà, déjà tu es, tu es à l'arrière donc **tu vois** rien. Mais en plus de ça tu es coincée entre deux personnes, ça veut dire que **tu ne vois plus** rien. Tu n'as plus de. tu es dans le noir quoi. Tu es étouffée. C'est-à-dire tu es dans, dans un manège quelque part. Où tu sais les trucs tournent en rond et **tu vois** rien ?

D'autres verbes seront également observés : ceux qui rendent compte des activités de **jugement** et d'appréciation des locuteurs :

S10-124 je, j'ai du mal à, ouais assez, je suis assez neutre par rapport à l'esthétique. Enfin ma voiture à l'intérieur elle **me déplaît pas**, on va dire.

Ainsi que ceux rendant compte des **effets** ressentis par les locuteurs :

S14-172 ben euh, cet éclairage **me fatigue**. Enfin je sais pas si si l'éclairage **me fatigue** en lui-même ou si j'ai euh euh, ou si au contraire il **m'apaise** et euh et j'ai tendance à relâcher ma, euh mon attention suite à cet éclairage

L'analyse des **verbes de modalité** rendra compte de l'engagement du locuteur par rapport à son discours et du type et du degré de contrainte auquel il est confronté (cf. Sueur, 1979 et 1983). Les verbes de modalité sont principalement *devoir, falloir, pouvoir et vouloir*.

S3-272 Oui euh, ben pas trop sombre non plus hein, **fait pas** que ça fasse euh croque mort hein. Mais enfin, un peu des couleurs quand même euh soutenues hein(...)

Ils sont aussi avec d'autres verbes comme *croire, savoir, connaître, penser* des indices du degré de certitude/incertitude du locuteur face à son discours donc du rapport du locuteur à son propre savoir. On appelle ces derniers des **verbes évidentiels** (de l'anglais « evidentials »).

S3-404 Ah ouais pour moi c'est ... **je sais pas** je suis petite j'en sais rien, je.. ; non mais **je sais pas, je dois mal me tenir** dans une voiture parce que je suis toute. Si je suis basse euh, je vois rien. **J'en sais rien**, je. Oui

S14-130 (...) Mais moi sinon les les sièges, je je , **je crois** j'aimerais mieux un peu plus heu... moi ils étaient comme ça plats et puis là un petit peu en triangle là sur les angles et que , j'aimerais, j'aimerais assez les sièges qui qui , qui font bien la forme du dos, enfin qui sont en presque ovale quoi, qui reviennent un peu euh.

Les marques de la personne (MP)

Parmi les indices repérables en langue pouvant nous permettre d'aborder cette question, nous retenons les pronoms personnels et déterminants possessifs qui sont autant de « marques de la personne » au sein d'un discours. Indice du degré d'implication et de la manière dont s'impliquent les locuteurs dans leur propre discours, ils sont en effet susceptibles nous renseigner sur le statut individuel ou collectivement partagé des connaissances et des représentations du locuteur (voir Mazière, 94 ; David, 97). Dans le cadre de l'étude de l'expression en langue des odeurs (programme de recherche mené par le LCPE en collaboration pluridisciplinaire avec d'autres laboratoires), David (1997) a pu mettre en évidence une présence forte de ces marques en contraste avec d'autres modalités sensibles (voir également Cance, 2000).

Dans les discours recueillis pour cette étude, ces marques de la personne sont très présentes et l'analyse pratiquée les a envisagées par rapport au statut individuel/spécifique versus collectif et partagé qu'elles confèrent à ces discours dans lesquelles on les retrouve majoritairement. Nous verrons également (comparaison entre plusieurs types de discours) qu'il existe d'autres types de discours dans lesquels ces marques sont beaucoup moins présentes révélant une implication plus faible et une objectivation du discours produit. De plus il sera possible et productif de les étudier de manière conjointe avec les verbes notamment de modalité.

Les marques de la personne renvoyant à un discours individuel sont le pronom personnel Je et toutes les autres marques de la 1^{ère} personne du singulier (*moi, mon, ma, mes, me, mien, mienne ...*).

Ex MB160 : Même dans les autres voitures même dans la 309 c'était bien aussi. Parce que bon y avait la ceinture, y avait, bon l'airbag il n'y était pas. Mais, **moi je me** sens en sécurité dans une voiture.

Les marques de la personne renvoyant à un discours collectif partagé sont les marques de la 1^{ère} personne du pluriel (*nous, nos, notre*) où le locuteur s'inclut dans le collectif dont il parle :

*S13 98 : Qu'il y a les places aussi. Alors là, **nous** on s'est dépêché de les, quand on a eu l'Espace, ou peut-être six mois après on a voulu acheter les sièges pour qu'on soit tous ensemble.*

Mais également le pronom personnel « on » renvoyant à divers collectifs (on : mon amie et moi, on : la famille, on : les acheteurs de voiture, on : les locuteurs français, on : les êtres humains) où s'inclut également le locuteur ;

S5-74 : *Enfin c'est pas que c'était dur mais c'est vrai qu'à choisir j'aurais plutôt pris un vert pétant, un un rouge bien rouge cerise tu vois, enfin. Au début on voulait la reprendre, faire des espèces de tags, des dessins dessus. Et puis on s'était quand même il fallait pas exagérer.* (ici on = la locutrice et sa sœur)

Ainsi que les marques de la 2^{ème} personne du pluriel et du singulier (*vous, vos, votre et tu, toi, ta, ton, te, tes, tien, tienne*). Dans le cas de « vous », soit il renvoie à un collectif duquel le locuteur s'exclut, soit le locuteur s'adresse par le biais du vouvoiement à son interlocuteur, auquel cas il cherche à inclure l'interlocuteur dans son propre collectif, à obtenir son acquiescement, son soutien

Ex G82 : Non. Bon ben c'est vrai que ... la 205 bon ben si on est deux, Bon ben on on XXXX on passe les vitesses, si **vous** avez quelqu'un un peu plus fort à côté de **vous**, bon ben **vous** lui touchez le les coudes quoi. C'est c'est moins spacieux quoi. Bon ben on peut, oui, on peut faire le reproche un petit peu, mais enfin.

Cet emploi du vous est le plus courant dans le corpus et rejoint l'emploi de marques de la 2^{ème} personne du singulier encore plus fréquent.

Ex A182 : Alors le matériel je le connais pas mais c'est l'aspect du matériel. **tu** vois que, qui. Par exemple, euh, si c'est du plastique ou je sais pas quelle matière, qu'elle ait, qu'elle ait de la tenue **tu** sens que c'est quelque chose de solide. Rigide ou euh... ou du souple quand il faut que ça le soit. C'est pas. C'est comme les, comment elles s'appellent ces voitures, les, les Volkswagen les les Polo.

Nous précisons à présent quelques indicateurs linguistiques utilisés spécifiquement pour l'analyse des corpus 2D 3D et REEL.

Analyse des corpus 2D 3D et REEL

Dans ces corpus nous sommes attachée plus précisément à l'analyse de l'inscription lexicale, morphosyntaxique et discursive des formes lexicales de couleur en prêtant attention à :

- la **catégorie syntaxique** : **nom** ou **adjectif** dont nous faisons l'hypothèse qu'elle renvoie à des conceptualisations différentes de la couleur ainsi désignée (entité du monde vs propriété)

- concernant les **noms de couleur** nous avons pris en considération leur variation en nombre ainsi que les déterminants actualisant ces formes nominales de couleur en spécifiant leur extension (Leeman, 1998)⁴⁹.

⁴⁹ Leeman dit des déterminants qu'ils « définissent l'extensité du nom » c'est-à-dire la qualité d'être de ce dont on parle. Elle remarque que cette extensité est également dépendante du contexte plus large. Ainsi un X (*une couleur*) selon le contexte dans lequel il est produit peut renvoyer à une interprétation spécifique mais aussi à

- concernant les **adjectifs de couleur**, l'étude de leur inscription syntaxique (cf. Riegel, 1985, Noailly, 1999) va permettre de nous indiquer d'une part le nom ou la forme nominale complexe qualifiés par l'adjectif et nous donner ainsi des indications sur les relations entre les propriétés désignées par ces adjectifs et les référents désignés par les formes nominales. De plus nous faisons l'hypothèse que les fonctions d'épithète et d'attribut peuvent être des indicateurs de statuts cognitifs différenciés. L'épithète directement rattaché au nom pivot le spécifie, et le groupe nominal ainsi formé renvoie à un type particulier, à un exemplaire de la catégorie référée par le nom. Dans le cas d'une construction attributive, l'adjectif caractérise et actualise le nom.

- Travaillant plus précisément à l'analyse des procédés de référenciation dans des corpus oraux, nous considérons également les procédés d'extraction tels que dislocations (cf. Apotheloz, 1997), structures clivées et semi-clivées et présentatives comme des indices d'insistance et de mise en relief des thèmes en discours (regroupés sous le nom d'emphase en grammaire, cf. Riegel et al., 2004, p.425).

Ainsi c'est l'ensemble de ces indicateurs, couplés à ceux déjà identifiés et utilisés pour l'analyse du corpus MEMOIRE⁵⁰ qui sont mis à contribution dans les analyses des corpus 2D 3D et REEL⁵¹.

Nous exposons brièvement la démarche de mise en œuvre des analyses pour l'ensemble des corpus.

2.3.2.4. Démarches de mise en œuvre des analyses

Corpus Mémoire

L'analyse du corpus MEMOIRE s'effectue en trois temps :

- L'analyse automatique du corpus est effectuée au moyen de l'étiqueteur morphosyntaxique Nomino.
- L'analyse thématique est ensuite réalisée à partir du repérage des formes nominales simples et complexes repérées et comptabilisées par Nomino.

une interprétation générique. Ceci préfigure déjà des difficultés et limites d'une analyse spécifique des déterminants non intégrée dans le contexte plus global des énoncés des locuteurs.

⁵⁰ Dont les résultats sont exposés chapitre 4.

⁵¹ Dont les résultats sont exposés chapitres 5 et 6.

- Les analyses morphosyntaxiques sont ensuite réalisées à partir du repérage des différentes catégories identifiées dans le corpus, sur :
 - les formes nominales simples et complexes
 - les adjectifs
 - les verbes de perception
 - ainsi que les verbes de modalité couplés aux marques de la personne

Les résultats de ces analyses sont présentés dans le chapitre 4.

Corpus 2D-3D-REEL

L'analyse de ces corpus se focalise sur l'inscription en discours de formes « cibles » identifiées grâce aux analyses du corpus MEMOIRE, et au repérage de régularités et de contrastes entre les trois corpus. Les formes cibles identifiées réfèrent soit à des propriétés sensibles (telles que les couleurs, les matières, ...), soit à des éléments de l'habitable (telles que les sièges, le tableau de bord ...) ⁵².

Dans ce manuscrit nous nous focalisons sur l'expression des couleurs dans ces trois corpus en procédant également en trois temps :

- L'analyse lexicale contrastive visant au repérage de toutes les formes lexicales de couleur dans les trois corpus et à l'identification des formes les plus citées (formes cibles)
- L'analyse de l'inscription morphosyntaxique de ces formes cibles prenant en compte
 - La catégorie syntaxique des formes lexicales repérées (nom vs adjectif)
 - La morphologie des formes lexicales repérées
 - La variation en nombre et les déterminants introduisant les formes nominales
 - L'inscription des formes nominales dans des syntagmes nominaux simples et complexes
 - La fonction syntaxique des formes adjectivales repérées
- L'analyse de l'inscription en discours de ces formes cibles.

Le chapitre 5 présente les résultats des analyses lexicales et morphosyntaxiques, et le chapitre 6 présente ceux de l'analyse discursive.

⁵² Le travail de DEA de N. Cavelier s'est quant à lui centré sur l'inscription de formes lexicales *vrai, faux, réel, virtuel, toc* dans les trois corpus (cf. Cavelier, 2003).

Chapitre 4 :

Inscription linguistique de l'expérience sensible mémorisée de l'habitacle

Introduction

Afin de rendre compte des relations de co-construction de l'expérience sensible de l'habitacle en discours, nous avons dans un premier temps mis en place une étude nous permettant d'identifier les représentations en mémoire liées à l'habitacle automobile. Nous avons réalisé une enquête semi-directive auprès de 15 locuteurs questionnés sur leur rapport à l'automobile et à l'habitacle¹.

Cette étude a pour objectif d'identifier les ressources linguistiques à disposition des locuteurs pour parler de leur expérience de l'habitacle. De plus, à partir des hypothèses que nous avons développées dans le chapitre 3 sur les indicateurs linguistiques permettant de faire des inférences sur la structuration des représentations et des connaissances en mémoire, nous souhaitons identifier la manière dont est structurée en mémoire l'appréciation de l'habitacle.

Nous avons réalisé deux types d'analyse, une analyse lexicale permettant de mettre à jour les thématiques abordées par les locuteurs dans leurs discours, et une analyse morphosyntaxique, permettant d'identifier plus précisément les représentations associées à l'expérience de l'habitacle. Nous présentons les résultats de ces analyses dans la partie suivante.

A - Résultats

Les corpus ont été analysés suivant deux perspectives distinctes, une première centrée sur les thématiques inscrites dans les discours et la seconde s'intéressant aux constructions morphosyntaxiques des formes linguistiques produites ainsi qu'aux prédications. Nous présentons dans un premier temps les résultats de l'analyse thématique puis ceux de l'analyse morphosyntaxique et prédicative. Les résultats seront discutés dans la partie suivante (Synthèse & Discussion).

¹ Pour une description du protocole d'enquête et des analyses réalisées, voir chapitre 3.

1. Des formes lexicales nominales aux thèmes

L'analyse des **formes nominales simples et complexes**, identifiées à l'aide du logiciel Nomino² (Plante, 2000), a permis de repérer les thèmes présents dans les discours des sujets interviewés. Comme nous l'avons vu précédemment dans le chapitre 3, les thématisations en discours s'expriment de façon primordiale à travers ces formes.

1.1. Les domaines thématiques du discours sur l'habitacle

L'examen détaillé des formes nominales utilisées par les sujets lors de la description de l'habitacle automobile à partir des représentations en mémoire a permis de dégager quatre domaines thématiques³. Ces domaines sont structurés a priori des éléments les plus « objectifs », ceux où le sujet s'implique le moins, jusqu'à ses propres jugements, ceux qui impliquent son vécu, ses actions, ses perceptions :

- les généralités sur la voiture
- les objets et fonctions
- les caractéristiques des objets
- les notions d'appréciation

15,6% des formes nominales n'ont pu être classées dans aucun de ces domaines. Ce sont les formes nominales qui servent le discours en tant que forme organisée construite mais qui ne se rapportent à aucun thème en particulier. Par exemple : *bel optimisme, attention, genre*.

Enfin un grand nombre d'UCN⁴ (258 types, 293 occurrences) n'a pas été pris en compte dans l'analyse thématique principale et bénéficie d'une analyse spécifique. Il s'agit des UCN qui renvoient à plusieurs thèmes (*siège en cuir rouge* : éléments de la voiture, mais aussi matière et couleur).

Les **Généralités sur la voiture** correspondent au contexte général dans lequel les sujets ont été interviewés. Ils parlent de **La voiture** (de leur voiture et/ou des voitures en général) en terme de *vitesse*, de *prix*, de *côté mécanique*, ... mais aussi des **Types de voiture** qu'ils

² Une présentation générale en est donnée dans le chapitre 3 et une description précise est proposée en annexe (annexe chapitre 3).

³ On trouve en annexe (annexe chapitre 4) des extraits des listes de noms et d'UCN composant les différents domaines.

⁴ Unités Complexes Nominales, terminologie proposée par Nomino ® et conservée

utilisent, qu'ils décrivent, sur lesquels ils s'appuient pour construire leur discours : *ZX, 4x4, taxi, grande voiture, voiture stable, haut de gamme...* . Ce domaine thématique comprend également toutes les **Circonstances et moments d'utilisation** que les locuteurs évoquent (*long trajet, côte d'azur, ville, autoroute*) ainsi que les **Personnes** qui utilisent la voiture (*passager, mari, petit épagneul breton*).

Le domaine **Objets et fonctions** rassemble toutes les formes nominales produites par les sujets, qui évoquent les différents **Éléments de la voiture** comme *tableau de bord, siège baquet, volant, pare-soleil* ainsi que les **Objets** qui y sont **rapportés** (*sac, bouteille, lunettes de soleil ...*). Il rassemble également les formes nominales qui autour des ces éléments vont donner des informations sur leur utilisation, donc sur les **Fonctionnalités** des différents éléments de l'habitacle (*direction assistée, fermeture automatique, réglage, chauffage ...*), ainsi que d'autres qui vont nous renseigner sur la place tenue par l'objet dans l'espace habitacle, sa **Localisation** par rapport au reste de l'habitacle et aux autres éléments (*hauteur, position basse, ...*).

Les **Caractéristiques des objets** (ex : *marron, forme arrondie, mariage d'acier*) comprennent les caractéristiques visuelles des objets : **Couleur&Lumière**, les caractéristiques **Acoustiques** et **Thermiques**, les caractéristiques de **Forme** et celles de **Matière&Texture** qui relèvent à la fois du domaine du toucher et de la vision.

Toutes ces caractéristiques sont à l'interface entre la description « objective » des objets au travers des différentes modalités sensorielles et la description subjective de ces objets : c'est le sujet au travers de son ressenti qui exprime ces caractéristiques sensorielles. C'est pourquoi un dernier thème a été classé dans ce domaine. Nous l'avons appelé **Kinesthésie** et **position du sujet par rapport à l'objet**. Il correspond à l'introduction du sujet dans cette description : ce sont les perceptions du sujet en tant que corps/corporéité par rapport à ce qui l'entoure.

Les **Notions d'appréciation** (*harmonie, plaisir, confort, mauvaise qualité*) correspondent aux différentes notions évoquées par les sujets comme participant à leur appréciation de la voiture, de l'intérieur de la voiture. Elles font appel au jugement et à l'évaluation des locuteurs. On y trouve les thèmes **Confort, Qualité, Esthétique, Espace, Luxe, Sécurité**, et **Usages** regroupant lui-même différentes notions ainsi que le thème d'**Appréciation** dite **globale**.

1.2. Comparaison des formes nominales selon les domaines

1.2.1. Répartition globale des formes nominales

Nous présentons dans un premier temps les résultats globaux du classement des formes nominales simples (noms) et complexes (UCN) dans les domaines thématiques présentés dans le paragraphe précédent.

Le Tableau 1 présente la répartition des types de formes nominales (noms et UCN ensemble) et des occurrences pour chacun des domaines.

Formes nominales	Nombre de types	Pourcentage de types	Nombre d'occurrences	Pourcentage d'occurrences
Généralités sur la voiture <i>conduite 17, break 6, accident de voiture 2</i>	575	31,2%	1981	31,7%
Objets et fonctions <i>portière 11, housse 8, lunettes de soleil 2, siège tout neuf 1, position haute 1,</i>	490	26,6%	1748	27,9%
Caractéristiques de l'objet <i>Marron 2, simili 4, insonorisation 4, lumière noire 1</i>	366	19,9%	952	15,2%
Notions d'appréciation <i>Solidité 3, harmonie 1, place 19, confort de conduite 1</i>	276	15,0%	730	11,7%
Non classés	136	7,4%	844	13,5%
Total	1843	100,0%	6254	100,0%

Tableau 1 : Répartition des types et occurrences des formes nominales (noms + UCN) selon les domaines

Concernant les types de formes nominales, on remarque que sur un total de 1843 types nominaux distincts, UCN et noms simples confondus, deux domaines comprennent chacun plus d'un quart des types. Ce sont les domaines *Généralités sur la voiture* et *Objets et Fonctions* qui comportent une grande variété de formes nominales. Le discours utilisé par les sujets pour parler des deux thèmes les plus généraux est donc celui présentant la plus grande diversité de vocabulaire. Si l'on s'intéresse maintenant aux occurrences correspondant à ces types, on observe la même distribution. Les domaines *Généralités sur la voiture* et *Objets et fonctions* sont les domaines dont les locuteurs parlent le plus au travers des formes nominales et ce de manière quantitative. Les domaines *Caractéristiques des objets* et *Notions d'appréciation* sont plus en retrait. On peut remarquer que pour ces deux domaines la proportion de types (respectivement 19,9% et 15,0%) est plus importante que la proportion d'occurrences correspondantes (15,2% et 11,7%).

Si l'on considère le nombre moyen d'occurrences par type, on peut remarquer que dans les deux premiers domaines la moyenne est de plus de 3,4 occurrences par type (*Généralités* :

3,44 ; Objets : 3,57) à la différence des domaines *Notions d'appréciation* et *Caractéristiques des objets* où la moyenne d'occurrences produites par type est de 2,6.

Les sujets parlent moins et utilisent moins d'expressions dénotant des **Caractéristiques des objets** et de leur **appréciation** que des **Généralités sur la voiture** et des **Objets et fonctions**. Ces résultats nous montrent que le discours des locuteurs est avant tout un discours sur l'automobile en général. Ceci est sans doute lié à la situation de questionnement : les personnes ne se trouvaient pas devant un véhicule mais devaient parler de ce qu'ils avaient en mémoire. Il est donc tout à fait cohérent qu'ils aient mobilisé toutes leurs connaissances générales et leur expertise d'usager. Ce que nous obtenons ici est un discours assez général mais qui s'inscrit dans la description et l'appréciation de l'habitacle. Second domaine, les **Objets et fonctions** font l'objet de descriptions importantes de la part des locuteurs au moyen de formes nominales simples et complexes. Enfin les domaines **Caractéristiques** et **Notions d'appréciation** paraissent moins thématiques en discours au travers des formes nominales. Nous verrons dans le cas du premier que cela dépend en partie du type de forme nominale considéré. De plus nous retrouverons une partie des **Caractéristiques des objets** au sein d'une autre catégorie syntaxique, celle des adjectifs (et précisément les adjectifs qualificatifs). Dans le cas des **Notions d'appréciation**, il semble qu'elles soient moins présentes dans les formes nominales mais nous les retrouverons au sein des adjectifs de jugement et d'effet.

Répartition globale des formes nominales dans les domaines :

Un discours sur l'automobile en général, décrivant les éléments de l'habitacle pour eux mêmes ainsi qu'au travers de leurs caractéristiques et des notions d'appréciations auxquels ils sont rattachés.

Les formes nominales permettent une thématique en discours de représentations consensuelles et partagées sur l'automobile et de nombreuses désignations et descriptions des objets de l'habitacle spécifiques à chaque locuteur. Elles semblent utilisées pour rendre compte de l'appréciation de ces objets et de leurs caractéristiques

1.2.2. Détail de la répartition des noms

Le Tableau 2 présente la répartition des types et des occurrences des noms pour chacun des domaines. Une analyse sans les idiosyncrasies (production d'une seule personne) est également donnée en vue de l'observation du caractère partagé des expressions utilisées.

NOMS	Types		Sans idiosyncrasies		Occurrences		Sans idiosyncrasies	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Généralités sur la voiture <i>véhicule 33, soleil 11, consommation 7,</i>	269	31,4%	226	30,2%	1591	32,4%	1483	32,0%
Objets et fonctions <i>siège 151, chauffage 6, hayon 3</i>	218	25,5%	189	25,2%	1281	26,1%	1211	26,1%
Caractéristiques objets <i>musique 19, verre 5, luminosité 3</i>	146	17,1%	129	17,2%	676	13,8%	635	13,7%
Notions d'appréciation <i>confort 69, qualité 46, harmonie 1</i>	133	15,5%	125	16,7%	563	11,5%	544	11,7%
Non classés	90	10,5%	80	10,7%	793	16,2%	767	16,5%
total	856	100,0%	749	100,0%	4904	100,0%	4640	100,0%

Tableau 2 : Répartition des types et occurrences des noms selon les domaines

On retrouve dans ce tableau les résultats précédents concernant les types globaux : plus de 30% des types de noms sont consacrés à exprimer les *Généralités sur la voiture* et un quart (25,5%) est consacré à décrire les *Objets et fonctionnalités* de la voiture.

Concernant les noms sans idiosyncrasies, les types de noms suivent encore la structure thématique générale. Un fait est à signaler : les types de noms non idiosyncrasiques représentent 87,5% des types de noms. On peut ainsi voir ici la stabilité des noms qui se manifeste dans le partage des noms.

Les mêmes observations sont faites à propos des occurrences, à savoir une prédominance des domaines *Généralités sur la voiture* et *Objets et fonctions* qui représentent à eux deux près de 60% des occurrences de noms du corpus et un partage des noms par les locuteurs, avec 94,6% des occurrences qui sont non-idiosyncrasiques.

Répartition des noms dans les domaines

Les noms mettent en évidence un discours centré sur l'automobile et les objets dans l'habitacle. Ils permettent d'exprimer le consensus des usagers par rapport à la voiture en général mais aussi dans des processus de désignation et de référencement des objets dans la voiture. Ils sont le reflet de représentations stables et partagées par rapport à ces deux domaines.

1.2.3. Détail de la répartition des UCN

Le Tableau 3 présente la répartition des types et des occurrences des UCN pour chacun des domaines. Une analyse sans les idiosyncrasies est également donnée en vue de l'observation du caractère partagé des expressions utilisées.

UCN	Types		Sans idiosyncrasies		Occurrences		Sans idiosyncrasies	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Généralités sur la voiture <i>voiture d'occasion 2</i> <i>longue étape 2</i>	306	31,0%	27	35,5%	390	28,9%	84	25,8%
Objets et fonctions <i>petit bouton 3</i> <i>nombre de tours 1</i>	272	27,6%	27	35,5%	467	34,6%	180	55,4%
Caractéristiques objets <i>bonne visibilité 6</i> <i>genre de velours 1</i>	220	22,3%	12	15,8%	276	20,4%	36	11,1%
Notions d'appréciation <i>goût classique 1</i> <i>qualité de finition 1</i>	143	14,5%	9	11,8%	167	12,4%	23	7,1%
Non classés	46	4,7%	1	1,3%	51	3,8%	2	0,6%
Total	987	100,0%	76	100,0%	1351	100,0%	325	100,0%

Tableau 3 : Répartition des types et occurrences des UCN selon les domaines

On peut remarquer ici une configuration semblable à celle obtenue pour les noms simples. Ce sont les domaines **Généralités sur les objets** et **Objets et fonctions** qui contiennent le plus grand nombre de types d'UCN. Les **Notions d'appréciation** sont quant à elles peu exprimées en termes d'une variété et d'une diversité de formes nominales complexes.

De façon transversale on peut noter que seule une infime partie des UCN sont partagées par plusieurs locuteurs. Ainsi les 76 types d'UCN non idiosyncrasiques représentent 7,7% du nombre total de types d'UCN. L'écart se creuse entre les deux premiers domaines cités et les deux autres. Comparativement aux noms, pour lesquels les types utilisés par plus de 2 personnes représentent 87,5%, ces résultats confirment l'originalité des UCN personnelles à chacun des locuteurs. (cf paragraphe sur hapax UCN importants ...).

Exemples :

- Objets et fonctions : *direction assistée 12, tableau de bord 68,*
- Généralités : *grande voiture 6, long trajet 6*
- Caractéristiques : *belle couleur 3*
- Notions d'appréciation : *côté pratique 4*

Cela confirme encore une fois l'importance des deux premiers domaines pour les types d'UCN.

La distribution des occurrences change ici par rapport à la distribution des types d'UCN mais aussi par rapport à la distribution des occurrences de noms simples et à celle globale des formes nominales (types et occurrences) dans les différents domaines thématiques. C'est le domaine **Objets et fonctions** (34,6%) qui est le premier domaine thématique en terme de nombre d'occurrences d'UCN qu'il comprend. Suivent le domaine **Généralités sur la voiture** avec 28,9% puis toujours les **Caractéristiques des objets** (20,4%) et les **Notions d'appréciation** (12,4%). Les UCN permettent donc en premier lieu aux locuteurs de s'exprimer par rapport aux objets de la voiture, à l'intérieur de la voiture, elles permettent de les décrire (*toit ouvrant 15, vitre électrique 13, malle arrière carrément séparée 1, fermeture automatique 3, petit rangement 3, ...*).

Si nous comparons ces résultats à ceux obtenus pour les occurrences de noms simples, il est possible d'opposer UCN et noms en parallèle avec **Objets et fonctions** et **Généralités sur la voiture** : plus de noms sont utilisés pour parler des **Généralités** et plus d'UCN pour décrire les **Objets**. Ceci corrobore avec le statut plus ou moins lexicalisé de ces formes nominales. Les **Généralités sur la voiture** peuvent être exprimées en terme de ressource en langue par des noms, mais lorsqu'il s'agit de décrire les **Objets de la voiture**, leurs **fonctionnalités**, les UCN sont plus utilisées. Ces UCN bien que par leur statut même d'unités complexes soient moins lexicalisées, sont néanmoins en passe d'être stabilisées : le nombre d'occurrences et de types d'UCN utilisées par plus d'un locuteur pour dénommer ces objets est plus important que dans n'importe quel autre domaine.

Lorsqu'on s'intéresse aux occurrences d'UCN produites par plus d'un locuteur (donc partagées et a priori plus stables), ne sont alors conservées que 24,1% des occurrences totales d'UCN. Parmi celles-ci, plus de la moitié (55,4%) sont consacrées à la description et dénomination des **Objets et fonctionnalités de la voiture** tandis qu'un quart reste consacré aux **Généralités sur la voiture** (25,8%). Ces derniers résultats nous confirment l'importance du domaine **Objets et fonctionnalités** parmi les autres domaines mais aussi par rapport aux formes nominales ici observées : les UCN.

Les nombres faibles de types et d'occurrences d'UCN restantes après l'élimination des idiosyncrasies nous montre une fois encore combien il est important d'analyser et d'étudier toutes les formes nominales complexes.

Répartition des UCN dans les domaines

La création d'UCN diverses, originales se fait dans tous les domaines thématiques en particulier dans les domaines Généralités et Objets. Elles sont le reflet d'un discours spécifique et original. Les plus nombreuses, les plus stables et partagées réfèrent aux objets de l'habitable. Les domaines Généralités et Notions sont plus instanciés en discours par des formes nominales simples.

1.2.4. Synthèse de la répartition des formes nominales selon les domaines

		Généralités sur la voiture		Objets et fonctions		Caractéristiques de l'objet		Notions d'appréciation	
		nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Types	UCN	306	53,2%	272	55,5%	220	60,1%	143	51,8%
	Noms	269	46,8%	218	44,5%	146	39,9%	133	48,2%
Occurrences	UCN	390	19,7%	467	26,7%	276	29,0%	167	22,9%
	Noms	1591	80,3%	1281	73,3%	676	71,0%	563	77,1%

Tableau 4 : Nombres et pourcentages respectifs de noms et d'UCN par domaine thématique

On observe de manière générale que les locuteurs produisent un pourcentage important d'UCN différentes pour parler de tous les domaines (entre 51,8% et 60,1% des types nominaux sont des UCN). Mais le pourcentage d'occurrences de ces types d'UCN est faible par rapport au pourcentage d'occurrence de noms. Ainsi la moyenne d'occurrences par type pour les UCN (tous domaines confondus) est de 1,37 occ par type, alors que celle des noms est de 5,73 occ par type.

Si on s'attache spécifiquement à chacun des domaines, on remarque que le domaine *Notions d'appréciation* est celui qui comprend le moins de types d'UCN par rapport au types de noms qu'il comprend également, ce à l'inverse du domaine *Caractéristiques des objets* qui est celui qui en comprend le plus.

En ce qui concerne les occurrences, *Généralités sur la voiture* est le domaine qui comprend le plus d'occurrences de noms simples mais aussi le domaine où la proportion de noms (80,3%) par rapport à celle d'UCN (19,7%) est la plus grande. Inversement, les domaines *Caractéristiques des objets* et *Objets et fonctions* sont des domaines où la proportion d'UCN est un peu plus importante (29% et 26,7%).

Comme nous l'avons remarqué précédemment, si les différents domaines se démarquent les uns des autres par la quantité de types et d'occurrences de formes nominales qui les constituent, ils se démarquent aussi selon le mode de référencement nominale privilégié par

les locuteurs (emploi de noms simples et/ou d'UCN). Les thèmes **Généralités sur la voiture** et **Notions d'appréciation** sont plus introduits par des noms simples. Les **Objets et fonctions** ainsi que les **Caractéristiques des objets** présentent à la fois des noms simples mais aussi quantité d'UCN dans leur sein.

Répartition des formes nominales simples et complexes dans les domaines

Les discours des sujets décrivent l'habitacle automobile et les éléments le constituant dans un contexte général automobile. On observe une diversité et une variété des UCN couplée à de très faibles fréquences d'apparition par rapport aux noms. Les noms à valeur plus stable et consensuelle sont plus associés aux généralités et aux notions d'appréciation alors que les UCN sont utilisées pour désigner, décrire et caractériser les éléments de l'habitacle de manière plus personnelle, plus spécifique à chacun.

Nous présentons dans les parties suivantes une analyse détaillée de chacun des domaines thématiques identifiés.

1.3. Le domaine « Généralités sur la voiture »

Les **Généralités sur la voitures** correspondent au contexte général de questionnement des sujets. Elles recouvrent quatre thèmes : **la voiture**, les **types de voiture**, les **circonstances et moments d'utilisation** et les **personnes** qui utilisent la voiture.

Ce domaine arrive en tête quant au nombre de types de formes nominales produites par les sujets et quant au nombre d'occurrences des formes nominales. C'est le domaine sur lequel les sujets se sont le plus exprimés à la fois en terme de quantité et de diversité.

Les thèmes composant ce domaine sont à présent détaillés en abordant les noms, puis les unités complexes nominales, puis une comparaison noms / UCN et une synthèse pour le domaine.

Généralités sur la voiture	Types		Occurrences	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentages
Types de voiture <i>diesel, twingo, voiture bas de gamme 1, coupé 406 1</i>	240	41,7%	719	36,3%
Circonstances d'usage <i>hiver 9, virage 6, arrêt pipi 1</i>	160	27,8%	479	24,2%
La voiture <i>voiture 211, mécanique 2 achat de la voiture 1</i>	129	22,4%	523	26,4%
Personnes <i>passager 19, parent 13, amoureux de la voiture 1</i>	46	8,0%	260	13,1%
Totaux	575	100,0%	1981	100,0%

Tableau 5 : Répartition des types et occurrences des formes nominales pour le domaine Généralités sur la voiture

Le thème le plus abordé ici en regard de la diversité de types nominaux qui le compose est celui des *Types de voitures* (240 types, 41,7%) : *véhicule, Espace, marque, 4x4, ZX, belle voiture, voiture de sport, série limitée ...* Viennent ensuite les *Circonstances d'usage* avec 27,8% des types produits, puis *La voiture* (22,4%) et enfin dans une proportion infime les *Personnes* (8,0% des types).

Du point de vue des occurrences, *Types de voiture* est également le thème le plus abordé du domaine par les locuteurs (36,3%). Par contre, c'est le thème *La voiture* qui arrive en seconde position avec plus d'un quart des occurrences (26,4%) suivi par le thème *Circonstances d'usage* (24,2%). Enfin le thème *Personnes* toujours le moins quantitativement présent, représente 13,1% du domaine.

Généralités sur la voiture	Types		Occurrences	
	Nombre	Pourcentages	Nombre	Pourcentages
Circonstances d'usage <i>moment 19, ville 16, voyage 3, Barcelone 2</i>	96	35,7%	402	25,3%
Types de voiture <i>205 35, Clio 23, Peugeot 19, bagnole 16</i>	78	29,0%	494	31,0%
La voiture <i>vitesse 20, conduite 17, prix 10, problème 7</i>	61	22,7%	448	28,2%
Personnes <i>gens 50, personne 32</i>	34	12,6%	247	15,5%
Totaux	269	100,0%	1591	100,0%

Tableau 6 : Répartition des types et occurrences de noms pour "Généralités sur la voiture"

Lorsqu'on s'intéresse aux noms simples, un changement apparaît par rapport à l'organisation générale des thèmes du domaine : *Circonstances d'usage* est ici le thème qui comprend le plus de types de noms distinct du domaine (35,7%). Rappelons que de façon transversale pour

les formes nominales, *Types de voiture* est le thème qui comprend le plus de types différents (41,7%).

Concernant les occurrences de noms, on retrouve les répartitions observées pour les types de noms simples ainsi que pour les occurrences de toutes les formes nominales confondues. En première position, *Types de voiture* est le thème qui comprend le plus d'occurrences de noms du domaine. Il est suivi de *La voiture* et des *Circonstances d'usage* puis des *Personnes*. La distribution est assez homogène entre les thèmes (25-30%), seul *Personnes* se détache des autres avec une proportion moindre d'occurrences de noms simples (15,5%).

Généralités sur la voiture	Types		Occurrences	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Types de voiture <i>voiture allemande</i> 6, <i>petite voiture</i> 6, <i>voiture neuve</i> 4	163	53,3%	226	57,9%
La voiture <i>tenue de route</i> 3, <i>outil de travail</i> 2	68	22,2%	74	19,0%
Circonstances d'usage <i>grand trajet</i> 3, <i>heure de route</i> 2	63	20,6%	77	19,7%
Personnes <i>Petit épagueul breton</i> 2	12	3,9%	13	3,3%
Totaux	306	100,0%	390	100,0%

Tableau 7 : Répartition des types et occurrences d'UCN pour "Généralités sur la voiture"

On observe des résultats équivalents aux résultats globaux et différents de ceux des noms simples : plus de la moitié des types d'UCN produits concernent les *Types de voiture* dont parlent les personnes. Viennent ensuite les thèmes *La voiture* et *Circonstances d'usage* dont les nombres de types (68 et 63 → 22,2% et 20,6%) sont très voisins. Enfin le thème *Personnes* comprend 12 types d'UCN (3,9% des UCN du domaine).

Au sein du domaine *Généralités sur la voiture*, les locuteurs utilisent majoritairement des UCN pour parler des *Types de voiture* (plus de la moitié des types et des occurrences). Ils les utilisent aussi dans une moindre mesure pour parler des moments d'utilisation, des *Circonstances* et enfin de *La voiture* en général. Le thème *Personnes* n'est presque pas présent au niveau des UCN. Il semble être plus décrit par des noms simples que par des UCN. En effet sur 46 types nominaux produits pour parler des personnes, 73,9% sont des noms et représentent 95% des occurrences. De plus si le thème *Types de voiture* est toujours celui qui est le plus abordé par les locuteurs au travers de leur production/utilisation de noms, la répartition est beaucoup plus équilibrée entre les différents thèmes que dans le cas des UCN. Il semble que *Types de voiture* soit un thème décrit dans les UCN construites par les sujets

(67,9% des types nominaux de ce thème sont des UCN et correspondent à 31,4% des occurrences) alors que les autres thèmes du domaine se répartissent entre noms et UCN (classiquement plus de types d'UCN et plus d'occurrences de noms).

Répartition des formes nominales dans le domaine Généralités sur la voiture :

Un domaine centré sur les types de voiture dont parlent les usagers, sur les circonstances dans lesquelles elles sont utilisées et plus globalement sur des notions propres à l'automobile.

Les noms introduisent des thèmes et valeurs génériques et consensuelles (La voiture) ainsi que les circonstances d'usages qui sont le plus souvent partagées (moments prototypiques d'utilisation).

Les UCN introduisent dans leur diversité les types de voiture et dans leurs constructions les typologies auxquelles ils réfèrent (typologies particulières et originales pour évoquer leur voiture et celles qu'ils connaissent).

1.4. Le domaine « Objets et fonctions »

Le domaine **Objets et fonctions** rassemble toutes les formes nominales produites par les sujets, qui évoquent les différents **éléments de la voiture**, les **éléments rapportés**, les **fonctionnalités** des différents objets de l'habitacle et leur **localisation** par rapport au reste de l'habitacle et aux autres éléments.

Nous avons vu que ce domaine comprend 490 types soit 26,6% des types de formes nominales simples et complexes. Ces 490 types comptent 1748 occurrences soit 27,9 % des occurrences globales. Dans les deux cas, ce domaine est le second par ordre décroissant d'importance derrière le domaine **Généralités sur la voiture** présenté auparavant.

Objets et fonctions	Types		Occurrences	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Eléments de la voiture <i>siège 151, vitre 25, tableau de bord 68, toit ouvrant 15</i>	274	55,9%	1296	74,1%
Fonctionnalité de l'objet <i>réglage 11, heure 10, marche arrière 7, petit rangement 3</i>	105	21,4%	200	11,4%
Eléments rapportés <i>tuning 13, bouteille 11, petit truc 8, sac à dos 2</i>	78	15,9%	170	9,7%
Localisation <i>hauteur 13, volant 11, position basse 2</i>	33	6,7%	82	4,7%
Totaux	490	100,0%	1748	100,0%

Tableau 8 Répartition des types et occurrences des formes nominales pour le domaine *Objets et fonctions*

Le thème qui contient le plus de formes nominales différentes est *Eléments de la voiture* qui contient 55,9% des types du domaine. À noter qu'il est le thème qui comprend le plus de types de tous les thèmes tous domaines confondus (14,9% du total des types de formes nominales). Second thème du domaine : les *Fonctionnalités* comptent 21,4 % des types de formes nominales. Les *Eléments rapportés* avec 78 types, comprennent 15,9% des types du domaine, enfin le thème *Localisation* comprend 33 types soit 6,7% des types de formes nominale simples et complexes. Ce sont ici les éléments de la voiture, plus particulièrement de l'habitacle qui sont les plus représentés.

Pour les occurrences, la même distribution est observée en ce qui concerne l'importance relative des thèmes les uns par rapport aux autres : le thème *Eléments de la voiture* est aussi le thème qui comprend le plus d'occurrences tous domaines et thèmes confondus puisqu'il comprend 20,7% des occurrences totales des formes nominales du corpus. Viennent ensuite par ordre décroissant *Fonctionnalités*, *Eléments rapportés* et *Localisation*.

La différence ente la répartition des types et des occurrences réside dans l'écart entre les différentes proportions dans chaque thème : les 55,9% de types du thème *Eléments de la voiture* comptent 1296 occurrences, ce qui équivaut à 74,1 % des occurrences du domaine. Tandis que les 3 autres thèmes comptent à eux tous ¼ des occurrences avec respectivement 11,4 %, 9,7% et 4,7 % des occurrences du domaine. Ceci se traduit par un nombre moyen d'occurrences par type plus élevé pour *Eléments de la voiture* que pour les autres thèmes : 4,7 occurrences/type en moyenne pour *Eléments de la voiture*, 2,5 occurrences/type pour *Localisation*, 2,2 occurrences/type pour *Eléments rapportés* et 1,9 occurrences/type pour *Fonctionnalités*.

Objets et fonctions	Types		Occurrences	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Eléments de la voiture <i>intérieur 61, bouton 47, CB 2</i>	123	56,4%	990	77,3%
Fonctionnalité de l'objet <i>chauffage 6, ABS 5, freinage 2</i>	42	19,3%	113	8,8%
Eléments rapportés <i>carte 10, affaires 8,</i>	30	13,8%	108	8,4%
Localisation <i>position 9, côté 6</i>	23	10,6%	70	5,5%
Totaux	218	100,0%	1281	100,0%

Tableau 9 : Répartition des types et occurrences de noms pour " Objets et fonctions "

Les résultats concernant la répartition des types de noms simples dans les thèmes du domaine *Objets et fonctions* sont très similaires aux résultats présentés auparavant concernant toutes les formes nominales simples et complexes. Le thème comprenant le plus de noms simples différents est *Eléments de la voiture* avec plus de la moitié des noms simples (123 types → 56,4% des types). *Fonctionnalités* comprend 42 noms différents, ce qui représente 19,3% des noms du thème, *Eléments rapportés* en comprend 13,8% (30 noms) et *Localisation* 10,6% (23 types). Encore une fois, à l'instar des résultats observés toutes formes nominales confondues, on peut voir ici que *Eléments de la voiture* contient plus des $\frac{3}{4}$ des occurrences de noms simples (77,3%) tandis que *Fonctionnalités*, *Eléments rapportés* et *Localisation* représentent respectivement 8,8%, 8,4% et 5,5% des occurrences de noms simples du domaine. La répartition des noms simples est similaire à la répartition globale toutes formes nominales confondues.

Objets et fonctions	Types		Occurrences	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Eléments de la voiture <i>tableau de bord 68</i> <i>vitre électrique 13</i> <i>intérieur de la voiture 7</i> <i>tapis de sol 2, siège enfant 2</i>	151	55,5%	306	65,5%
Fonctionnalité de l'objet <i>fermeture automatique 3</i> <i>petit rangement 3</i> <i>coupure d'arrivée d'air 1</i>	63	23,2%	87	18,6%
Eléments rapportés <i>petit sujet 4</i> <i>petit gadget 3</i> <i>carte routière 1</i>	48	17,6%	62	13,3%
Localisation <i>place conducteur 1</i> <i>espèce de hauteur 1</i>	10	3,7%	12	2,6%
Totaux	272	100,0%	467	100,0%

Tableau 10 : Répartition des types et occurrences d'UCN pour " Objets et fonctions "

Si encore une fois on observe une répartition globalement proche de la répartition globale de tous les types nominaux au sein de ce domaine (avec *Eléments de la voiture* contenant plus de

la moitié -55,5%- des types d'UCN du domaine), on remarque ici que le thème *Localisation* est sous représenté en ce qui concerne les UCN. Ainsi alors qu'il comprend 10,6 % des types de noms simples avec 23 noms simples différents, il ne contient que 3,7% des types d'UCN du domaine (10 UCN différentes). Dans ce thème la proportion de types de noms simples (69,7%) est deux fois plus importante que celle de types d'UCN (30,3%). L'expression de la localisation se fait semble-t-il plus à travers des formes simples et stabilisées en langue qu'au moyen des constructions originales et complexes.

À l'inverse du thème *Localisation*, les thèmes *Éléments rapportés*, *Fonctionnalités* et *Éléments de la voiture* comprennent tous plus de types d'UCN que de noms simples avec respectivement 61,5%, 60,0% et 55,1 % de types d'UCN et le restant de noms simples. La variété et la richesse de ces formes complexes permet aux locuteurs d'exprimer ici la singularité de leur perception et de leur expérience.

Comme dans le cas des résultats concernant toutes les formes nominales de ce domaine et des résultats concernant les noms simples, le thème qui comprend le plus d'occurrences d'UCN est *Éléments de la voiture* avec 306 occurrences, ce qui représente 65,5% des occurrences d'UCN du domaine. Viennent ensuite par ordre décroissant d'importance les thèmes *Fonctionnalités*, *Éléments rapportés* et *Localisation*. Néanmoins, par rapport à la répartition des occurrences de noms simples et de toutes les formes nominales, on peut voir ici une différence : les *Éléments de la voiture* ne représentent « que » 65,5 % des occurrences d'UCN contre 77,3% des occurrences de noms simples et 74,1% des occurrences de formes nominales simples et complexes. Ceci est dû au nombre d'occurrences de chaque type. En effet comme nous l'avons déjà remarqué à plusieurs reprises, les noms simples plus partagés par l'ensemble des locuteurs vont être plus utilisés que les UCN, aussi bien inter-individuellement qu'intra individuellement. Si on calcule le nombre moyen d'occurrences par type d'UCN pour chacun de ces thèmes, on trouve 2 occurrences/type pour *Éléments de la voiture*, 1,4 occurrences/type pour *Fonctionnalités*, 1,3 occurrences/type pour *Éléments rapportés* et 1,2 occurrences/type pour *Localisation* ; ce qui est loin, pour chacune de ces moyennes, des résultats que nous avons présentés concernant toutes les formes nominales.

Si l'on observe la proportion d'occurrences d'UCN et de noms simples à l'intérieur de chacun des thèmes, les résultats diffèrent de ceux obtenus concernant les proportions de types d'UCN et de noms simples dans chacun des thèmes. Les occurrences de noms simples sont toujours en plus grande proportion que celles des UCN. Mais les proportions ne sont pas égales entre

les thèmes. *Localisation* ne comprend que 16,6% d'UCN (contre 85,4 % de noms simples) ce qui corrobore les résultats précédents concernant les types (30,3% de types d'UCN et 69,7% de types de noms simples). *Fonctionnalités* et *Éléments rapportés* comprennent respectivement 43,5% et 36,5 % d'occurrences d'UCN. Quant à *Éléments de la voiture*, il ne comprend que 23,6% d'occurrences d'UCN et 76,4% d'occurrences de noms simples.

Ici encore nous pouvons voir que les noms simples sont moins nombreux en diversité que les UCN dans 3 thèmes du domaine mais qu'ils sont les plus nombreux en quantité : ils sont plus souvent repris par les mêmes personnes ou par plusieurs locuteurs différents.

Répartition des formes nominales dans le domaine Objets et fonctionnalités :

Le domaine et les discours des usagers sont essentiellement centrés sur les éléments de l'habitacle, auxquels viennent s'ajouter les fonctionnalités de ces éléments, les éléments ajoutés dans l'habitacle et la localisation des uns par rapport aux autres.

Les noms toujours majoritaires introduisent la localisation, les éléments génériques ainsi que les fonctionnalités les plus consensuelles. Les UCN sont l'expression de la diversité des éléments pris en compte et de leurs fonctionnalités ainsi que l'originalité des objets ajoutés à l'habitacle.

1.5. Le domaine « Caractéristiques des objets »

Les *Caractéristiques des objets* de la voiture et plus particulièrement celles des éléments dans l'habitacle que les locuteurs décrivent au sein de leur discours sont nombreuses. Nous avons distingué 7 thèmes au sein de ce domaine en fonction d'hypothèses quant au couplage entre formes linguistiques et catégories cognitives. Ce découpage est classique et provisoire et s'appuie sur les distinctions opérées dans les recherches sur la perception⁵.

- Aspect global
- Couleur&lumière
- Matière&texture
- Forme
- Acoustique

⁵ On renvoie ici au biais visuel et à la division en 5 sens qui caractérisent nos cultures occidentales et que nous avons discutée dans le chapitre 2.

- Thermique
- Kinesthésie corporelle et position du sujet dans l'espace

L'aspect global va comprendre les caractéristiques « amodales » des objets comme par exemple (*aspect 5, air 3, aspect rigolo 2, allure générale 1*). Les caractéristiques de **Couleur&lumière** (*couleur 87, lumière 12, éclairage 8, bleu marine 6, belle couleur 3*) vont donner des indices des propriétés visuelles (si on se place du point de vue du sujet) des objets ainsi décrits. De la même manière le thème **Matière&texture** regroupe tous les noms simples et formes nominales complexes traitant de la matérialité de l'objet ce qui va donner des renseignements sur la composition de l'objet, le matériau dont il est fait mais aussi sur la perception qu'en a le locuteur qui en parle (*cuir 26, plastique 22, faux bois 4, truc rigide 2*). Ici cela va alors concerner les propriétés tactiles de l'objet dont il est question mais aussi les propriétés visuelles. Le thème **Forme** va également comprendre des formes nominales simples et complexes rendant compte de propriétés visuelles des objets (*forme 21, ligne 7, forme de la voiture 3, espace rectangulaire 2*). Autre modalité sensorielle concernée : l'audition. En effet le thème **Acoustique** comprend toutes les formes nominales renvoyant soit à la source de bruit ou à l'effet produit (*bruit 33, musique 19, petit bruit 7, bruit du moteur 2, bruit infernal 1*). De la même manière le thème **Thermique** comprend les sources et les impressions et appréciations thermiques (*température 10, air chaud 2, chaleur excessive 1*). Au niveau **Kinesthésique** un autre thème a été distingué : il comprend toutes les formes faisant état de la sensation corporelle globale kinesthésique du sujet et de sa position dans l'espace par rapport aux objets de l'habitacle (*dos 14, position 10, bonne visibilité 6, sensation de vitesse 2, sensation du corps 1*).

Remarquons à travers cette description de tous les thèmes du domaine à quel point le choix d'un point de vue pour l'analyse de corpus est déterminant. En effet si l'appellation de ce domaine « **Caractéristiques des objets** » annonce un point de vue centré sur l'objet : on va rechercher ce qui le caractérise, on s'aperçoit très vite que ce qui est contenu dans chacun des thèmes ne correspond pas vraiment à ce point de vue dit objectif. Toutes les verbalisations comportent la « trace » du locuteur, de son impression, de sa perception de l'objet.

Ainsi comme nous le disions dans les lignes précédentes, si *aspect rigide* dans le thème **Matière&texture** donne des informations sur la composition de ce matériau, il donne surtout accès à la sensation éprouvée par le locuteur (le sujet S6) lorsqu'il regarde et touche ce matériau. Nous avons voulu au départ distinguer au sein du domaine (ou au travers de

domaines séparés) les descriptions de l'objet orientées objet et celles orientées sujet pour finalement abandonner cette tâche délicate⁶. Dans leur discours les sujets ne marquent pas la distinction entre ces points de vue. Et le plus souvent c'est un mélange des deux qui est produit. Mélange qui peut se repérer au niveau lexical mais aussi morphologique et syntaxique. Ce mélange est présent dans sa forme maximale dans le thème **Kinesthésie corporelle et position du sujet dans l'espace** où le sujet fait littéralement corps avec l'objet.

Caractéristiques de l'objet	Types		Occurrences	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Kinesthésie corporelle et position du sujet dans l'espace <i>dos 14, visibilité 12, bonne visibilité 6</i>	100	27,3%	252	26,5%
Couleur&lumière <i>couleur 87, lumière 12, bleu 7, gris bleu 3, rouge bien rouge cerise 1</i>	92	25,1%	246	25,8%
Matière&texture <i>cuir 26, plastique 22, matière 8, coton 3, faux bois 4, grosse moquette 1</i>	68	18,6%	196	20,6%
Aspect global <i>aspect 5, air 3, allure générale 1</i>	33	9,0%	51	5,4%
Forme <i>forme 21, ligne 7, truc bien carré 1</i>	32	8,7%	68	7,1%
Acoustique <i>bruit 33, musique 19, son 5, petit bruit 7, bon son 1</i>	27	7,4%	94	9,9%
Thermique <i>température 10, air 5, air chaud 2</i>	14	3,8%	45	4,7%
Totaux	366	100,0%	952	100,0%

Tableau 11 : Répartition des types et occurrences des formes nominales pour le domaine "Caractéristiques des objets"

La distribution des thèmes dans le domaine est assez hétérogène puisque 3 des 7 thèmes représentent plus de 70% des types du domaine. Le thème qui comprend la plus grande quantité de types nominaux différents est *Kinesthésie corporelle et position du sujet dans l'espace*. Il est composé en effet de 100 types distincts qui correspondent à 27,3 % du nombre total de types du domaine. Autre thème dont la variété de types est importante, le thème *Couleur&lumière* compte 92 noms et UCN différents qui représentent 25,1% du nombre total de types du domaine. Enfin *Matière&texture* avec 18,6% des types arrive en 3^{ème} position. Il est intéressant de noter que dans ces trois cas, de manière directe ou indirecte, il est question de propriétés visuelles (propriétés visuelles pour *Couleur&lumière* et *Matière&texture*, propriétés visuelles en partie pour *Kinesthésie corporelle et position du sujet dans l'espace*

⁶ Nous y reviendrons lors de l'analyse des formes prédicatives et des marques de la personne, premier pas d'une analyse non plus lexicale ni syntaxique mais discursive.

puisque le sujet s'inscrit dans un rapport à l'espace et le décrit pour une part « visuellement » même si ici les distinctions entre modalités sensorielles sont peut-être erronées).

On trouve ensuite par ordre décroissant d'importance les thèmes *Aspect global*, *Forme*, *Acoustique* et *Thermique*. Notons que la forme semble ne pas être très présente dans les discours des locuteurs. Néanmoins il faut prendre en compte le fait qu'elle va transparaître dans un autre thème de *Caractéristiques des objets* : *Aspect global* ainsi que dans d'autres domaines à l'instar des thèmes *Espace* et *Esthétique* dans *Notions d'appréciation*.

Parallèlement au nombre de types présents dans chacun des thèmes du domaine, les occurrences de types nominaux se répartissent principalement dans les thèmes *Kinesthésie corporelle et position du corps dans l'espace*, *Couleur&lumière* et *Matière&texture* avec respectivement 26,5%, 25,8% et 20,6% du total des occurrences du domaine.

Les 30% d'occurrences restant sont répartis entre les thèmes *Acoustique*, *Forme*, *Aspect global* et *Thermique*. Il est à noter que *Acoustique* qui comprend moins de types différents que *Aspect global* et *Forme* présente plus d'occurrences. Les types qui le constituent sont plus partagés par les différents locuteurs ou en tout cas plus produits. Ainsi la moyenne d'occurrence par type de *Acoustique* est la plus forte⁷ avec 3,48 occurrences/type. A l'inverse le thème *Aspect global* a une moyenne d'occurrences/type de 1,54 (en détail : *Thermique* : 3,21 ; *Matière&texture* : 2,88 ; *Couleur&lumière* : 2,67 ; *Kinesthésie corporelle et position du corps dans l'espace* : 2,52 ; *Forme* : 2,13).

⁷ On peut faire ici l'hypothèse que les locuteurs même si l'entretien ne porte pas sur ce sujet en évoquent les caractéristiques majeures (identifications de sources indésirable : bruit et recherchées : musique) dans la mesure où elles ont une importance dans l'appréciation globale de l'intérieur. A noter que le thème acoustique est évoqué surtout par des sujets ayant des pratiques musicales et/ou travaillant comme ingénieur du son (S4 et S6).

Caractéristiques de l'objet	Types		Occurrences	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Kinesthésie corporelle et position du sujet dans l'espace <i>dos 14, visibilité 12, position 10, genou 9, tête 7, main 7, ergonomie 6, fesse 4</i>	53	36,3%	192	28,4%
Couleur&lumière <i>couleur 87, éclairage 8, gris 6, jaune 4, beige 3, coloris 3, luminosité 2</i>	26	17,8%	159	23,5%
Matière&texture <i>cuir 26, plastique 22, tissu 17, matériau 10, matière 8 ; bois 6, velours 4, aluminium 3, matériel 2</i>	25	17,1%	148	21,9%
Aspect global <i>aspect 5, air 3, genre 2, ensemble 2</i>	14	9,6%	29	4,3%
Forme <i>ligne 7, poire 3, courbe 2, angle 1, gueule 1</i>	12	8,2%	44	6,5%
Thermique <i>température 1, air 5, degré 5, chauffage 3</i>	9	6,2%	39	5,8%
Acoustique <i>bruit 33, musique 19, son 5, insonorisation 4</i>	7	4,8%	65	9,6%
Totaux	146	100,0 %	676	100,0%

Tableau 12 : Répartition des types et occurrences de noms pour " Caractéristiques des objets "

La répartition des types de noms simples ressemble globalement à celle observée pour les formes nominales simples et complexes confondues. Les 3 mêmes thèmes se détachent : *Kinesthésie corporelle et position du sujet dans l'espace*, *Couleur&lumière* et *Matière&texture*. Mais parmi ces 3 thèmes, le premier se démarque puisqu'il comprend deux fois plus de noms simples distincts que les 2 autres.

Parmi les thèmes plus « modestes » on retrouve *Aspect global*, *Forme*, *Thermique* et *Acoustique*. Notons qu'en ce qui concerne les types de noms simples le thème *Acoustique* se situe derrière le thème *Thermique* (à l'inverse des résultats obtenus toutes formes nominales confondues).

Une fois encore la configuration générale de cette répartition des occurrences de noms simples reste inchangée par rapport à celle des occurrences de toutes les formes nominales, à savoir que près de 75% des occurrences sont réparties entre *Kinesthésie corporelle et position du sujet dans l'espace* (28,4%), *Couleur&lumière* (23,5%) et *Matière&texture* (21,9%). Dans la mesure où le thème *Kinesthésie* présente, comme nous l'avons vu précédemment, de nombreux types de noms simples, on voit ici que quantitativement ces nombreux types ne sont pas très représentés. Ainsi si la moyenne d'occurrences/type avoisine 6 pour *Couleur&lumière* (6,11) et pour *Matière&texture* (5,92), elle n'est que de 3,5 occurrences/type pour *Kinesthésie corporelle et position du sujet dans l'espace*.

On trouve ensuite comme dans le cas toutes formes nominales confondues, le thème *Acoustique* avec 9,6% des occurrences de noms simples en son sein. Viennent ensuite *Forme* et *Thermique* avec 6,5 et 5,8% des occurrences. A noter que *Aspect global* est ici le thème qui présente le moins d'occurrences et que les places s'inversent entre ce thème et le thème *Acoustique* selon que l'on observe la répartition des types ou des occurrences de noms simples. Le thème *Aspect global* semble contenir de nombreux substantifs distincts qui vont être peu employés (2,07 occurrences/type) alors que dans *Acoustique*, le nombre de substantifs est très faible (7 noms simples) mais leur quantité est proportionnellement importante (65 occurrences → 9,3 occurrences/type) révélant leur caractère consensuel (ou du moins stable) parmi les locuteurs qui les ont utilisés.

Caractéristiques de l'objet	Types		Nombre	
	Nombre	Pourcentage	Occurrences	Pourcentage
Couleur&lumière <i>bleu marine 6, bleu bic 3, couleur claire 2, luminosité intérieure 2, dégradé de rose 1, teinte assortie 1</i>	66	30,0%	87	31,5%
Kinesthésie corporelle et position du sujet dans l'espace <i>position de conduite 6, sensation de vitesse 2, centre de gravité 1, crampe du genou 1, mal de dos 1</i>	47	21,4%	60	21,7%
Matière&texture <i>faux bois 4, truc rigide 2, carton plâtre 1, joli bois précieux 1, matière naturelle 1</i>	43	19,5%	48	17,4%
Forme <i>forme de la voiture 3, espace rectangulaire 2, forme arrondie 1</i>	20	9,1%	29	10,5%
Acoustique <i>petit bruit 7, bruit du moteur 2, bon bruit 1</i>	20	9,1%	24	8,7%
Aspect global <i>aspect gadget 2, aspect un peu froid un peu moderne 1</i>	19	8,6%	22	8,0%
Thermique <i>air chaud 2, chaleur excessive 1</i>	5	2,3%	6	2,2%
Totaux	220	100,0%	276	100,0%

Tableau 13 : Répartition des types et occurrences d'UCN pour " Caractéristiques des objets "

Contrairement aux noms simples qui suivent globalement la même répartition que celle observée pour les formes nominales simples et complexes confondues, la répartition des types des UCN est plus originale. Certes les 3 mêmes thèmes *Couleur&lumière*, *Kinesthésie corporelle et position du sujet dans l'espace* et *Matière&texture* comptabilisent à eux seuls plus de 70% des types d'UCN mais la distribution entre ces 3 thèmes diffère : ici ce n'est plus *Kinesthésie corporelle et position du sujet dans l'espace* qui contient le plus de types distincts (47 occurrences soit 21,4%) mais *Couleur&lumière* avec 60 occurrences (30%). Par contre, on n'observe que peu de différence avec la répartition de types de noms en ce qui concerne

les 4 autres thèmes : *Forme* (9,1%), *Acoustique* (9,1%), *Aspect global* (8,6%) et *Thermique* (2,3%). A noter simplement que le thème *Thermique* contient un nombre minime d'UCN (5). La répartition des occurrences suit celle des types : on trouve tout d'abord le thème *Couleur&lumière* qui avec 87 occurrences d'UCN représente 31,5% des occurrences du domaine. Le thème *Kinesthésie corporelle et position du sujet dans l'espace* comprend 21,7% des occurrences, et *Matière&texture* 17,4%.

Le thème *Acoustique* qui comprend le même nombre de types d'UCN que le thème *Forme*, comporte par contre un peu plus d'occurrences, il compte 10,5% des occurrences du domaine contre 8,7% pour *Forme*. Enfin *Aspect global* avec 22 occurrences comprend 8% des occurrences du domaine et *Thermique* 2,2% (6 occurrences).

Globalement, dans ce domaine très riche qu'est celui des *Caractéristiques des objets*, 3 thèmes ont une importance primordiale : les thèmes *Kinesthésie corporelle et position dans l'espace*, *Couleur&lumière*, et *Matière&texture*. Le thème *Kinesthésie* semble comprendre une grande variété et quantité de noms simples ainsi que d'UCN mais ceci dans une moindre mesure. Inversement, le thème *Couleur&lumière* est celui qui contient le plus d'UCN que ce soit en terme de nombre de types ou de nombre d'occurrences. Ceci se confirme en partie lorsqu'on calcule les proportions d'UCN et de nom simples présents dans chaque thème. Dans le thème *Kinesthésie corporelle et position du sujet dans l'espace*, les noms simples représentent 53% des types du thème et 76,2% des occurrences. Au sein de *Couleur&lumière*, les noms simples ne représentent que 28,3% des types du thème mais toujours 64,6% des occurrences du thème. Dans ce dernier thème, les UCN sont nombreuses quant à leur diversité mais n'échappent pas à leur statut de formes en cours de stabilisation ou spécifiques à chacun et à la situation⁸ et par conséquent restent peu nombreuses du point de vue de leurs occurrences.

⁸ Il sera intéressant de voir par la suite (nouvelles études) si les mêmes UCN réapparaissent dans d'autres contextes de questionnement ou de discours spontané.

Répartition des formes nominales dans le domaine Caractéristiques des objets :

Les caractéristiques principales des éléments de l'habitacle sont kinesthésiques (rapport du sujet à son corps et à l'espace qui l'entoure), visuelles et tactiles tant au niveau diversité des formes nominales produites qu'au niveau de la quantité.

Un consensus plus important pour les thèmes couleur&lumière et matière&texture se traduit par des noms peu nombreux mais très partagés. Réciproquement, le thème kinesthésie fait appel à des représentations individuelles qui se traduisent par des nombreux noms peu partagés. Le thème couleur&lumière est également introduit par de nombreuses formes nominales complexes, peu partagées, dont on peut faire l'hypothèse qu'elles permettent la description et la caractérisation des propriétés sensibles des objets et qu'elles témoignent d'une expression plus subjective.

1.6. Le domaine « Notions d'appréciation »

Ce domaine correspond aux différentes notions évoquées par les sujets comme participant à leur appréciation de la voiture, de l'intérieur de la voiture. On y trouve 8 thèmes :

- **Appréciation globale** (*impression 33, rêve 9, voiture idéale 6*)
- **Confort** (*confort 69, truc de confort 3, aspect confortable 1*),
- **Qualité** (*qualité 46, fiabilité 10, petite chose 2, qualité de finition 2*)
- **Esthétique** (*esthétique 14, forme⁹ 11, côté esthétique 2, changement d'esthétique 1*)
- **Espace**, (*espace 30, place 19, aisance pour la conduite 1, besoin d'espace 1*)
- **Luxe** (*luxe 3, truc de luxe 1*)
- **Sécurité** (*sécurité 16, sensation de sécurité 1*)
- et **Usages** regroupant lui-même différentes notions telles l'aspect pratique (pour lequel nous avons créé un néologisme : **praticité**), l'aspect **communication** dans l'habitacle, le parallèle entre **habitat** et habitacle, la **durabilité** (de la voiture) et l'**entretien/propreté** de la voiture (*poussière 5, bureau 3, balcon 2, temps 34, côté pratique 4, espace de communication 1*).

Rappelons que le domaine *Notions d'Appréciation* est celui qui regroupe le moins de formes nominales qu'elles soient noms simples ou UCN et ce tant au niveau des types que des occurrences. Ainsi si on considère toutes les formes nominales ensemble, ce domaine

⁹ le type *forme* pourrait appartenir au domaine **Caractéristiques de l'objet**. Nous avons choisi de le classer dans le thème **Esthétique** dans certains cas (11) où il est considéré en tant que notion et non en tant que propriété « élémentaire » d'un objet. Exemple : S11-222 : *alors l'esthétique c'est c'est la forme de la voiture c'est la beauté de la voiture*"

comprend 15,0% des types contenus dans le corpus d'entretiens et 11,7% des occurrences. Nous avons fait l'hypothèse que la faible représentation de ce domaine par rapport aux autres est liée aux types de catégories syntaxiques à laquelle s'intéresse notre analyse thématique. Nous verrons plus tard que d'autres éléments concernant les *Notions d'appréciation* apparaîtront dans des catégories telles que les adjectifs ou les formes verbales. Pour le moment nous allons présenter comment au sein des différents thèmes du domaine sont réparties les différentes formes nominales en commençant comme pour les précédents domaines par la répartition totale de toutes les formes nominales confondues.

Notions d'appréciation	Types		Occurrences	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentages
Usages <i>an 34, temps 5, poussière 5, bureau 3, côté pratique 4, truc d'utilité 1, espace de communication 1</i>	69	25,0%	135	18,5%
Confort <i>confort 69, confiance 1, truc de confort 3, confort de la voiture 2, côté confort 2, confort matériel 1, critère de confort 1, sens du confort 1</i>	50	18,1%	115	15,8%
Esthétique <i>esthétique 14, forme 11, esthétisme 11, coupe 5, côté esthétique 2, look accrocheur 1, style des voitures 1, esthétique originale 1</i>	46	16,7%	89	12,2%
Qualité <i>qualité 46, fiabilité 10, problème 5, finition 4, qualité de finition 2, norme de qualité 1, mauvaise qualité 1</i>	38	13,8%	115	15,8%
Espace <i>espace 30, place 19, volume 3, derrière dégagé 1, espace clôt 1, notion d'espace 1</i>	33	12,0%	91	12,5%
Appréciation globale <i>important 33, choix 17, critère 11, voiture idéale 6, bon standard 2, histoire de goût 1</i>	31	11,2%	151	20,7%
Sécurité <i>sécurité 16, vitesse 9, sentiment de sécurité</i>	7	2,5%	30	4,1%
Luxe <i>luxe 3, truc de luxe 1</i>	2	0,7%	4	0,5%
Totaux	276	100,0%	730	100,0%

Tableau 14 : Répartition des types et occurrences des formes nominales pour le domaine *Notions d'appréciation*

Concernant le nombre de types distincts présent dans chacun des thème, on observe ici le thème *Usages* qui contient le plus de variété de formes nominales distinctes : 69, ce qui représente 25% du total des types nominaux. Deux autres thèmes comprennent chacun plus de 15% du total des types. Il s'agit de *Confort* et *Esthétique* (respectivement 18,1% et 16,7%). On trouve ensuite par ordre décroissant d'importance *Qualité*, *Espace* et *Appréciation globale*

qui contiennent tous entre 10 et 15% des types nominaux du domaine. Enfin *Sécurité* et *Luxe* comprennent respectivement 2,5 et 0,7% des types.

Concernant les occurrences, c'est le thème *Appréciation globale* qui comprend le plus de formes nominales (151) ce qui correspond à 20,7% des occurrences. C'est ensuite le thème *Usages* qui en contient le plus avec 18,5% des occurrences du domaine. *Confort* et *Qualité* ont exactement le même nombre de formes nominales qui correspond pour chacun à un pourcentage de 15,8%. Suivent par ordre décroissant *Espace* (12,5%) et *Esthétique* (12,2%), *Sécurité* (4,1%) et *Luxe* (0,5%).

On observe ici une répartition un peu différente de celle des types. *Appréciation globale* qui ne comprend que 11,2% des types du domaine comprend 1/5^{ème} des occurrences, ce qui signifie que la moyenne des occurrences par type dans ce domaine est assez élevée (4,87 occurrences/type). A titre de comparaison dans le thème *Usages* dont le nombre d'occurrence est proche de celui d'*Appréciation globale* la moyenne est de 1,96 occurrences/type et dans le thème *Confort* elle est de 2,3.

On peut également remarquer que *Qualité* qui ne totalise que 38 formes nominales distinctes comprend 115 occurrences (15,8% des occurrences) avec une moyenne de 3,01 occurrences/type. Il comprend donc moins de diversité nominale que le thème *Esthétique* mais est plus présent quantitativement.

Enfin *Sécurité* et *Luxe* restent, comme on peut le voir à la fois par le nombre de types et d'occurrences qu'ils contiennent, très marginaux. Nous avons néanmoins tenu à séparer des autres expressions les formes nominales qui les évoquent.

Dans le cas de *Sécurité* il s'agissait de distinguer les cas où il est question pour les locuteurs de sécurité de manière très générale et abstraite (sécurité routière) que nous avons classé dans le thème *La voiture* du domaine *Généralités sur la voiture* (ex1), des cas où les locuteurs faisaient explicitement mention de la sécurité comme d'un critère d'appréciation, souvent lié au confort et totalement soumis au jugement et à l'impression de chacun (ex2).

Ex1 S1-296 : (...) Oui il y a aussi euh dans la voiture, mais ça c'est, on rejoint l'aspect général. C'est bon y a **la sécurité de la route** et tout, mais il y a le fait que aujourd'hui une voiture euh, euh, tu sais étant donné l'argent qu'elle coûte etcetera et en plus de ça euh, étant donné comme c'est facile de se la faire, euh, abîmer, voler, vandaliser, etcetera, que tu te poses des questions quoi.

Ex2 S5-160 : Ouais. Et même si il y en a pas véritablement parce que c'est vrai que tu te, tu te trouves à l'étroit des moments où tu es quatre ou cinq dans la voiture. Les moments où tu te sens à l'étroit, je trouve que tu as l'impression d'avoir de la place. Et le fait d'avoir cette impression. Comme d'avoir **l'impression d'être en sécurité** même si c'est peut-être que du carton plâtre, rien que pour ça je la trouve agréable. Parce qu'ils ont réussi à mentir et que moi j'ai bien envie qu'on me mente.
S14-8 : D'avoir chaud. Euh. Puis que souvent **le confort et la sécurité** ça marche ensemble, tu as l'impression que ça marche ensemble. Ça veut dire que, c'est euh, parce que il y a du chauffage que tu vois bien sur tes vitres et que tu as l'impression que tu vas mieux conduire, c'est parce qu'y a des bons

amortisseurs, que ça saute pas et euh tu as l'impression que ta voiture elle tient mieux la route, enfin c'est un ensemble quoi.

Dans le cas de *Luxe*, il nous a paru important de mettre à part les rares contextes qui le mettent en avant car cela est tout à fait différent d'un jugement de confort ou esthétique. (voir travaux précédents dans le contexte automobile).

Ex S1-196 : C'est pas le **truc de luxe**. C'est pas la **voiture de luxe**.
 S1-198 : C'est un bon standard si tu veux.
 S1-200 : Je préfère le bon standard au **luxe**.

Plus particulièrement :

Notions d'appréciation	Types		Occurrences	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentages
Usages <i>an 34, temps 5, poussière 5, manière 3, inconvéniént 2, nettoyage 2</i>	37	27,8%	99	17,6%
Confort <i>confort 69, confiance 1, plaisir 1</i>	26	19,5%	86	15,3%
Qualité <i>qualité 46, fiabilité 10, finition 4, solidité 3, résistance 2, robustesse 2</i>	21	15,8%	94	16,7%
Esthétique <i>esthétique 14, forme 11, esthétisme 11, empreinte 3, style 2</i>	18	13,5%	59	10,5%
Appréciation globale <i>important 33, idéal 11, rêve 9, priorité 3, comparaison 2</i>	16	12,0%	127	22,6%
Espace <i>espace 30, place 19, pied 4, largeur 3, taille 2</i>	11	8,3%	69	12,3%
Sécurité <i>sécurité 16, vitesse 9</i>	3	2,3%	26	4,6%
Luxe <i>luxe 3</i>	1	0,8%	3	0,5%
Totaux	133	100,0%	563	100,0%

Tableau 15 Répartition des types et occurrences de noms pour " Notions d'appréciation "

Usages est le thème qui comprend le plus de noms simples différents avec 27,8% des types du domaine. Le thème *Confort* comprend également un grand nombre de types qui représentent 19,5% des types de noms simples du domaine. On retrouve ensuite les thèmes *Qualité*, 15,8%, *Esthétique*, 13,5% et *Appréciation globale* 12,0%. *Espace*, quant à lui, ne contient que 8,3% des types de noms simples alors qu'il comprend 12% des types nominaux simples et complexes confondus (voir page précédente, Tableau 14). Nous devrions donc retrouver une plus grande variété de types dans les UCN pour ce thème. Enfin comme pour la répartition générale, *Sécurité* et *Luxe* sont quasiment inexistantes de cette répartition.

La répartition des occurrences de noms simples entre les différents thèmes rappelle celle concernant toutes les formes nominales. En effet on retrouve *Appréciation globale* (dont le nombre de types n'est pas parmi les plus élevés) en 1^{ère} position avec 22,6% des occurrences de noms simples. Vient ensuite le thème *Usages* qui comprend 17,6% des occurrences de nom simples. Seule différence notable, ici le thème *Qualité* présente plus d'occurrences que le thème *Confort* (respectivement 16,7 et 15,3%). Les noms simples que les locuteurs ont utilisés pour parler de *Qualité* l'ont donc été de façon plus massive et consensuelle que dans le cas du thème *Confort*. Parmi les thèmes restant on trouve ensuite comme pour la répartition globale, les thèmes *Espace* puis *Esthétique*, *Sécurité* et enfin *Luxe*.

Notions d'appréciation	Types		Occurrences	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentages
Usages <i>côté pratique 4, coup de chiffon 1, propreté intérieure 1, petite maison 1, manque de cocooning 1</i>	32	22,4%	36	21,6%
Esthétique <i>esthétique du véhicule extérieure 2, esthétique des carrosseries 1, nouveau concept 1, goût classique 1, style des voitures 1</i>	28	19,6%	30	18,0%
Confort <i>truc de confort 3, confort d'une voiture 2, aspect confortable 1, meilleur confort 1, sens du confort 1</i>	24	16,8%	29	17,4%
Espace <i>bon volume 1, espace petit 1, sentiment de place 1, notion d'espace</i>	22	15,4%	22	13,2%
Qualité <i>qualité de finition 2, truc de qualité 1, bonne qualité 1</i>	17	11,9%	21	12,6%
Appréciation globale <i>voiture de mes rêves 3, univers complètement nouveau 1</i>	15	10,5%	24	14,4%
Sécurité <i>impression de sécurité 1</i>	4	2,8%	4	2,4%
Luxe <i>truc de luxe 1</i>	1	0,7%	1	0,6%
Totaux	143	100,0%	167	100,0%

Tableau 16 Répartition des types et occurrences d'UCN pour "Notions d'appréciation"

La répartition des types d'UCN au sein de *Notions d'appréciation* diffère de celle observée pour les types de noms simples. Si on retrouve le thème *Usages* comme thème comprenant le plus d'UCN distinctes (22,4%), le thème qui le suit est le thème *Esthétique* avec 19,6% des types d'UCN du domaine (28 types). Se succèdent ensuite *Confort* (16,8% des types), *Espace* (15,4%), *Qualité* (11,9%) et *Appréciation globale* (10,4%). Enfin on retrouve *Sécurité* et *Luxe* comme étant les deux thèmes les moins « riches » en types d'UCN (2,8% et 0,7%).

Le plus frappant ici est la faible quantité d'UCN distinctes dans le thème *Qualité* ajoutée à la proportion légèrement plus importante de types d'UCN pour le thème *Espace*. Or dans le

paragraphe précédent nous avons pu observer que *Qualité* comprend beaucoup d'occurrences de noms simples : on peut faire l'hypothèse que les occurrences d'UCN tout comme les types seront quant à elles minimales. De plus nous avons fait l'hypothèse que le faible nombre de types de noms simples dans le thème *Espace* serait contrebalancé par un nombre plus important de types d'UCN, ce qui s'avère tout à fait le cas.

La répartition des occurrences d'UCN suit celle des types à une exception près : le thème *Appréciation globale* contient plus d'occurrences d'UCN que *Espace* et *Qualité* alors qu'il contient moins de types que chacun de ces 2 thèmes.

Globalement, nous voyons que dans le domaine "*Notions d'appréciation*", les différents thèmes ont des poids en terme de types et d'occurrences de noms simples et formes nominales complexes assez homogènes. *Usages* est le thème qui comprend le plus de diversité au niveau des formes nominales simples et complexes qui le composent. *Appréciation globale* est le thème qui compte le plus d'occurrences de formes nominales plus particulièrement le plus de noms simples. Ici on peut faire l'hypothèse, comme dans le cas du thème *La voiture* dans *Généralités sur la voiture*, que plus un thème semble faire appel à des notions générales, intégrées, plus il est composé de noms simples. *Confort* apparaît ensuite, si on le compare aux autres thèmes du domaine, comme un des plus importants que ce soit au niveau des formes nominales simples et complexes. Pour *Qualité* et *Esthétique* on observe des répartitions inversées : *Qualité* compte de nombreux noms simples en diversité et en quantité alors que pour *Esthétique*, on a pu remarquer qu'un grand nombre de types et d'occurrences d'UCN.

Répartition des formes nominales dans le domaine *Notions d'appréciation* :

Une grande diversité de notions d'appréciations dont les plus importantes restent usages, confort, appréciation globale, qualité et esthétique.

Il y a peu de formes nominales pour parler de ces notions. Elles sont en grande majorité des noms. Le confort est le thème où le plus de diversité est rencontré. Inversement le thème *Appréciation globale* reste très consensuel (peu de diversité et occurrences importantes). La qualité est plus exprimée par des noms alors que l'esthétique l'est plus par des formes complexes.

1.7. Associations thématiques

Certaines UCN (20,1% des types et 17,6% des occurrences d'UCN totales dans le corpus) ont été traitées séparément de celles constituant les différents domaines thématiques et thèmes à l'intérieur de ces domaines¹⁰. Au sein de chacune de ces UCN, différents thèmes sont instanciés. Il a donc semblé préférable de les étudier à part en tant qu'associations thématiques. En effet, une association thématique peut découler de l'association syntaxique d'un nom tête à un ou plusieurs noms/adjectifs (et autres expansions plus complexes). Ainsi dans l'UCN *volant en cuir rouge*, le sujet S6 s'exprime quant à un **élément** de l'habitacle qu'il spécifie en donnant des **caractéristiques de matière** et aussi de **couleur**. Ici trois thèmes sont associés : **Éléments de la voiture**, **Couleur&Lumière** et **Matière&Texture**. On peut remarquer que parmi ces trois thèmes, deux appartiennent au même domaine et le troisième à un domaine distinct : ces associations peuvent être entre thèmes du même domaine ou entre thèmes de domaines différents. Elles peuvent être entre deux thèmes, mais également multiples comme c'est le cas pour *volant en cuir rouge*.

Enfin ces associations ne sont pas totalement symétriques : pour *volant en cuir rouge*, *marron moucheté*, ou *confort du siège* les statuts sémantiques des noms *volant*, *cuir*, *marron*, *confort* et *siège* ne sont pas identiques. Dans les deux premiers cas, avec des procédés morphosyntaxiques différents, *volant* et *marron* qui sont les noms tête du groupe nominal sont spécifiés soit par une expansion nominale prépositionnelle soit par un adjectif construit sur un verbe. Pour *confort du siège*, le nom tête du syntagme nominal est *confort* même si c'est bien le siège qui est ainsi qualifié, jugé ... sur ses attributs de confort.

Il a donc été nécessaire de mettre en évidence lequel parmi les thèmes associés au sein d'une UCN l'était de par le nom tête et le(s)quel(s) l'était(en)t par les expansions. Pour obtenir un compte de toutes ces associations une matrice¹¹ a été construite. Chacune des UCN contenant une association entre **deux** thèmes a été comptabilisée dans cette matrice. En réalité nous avons construit deux matrices similaires l'une comptabilisant les types d'UCN comprenant une association thématique simple entre deux thèmes, l'autre comptabilisant les

¹⁰ Comme pour les autres domaines, on trouve en annexe (annexe chapitre 4) un extrait des listes d'associations thématiques isolées.

¹¹ Fonctionnement de la matrice : en ligne et en colonne se trouvent chacun des thèmes. En ligne se trouvent les thèmes introduits par le N tête, en colonnes les thèmes introduits par l'expansion nominale, adjectivale, prépositionnelle ... le nombre d'associations thématiques entre deux thèmes est donc inscrit dans les cases correspondantes. A remarquer qu'entre deux thèmes a et b, deux cases de la matrice sont importantes : celle qui va donner le nombre d'occurrences ou de types d'UCN comprenant l'association **axb** (avec le thème **a** introduit par le nom tête et le thème **b** par l'expansion quelle qu'elle soit) et réciproquement celle qui donnera le nombre d'occurrences ou de types d'UCN comprenant l'association **bxa** (où **b** est le thème porté par le nom tête).

occurrences de ces UCN. Les autres UCN (minoritaires : 13 types, 14 occurrences) comprenant des associations thématiques multiples ont été répertoriées à part. Seuls les résultats issus de la matrice des occurrences seront commentés car les deux sont très similaires du fait du nombre très important d'hapax dans les UCN et dans celles-ci en particulier.

1.7.1. Domaines thématiques et thèmes présents dans les associations thématiques

Nous présentons deux tableaux récapitulatifs issus de cette matrice, l'un concernant les thèmes introduits par les N tête (le Tableau 17), et l'autre (le Tableau 18), les thèmes introduits par l'expansion. Sont aussi comptées dans ces tableaux les associations multiples.

Domaine du Nom tête	Thème du Nom tête	occurrences par thème	pourcentage	occurrences par domaine	pourcentage
OBJETS ET FONCTIONNALITES	Eléments de la voiture <i>vitre teintée 8, siège baquet 5, tableau de bord en bois 1, pièce de qualité 1, siège confortable 1, tableau de bord rouge 1</i>	97	33,4%	146	50,3%
	Fonctionnalités <i>réglage des sièges 2, commande au volant de la radio 1, contrôle de la position du siège 1</i>	27	9,3%		
	Localisation <i>avancement de mon siège 1, hauteur de la voiture 1, position de pédale 1</i>	17	5,9%		
	Objets rapportés <i>fleur en plastique 1</i>	5	1,7%		
CARACTERISTIQUES DES OBJETS	Couleur&lumière <i>couleur de l'intérieur 2, gris des couleurs de la sellerie 1, lumière intérieure du tableau de bord 1, couleur de mes sièges 1, rouge molletonné 1</i>	26	9,0%	64	22,1%
	Matière&texture <i>moumoute au volant 1, tissu du siège 1, plastique noir rigide 1, moquette rose 1</i>	15	5,2%		
	Forme <i>forme des sièges 1, forme de la 21 1</i>	11	3,8%		
	Kinesthésie ... <i>ergonomie du siège 1, sensation du siège 1, forme du dos 1</i>	7	2,4%		
	Aspect global <i>aspect du tableau de bord 1</i>	4	1,4%		
	Caractéristiques acoustiques <i>ronflement du moteur</i>	1	0,3%		
	Caractéristiques thermiques	0	0,0%		
GENERALITES SUR LA VOITURE	Types de voiture <i>voiture blanche 3, voiture de luxe 1, véhicule mal fini 1, voiture confortable 1, voiture avec des sièges en cuir 1</i>	43	14,8%	46	15,9%
	Personnes <i>passagère à l'avant 1</i>	3	1,0%		
	La voiture	0	0,0%		
	Circonstances d'usage	0	0,0%		
NOTIONS D'APPRECIATION	Qualité <i>qualité des tissus 3, qualité de la musique 1, différence de qualité d'assise 1</i>	13	4,5%	34	11,7%
	Espace <i>grande largeur de la 25 1, espace arrondi 1</i>	9	3,1%		
	Confort <i>confort de siège 1, confort de dossier 1</i>	7	2,4%		
	Esthétique <i>ligne de l'Espace 1</i>	4	1,4%		
	Usages <i>nettoyage facile d'intérieur de voiture 1</i>	1	0,3%		
	Appréciation globale	0	0,0%		
TOTAL		290	100,0%	290	100,0%

Tableau 17 : Thèmes introduits par les noms tête dans les associations de thèmes intra UCN

Nous pouvons observer que le domaine *Objets et fonctionnalités* est celui qui contient le plus d'UCN comprenant une ou plusieurs associations thématiques sur la base des thèmes introduits par les têtes nominales de ces UCN. Ainsi 146 occurrences d'UCN (50,3%) sur les 290 UCN portant des associations thématiques ont leur nom tête qui fait référence à l'un des 4 thèmes du domaine. On trouve également (dans une toute autre mesure) le domaine

Caractéristiques de l'objet avec 64 occurrences en seconde position quant au nombre d'occurrences d'UCN dont le N tête introduit un des thèmes de ce domaine. Plus précisément si l'on s'intéresse aux thèmes, on trouve par ordre décroissant d'importance, les thèmes *Eléments de la voiture* (33,4% des occurrences d'UCN comprenant des associations thématiques), *Types de voiture* (14,8%), *Fonctionnalités* (9,3%), *Couleur&Lumière* (9%), et *Localisation* (5,9%) et *Matière&Texture* (5,2%).

On peut ici remarquer que le thème *Types de voiture* est le second thème par ordre décroissant d'importance à contenir des UCN dont le nom tête fait référence à ce thème. Excepté le thème *La voiture* qui n'apparaît pas comme important dans ces résultats, on retrouve les résultats observés pour les autres UCN : à savoir que les thèmes introduits par les têtes nominales de ces UCN sont principalement les thèmes *Eléments de la voiture*, *Types de voiture*, *Fonctionnalités* et *Couleur&Lumière*, ces thèmes ressortant, dans l'analyse thématique présentée auparavant, comme les thèmes les plus importants (au niveau du nombre d'occurrences d'UCN) au sein de leurs domaines thématiques.

Ainsi les *Eléments de la voiture* et les *Types de voiture* au travers des UCN construites par les sujets font l'objet de description, de caractérisation. En ce qui concerne les éléments ce sont plus particulièrement siège et tableau de bord (nom et UCN les plus cités en tant qu'éléments de la voiture) qui sont caractérisés. On peut faire l'hypothèse qu'en ce qui concerne *Fonctionnalités* et *Couleur&Lumière*, ce sont plutôt eux qui caractérisent un élément ou autre chose. Ceci devrait se retrouver dans le chapitre suivant concernant la morphosyntaxe de ces UCN : on fait l'hypothèse que les premiers seront plus des constructions de type Nom+Adjectif (*siège large*) ou Nom+en+Nom (*fauteuil en cuir*), alors que les seconds seront plus des constructions de type Nom+de+Nom (*couleur des sièges, réglage du volant*).

Voyons à présent avec le Tableau 18 quels sont les thèmes et domaines thématiques où l'on retrouve les expansions nominales de ces UCN.

Domaine de l'expansion	Thème de l'expansion	nombre d'occurrences par thème	pourcentage	nombre d'occurrences par domaine	pourcentage
CARACTERISTIQUE DES OBJETS	Couleur&Lumière <i>voiture blanche 3, ceinture noire 2, tableau de bord avec des reflets bleus en éclairage 1, voiture de couleur classique 1, bande rose fluo1, lampe bleue ou verte 1</i>	54	17,7%	135	44,3%
	Matière&Texture <i>volant en cuir 2, siège souple 2, siège très mou 1, siège en tissu 1, intérieur bois velours cuir 1, truc de vitesse en plexiglas 1</i>	42	13,8%		
	Kinesthésie ... <i>siège baquet 5, forme des sièges plus ou moins enveloppante 1, réglage des lombaires des passagers 1</i>	19	6,2%		
	Forme <i>voiture en pointe 1, espace arrondi 1</i>	12	3,9%		
	Caractéristiques acoustiques <i>Voiture hyper silencieuse 1</i>	5	1,6%		
	Caractéristiques thermiques <i>Matière chaude 1</i>	2	0,7%		
	Aspect global <i>intérieur complètement épuré 1</i>	1	0,3%		
OBJETS ET FONCTIONNALITES	Eléments de la voiture <i>réglage des sièges 2, commande au volant 2, maniement du volant 1, hauteur de siège 1, couleur du tableau de bord 1, revêtement des sièges 1, forme des sièges plus ou moins enveloppante 1</i>	75	24,6%	125	41,0%
	Localisation <i>porte arrière 2, poignée en haut de la porte 1, voiture surélevée 1, affichage central 1</i>	29	9,5%		
	Fonctionnalités <i>lunette dégivrante 1, siège rabattable à l'arrière 1, bouton de ventilation 1</i>	19	6,2%		
	Objets rapportés <i>emplacement pour bouteille 1</i>	2	0,7%		
NOTIONS D'APPRECIATION	Espace <i>voiture spacieuse 2, grand coffre , 2véhicule beaucoup plus petit 1</i>	17	5,6%	36	11,8%
	Usages <i>matériau lavable 1, accès pratique 1</i>	10	3,3%		
	Qualité <i>minimum de tenue 1, voiture de haute qualité 1</i>	6	2,0%		
	Confort <i>siège confortable 1</i>	3	1,0%		
	Appréciation globale	0	0,0%		
	Esthétique	0	0,0%		
GENERALITES SUR LA VOITURE	Types de voiture <i>tableau de bord d'un monospace 1</i>	5	1,6%	9	3,0%
	Personnes <i>tenue du pilote et des passagers 1</i>	4	1,3%		
	La voiture	0	0,0%		
	Circonstances d'usage	0	0,0%		
TOTAL ¹²		305	100,0%	305	100,0%

Tableau 18 : Thèmes introduits par les expansions dans les associations de thèmes intra UCN

¹² Les totaux d'occurrences sont différents de ceux observés pour les noms tête car les associations thématiques multiples sont aussi prises en compte. Une UCN d'occurrence 1 comprenant une association multiple, telle que *siège en skaï noir*, va entraîner l'ajout d'1 occurrence dans le thème supporté par le nom tête (dans le Tableau 17) **Eléments** mais elle va également entraîner l'ajout d'1 occurrence dans **Matière&texture** et 1 autre dans **Couleur&lumière**, tous deux supportés par l'expansion nominale et adjectivale prépositionnelle (dans le Tableau 18).

Les domaines *Caractéristiques de l'Objet* et *Objets et fonctionnalités* sont ceux qui sont le plus introduit par les expansions nominales de ces UCN. Ils représentent respectivement 44,3% et 41,0% des UCN comportant des associations thématiques. Contrairement aux résultats observés pour les noms tête, ici la part des deux domaines est quasi équivalente.

Les thèmes supportés par les expansions sont par ordre décroissant d'importance : *Eléments de la voiture*, *Couleur&lumière*, *Matière&texture*, *Localisation*, *Fonctionnalités*, *Kinesthésie*, *Espace* et *Forme*. Trois thèmes se détachent en plus par rapport au Tableau 17: *Matière&texture*, *Kinesthésie* ainsi que *Espace*. Inversement, toujours par rapport à ce que nous avons observé pour les têtes nominales, le thème *Types de voiture* ne fait plus partie des thèmes les plus introduit dans ces UCN.

À travers ces résultats, on peut remarquer que certains thèmes sont présents à la fois dans les têtes nominales et dans les expansions à l'instar de *Eléments de la voiture*. Lorsqu'il s'agit du thème de la tête c'est une caractérisation et/ou une qualification de l'élément qui fait suite avec l'expansion (on s'attend ici à une expansion de type adjectivale comme par exemple *lunette dégivrante*). Mais quand *Eléments* est le thème de l'expansion, on a alors affaire dans la plupart des cas à une UCN qui réfère à une « partie de » cet élément (et l'expansion sera prépositionnelle nominale, exemple : *hauteur de siège*). Nous verrons dans le paragraphe consacré à la morphosyntaxe de ces UCN de manière plus précise quels sont les indices en langue de ces statuts sémantiques différents.

D'autres thèmes au contraire sont plus spécifiques à une position en tête ou en expansion. Ainsi les thèmes du domaine *Caractéristiques de l'objet* sont dans l'ensemble plus consacrés aux expansions nominales, ce à quoi nous pouvions nous attendre dans la mesure où leur rôle est de spécifier l'élément, la fonctionnalité en tête du syntagme produit par les locuteurs. Seul *Couleur&Lumière* est à la fois présent en tête et en expansion (mais deux fois plus présent dans les expansions). Nous pouvons faire l'hypothèse que la couleur plus objectivée par les locuteurs va être à ce titre qualifiée (*bleu métallisé*) mais peut aussi être considérée comme une « partie de » (*couleur du plastique*), propriété de la matière ou de l'élément.

1.7.2. Thèmes associés au sein des UCN

Le Tableau 19 présente les associations entre deux thèmes les plus fréquentes (supérieures à 10 occurrences d'UCN) ainsi que les pourcentages qu'elles représentent par rapport à l'ensemble des associations simples (entre deux thèmes uniquement).

Associations occ>10	Nombre d'occurrences	Pourcentages
ElémentsxCouleur&Lumière <i>siège mauve</i>	24	8,7%
ElémentsxMatière&Texture <i>truc de vitesse en plexiglas</i>	22	8,0%
ElémentsxLocalisation <i>poignée en haut de la porte</i>	19	6,9%
FonctionnalitésxEléments <i>maniemment du volant</i>	14	5,1%
LocalisationxEléments <i>avancement du siège</i>	14	5,1%
Types de voitures x Couleur&Lumière <i>voiture jaune</i>	13	4,7%
Couleur&LumièrexEléments <i>couleur du tableau de bord</i>	12	4,4%
ElémentsxFonctionnalités <i>siège bien réglable</i>	10	3,6%
Total autres associations	147	53,5%
TOTAL ASSOCIATIONS	275	100,0%

Tableau 19 : Thèmes les plus fréquemment associés au sein des UCN

Ce que nous pouvons observer dans ce dernier tableau confirme les résultats précédents : les thèmes faisant le plus fréquemment l'objet d'association thématiques internes aux UCN sont *Eléments de la voiture*, *Couleur&Lumière*, *Matière&Texture*, *Localisation*, *Fonctionnalité* et *Types de voitures*.

Seul *Types de voiture* n'apparaît qu'en tête (parmi les associations thématiques comprenant plus de 10 occurrences). Réciproquement, seul *Matière&Texture* n'apparaît que dans l'expansion.

Tous les autres thèmes cités peuvent occuper les deux places. Néanmoins les associations privilégiées ont comme thème de tête *Eléments de la voiture* et comme expansion *Couleur&Lumière* (24 occ. → 8,7%), *Matière&Texture* (22 occ. → 8%) et *Localisation* (19 occ. → 6,9%). On retrouve ici des constructions nominales complexes mettant en avant la spécification et la caractérisation des *Eléments de la voiture*, le plus grand nombre de ces associations faisant référence au *siège* (25 occ) ainsi (en proportion beaucoup plus faible) qu'au *tableau de bord* (6 occ.).

Lorsque *Eléments* est le thème de l'expansion, le thème placé en tête est soit *Fonctionnalité*, *Localisation* ou *Couleur&Lumière* (notons que les associations inverses sont aussi présentes parmi celles qui comptent plus de 10 occurrences). *Localisation* et *Fonctionnalité* sont présentes de manière quasi égale en tête ou en expansion et toujours avec le thème éléments. Quant à *Couleur&Lumière*, il est associé à *Eléments* et à *Types de voiture* mais sa présence en tête est 3 fois moins importante qu'en expansion.

Ceci confirme ce que nous avons vu auparavant : *Couleur&Lumière* est le seul thème du domaine *Caractéristiques des objets* à être parfois en tête d'associations thématiques. Ceci est le reflet d'une certaine objectivation de la couleur (à nuancer par le fait que cette présence en tête est surtout possible avec le thème *Eléments* en expansion : cela reste une caractérisation). Cette objectivation se retrouve pour les thèmes *Localisation* et *Fonctionnalité*. Elle peut être mise en évidence par des indices linguistiques : *avancement* dans *avancement du siège* et *maniement* dans *maniement du volant* sont tous deux des noms déverbaux. Cette lexicalisation nominale met en perspective le mécanisme d'objectivation de l'action décrite par les locuteurs : elle devient plus générique (et généralisable), plus stable et plus abstraite.

Associations thématiques :

Les associations thématiques au sein des UCN sont un premier indice des relations entre les différents thèmes et éléments de l'habitacle. Les thèmes les plus souvent associés à d'autres sont les thèmes *Eléments*, *Types de voiture*, *Fonctionnalités*, *Couleur&lumière*, *Matière&texture*. Les associations privilégiées sont entre *Eléments* et *Couleur&Lumière*, et entre *Eléments* et *Matière&Texture*. L'association *Eléments x Couleur&Lumière* décrit surtout le tableau de bord alors que l'association *Eléments x Matière&Texture* décrit en majorité le siège. Le type d'association et la place du thème dans l'UCN (en tête ou en expansion) nous renseignent sur la relation entre les deux thèmes (partie de, spécification ...). En effet la plupart des caractéristiques ont un statut de qualification de l'objet mais certaines (colorées, lumineuses ou fonctionnelles) ont un statut d'objectivité plus important.

1.8. Synthèse de l'analyse thématique

L'analyse thématique nous a permis d'identifier :

Un discours sur l'automobile (1^{er} domaine : Généralités sur la voiture) qui est situé par rapport à des types de voiture et des usages et circonstances particulières que les sujets ont besoin de citer.

Un discours en grande partie de description des différents éléments de la voiture (ainsi que ceux que l'on ajoute), en eux-mêmes mais aussi par rapport à leurs fonctionnalités et à la position qu'ils occupent les uns par rapport aux autres ;

La description se fait au travers des caractéristiques kinesthésiques, visuelles et tactiles en priorité de ces éléments.

On peut voir ici l'importance de l'expression de la modalité visuelle dans le discours des sujets à propos de l'habitacle et de son appréciation (caractéristiques de couleur & lumière, matière et texture, forme et kinesthésie, notions d'espace) mais cette modalité visuelle n'est pas décrite « simplement » par des caractéristiques visuelles objectives (telles que propriétés colorées, lumineuses, de texture ...). Elle est surtout inscrite en discours au travers d'interactions entre le sujet percevant (ici se remémorant) et les objets perceptifs (thème kinesthésie et notion d'espace). Enfin les sujets s'expriment quant à leur appréciation des intérieurs par rapport à des notions telles que le confort ou la qualité.

Les associations thématiques exprimées par les sujets au niveau des formes nominales dénotent de relations fortes entre Types de voiture, Eléments de la voiture et Caractéristiques de Couleur et lumière, Matière et texture et Fonctionnalité. Les éléments siège et tableau de bord ressortent comme étant les plus en interaction avec le reste de l'habitacle. Certaines caractéristiques telles que la couleur semblent être posées à travers le discours comme des objets à part entière.

Les formes nominales sont très utilisées par les locuteurs pour faire référence à l'habitacle et en décrire ses caractéristiques. L'utilisation de formes nominales simples, noms, et complexes, UCN, est différente. Les formes simples sont utilisées pour faire référence à des objets plus stables et consensuels alors que les unités complexes nominales sont construites pour décrire de manière spécifique et propre aux locuteurs les éléments dont ils parlent et qu'ils jugent.

A présent que les principaux thèmes dont parlent les usagers dans leurs discours de mémoire ont été identifiés à partir de l'analyse lexicale des noms et des UCN identifiés par Nomino, il est nécessaire de valider ces thématiques en analysant l'inscription morphosyntaxique de ces formes. Cela nous permettra également de mieux comprendre le rapport du locuteur à ces thématiques.

2. Analyse morphosyntaxique

2.1. Répartition des différentes catégories syntaxiques au sein des corpus

Nous présentons ici les comptes de types, d'occurrences et d'hapax de chacune des catégories syntaxiques présentes dans le corpus (voir annexes chapitre 4, tableaux n°4 et 5). Ces proportions pour chaque locuteur étant plus ou moins équivalentes (on observe de façon globale une homogénéité entre les différents sujets), la Figure 1 présente les proportions de types (à gauche) et d'occurrences (à droite) produites par l'ensemble des locuteurs classées dans les catégories syntaxiques décrites précédemment : Noms, unités complexes nominales, adjectifs et verbes. On observe une quantité importante de noms et d'UCN différents, ce qui peut être considéré comme un premier indice du caractère spécifique des discours recueillis.

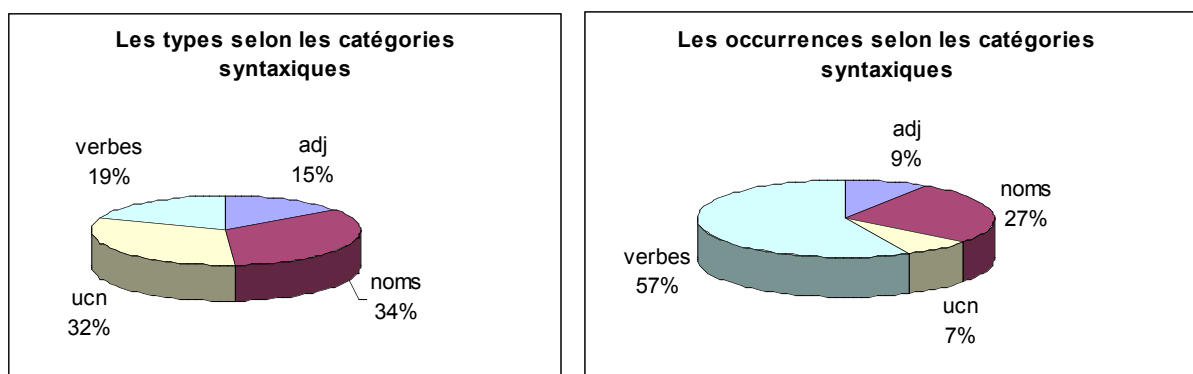


Figure 1 : Proportions de types et d'occurrences produits selon les catégories syntaxiques

Concernant les proportions d'occurrences, on peut remarquer que les verbes dont les types ne représentent que 19,3% du total des types, représentent 57% des occurrences. Parmi ces verbes, un nombre restreint est donc utilisé de façon prépondérante par l'ensemble des locuteurs. Inversement les UCN, dont les types représentent près du tiers du total des types, ne représentent que 7% du nombre total d'occurrences présentes dans le corpus. Les locuteurs ont utilisé et produit un grand nombre de types nominaux simples et complexes. Parmi ceux-ci les noms simples sont utilisés fréquemment au vu de la proportion d'occurrences (27%) mais les UCN sont quant à elles utilisées de manière spécifique, originale et de façon beaucoup moins fréquente. Ceci a déjà été mis en évidence dans le cadre de l'analyse thématique et se confirme ici.

Les résultats présentés dans la Figure 2 et dans la Figure 3 affinent ces analyses. On peut y observer les proportions d'hapax répartis dans les différentes catégories syntaxiques.

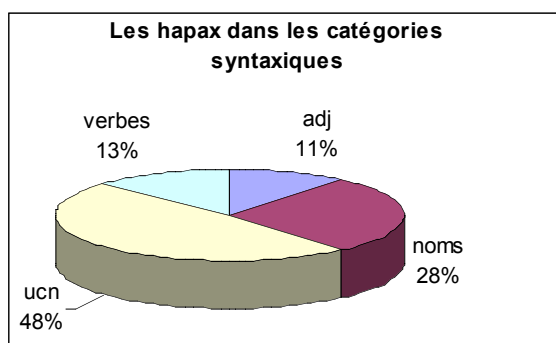


Figure 2 : proportions d'hapax présents dans chacune des catégories syntaxiques

On remarque alors que près de la moitié des types produits une fois par un locuteur sont des UCN. De plus si on regroupe UCN et Noms en syntagmes nominaux, les hapax en relevant représentent 75,7% du nombre total d'hapax. Ainsi comme nous l'avons déjà remarqué à propos des types d'UCN, la présence d'hapax en majorité dans les UCN et les noms, met en évidence des types peu voire pas partagés par l'ensemble des locuteurs, très spécifiques et originaux. Ceci a déjà été mis en évidence dans l'analyse thématique.

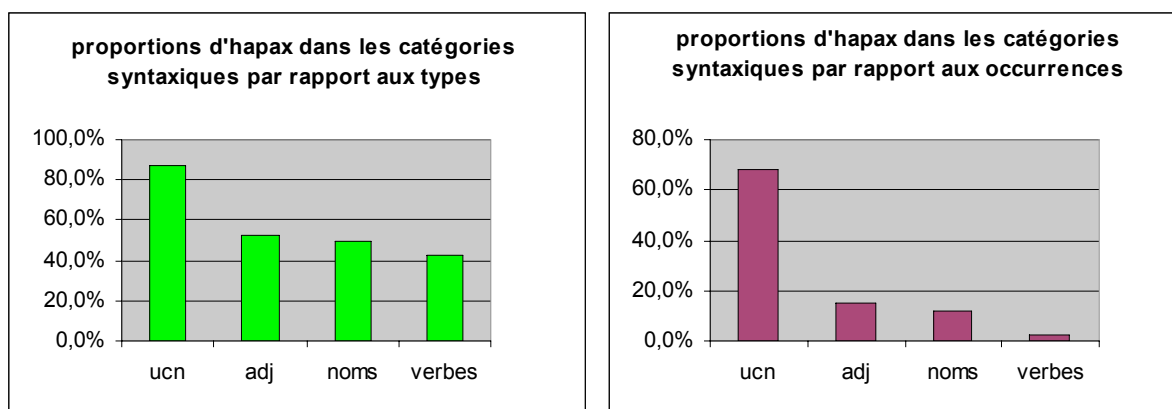


Figure 3 : proportions d'hapax dans les différentes catégories syntaxiques par rapport aux types et aux occurrences

Enfin, l'observation de la Figure 3, nous permet de voir de façon plus spécifique le rapport entre hapax et types, et entre hapax et occurrences au sein de chaque catégorie syntaxique.

Pour les adjectifs, les noms et les verbes, si les hapax représentent environ la moitié des types produit par les locuteurs (respectivement 52,5%, 49,2% et 42,8%), ils ne représentent jamais plus de 15% des occurrences. Mais dans le cas des UCN, les hapax représentent 87,1% des types et 68,3% des occurrences. Ces derniers résultats nous montrent

qu'il sera nécessaire dans les analyses suivantes de considérer les UCN dans leur totalité alors que nous pourrions nous concentrer (surtout dans le cas des noms et des verbes) sur les types d'occurrences supérieures à 1. Nous pouvons aussi remarquer que dans ce contexte (UCN très spécifiques, peu consensuelles et partagées par les locuteurs), une UCN produite à plusieurs reprises par plusieurs locuteurs aura beaucoup de poids.

Le tableau ci-dessous synthétise ces résultats.

Catégories syntaxiques	Types	Occurrences	Hapax	Statut
Noms	++	++	+	Variété des noms conjugué à la généralité de certains (peu d'hapax). Partage de la référence
UCN	++	-	+++	Diversité, originalité, pas de partage stabilisé en langue de la référence
Adjectifs	+	-	+	moins utilisés, diversité et nombre équivalents. Peu d'hapax : consensus ?
Verbes	+	+++	-	Partage de la référence : consensus sur les verbes utilisés et redondance

Tableau 20 : Synthèse de la répartition des catégories syntaxiques dans le corpus

Synthèse de la répartition des catégories syntaxiques dans le corpus

Les discours produits par les locuteurs sont des discours partagés, consensuels ce que nous montre la grande quantité partagée, répétée de formes verbales et nominales simples. Ce sont néanmoins également des discours originaux en ce sens qu'ils présentent de nombreuses formes nominales complexes singulières et de nombreux hapax non seulement au sein des formes nominales complexes mais dans les autres catégories.

Il est donc nécessaire d'analyser ces différentes catégories syntaxiques avec différentes clés. Nous présentons successivement l'analyse morphosyntaxique réalisée pour les formes nominales simples et complexes produites par les locuteurs, puis l'analyse des adjectifs à la fois sémantique et morphologique. Enfin est présentée une première analyse des verbes centrée sur les verbes de modalité, de jugement, d'effet et de perception ainsi que les principaux résultats concernant la répartition entre marques de la personne individuelles et collectives. Les résultats que nous allons présenter résultent de l'analyse des corpus pris dans leur ensemble. Des spécificités individuelles existent néanmoins ce que nous verrons au cours de la discussion des résultats.

2.2. Formes nominales simples et complexes

Nous allons à présent étudier la composition morphologique et syntaxique des noms et UCN compris dans les différents domaines.

5 classes de noms sont distinguées :

- Les **noms simples**
- Les **noms construits par la morphologie** : dénominaux, déverbaux, désadjectivaux
- Les **noms propres**
- Les **noms dérivés** et/ou empruntés à d'autres langues
- Les **sigles**.

Et 3 classes d'UCN (formes nominales construites par la syntaxe) :

- La classe des **nom+adjectif** subdivisées en **adjectif+nom** et **nom+adjectif**
- La classe des **nom+préposition+nom** subdivisées en **nom+de+nom** et **nom+préposition*+nom** (préposition* signifie toute préposition autre que DE)
- La classe des **nom+nom**
- La classe des noms composés déverbal-dénominal

Notre principal intérêt concernant ces différentes unités nominales réside sur l'hypothèse qu'elles dénotent de modes de référencement en discours différents (stabilité et consensus autour de la référence pour les noms simples, originalité et absence de consensus pour les UCN, processus en cours de lexicalisation des noms construits) et vont donc au travers des objets qu'elles désignent nous renseigner sur leur statut « cognitif ».

Voici dans un premier temps un graphique présentant la répartition globale des différentes catégories nominales présentées ci-dessus dans le corpus des entretiens sur les représentations de l'habitable en mémoire.

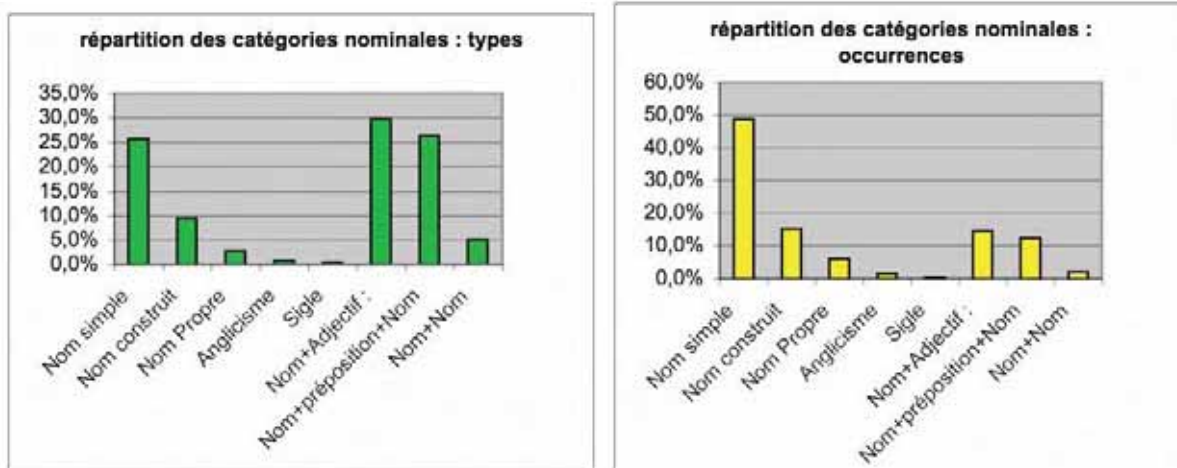


Figure 4: répartition des différentes catégories nominales dans le corpus total

On retrouve ici un résultat déjà mis en évidence dans l'analyse thématique : 61% des types sont des UCN et 71,7% des occurrences sont des noms. Outre ce premier résultat qui permet de montrer encore une fois la stabilité et le partage consensuel des noms par les locuteurs opposés à la diversité et la spécificité des UCN, nous pouvons voir ici que :

Les types sont répartis de manière relativement homogène entre trois classes : les noms simples (25,8%), les UCN adjectivales (29,6%) et les UCN prépositionnelles (26,4%). C'est à dire que la diversité des formes nominales est surtout représentée par ces 3 classes. Dans le cas des noms elle vient du fait de la diversité des noms en langue, dans le cas des deux classes d'UCN, elle est le fait des locuteurs et de leurs constructions en discours d'unités complexes faisant sens.

Près de la moitié des occurrences de formes nominales du corpus sont des noms simples. Le reste est surtout réparti entre les deux classes majeures d'UCN (adjectivale et prépositionnelle) et les noms construits.

L'apparition de cette autre classe parmi celles comprenant un nombre important d'occurrences est intéressant à deux niveaux : d'une part elle marque l'importance des noms construits dans le corpus (il nous faut alors identifier les modes privilégiés de construction morphologique de ces noms pour pouvoir en inférer sur le statut du discours produit par les locuteurs), d'autre part en regard des proportions de types où elle n'apparaissait pas comme élément majeur dans la répartition (4^{ème} rang avec 9,5%) elle est dans le cas des occurrences au second rang derrière les noms simples avec 15,1% des occurrences totales de formes nominales du corpus : ces noms construits, dénotant d'un processus de lexicalisation certes

déjà bien avancé, sont eux aussi bien stabilisés et utilisés de manière assez consensuelle semble-t-il.

Les deux tableaux suivants (Tableau 21 et Tableau 22) présentent la répartition des formes dans les catégories nominales selon les domaines thématiques. Le Tableau 21 propose pour chacune des catégories les nombres de types présents dans chaque domaine. À droite du nombre de types figure le pourcentage correspondant calculé par rapport au nombre total de types de formes nominales du domaine. De plus nous avons, pour chaque catégorie nominale et au sein de chacune pour chaque sous-catégorie, donné dans la première colonne des exemples tirés du corpus. Le Tableau 22 présente quant à lui la même répartition mais au niveau des nombres et pourcentages d'occurrences. Ici les exemples ne sont plus indiqués. Nous allons ainsi pouvoir remarquer quels sont les points sur lesquels la répartition est équivalente quelque soit les domaines ainsi que les particularités de chacun.

	GENERALITES		OBJETS ...		CARACTERISTIQUES		NOTIONS D'APPRECIATION		ASSOCIATIONS THEMATIQUES	
	types	%	types	%	types	%	types	%	types	%
MORPHOLOGIE										
Nom simple <i>voiture, qualité</i>	161	28,0%	115	23,9%	117	32,0%	102	37,5%	/	/
Nom construit <i>clignotant, essuie-glace ...</i>	51	8,9%	91	18,9%	27	7,4%	25	9,2%	/	/
Nom Propre (marques ...) <i>Citroën, Laguna</i>	49	8,5%	2	0,4%	0	0,0%	1	0,4%	/	/
Emprunts <i>parking, gadget</i>	6	1,0%	7	1,5%	2	0,5%	1	0,4%	/	/
Sigles GPL	0	0,0%	5	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	/	/
Nom+Adjectif : Nom+Adjectif <i>porte centralisée</i> Nom+adverbe+Adjectif <i>ton plutôt sombre</i> Adjectif+Nom <i>bonne visibilité</i> Adverbe+Adjectif+Nom <i>très gros 4x4 (...)</i>	146	25,3%	144	29,9%	115	31,4%	72	26,5%	102	39,5%
Nom+prép+Nom : Nom+de+Nom <i>qualité de finition, table de rangement</i> Nom+de+article+Nom <i>sensation du corps</i> Nom+de+pronom <i>personnel+Nom</i> <i>véhicule de mon père</i> Adj+Nom+de+Nom <i>joli tableau de bord</i> Nom+préposition*+Nom <i>boîte à gant</i> Nom+préposition*+art+Nom <i>visibilité sur la route (...)</i>	124	21,5%	99	20,5%	85	23,2%	67	24,6%	141	54,7%
Nom+Nom : Nom+Nom <i>vert amande, tissu velours</i> Nom+Nom Propre <i>marque Renault</i> Nom Propre+Nom <i>406 break</i> Nom Propre+Nom Propre <i>Fiat tempra</i>	39	6,8%	19	3,9%	20	5,5%	4	1,5%	15	5,8%
TOTAL %	576	100,0 %	482	100,0 %	366	100,0%	272	100,0%	258	100,0%

Tableau 21 : répartition des types des différentes catégories nominales selon les domaines thématiques

En ce qui concerne les types des formes nominales, on peut remarquer les catégories Nom simple, Nom+Adjectif et Nom+préposition+Nom comme étant les 3 catégories se partageant la majorité des types de chaque domaine (il faut noter ici que le domaine association thématique ne rentre en jeu qu'au niveau des UCN puisqu'elles sont la condition d'existence même de ce domaine). Les domaines *Généralités*, *Caractéristiques* et *Notions d'appréciation* suivent la répartition globale présentée dans le Tableau 21, à savoir par ordre décroissant d'importance Nom Simple, Nom+Adjectif et Nom+préposition+Nom. Pour le domaine *Objets*, la répartition est différente : ce sont les types de la catégorie Nom+Adjectif qui sont

les plus nombreux, suivis des types de Nom simple puis des types de Nom+Préposition+Nom. A noter également dans ce domaine une présence importante de types de noms construits (18,3%). Enfin le « domaine » *Associations Thématiques* comprend plus de types d'UCN Nom+préposition+Nom que de types d'UCN Nom+Adjectif.

En terme de diversité des formes produites, les catégories nom simple, nom+adjectif et nom +préposition+Nom sont toutes 3 à peu près au même niveau avec une légère prédominance des noms simples dans 3 domaines. Ce résultat nous paraît rendre parfaitement compte des processus linguistiques et langagiers qui régissent la production de discours : la présence d'un lexique de noms très riche (qui permet aux locuteurs un accès à une diversité lexicale), la possibilité pour chaque locuteur de construire des unités de sens plus complexes et spécifiques au moyen d'un noyau (ou tête) nominal et d'un adjectif ou d'une préposition et d'un autre nom.

Le fait que le domaine *Objets* renferme davantage de diversité au niveau des UCN de type nom+adjectif que des noms simples, peut être mis en relation avec la sémantique propre à ce domaine. A savoir qu'il est le point central des qualifications et spécifications quant aux objets (en terme de catégorisation de différents objets décrits par exemple) cités ainsi que quant aux fonctionnalités proposées par ces objets. Aussi peut-on expliquer la forte présence d'UCN comme étant le moyen choisi préférentiellement par les locuteurs pour décrire les objets.

Enfin, la prédominance d'UCN prépositionnelles dans les associations thématiques donnent un indice du statut particulier de ces associations : plus encore que des spécifications et qualifications d'objets, de caractéristiques, de types de voitures, ce sont des « parties de » qui sont désignées, des éléments qui pour être spécifiés sont localisés (au moyen de prépositions). On trouve également des UCN dans lesquelles l'emphase n'est plus sur l'objet, mais sur la caractéristique ou la notion d'appréciation qu'il invoque/évoque (*confort du siège*). Remarquons enfin que certaines caractéristiques structurelles des objets s'expriment en langue majoritairement par le biais de préposition : c'est le cas de la matière des objets dont les locuteurs parlent (*fauteuil en cuir moulé*).

Voyons à présent si la répartition des occurrences est identique à celle des types :

	GENERALITES		OBJETS		CARACTERISTIQUES		NOTIONS D'APPRECIATION		ASSOCIATIONS THEMATIQUES	
	occ.	%	occ.	%	occ.	%	occ.	%	occ	%
MORPHOLOGIE										
Nom simple	905	47,5%	733	42,2%	562	60,8%	479	66,0%	/	/
Nom construit	246	12,9%	475	27,4%	81	8,8%	78	10,7%	/	/
Nom Propre	338	17,7%	2	0,1%	0	0,0%	1	0,1%	/	/
Nom dérivé/emprunté à l'anglais	26	1,4%	57	3,3%	5	0,5%	1	0,1%	/	/
sigle	0	0,0%	16	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	/	/
Nom+Adjectif : Nom+Adjectif Nom+adverbe+Adjectif Adjectif+Nom adverbe+Adjectif+Nom	204	10,7%	233	13,4%	149	16,1%	87	12,0%	121	41,3%
Nom+préposition+Nom : Nom+de+Nom Nom+de+article+Nom Nom+de+pronom personnel+Nom Adj+Nom+de+Nom Nom+préposition*+Nom Nom+préposition*+art+Nom	147	7,7%	199	11,5%	99	10,7%	75	10,3%	157	53,6%
Nom+Nom : Nom+Nom Nom+Nom Propre Nom Propre+Nom Nom Propre+Nom Propre	39	2,0%	21	1,2%	28	3,0%	5	0,7%	15	5,1%
TOTAL	1905	100,0%	1736	100,0%	924	100,0%	726	100,0%	293	100,0%

Tableau 22 : Répartition des occurrences des différentes catégories nominales selon les domaines thématiques

Les domaines *Caractéristiques* et *Notions d'appréciation* suivent la même répartition que celle des types à savoir que plus de 60% des occurrences de ces domaines sont des Noms simples. Le reste est réparti entre les UCN Nom+Adjectif (16,1 et 12%) et les UCN Nom+préposition+Nom. On retrouve ici le résultat classique : beaucoup de diversité mais aussi de partage et de consensus au niveau des noms simples tandis que les UCN, si elles sont présentes en terme de diversité, ne représentent qu'une faible quantité d'occurrences et sont peu partagées, très spécifiques (rappelons que les comptes sur lesquels nous nous basons ne prennent pas en considération les hapax pour les noms mais les prennent pour les UCN).

Les thèmes *Objets* et *Généralités* se démarquent des résultats de *Notions* et de *Caractéristiques* comme dans le cas des types. Pour ces deux domaines les Noms simples représentent moins de la moitié des occurrences du domaine concerné. Ils sont relayés pour *Généralités* par les noms propres (marques et noms de modèle de voiture), ainsi que par les noms construits de type déverbaux et dénominatifs et les UCN de type adjectival. Pour le domaine *Objets*, ce sont les noms construits déverbaux et les noms composés déverbaux+dénominatifs (ces deux classes expriment ici le plus souvent la fonctionnalité de

l'objet) qui représentent plus du quart des occurrences du domaine, on retrouve ensuite les UCN de type adjectival et de type prépositionnel. Ces résultats sont tout à fait concordants avec les résultats concernant les types.

A l'écart des autres domaines puisqu'il ne contient pas de noms, le domaine associations thématiques a toujours une configuration très spécifique. Ce sont encore une fois les UCN de type prépositionnel qui sont plus présentes que les UCN adjectivales.

Dernière remarque : bien que ne représentant qu'entre 0,7% et 5,1% des occurrences, la catégorie Nom+Nom est surtout présente (en comparant les différents domaines) dans les domaines *Généralités* et *Caractéristiques*. Pour *Généralités* cela s'explique par le phénomène de dénomination des types de voiture (*voiture diesel 1, voiture sport 1, voiture voyage 1*) ou des modèles (Nmarque+Nmodèle ou Ntype+Nmodèle). Ex : *Renault Laguna 1, ZX avantage 1, 4x4 BM 1*.

Pour *Caractéristiques*, il s'agit plus particulièrement d'un phénomène touchant le thème *Couleur&Lumière*¹³, et au sein de celui-ci, la désignation des couleurs. Le premier nom, tête de l'UCN est un terme de couleur et le second un objet référence, « source », permettant d'identifier la couleur ainsi désignée. Ex : *bleu marine 6, vert amande 1, vert salade 1, jaune poussin 1*.

Synthèse morphosyntaxe des formes nominales

L'analyse des formes nominales simples et complexes a permis de vérifier la pertinence des distinctions entre thématiques réalisées dans l'analyse thématique. Les procédés morphologiques et syntaxiques sont différents selon les domaines. Ils sont parfois partagés (présence de noms simples génériques dans tous les domaines) et parfois spécifiques à certains (noms déverbaux pour fonctionnalités, éléments et circonstances d'usage).

2.3. Adjectifs

463 adjectifs¹⁴ attributs représentant 1930 occurrences ont été mis en évidence dans le corpus. Les UCN comprenant des adjectifs épithètes sont elles au nombre de 691 et représentent 914 occurrences. A remarquer ici que les deux comptes ne sont pas réellement comparables : dans un cas ce sont les adjectifs qui sont pris comme unité, dans l'autre ce sont chaque UCN

¹³ et plus rarement *Matière&Texture : intérieur bois velours cuir*, S9

¹⁴ En annexe (du chapitre 4) figurent des extraits des listes d'adjectifs classés selon l'axe sémantique auquel ils réfèrent et leur construction morphologique.

comprenant un adjectif. Aussi, dans le Tableau 23, ce sont réellement les types distincts épithètes et attributs d'adjectifs qui sont comparées ainsi que leurs occurrences d'apparition.

Adjectifs	épithètes	attributs
types	274	463
occurrences	994	1930
hapax	127	225

Tableau 23 : répartition des adjectifs épithètes et attributs.

Ces adjectifs ont été analysés à 2 niveaux : d'un point de vue sémantique ce par rapport au type de discours qu'ils qualifient, spécifient et d'un point de vue morphologique en considérant les adjectifs simples stabilisés en langue et ceux morphologiquement construits dont il est possible de dire à partir de quel autre mot appartenant à quelle catégorie syntaxique ils ont été constitués en langue. Ces différences morphologiques sont considérées comme des indices de statut différent des objets dénotés, qualifiés. Ces deux analyses ont été couplées.

Au niveau sémantique, 3 axes sont distingués : Description, Jugement et Effet. Le choix de ces axes découle en partie de l'analyse des formes nominales mais également des études antérieures existantes en littérature (cf. par ex. David, 2000).

On retrouve au sein de Description des thématiques déjà mises en évidence dans l'analyse sémantique des formes nominales : *Couleur et lumière, Forme, Matière et texture, Kinesthésie, Thermique, Acoustique, Espace, Fonctionnalités*, ainsi qu'une autre « thématique » propre aux adjectifs, appelée ici *Comparaison*, qui renferme toutes les formes adjectivales permettant aux locuteurs d'effectuer des comparaisons entre les objets et/ou les qualités des objets.

Dans l'axe Jugement, certaines des notions d'appréciation telles que *Qualité, Confort, Esthétique*, sont exprimées à l'aide d'adjectifs.

Enfin l'axe Effet comprend tous les adjectifs dénotant d'un effet produit sur le sujet, ressenti sur le sujet. De manière un peu simplifiée, on peut considérer que ces effets sont exprimés soit comme étant positifs pour le locuteur, soit négatifs.

On peut voir déjà ici apparaître quelques problèmes qui seront abordés en discussion : dans quelle mesure la décision de placer certains thèmes dans l'axe Description plutôt que Jugement est-elle justifiée ? Par exemple, la fonctionnalité ici est considérée comme permettant la description des objets, leur qualification et à ce titre elle trouve sa place dans l'axe Description. De même les adjectifs qualifiant les aspects spatiaux sont dans cet axe.

Pourtant la notion de fonctionnalité comme celle d'espace participe au jugement des sujets. Ceci pose une seconde question : les axes que nous avons choisis de distinguer Description, Jugement et Effet ont-ils des frontières bien délimitées ? Ces frontières sont-elles « imperméables » ? Toute activité discursive de description n'est-elle pas empreinte de prises de position du sujet par rapport à l'objet qu'il désigne (ne serait-ce que par l'angle dans lequel il se place pour considérer l'objet) c'est-à-dire d'éléments de jugement, d'appréciation ? Un jugement n'est-il pas la conséquence d'un effet de quelque chose sur la personne qui juge ? Le choix opéré ici n'est donc pas arrêté mais il permet (comme au locuteur) de choisir un point de vue pour analyser les données.

Au niveau morphologique¹⁵ sont distingués :

- Les adjectifs simples
- Les adjectifs morphologiquement construits :
 - sur une racine verbale
 - sur une racine nominale
- Les autres adjectifs ne rentrant pas dans cette classification (empruntés ou construits sur un mot d'un autre langue ...)

Après la présentation de l'analyse sémantique, les axes « sémantiques » seront mis à l'épreuve des critères morphologiques identifiés dans l'analyse morphologique.

2.3.1. Analyse sémantique

Le Tableau 24 présente la répartition des types, occurrences et hapax d'adjectifs attribués dans les 3 axes précédemment décrits.

TOTAL	TYPES	%	OCCURRENCES	%	HAPAX	%
Description	241	52,1%	884	45,8%	96	42,7%
Jugement	160	34,6%	848	43,9%	89	39,6%
Effet	23	5,0%	104	5,4%	11	4,9%
?	39	8,4%	94	4,9%	29	12,9%
Total	463	100,0%	1930	100,0%	225	100,0%

Tableau 24 : répartition des adjectifs au sein des 3 axes sémantiques– types, occurrences et hapax

463 adjectifs différents sont répartis entre ces 3 axes. Parmi eux quelques-uns n'ont pu être classés. La variété et la diversité maximale se trouve dans l'axe de Description qui comprend 52,1% des types d'adjectifs. Au sein même de cet axe les thématiques les plus représentées

¹⁵ Cf. chapitre 3.

(plus de 30 types distincts dans chacune) sont par ordre décroissant d'importance *Fonctionnalités, Couleur&Lumière, Espace, Matière&Texture* et *Forme*. En voici quelques exemples :

- Fonctionnalité : *fonctionnel 7, électronique 3, réglable 3, décapotable 2*
- Couleur&Lumière : *gris 22, clair 13, coloré 5, bleuté 2*
- Espace : *immense 6, spacieux 5, dégagé 1*
- Matière&Texture : *dur 18, rembourré 4, cassant 2*
- Forme : *fin 10, arrondi 5, ovale 1*

L'axe Jugement comprend une variété un peu moins importante d'adjectifs mais représente néanmoins 34,% du nombre total de types d'adjectifs attribués. On trouve parmi les adjectifs le composant : *bien 131, confortable 49, beau 25, cher 14, fini 14, marrant 12, original 4, classe 2, monotone 1, minable 1, high-tech 1*.

Enfin l'axe Effet est beaucoup moins présent avec seulement 5,0% de types : *agréable 52, gênant 5, embêtant 3, tentant 1*.

Ces 463 types sont présents dans 1930 contextes (moyenne de 4,2 occurrences/types). L'axe le plus important en termes d'occurrences reste Description (45,8% des occurrences). Cela reflète l'utilisation par les locuteurs d'un grand nombre de types dont la plupart sont assez partagés, ce qui donne lieu à un grand nombre d'occurrences également (moyenne d'occurrences par type : 3,67)

Plus précisément les thématiques où le plus grand nombre d'occurrences est observé sont par ordre décroissant *Couleur&Lumière, Fonctionnalité, Comparaison, Espace, Matière&Texture* et *Forme*. On retrouve ici les thématiques qui comprennent le plus de types à l'exception de Comparaison. Cette dernière thématique comporte en effet des formes peu diversifiées mais qui sont très stables en langue, que chaque locuteur utilise pour établir des comparaisons afin de mieux décrire les objets dont il parle.

Exemples :

Couleur&Lumière : *gris 22, clair 13, sombre 11, bleu 10, noir 8, rouge 8, lumineux 6, coloré 5, foncé 4, anthracite 3, visible ...*

Fonctionnalité : *pratique 23, facile 11, fonctionnel 7, utile 7, indispensable 5, intégré 4, rudimentaire 4, automatique 3, réglable 3, démontable 2 ...*

Comparaison : *petit 47, pareil 38, autre 15, même 7*

Espace : *grand 21, petit*¹⁶ *19, bas 17, haut 9, immense 6, serré 4, concentré 3*

Matière&Texture : *dur 18, solide 12, mou 8, costaud 6, robuste 6, souple 4, rembourré 4, résistant 4, enfoncé 3, lisse 3*

Forme : *gros 11, fin 10, grand 9, large 8, petit 7, rond 6, plein 5, arrondi 5, épuré 4, rectangulaire 2*

L'axe Jugement comprend également près de la moitié des occurrences (43,9%). Ici un nombre d'adjectifs beaucoup moins important va néanmoins représenter quasiment la même quantité d'occurrences que pour l'axe Description. Il y a donc ici un plus grand partage et un consensus important sur certaines formes adjectivales de jugement. Ainsi la moyenne d'occurrences/type est la plus importante dans cet axe : 5,30.

Exemples : *vrai 173, bien 131, confortable 49, important 39, beau 25, joli 17, cher 14, fini 14, bon 12, marrant 12, esthétique 10, génial 10, bizarre 9, simple 9, intéressant 6 ...*

Enfin l'axe Effet est ici aussi très peu représenté. On retrouve néanmoins quelques formes très partagées telles que *agréable* et la moyenne d'occurrences/type est plus forte que la moyenne globale : 4,52.

Exemples : *agréable 52, agressif 6, obligé 6, désagréable 5, gênant 5, chiant 4, appréciable 3, embêtant 3 ...*

L'examen des hapax se fera à partir des Tableau 25 et Tableau 26 présentés ci-après, néanmoins les 2 colonnes dédiées aux hapax dans le Tableau 24 permettent de mettre en évidence le grand nombre d'hapax présents parmi les adjectifs qui n'ont pu être classés (sur 39 types, 29 sont des hapax).

16 Comme pour les formes nominales certains adjectifs sont classés dans plusieurs thèmes selon les contextes. Ainsi petit réfère soit à l'espace soit à la forme, (de même grand : forme et espace ...), soit à la comparaison S1-206 (...) Par contre j'aime bien l'espace. J'aime ça l'espace, le grand espace. J'en ai pas parlé mais il compte. C'est pour ça que la TWINGO par rapport au fait qu'elle est **petite**, elle joue pas mal sur l'espace (...) S13-254 Comment le le capot il est tout **petit**, alors le tableau de bord il rentre dedans et vraiment il est immense. C'est vrai.

TOTAL	HAPAX	Proportions d'hapax / types	Proportions d'hapax / occurrences
Description	96	39,8%	10,9%
Jugement	89	55,6%	10,5%
Effet	11	47,8%	10,6%
?	29	74,4%	30,9%
Total	225	48,6%	11,7%

Tableau 25 : répartition des hapax selon les axes sémantiques, par rapport aux types et aux occurrences

TOTAL	Types sans hapax	Occurrences sans hapax	Occ sans hapax / types sans hapax
Description	145	788	5,43
Jugement	71	759	10,69
Effet	12	93	7,75
Total	228	1640	7,19

Tableau 26 : répartition des types et occurrences sans hapax entre les axes sémantiques

La répartition des hapax par rapport à celle des types (Tableau 25) met à nouveau en évidence la très forte proportion d'hapax parmi les adjectifs non classés, ainsi que les proportions importantes d'hapax dans les axes Jugement et Effet (plus ou moins la moitié des formes adjectivales). Aussi les types qui ne sont pas hapax dans ces 2 axes sont très utilisés et reflètent un consensus important entre les locuteurs. On a donc des formes spécifiques, originales et non partagées par les locuteurs et quelques formes très stables. Ce qui est confirmé par les résultats du Tableau 26 où les moyennes d'occurrences par type des axes Jugements et Effet (sans hapax) sont très élevées.

Exemples :

Jugement: vrai 173, bien 131, confortable 49 vs affreux 1, chic 1 clinquant 1, désastreux 1, dingue 1, extraordinaire 1, grandiose 1, morne 1, plaisant 1, pourri 1, varié 1 ...

Effet: agréable 52 vs insupportable 1, astreignant 1, endormant 1, fatiguant 1, agressé 1, douloureux 1 ...

A l'inverse, pour l'axe Description, la proportion d'hapax moins importante par rapport au nombre total de types met en évidence la présence de nombreux types (près des 2/3) dits plus d'une fois, et, par là même, reflète un lexique plus stabilisé couplé à une grande diversité. Ceci va se traduire par un plus grand nombre de formes partagées mais moins que celles de Jugement ou d'Effet. Résultats retrouvés dans le Tableau 26, où la moyenne d'occurrences sans hapax/type est de 5,4 occurrences par type seulement.

Exemples : *épuré 4, violet 4, anthracite 3, blanc 3, bleuté 3, étriqué 3, étroit 3, latéral 3, lisse 3, lourd 3, marron 3, peint 3, raide 3 ...*

Plus spécifiquement, on remarque un très grand nombre d'hapax¹⁷ pour des thématiques comme *Acoustique* (*diminué, insonorisé, isolé, réparti*) ou *Kinesthésie* (*brinquebalé, éveillé, imperceptible, nu, secoué*) alors que *Thermique* (*frais, aéré*) et *Comparaison* (*équivalent, similaire*) sont au contraire des thématiques où les hapax sont en très faible proportion.

L'examen de la répartition des hapax par rapport aux occurrences confirme ces interprétations : les hapax ne représentent que peu de poids par rapport aux occurrences, ce qui manifeste que dans chaque axe, certains types sont employés de nombreuses fois (surtout dans le cas de Jugement où le nombre d'occurrences est très important par rapport au nombre de types). Seule, au sein de l'axe Description, la thématique *Kinesthésie* comprend beaucoup d'hapax : il n'y a dans ce cas pas encore une grande stabilité au niveau des formes adjectivales pour en parler.

Synthèse Analyse sémantique des adjectifs

L'axe Description est le plus représenté en terme de quantité d'adjectifs employés et le plus diversifié. Il est en grande partie composé d'adjectifs qualifiant la couleur et la lumière des objets dans l'habitable et leurs fonctionnalités. L'axe Jugement présente beaucoup de diversité mais peu d'occurrences. Seules quelques formes sont très partagées, formes consensuelles génériques (*bien, bon*) ou concernant des aspects plus spécifiques à l'esthétique (*beau, joli*), au confort (*confortable*) et à la qualité (*fin*). L'axe Effet est beaucoup plus faiblement représenté. Un adjectif fait l'unanimité : *agréable*. Les autres sont des adjectifs peu partagés, signes de ressentis propres à chacun tout comme l'axe Jugement où les nombreux hapax se font l'indice de jugements spécifiques.

2.3.2. Analyse morphologique

Au niveau morphologique, les adjectifs sont répartis de la manière suivante :

Formes adjectivales	Simple	Déverbaux	Dénominaux	AUTRES formes	TOTAL
types	48,2%	35,2%	13,0%	3,7%	100,0%
occurrences	65,9%	23,1%	9,7%	1,3%	100,0%
hapax	35,6%	42,7%	16,0%	5,8%	100,0%

Tableau 27 : répartition des adjectifs attribués dans les classes morphologiques

¹⁷ Par rapport à leur nombre d'occurrence bien sûr (thèmes peu représentés par rapport à l'ensemble)

Les adjectifs simples représentent près de la moitié des formes adjectivales et près des deux tiers des occurrences de ces formes. Les formes déverbales sont assez présentes puisque elles représentent plus du tiers des types. Par contre elles sont beaucoup moins partagées que les adjectifs simples : moins d'un quart des occurrences les concerne. Enfin les formes dénominales représentent 13% des types et 9,7% des occurrences. Remarque : les adjectifs qui n'ont pu être classés ne représentent qu'une infime partie des types et ont encore moins de poids par rapport au nombre total d'occurrences d'adjectifs attribués présents dans le corpus.

Nous avons ensuite procédé à l'analyse morphologique des différentes classes sémantiques d'adjectifs identifiées.

2.3.3. Couplage morphologie et sémantique

Types	SIMPLE	DEVERB	DENOM	AUTRES	TOTAL
DESCRIPTION	49,0%	40,7%	7,9%	2,5%	100,0%
JUGEMENT	58,1%	22,5%	13,8%	5,6%	100,0%
EFFET	0,0%	78,3%	21,7%	0,0%	100,0%
NSP	30,8%	28,2%	35,9%	5,1%	100,0%

Tableau 28 : Répartition des différentes classes d'adjectifs dans chaque axe : types

La répartition dans les différentes classes morphologiques diffère selon les classes sémantiques d'adjectifs observées.

La moitié des types d'adjectifs de Description sont des adjectifs simples. 40,7% des autres sont dérivés de racines verbales et les 10% restant sont répartis entre formes dénominales et autres formes. Ainsi la moitié des adjectifs de Description sont des adjectifs simples et l'autre moitié des adjectifs déverbaux.

Adjectifs simples : *grand 9, vert 7*

Adjectifs déverbaux : *tordu 1, collant 1*

Plus précisément les formes simples apparaissent en premier lieu pour décrire, exprimer et qualifier les thématiques *Couleur & Lumière* (*gris, clair, sombre, bleu*)¹⁸, *Matière & Texture* (*dur, solide, mou, costaud, souple ...*) ainsi que *Forme* (*gros, grand, fin ...*) et *Espace* (*petit, grand, haut, bas, immense*) et *Kinesthésie* (*grand, petit, droit, long*). Elles sont majoritaires dans la « thématique » *Comparaison* (*petit, pareil, autre, même*)¹⁹. Les formes déverbaux, quant à elles, expriment le plus souvent la *Fonctionnalité* (*maniable, rabattable, palpable, climatisé, centralisé, dégivrant*), *l'Espace* (*serré, concentré, enfermé, dégagé,*

¹⁸ et on trouve ici entre autres les termes basiques de couleur chers à Berlin et Kay (1969).

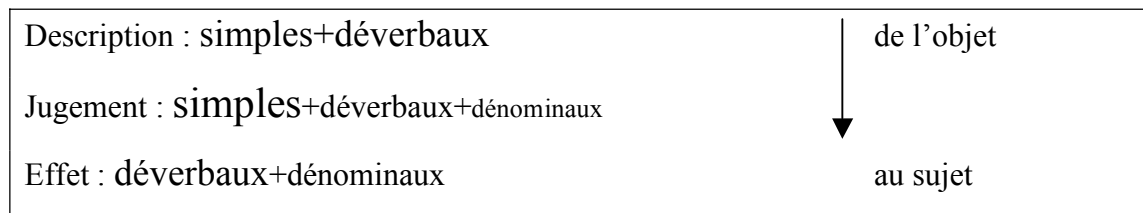
¹⁹ hypothèse à discuter : phénomène bien stabilisé en langue, lexicalisation.

fermé), ainsi que *Matière & Texture* (au niveau des processus affectant la matière : *enfoncé, mouillé, collant, cassant*) et *Couleur & Lumière* (à propos de la lumière : *illuminé, irisé, brillant, changeant*) dans des proportions plus faibles. Les formes dénominales sont uniquement employées pour exprimer la *Forme* (*rectangulaire, fuselé, gondolé, monobloc*) ainsi que certaines *Fonctionnalités* (*automatique, numérique, mécanique*), ce qui explique leur proportion très restreinte.

Pour les adjectifs de Jugement, la répartition est différente : près de 60% des adjectifs sont simples (*simple, content, pire, difficile, sobre*), près d'un quart sont déverbaux (*intéressant, aberrant, étonné, satisfait, réussi*), et 13,8% sont dénominaux (*basique, familial, harmonieux*).

Les adjectifs d'Effet, quant à eux, ne comportent aucune forme simple mais presque uniquement des formes déverbaux (78,3% : *désagréable, aveuglant, reposant*), le reste étant des formes dénominales (*affectif, pénible, douloureux*).

On remarque ici une différenciation forte entre les axes sur des critères morphologiques avec à mesure que le degré de subjectivité augmente une importance croissante voire totale des formes construites :



Occurrences	SIMPLE	DEVERB	DENOM	AUTRES	TOTAL
DESCRIPTION	69,6%	24,8%	4,9%	0,8%	100,0%
JUGEMENT	70,2%	14,4%	13,8%	1,7%	100,0%
EFFET	0,0%	89,4%	10,6%	0,0%	100,0%
NSP	66,0%	12,8%	17,0%	4,3%	100,0%

Tableau 29 : Répartition des différentes classes d'adjectifs dans chaque axe : occurrences

Au niveau des occurrences, chaque classe sémantique possède également sa propre spécificité :

La classe Description comprend près de 70% d'occurrences d'adjectifs simples, un quart de formes déverbaux et quelques rares occurrences de formes dénominales. En croisant ces résultats aux précédents concernant les types, on peut remarquer que si les formes simples sont à la fois les plus variées mais aussi les plus produites en terme de quantité (*gris 22, dur 18*), les formes déverbaux semblent elles être peu partagées puisque représentant plus de 40%

des types, elles ne représentent plus que 25% des occurrences. Ce même commentaire peut être fait à plus forte raison pour les formes dénominales. On peut également s'attendre à une présence très forte d'hapax dans les formes morphologiquement construites de cet axe thématique.

Les thématiques au sein de Description ne renferment encore une fois pas les mêmes adjectifs. Ainsi certains résultats suivent la même logique que ceux observés pour les types : les occurrences d'adjectifs simples expriment essentiellement les thématiques *Couleur & Lumière, Forme, Matière & Texture* et *Espace*, ainsi que les procédés de *Comparaison*.

On observe que la thématique *Kinesthésie* est composée en majorité d'occurrences de formes déverbales (*assis 42, secoué 1*) alors qu'au niveau de la diversité de types, ce sont les adjectifs simples (*grand 4, petit 2, droit 1, long 1*) qui le composent en majorité. Ainsi on peut faire l'hypothèse que ces formes simples restent marginales, spécifiques et que les formes partagées à ce sujet par les locuteurs sont les formes déverbales, dénotant d'une action, d'une interaction entre sujet et habitacle.

Si les adjectifs exprimant la fonctionnalité sont pour la plupart des formes construites déverbales (plus quelques formes simples et dénominales), ceux qui sont produit en grande quantité restent les adjectifs simples : dans ce cas le consensus semble être plus exprimé à travers les formes simples (*pratique 23, facile 11, utile 7*) qui renvoie à un jugement sur la fonctionnalité de l'objet. Ce dernier résultat suit la même configuration que pour l'axe de Description considéré dans sa globalité : un partage des types entre adjectifs simples et déverbaux mais un monopole des occurrences par les adjectifs simples.

Jugement comprend également un maximum d'occurrences d'adjectifs simples (70,2%) ainsi que des proportions égales de formes construites déverbales et dénominales (14,4% et 13,8%). Les formes construites sont ici aussi moins partagées et consensuelles que les formes simples qui paraissent de par leur grand nombre les plus stables et les plus immédiatement « accessibles », disponibles en langue.

A noter également la présence de formes dénominales (*dangereux 7, camelotique 3, excessif 1*) majoritairement dans l'axe Jugement, résultat à rapprocher de ceux observés pour le domaine thématique *Notions d'appréciation*. En effet, les noms simples étaient les formes les plus utilisées et partagées pour exprimer ces notions, et l'hypothèse alors formulée était que nous trouverions d'autres indices du jugement et de l'appréciation au sein des adjectifs. Il est alors intéressant de remarquer parmi ces adjectifs une proportion non négligeable de formes dérivées de noms (noms présents dans le corpus également).

Enfin les occurrences d'adjectifs dénotant des effets produits sur les sujets sont en majorité des adjectifs déverbaux (89,4%) ce qui confirme les résultats obtenus par rapport aux types. Ce sont donc a priori les formes les plus stables et consensuelles pour parler des effets produits par un objet sur un sujet. Ces interprétations seront à valider à travers l'analyse des hapax et l'analyse spécifique des formes déverbales, afin de voir s'il existe des adjectifs déverbaux spécifiques à la description des effets ressentis ou si c'est le procédé linguistique morphologique en lui-même qui est spécifique.

Ici encore les axes se différencient par les types d'adjectifs les composant :

Description : simples et déverbaux	de l'objet
Jugement : simples, déverbaux et dénominatifs	↓
Effet : déverbaux	au sujet

L'analyse des résultats concernant les hapax permet de répondre aux questions soulevées dans le paragraphe précédent.

hapax	SIMPLE	DEVERB	DENOM	AUTRES	TOTAL
DESCRIPTION	29,2%	55,2%	10,4%	5,2%	100,0%
JUGEMENT	51,7%	28,1%	12,4%	7,9%	100,0%
EFFET	0,0%	72,7%	27,3%	0,0%	100,0%
NSP	20,7%	34,5%	41,4%	3,4%	100,0%

Tableau 30 : Répartition des différentes classes d'adjectifs dans chaque axe : hapax

La forte proportion d'hapax observée pour les formes déverbales de Description (*irisé, illuminé, gondolé, soutenu, diminué, saisissable ...*) confirme le fait que les formes déverbales sont en effet présentes en termes de diversité dans cet axe mais qu'elles restent spécifiques et non partagées pour une grande partie.

Pour le reste, les proportions d'hapax confirment l'analyse des proportions de types et d'occurrences.

Synthèse Couplage entre Morphologie et Sémantique

Les adjectifs simples sont présents majoritairement dans deux des trois axes sémantiques, Description et Jugement, dont nous avons fait l'hypothèse qu'ils structurent sémantiquement les adjectifs de ce corpus. Ils semblent refléter les caractéristiques et qualifications les plus stabilisées et consensuelles exprimées.

Au contraire les formes morphologiquement construites (en grande partie déverbiales) sont plus discriminantes et originales, manifestation des processus en cours de lexicalisation et des ressources en langue française permettant l'évaluation et l'expression du ressenti par les locuteurs.

Nous opérons à présent une analyse spécifique des adjectifs déverbaux

2.3.4. Adjectifs déverbaux

		DESCRIPTION	JUGEMENT	EFFET	NC
Types	∅	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	participe passé	70,7%	19,6%	2,2%	7,6%
	participe présent	25,8%	32,3%	38,7%	3,2%
	_able	64,7%	20,6%	11,8%	2,9%
	autres	40,0%	20,0%	0,0%	40,0%
Occ.	∅	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	participe passé	74,5%	18,6%	3,4%	3,4%
	participe présent	15,3%	61,3%	22,5%	0,9%
	_able	32,7%	10,9%	55,5%	0,9%
	autres	61,1%	22,2%	0,0%	16,7%
Hapax	∅	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	participe passé	61,4%	24,6%	1,8%	12,3%
	participe présent	23,5%	35,3%	35,3%	5,9%
	_able	65,0%	25,0%	5,0%	5,0%
	autres	50,0%	0,0%	0,0%	50,0%

Tableau 31 : Répartition des types, occurrences et hapax des différentes formes déverbiales entre les axes

La répartition des formes déverbiales entre les différents axes permet de mettre en évidence :

- Les formes déverbiales sans suffixe sont exclusivement présentes dans l'axe Description. (*lisse 3, trempe 1*)
- Les formes déverbiales de type participe passé sont en majorité dans l'axe Description (*assis 42, coloré 5, peint 3, incliné 1, éparpillé 1, réparti 1*)
- Les formes déverbiales de type participe présent sont partagées entre Jugement (maximales au niveau des occurrences : *important 39, marrant 12, intéressant 6*) et Effet (maximales au niveau des types : *génant 5, chiant 4, embêtant 3, aveuglant 2, rassurant 2, astreignant 1, endormant 1, fatigant 1, reposant 1 ...*).

- Les formes déverbales suffixées en _able sont en majorité dans l'axe Description (plus précisément fonctionnalité) en ce qui concerne le nombre de types (*indispensable 5, réglable 3, décapotable 2, maniable 2, rabattable 2, portable 1*) et en majorité dans l'axe Effet en ce qui concerne les nombres d'occurrences (*agréable 52, désagréable 5, appréciable 3*).
- La majorité des hapax de type participe passé se retrouvent dans l'axe Description, ainsi que ceux de type _able. Les hapax de type participe présent sont surtout des expressions du Jugement ou des Effets.

Adjectifs déverbaux		DESCRIPTION	JUGEMENT	EFFET	Non Classés
Types	∅	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	participe passé	66,3%	50,0%	11,1%	63,6%
	participe présent	8,2%	27,8%	66,7%	9,1%
	_able	22,4%	19,4%	22,2%	9,1%
	autres	2,0%	2,8%	0,0%	18,2%
Occ.	∅	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%
	participe passé	69,4%	31,1%	7,5%	58,3%
	participe présent	7,8%	55,7%	26,9%	8,3%
	_able	16,4%	9,8%	65,6%	8,3%
	autres	5,0%	3,3%	0,0%	25,0%
Hapax	∅	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	participe passé	66,0%	56,0%	12,5%	70,0%
	participe présent	7,5%	24,0%	75,0%	10,0%
	_able	24,5%	20,0%	12,5%	10,0%
	autres	1,9%	0,0%	0,0%	10,0%

Tableau 32 : répartition des types, occurrences et hapax des différentes formes déverbales dans chaque axe

La répartition des formes déverbales dans chaque axe permet de mettre en évidence que :

- L'axe Description est composé principalement d'adjectifs dérivés de participe passé tant au niveau de la diversité des formes que du nombre d'occurrences ou d'hapax (*intégré, assisté, serré, concentré, enfermé, remboursé, enfoncé, coloré, foncé, arrondi, épuré*). Celles-ci expriment et qualifient les aspects fonctionnels, les caractéristiques d'espace, de matière et texture, de couleur et lumière et de forme ainsi que de kinesthésie. Pour cette dernière, un seul des 5 types participes passés est cité à 42 reprises. Il s'agit de *assis*, une forme très stable dénotant de la position du sujet. Il présente également en proportion beaucoup plus faible des adjectifs suffixés en _able. Ceux-ci expriment les fonctionnalités des objets, les actions possibles sur ces objets (*garable, réglable*)

- L'axe Jugement est composé de formes déverbales de type participé présent (au niveau des occurrences : *important, marrant*) ainsi que de participe passé (au niveau de la diversité des types : *feutré, apprécié, habitué, raffiné parfait, réussi*).
- L'axe Effet est composé de participes présents et de formes suffixées en _able. Les participes présents sont d'une grande diversité (types importants) mais peu produits (occurrences faibles), peu partagés (hapax importants). Ces formes dénotent pour la plupart des effets négatifs ressentis par le sujet (*génant, chiant, fatigant, ...*).
- Les formes suffixées en _able sont beaucoup plus partagées et consensuelles (grand nombre d'occurrences et faible nombre d'hapax). Celles-ci dénotent d'effets le plus souvent positifs : *agréable 52*, et beaucoup plus rarement, d'effets négatifs : *désagréable 5, insupportable 1*.

Synthèse Adjectifs déverbaux

L'étude des adjectifs déverbaux met en évidence 3 classes de déverbaux construit sur un participe passé, un participe présent (_ant) ou avec le suffixe _able. Ces 3 types de déverbaux discriminent les 3 axes : les participes passé sont présents dans l'axe Description ainsi que Jugement, les participes présent dans l'axe Jugement (quantité) et l'axe Effet (diversité) et les adjectifs suffixés en _able dans l'axe Effet (quantité) et dans l'axe Description (diversité). Chacune des classes renvoie à un statut différent : le participe passé témoigne d'une action terminée, d'un processus de transformation aboutissant à un état, le participe présent témoigne d'un effet, d'une action sur les sujets alors que l'adjectif en _able peut soit refléter l'effet possible sur le sujet (effet), soit l'effet possible du sujet sur l'objet (fonctionnalité).

2.3.5. Adjectifs dénominaux

Les adjectifs dénominaux comme nous l'avons vu précédemment sont présents (dans une proportion assez faible) surtout dans les axes Jugement (*confortable, esthétique, prestigieux*) et Effet (*affectif, pénible*). Aucune systématisation n'a pu mettre en évidence de régularité au sein de cette catégorie d'adjectifs. Cependant un point reste intéressant et nodal pour cette étude. Parmi tous les adjectifs dénominaux, le plus employé reste *confortable* (49 occurrences), et il qualifie le plus souvent l'élément *siège*. Cet adjectif que nous avons classé sémantiquement dans Jugement, est un adjectif dérivé de confort mais avec un suffixe normalement utilisé pour des dérivations de racine verbale. Or nous avons vu précédemment

l'importance du suffixe *_able* dans la description d'effets et notamment d'effets positifs sur le sujet. Aussi sur une base morphologique (relativement) stable aurait-il été possible de ranger cet adjectif parmi les adjectifs suffixés en *_able* et dans les effets²⁰.

De plus il a déjà été évoqué le fait que l'expression de l'appréciation soit un domaine privilégié d'utilisation de formes dénominales en ce sens qu'il fait appel à des valeurs abstraites souvent instanciées dans des substantifs, devenues concept, objet de discours à part entière.

2.3.6. Synthèse et conclusion

L'analyse sémantique et morphologique des adjectifs est complémentaire à celle des formes nominales. Elle a permis ici de mettre en évidence et confirmer l'importance des caractéristiques descriptives de l'habitacle : Couleur&Lumière, Fonctionnalités, Matière&Texture, Forme, Espace. Elle a fait également ressortir les processus de jugement qui sont sous tendus par des formes simples, stables et consensuelles ainsi que des formes construites, le plus souvent sur des racines verbales. Ces dernières sont tout particulièrement utilisées par les locuteurs pour caractériser la fonctionnalité, les critères de jugement et la notion de ressenti, d'effet.

3. Analyse des formes verbales et des marques de la personne

3.1. Formes verbales

Dans cette analyse, plusieurs classes de verbes²¹ ont été distinguées (voir chapitre 3). Parmi elles on trouve :

- Les verbes de modalité : *pouvoir, falloir, devoir, vouloir*
- Les verbes évidentiels : *savoir, croire, connaître, penser*
- Les verbes de jugement : *aimer, plaire, préférer, déplaire ...*
- Les verbes traduisant un effet produit sur le sujet : *énervé, fatiguer, attirer, ...*
(pouvant être considérés comme des jugements de l'effet produit)
- Les verbes de perception (qui pourraient être considérés comme faisant partie des verbes d'effet) : *voir, regarder, sentir, entendre ...*

²⁰ Ce point sera abordé dans la discussion.

²¹ Cette étude considère dans un premier temps le corpus d'un point de vue lexical et sémantique. Aussi plus que de formes verbales nous devons ici parler de verbes.

Les classes citées ci-dessus ne représentent qu'une infime partie des verbes employés par les locuteurs dans leur discours sur la voiture. Néanmoins ce sont ceux sur lesquels l'analyse va se pencher. D'autre part on trouve bien évidemment les auxiliaires *être* et *avoir* ainsi que de nombreux verbes d'action, de mouvement, de position, d'état ... que nous avons regroupés sous l'appellation *autres verbes*. La répartition des différents verbes (types et occurrences) est présentée dans le Tableau 33 ci-dessous.

verbes	types	pourcentages	occurrences	pourcentages	hapax	pourcentages
être	1	0,2%	3682	29,6%	0	0,0%
avoir	1	0,2%	2070	16,7%	0	0,0%
modalité	4	0,7%	715	5,8%	0	0,0%
évidentiels	4	0,7%	613	4,9%	0	0,0%
perception	22	4,0%	499	4,0%	8	3,6%
jugement	7	1,3%	322	2,6%	1	0,5%
effets	13	2,4%	55	0,4%	2	0,9%
autres verbes	495	90,5%	4467	36,0%	209	95,0%
total	547	100,0%	12423	100,0%	220	100,0%

Tableau 33 : Répartition des classes de verbes dans le corpus – types et occurrences

A eux seuls, *être* et *avoir* représentent 0,4% des types mais 36,3% des occurrences ; autant que l'ensemble des autres verbes (36% des occurrences) qui représentent plus de 90% des types.

Les verbes de perception, d'effet et de jugement représentent chacun plus d'1% des types (respectivement 4%, 2,% et 1,3%) avec plus de 5 verbes distincts chacun. Mais le nombre d'occurrence pour chacun de ces types de verbes est variable. Ainsi alors que verbes de perception et verbes de jugement représentent 4% et 2,6% des occurrences, les verbes d'effet (13 types distincts) ne comptent que 55 occurrences c'est à dire 0,4% du total d'occurrences de formes verbales.

Les modaux et les évidentiels ne comptent quant à eux que 4 types différents chacun mais représentent environ 5% chacun des occurrences totales.

Synthèse Répartition des classes de verbes

Ici encore à une variété et diversité des modes d'expression sous tendues par des proportions de types importantes s'opposent une stabilité et un consensus sur des formes figées, stables et partagées.

3.1.1. Verbes de modalités

Est présentée ici (Tableau 34) la répartition des occurrences des différents types au sein de la classe des verbes de modalité.

modalité	occurrences	pourcentage
pouvoir	334	46,7%
falloir	168	23,5%
vouloir	142	19,9%
devoir	71	9,9%
total	715	100,0%

Tableau 34 : Répartition des verbes de modalité

On remarque une distribution hétérogène des verbes de modalité avec une très forte présence de *pouvoir*, qui est le plus présent dans le corpus.

*S6-208 : Si tu as, tu sais tu as des trucs c'est des boutons sur les sièges à côté, ça te bouge ton siège mécanique, enfin c'est, tu vois, c'est une commande électronique mais c'est mécanique après ça se fait tout seul. Enfin tu as le, tu **peux** te. Tu as l'inclinaison comme ça. Bon après voilà hein. Tu me parles de la voiture de mes rêves. Tu vas faire des trucs avec, tu t'amuses deux fois dessus et puis voilà, quoi. Tu vas payer ça quinze mille balles. Et ça a aucun sens. Sinon euh. Je sais pas. Un truc où tu **peux** bien contrôler tout ce qui est température etc. dans la voiture, après les conneries style GPS les trucs comme ça, je m'en fous.*

Il peut exprimer la capacité, la possibilité, la probabilité ainsi que l'éventualité (biblio modaux). Dans ce corpus il semble que ce soit surtout la capacité et la possibilité d'action, de contrôle sur les objets, qui sont surtout exprimées comme on peut le voir dans l'exemple ci-dessus.

On trouve ensuite *falloir* qui exprime l'obligation, la nécessité :

*S6-76 : Donc si tu l'achètes quasiment neuve, enfin j'estime qu'au bout des 5 ans **faud** quand même qu'elle soit encore euh, en bon état quoi. A l'intérieur qu'y ait pas des trucs qui se détachent euh ...*

vouloir qui exprime volonté, désir, souhait :

*S8-84 : Ouais, ouais, oui si **on veut faire**, si **on veut faire** un voyage agréable **il faut** quand même être installé correctement quoi. Euh...*

*S11-780 : ah autre chose, sur les voitures, euh qui se fait pas aussi, qui serait bien c'est de pouvoir faire, même le siège passager, le mettre un petit peu, mettre une position où **tu peux si tu veux** amener quelque chose de plus loin, un siège qui s'enlève. **Tu peux enlever si tu veux** les sièges passagers arrière. Mais que tu puisses enlever également le siège passager avant. Le siège passager avant sur aucune voiture actuellement ou euh a priori s'enlève. Enfin je sais pas moi j'ai pas de voiture où le siège avant s'enlève hein..*

*S13-380 : Mon frère il en a une violette, bon ben on aurait eu un Espace violet c'est pareil. Non de ce côté-là on n'est pas... que ma belle-sœur elle, elle est plutôt, elle choisit sa couleur, elle choisit le tableau de bord quelle couleur **qu'elle veut** tout ça. Non nous on n'est pas du tout.*

et *devoir* qui peut exprimer l'obligation, le devoir (emplois les plus courants), la nécessité et l'éventualité :

S12-224 : *Si je dois partir à la montagne ça serait peut-être bien d'avoir [rires]... la ville, ben un véhicule genre smart ,elle est pas mal. La route, ah, mercedes.*

mais aussi la non certitude comme dans l'exemple ci-dessous :

S3-404 : *Ah ouais pour moi c'est, je sais pas je suis petite, j'en sais rien, je. Non mais je sais pas, je dois mal me tenir dans une voiture parce que je suis toute. Si je suis basse euh, je vois rien. J'en sais rien, je. Oui.*

On peut remarquer à travers les exemples précédents la nécessité, pour faire une analyse poussée de ces verbes de modalité, de prendre en considération leurs interdépendances ainsi que les verbes évidentiels (*non mais je sais pas, je dois mal me tenir dans une voiture*) souvent reliés et les marques de la personne qui y sont rattachées (*si on veut faire un voyage agréable*).

Ayant mis en évidence l'importance du siège et du tableau dans l'analyse thématique, nous avons procédé à une analyse complémentaire, afin de rendre compte du rapport des locuteurs à ces objets. Le mode d'appréhension des verbes de modalité est le même : un repérage et un comptage de toutes les formes modales mais cette fois-ci le repérage a été effectué sur deux sous corpus issus du corpus entier. Ces sous corpus sont composées de toutes les portions de discours se référant au(x) *siège(s)* d'une part et au *tableau de bord*²² d'autre part.

MODALITE	SIEGE		TABLEAU de BORD	
<i>pouvoir</i>	99	57,6%	34	70,8%
<i>vouloir</i>	29	16,9%	3	6,3%
<i>falloir</i>	24	14,0%	5	10,4%
<i>devoir</i>	20	11,6%	6	12,5%
total	172	100,0%	48	100,0%

Tableau 35 : Répartition des verbes de modalité dans les extraits de corpus sur siège et tableau de bord

La répartition des différents verbes de modalités dans ces deux sous corpus est différente de celle observée de manière globale. Dans tous les cas, *pouvoir* reste le verbe le plus employé mais il est plus représenté dans les deux sous corpus que dans le corpus global surtout dans le cas du *tableau de bord*.

S1- 68 : *Par rapport à la couleur. Les warnings c'est une grosse boule rouge. Tu peux pas la rater, au milieu du, au milieu du tableau de bord. Qui en plus de ça, je te dis, tu sais tu as*

²² Le choix se justifie par l'importance donnée dans leur discours par tous les sujets à ces 2 éléments que ce soit en terme de fréquence d'apparition, de diversité des désignations ou de fréquence d'association de ces éléments à d'autres caractéristiques dans les associations thématiques.

qu'à mettre ta main ce que je disais tout à l'heure. **Tu peux pas la rater** et puis elle clignote donc elle est marrante. Euh. Voilà.

S5-310 : Oh je sais pas. Peut-être que **je peux apprécier** une voiture qui sera avec des sièges beige clair. Donc je peux pas te dire un critère de foncé pour rendre l'habitacle plus petit. Ça dépendra, c'est vraiment tout un ensemble. C'est tel qu'il colle à l'image que **je peux me faire** de la voiture et l'envie dont j'en ai au moment où je la vois.

Dans le corpus siège les 3 autres verbes modaux représentent tous environ le même poids (entre 11 et 17%) mais c'est *vouloir* qui est en tête avec 29 occurrences.

S1-208 : Ouais, et ce que je veux dire c'est que toi ton espace en tant que conductrice, si tu as personne derrière, tu as **un bon siège tu peux te mettre comme tu veux**. Alors que la panda que tu sois toute seule ou 5, le siège il est. Tu sais pour une personne. Attends mais, c'était qui. J'ai eu, une fois j'ai un, j'ai un frère à moi qui l'a conduit et tu sais le mec il fait 1m80 je te dis pas quoi. Il prend la voiture entière à lui tout seul. Et c'est pas agréable pour moi alors je me dis que ça doit être encore agréable pour un mec, un un homme assez costaud.

Dans le corpus tableau de bord *vouloir* est le moins présent (6% des occurrences de modalité) quant à *falloir* et *devoir*, ils représentent chacun plus de 10% des occurrences.

S13-254 : Ben je sais pas, il est, il est grand. Alors déjà, euh ..., devant, euh . Comment le le capot il est tout petit, alors le **tableau de bord** il rentre dedans et vraiment il est immense. C'est vrai que ça fait immense. Parce que même quand je suis assise je peux pas toucher. **Il faut vraiment que je me mette sur le tableau de bord** pour toucher au fond. Pour faire les carreaux des fois c'est Enfin bon.

S8-142 : [rires]. Non mais euh c'est vrai que je... Par exemple si y a quelqu'un d'assis derrière moi euh c'est très très rare que je regarde dans le rétroviseur pour voir la personne à qui je parle. Je, quand je conduis, alors à ce moment -là, ma voiture elle est très importante mais quand je conduis, je, j'oublie qu'elle, j'oublie, je vais oublier qu'elle me plaît, je vais oublier sa couleur, j'avais oublié, euh, je suis à à la conduite. Je suis rarement distraite, si je vais être distraite par euh ce que je vais voir dehors, mais je vais pas me laisser distraire par si ce n'est par exemple un bruit insolite euh du moteur, par e, alors là par exemple, là je suis à l'écoute mais euh je s', c'est pas, euh, je vais pas dire ah ben tiens y a de la poussière sur le, sur le tableau de bord ou bien **ce bouton -là y devrait pas être là y devrait être ailleurs**, ou, je vais pas euh ça ça je ferais ça quand euh je serais à l'arrêt mais si je conduis je suis euh, je conduis et je m'occupe pas, je m'occupe pas du véhicule, euh, hormis le moteur parce que ça oui.

Synthèse verbes de modalité

Si le possible et la capacité sont les modalités les plus exprimées par rapport aux deux éléments « phare » de l'habitacle que nous avons identifiés, le siège et le tableau de bord, la répartition entre l'obligation/nécessité et le souhait/volonté est différemment exprimée. Il semblerait que le siège soit un élément avec lequel « on puisse plus faire ce qu'on veut », où des modifications sont possibles lorsqu'on le souhaite alors que le tableau de bord doit être disposé de telle ou telle manière, c'est à dire qu'on doit composer avec un élément immuable où on peut au maximum souhaiter que les sous éléments qui le composent soient placés à un autre endroit.

3.1.2. Verbes « évidentiels »

évidentiels	occurrences	pourcentage
<i>savoir</i>	414	67,5%
<i>penser</i>	91	14,8%
<i>croire</i>	78	12,7%
<i>connaître</i>	30	4,9%
total	613	100,0%

Tableau 36 : Répartition des verbes évidentiels

Comme pour les formes verbales modales, la répartition des verbes évidentiels au sein du corpus est très hétérogène (voir Tableau 36). C'est le verbe *savoir* qui apparaît le plus avec près de 70% d'occurrences d'évidentiels, suivi de *penser* (14,8%) et de *croire* (12,7%). Enfin *connaître* représente 4,9% des occurrences d'évidentiels.

S3-152 : *Oui c'était, oui c'est du simili quoi, c'est, enfin du simili oui c'est comme du plastique quoi, qu'on, qu'on appelait ça du simili à l'époque mais bon maintenant je sais pas comment qui z'y appellent.*

S1-112 : *Euh il y a le fait que, et je pense que c'est vrai que j'ai une référence de ce côté-là c'est la TWINGO. Elle est, elle est moche de l'extérieur et à l'intérieur elle est bien faite.*

S14-130 : (...) *Mais moi sinon les les sièges, je je, je crois j'aimerais mieux un peu plus heu... moi ils étaient comme ça plats et puis là un petit peu en triangle là sur les angles et que, j'aimerais, j'aimerais assez les sièges qui qui, qui font bien la forme du dos, enfin qui sont en presque ovale quoi, qui reviennent un peu euh.*

S1-476 : *Mais euh je peux même pas te dire. Tu sais il y a, euh, je peux pas te citer de marques parce que j'y connais, j'y connais rien. Mais c'est des aspects qui sont. c'est des grandes voitures assez spacieuses et avec une coupe, un profil de voiture qui est entre le sportif et le. C'est même pas sportif en fait, c'est assez euh aérien comme coupe. Et y en a qui sont très jolies de ce côté-là et tu vois c'est, c'est harmonieux. C'est c'est des coupes qui euh, c'est pas comme avant où les courbes elles étaient cassées. (...)*

Nous ajouterons ici que *savoir* est employé dans 63,8% à la 1^{ère} personne du singulier à la forme négative, exprimant le doute et l'incertitude des locuteurs face à ce qu'ils vont ou ont affirmer.

S2-250 : *Ouais. Je sais pas, être bien bien dedans. Au niveau des matériaux tout ça. Avec un espèce d'ordinateur dedans qui dise combien de kilomètres y reste à parcourir, ou la porte est mal fermée tout ça.*

Dans la majorité des autres contextes c'est « *tu sais* » qui est présent (23,6%)²³. Celui-ci est à considérer comme un poncteur. Il permet également au locuteur d'inclure l'interlocuteur dans son discours.

S5-264 : *Il est bleu marine. Avec tu sais, des petits motifs sur les sièges. Enfin, c'est pas vraiment des motifs c'est des traits de couleur mais ça a rien de régulier comme des flammes. Et puis c'est un peu orange rouge mais assez sombre. Ça reste toujours dans des tons plutôt sombres*

²³ Et quelques occurrences de *vous savez* dans le cas de 2 entretiens où le vouvoiement était utilisé entre locuteur et interlocutrice.

Enfin dans 12,2% des contextes, *savoir* apparaît à l'affirmative, le plus souvent au *je*, contextes qui mettent en évidence alors le degré maximum de certitude que le locuteur exprime.

S5-378 : Ouais je sais bien. Donc ouais voilà, mais en même temps je sais que il y a beaucoup de gens qui sont un peu comme euh, qui sont un peu comme ça quoi. Qui aiment bien que leur voiture soit, l'intérieur soit un petit peu agrémenté. Même s'ils le font pas. Je sais que pour beaucoup la voiture c'est pas seulement un objet, un outil de travail. Même si c'est moins, ils investissent moins leurs sentiments dedans.

Penser est quant à lui employé la plupart du temps à l'affirmative (91,2%) et à la première personne du singulier (92,3%), ce qui fait état d'un discours à la 1^{ère} personne comme nous le verrons par la suite dans le paragraphe réservé aux marques de la personne. Il en va de même pour *croire*. Enfin *connaître* est employé de diverses manières : au *je* dans 56,6% des contextes d'apparition, mais aussi avec *tu*, *on* ... Dans la moitié des contextes, il est à la forme affirmative et dans l'autre à la forme négative.

Synthèse verbes « évidentiels »

Les locuteurs expriment surtout leur doute et incertitude à travers le « je sais pas » qu'on retrouve dans 63,8% des contextes d'apparition de *savoir* (44,2% d'occ de tous les verbes évidentiels). On fait l'hypothèse que cette incertitude puisse avoir un lien avec la situation de questionnement (hors perception) et que devant une réalité perceptive il devrait y avoir moins d'incertitude exprimée. Aussi cette classe de verbes paraît-elle primordiale à étudier dans la perspective comparative entre discours de mémoire et discours en situation. En effet ces verbes sont à même de donner des indices supplémentaires du positionnement des locuteurs par rapport à leur propre discours selon leur degré de certitude. Plus précisément ils permettent essentiellement de comprendre le rapport des locuteurs à leurs propres connaissances face à ces différentes situations de questionnement et aux objets du questionnement.

3.1.3. Verbes de jugement

Le Tableau 37 donne une lecture des verbes de jugement mis en évidence et de leur répartition dans le corpus global.

jugement	occurrences	hapax
<i>aimer</i>	236	0
<i>plaire</i>	42	0
<i>préférer</i>	18	0
<i>apprécier</i>	12	0
<i>déplaire</i>	9	0
<i>adorer</i>	4	0
<i>botter</i>	1	1
total	322	1

Tableau 37 : répartition des verbes de jugement

C'est le verbe *aimer* qui est le plus utilisé par les locuteurs pour introduire leurs préférences ainsi que ce qu'ils n'aiment pas. Les autres verbes ont également une connotation positive à l'exception du verbe *déplaire* présent très faiblement dans le corpus. De plus lorsqu'on s'intéresse à la forme affirmative ou négative que ces verbes prennent en contexte on s'aperçoit que :

- Tous les verbes de jugement « positifs » : *aimer*, *plaire*, *préférer*, *apprécier*, *adorer*, *botter* sont le plus souvent à la forme affirmative (234 formes affirmatives contre 86 formes négatives)

Ex :

S10-196 : (...) *Euh et puis euh donc à l'intérieur qu'est-ce que c'est qui me? **J'aime bien** quand les sièges se règlent très bien : donc en hauteur, devant, enfin vers l'avant et l'arrière, un siège bien réglable. Euh et puis oui alors plein de petits rangements, hein oui, tant qu'à faire et puis voilà.*

S8-08 : *Ben je sais pas. La voiture c'est surtout par rapport à l'utilisation que tu en as, quoi. Moi euh, au niveau esthétique, bon y'a, j'ai des, par rapport à mon goût, y'a des, des formes des fois qui me plaisent plus que d'autres. Euh, après au niveau performance, je m'en fous un peu. Sinon dans la voiture, dans l'habitacle on va dire, c'est surtout pouvoir écouter euh de la musique euh sans trop de bruits extérieurs, voilà, que ce soit en ville ou euh sur l'autoroute. C'est sûr qu'à choisir entre une 4L ou une voiture euh plus confortable, je sais pas avec euh la clim, des trucs comme ça. **Je préférerais avoir** une voiture euh confortable quoi*

- Le verbe *déplaire* est plus souvent à la forme négative, prenant alors une connotation presque positive (6 formes négatives et assimilées²⁴ contre 3 formes positives)

Ex :

S10-124 : *je, j'ai du mal à, ouais assez, je suis assez neutre par rapport à l'esthétique. Enfin ma voiture à l'intérieur **elle me déplaît pas**, on va dire.*

Si on compare ces résultats avec le nombre de types et d'occurrences d'adjectifs de jugements mis en évidence dans le paragraphe précédent (Tableau 38) on remarque que :

²⁴ Les formes affirmatives de type *il n'y a rien qui me déplaît* ont été comptées parmi les formes négatives.

jugement	types	occurrences	hapax
ADJECTIFS	160	848	89
Dont déverbaux	36	122	25
VERBES	7	322	1

Tableau 38 : Comparaison Types, Occurrences et Hapax entre adjectifs et verbes de jugement

Les adjectifs de jugement sont beaucoup plus nombreux et variés que les verbes qui restent quant à eux très stables et consensuels (6 types représentent 321 occurrences).

On aura tendance à observer les verbes de jugement pour étudier l'appréciation de manière globale et consensuelle mais les spécificités se reflètent davantage au travers des adjectifs. Il faut également remarquer que les adjectifs déverbaux de jugement sont eux aussi plus variés et spécifiques que les verbes. Parmi eux seuls 2 hapax (*plaisant* et *apprécié*) sont formés sur les verbes de jugement ici présentés.

Quant aux adverbes modulant les adjectifs de jugement, une observation des adjectifs les plus fréquents (occurrences = ou > à 10) dans le corpus montre que dans la majorité des contextes les adjectifs de jugement ne sont pas modulés par des adverbes (63%) et, lorsqu'ils le sont, c'est surtout de manière positive (24,2%), et dans 12,8% des cas de manière négative :

Ex :

*S13-250 : Oui, elle est **belle**. Enfin je pense que toutes les voitures elles sont **belles**. Parce que même la 309 elle était **belle** la couleur aussi. Alors euh ..*

*S15-446 : et que les sièges se règlent avec les lombaires. Y a un appuie-tête qui est, qui est l'appuie-tête de chez Renault et qui, qu'on retrouve nulle part ailleurs et qui est vraiment, qui est **vraiment génial**.*

*S2-56 : Ben. J'aime pas, elle a pas beaucoup d'options. Elle a eu quelques pépins alors y a eu quelques pièces à changer tout ça. Elle est **pas très très confortable** non plus, quand même.*

Synthèse verbes de jugement

Les verbes de jugement sont peu nombreux. Le plus utilisé, faisant consensus, le verbe aimer est employé par tous les locuteurs. Ils ont le plus souvent « positifs » et employés à l'affirmative (ou à la négative quand ce sont des verbes « négatifs »). Les jugements tranchés ne sont guère exprimés par des formes prédicatives (qui restent consensuelles « j'aime bien », « je déteste pas » ...) mais plutôt par des formes adjectivales plus originales et spécifiques.

3.1.4. Verbes d'effet

Verbes d'effet	occurrences
<i>énervé</i>	11
<i>fatiguer</i>	10
<i>chier</i>	6
<i>attirer</i>	5
<i>déranger</i>	5
<i>gêner</i>	4
<i>amuser</i>	3
<i>distraire</i>	3
<i>apaiser</i>	2
<i>perturber</i>	2
<i>saouler</i>	2
<i>défatiguer</i>	1
<i>griser</i>	1
Total (13 types, 2 hapax)	55

Tableau 39 : répartition des verbes d'effet

Seuls *énervé* et *fatiguer* sont présents 10 fois ou plus dans le corpus. A la différence des verbes de jugement (ou d'appréciation) les verbes d'effet sont pour la plupart d'entre eux à connotation négative (8 types sur 13 soit 61,5% et 40 occurrences sur 55 soit 72,7% des occurrences). De plus seuls 5 d'entre eux présentent, rarement, un adverbe modérateur négatif (*gêner*, *déranger*, *fatiguer*, *chier* et *attirer*). Ainsi les effets décrits au travers de prédications sont le plus souvent à connotation négative.

Effet	Types	Occurrences	Hapax
ADJECTIFS	23	104	11
VERBES	13	55	2

Tableau 40 : comparaison Types, Occurrences et Hapax entre adjectifs et verbes d'effet

La comparaison des adjectifs et des verbes d'effet permet de mettre en évidence une diversité des formes dans les 2 cas couplée à une présence peu marquée dans le corpus (par rapport à d'autres types de verbes et d'adjectifs). De plus rappelons que les adjectifs « d'effet » employés par les locuteurs sont pour la plupart « négatifs » (adjectifs déverbaux suffixés en _ant) lorsqu'on considère les types d'adjectifs d'effet. La différence notable réside dans le fait qu'au sein des adjectifs, les quelques types dénotant d'un effet positif sont des adjectifs déverbaux suffixés en _able et sont ceux qui sont le plus employés (occurrences maximales pour *agréable*). Ainsi les effets négatifs, désagréables que les locuteurs ressentent sont inscrits dans leur discours au travers de l'emploi de formes verbales et adjectivales déverbaux variées et peu partagées (surtout pour les adjectifs) alors que les effets positifs sont explicités à l'aide essentiellement d'adjectifs déverbaux en _able, très restreints mais employés massivement.

Remarque : un adjectif classé dans les effets, *appréciable*, est construit sur un verbe classé dans les verbes de jugement, ce qui montre la difficulté d'analyse de ce type de données. Si on prend comme repère la morphosyntaxe, on peut dire que l'on met ensemble tous les adjectifs déverbaux construits sur le suffixe *_able*.

Synthèse verbes d'effet

Les verbes d'effet comme les adjectifs participe présent servent souvent aux locuteurs à exprimer les effets négatifs qu'ils ressentent.

3.1.5. Verbes de perception

perception	occurrences
voir	174
regarder	129
sentir	72
entendre	32
allumer	16
ressentir	13
éclairer	13
écouter	12
toucher	8
chauffer	7
vibrer	7
puer	4
brûler	2
flasher	2
briller	1
cailler	1
éblouir	1
étouffer	1
contempler	1
réfléter	1
percevoir	1
scruter	1
Total (22 types, 8 hapax)	499

Tableau 41 : verbes de perception

Le Tableau 41 présente tous les verbes de perception recensés dans le corpus. Y figurent uniquement les occurrences de chacun de ces verbes que nous avons retenu comme faisant référence à une perception²⁵. Les deux formes les plus utilisées expriment la modalité visuelle : *voir* et *regarder*.

S11-618 : C'est, c'est. Il devrait y avoir quand même un un éclairage assez fort pour pouvoir voir une carte correctement hein.

²⁵ Ainsi toutes les occurrences de « *tu vois* », à rapprocher des « *tu sais* » ponctuant le discours ont été vaquées.

S1-236 :Pour les pieds mais sinon euh. Derrière je le conçois pas parce que je ne conçois pas d'être derrière alors euh, j'oublie ce qu'il y a derrière, **je regarde pas**²⁶

On trouve ensuite un verbe générique *sentir* (qui peut aussi exprimer spécifiquement la modalité olfactive, ici dans 3 contextes) puis un verbe exprimant la modalité auditive *entendre*.

S15-106 : (...) Donc euh c'est vrai que cette voiture elle a à la fois un côté positif parce que c'est une voiture dans laquelle **je me sens bien** et je suis, je suis à l'aise

S6-30 :Non, [rires]. Non. Après c'est des petits euh. Je sais pas, des trucs au niveau du confort que tu dois pouvoir sûrement faire mieux quoi. C'est sûr, si tu prends une voiture qui est plus grosse, plus chère etcetera, tu es quand même mieux dedans. Par exemple, par exemple par rapport à l'écoute de la musique à l'intérieur, tu vas dans des, des voitures d'autres standing, c'est c'est xxxx. Tu vas rouler **tu entendras** même pas la route. **Tu entendras** juste euh, la musique.

Perception	types	occurrences	hapax
Vision	45,5%	67,9%	62,5%
Générique	13,6%	17,2%	12,5%
Thermique	13,6%	2,0%	12,5%
Acoustique	9,1%	8,8%	0,0%
kinesthésie	9,1%	1,6%	12,5%
Tactile	4,5%	1,6%	0,0%
Olfaction	4,5%	0,8%	0,0%
TOTAL PERCEPTION	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 42 : répartition des verbes de perception entre les différentes modalités sensibles

En considérant ces verbes selon la modalité sensible à laquelle ils réfèrent (Tableau 42), on peut voir qu'en terme de diversité des formes verbales (45,5%) comme en terme de quantité (67,9%) c'est la modalité visuelle qui est la plus représentée dans le corpus. Viennent ensuite des formes verbales génériques (*sentir, ressentir, percevoir*). Par ailleurs, la modalité thermique est exprimée avec plus de diversité que la modalité acoustique mais elle reste quantitativement moins présente comme dans le cas des adjectifs et des formes nominales. Quant aux aspects kinesthésiques, tactiles et olfactifs, ce sont ceux qui sont le moins exprimés au travers de formes verbales.

En se penchant plus particulièrement sur la modalité visuelle, objet principal de l'étude, il semble qu'on puisse distinguer 2 types de verbes :

- Les verbes centrés sur le sujet qui perçoit, ce qui renvoie à la notion de perception pour et par l'action²⁷ (cf Tableau 43)
- Les verbes centrés sur les objets qui produisent un effet visuel²⁸ sur le sujet (cf Tableau 44)

²⁶ *regarder* est apparu le plus souvent au moment où dans les entretiens la consigne suivante était donnée : « imaginez que vous êtes dans votre/une voiture, dites moi ce que vous faites, ce que vous voyez »

²⁷ cf. Weill Fassina, 1993, explicité dans le chapitre 2.

Sujet	type	occurrences	% occ	%occ/vision	% occ / perceptions
<i>voir</i>	1	174	57,0%	51,3%	34,9%
<i>regarder</i>	1	129	42,3%	38,1%	25,9%
<i>contempler</i>	1	1	0,3%	0,3%	0,2%
<i>scruter</i>	1	1	0,3%	0,3%	0,2%
total vision sujet	4	305	100,0%	90,0%	61,1%
total vision	10	339X		100,0%X	
total perception	22	499X	X		100,0%

Tableau 43 : verbes de perception visuelle centrée sujet

Objet	type	occurrences	% occ	%occ/vision	% occ / perceptions
<i>briller</i>	1	1	2,9%	0,3%	0,2%
<i>éblouir</i>	1	1	2,9%	0,3%	0,3%
<i>éclairer</i>	1	13	38,2%	3,8%	0,3%
<i>allumer</i>	1	16	47,1%	4,7%	3,2%
<i>flasher</i>	1	2	5,9%	0,6%	0,3%
<i>réfléter</i>	1	1	2,9%	0,3%	0,3%
total vision objet	6	34	100,0%	10,0%	6,8%
total vision	10	339	X	100%	X
total perception	22	499	X	X	100%

Tableau 44 : verbes de perception visuelle centrés objet

Les verbes de perception centrés « sujet » sont le plus nombreux en quantité mais sont beaucoup plus consensuels et un peu moins divers et variés que les verbes centrés sur les effets des objets. Les verbes centrés « objet » restent marginaux. De plus il est nécessaire de distinguer les cas où ils sont employés à la voix active de ceux à la voix passive. Ainsi si « *le soleil brillait* » (S3-348), « *on est ébloui* » (S3-414). Quoique la perception soit centrée sur l'action/effet de l'action produit par l'objet, le regard peut être dirigé sur l'action à proprement parler de l'objet ou sur le ressenti du sujet.

De même le verbe *éclairer* soulève des questions intéressantes. A la voix passive, les objets thématiques ne sont pas ceux qui font l'action d'éclairer mais il est question de leur état « éclairé » qui va avoir un effet sur la perception du sujet.

S11-488 : au lieu que ce soit le soleil tu peux avoir un vitrail qui est éclairé par. Et là je pense que tu pourrais avoir un tableau de bord où on intègre, où on intègre un éclairage euh, beaucoup plus, beaucoup plus gai en somme tu vois. Si tu veux, qui fasse ressortir les choses d'une façon plus lumineuse. Un petit peu comme un vitrail tu vois.

Alors qu'à la voix active ce sont soit ces mêmes objets qui éclairent l'habitable et le sujet par la même occasion, soit le sujet qui éclaire (via un autre artefact lumineux) ces objets :

S11-496 : hein. C'est, c'est pas par exemple, tu vois ma pendule là, je peux très bien avoir bien avoir un spot ou une lampe qui éclaire

²⁸ à discuter ici encore la distinction entre verbes d'effet et de perception ... toute catégorisation ayant ses limites !

*S11-490 : mais, qui soit éclairé par dessous si tu veux mais **que ce soit pas le le tableau de bord qu'on éclaire** mais que ça soit, l'éclairage soit intégré dans le, dans l'instrumentation. Tu vois.*

Ceci pose encore une fois la question du point de vue d'une part du locuteur et ensuite de l'analyste, et relève l'obligation et la difficulté qui en découle de se placer non plus du point de vue de l'objet ou du point de vue du sujet mais dans l'interaction.

3.1.6. Synthèse & Conclusion

L'analyse des verbes permet de mettre en évidence l'expression en discours de la modalité : ce qu'il est possible de faire dans l'habitacle, ce qu'on voudrait, ce qu'on doit faire ou qu'il faut faire. Elle permet également la mise en relief du sentiment d'incertitude que les locuteurs entretiennent avec le discours (basé sur leurs souvenirs) qu'ils produisent. L'appréciation est centrée sur la désignation de ce qu'ils aiment alors que la description des effets ressentis est focalisée sur les effets négatifs. Quant à la perception visuelle, elle oscille entre ce que le sujet perçoit en tant qu'acteur de sa perception et ce que les objets font au sujet, lui donnant alors à voir.

3.2. Marques de la personne

Dans cette partie, l'intérêt est porté sur la place des locuteurs au sein de leur propre discours, et sur la façon dont ils se positionnent en tant que sujet dans leurs réponses. Nous faisons l'hypothèse que cette place n'est pas unique et dépend des objets désignés et des pratiques mises en jeu ainsi que du rapport qui existe entre ces dernières et le sujet qui en parle (Dubois, 2000).

Parmi les indices repérables en langue pouvant nous permettre d'aborder cette question, nous retenons les pronoms personnels et déterminants possessifs qui sont autant de « marques de la personne » au sein d'un discours. Ils sont en effet susceptibles nous renseigner sur le statut individuel ou collectivement partagé des connaissances et des représentations du locuteur (voir Mazière, 94 ; David, 97).

Dans les discours recueillis pour cette étude, ces marques de la personne sont très présentes et l'analyse pratiquée les a envisagées uniquement par rapport au statut individuel/spécifique versus collectif et partagé qu'elles confèrent à ces discours dans lesquelles on les retrouve majoritairement. Nous verrons par la suite (comparaison entre plusieurs types de discours) qu'il existe d'autres types de discours dans lesquels ces marques sont beaucoup moins

présentes révélant une implication plus faible et une objectivation du discours produit. De plus il sera possible et productif de les étudier de manière conjointe avec les verbes notamment de modalité.

Les marques de la personne renvoyant à un discours individuel sont le pronom personnel Je et toutes les autres marques de la 1^{ère} personne du singulier (*moi, mon, ma, mes, me, mien, mienne ...*). Par exemple :

*S13-160 : Même dans les autres voitures même dans la 309 c'était bien aussi. Parce que bon y avait la ceinture, y avait, bon l'airbag il n'y était pas. Mais, **moi je me** sens en sécurité dans une voiture.*

Les marques de la personne renvoyant à un discours collectif partagé sont les marques de la 1^{ère} personne du pluriel (*nous, nos, notre*) où le locuteur s'inclue dans le collectif dont il parle :

*S13-98 : Qu'il y a les places aussi. Alors là, **nous** on s'est dépêché de les, quand on a eu l'Espace, ou peut-être six mois après on a voulu acheter les sièges pour qu'on soit tous ensembles.*

Mais également le pronom personnel « on » renvoyant à divers collectifs (on : mon amie et moi, on : la famille, on : les acheteurs de voiture, on : les locuteurs français, on : les êtres humains) où s'inclue également le locuteur :

*S5-74 : Enfin c'est pas que c'était dur mais c'est vrai qu'à choisir j'aurais plutôt pris un vert pétant, un un rouge bien rouge cerise tu vois, enfin. Au début **on** voulait la rependre, faire des espèces de tags, des dessins dessus. Et puis **on** s'était quand même il fallait pas exagérer. (ici on = la locutrice et sa sœur)*

Ainsi que les marques de la 2^{ème} personne du pluriel et du singulier (*vous, vos, votre et tu, toi, ta, ton, te, tes, tien, tienne*). Dans le cas de « vous », soit il renvoie à un collectif duquel le locuteur s'exclut, soit le locuteur s'adresse par le biais du vouvoiement à son interlocuteur, auquel cas il cherche à inclure l'interlocuteur dans son propre collectif, à obtenir son acquiescement, son soutien :

*G82 : Non. Bon ben c'est vrai que ... la 205 bon ben si on est deux, Bon ben on on XXXX on passe les vitesses, si **vous** avez quelqu'un un peu plus fort à côté de **vous**, bon ben **vous** lui touchez le les coudes quoi. C'est c'est moins spacieux quoi. Bon ben on peut, oui, on peut faire le reproche un petit peu, mais enfin.*

Cet emploi du vous est le plus courant dans le corpus et rejoint l'emploi de marques de la 2^{ème} personne du singulier encore plus fréquent :

*S1-182 : Alors le matériel je le connais pas mais c'est l'aspect du matériel. **tu** vois que, qui. Par exemple, euh, si c'est du plastique ou je sais pas quelle matière, qu'elle ait, qu'elle ait de la tenue **tu** sens que c'est quelque chose de solide. Rigide ou euh... ou du souple quand il*

faut que ça le soit. C'est pas. C'est comme les, comment elles s'appellent ces voitures, les, les Volkswagen les les Polo.

Bien qu'on puisse voir ici que chacune de ces marques renvoie à différent type de collectifs, nous avons choisi dans un premier temps de les considérer ensemble et de les opposer au *je*.

Marques de la personne	Nombre	Pourcentage
individuelles	3910	66,2%
collectives	1999	33,8%
Total	5909	100,0%

Tableau 45 : nombre et proportions de MP individuelles et collectives dans le corpus

Le Tableau 45 résume les quantités et proportions respectives de marques individuelles et collectives dans le corpus (cf. Tableau 5 en annexe chapitre 4). Le discours est essentiellement formulé à la première personne du singulier, résultat en accord avec le type de consignes données aux locuteurs qui leur demandait de s'exprimer par rapport à leurs impressions, représentations (*selon vous, dans votre voiture, qu'est-ce qui est important ? qu'est-ce qui vous plait ? ...*).

Néanmoins si l'on s'intéresse plus spécifiquement à certaines parties du discours on peut remarquer des différences quant à cette répartition. Ainsi *tableau de bord* et *siège* ont retenu notre attention.

Lorsque sont mises en évidences les marques de la personne utilisées par les locuteurs quand ils parlent de *siège(s)* ou de *tableau de bord*, on peut remarquer que malgré une proportion équivalente de marques de la personne dans les deux cas (respectivement 8,1% et 9,2% de marques de la personne par rapport au nombre total de mots), la répartition entre marques individuelles et collectives est différente :

Marques de la personne	Siège		Tableau de bord	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
individuelles	579	58,7%	325	70,0%
collectives	408	41,3%	139	30,0%
total MP	987	100,0%	464	100,0%

Tableau 46 : répartition des marques individuelles et collectives dans les corpus siège et tableau de bord

En effet (voir Tableau 46), lorsque les locuteurs parlent de *siège* ils emploient moins (proportionnellement) de marques individuelles (58,7%) que lorsqu'ils parlent de *tableau de bord* (70,0%) et respectivement plus de marques collectives sont utilisées pour parler du *siège* que pour parler du *tableau de bord*.

Synthèse Marques de la Personne

Les sujets se sont exprimés à la première personne s'impliquant personnellement dans la description et l'appréciation de mémoire de(s) l'habitable(s) qui leur étaient demandées.

Néanmoins, le fonctionnement de ces marques de la personne est différent selon l'élément dont parle les sujets. Des marques individuelles de la personne ont été plus utilisées dans la description et l'appréciation du tableau de bord alors que les sièges ont plus fait l'objet d'emploi de marques collectives.

B - Synthèse et Discussion

Suite aux 15 entretiens semi-directifs effectués auprès d'un groupe diversifié de sujets (diversité des âges, des sexes, des expériences), les discours recueillis, par rapport à la voiture en général, à leur voiture et en particulier à l'intérieur de leur voiture, ont été analysés sous différents angles, thématique, morphosyntaxique et prédicatif. Les résultats obtenus ont été décrits dans la partie précédente (Résultats). Nous en présentons ci-après une synthèse avant de dégager les conséquences méthodologiques pouvant en être tirées.

1. Analyse thématique

A travers l'analyse lexicale des formes nominales identifiées par Nomino, nous avons mis en évidence l'importance relative des thématiques *Types de voiture* et *Circonstances d'usage*, *Éléments de la voiture* et *Fonctionnalités*, *Couleur&Lumière*, *Matière&Texture* et *Kinesthésie* évoquées par les sujets. Cette analyse a également fait ressortir des associations entre thématiques telles que l'association forte entre les éléments et des couleurs et matières.

Néanmoins cette analyse possède ses limites²⁹.

- En se plaçant à un niveau « thématique », les indices morphologiques, syntaxiques et catégoriels présents au sein de ces formes sont invisibilisés. Or plusieurs travaux ont montré la productivité de l'étude de ces différents indices (Mzali 2002, Guastavino 2003).

- De plus, en restant dans le paradigme de transparence référentielle, cette analyse isole les formes nominales des autres formes en langue telles que les adjectifs attributs, les formes verbales. Elle isole également ces formes du contexte discursif dans lequel elles sont construites. Or ici aussi l'étude de ces indices s'avère indispensable pour comprendre notamment les relations entre le sujet, son discours et ses représentations (voir pour les adjectifs David et al., 1997 et Cacciari, 1998, pour les formes verbales).

²⁹ A travers les limites de cette analyse on touche également aux limites du logiciel Nomino utilisé. S'il est capable d'extraire d'un discours des listes de noms, d'UCN (et aussi d'adjectifs, de verbes et d'adverbes), il ne dit rien sur la morphologie de ces unités lexicales et encore moins sur les relations syntaxiques et discursives qu'entretiennent les unités dans le discours. Pour un bilan de son utilisation voir en annexe (chapitre 4).

2. Morphosyntaxe

2.2. *Formes nominales*

L'analyse des indices morphologiques et syntaxiques présents dans les formes nominales a permis de préciser les résultats obtenus dans l'analyse thématique. Les noms et particulièrement les **noms simples** restent le mode de désignation le plus partagé et consensuel parmi les formes nominales. Ils sont le **reflet de la construction d'une objectivité** (par rapport à la couleur, à la matière, au corps). Les formes nominales construites par la morphologie comme par la syntaxe sont plus originales et spécifiques. Construites autour d'un **nom et d'un adjectif épithète** (UCN adjectivales) elles instancient les **propriétés intensionnelles des éléments**, propriétés qui peuvent être considérées de manière autonome. Construites autour d'un **nom et d'une préposition** (UCN prépositionnelles) ou autour d'un **verbe et d'un nom** (noms composés), elles désignent des **propriétés extensionnelles** le plus souvent liées à l'usage, à la fonctionnalité. Ceci renforce la relation déjà mise en évidence dans l'analyse thématique entre éléments et fonctionnalités.

2.3. *Adjectifs*

L'analyse des adjectifs s'est construite suivant deux perspectives. Une perspective sémantique a permis de dégager 3 axes **Description, Jugement et Effet**, recouvrant plus ou moins les domaines thématiques et les thèmes identifiés grâce aux formes nominales. Par leurs similitudes mais également les divergences observées avec les domaines thématiques, ces axes sont le reflet du questionnement qui nous anime concernant l'organisation des différentes propriétés, notions, concepts et objets exprimés en discours par les locuteurs.

La seconde perspective, morphologique a permis de préciser différents aspects. L'organisation des **propriétés de texture** semble bien décrite par les **adjectifs simples**, tandis que les **adjectifs déverbaux** issus de **participes passés**, renseignent sur le **processus de fabrication/transformation** de la **matière** ainsi que sur les **propriétés de forme**. Les **couleurs**, exprimées quant à elles via les **termes de base** chers à Berlin & Kay, restent à un niveau de généralité et de consensus peu intéressant. Ce sont les **phénomènes lumineux** qui sont décrits spécifiquement grâce à des **adjectifs déverbaux issus de participe passé**.

Au niveau des indices morphologiques, on peut à nouveau mettre en évidence l'importance des **adjectifs déverbaux** (participe présent et suffixe **_able**) dans **l'expression du jugement et des effets ressentis** (surtout négatifs).

2.4. Conclusion de l'analyse morphosyntaxique

Si l'analyse thématique et morphosyntaxique des formes nominales était centrée en priorité sur les objets, l'analyse des adjectifs a apporté plusieurs indices concernant l'importance du point de vue du sujet et de son inscription en discours (adjectifs déverbaux), ce qui a été étudié plus spécifiquement au travers des formes prédictives et des marques de la personne.

3. Formes verbales et marques de la personne

3.1. Verbes

L'analyse de certaines classes de verbes a mis à nouveau en évidence l'importance de l'action. Elle met l'accent sur les deux manières possibles pour les locuteurs d'exprimer et de décrire les effets ressentis : soit ils centrent leur description sur l'élément/l'objet/la propriété qui leur fait un effet, soit ils la centrent sur eux même et donc sur l'effet ressenti.

3.2. Marques de la personne

Il a été montré que les marques de la personne (*je, moi, tu, ton, votre, nous, on ...*) sont un bon moyen de voir à quel moment le sujet choisit de faire une description objective du monde et à quel moment il s'incarne plus dans son discours (voir David 1997). On a pu voir dans les discours recueillis que ces marques de la personne étaient nombreuses et que les formes individuelles étaient privilégiées (avec des différences entre sujets quant à l'utilisation de formes collectives telles que le *on* ou le *tu*). L'intérêt de l'étude de ces indices réside dans la possibilité de contraste entre différents discours (à voir pour les prochaines études). Ainsi lorsqu'on compare la distribution de ces marques entre les parties de discours à propos des *sièges* et celles à propos des *tableaux de bord* on remarque des distributions différentes : la proportion de marques collectives est plus importante à propos des *sièges* que pour le *tableau de bord*. Réciproquement on trouve davantage de marques individuelles de la personne pour parler du *tableau de bord*.

Dans la mesure où nous faisons l'hypothèse que cet emploi différencié de marques de la personne est un indice du rapport du sujet à l'objet désigné, nous pouvons expliquer celui-ci de la manière suivante : si le *siège* renvoie aussi à un usage collectif de la voiture où conducteur et passagers sont envisagés conjointement et où les autres ne sont pas oubliés, le *tableau de bord* quant à lui renvoie à un usage beaucoup plus individuel de la voiture, à un rapport très singulier du conducteur au tableau de bord et aux informations qu'il renferme.

En bref, le confort est à la fois pensé de manière individuelle et collective alors que les informations de conduite restent la spécificité du conducteur.

3.3. Conclusion de l'analyse prédicative

Les éléments d'analyse prédicative obtenus confirment l'importance de l'interaction entre sujet et objet et la nécessité de ne pas considérer soit le point de vue dit objectif soit le point de vue subjectif mais bien les deux conjointement puisque c'est une négociation entre elles deux que vit, au cours de ses activités, l'individu. L'analyse contrastive de l'implication du sujet dans son discours par rapport à deux éléments phares de l'habitacle montre un rapport différent aux deux éléments, le tableau étant considéré dans une interaction individuelle sujet/tableau de bord, alors que le siège (en lien avec la notion de confort) est plus envisagé dans un rapport collectif où le sujet, conducteur, inclus les passagers.

Nous présentons à présent, suivant le même plan, les conséquences méthodologiques applicatives qui résultent de ces interprétations.

C - Conséquences méthodologiques

1. Analyse thématique

1.1. Généralités sur la voiture

Ce que l'on retiendra d'un point de vue méthodologique de ces premiers résultats concerne le contexte général de questionnement des sujets. En effet les informations sur l'habitacle sont toujours contextualisées : soit il est nécessaire pour les sujets d'avoir des informations sur le type de voiture et de circonstances dans lesquelles ils se trouvent au moment de l'évaluation pour qu'elle ait une pertinence et une validité pour eux, soit c'est à l'expérimentateur de conserver une trace du contexte que les sujets d'eux même ont besoin d'ajouter pour se mettre en situation.

Il faudra donc contextualiser les questions posées et analyser le contexte des réponses données.

1.2. Objets et fonctionnalités

Les résultats de l'analyse montrent que les descriptions des objets sont toujours associées à la mention de leur fonctionnalité.

Les liens très forts entre éléments de la voiture, fonctionnalités et localisation doivent être pris en compte dans les expérimentations. Il est possible d'envisager des protocoles expérimentaux où pour évaluer (que ce soit une évaluation sensorielle ou une évaluation qualitative) un élément particulier de l'habitacle, une mise en contexte d'action soit nécessaire (évaluation du volant dans une situation et une position « de conduite » avec toute la planche, le siège et les pédales et un scénario à effectuer – mouvements ...).

1.3. Caractéristiques des objets

Les objets sont décrits à travers de nombreuses associations entre propriétés ou "parties de". Celles-ci sont liées à la multimodalité des éléments et leur perception synesthésique par les sujets. Ainsi on trouve relativement fréquemment des associations entre couleur et matière thématiques dans le discours des sujets.

Aussi ces propriétés sont-elles à considérer dans certains cas ensemble et non à séparer en dimensions autonomes dans les expérimentations. Il semble qu'il faille être vigilant, selon le type de propriétés auxquelles on s'intéresse et au point de vue que l'on adopte (pour poser les questions et pour analyser les réponses), au découpage procédé³⁰. On a pu voir ici que les propriétés kinesthésiques ne peuvent être étudiées isolées du tactile et du visuel. De plus, l'évaluation de certaines propriétés « bien isolées » telles que la texture peut parfois gagner à être couplée à d'autres sensorialités (acoustique).

1.4. Notions d'appréciation

Si les questions précises sur des notions globales telles que le confort ou la qualité sont productives, elles ne peuvent être envisagées sans un couplage avec des questions de description des éléments de l'habitacle. Au sein du système sujet-habitacle, le confort ou la qualité ne peuvent être considérées qu'en regard de cet espace composé d'objets plus ou moins saillant mettant en jeu des corrélats d'attributs sensoriels.

1.5. Associations thématiques

Ici encore, l'étude de ces associations nous renseigne à la fois sur l'identité des notions, éléments et propriétés que les sujets jugent pertinents de considérer ensemble mais également sur la nature des relations entre éléments, notions et propriétés.

³⁰ Découpage consistant en l'isolation de propriétés instaurées en dimensions autonomes.

Ce qui signifie d'un point de vue méthodologique que ce n'est qu'après une analyse approfondie de ces associations (et donc du mode d'expression en langue des UCN comme indice de leur présence), qu'on pourra être en mesure d'isoler les propriétés et les éléments ne pouvant être considérés (et donc présentés aux sujets) séparément (exemple : couleur et texture des tissus de siège et siège, volant-siège-tableau de bord-pédale) sans pour autant perdre leur signification et leur pertinence. De plus les connaissances supplémentaires acquises quant aux relations qui les lient auront une influence sur le mode de présentation des éléments et de ce qui leur est associé (protocole et consigne centrés sur l'élément, la propriété, la fonctionnalité).

2. Morphosyntaxe

2.1. Formes nominales

2.1.1. Formes nominales simples : les noms

2.1.1.1. Les noms simples

Les couleurs et les matières semblent pouvoir être étudiées davantage de manière isolée que les autres caractéristiques mais on n'aura alors accès qu'aux représentations très consensuelles à leur sujet. Au niveau de la kinesthésie, la prise en compte de la corporéité passe par la mise en place de protocoles où le sujet est en interaction avec un environnement complexe.

2.1.1.2. Les noms construits par la morphologie

a) Noms déverbaux

L'action et la finalité de l'action semblent devoir être intégrées dans le montage de protocoles expérimentaux afin que le sujet puisse évaluer un élément ou un système complexe d'éléments dans une démarche non contemplative (ce peut être fait à différents niveaux de contexte : consigne, scénario, observations in situ ...).

b) Noms désadjectivaux

Pour étudier la qualité, il sera nécessaire d'identifier les différents entités la composant (comme la solidité, la robustesse, la/les finition(s)) puis de déterminer les propriétés sur lesquelles celles-ci se sont construites.

2.1.2. Formes nominales complexes : les UCN et les noms composés

2.1.2.1. Les UCN et noms composés dans le domaine Objets et fonctionnalités

Au niveau des éléments, on pourra choisir d'orienter les études et les analyses sur leurs propriétés intensionnelles plus à même de faire l'objet d'une description analytique. On devrait alors obtenir des indications sur les éléments en tant que tels, séparément les uns des autres. Si au contraire l'accent est mis sur leurs propriétés extensionnelles (via l'action), ce sera la caractérisation des relations entre éléments, propriétés des éléments et avec le contexte d'utilisation qui seront privilégiées.

2.1.2.2. Les UCN dans le domaine Caractéristiques des objets

Les résultats impliquent que la couleur puisse être étudiée plus facilement indépendamment du support que la matière qui elle serait en interaction très forte avec l'objet (et donc avec sa forme). Ceci est très important si on s'intéresse aux moyens de simulation permettant de faire vivre aux sujets une fiction perceptive sans matérialité physique de l'habitacle. On peut faire l'hypothèse que dans un protocole expérimental mettant en jeu des simulations de ce type³¹ (images virtuelles), l'évaluation des couleurs sera possible à la différence de celle des matières.

2.1.2.3. Les UCN dans le domaine Notions d'appréciation

L'évaluation du confort ou de l'espace doit être davantage envisagée comme une évaluation globale d'un système englobant le siège dans son ensemble relié à la planche de bord, au volant, à l'espace pour les jambes, à celui laissé aux passagers.

2.2. Adjectifs

2.2.1. Caractéristiques morphologiques des adjectifs selon l'axe sémantique

Description

Les adjectifs se sont montrés être³² le bon niveau d'analyse linguistique pour obtenir des indices à propos des caractéristiques de texture.

³¹ Comme c'est le cas dans la seconde étape de ce travail de thèse (cf. chapitres 5 et 6).

³² On les retrouve d'ailleurs en analyse sensorielle en tant que descripteurs.

2.2.2. Spécificités des adjectifs déverbaux

2.2.2.1. Adjectifs dérivés de participe passé

Les aspects kinesthésiques sont à considérer d'un point de vue global (corps entier dans l'habitacle), postural où le sujet fait corps avec l'habitacle.

2.2.2.2. Adjectifs dérivés de participé présent

On a pu voir ici la productivité de ce type d'adjectif déverbal.

Il serait utile, dans les consignes d'expérience, d'utiliser des adjectifs déverbaux de ce type pour orienter les sujets vers une description la plus précise et riche possible de leur ressenti. Il sera par ailleurs primordial de repérer et d'analyser leur présence dans les discours des sujets.

2.2.2.3. Adjectifs suffixés en _able

La valeur consensuelle des adjectifs d'effet suffixés en _able référant le plus souvent à des effets positifs a mis en évidence l'intérêt de travailler à l'avenir à l'élaboration de consignes plus souvent négatives (mais pas fermées) pour recueillir des discours plus précis et originaux sur le ressenti des sujets. Une attention toute particulière devra être portée sur les énoncés des sujets recueillis : on y trouve les indices d'une hiérarchisation des préférences et des facteurs d'appréciation (l'hypothèse étant que *je peux régler mon siège* a plus de poids que *réglage des sièges*).

3. Formes verbales et marques de la personne

3.1. Verbes

3.1.1. Verbes de modalité

Dans le cadre d'une étude évaluant les jugements relatifs aux sièges par les sujets, on peut penser qu'il sera primordial et essentiel de leur laisser la possibilité d'effectuer les réglages qu'ils souhaitent. En ce qui concerne le tableau de bord, on peut faire l'hypothèse que la possibilité de maniement sera moins essentielle (ce qui peut-être rapporté au caractère informatif essentiellement visuel des sous-éléments du tableau de bord).

3.1.2. Verbes évidentiels

Nous avons remarqué de nombreuses marques d'incertitude que nous ne pourrions cependant interpréter qu'en contraste avec des discours recueillis dans d'autres contextes de jugement relatif à l'habitacle. Nous faisons l'hypothèse que l'incertitude exprimée variera en particulier

lorsque les discours seront recueillis dans les diverses situations perceptives que nous envisageons dans la seconde partie de ce travail de thèse.

3.1.3. Verbes de jugement, verbes d'effet et de perception

Nous avons pu observer une double polarité des jugements tantôt centrés sur la description de l'objet, tantôt centrés sur le ressenti du sujet.

Nous pensons dans les études ultérieures systématiser le choix d'une consigne orientant tantôt le sujet vers la description analytique de l'élément (approche la plus souvent utilisée en analyse sensorielle) tantôt vers la description de son ressenti (approche plus qualitative, étude des préférences ...). Lors d'entretiens, on pourra utiliser l'alternance entre questions centrées sur l'objet et questions centrées sur le ressenti afin d'éviter les « blocages ». En effet, si l'on choisit de ne centrer dans une étude que sur l'un des deux points de vue, on ne recueillera qu'une information partielle non située.

3.2. Marques de la personne

Dans une procédure expérimentale on pourra imaginer sans peine l'évaluation du tableau de bord d'un point de vue poste de pilotage indépendamment du reste de la voiture (juste avec le système siège-conducteur-volant-tableau de bord) alors qu'il semble important d'inclure dans l'évaluation d'un siège, les autres sièges (et peut-être d'autres passagers) si on veut prendre en compte la dimension incontournable de confort reliée au siège, celle d'espace et par conséquent prendre en compte les autres passagers de la voiture et leur propre confort comme dimension pertinente.

Conclusions et perspectives

Les résultats de cette étude sont principalement de deux ordres, analytiques et holistiques, et ont des conséquences méthodologiques différentes.

On a pu voir que certaines propriétés bien qu'en lien avec les éléments de la voiture et le jugement porté pouvaient être étudiées de manière relativement autonome (couleur, matière ?). Cette autonomie peut être à l'égard du support (de l'élément, de l'habitacle) ou à l'égard d'autres propriétés. Il sera intéressant de vérifier cette autonomie des propriétés les unes vis à des autres (notamment matière et couleur voire forme) dans la seconde étude.

L'autre résultat majeur concerne les éléments dans leur rapport à la fonctionnalité et à l'espace. Il semble primordial d'envisager l'appréciation globale de l'habitacle comme centrée à la fois sur les éléments dans l'action et sur les sujets dans leur perception pour l'action (construite dans l'interaction avec l'habitacle)³³.

Cette étude a consisté en la mise en place d'une méthodologie valide de questionnement à propos de la perception visuelle et des représentations cognitives construites sur un habitacle automobile. La démarche a été productive à plusieurs niveaux.

D'une part nous avons pu identifier des éléments très saillants, le siège et le tableau de bord, dans les discours produits, ainsi que les propriétés visuelles et associées les plus importantes (visuelles, tactiles et kinesthésiques). L'analyse thématique de ces corpus nous a donné également des premières pistes à propos des associations entre éléments, propriétés et notions avec notamment la mise en évidence de liens très forts entre [éléments - couleur et matière] et [éléments - fonctionnalité et espace].

Au niveau méthodologique, plusieurs plans d'analyse complémentaires ont été mis en place, permettant d'identifier les indicateurs les plus pertinents (noms+UCN pour thèmes, formes nominales et adjectivales construites par la morphologie – formes déverbales, UCN, verbes de modalité, évidentiels ; jugement et perception, marques de la personne) pour étudier la mise en discours de l'habitacle. Ces indicateurs nous ont également permis de faire des inférences sur le statut des objets et/ou propriétés saillantes.

³³ Ceci a motivé la mise en place, en collaboration avec L. Mondada, d'une troisième étude (corpus CONCESSION) centrée sur les rapports entre sujet et objets dans l'action et sur la co-construction de l'espace habitacle au travers de ces interactions entre sujet et objet. Elle a consisté à réaliser des enregistrements vidéo d'interactions spontanées dans des habitacles automobiles exposés chez un concessionnaire. Cette étude fera l'objet d'une publication ultérieure (Cance & Mondada, en préparation).

Si les propriétés que nous avons identifiées semblent en partie observables dans des paradigmes expérimentaux de type analytique (couleur, matière), l'appréciation globale de l'habitacle et de ses éléments majeurs devra être envisagée dans une perspective de cognition située.

Ainsi, les résultats obtenus nous ont permis de structurer l'étude 2D 3D REEL (cf. description du protocole en chapitre 3) dans laquelle ont été recueillis d'autres types de discours. Réalisée en collaboration avec N. Cavelier et le service de Réalité Virtuelle de la Direction de la Recherche de PSA Peugeot Citroën, elle est centrée sur les variations de propriétés visuelles, tactiles et kinesthésiques couplée à un questionnement sur la validité des dispositifs de matérialisation de l'habitacle. La modalité de production des discours est semblable à l'étude présentée ici (entretiens semi-directifs) mais le contexte de questionnement (toujours en situation perceptive) est différent. Les situations perceptives vont varier sur des propriétés de couleur, texture et forme et sont instanciées dans des dispositifs de simulation d'images 2D, ou 3D, dans des véhicules réels.

Les chapitres 5 et 6 présentent les résultats des analyses menées sur les corpus 2D, 3D et Réel recueillis lors de cette seconde étude.

Chapitre 5 :

Matérialités des couleurs dans l’habitable :

Inscription lexicale et syntaxique

Introduction

Après avoir recueilli et analysé des discours de locuteurs questionnés sur leur expérience et leur pratique mémorisée de l’habitable, il s’agit dans ce chapitre de s’intéresser à l’expression du ressenti visuel et plus spécifiquement des couleurs à propos de différentes expériences « réelles » ou « simulées » d’habitacles. Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de 15 locuteurs dans des dispositifs expérimentaux présentant différentes ambiances d’habitable variant suivant les propriétés de couleur, de matière et de forme. Ces dispositifs expérimentaux présentent différents types de matérialité : matérialité « complète » ou uniquement visuelle (images en deux dimensions ou images dynamiques en trois dimensions). Il s’agit d’évaluer en discours la contribution des propriétés visuelles et plus particulièrement des couleurs à la construction du jugement de l’habitable à travers le contraste entre différentes ambiances, et de différentes matérialités d’habitacles¹.

Nous présentons dans la partie A, le cadre dans lequel s’inscrit cette étude, les principales hypothèses que nous souhaitons tester ainsi que la procédure mise en œuvre. La partie B explicite les analyses réalisées sur les trois corpus recueillis. Les résultats de l’analyse lexicale des formes linguistiques de COULEUR sont présentés en C.1. Après avoir distingué des formes lexicales génériques et spécifiques (C.1.3), nous présentons les résultats de l’analyse de l’inscription morphosyntaxique des formes génériques (C.2.1 et C.2.2) puis des formes spécifiques (C.2.3). Enfin, une synthèse des principaux résultats est proposée en D.

¹ Cette étude, point nodal de la thèse, est réalisée en collaboration avec N.Cavelier dans le cadre de son DEA de Sciences du Langage au LCPE et à l’Université Paris 3 (Cavelier, 2003).

A - Présentation

1. Positionnement dans la problématique générale

L'analyse lexicale et morphosyntaxique des discours de MEMOIRE nous a permis de dresser un inventaire des ressources en langue à la disposition des locuteurs pour exprimer en discours leur rapport sensible à un espace complexe, l'habitacle automobile.

Cette première étude a également contribué à construire des inférences quant aux représentations en mémoire et aux jugements des locuteurs vis-à-vis de l'habitacle automobile.

Enfin, en s'appuyant sur des travaux antérieurs et en cours menés au sein du LCPE dans d'autres champs d'application (dans le domaine des transports avec la SNCF, l'INRETS, de l'agriculture avec l'INRA, de l'urbanisme avec les Jardins de la Ville de Paris²), elle a permis de construire des outils méthodologiques linguistiques pour le repérage et l'analyse de la construction des représentations sensibles en discours.

Construite en continuité, cette seconde étude (présentée de manière approfondie dans le chapitre 3) a pour objectif de poursuivre cet inventaire des ressources en langue ainsi que l'analyse de leur mode d'inscription en discours dans des situations perceptives diverses. Ceci permet d'accéder à davantage de diversité linguistique et discursive dans la mesure où l'une de nos hypothèses principales repose sur le caractère hautement variable et diversifié de l'expression en discours et de l'expérience perceptive, situées, et sur la nécessité et l'intérêt de prendre en compte ces variabilités.

Continuer cet inventaire dans d'autres situations d'énonciation répond donc à un objectif théorique. Ce n'est que dans la mise en perspective de ces différentes situations d'énonciation (via les corpus recueillis) qu'il est possible de dégager les régularités et variations et de l'expression en discours et des constructions cognitives qui peuvent en être inférées. A ces différentes situations d'énonciation correspondent différentes expériences perceptives, cette étude reposant alors sur plusieurs plans de contrastes : entre situations d'énonciation, entre situations perceptives et entre différentes combinaisons de propriétés sensorielles. On peut ainsi comparer plusieurs discours à propos de l'habitacle et recueillis

² Cf. pour la SNCF : Delepaut 2007, Mzali, 2002 ; pour l'INRETS : Dubois et al, 1995 ; pour l'INRA : Dubois et al, 1992.

devant/dans l'habitacle : des discours en situation perceptive « réelle ³ » (**dans** l'habitacle), en situations perceptives simulées (**devant** l'écran PLASMA® - appelé dorénavant dispositif 2D et **dans** le dispositif CAVE®, appelé dispositif 3D) vs en MEMOIRE (discours **sur** l'habitacle de l'étude 1). Nous pouvons alors appréhender le ou les modes de construction de la référence à l'environnement et du jugement, ce en fonction des situations perceptives et des propriétés sensibles données à percevoir aux sujets/locuteurs.

Plus précisément, il s'agit de déterminer quel est le rôle des propriétés sensorielles de l'expérience perceptive globale dans la construction du jugement. Ce, à la fois pour chaque propriété sensible analysée séparément mais également dans les interactions que ces propriétés nourrissent entre elles et avec l'ensemble ou partie des objets de l'habitacle, telle qu'elles se manifestent en discours.

Nous cherchons également à déterminer le rôle des différents éléments de l'habitacle dans la structuration de l'espace visuel de l'habitacle. Plus particulièrement, nous nous intéressons aux éléments identifiés comme éléments clé à partir de l'analyse des discours en mémoire : les sièges et le tableau de bord.

Enfin, nous souhaitons identifier si et dans quelle mesure les différents dispositifs expérimentaux mis en place pour contraster les expériences perceptives vont avoir une incidence sur la construction de la référence et du jugement sur l'habitacle tel qu'ils se manifestent en discours.

Nous revenons ici sur le caractère récursif de l'ensemble de notre démarche. Cette mise en contraste est un moyen de faire émerger les régularités et les variations en discours et dans les représentations sensibles visuelles. Mais elle permet également d'approfondir nos connaissances sur les différents systèmes contrastés : combinaisons de propriétés sensorielles de l'habitacle, modes de présentation perceptive de l'habitacle, en réponse aux demandes du partenaire industriel. Cette étude a pour objectif d'évaluer les possibilités offertes par différents dispositifs de présentation de stimuli complexes. A travers l'analyse des discours recueillis dans des habitacles « réels » et dans/devant des simulations visuelles numériques en deux ou trois dimensions, c'est la validité écologique de ces différents systèmes qui peut être évaluée. Une fois ainsi « mesurée » l'influence du dispositif de présentation sur la construction des représentations sensibles associées à l'habitacle et le jugement d'appréciation

³ Le choix de dénomination de cette situation est difficile. Par défaut, nous l'avons appelée « réel » bien que les autres situations soient toutes aussi réelles que celle-ci. Parmi les autres possibilités, nous aurions éventuellement pu la nommer « ordinaire » mais cela présuppose alors une situation non expérimentale. Nous aurions également pu l'appeler dispositif 4D !

qui en découle, des recommandations quant à l'utilisation de tel ou tel dispositif dans telle ou telle problématique peuvent être proposées⁴.

Ce point est aussi à mettre en relation avec le caractère analytique vs holistique⁵ d'une démarche de recherche, dont nous avons discuté dans la problématique générale de la thèse (chapitre 1). En effet, s'il est possible d'adopter une démarche analytique pour spécifier les caractéristiques d'un objet, il est beaucoup plus délicat (et vain) de chercher à étudier un système d'interactions complexes entre un objet et un sujet de manière uniquement analytique. Nous ne rejetons pas l'approche analytique mais remarquons qu'elle a besoin dans certains cas (notamment pour gérer la complexité) de la complémentarité d'une approche holistique. C'est pourquoi nous n'aurons de cesse de faire le va et vient entre une approche globale permettant d'appréhender la construction des représentations sensibles des usagers et une description analytique des éléments (propriétés sensibles, objets ...) contribuant à cette construction.

2. Principales hypothèses

Nous renvoyons à la lecture du chapitre 1, en ce qui concerne les hypothèses générales qui sous tendent l'ensemble de ce travail. Plus particulièrement dans cette seconde partie d'expériences, nous formulons plusieurs hypothèses :

La situation perceptive a une influence sur l'expression en discours de l'expérience perceptive et du jugement. Plus spécifiquement, présenter aux sujets des re-productions (partielles) de la réalité va avoir une incidence sur leur perception et leur rapport à leur perception. Ce décalage perceptif et cognitif est identifiable, dans le discours et notamment dans la manière dont les locuteurs vont construire la référence (à l'objet, à une propriété sensorielle ...) et leur jugement, via des indices linguistiques pour une part déjà identifiés. Il s'agit ici d'utiliser ces indices ainsi que d'en déceler d'autres.

La variation introduite dans les propriétés de couleur, de matière et de forme de plusieurs habitacles doit permettre de mieux comprendre le statut cognitif et perceptif de ces différents

⁴ Cf. la réflexion sur la construction des stimuli et les découpages opérés lors des choix de re-présentations matérielles menée dans le chapitre 2.

⁵ Qui sont en général opposés et que nous tentons de faire dialoguer dans ce travail.

phénomènes physiques perceptibles, ainsi que mesurer l'influence respective de ces différents phénomènes sur la construction d'une appréciation globale.

Cette variation qui concerne nécessairement les objets de l'habitable « porteurs » de ces indices sensoriels va aussi permettre de valider les hypothèses formulées à partir des premiers résultats, obtenus dans les discours en mémoire, sur la prédominance des sièges et du tableau de bord comme éléments structurants de l'habitable.

Pour ces deux éléments, le fait de proposer une même ambiance représentée dans différents dispositifs va mettre l'accent sur la pertinence et non-pertinence de certains indices de l'environnement pour évaluer une propriété, un objet, un aspect de l'habitable.

Nous faisons l'hypothèse que les situations virtuelles n'offrant pas d'indices tactiles et kinesthésiques aux sujets, ne leur permettent pas d'évaluer de la même manière les objets tels que les sièges en particulier ainsi que les propriétés tactiles et kinesthésiques des autres éléments.

De plus, les indices visuels offerts par les restitution bidimensionnelle (Dispositif 2D) et tridimensionnelle (Dispositif 3D) ne sont pas équivalents : l'ajout d'une troisième dimension et la prise en compte du point de vue de l'utilisateur devrait permettre aux sujets l'accès à des indices visuels de l'espace plus conséquents et permettre une meilleure évaluation kinesthésique dans le Dispositif 3D.

Cependant la non familiarité des sujets avec ce type de système virtuel devrait engendrer chez les sujets davantage de difficulté de représentation (de construction de représentations mentales), de reconstruction du réel à partir des indices à disposition et perturber le jugement et l'appréciation des sujets. Ce que nous n'attendons pas pour le Dispositif 2D, technologie semblable à l'écran de télévision ou d'ordinateur, considérée comme une pratique et une expérience partagée par l'ensemble de nos sujets⁶.

Dans ce chapitre, nous nous intéressons plus précisément aux modes de référence à la couleur utilisés par les sujets dans leur description et leur évaluation des différentes ambiances et notre principale hypothèse concerne les constructions cognitives impliquées dans l'expérience perceptive et résultant de cette expérience, les indices linguistiques en discours de ces phénomènes perceptifs et les inférences cognitives qu'ils permettent de réaliser.

⁶ On remarque ici que la notion de validité écologique peut prendre différentes formes et concerner ainsi les modes de relation entre le sujet et le dispositif auquel il est confronté.

Nous faisons l'hypothèse que les modes de présentation des couleurs (des intérieurs) influencent la perception et le jugement des locuteurs. En effet, différents types d'expérience sensible sont proposés :

- complète (dispositif REEL) *versus* partielle (dispositifs 2D et 3D),
- partagée par le locuteur et l'intervieweur (2D et REEL) *versus* individuelle (3D),
- familière (2D et REEL) *versus* non familière (3D).

Nous postulons que ces modes de présentation suscitent différents modes de référenciation, et nous proposons d'identifier et de caractériser ces différents modes de construction dynamique de la référence (cf. Mondada & Dubois, 1995) à travers la diversité des formes linguistiques en discours, en repérant des indices linguistiques pertinents. Au-delà du repérage lexical, notre hypothèse principale concerne les fonctions syntaxiques des termes de couleur. Il s'agit entre autres de vérifier si différentes conceptualisations de la couleur peuvent être inférées à partir du type d'inscription syntaxique des formes lexicales de couleur en discours. Ainsi par exemple, l'inscription en discours d'un terme de couleur comme substantif *versus* comme adjectif, construira et témoignera davantage d'une couleur respectivement comme entité du monde *versus* comme propriété. De plus, un adjectif de couleur, selon qu'il est épithète ou attribut d'un substantif, constituera soit l'indice d'une propriété rattachée à un objet de manière identitaire, soit l'indice d'une construction dynamique en discours de la référence à l'objet désigné par le substantif⁷.

Nous cherchons donc ici à travers de nouveaux discours inscrits dans une pratique perceptive directe (et non dans la remémoration des expériences perceptives passées : étude MEMOIRE), la manière dont des locuteurs français parlent des couleurs et ce avec plusieurs objectifs :

- mieux comprendre les différents statuts de la couleur et déterminer les indices linguistiques et discursifs qui contribuent à leur construction et les mettent en lumière :
 - comment le discours permet-il de construire les couleurs comme des objets autonomes et dans quelles conditions ?
 - comment et quand la couleur en discours se construit-elle comme propriété d'une matière et/ou d'un objet ?
 - la couleur peut elle être un effet du monde sur le sujet ?

⁷ Sur le statut cognitif de l'adjectif, voir notamment Honeste (2005).

- connaître le rapport des locuteurs interrogés au phénomène de la couleur dans ces différentes pratiques perceptives
- voir dans quelles mesures et comment les différents dispositifs expérimentaux mis en place pour permettre ces différentes pratiques perceptives ont une influence sur le rapport des locuteurs à la/aux couleurs
- comprendre quel est le rôle des couleurs dans l'appréciation globale d'un espace complexe : ici l'habitacle automobile
- donner des informations plus pragmatiques aux constructeurs automobiles sur l'influence de la couleur dans l'aspect global de l'habitacle.

3. Procédure

Les locuteurs décrivent leur ressenti à une enquêtrice (N. Cavelier, 2003), face à plusieurs habitacles variant selon le mode de présentation et selon les propriétés de couleur, de forme et de matière.

3.1. Matériel expérimental : dispositifs de présentation

L'étude repose sur le contraste entre deux types de dispositifs expérimentaux de présentation des habitacles, des dispositifs de simulation visuelle et un dispositif « REEL » :

- Le premier mode de présentation (*dispositif 2D*) est un écran Plasma® proposant aux locuteurs des images statiques bidimensionnelles représentant l'avant de l'intérieur d'un véhicule ;
- Le second (*dispositif 3D*) fait appel aux technologies de « réalité virtuelle ». Les images sont projetées sur quatre parois (latérales, frontale, au sol) d'une salle cubique (CAVE®). Le locuteur, assis dans un siège automobile, porte des lunettes stéréoscopiques munies d'un capteur de mouvement, qui lui permettent de voir des images tridimensionnelles calculées en temps réel par rapport à sa position.
- Le dernier mode de présentation (*dispositif REEL*) consiste en deux véhicules à l'arrêt.

Les ambiances d'habitacle présentées dans les différents dispositifs varient selon la forme (deux architectures V1 et V2), la couleur (beige et noir) et la matière (bois et aluminium).

3.2. Locuteurs

15 locuteurs français, 8 femmes et 7 hommes âgés de 23 à 74 ans, participent à l'étude. Tous sont peu familiers des systèmes de réalité virtuelle, n'ayant pas de pratique, personnelle ou professionnelle, de ces technologies.

3.3. Guide d'entretien, protocole de recueil, constitution des corpus

Chaque locuteur est interviewé via la méthode des entretiens semi-directifs (Blanchet, 2003). La construction du guide d'entretien suit une trame identique à celle utilisée dans les entretiens mémoire allant du général au spécifique et privilégiant les questionnements ouverts (ex. : *Qu'est-ce qui, pour vous, est important dans cet intérieur ?*). Les propriétés sensorielles (couleurs, formes ...) ne sont pas mentionnées par l'enquêtrice dans ses relances.

Les locuteurs voient successivement deux ambiances dans chaque dispositif (2D puis 3D puis RÉEL) et une dernière ambiance dans le dispositif 3D.

Les 15 entretiens sont enregistrés en audio sur Mini Disc et durent 90 à 150 minutes. Ils sont retranscrits intégralement.

Trois corpus sont constitués, correspondant aux trois dispositifs de recueil : corpus 2D, 3D et REEL. Dans chacun de ces trois corpus, tous les énoncés comportant une référence à la couleur ont été retenus pour constituer trois corpus COULEUR : corpus COULEUR 2D, le corpus COULEUR 3D et le corpus COULEUR RÉEL. Cependant ce chapitre (et le chapitre 6) étant consacré spécifiquement à l'expression de la couleur, nous utiliserons les dénominations de corpus 2D, corpus 3D et corpus RÉEL pour désigner les corpus COULEUR ainsi constitués.

B - Analyses réalisées

Pour répondre aux différents objectifs identifiés précédemment, nous analysons les corpus recueillis avec plusieurs hypothèses majeures comme guide pour construire notre grille d'analyse.

1. Pour étudier le rapport sensible des locuteurs interrogés à la couleur, faire l'inventaire et l'analyse des formes simples exprimant la couleur (proches des termes de base de Berlin et Kay, 1969) comme les noms et adjectifs de couleurs est nécessaire mais insuffisant. Un relevé et une analyse des contextes syntaxiques dans lesquels s'inscrivent ces termes de couleur est indispensable.

2. La prise en compte de toutes les formes linguistiques et discursives exprimant la couleur permet une analyse sur différents plans : lexical, morphologique, syntaxique dans ce chapitre (et énonciatif dans le chapitre 6)
3. À chaque plan d'analyse correspondent différents indicateurs linguistiques qui nous apportent des connaissances diverses sur le phénomène étudié : la/les couleur(s)
4. Le plan lexical permet au travers de la quantité et de la diversité des formes répertoriées une première évaluation :
 - de la richesse du lexique des couleurs selon le dispositif et les ambiances expérimentées
 - du degré de partage des termes de couleurs entre locuteurs, entre dispositifs, et entre ambiances
 - du caractère générique ou spécifique du lexique utilisé.
5. Les plans morphologiques et syntaxiques en distinguant les formes simples des formes complexes donnent accès à de multiples indicateurs :
 - le processus de référenciation à une couleur via un nom instaure cette couleur comme objet du monde ;
 - le processus de référenciation à une couleur via un adjectif instaure cette couleur comme propriété du monde (d'un certain objet, ou de l'environnement complet) ;
 - le type de déterminant introduisant la forme linguistique de couleur informe sur les différents degrés de globalité ou de spécificité de la couleur énoncée (la couleur de l'ensemble de l'habitable/d'une partie précise, dans l'habitable/en général, ici-maintenant/d'habitude, le niveau de catégorisation : *un gris*, *des gris*, *les gris* ...) ;
 - les noms simples et adjectifs simples, dont le degré de lexicalisation est plus fort, sont l'indice d'un consensus et d'un certain niveau de base en terme de catégorisation ;
 - les noms et adjectifs construits, plus spécifiques, font état d'une transformation de la couleur (alors comme matière) pour les formes déverbiales construites sur un participe passé (*une teinte unie*) ou d'un effet (*couleur pétante*) ;
 - le contraste entre adjectifs de couleur attribut et épithète marque une différence de statut entre une couleur comme propriété intrinsèque, lexicalisée, définitoire d'un objet au centre du discours (*siège beige*) et une couleur comme attribut qui construit l'objet en discours (*le fauteuil, il est beige*).

Les modes d'expression en discours de la couleur sont analysés au sein des différents dispositifs et entre les dispositifs à travers la mise en évidence de diversités :

- lexicale : distinction entre noms génériques, noms spécifiques, adjectifs spécifiques,

- morphologique : distinction entre noms simples et construits, adjectifs simples et construits et analyse des différents modes de construction
- syntaxique : repérage des formes simples et complexes, description des formes nominales complexes prépositionnelles (type N+préposition+Complément du nom) et adjectivales, distinction entre adjectifs épithètes et attributs.

A partir de ces analyses, des inférences cognitives sont possibles quant au degré de généralité ou de spécificité auquel renvoient les formes employées. De plus, le repérage d'associations avec d'autres phénomènes sensibles (lumière et matière principalement mais également perception de l'espace) est possible entre autres dans des formes lexicalisées comme les formes nominales complexes.

C - Résultats

Les différents modes d'expression du ressenti sensoriel sont ici explorés à travers l'analyse lexicale et morphosyntaxique des corpus COULEUR 2D, 3D et REEL. Nous nous intéressons particulièrement à la manière dont les locuteurs parlent des couleurs dans les différents dispositifs et selon les caractéristiques des ambiances présentées. L'analyse de l'inscription des couleurs en discours est traitée dans le chapitre 6 où sont mises en évidence les relations entre les couleurs et les autres indices sensibles permettant aux locuteurs de construire et reconstruire les objets de l'habitable et l'espace habitable et leur permettant également de construire leur appréciation globale.

Dans ce chapitre, l'analyse de l'expression de la COULEUR sur les plans lexical et morphosyntaxique est présentée pour chacun des dispositifs de manière contrastive. Les corpus analysés sont les corpus 2D, 3D⁸ et REEL⁹.

Il s'agit, dans ce chapitre consacré à l'analyse lexicale et morphosyntaxique des modes d'expression de la couleur et des couleurs, de mettre en perspective les différents dispositifs de présentation des stimuli que nous avons utilisés.

Dans tous les dispositifs, nous avons d'abord recueilli les différentes formes lexicales se référant au phénomène de la couleur. Nous présentons dans un premier temps une mise en perspective des résultats lexicaux globaux de chaque dispositif avant d'analyser de manière

⁸ Qu'on désignera par 3D dans la suite du document.

⁹ La distinction entre les différents sous corpus référant à chacune des ambiances d'un dispositif donné n'est ici pas faite. Il y sera fait référence dans le chapitre 6 lorsque les analyses mettront à jour des contrastes entre ambiances.

contrastive les différents modes d'inscription morphosyntaxique des formes lexicales de couleur repérées.

1. Résultats lexicaux globaux

Après un premier paragraphe consacré à la répartition lexicale globale, les concordances entre dispositifs sont présentées, pour ensuite mettre en perspective les lexiques GÉNÉRIQUE et SPÉCIFIQUE recueillis auprès des locuteurs dans chaque dispositif.

1.1. Répartition lexicale globale

Le Tableau 1 présente les nombres et pourcentages de types des formes lexicales référant au lexique de la couleur recueillies dans chacun des dispositifs.

Lexique COULEUR	2D	3D	RÉEL	TOTAL ¹⁰
Nb de types	27	23	26	38
% de types	71,1%	60,5%	68,4%	100,0%

Tableau 1 : Types des lexiques COULEUR dans les différents dispositifs.

Le nombre de types de termes est quasi équivalent pour chaque dispositif (27, 23 et 26 types). On observe néanmoins que les dispositifs 2D et REEL ont suscité plus de types différents : 71,1% et 68,4% de l'ensemble des termes employés par les locuteurs, par rapport au dispositif 3D qui a suscité le « moins » de diversité lexicale avec 60,5% de l'ensemble des termes de couleur.

Il est important d'identifier ces types afin de savoir si ce sont les mêmes ou si la diversité lexicale observée ici est spécifique d'un dispositif (cf. 1.2. Partage lexical, p.261) ; et, dans un second temps, de s'intéresser plus spécifiquement à ces types et à leurs modes d'inscription morphosyntaxique (cf. section 2. Inscription morphosyntaxique des formes lexicales de couleur, p.268).

Le Tableau 2 ci-dessous présente les nombres et pourcentages d'occurrences de ces formes lexicales de couleur dans les 3 dispositifs.

¹⁰ Le total des types du lexique couleur global ne correspond pas à la somme des types relevés dans chaque dispositif, dans la mesure où certaines des formes lexicales sont utilisées dans plusieurs dispositifs. Cette question sera abordée dans le paragraphe consacré aux concordances lexicales entre dispositifs et aux spécificités des dispositifs.

Lexique COULEUR	2D	3D	RÉEL	TOTAL
Nb d'occurrences	419	189	290	898
% d'occurrences	46,7%	21,0%	32,3%	100,0%

Tableau 2 : Occurrences des lexiques COULEUR dans les différents dispositifs

D'un point de vue quantitatif, le dispositif 2D est également celui qui a suscité le plus d'occurrences de termes de COULEUR. Près de la moitié des occurrences de COULEUR (46,7%) ont été cités dans ce dispositif. Dans le REEL, 32,3% des occurrences de COULEUR sont produites et le dispositif 3D reste celui ayant suscité le moins de productions référant à la COULEUR (21%).

Les différents dispositifs se distinguent en premier lieu par la quantité et la diversité des formes lexicales de COULEUR relevées dans les corpus, le dispositif 2D en ayant suscité davantage de que ce soit du point de vue de la diversité ou de la quantité.

Ces différences peuvent s'expliquer en partie par la temporalité et la linéarité du protocole de recueil des entretiens. Ainsi la proportion plus importante de discours recueilli dans le dispositif 2D pourrait être liée en partie au fait qu'il est le premier dispositif expérimenté par les locuteurs. L'effet de répétition entraînerait ensuite dans le dispositif 3D une diminution de discours (ceci appuyé par le fait que le nombre de types ne semble pas autant affecté par le changement de dispositif de présentation des ambiances : les locuteurs continuent à parler des couleurs mais de façon plus concise).

Cependant on observe également une proportion plus importante d'occurrences dans le REEL par rapport au 3D. Celle-ci peut s'expliquer par la rupture entre ces deux dispositifs : les locuteurs, après deux expériences perceptives exclusivement visuelles, se retrouvent dans une véritable voiture, multisensorielle, qui leur offre une expérience perceptive globale, synesthétique, et met en relief ce à quoi ils n'avaient pas accès auparavant.

Au-delà des effets d'ordre, il nous faut donc considérer la spécificité des différents dispositifs comme ayant un effet potentiel sur la production lexicale des locuteurs à propos des couleurs. En effet, ces premiers contrastes ne peuvent être entièrement imputés à la tâche demandée aux locuteurs, et seules des analyses contrastives qualitatives nous permettront d'explicitier ces différences quantitatives.

Ces premiers résultats quantitatifs soulèvent une interrogation : l'importance de la couleur dans la construction d'un jugement visuel n'est interprétable qu'à travers une analyse qualitative différentielle plus fine qui prend en compte l'identité des formes lexicales

produites dans les 3 corpus. La Figure 1 présente ainsi la distribution des formes lexicales appartenant au lexique de la COULEUR les plus employées (> 10 occurrences) de manière globale et pour chaque dispositif¹¹. Cette distribution peut s'analyser de deux manières : le pourcentage d'occurrences de chaque forme lexicale par rapport au nombre total d'occurrences concernant le lexique de la couleur ainsi que le rang d'apparition de chaque forme (1^{ère}, 2^{ème}, ou n^{ème} forme la plus citée dans le corpus).

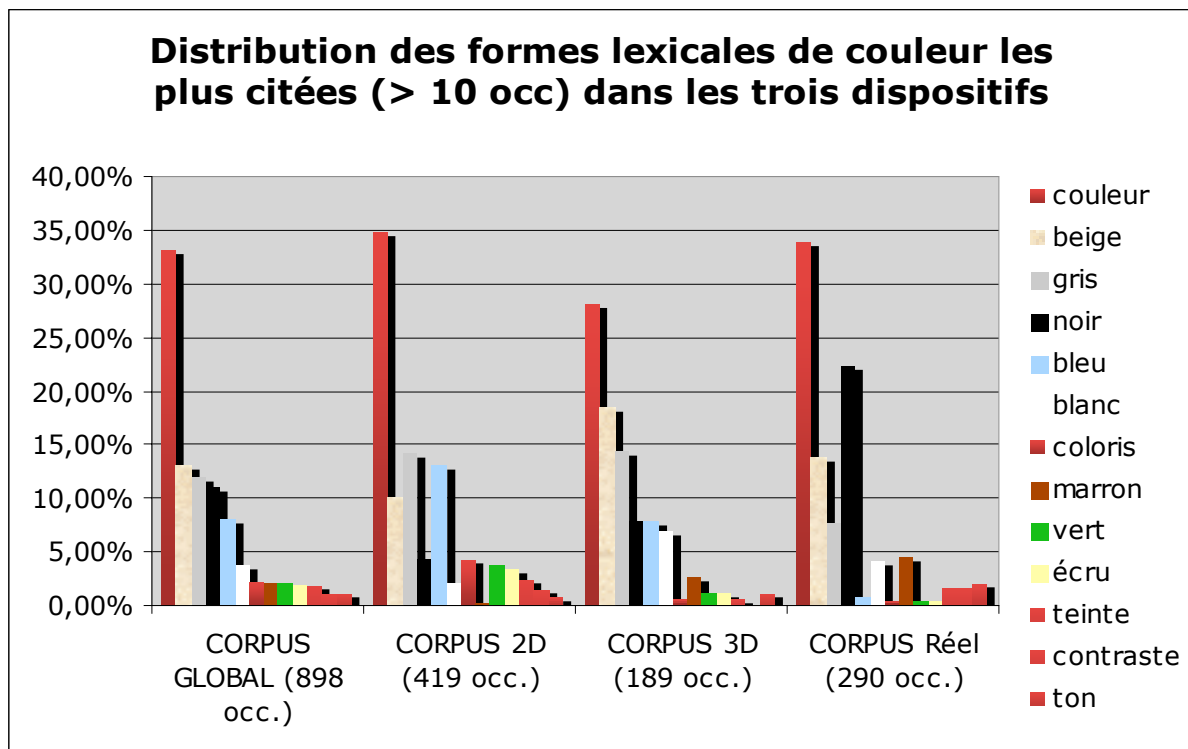


Figure 1 : Distribution (% d'occurrences et rang d'apparition) des formes lexicales les plus citées (> 10 occ.) dans les 3 dispositifs.

Les formes lexicales les plus employées, ie apparaissant au moins 10 fois dans le corpus global, représentent plus de 90% des occurrences de couleur dans le corpus global comme dans chacun des corpus¹². Ce sont sur ces formes (et particulièrement *couleur*, *beige*, *gris*, *noir*) que nous focalisons nos analyses.

En premier lieu, on observe deux types de formes : des formes lexicales qui réfèrent à une couleur **spécifique** (*beige*, *gris*, *noir*, *bleu*, *blanc*, *marron*, *vert*, *écru*)¹³ et des formes lexicales qui renvoient au phénomène de la couleur de manière plus **générique** (*couleur*,

¹¹ L'ensemble des formes lexicales et leur nombre d'occurrences respectif dans chacun des corpus est présenté dans le tableau 8 (annexe chapitre 5).

¹² En ce qui concerne les types, ces 13 formes lexicales représentent 34,2% du nombre total de types identifiés dans le corpus global et respectivement 48,1%, 52,2% et 50% du nombre total de types identifiés dans les corpus 2D, 3D et REEL.

¹³ La plupart correspondent aux « *basic color terms* » de Berlin et Kay (1969).

coloris, teinte, contraste, ton). Une analyse spécifique de cette distribution entre formes dites génériques et formes dites spécifiques est proposée dans la section 1.3. Lexiques générique et spécifique de la couleur.

Considérant le lexique total des couleurs regroupant l'ensemble des formes lexicales citées à propos de la / des couleur(s) dans les 3 dispositifs, la distribution des différentes formes en fonction de leur nombre total d'occurrences est différente de la distribution enregistrée dans chaque dispositif. *Couleur* fait l'unanimité, apparaissant toujours au 1^{er} rang, avec un pourcentage maximal d'occurrences dans chaque dispositif, mais tel n'est pas le cas des autres formes les plus employées (*beige, gris, noir* et *bleu*) :

- *beige*, au 2^{ème} rang d'un point de vue global ainsi que dans le corpus 3D (18,5% des occ.), n'arrive qu'en 3^{ème} position avec 13,8% des occ. en REEL, et en 4^{ème} position avec 10% occ. dans le corpus 2D (après *couleur, gris* et *bleu*) ;
- *gris*, au 2^{ème} rang dans le corpus 2D (14,1% des occ.), est la 3^{ème} forme la plus utilisée en 3D (14,3% des occ.) et seulement la 4^{ème} en REEL (7,6% des occ.) ;
- *Noir*, globalement en 4^{ème} position, est en 2^{ème} position dans le REEL avec 22,4% des occ. Cette proportion d'occurrences est la plus forte atteinte par une forme lexicale (excepté *couleur*) dans l'ensemble des 3 dispositifs. À l'inverse, dans les 2 autres dispositifs, elle apparaît dans des proportions beaucoup plus faibles (3D : 7,9% des occ. - 4^{ème} rang ; 2D : 4,3% des occ - 5^{ème} rang) ;
- *bleu*, qui est très présent dans le dispositif 2D (3^{ème} rang - 13,1% d'occ.), est quasi-absent en REEL (11^{ème} rang, 0,7% d'occ¹⁴).

De même pour les autres formes lexicales employées à plus de dix reprises, des disparités sont à noter dans leur répartition entre dispositifs :

- *coloris* et *vert* sont davantage présents en 2D qu'en REEL ;
- *marron*, hapax en 2D (18^{ème} rang, 0,2% d'occ.), est davantage employé dans le corpus 3D (7^{ème} rang, 2,6% d'occ.) et surtout dans le REEL (5^{ème} rang, 4,5% d'occ.).
- *blanc* peu présent en 2D (10^{ème} rang, 2,1% d'occ.) apparaît relativement plus fréquemment dans les corpus 3D et REEL (6^{ème} rang et respectivement 6,9% et 4,1% d'occ.).
- *écru* est davantage utilisé en 2D (8^{ème} rang, 3,3% d'occ.) qu'en 3D (10^{ème} rang, 1,1% d'occ.) et en REEL (16^{ème} rang, 0,3% d'occ., ie hapax).

¹⁴ Soit 2 occurrences.

- *contraste* au 11^{ème} et 8^{ème} rang dans les corpus 2D et REEL est absent du corpus 3D.

Observant à présent la distribution générale de ces formes entre les 3 dispositifs, on remarque la distribution des formes dans le dispositif 3D (en ce qui concerne les rangs) est très proche de celle observée au niveau global pour les 6 formes lexicales les plus utilisées (*couleur, beige, gris, noir, bleu* et *blanc*), tandis que dans les dispositifs 2D et REEL, certaines formes n'apparaissent pas dans le même ordre et ne sont pas utilisées à la même fréquence.

Alors que *gris* (14,1% des occ. de couleur en 2D) et *bleu* (13,1% des occurrences) sont les formes les plus utilisées dans le 2D (rang 2 et 3), ce sont *beige* et *gris* (18,5 et 14,3% des occurrences) dans le 3D et *noir* et *beige* (22,4% et 13,8% des occurrences) dans le REEL qui sont les plus présentes (toujours au rang 2 et 3). On peut également noter la présence proportionnellement plus marquée de *blanc* dans le corpus 3D (près de 7% des occurrences totales – rang 6, contre 2,1% - rang 10 - en 2D et 4,1% - rang 6 - en REEL).

L'analyse des formes lexicales référant au phénomène de la couleur dans l'ensemble des corpus donne un premier aperçu de la diversité des formes employées par les locuteurs pour exprimer leur expérience de la couleur. Parmi ces formes, *couleur, beige, gris, noir* et *bleu* sont les plus fréquentes et ce dans tous les corpus (à l'exception de *bleu* dans le corps REEL, alors très faiblement employée). Deux catégories (sémantiques) de formes lexicales peuvent, à ce niveau d'interprétation (lexical), être distinguées parmi ces formes :

- d'une part, *couleur* que les locuteurs emploient massivement dans l'ensemble des corpus, renvoie à une interprétation **générique** du concept de COULEUR ;
- d'autre part, *beige, gris, noir* et *bleu* réfèrent à des couleurs **spécifiques**.

Cette distinction entre lexique générique et lexique spécifique est reprise et approfondie en 1.3.

Afin de mettre en évidence le(s) concept(s) de COULEUR que les locuteurs construisent en discours avec *couleur* et de vérifier si ces concepts sont identiques dans les trois dispositifs, il sera nécessaire d'examiner en détail les inscriptions syntaxiques (2.2.1.) et discursives (chapitre 6) de *couleur* sans négliger celles des variations que sont les autres formes lexicales génériques telles que *coloris, teinte, contraste* et *ton* (2.2.2.).

Les formes lexicales spécifiques de COULEUR ne sont pas employées de manière homogène par les locuteurs dans les 3 dispositifs. Cette hétérogénéité peut être interprétée comme un premier indice des différences perçues, ressenties par les locuteurs devant ces 3 dispositifs. Alors même que des ambiances « équivalentes » leur ont été proposées dans les différents dispositifs, celles-ci n'ont pas suscité dans des proportions équivalentes le recours aux mêmes formes lexicales. Il est à ce sujet intéressant de noter que les différences ne s'observent pas uniquement entre, d'un côté le dispositif REEL et, de l'autre, les dispositifs de simulation, ce qui pourrait permettre d'imputer de manière équivalente la différence au problème de modélisation numérique des couleurs et représentation/réalisation de ces modélisations. Au contraire, des différences apparaissent aussi entre les 2 dispositifs de simulation, ainsi que des similitudes entre le dispositif REEL et chacun des dispositifs de simulation.

En somme, à ce stade de l'analyse, on retiendra que l'examen de la répartition des formes lexicales de COULEUR est un premier indicateur de différences entre dispositifs. Dans la section suivante, une analyse plus approfondie du partage lexical entre dispositifs et de leurs spécificités est proposée.

L'hétérogénéité observée dans la répartition des formes lexicales référant à des couleurs spécifiques peut également être indicatrice d'une différence de statuts des différentes COULEURS ainsi désignées, référées, qualifiées, évaluées. Ce n'est qu'au travers de la comparaison des inscriptions syntaxiques (2.3. Formes spécifiques, p.298) et discursives (chapitre 6) de ces formes lexicales spécifiques que nous serons en mesure d'identifier et de caractériser ces différences.

Enfin, les différences observées dans la répartition des formes lexicales entre dispositifs peuvent également être en partie imputables aux spécificités des locuteurs, ce que nous vérifierons dans la section 1.2.

Les locuteurs ont-ils utilisés les mêmes formes lexicales pour parler de leur expérience de la couleur devant l'écran 2D, dans le 3D ou des voitures réelles ? Dans le paragraphe suivant, nous nous attachons à identifier de manière plus précise le partage lexical entre les dispositifs ainsi que celui observé entre les locuteurs.

1.2. Partage lexical

1.2.1. Partage lexical entre dispositifs

Le tableau ci-après présente le partage lexical entre les 3 dispositifs de présentation d'ambiances d'habitable ainsi que les spécificités lexicales propres à chacun.

Lexique de la couleur		Types (38)	Occ. (898)	Formes lexicales
Formes lexicales présentes dans	les 3 dispositifs	36,8%	93,5%	<i>couleur, beige, gris, noir, bleu, blanc, coloris, marron, vert, écru, teinte, ton, uni, orange.</i>
	2D et 3D	7,9%	0,9%	<i>ivoire, nuance, orangé,</i>
	2D et REEL	10,5%	2,0%	<i>contraste, dégradé, crème, monochrome</i>
	3D et REEL	7,9%	1,1%	<i>rouge, contraster, jaune,</i>
Formes lexicales spécifiques au	2D	15,8%	0,9%	<i>noircir, turquoise, bicolore, contrasté, grisé, nuancé</i>
	3D	7,9%	0,7%	<i>transparent, rosé, violet</i>
	REEL	13,2%	0,9%	<i>tonalité, coloration, blond, marronâtre, teinté</i>
TOTAL		100,00%	100,00%	

Tableau 3 : Partage lexical entre dispositifs et spécificités des dispositifs

14 des 38 des formes lexicales de couleur employées par les locuteurs devant l'ensemble des dispositifs sont utilisées dans chacun d'entre eux (soit 36,8% des types). Parmi elles, on retrouve *couleur, beige, gris, noir, bleu, blanc*, mais également *coloris, marron, vert, écru, teinte, ton, uni* et *orange*. Ces formes sont également les plus quantitativement citées et représentent 93,5% des occurrences de couleur dans l'ensemble des trois corpus.

10 autres formes sont employées dans 2 des 3 dispositifs. Ainsi les corpus 2D et REEL partagent *contraste, dégradé, crème* et *monochrome* (soit 10,5% des types et 2% des occ. 18 occ.), 3D et REEL partagent *rouge, contraster* et *jaune* (soit 7,9% des types et 1,1% des occ.), 2D et 3D partagent *ivoire, nuance* et *orangé* (soit 7,9% des types et 0,9% des occ.).

Enfin, 14 autres formes lexicales sont spécifiques à l'un ou l'autre des dispositifs : *noircir, grisé, contrasté* ne sont employées que devant le dispositif 2D ; *transparent, rosé et violet* sont spécifiques du 3D ; enfin *tonalité, coloration, blond, marronâtre, teinté* sont quant à elles spécifiques des ambiances vues en REEL.

Plus d'un tiers des formes lexicales employées par les locuteurs pour référer aux couleurs dans leurs discours sont produites devant les 3 dispositifs et représentent la quasi totalité des occurrences de couleur (93,5%). Ainsi, ces formes partagées en termes d'occurrences par les 3 dispositifs sont, dans une certaine mesure, représentatives du discours sur la couleur. Néanmoins, la diversité observée au niveau des types – près deux tiers d'entre eux étant spécifiques à un (36,8% des types) ou deux dispositifs (26,3% des types) – justifie la nécessité de s'intéresser à ces formes lexicales, la distance entre les dispositifs ne pouvant être évaluée qu'à un niveau qualitatif.

Cette diversité de types contraste avec un nombre d'occurrences très faible pour ces formes spécifiques d'un ou deux dispositifs. On peut proposer 2 interprétations non exclusives l'une de l'autre :

Ces formes non partagées dans les 3 corpus peuvent être des formes peu consensuelles entre les locuteurs (cf. § suivant sur le partage entre locuteurs) ;

Ces formes peuvent constituer un indice des différences que les dispositifs donnent à percevoir aux locuteurs.

Voyons à présent quelles sont les formes partagées, consensuelles entre les locuteurs tout dispositif confondu et quelles sont celles qui sont idiosyncrasiques.

1.2.2. Partage lexical entre locuteurs et idiosyncrasies

Considérée tout dispositif confondu, la répartition en termes de types entre formes lexicales partagées et formes lexicales idiosyncrasiques est quasi homogène. Ainsi 47,4% (18 formes) des formes lexicales sont employées par au moins deux locuteurs et 52,6% (20 formes) sont idiosyncrasiques. Ces dernières ne représentent par contre que 4,2% des occurrences alors que les formes lexicales partagées représentent 95,8% des occurrences (cf. tableau 9 en annexe du chapitre 5).

La mise en perspective des répartitions entre formes lexicales partagées et idiosyncrasiques dans chacun des corpus (cf tableau 10 en annexe du chapitre 5) fait émerger un léger contraste entre les dispositifs. En ce qui concerne les types, le REEL est le dispositif où l'on observe une légère prédominance (60% vs 40%) des formes idiosyncrasiques sur les formes partagées. Au niveau des occurrences, le 3D se démarque un peu des autres dispositifs : il présente un pourcentage légèrement plus élevé d'occurrences de formes idiosyncrasiques (10,6% d' occurrences).

→ L'expression lexicale du phénomène de la couleur dans l'ensemble des corpus est massivement partagée par les locuteurs. Les corpus 3D et Réel se distinguent par davantage d'idiosyncrasies soit en termes d'occurrences (3D) soit en termes de variété de types (REEL).

Concernant l'identité des formes lexicales partagées vs idiosyncrasiques, nous renvoyons au tableau 11 (en annexe du chapitre 5) présentant le nombre de locuteurs ayant produit chacune des formes lexicales de couleur. Il ressort de cette analyse que les formes lexicales identifiées comme étant les plus massivement employées et partagées entre les différents corpus sont également les plus consensuelles, suscitant le plus de partage lexical entre les locuteurs. On retrouve *couleur*, employée par l'ensemble des locuteurs, *beige*, *gris* et *noir* (13 loc.), *bleu* (12 loc.), *blanc* (9 loc.), *marron* (6 loc.) et *contraste* et *ton* (5 loc.).

Parmi les formes les moins consensuelles, 9 formes (dont *coloris*, *teinte*, *vert* et *écru*) sont employées par 2 à 4 locuteurs. Enfin, parmi les 18 formes idiosyncrasiques, on trouve *dégradé*, *coloration*, *blond*, *nuancé*, *marronâtre*.

On observe un accord massif entre les locuteurs sur près de la moitié du lexique de la couleur, l'autre moitié relevant d'idiosyncrasies voire même, au vu de leur faible nombre, d'hapax. Les formes les plus consensuelles utilisées par les locuteurs dans l'ensemble des 3 dispositifs sont *couleur*, *beige*, *gris*, *noir* et *bleu*. Au-delà de ces quelques formes consensuelles, on trouve un grand nombre d'idiosyncrasies ainsi que de formes peu partagées (par 2 locuteurs).

Si on s'attache à préciser le degré de consensus remporté par les formes les plus partagées entre locuteurs et employées dans les différents dispositifs (cf tableau 12, annexe chapitre 5), on remarque :

- un plus fort consensus autour de *noir* dans le dispositif REEL ;
- une utilisation très consensuelle de *bleu* en 2D, consensus amoindri en 3D, et quasi inexistant en REEL ;
- un nombre de locuteurs utilisant *beige* moins important en 3D qu'en 2D et REEL ;
- 2 formes, *marron* et *ton*, plus consensuelles en REEL que dans les autres dispositifs ;
- 2 formes, *teinte* et *coloris*, partagées par 4 et 3 locuteurs en 2D mais idiosyncrasiques dans les autres dispositifs.

Pour vérifier notre hypothèse concernant la correspondance entre formes spécifiques à un dispositif et idiosyncrasies, les résultats des partages lexicaux entre dispositifs et entre locuteurs sont mis en parallèle (cf tableau 13, annexe chapitre 5)

Les listes des formes spécifiques d'un dispositif et des formes idiosyncrasiques se recoupent quasi complètement. Ainsi *noircir, turquoise, bicolore, contrasté, grisé, nuancé* ne sont employées que par un locuteur et spécifiquement dans le dispositif 2D. *Transparent, rosé, violet* sont spécifiques et d'un locuteur et du dispositif 3D. Enfin, *tonalité, coloration, blond, marronâtre, teinté* sont chacune spécifique d'un locuteur particulier, ce dans les habitacles REELS.

Plus marginalement, 4 formes sont également idiosyncrasiques mais repris par leur locuteur dans 2 dispositifs. Ainsi *dégradé, crème* sont produites devant les dispositifs 2D et REEL, *ivoire et orangé* devant le 2D et le 3D.

→ Comme attendu, les formes les plus employées sont à la fois consensuelles entre les locuteurs et partagées par les dispositifs. On remarque cependant quelques disparités : certaines formes lexicales sont plus utilisées et de manière plus consensuelle dans un dispositif spécifique. Ainsi *noir* est massivement et consensuellement utilisée en REEL.

Les formes les plus spécifiques d'un dispositif sont également des idiosyncrasies. Quelques cas d'idiosyncrasies partagées entre plusieurs dispositifs sont néanmoins repérés.

On a pu établir dans les paragraphes précédents des correspondances lexicales entre les dispositifs ainsi que des spécificités. Pour préciser les caractéristiques lexicales partagées vs spécifiques des 3 corpus recueillis dans les dispositifs à propos de l'expression de la couleur, nous nous intéressons maintenant aux lexiques générique et spécifique de la couleur recueillis dans les 3 dispositifs.

1.3. Lexiques générique et spécifique de la couleur

L'analyse se poursuit en opérant une distinction entre deux sous-ensembles du lexique des couleurs recueilli dans les trois corpus :

- D'une part, les formes lexicales **génériques** de la couleur désignant la couleur de façon générale et pouvant servir à définir n'importe quelle couleur spécifique comme par exemple *couleur, coloris* ou *teinte* mais également des termes traitant d'une caractéristique (spécifique de la couleur) qui peut s'appliquer à une couleur pour la définir : *uni, bicolore, nuancé ...* ;

- D'autre part, les formes lexicales **spécifiques** désignant une couleur particulière comme par exemple *beige, gris, bleu, noir, ivoire, marron* ... appelées généralement termes de couleur. Elles sont porteuses d'une valeur définitoire spécifique à la différence des premières qui peuvent contribuer à la définition d'une couleur ou d'un type de couleur mais de façon beaucoup plus globale.

La Figure 2 présente de façon globale les nombres et pourcentages de types de formes lexicales génériques et spécifiques de couleur dans les trois dispositifs.

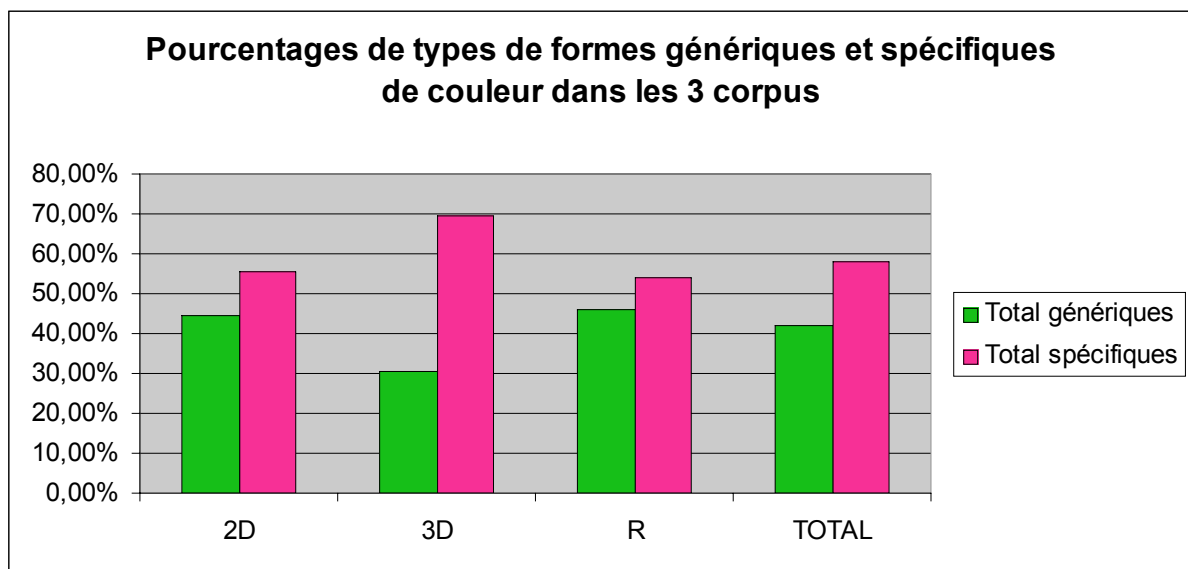


Figure 2 : nombre et % de types de formes génériques et spécifiques de couleur dans les différents dispositifs

Il y a une disparité entre le corpus 3D et les deux autres corpus. Dans le corpus 3D près de 70% des types sont spécifiques, alors que dans le corpus 2D ou dans le REEL, la répartition entre types génériques et types spécifiques est plus homogène (respectivement 55,6 et 53,8% de types spécifiques).

La figure suivant présente les nombres et pourcentages d'occurrences de ces formes dans les 3 dispositifs.

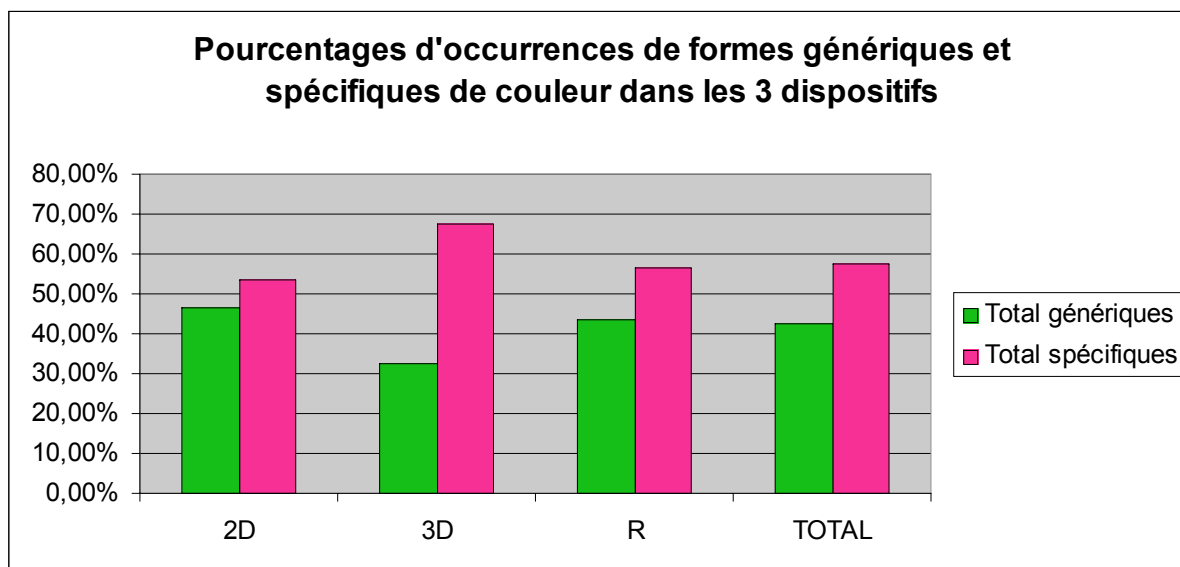


Figure 3 : nombre et % d'occurrences de formes génériques et spécifiques de couleur dans les différents dispositifs

De manière identique, on note que près de 68% des occurrences de formes lexicales de couleur dans le CORPUS 3D relèvent du lexique spécifique, contre seulement 55% environ pour le CORPUS 2D et le CORPUS REEL.

→ Ces 2 figures mettent en évidence une différence entre les dispositifs 2D et REEL d'une part et le dispositif 3D d'autre part. Ce dernier a suscité davantage de formes lexicales spécifiques de couleur qualitativement et quantitativement que les dispositifs 2D et REEL pour lesquels la répartition entre lexique générique et spécifique est quasi identique. Pour exprimer leur appréciation de la couleur dans le dispositif 3D, les locuteurs emploient préférentiellement le lexique de couleur spécifique.

Le détail des différentes formes génériques et spécifiques ainsi que leur distribution dans les trois dispositifs est présenté en annexe dans les tableaux 14 et 15 (annexe chapitre 5).

- Pour les **formes génériques**, on retient que outre *couleur*, employé massivement dans les 3 dispositifs comme on a déjà pu le voir dans les paragraphes précédents, *coloris*, *teinte*, *ton* et *uni* sont les seules formes lexicales génériques partagés par les 3 dispositifs. De plus, elles sont davantage présentes (à l'exception de *ton*) dans le corpus 2D et très peu présentes dans le corpus 3D. Lorsqu'il y a concordance de formes génériques entre 2 dispositifs, c'est le plus souvent entre 2D et REEL (*contraste*, *dégradé* et *monochrome*). Enfin, aucune forme générique n'est spécifique du corpus 3D, tandis que *tonalité*,

coloration et *teinté* sont produites uniquement dans le corpus REEL et *bicolore*, *contrasté* et *nuancé* sont spécifiques du 2D.

- les **formes spécifiques** non hapax correspondent aux *Basic Color Terms* décrits par Berlin et Kay (1969) et repris dans toute la littérature consacrée à la couleur comme objet linguistique et psychologique, à l'exception de *beige*, *écru*, *ivoire*, *orangé*, *crème*, *noircir*, et *turquoise*. 9 formes lexicales spécifiques sont présentes dans les 3 corpus et totalisent 488 occurrences soit près de 95% des occurrences du lexique spécifique global. Parmi elles, on retrouve *beige*, *gris*, *noir*, *bleu*, et, dans une moindre mesure *blanc*, *marron*, *vert*, *écru* et *orange*. La distribution de chaque forme entre les différents dispositifs est propre à chacune. Ainsi *noir* et *marron* sont massivement présentes dans le corpus REEL, le corpus 2D renfermant, quant à lui, le nombre le plus conséquent d'occurrences de *bleu*, de *vert* et d'*orange*.

Après avoir mis en évidence une répartition différente entre lexique générique et spécifique selon les dispositifs, nous nous sommes intéressée aux couleurs référées par ces formes spécifiques et à la richesse et la variété des lexiques spécifiques suscités dans les 3 dispositifs. Ces formes lexicales spécifiques sont relativement partagées entre les 3 dispositifs, ce par rapport aux formes génériques beaucoup moins nombreuses. Ceci confirme le consensus en français sur les formes lexicales de couleur (« de base »), ainsi que le partage (attendu) de certaines caractéristiques de couleur entre les ambiances proposées dans les 3 dispositifs.

Le contraste majeur observé dans la mise en perspective des lexiques générique et spécifique de couleur recueillis dans les 3 corpus concerne l'emploi massif de formes lexicales spécifiques dans le corpus 3D par rapport aux deux autres corpus. Dans cette situation, les locuteurs parlent de couleurs particulières au moyen de formes lexicales spécifiques de couleur. Ils font ainsi massivement appel à *beige*, *gris*, *bleu*, *noir* et *blanc*. Il s'agit alors de décrire des couleurs particulières, de faire exister, de construire l'objet habitacle via la dénomination des couleurs perçues et évaluées. Inversement, le lexique générique est très peu diversifié, la seule forme utilisée par les locuteurs étant *couleur*.

Nous faisons l'hypothèse (qui sera à confirmer) que ceci peut être interprété comme la conséquence du caractère non familier du dispositif de présentation proposé dans cette situation. L'immatérialité non familière proposée par le DISPOSITIF 3D ne permettrait pas aux locuteurs d'évaluer directement l'espace (re)présenté. Il leur serait nécessaire de passer par une première étape de construction de la matérialité via la production de formes lexicales de couleur spécifique.

Les locuteurs ne s'attachent pas à évaluer les couleurs de façon générale, globale, c'est pourquoi ils n'utilisent pas *teinte, ton, nuance, coloris, tonalité*.

De plus, on suppose— à vérifier dans les paragraphes suivants — que *couleur* ne va pas être utilisé pour parler des couleurs globales, pour évaluer les couleurs, mais pour construire les différentes couleurs de l'habitable. *Couleur* interviendrait en discours comme un outil/un moyen¹⁵ de construire la « matérialité » de la représentation tridimensionnelle.

Ayant mis en évidence dans cette partie des régularités ainsi que des contrastes entre dispositifs quant aux formes lexicales qu'ils ont suscitées, il s'agit à présent d'identifier les modes d'inscription morphosyntaxique de ces formes linguistiques dans les différents dispositifs afin de préciser le type de conceptualisation de la couleur qu'elles contribuent à construire.

2. Inscription morphosyntaxique des formes lexicales de couleur

Après une brève présentation des principaux résultats de l'analyse morphologique étayant la distinction opérée de manière sémantique entre lexique générique et spécifique (2.1), la mise en perspective des modes d'inscription syntaxique des formes lexicales de la couleur est proposée en deux temps. Nous nous intéressons tout d'abord aux formes lexicales génériques (2.2) puis aux formes lexicales spécifiques de couleur (2.3).

2.1. Morphologie des formes lexicales génériques et spécifiques de couleur

En considérant sur le plan morphologique les formes lexicales de couleur recueillies dans l'ensemble des 3 corpus, nous avons pu mettre en évidence un contraste entre formes génériques et spécifiques. Ainsi 62,5% des types lexicaux génériques sont morphologiquement construits (par ex : *teinte, uni, tonalité* ...) tandis que 77,3 % des types spécifiques sont morphologiquement simples (par ex : *beige, vert, rouge* ...). Bien que le contraste soit moindre au niveau des occurrences, on peut néanmoins remarquer également davantage d'occurrences de formes lexicales génériques construites par la morphologie (9,9% des occ.) que d'occurrences de formes spécifiques (1,6%).

Ce résultat permet de caractériser d'un point de vue morphologique les deux lexiques que nous avons distingués. Les formes lexicales génériques au-delà de *couleur* (employé

¹⁵ étayage ou *scaffolding*.

massivement, ce qui explique le pourcentage très faible d’occurrences de formes construites par la morphologie) sont caractérisées par une diversité de construction morphologique qui nous enjoint à les considérer également dans notre analyse des formes génériques. Aussi dans la prochaine section (2.2) nous étudions l’inscription morphosyntaxique de *couleur*, ainsi que des autres formes lexicales génériques, dans les différents corpus.

Les formes lexicales spécifiques de couleur majoritairement non-construites répondent bien quant à elles à l’un des trois critères définissant les *Basic Color Terms* de Berlin et Kay (ce qui a permis au français de faire parties des langues du stade V) et renvoient à des formes lexicalisées, partagées et consensuelles. Dans la partie consacrée à ces formes (2.3), nous nous focalisons sur l’inscription morphosyntaxique des plus employées d’entre elles dans les trois corpus : *beige*, *gris* et *noir*.

2.2. Formes génériques

Il s’agit dans un premier temps de considérer les catégories morphosyntaxiques dans lesquelles s’inscrivent ces formes lexicales (cf. Tableau 4).

Formes nominales	2D	3D	R	Adjectifs	2D	3D	R	Verbes	2D	3D	R
<i>couleur</i>	146	53	98	<i>uni</i>	4	1	1	<i>contraster</i>		1	1
<i>coloris</i>	18	1	1	<i>bicolore</i>	1						
<i>teinte</i>	10	1	5	<i>monochrome</i>	1		1				
<i>contraste</i>	6		5	<i>contrasté</i>	1						
<i>ton</i>	3	2	6	<i>nuancé</i>	1						
<i>tonalité</i>			3	<i>teinté</i>			1				
<i>uni</i>	1	1									
<i>nuance</i>	2	1									
<i>dégradé</i>	1		2								
<i>coloration</i>			2								
TOTAL	187	59	122	TOTAL	7	1	3	TOTAL		1	1

Tableau 4 : Lexique générique de la couleur dans les 3 corpus – Répartition entre formes nominales, adjectivales et verbales

Dans chaque dispositif, les locuteurs ont utilisé de manière prépondérante des formes nominales et parmi elles, le plus souvent *couleur*. D’autres formes nominales sont utilisées de manière différenciée entre les dispositifs comme *coloris*, *teinte*, *ton*, *tonalité* et *contraste*. Quelques rares formes adjectivales et verbales sont également utilisées dans les trois dispositifs de manière très idiosyncrasique (seul *uni* est utilisé dans les trois dispositifs et plus d’une fois par dispositif).

Nous contrastons dans un premier temps l’inscription morphosyntaxique de *couleur* dans les trois corpus. L’inscription des autres formes lexicales génériques dans les trois dispositifs est mise en perspective dans la section suivante.

2.2.1. Modes d'inscription syntaxique de couleur

L'analyse contrastive des modes d'inscription de *couleur* en discours dans les 3 corpus se fait au moyen des indicateurs dans le chapitre 3 et identifiés dans l'étude MEMOIRE (chapitre 4). Nous étudions, suivant les dispositifs, la répartition en nombre de *couleur*, le type de déterminant qui l'introduise et les différentes constructions syntaxiques dans lesquelles elle s'inscrit.

2.2.1.1. Singulier/Pluriel

La figure ci-après permet une mise en perspective de l'emploi au singulier vs au pluriel de *couleur* dans les 3 dispositifs ainsi que la répartition dans le corpus global.

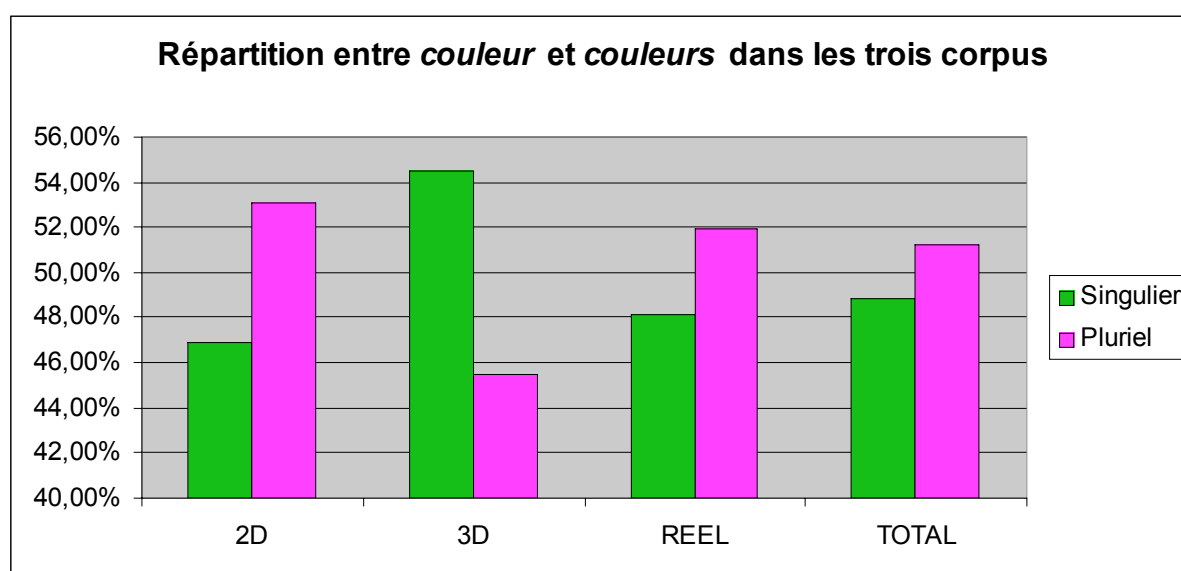


Figure 4 : *couleur* au singulier et au pluriel dans les 3 corpus et dans le corpus global

La distribution des formes *couleur* au singulier vs au pluriel est différente dans le corpus 3D par rapport aux corpus 2D et REEL. Ces derniers présentent une répartition homogène entre Singulier et Pluriel (environ 50% d'occurrences singulier - 50% pluriel) lors que le corpus 3D renferme davantage d'occurrences au singulier (62,3% des occurrences).

La présence plus importante de *couleur* au singulier en 3D, contrastée avec une répartition homogène entre formes au singulier et au pluriel dans les 2 autres dispositifs peut être interprétée comme un premier indice de modes de référencement différents entre ces dispositifs. Il semble que l'évaluation globale des couleurs soit plus difficile en 3D.

Les types de déterminant qui introduisent *couleur(s)* sont également discriminants pour les différents dispositifs.

2.2.1.2. Déterminants

Le tableau suivant présente les pourcentages d'occurrences des différents déterminants introduisant *couleur(s)* dans les 3 dispositifs.

Déterminants introduisant <i>couleur</i>	2D	3D	RÉEL	TOTAL
<i>la</i>	24,7%	41,5%	36,7%	31,6%
<i>les</i>	22,6%	24,5%	26,5%	24,2%
Ø	16,4%	9,4%	9,2%	12,8%
<i>de+les</i>	10,3%	5,7%	6,1%	8,1%
<i>une</i>	8,2%	3,8%	4,1%	6,1%
<i>des</i>	5,5%	3,8%	7,1%	5,7%
<i>cette</i>	6,8%	5,7%	3,1%	5,4%
<i>ces</i>	3,4%	1,9%	2,0%	2,7%
<i>mp (sa)</i>	1,4%	3,8%	2,0%	2,0%
<i>aux (à+les)</i>	0,7%	0,0%	2,0%	1,0%
<i>de+la</i>	0,0%	0,0%	1,0%	0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 5 : Déterminants introduisant *couleur* dans les 3 corpus

Les contrastes observés précédemment se retrouvent dans ce tableau : si on observe en 3D une proportion plus importante du déterminant article défini singulier *la* (41,5%) par rapport au déterminant article défini pluriel *les* (24,5%), dans les corpus 2D et REEL les pourcentages d'occurrences de ces 2 déterminants articles définis sont quasi équivalents (24,7% et 22,6% en 2D – 36,7 et 26,5% en REEL).

De plus, les corpus 3D et REEL, *la* et *les* représentent à eux seuls plus de 60% des déterminants introduisant *couleur(s)* (respectivement 66,0 et 63,3% d'occ.), alors que dans le corpus 2D, seuls 47,3% des occurrences de *couleur(s)* sont introduites par *la* ou *les*. En effet dans ce dernier, on observe davantage d'occurrences de *couleur* introduites sans déterminant, avec le déterminant article défini contracté *des*¹⁶ (*de les*), par le déterminant défini démonstratif *cette* ainsi que par le déterminant article indéfini féminin *une*¹⁷.

Au-delà de ces quelques différences remarquables, on note d'une part une prédominance de déterminants définis dans chaque dispositif (soit respectivement 69,9%

¹⁶ Nous verrons dans le paragraphe suivant que cette spécificité du corpus 2D s'explique par la présence plus importante de formes le N+*de+les+couleur(s)* ou le N+*de+Ø+couleur(s)*.

¹⁷ Ce contraste s'éclaire à l'examen des spécificités des locuteurs : *une* est utilisé à 5 reprises par le locuteur S9 (sur 7 occ.) ; *cette* est idiosyncrasique de la locutrice S7 (6 occ.). La diversité des déterminants utilisée pour introduire *couleur* est en partie liée aux spécificités individuelles.

d'occurrences en 2D, 83,0% en 3D et 79,60% en REEL¹⁸) ainsi qu'une proportion stable et importante d'occurrences de *couleur* introduites sans déterminant (2D: 16,4% ; 3D: 9,4% ; REEL : 9,2%).

Dans l'ensemble des trois corpus, *couleur* est majoritairement introduit par des déterminants définis, indice soit d'une (ou plusieurs) couleur(s) particulière(s) déjà instanciée(s) en discours (*la couleur du rétro*), soit de la couleur / des couleurs génériques (*bah j'aime bien les couleurs claires*).

Comme dans le paragraphe précédent on retiendra également la présence plus importante d'occurrences de *couleur* au singulier introduites par le déterminant défini *la* dans le corpus 3D, ce qu'on peut interpréter comme l'indice d'une difficulté pour les locuteurs à évaluer les couleurs dans leur globalité et/ou la nécessité de construire et évaluer les couleurs une à une de manière singulière.

Il s'agit à présent de comparer l'inscription syntaxique de *couleur(s)* dans les 3 corpus.

2.2.1.3. Constructions syntaxiques

Les constructions syntaxiques dans lesquelles *couleur(s)* est inscrit dans l'ensemble des corpus sont très diversifiées. Un aperçu de cette diversité est proposé dans le tableau suivant :

Types de Formes		<i>couleur</i> (297 occ.)	
Formes nominales	Simple	<i>la couleur / les couleurs</i> <i>au niveau Ø/de la/des couleur(s)</i> <i>à cause de la / des couleurs</i> <i>sur/dans les couleurs</i>	
	Coordonnées	<i>les couleurs et les matières</i> <i>la forme et la couleur</i>	
	Complexes (construites par la syntaxe)	Adj+N N+Adj	<i>deux couleurs / les mêmes couleurs</i> <i>la couleur beige / blanche / extérieure / froide</i> <i>les couleurs claires / un peu sombres / plus vives</i>
		N+N	<i>la couleur bois/canapé</i> <i>cette couleur bois/inox/crème</i>
		N+prep+N	<i>la couleur de la voiture</i> <i>la couleur du/des sièges/du rétro/de mes cadrans</i> <i>des couleurs de bois de blanc</i>
N+prep+N	<i>les rétros de couleur</i> <i>l'assemblage/mélange/unité/harmonie des couleurs</i>		

Tableau 6 : Formes syntaxiques dans lesquelles s'inscrit *couleur* : quelques exemples.

¹⁸ Cf. tableau 16, annexe chapitre 5.

La répartition des occurrences de *couleur* dans les différentes formes syntaxiques dans chacun des dispositifs et dans le corpus global est présentée ci-après :

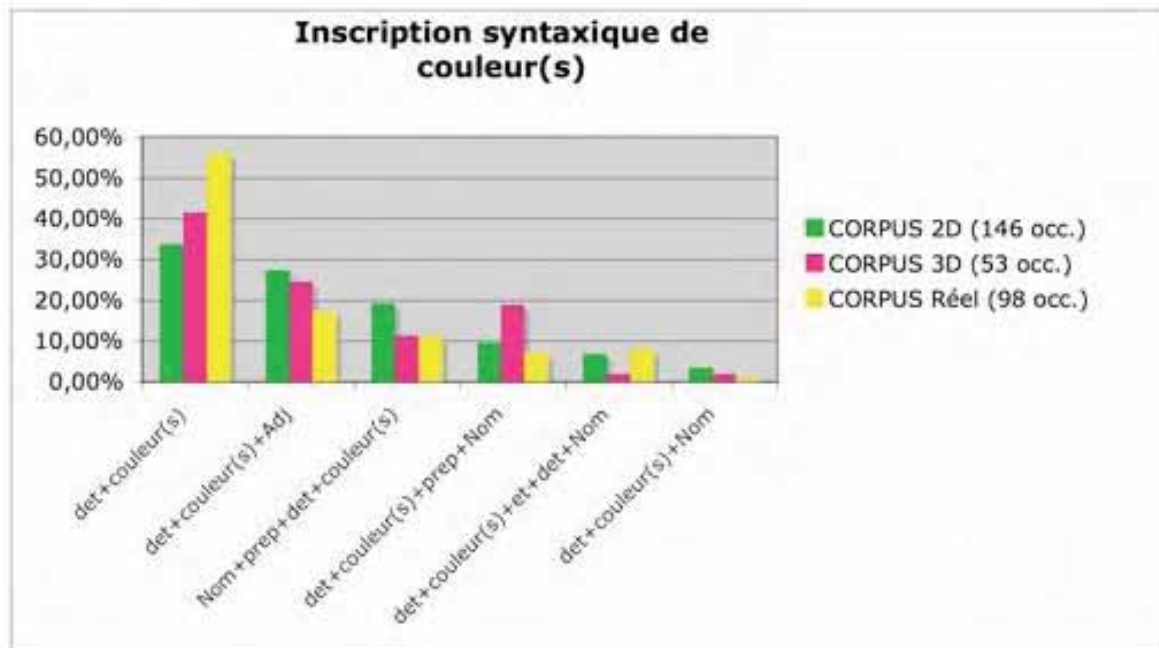


Figure 5 : Inscription de *couleur* dans différents types de formes syntaxiques – Comparaison entre dispositifs.

En observant l'ensemble des formes nominales de *couleur* recueillies dans les 3 dispositifs, des régularités syntaxiques apparaissent.

- De manière globale et dans chaque dispositif, *couleur* apparaît le plus souvent dans des formes simples **det+couleur(s)** (entre 33,6% et 56,1% des occurrences de *couleur*)¹⁹.
- Ce sont ensuite les formes de type **couleur+Adj** qui sont le plus employées (entre 17,3 et 27,4% des occurrences de *couleur*).
- Les 3^{èmes} formes les plus employées sont de type **N+prep+couleur** (entre 11,2 et 19,2% des occurrences).
- On trouve également des formes de type **couleur+de+N** (de 7,1 à 18,9% des occ.).
- Enfin, quelques coordinations (**det+couleur+ET+det+N** / **det+N+ET+det+couleur**) sont présentes dans les corpus 2D et Réel ainsi que quelques rares formes **couleur+N** dans les 3 corpus.

¹⁹ Cependant, si l'on contraste formes nominales simples et formes nominales complexes pour chacun des corpus, on peut voir que seul le corpus REEL comporte davantage de formes simples *la/les couleurs* (55,1%) que de formes complexes (44,9% des occ.)

Au-delà d'une distribution assez semblable des différentes constructions syntaxiques dans les 3 dispositifs, quelques contrastes peuvent être repérés, contribuant à spécifier chacun d'entre eux :

- C'est dans le corpus 3D que les constructions de type **couleur+de+N** sont les plus fréquentes (près d'1 occurrence sur 5) ;
- Le corpus 2D renferme la proportion la plus importante de formes **couleur+Adj** et **N+prep+couleur** ;
- Le corpus REEL se distingue par une présence majoritaires de SN simples avec 56,1% de **det+couleur(s)** et 8,2% de coordinations **det+couleur(s)+et+det+N**. Ce corpus présente également la proportion la plus faible de formes **couleur+de+N** (3 fois moins qu'en 3D) et de formes **couleur+Adj**.

Les différences observées pour chaque dispositif nous permettent de faire quelques hypothèses quant au statut différencié de *couleur* dans les différents discours suscités. Si les formes simples *la couleur/ les couleurs* font l'unanimité, les contrastes caractérisent des dispositifs ne proposant pas le même type d'expérience sensible aux locuteurs. Ainsi, les formes **couleur+prep+N** plus fréquemment présentes en 3D peuvent être interprétées comme l'indice de la nécessité pour les locuteurs de rattacher la couleur décrite, évaluée à son objet support. On peut penser que la couleur devient alors l'indice de l'objet (*la couleur des aiguilles*) et qu'elle contribue à construire cet objet en discours.

Inversement en 2D, *couleur* ne sert plus à qualifier un objet mais devient l'objet, l'entité à caractériser : c'est en effet dans ce dispositif que le pourcentage de syntagmes adjectivaux (**couleur+Adj**) est le plus important (*les couleurs plus vives*). Cette entité *couleur* est également évaluée de manière globale au sein d'un ensemble de couleurs au moyen de formes **N+prep+couleur(s)** (*l'harmonie de couleurs*).

Le REEL quant à lui se distingue des autres dispositifs. La faible présence de formes **couleur+prep+N** (par ailleurs très présentes en 3D) semble caractériser un dispositif où les couleurs ne sont plus indices d'un objet, construisant par là même cet objet, mais bien des entités en tant que telles. Ces entités sont prises au sens générique (peu de caractérisation via les formes **couleur+Adj**) et peuvent être évaluées conjointement à d'autres « objets sensoriels » tels que les matières et les formes (constructions **N+et+couleur(s)** / **couleur(s)+et+N**).

Nous nous intéressons maintenant à chacune des constructions syntaxiques dans lesquelles *couleur(s)* s'inscrit.

a) La couleur / les couleurs

Les formes simples de type **det+couleur(s)**, les plus fréquentes dans les trois corpus, apparaissent de manière relativement homogène au singulier et au pluriel (cf tableau ci dessous) dans les trois corpus.

Couleur(s)	2D	3D	REEL	TOTAL
Singulier	46,9%	54,5%	48,1%	48,8%
Pluriel	53,1%	45,5%	51,9%	51,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 7 : Répartition entre *couleur* et *couleurs* dans les 3 corpus

Néanmoins, en cohérence avec les résultats généraux mettant en évidence une proportion plus importante d'occurrences de *couleur* au singulier dans le corpus 3D, on retrouve ici une légère prédominance de formes *det+ couleur* par rapport à *det+couleurs* dans le corpus 3D.

Les déterminants qui introduisent *couleur* et *couleurs* sont le plus souvent les déterminants articles définis *la* et *les* (respectivement 38,4 et 35,2% des occurrences totales) cf. tableau 17, annexe chapitre 5).

Les syntagmes nominaux simples *la couleur / les couleurs* sont les plus fréquemment employés dans les 3 corpus. Leur répartition homogène entre formes au singulier et au pluriel indique qu'elles renvoient à une pluralité de conceptualisations qui nécessite de travailler au niveau des énoncés (cf. chapitre 6). Pour le moment, nous poursuivons l'analyse de l'inscription morphosyntaxique de *couleur(s)* dans des constructions syntaxiques complexes.

b) Couleur(s) + Adj

Les constructions de type ***couleur(s)+adj*** représentent 27,4% des occurrences de *couleur* dans le corpus 2D, 24,5% des occ. dans le corpus 3D et 18,4% dans le corpus Réel.

Globalement davantage présentes au singulier qu'au pluriel (57,1% du total des occurrences au singulier vs 42,9% des occ. au pluriel), la répartition singulier/pluriel n'est pas identique dans les différents corpus (cf. figure ci-dessous) :

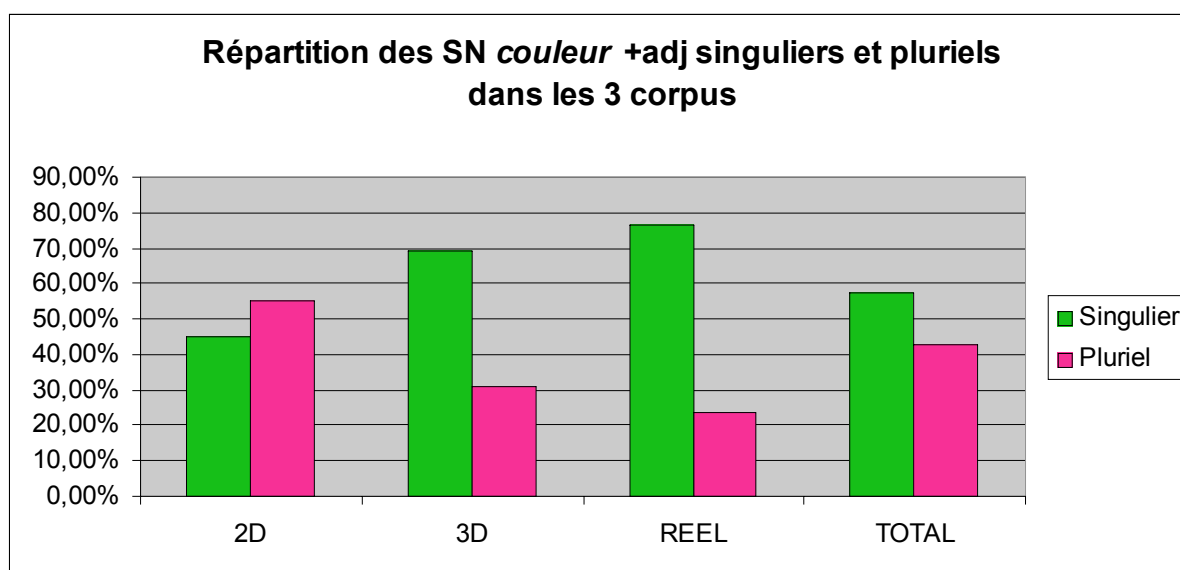


Figure 6 : Répartition des SN *couleur+Adj* singuliers et pluriels dans les différents corpus

Ainsi, dans les corpus 3D et Réel, on relève une majorité de formes **det+couleur+adj** au singulier (69,2 et 76,5% des occurrences), alors que dans le corpus 2D, les formes **det+couleurs+adj** sont légèrement prédominantes (55% des occurrences).

Ces résultats se retrouvent lorsqu'on observe les déterminants introduisant ces formes²⁰. Les déterminants les plus fréquents sont les article définis *la* et *les* (respectivement 24,3% et 18,6% des occurrences totales), *la* étant très présent dans le corpus 3D (38,5% des occurrences) ainsi que dans le corpus Réel (29,4% des occurrences) et *les* dans le corpus 2D (27,5% des occurrences).

Les syntagmes nominaux construits sur le nom pivot *couleur(s)* précédé ou suivi d'un adjectif épithète ne sont pas employés de manière identique dans le corpus 2D et dans les autres corpus. La majorité de formes au singulier comprise dans les corpus 3D et REEL semble indiquer que les dispositifs correspondant ont suscité davantage de spécification d'une couleur singulière (*la couleur+ADJ*) que le dispositif 2D, dans lequel ces formes, un peu plus souvent au pluriel qu'au singulier, permettent également aux locuteurs de référer à des types de couleur (*les couleurs+ADJ*).

S'agissant d'observer maintenant plus en détail ces constructions de type ***la couleur + adj*** et ***les couleurs + adj***, le tableau ci-après présente la répartition des formes comprenant un épithète antéposé ou postposé selon les corpus.

²⁰ cf. tab 18, annexe chapitre 5.

Syntaxe	Exemples	2D (40 occ.)	3D (13 occ.)	RÉEL (17 occ.)	TOTAL
Adj+couleur	<i>la/de la même couleur</i> <i>une autre couleur</i>	7,5%	7,7%	5,9%	7,1%
Adj+couleurs	<i>les mêmes couleurs</i> <i>les autres couleurs</i> <i>deux couleurs</i>	17,5%	15,4%	17,6%	17,1%
couleur+(Adv)+Adj	<i>la couleur claire</i> <i>la couleur blanche / beige</i> <i>la couleur extérieure</i> <i>cette couleur brillante / écrue</i> <i>une couleur froide / plus salissante</i>	37,5%	61,5%	70,6%	50,0%
couleurs+(Adv)+Adj	<i>les/ces couleurs claires</i> <i>des couleurs différentes</i> <i>des couleurs vives</i> <i>les couleurs intérieures</i> <i>des couleurs très modernes</i> <i>des couleurs plus froides</i> <i>les couleurs plus vives / trop claires</i>	37,5%	15,4%	5,9%	25,7%

Tableau 8 : formes complexes nominales adj+couleur(s) & couleur(s)+adj dans les 3 corpus

Les constructions de type *couleur(s)+adj* présentent dans plus de 75% des occ. un adjectif épithète postposé et dans près de 25% des occ. un adjectif antéposé, quel que soit le corpus. Lorsqu'il est antéposé, il s'agit alors majoritairement de formes présentant *couleurs* au pluriel (*les mêmes couleurs*). Lorsqu'il est post-posé, on observe une majorité de formes au singulier pour les corpus 3D (61,5% des occ.) et REEL (70,6% des occ.) (ex : *la couleur claire*) et une répartition homogène entre formes singulières et plurielles dans le corpus 2D.

Ces formes complexes nominales comprenant *couleur* comme nom pivot et un adjectif épithète le qualifiant sont présentes en égale quantité au singulier et au pluriel dans le corpus 2D et majoritairement au singulier dans les corpus 3D et REEL. Elles comportent le plus souvent un adjectif en postposition. Il devrait s'agir pour les locuteurs de spécifier une ou plusieurs couleur(s) particulière(s), leur permettant de préciser leur objet de description et d'évaluation et de le restreindre à des catégories spécifiques de couleur.

L'examen des formes nominales complexes à épithète anté ou post-posé permet de s'intéresser à la sémantique des adjectifs qualifiant *couleur(s)* ainsi qu'à la présence ou non de modifieurs adverbiaux. En effet, les adjectifs épithètes rattachés au nom *couleur* réfèrent à différentes thématiques et propriétés, présentées dans le tableau suivant qui met en perspective les différents corpus.

Adjectifs associées à la couleur référant à :	2D (30 occ.)	3D (13 occ.)	RÉEL (17 occ.)	Total (60 occ.)
Propriété de couleur 2D : <i>écru, blanche, beige</i> 3D : <i>blanche, gris, orangée</i> REEL : <i>beige, orange, noire, rouge</i>	20,0%	23,1%	35,3%	25,0%
Propriété de lumière et intensité 2D : <i>(très) claire(s), (plus) vives, un peu sombres</i> 3D : <i>brillante, mates trop luisantes, trop claires</i> REEL : <i>plus claire</i>	33,3%	23,1%	5,9%	23,3%
Jugements 2D : <i>(plus) froide(s), très originales, très modernes, assez classique assez normale, un peu sérieuses</i> 3D : <i>spéciale</i> REEL : <i>bonne, chaude, toc, commerciale, plus discrètes, plus salissantes</i>	23,3%	7,7%	35,3%	23,3%
Comparaison 2D : <i>différentes</i> 3D : <i>autre, deux</i> REEL : <i>mêmes, deux</i>	10,0%	23,1%	17,6%	15,0%
Localisation 2D : <i>intérieures, extérieure</i> 3D : <i>extérieure</i>	6,7%	23,1%	0,0%	8,3%
Globalité vs Spécificité 2D : <i>générale, particulière</i>	6,7%	0,0%	0,0%	3,3%
Matière et processus REEL : <i>métallisée</i>	0,0%	0,0%	5,9%	1,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 9 : Caractérisation sémantique des adjectifs épithètes de couleur dans les 3 corpus

Considérant le corpus de manière globale, on peut remarquer que les adjectifs épithètes postposés renvoient majoritairement soit à une couleur spécifique – *la couleur beige* (25% des occ.), soit à une propriété d'intensité lumineuse de la couleur – *ces couleurs claires* (23,3% des occ), soit à un jugement – *une couleur plus salissante* (23,3% des occ).

Quelques adjectifs (la plupart des adjectifs antéposés) introduisent une pluralité de couleurs et une possible comparaison entre elles (*les mêmes couleurs*). D'autres permettent de distinguer les couleurs suivant leur localisation (*les couleurs intérieures*) et quelques-uns réfèrent à la globalité ou à la spécificité d'une couleur (*la couleur générale*). Enfin, un adjectif – *métallique*, caractérise une couleur via un processus de fabrication particulier.

Les corpus se caractérisent par des répartitions contrastées de ces différents types sémantiques d'épithète. Ainsi si les 3 corpus comprennent des constructions de type **la+couleur+adj de couleur**²¹ qui participent à la construction en discours de la référence à une couleur spécifique (*la couleur blanche*), les formes de type **la/les+couleur(s)+adj de lumière** sont caractéristiques des corpus de simulation 2D et 3D et renvoient à un type de couleur caractérisé par ses propriétés d'intensité ou de renvoi de la lumière (*ces couleurs mates pas*

²¹ toujours au singulier.

trop luisantes). Les formes comprenant des adjectifs évaluatifs sont elles davantage employées dans les corpus 2D et Réel. Enfin les SN comprenant un adjectif de comparaison ou de localisation sont proportionnellement plus présents dans le corpus 3D.

Ces contrastes permettent de faire des inférences quant aux dispositifs qui ont suscité ces différents discours et aux différents rapports à la couleur / aux couleurs qu'ils contribuent à instaurer dans leur interaction avec les locuteurs.

Dans le dispositif REEL, les formes privilégiées *couleur+Adj_couleur*, toujours au singulier et introduites par le déterminant article défini *la* permettent au locuteur de référer en discours à une couleur particulière et définie. La présence d'autres formes, dans lesquelles un adjectif évaluatif (*discrètes, toc, bonne, salissante, commerciale*) est associé à *couleur*, nous indique que les locuteurs peuvent exprimer leur jugement de manière « objectivée » au moyen de formes lexicalisées, assez bien stabilisées. Le dispositif 2D est également un dispositif qui présente aux locuteurs des ambiances d'habitable dont ils évaluent les couleurs au moyen de formes lexicalisées de type *det+couleur+adj éval*. Par contre, le dispositif 3D a peu suscité de telles formes, ceci suggérant qu'il ne rendait pas possible ce type d'appréciation des couleurs comme entités du monde.

A l'inverse les SN caractérisant *la* ou *les couleurs* par un adjectif renvoyant aux propriétés de lumière de la couleur sont caractéristiques des corpus recueillis dans les dispositifs de simulation et sont quasi absent du corpus REEL. Si ces résultats ne sont que partiels et qu'il est bien évidemment nécessaire d'analyser l'inscription discursive de ces formes syntaxiques afin de comprendre dans quelles activités discursives elles s'inscrivent, on retiendra ici que les locuteurs ont besoin de caractériser, de spécifier des couleurs par rapport à leurs propriétés lumineuses dans des dispositifs qui justement reconstruisent et présentent aux locuteurs des ambiances d'habitable rematérialisées via des technologies faisant appel à la lumière.

On remarque également que les SN renvoyant à des activités de comparaison (composés le plus souvent de *couleurs* au pluriel et d'un adjectif antéposé) sont davantage présents dans le corpus 3D ainsi que dans le corpus REEL, ce qui semble pouvoir s'expliquer par la temporalité de l'expérience dans lesquels sont investis les sujets : après avoir vu deux ambiances dans le 1^{er} dispositif (2D), ils en voient 2 nouvelles dans le 2nd dispositif (3D), puis 2 autres dans le dispositif Réel. C'est le différentiel créé par la dynamique de l'expérience qui est ici inscrit dans la présence de ces SN. Ces formes antéposées, plus souvent au pluriel, posent les couleurs comme objets génériques, prises de manière globale et comparées aux couleurs (toujours au pluriel) déjà vues (si on est dans le cas de la seconde ambiance présentée au sein d'un même dispositif) et/ou déjà

commentées. La construction de la référence et de l'évaluation se fait comparativement, par rapport à ce qui vient d'être perçu et commenté, avec l'assurance que cette expérience sensible et discursive est partagée avec l'interlocuteur, ce qui permet aux locuteurs l'utilisation de ce type d'anaphore.

Concernant l'activité de comparaison, cette fois-ci dans l'ensemble des 3 corpus, on remarque enfin qu'entre 15 à 20% (corpus 3D : 15,4% - corpus REEL : 17,6% et corpus 2D : 20%) de ces formes nominales construites avec un nom pivot *couleur(s)* et un adjectif épithète présentent un adverbe. Celui-ci s'inscrit le plus souvent dans des constructions nominales au pluriel et vient modifier (intensifiant ou modalisant) un adjectif de propriété lumineuse (*couleur très claire*) ou d'évaluation (*couleurs un peu sérieuses*). La distinction entre adverbes d'intensité et adverbes modalisateurs n'est pas toujours d'évidence. Ainsi dans ce cas il n'y a pas recouvrement entre adverbes d'intensité et adjectifs de lumière vs adverbes modalisateurs et adjectifs d'évaluation de l'autre. En effet on peut observer des formes telles que *couleurs trop claires*, *couleurs plus vives* (au côté de *couleurs un peu sombres* et *couleur très claire*), se faisant les indicateurs d'une activité comparative entre la / les couleurs ainsi désignées et d'autres couleurs (caractérisant soit les ambiances précédemment explorées, soit des couleurs de « référence » que les locuteurs ont en mémoire – des prototypes ?). C'est en analysant dans le chapitre 6 l'inscription en discours de telles formes que nous pourrons développer nos hypothèses sur ces relations entre description et évaluation.

c) N+prep+det+couleur

Nous avons vu que les constructions présentant un nom pivot suivi d'un GN complément du nom *det+couleur(s)* (N+prep+det+couleur), 2nd type de formes nominales complexes dans laquelle s'inscrit *couleur*, sont plus employées dans le corpus 2D (19,2% des occ. de couleur) que dans les corpus 3D et Réel (11,3 et 11,2% des occ.). Le plus souvent hapax²², elles partagent néanmoins des régularités tant du point de vue morphologique que syntaxique et sémantique.

Dans ces constructions *couleur* apparaît majoritairement au pluriel quel que soit le corpus (71,1% des occ. tout corpus confondu). Plus précisément, ces formes se caractérisent le plus souvent par un nom pivot au singulier suivi d'un groupe prépositionnel complément du nom présentant *couleurs* au pluriel (60% des occ. tout corpus confondu, par ex : *l'unité des*

²² Toutes les formes sont hapax dans les corpus 3D et Réel. Dans le corpus 2D seules 4 formes sont employées à deux reprises (*une harmonie de couleurs*, *l'harmonie des couleurs*, *l'assemblage des couleurs*, *un tableau de bord avec des couleurs*).

couleurs). Plus rarement, le nom pivot et *couleurs* sont au pluriel (par ex : *les assortiments de couleurs*). Enfin, lorsque *couleur* est au singulier, le pivot du SN l'est également (par ex : *cette sensation dans la couleur*).

A quelques rares exceptions près (*avec 4, dans 2, à 1, entre 1*), la préposition qui introduit *couleurs* comme complément du nom pivot est la préposition DE.

Enfin, dans ces constructions, *couleurs* est principalement, soit directement introduit par cette préposition DE sans déterminant (46,4% des occ. dans le corpus 2D et 54,5% des occ. dans le corpus Réel), soit introduit par le déterminant article contracté DES, qui amalgame la préposition *de* et l'article défini *les* (33,3% des occ. du corpus 3D, 28,6% des occ. du corpus 2D et 18,2% des occ. du corpus Réel)²³.

On retient ici la présence prédominante de constructions du type **le+N+des+couleurs** qui dénote d'une pluralité de couleurs considérées dans un collectif défini « singulier » (une collection), comme une globalité.

Des régularités sont également observables au niveau du nom pivot que vient compléter *couleurs*. Le tableau suivant présente les différents noms pivots ainsi que les catégories sémantiques auxquelles ils réfèrent :

²³ Les tableaux présentant la répartition dans les 3 corpus entre formes au singulier et au pluriel, le type de déterminant introduisant ces formes, ainsi que les prépositions introduisant *couleur(s)* comme complément du nom pivot sont en annexe (tableaux 19, 20 et 21).

Nom pivot associés à couleur(s)	Objets et propriétés associées à la couleur		2D (28 occ.)	3D (6 occ.)	REEL (11 occ.)
2D : harmonie 4, mélange 3, assortiment(s) 2, unité 2, assemblage 2, alliance, différence(s) 2, changement, gammes, choix, question 3D : harmonie 2, unité,, goût, changement REEL : harmonisation 2, harmonie, unité, mélange, trop plein, recherche, travail, idée un peu originale, discrétion	Évaluation globale des couleurs en tant que collectif		71,4%	83,3%	81,8%
2D : voiture 3D : habitacle	Voiture	Voiture ou partie de la voiture	21,4%	16,7%	9,1%
2D : tableau de bord (2), rétros, type de siège REEL : planche de bord	Eléments de l'habitacle				
2D : bois	Matière				
2D : renvoi de lumière	Action/effet de lumière	Propriété sensorielle	7,1%	0,0%	9,1%
2D : sensation REEL : tons comme ça plus foncés, pas éclatants	Couleur comme sensation				

Tableau 10 : Noms pivots associés par la syntaxe à couleur(s) et objets - propriétés référées

Les noms pivots peuvent être regroupés en 3 catégories :

- la grande majorité de ces noms (34/45 occ soit 75,5% des occ. totales et plus de 70% des occ. dans chacun des 3 corpus) renvoie à l'appréciation globale des couleurs (*harmonie, assortiment, unité, mélange ...*) et s'inscrivent principalement dans les formes **le+N+de(s)+couleurs** (*le mélange des couleurs*) ;
- la quasi totalité des formes au singulier (Npivot et *couleur*), présente des noms pivots qui désignent la voiture (*une voiture*) ou une partie de la voiture, pouvant être un élément ou une matière de l'habitacle : *tableau de bord de cette couleur écru* là, *un bois d'une autre couleur* ;
- enfin, 1 nom et 2 SN renvoient à une propriété sensorielle générique (*sensation*) ou plus spécifique (*tons (...) plus foncés, renvoi de lumière*).

→ On peut noter une grande diversité dans les noms pivots des formes de type **le+N+de(s)+couleurs** ou **les+N+de(s)+couleurs**. On trouve par exemple : *alliance de couleurs, l'assemblage des couleurs, assortiments de couleur, harmonie des couleurs, le mélange des couleurs, dégradé de couleurs, les différences de couleur ...* Cependant si ces formes sont quasi exclusivement des hapax et que les noms pivots restent souvent une spécificité d'un ou deux locuteurs, la construction est récurrente chez la plupart des locuteurs (9 parmi les 15 l'utilisent). Au niveau sémantique, les noms pivots (*harmonie 7, unité 5, mélange 4, harmonisation 2, assemblage 2, assortiment 2, alliance 1, gammes 1...*) renvoient

en majorité au mélange de plusieurs couleurs avec une dimension évaluative pour *harmonie*, *harmonisation*, *assortiment*, *unité*²⁴. Ce type de construction syntaxique est donc utilisé pour décrire et évaluer plusieurs couleurs ensemble, de manière globale, en tant que « collectif ». Il est aussi utilisé pour en décrire les contrastes et effectuer des comparaisons (*les différences de couleur, pas trop de changement, de couleur, le même habitacle avec les mêmes couleurs*). D'autre part, *recherche, choix, question, travail, idée un peu originale*, renvoient quant à eux à une action, une réflexion globale sur la/les couleurs. Enfin la locutrice S7 en utilisant ce type de construction met en relation les couleurs avec un autre objet sensible, les matières (*un mélange de matières et aussi de couleurs, l'assortiment des matières et des couleurs*).

Ces formes majoritaires dans ce type de construction (quel que soit le corpus) sont le reflet d'un jugement très « abstrait » où les locuteurs témoignent d'une tentative d'objectivation maximale grâce à l'utilisation de formes nominales complexes articulant *couleur* à une nominalisation pivot le plus souvent dérivée d'un verbe (*changement, assortiment, mélange, unité*²⁵, *assemblage, alliance*). Ces formes renvoient toutes à différents degrés à la réunion de plusieurs couleurs (ou la comparaison dans une moindre mesure) qui forment ou non un tout, ou qui changent mais qui sont toujours considérées globalement, dans leur ensemble. De plus, la présence massive de noms déverbaux renvoie à une notion d'activité, de manipulation des couleurs comme entités autonomisées de leur support.

Enfin, cette « réunion » est parfois évaluée soit directement dans le syntagme via un trait axiologique compris dans le nom pivot (notamment dans *harmonie*), soit via un adjectif épithète parfois modalisé par un adverbe (par ex : *un trop grand mélange de couleurs, mauvais choix des couleurs, une certaine unité des couleurs*).

²⁴ Dans le TLFi *l'harmonie* est définie (en peinture) comme « l'agencement des couleurs, des tons et des nuances », *l'unité* comme « cohérence, harmonie entre diverses parties » et *l'assortiment* comme l' « assemblage de choses qui vont ensemble ».

²⁵ Dans une perspective diachronique, *unité* n'est pas une forme construite par la morphologie du français mais est empruntée au latin *unitas* (cf. TLFi). Cependant, il nous semble pertinent de remarquer ici en synchronie une paradigme de noms pivots construits sur des verbes au sémantisme proche (*mêler, assembler, allier, assortir*) dans lequel *unir* trouve également sa place.

Dans l'ensemble des trois corpus, il s'agit pour les locuteurs, au travers de ces dénominations, le plus souvent de type *le N des couleurs*, d'évaluer les couleurs dans leur ensemble, d'apprécier leur *harmonie*, leur *unité* entre elles, dans le cadre d'une pratique d'évaluation esthétique objectivée des couleurs de l'habitable exploré (*une certaine unité des couleurs*).

Ces formes composées d'un nom pivot et de *couleur(s)* comme complément de ce nom sont davantage présentes dans le corpus 2D (elles représentent les seconds SN complexes comprenant *couleur* les plus employés dans ce corpus 2D). A l'inverse, c'est le corpus 3D qui en comprend la plus faible proportion.

Cette « spécificité » du dispositif 2D pourrait s'expliquer par le type de tâche perceptive demandée aux sujets lors de l'exploration visuelle d'ambiances d'habitables sur un écran 2D qui semble assez proche de l'exploration de scènes visuelles fixes comme des tableaux. Le consensus rencontré ici en terme de procédé linguistique (plus qu'en termes de formes linguistiques qui restent le plus souvent des hapax) entre les différents locuteurs laisse penser que les pratiques d'observation de tableaux ou de dessin ou d'autres scènes visuelles 2D fixes, et plus généralement les représentations collectives en terme d'esthétique, ont contribué à la co-construction de procédés linguistiques et de catégories cognitives stables en mémoire concernant l'évaluation du degré d'harmonisation entre les différentes couleurs d'une scène.

De plus, on peut penser que le fait de n'avoir à sa disposition que des indices visuels force peut-être à l'évaluation « globale » des indices visuels construits en tant qu'entités.

d) Couleur de N

Les constructions de type *couleur+prep+Nom* (principalement *couleur de N*) caractérisent le corpus 3D où elles sont proportionnellement 2 fois plus nombreuses (18,9% des occ. de *couleur*) que dans les corpus 2D et Réel (9,6% et 7,1% des occ.). Essentiellement au singulier (surtout dans les corpus 3D - 9/10 occ. et 2D – 11/14 occ.), elles sont principalement introduites par le déterminant article défini *la* (cf. Annexe chapitre 5).

Toutes hapax au sein de chaque corpus, on peut néanmoins noter quelques régularités quant aux noms présents dans le groupe prépositionnel complément du nom pivot *couleur*. Le tableau ci-dessous propose un classement de ces noms pivots, des objets dont ils contribuent à construire la référence, ainsi que leur distribution (en pourcentage d'occurrences) au sein des 3 corpus.

Noms associés au nom pivot <i>couleur(s)</i>	Objets et propriétés associées à la <i>couleur</i>	2D (14 occ.)	3D (10 occ.)	REEL (8 occ.)
2D : <i>la bagnole, la voiture extérieure, l'autre</i> 3D : <i>la voiture, la voiture extérieure, intérieur, l'intérieur</i>	La voiture (extérieur / intérieur)	21,4%	50,0%	0,0%
2D : <i>le rétro, le(s) siège(s), le tableau de bord, le bas de la portière, le centre</i> 3D : <i>aiguille(s), siège, dessus du levier de vitesse</i> REEL : <i>mes cadrans, les sièges, commandes de volant,</i>	Éléments de l'intérieur et localisation	42,9%	40,0%	37,5%
2D : <i>aluminium, bois</i> 3D : <i>matériaux</i> REEL : <i>bois, chromé</i>	Matières	14,3%	10,0%	25,0%
REEL : <i>beige noir blanc</i>	Couleurs	0,0%	0,0%	37,5%
2D : <i>ensemble, pays chaud, pays tempéré comme les nôtres</i>	autres	21,4%	0,0%	0,0%

Tableau 11 : Noms associés par la syntaxe au nom pivot *couleur* et objets référés

Les noms compléments de *la couleur* renvoient à une grande diversité d'objets et de propriétés. Cependant plus de la moitié d'entre eux (9/14 occ dans le corpus 2D et 9/10 occ. dans le corpus 3D) réfère soit à la voiture entière soit à une partie de la voiture. On trouve ainsi dans les corpus 2D et 3D au niveau le plus général : *la couleur de la bagnole, la couleur de la voiture extérieure, les couleurs de l'autre*, désignant plus particulièrement pour les deux premiers la couleur extérieure (d'ailleurs ensuite précisée dans le second) et pour le dernier les couleurs de la voiture (en fait de l'ambiance) vue en première présentation. En opposition aux couleurs *extérieures*, trois formes nominales complexes, spécifiques du corpus 3D, renvoient à la couleur et aux couleurs de l'intérieur (*cette couleur d'intérieur, la couleur de l'intérieur, les couleurs de l'intérieur*).

Lorsque la couleur est rattachée à une partie de la voiture (ce qu'on retrouve dans les 3 corpus de manière proportionnellement équilibrée), il s'agit:

- soit d'un objet de l'habitacle : *la couleur du siège/des sièges, la couleur du rétro, autres couleurs du tableau d(e) bord, la couleur des aiguilles, la couleur des commandes de volant ;*
- soit de « localisation » : *la couleur du centre, des autres couleurs du bas d(e) la portière, la couleur du dessus du levier de vitesse.*

Alors que le corpus 3D n'en présente pas, le corpus REEL a la particularité (bien qu'il ne renferme qu'une faible quantité de ce type de construction) d'associer au nom pivot *couleur* un nom de matière ou de couleur spécifique (*des couleurs de bois de blanc, les différentes couleurs de chromé, des couleurs de beige noir plus opposées*). On relève également dans le corpus 2D deux noms référant à des matières (*couleur d'aluminium, la couleur de bois*).

Essentiellement au singulier et introduites principalement par le déterminant article défini *la*, les formes de type *la couleur+de+X* permettent aux locuteurs de désigner et décrire une couleur singulière et particulière comme couleur de « *quelque chose* », la rattachant ici soit à la voiture dans son intégralité, soit à un objet (de l'habitacle) ou à une matière support (dans les corpus 2D et REEL), définissant ainsi la couleur en extension.

Les différentes formes construites sur le schéma *couleur+de(+det)+Nom* permettent comme les formes *couleur+Adj* de spécifier les couleurs désignées. Cependant, au lieu de construire des catégories de couleur, **ces formes singularisent, précisent une couleur particulière qui s'inscrit dans un rapport de dépendance avec un objet, une matière ou une pratique.**

Ces formes sont surtout caractéristiques du corpus recueilli devant le dispositif 3D. Cela peut être interprété comme l'indice d'une non autonomie totale (en tout cas d'une autonomie partielle) des couleurs qui doivent être rattachés à un objet support²⁶, tout ou partie de la voiture lors de l'exploration des ambiances dans le dispositif 3D, par rapport aux deux autres dispositifs.

Il s'agira dans l'analyse de l'inscription discursive de ces formes (chapitre 6) de questionner la nature et la dynamique de la relation entre le nom pivot et *couleur* pour proposer des inférences sur la relation entre le concept de COULEUR et l'objet désigné afin de déterminer si ce procédé linguistique rend compte d'un rattachement de la COULEUR à un objet source ou si, au contraire, il permet au locuteur de définir cet objet source via la couleur désignée.

e) Coordinations Couleur(s) et N

Les coordinations entre *couleur(s)* et un autre nom via la conjonction ET sont rares dans les corpus. Elles ne représentent que 6,8% des occurrences de *couleur* dans le corpus 2D (soit 10 occurrences), 8,2% du corpus Réel (7 occurrences) et sont quasiment absentes du corpus 3D (1 hapax). Nous les étudions néanmoins, faisant l'hypothèse qu'elles peuvent être un indice des **relations entre la/les COULEURS et d'autres propriétés sensibles.**

De manière globale, ces constructions sont au pluriel (68,4% des occ.)²⁷. *Couleur(s)* et le nom qui lui est coordonné sont introduits par des déterminants articles définis (principalement *les*, mais aussi *la*, *des* et *aux*, articles contractés)²⁸.

²⁶ Voir ainsi les dénominations de type *bruit+de+N* ou *odeur+de+N* mises en évidence par David et al. (1997).

²⁷ On note toutefois que le corpus 2D présente autant de formes au pluriel et au singulier (5 occ. de chaque) et que la fonction de coordination prise en charge par ET associe *couleur(s)* aux substantifs *forme(s)*, *matières*, *matériaux*, *texture*, *dégradés* et *uniformité* dans une relation symétrique. Dans chaque énoncé les deux substantifs coordonnés s'accordent en nombre. Dans le cas de l'association *couleur(s)* – *forme(s)*, singulier et pluriel sont utilisés de manière homogène (respectivement 3 énoncés chacun). Dans le cas de l'association *couleurs* – *matières*, seul le pluriel est utilisé. On fait alors l'hypothèse que si les locuteurs peuvent dégager de

Le tableau suivant présente les différentes coordinations rencontrées selon les corpus.

Coordination entre <i>couleur(s)</i> et un autre Nom	2D (10 occ)	3D (10cc)	REEL (7 occ)
Couleur(s) & Forme(s) 2D : <i>la forme et la couleur</i> <i>les couleurs et les formes</i> <i>les formes et les couleurs</i>	60,0%	0,0%	0,0%
Couleurs & Matières 2D / REEL : <i>les matières et les couleurs</i> REEL : <i>les couleurs et les matières,</i> <i>les textures et les couleurs</i>	20,0%	100,0%	74,3%
Couleurs génériques 2D : <i>un peu de contraste et couleur(s)</i> REEL : <i>les couleurs et les dégradés</i>	10,0%	0,0%	14,3%
Couleur & Appréciation globale 2D : <i>l'uniformité et la couleur</i>	10,0%	0,0%	0,0%
Couleurs & éléments REEL : <i>la console centrale et sa couleur grise</i>	0,0%	0,0%	14,3%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 12 : Noms coordonnés à *couleurs* et objets référés

Dans les formes nominales complexes coordonnées, *couleur(s)* est le plus souvent soit coordonné à un nom générique de matière tel que *matières*, *matériaux*, *textures* (8/18 occurrences dont une majorité dans le corpus Réel), soit au nom *forme(s)* (6/18 occurrences, exclusivement dans le corpus 2D)

La proportion plus importante de coordinations entre *couleur(s)* et *forme(s)* qu'entre *couleurs* et *matières* dans le corpus 2D peut être interprétée (à vérifier dans la suite des analyses) comme indiquant que le dispositif de présentation visuelle propose aux sujets des indices qui leur permettent d'identifier, de décrire et d'évaluer à un niveau global et « intégré » les formes et les couleurs, ce qu'il ne permet pas pour les matières, n'offrant pas d'indices tactiles de texture.

Mais on peut également penser que le niveau catégoriel où les locuteurs associent couleurs et matières n'est pas le même que celui où ils associent couleurs et formes. Ainsi les énoncés ici relevés témoigneraient d'une prise en charge à un niveau générique de la relation

leur expérience perceptive une forme et une couleur globale de l'habitable (ainsi que des formes et couleurs distinctes); tel n'est pas le cas pour les matières lorsqu'on les associe aux couleurs. Il semble que les locuteurs s'expriment alors plus sur les différentes matières de l'habitable (pas de matière globale, d'ambiance globale de matière), ce qui entraîne une « symétrie » au pluriel et amènerait les locuteurs à parler des *matières* et des *couleurs* (et non la matière et la couleur). Mais il est également possible que *les couleurs et les matières / les matières et les couleurs* soient des expressions, associant *couleur* à *matière*, davantage figées lexicalement que celles l'associant à *forme* telles que : *les formes et les couleurs*, *les couleurs et les formes*, *la couleur et la forme*, ou *la forme et la couleur* ; ce qui expliquerait la plus grande hétérogénéité observée pour ces coordinations.

²⁸ Cf. tableaux en annexe chapitre 5.

entre couleur et forme. Différemment, il est possible que les matières et les couleurs soient associées à un niveau plus spécifique relevant d'une matière et d'une couleur particulière. Ceci sera vérifié dans les paragraphes consacrés aux formes lexicales spécifiques de couleur (p.302) ainsi que dans le chapitre 6 lors de l'analyse de l'inscription en discours des interactions entre couleurs et matières .

A l'inverse, les coordinations privilégiées entre couleurs et matières dans le corpus Réel, laissent penser que dans ce cas de figure où l'expérience sensorielle est totale (en tout cas moins partielle que dans les simulations 2D et 3D), les propriétés tactiles données à expérimenter aux locuteurs leur donnent la possibilité de décrire et d'évaluer conjointement les couleurs et les matières dans leur ensemble.

Il est à nouveau intéressant de remarquer les résultats « en creux » : devant le dispositif 3D les locuteurs n'utilisent pas (à une exception près) ce type de construction pour référer aux couleurs, ce qui semble indiquer que ce niveau de conceptualisation n'est pas rendu possible par le dispositif, ni en ce qui concerne l'association avec les formes, ni avec les matières²⁹.

Ces énoncés comprenant des syntagmes nominaux composés de coordinations entre couleur(s) et un autre nom permettent d'appréhender un premier niveau de mise en relation entre couleurs et autres phénomènes sensibles tels que les formes et les matières.

En effet, ce type de coordination simple juxtapose les substantifs *couleurs* et *couleur* aux substantifs *matières*, *matériaux*, *forme(s)* ... et dénote ainsi de l'association de ces différents propriétés sensibles dans l'exploration et l'évaluation sensible qu'ont les locuteurs devant une ambiance d'habitable présentée via le dispositif 2D et le dispositif REEL. Les associations majoritairement opérées via ce procédé linguistique sont entre *couleurs* et *matières* (corpus REEL) et entre *couleur(s)* et *forme(s)* (corpus 2D).

Dans le dispositif 2D, les couleurs sont associées aux formes comme concepts génériques à la différence des matières qui, hypothèse à vérifier, soit ne peuvent être identifiées dans un tel dispositif, soit seraient également associées aux couleurs mais à travers d'autres procédés linguistiques et donc dans d'autres relations catégorielles et sémantiques.

²⁹ Ce qui ne signifie pas qu'il n'y a d'interactions, ou d'association entre ces propriétés dans ce dispositif mais que cela ne se passe sûrement pas au même niveau de conceptualisation, cela témoigne d'un autre rapport au monde au dispositif et aux couleurs, formes et matières co-construites et expérimentées par les sujets.

f) Couleur + Nom

La catégorie des formes syntaxiques juxtaposant à *couleur* un nom sans aucune préposition pour les relier est très peu représentée dans les corpus (3,4% des occurrences totales des SN simples et complexes comprenant *couleur* dans le corpus 2D, 1,9% des occurrences en 3D et 1% en Réel).

Ces constructions rares³⁰ sont néanmoins intéressantes dans nos corpus car :

- hapax dans le corpus 3D (*couleur aluminium*) et dans le corpus REEL (*cette couleur crème*), elles sont davantage présentes dans le corpus 2D (5 occurrences : *la/une/cette couleur bois, cette couleur inox, la couleur canapé*) ;
- toujours au singulier, elles renvoient à une couleur spécifique, introduite par un déterminant défini (à une exception près dans le corpus 2D) ;
- le substantif épithète qui vient spécifier *couleur* réfère dans 6 cas sur 7 à une matière (*bois* 3 occurrences *inox, aluminium* et *crème*) et dans un cas à un objet de l'habitat (*canapé*)

Particularité de 5 locuteurs (notamment S7 : *une/cette couleur bois + cette couleur inox ...*), cette construction, « bizarre », peut s'envisager sous deux angles complémentaires :

- Si on la considère à partir du type de construction dont elle semble dériver, elle relèverait alors d'une simplification de la forme Couleur+de+N (que nous avons abordée précédemment) où la préposition DE relie le pivot *couleur* au substantif complément de Nom dans une relation extensionnelle. Dans ce cas, ces formes seraient des dérivés de formes telles que *couleur de bois, couleur du bois, couleur d'inox ...* qui ont pour fonction sémantique d'identifier l'objet support (ou source pour se rapprocher des odeurs) de la couleur (ici le bois, l'inox) et de lier la couleur à son objet support, construisant un rapport de dépendance de la couleur à cet objet.
→ Ainsi, l'effacement de cette préposition semblerait signifier une atténuation du rapport de dépendance entre la couleur et son objet support, c'est-à-dire qu'elle serait l'indice d'une autonomisation de la couleur par rapport au support qui l'exemplifie. Il y a alors renversement : le support devient ce qui la caractérise comme entité du monde, il devient une propriété de la couleur.
- En la considérant maintenant à partir du type de construction vers lequel elle semble tendre : elle se rapprocherait alors des formes telles que **couleur+Adjectif** (*couleur rouge*)

³⁰ Ce qui est inhérent à ce type de construction (Nom+Nom), cf. chapitre 3.

où l'épithète vient qualifier le nom dans un rapport de propriété à objet. On retrouve ici l'idée que le substantif épithète (Noailly, 1999), dans *couleur inox* par exemple, prend valeur syntaxique et sémantique d'adjectif et désigne une propriété de la couleur. Il existe de telles constructions **couleur+Adj** qui ont suivi de manière diachronique, l'évolution de ces syntagmes que nous observons synchroniquement. Ainsi *couleur ivoire*, *couleur ébène*, *couleur anthracite*, *couleur turquoise* mais aussi *couleur orange*, considérés à présent comme des syntagmes à expansion nominale (ou adjectivale), composés du substantif *couleur* et des substantifs épithètes *ivoire*, *ébène* (ou de l'adjectif épithète *orange*)³¹, sont passés par des stades de lexicalisation en tant que syntagmes à expansion prépositionnelle nominale : *couleur d'orange*, *couleur d'ivoire*, *couleur d'ébène*³².

En observant à présent l'identité des sources/supports devenus attributs (au sens psychologique) de la couleur désignée, on peut distinguer des matières (bois et inox) et un objet (canapé). Ces différentes propriétés support relèvent de structurations cognitives différentes.

Bois et inox sont deux matières support qui caractérisent ici des couleurs et permettent aux locuteurs de les construire en discours. Cependant ces deux matières et les substantifs qui les désignent opèrent à des niveaux catégoriels différents. *Bois* peut être considéré comme le nom générique d'une catégorie de matières regroupant l'ensemble des bois, tandis que *inox* réfère à un exemplaire d'une catégorie de matières métalliques qui pourrait être désignée en langue par le substantif *métal*. ...

L'examen des formes spécifiques de couleur (cf. §2.3.2) nous permettra d'aller plus avant dans cette réflexion notamment pour *gris* souvent qualifié par les substantifs *métal*, *chrome*, *inox*, *acier* vs par les adjectifs *métallique*, *métallisé*, *chromé*... Nous pouvons néanmoins souligner que les niveaux catégoriels pertinents pour décrire et désigner ces deux couleurs ne sont pas homogènes selon la catégorie de matière dont il est question. C'est encore une fois un indice de la diversité des processus et d'un fonctionnement non uniforme mais situé par rapport aux pratiques en jeu lors de la situation de communication et de perception.

³¹ Ainsi dans certains dictionnaires, on trouve *crème* comme adjectif de couleur (PRi).

³² On observe le même type de processus linguistique dans la dénomination des odeurs en français. Lors que la plupart des dénominations sont du type *odeur+de+SOURCE* ou *parfum+de+SOURCE* ou *senteur+de+SOURCE* où la source est désignée par un substantif, l'effacement progressif de la préposition a déjà été observé (à travers l'étude des dénominations d'odeurs dans des pratiques commerciales : agro alimentaire, cosmétique ...) pour quelques syntagmes dont notamment *odeur pomme*, *senteur vanille* (David, 2000).

L'utilisation du substantif *canapé* comme caractérisant une couleur relève du même type de processus. Cependant, un canapé en tant qu'objet complexe inscrit dans des pratiques sociales d'habitat, renvoie à différentes notions (d'espace, de confort, de matières associées à un canapé → cuir ...). Aussi *la couleur canapé* doit-elle être sûrement davantage interprétée comme renvoyant à la couleur prototypique des canapés pour le locuteur S4.

Les syntagmes nominaux de type *couleur+N* sont très rares dans les 3 corpus. Malgré un nombre d'occurrences très faible, on s'y intéresse dans la mesure où l'on peut y observer, notamment dans le corpus 2D, une mise en relation, une co-participation d'objets sensoriels distincts, la matière permettant ici aux locuteurs de qualifier et de construire des couleurs particulières. Les substantifs épithètes qualifiant *couleur* (toujours au singulier) réfèrent principalement à une matière (*bois* 3 occurrences, *inox*, *aluminium*, *crème*), à l'exception du substantif *canapé* (*la couleur canapé*). Il s'agit de mettre en avant une propriété de l'entité référée par le substantif, alors considérée comme qualifiant *couleur*. C'est n'est plus la couleur qui est rattachée à un objet ou à une matière support (substance) mais une propriété de l'objet ou de la matière qui caractérise la couleur. Il est de plus important de souligner qu'à travers le recours à un substantif désignant une matière ou un objet support, bien qu'on puisse considérer qu'une propriété « typique » de cette entité soit mise en avant (de part le simple fait qu'elle soit associée à *couleur*), c'est bien l'ensemble des "traits sémantiques" du mot qui est « convoqué ». Ainsi, la *couleur bois* a de fortes chances de "véhiculer" l'idée d'une couleur non uniforme à la fois du point de vue de la teinte mais également au niveau de la texture.

Ce phénomène est d'autant plus intéressant qu'il est difficile de trancher entre 2 interprétations qui semblent opposées. Doit-on ici considérer que la matière (*bois*) est indice d'une couleur, où au contraire qu'à travers ces dénominations les locuteurs « anticipent » les matières qu'ils ne peuvent directement expérimenter dans ce dispositif, ie. que *la couleur bois* ou *inox* est un indice d'une possible matière ?

Enfin, en écho aux commentaires proposés concernant, dans le corpus 2D, la coordination moindre *des couleurs et des matières* en contraste avec celle, davantage privilégiée par les locuteurs, *des couleurs et des formes*, il semble ici que nous soyons devant une construction caractéristique d'une intersensorialité (cf. Howes, 2006) entre matière et couleur, à un niveau différent de celui observée pour les couleurs et les formes.

Nous nous intéressons maintenant à l'inscription morphosyntaxique des autres formes lexicales génériques repérées dans les corpus.

2.2.2. Modes d'inscription syntaxique d'autres formes génériques

Les autres formes lexicales génériques référant à la couleur employées par les locuteurs dans l'ensemble des 3 corpus sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Types de Formes		Formes lexicales génériques de COULEUR
Formes nominales	Simple	<i>coloris</i> 20, <i>ton</i> 11, <i>contraste</i> 11, <i>nuance</i> 3,
	Construites par la morphologie	<i>teinte</i> 16, <i>uni</i> 2, <i>tonalité</i> 3, <i>coloration</i> 2, <i>dégradé</i> 3
Formes adjectivales construites	sur un verbe	<i>uni</i> 6, <i>contrasté</i> 1, <i>teinté</i> 1, <i>nuancé</i> 1
	autres	<i>bicolore</i> 1, <i>monochrome</i> 2
Formes verbales		<i>contraster</i> 2

Tableau 13 : Catégories morphosyntaxiques des formes lexicales génériques de COULEUR

Comme remarqué p.268, c'est parmi ces formes qu'on trouve le plus de constructions morphologiques quelque soit la catégorie syntaxique. Majoritairement nominales (soit 9 types représentant 71/95 occurrences), quelques formes adjectivales (12/95 occurrences) sont également présentes ainsi que le verbe *contraster* employé à 2 reprises dans l'ensemble des corpus.

La distribution de ces formes entre les dispositifs est très hétérogène³³ :

- le corpus 2D est caractérisé par la plus grande diversité de formes génériques (12 types) ainsi que par le plus grand nombre d'occurrences (48 occurrences) tant pour les formes nominales (*coloris* 18, *teinte* 10, *contraste* 6, *ton* 3, *nuance* 2, *dégradé*, *uni*) qu'adjectivales (*uni* 4, *bicolore*, *monochrome*, *contrasté*, *nuancé*)
- le corpus REEL comprend également une grande variété de types qui sont moins fréquemment produits qu'en 2D (noms : *ton* 6, *teinte* 5, *contraste* 5, *tonalité* 3, *coloration* 2, *dégradé* 2, *coloris* ; adjectifs : *monochrome*, *teinté* ; verbe : *contraster*) ;
- le corpus 3D comprend particulièrement peu de formes lexicales génériques référant à la couleur (8 types dont 7 hapax : *ton* 2, *coloris*, *teinte*, *nuance*, *uni* – nom & adjectif, *contraster*)³⁴.

Nous nous intéressons principalement aux formes nominales les plus fréquentes produites dans les corpus 2D et Réel telles que *coloris* (spécifique du corpus 2D), *teinte*, *contraste* et *ton*, afin de voir dans quelle mesure elles peuvent être considérées comme synonymes de

³³ Comme nous l'avons vu dans le Tableau 4, p.269.

³⁴ Aussi, on contraste principalement dans les paragraphes suivant les corpus 2D et REEL.

couleur et *couleurs* ou si elles contribuent à construire et à rendre compte d'autres types de conceptualisation des couleurs.

2.2.2.1. Formes nominales

Les formes nominales génériques simples ou construites par la syntaxe sont principalement construites autour de *coloris*, *teinte*, *ton* et *contraste*. Considérées de manière globale, elles sont davantage employées au singulier (62% des occurrences totales) et le plus souvent introduites par un déterminant article défini. De manière globale, ces noms génériques renvoient donc à une couleur générique mais singulière.

Des spécificités apparaissent dès lors qu'on s'intéresse aux différents types de constructions syntaxiques, à leur répartition entre dispositifs ainsi qu'à l'identité de ces formes nominales. Ainsi, parmi les noms génériques les plus employés, seuls *contraste* et *coloris* sont employés de façon privilégiée au singulier (respectivement 100 et 60% des occurrences)³⁵, les autres apparaissant autant (ou presque) au singulier qu'au pluriel, suivant le type de construction syntaxique dans lesquels ils s'inscrivent (ainsi de *teinte* : *la teinte*, *une seule teinte* mais *le mélange des teintes*).

Constructions syntaxiques

Les différentes constructions syntaxiques dans lesquelles s'inscrivent ces formes selon les dispositifs sont présentées dans le tableau suivant.

³⁵ On trouve également des formes beaucoup plus rares *uni* et *coloration* qui n'apparaissent qu'au singulier.

Types de constructions nominales		Exemples	% d'occ. dans les corpus			
			2D (41 occ.)	3D ³⁶ (6 occ.)	R (24 occ.)	Total (71 occ.)
Simples : det+Xnom Ø		<i>le/un contraste les nuances les/le coloris /dans les coloris Ø/la teinte – un uni</i>	32,6%	50,0%	45,8%	38,4%
Complexes	det+NOM+prep+Xnom	<i>l'ensemble des coloris le mélange/mariage des teintes mélange de teintes et de matériaux</i>	18,6%	16,7%	20,8%	19,2%
	det+Xnom+prep+NOM	<i>le coloris du siège / le contraste du tableau de bord des nuances de clair et de foncé</i>	16,3%	16,7%	12,5%	15,1%
	det+Xnom+ADJ	<i>une seule teinte/la même tonalité/le trop fort contraste des tons gris / ce/le coloris clair</i>	16,3%	16,7%	12,5%	15,1%
	det+Xnom+NOM	<i>le coloris acier/ le coloris ton bois ton acier</i>	14,0%	0,0%	0,0%	8,2%
	det+Xnom+ET+NOM	<i>des matériaux et des teintes</i>	2,3%	0,0%	8,3%	4,1%

Tableau 14 : Inscription syntaxique des autres formes nominales génériques de couleur dans les 3 corpus

De manière globale, les constructions les plus fréquentes sont les syntagmes nominaux simples (det+Xnom) et les constructions comprenant un nom pivot et le nom générique comme complément de ce pivot au sein d'une expansion prépositionnelle (det+Nom+prep+Xnom). Des différences entre corpus sont identifiées :

- Le corpus 3D se caractérise par une présence prédominante de syntagmes nominaux simples ;
- Le corpus REEL comprend lui aussi de nombreux SN simples ainsi que des formes de type det+Nom+prep+Xnom. Mais il comprend également (en faible proportion) des coordinations entre le nom générique et un autre nom (det+Xnom+ET+NOM) ;
- Le corpus 2D se caractérise par la présence de formes nominales génériques dans des constructions syntaxiques très variées. Les SN simples y sont moins fréquents que dans les autres corpus, les autres noms génériques étant soit spécifiés par un adjectif ou un substantif³⁷ épithète, soit complément d'un nom pivot.

Selon les constructions et selon le nom générique considéré, la répartition entre formes au singulier et formes au pluriel diffère (cf. tableau 24, annexe chapitre 5) :

- Les syntagmes simples (*le coloris, la teinte, le contraste*) sont de façon privilégiée au **singulier** (67,9% des occurrences) ainsi que ceux comprenant le nom générique en pivot et un adjectif - *une seule teinte* (72,7% des occurrences) ou substantif épithète - *le coloris acier*

³⁶ La colonne concernant le corpus 3D est volontairement mise en retrait au vu du nombre très faible d'occurrences.

³⁷ Seul corpus dans lequel on trouve des formes **Nom_générique+Nom**, rappelons qu'il est également celui où l'on a trouvé le plus d'occurrences de *couleur+N* (cf. p.289).

(100% des occurrences), ou un autre nom en expansion nominale - *le contraste du tableau de bord* (72,7% des occurrences).

- Comme pour *couleurs*, lorsque le nom générique est dans l'expansion prépositionnelle, il est le plus souvent au **pluriel** – *le mariage des teintes* (64,3% des occurrences), et les coordinations entre un nom générique de couleur et un autre nom sont toujours au pluriel – *des matériaux et des teintes*.

Les noms et adjectifs associés dans ces constructions aux noms génériques de couleur sont très similaires à ceux associés à *couleur(s)*, que nous avons détaillés dans la partie consacrée aux modes d'inscription morphosyntaxique de *couleur(s)* (p.270). Tout comme les noms *couleur* et *couleurs*, dans les discours des locuteurs, *coloris*, *teinte*, *ton* sont inscrits dans une diversité de constructions syntaxiques qui contribuent à des modes de référenciation et d'évaluation différents des couleurs ainsi désignées et référées :

- Comme syntagmes nominaux simples, c'est l'étude de leur inscription discursive qui permettra de préciser le type de couleur qu'ils construisent en discours (cf. chapitre 6) ;
- Comme nom pivot d'un syntagme de type Ngénérique+Adj/Nom, ils renvoient à une couleur singulière ou à un type de couleur qui peut être spécifié par un adjectif de couleur (*des tons gris*), de lumière (*ce coloris clair*), ou un nom indice de matière (*ton acier*).
- Comme nom pivot d'un syntagme de type Ngénérique+prep+Nom, ils renvoient à une couleur particulière qui caractérise son objet support (*le coloris du tableau de bord*)
- Comme nom complément dans un syntagme de type N+prep+Ngénérique, ils permettent de rendre compte d'une évaluation globale des couleurs (*mariage des teintes ou harmonie entre les coloris*)
- Enfin dans des coordinations avec *couleurs* (*les couleurs et les dégradés*) ou *matériaux* (*des matériaux et des teintes, mélange de teintes et de matériaux*), ils sont associés à d'autres propriétés sensorielles considérées comme entités à évaluer.

Considérant les similitudes mises en évidence entre les emplois de *couleur(s)* et d'autres formes nominales génériques telles que *coloris*, *teinte(s)*, *ton(s)*, nous proposons dans le tableau suivant, un bilan de la distribution entre les différents corpus des syntagmes nominaux simples et complexes comprenant *couleur(s)* et ses « synonymes ».

Formes Nominales Génériques	2D	3D	Réel	TOTAL
DET+Xnom Ø	33,7%	42,4%	53,3%	41,6%
DET+Xnom+ADJ	25,1%	23,7%	16,4%	22,0%
DET+NOM+PREP+Xnom	19,3%	11,9%	13,1%	16,0%
DET+Xnom+PREP+NOM	11,2%	18,6%	8,2%	11,4%
DET+Xnom+ET+NOM	5,9%	1,7%	8,2%	6,0%
DET+Xnom+NOM	4,8%	1,7%	0,8%	3,0%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 15 : Inscription syntaxique des formes nominales génériques de couleur selon les corpus

Lorsqu'on ajoute aux occurrences de *couleur(s)* (cf. Figure 5, p.273) les autres formes nominales génériques, on n'observe pas (ou peu) de différence avec les résultats de *couleur* et *couleurs*³⁸. Cependant, l'ajout des autres formes permet de préciser certains des résultats déjà observés pour *couleur* et *couleurs* concernant des formes et des processus peu présents mais néanmoins significatifs³⁹ dans le corpus 2D :

- aux formes de type **det+N+prép+couleurs** (*l'alliance des couleurs*) s'ajoutent *l'harmonie entre les coloris, le mélange des teintes ...*
- les rares formes de type **couleur+N** (*couleur bois*) sont rejointes par des formes telles que *coloris acier, ton bois*.

Ainsi il semble à l'examen de ces noms génériques qu'ils peuvent être considérés, notamment dans le corpus 2D, comme synonymes partiels de couleur, renvoyant de part leur sémantisme propre et de part leur inscription syntaxique à une diversité de conceptualisations (une couleur particulière ou des couleurs comme entités à évaluer de manière collective) telle que celle déjà observée pour le nom *couleur*.

En complément, les adjectifs renvoyant à des propriétés « génériques » sont à présent brièvement étudiés.

2.2.2.2. Adjectifs

Très faiblement présents dans l'ensemble des 3 corpus (6 types, 12 occurrences), ils sont un peu plus nombreux dans le corpus 2D (*uni* 4, hapax : *nuancé, contrasté, bicolore, monochrome*), qu'en 3D (1 hapax : *uni*) et en Réel (3 hapax : *monochrome, uni, teinté*).

³⁸ Ce qui n'est pas très étonnant au vu de la faible quantité des autres formes génériques relevées dans les 3 corpus (notamment le corpus 3D).

³⁹ Au sens où ils caractérisent ce corpus et sont absents (ou très peu présents) dans les autres corpus.

Comme déjà analysé au §2.1, ils sont quasiment tous morphologiquement construits, soit sur un verbe au participe passé (*uni, teinté, nuancé, contrasté*), soit comme noms composés (*bicolore, monochrome*⁴⁰).

Majoritairement attributs, ils sont le plus souvent modifiés par un adverbe d'intensité ou de modalisation : (*un peu trop*) *contrasté* ; *beaucoup plus teinté* ; *très / complètement uni* ; *trop monochrome 2* ; *trop bicolore*.

L'analyse de leur inscription discursive⁴¹ (chapitre 6) nous donnera plus d'indications mais nous pouvons doré et déjà remarquer qu'ils renvoient à des pratiques et des techniques de la couleur, intégrant une dimension de variabilité, de stabilité vs instabilité de la couleur ou de plusieurs couleurs considérées ensemble.

Après avoir analysé l'inscription morphosyntaxique des formes génériques de couleur dans les trois dispositifs, nous nous intéressons à présent aux formes lexicales (noms et adjectifs) spécifiques de COULEUR employées par les locuteurs lors de leurs descriptions des ambiances d'habitable.

⁴⁰ Dans une perspective diachronique et étymologique, *monochrome* est emprunté au grec ancien (source TLFi). Cependant, il nous semble intéressant de le mettre ici en perspective avec *bicolore*.

⁴¹ A laquelle on ajoutera celle du verbe *contraster*, qui manifeste également le fait pour les locuteurs de considérer les couleurs les unes par rapport aux autres.

2.3. Formes spécifiques

Dans un premier temps, nous examinons la répartition morphosyntaxique globale des formes spécifiques de COULEUR au sein des trois corpus, avant de nous intéresser plus particulièrement aux formes *beige*, *gris* et *noir*, qui sont les plus fréquentes et qui mettent à jour des contrastes intéressants, les unes par rapport aux autres, et également entre les dispositifs.

2.3.1. Répartition syntaxique globale

Les formes spécifiques utilisées par les locuteurs pour parler des couleurs sont reprises dans le tableau ci-après en distinguant les catégories syntaxiques des formes repérées dans les discours recueillis devant les différents dispositifs.

Formes nominales	2D	3D	R	Adjectifs	2D	3D	R	Verbes	2D	3D	R
<i>beige</i>	23	22	23	<i>noir</i>	12	11	33	<i>noircir</i>	2		
<i>gris</i>	33	10	11	<i>gris</i>	26	17	11				
<i>bleu</i>	34	8	1	<i>beige</i>	19	13	17				
<i>noir</i>	6	4	32	<i>bleu</i>	21	7	1				
<i>vert</i>	12	1	1	<i>blanc</i>	5	11	8				
<i>blanc</i>	4	2	4	<i>marron</i>		5	11				
<i>écru</i>	4	2		<i>écru</i>	10		1				
<i>ivoire</i>	2	1		<i>vert</i>	4	1					
<i>marron</i>	1		2	<i>rouge</i>		3	2				
<i>turquoise</i>	2			<i>orange</i>	1	1	2				
<i>crème</i>	1			<i>transparent</i>		3					
<i>jaune</i>			1	<i>rosé</i>		2					
<i>orangé</i>	1			<i>grisé</i>	1						
<i>rouge</i>		1		<i>blond</i>			1				
<i>violet</i>		1		<i>crème</i>			1				
				<i>jaune</i>		1					
				<i>marronâtre</i>			1				
				<i>orangé</i>		1					
TOTAL types	12	10	8		9	13	12		1		
TOTAL occ.	123	12	75		99	76	89		2		

Tableau 16 : Lexique spécifique de la couleur dans les 3 corpus – Répartition entre formes nominales, adjectivales et verbales

Ce tableau met en évidence outre une certaine diversité lexicale et un consensus important sur quelques formes⁴², le fait que la plupart des formes spécifiques de COULEUR les plus employées par les locuteurs sont présentes à la fois comme substantifs et comme adjectifs dans les trois corpus. C'est le cas de *gris*, *beige*, *bleu*, *noir* et *blanc*. Cependant certaines sont

⁴² Ce que nous avons déjà pu observer lors de l'analyse contrastive des lexiques générique et spécifique.

plus employés comme nom (*bleu, beige*) alors que d'autres sont plus souvent employés comme adjectif, comme par exemple *noir*. De plus les emplois de noms ou d'adjectifs de couleur semblent différer selon les corpus.

Les figures suivantes rendent compte de la répartition globale en pourcentage des types et des occurrences de noms et d'adjectifs de couleur dans les trois corpus et mettent en évidence un contraste entre le corpus 2D et les corpus 3D et REEL.

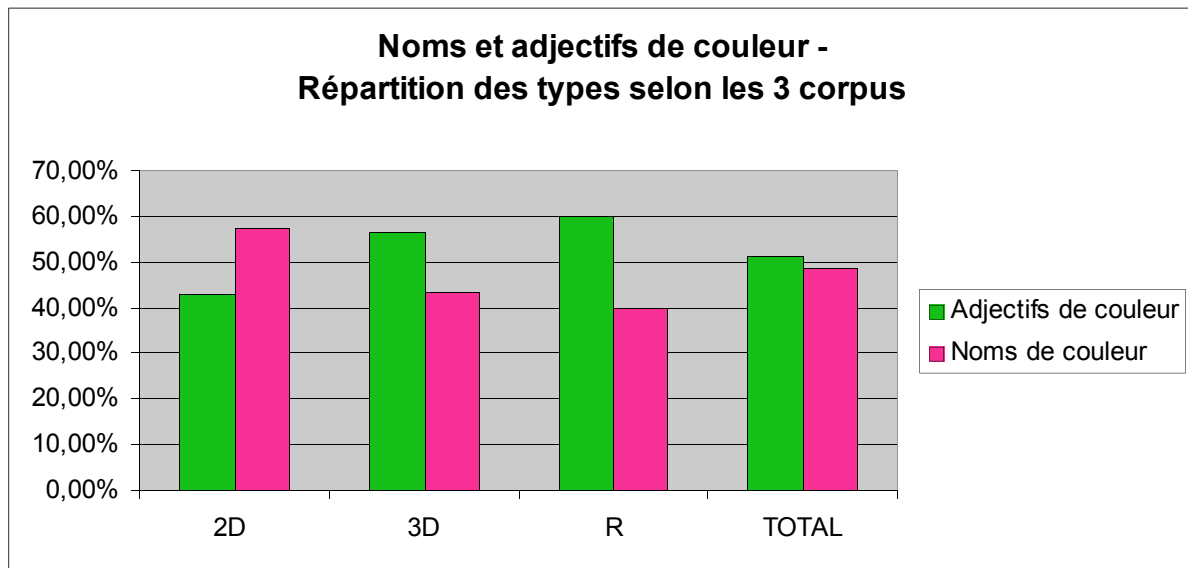


Figure 7 : Noms et adjectifs de couleur – Répartition des types selon les corpus.

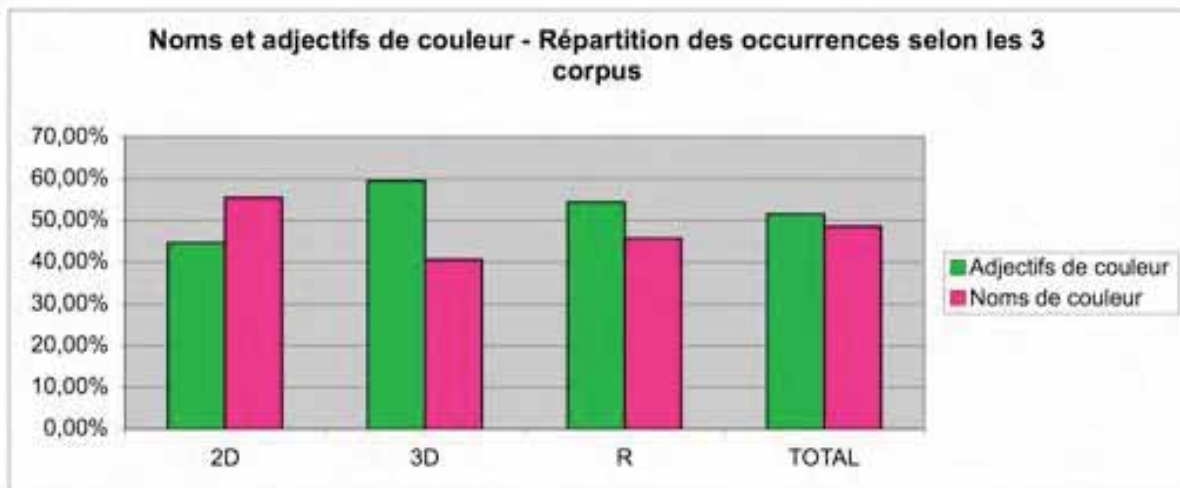


Figure 8 : Noms et adjectifs de couleur – Répartition des occurrences selon les corpus.

En effet, le corpus 2D se différencie des deux autres par des noms de couleur un peu plus nombreux en termes de diversité lexicale et plus fréquemment utilisés que les adjectifs. A l'inverse, au sein des corpus 3D et R, ce sont les adjectifs de couleur qui sont légèrement plus présents tant en termes de types que d'occurrences.

Le dispositif 2D semble appeler les locuteurs à considérer davantage les couleurs spécifiques comme entités autonomes que comme propriétés visuelles des objets, à la différence des corpus 3D et R.

S'intéressant plus particulièrement aux adjectifs de couleur, si l'on observe la répartition entre adjectifs de couleur épithètes et adjectifs de couleur attributs dans les 3 corpus (cf. figure, ci dessous), un autre contraste peut être mis en évidence :

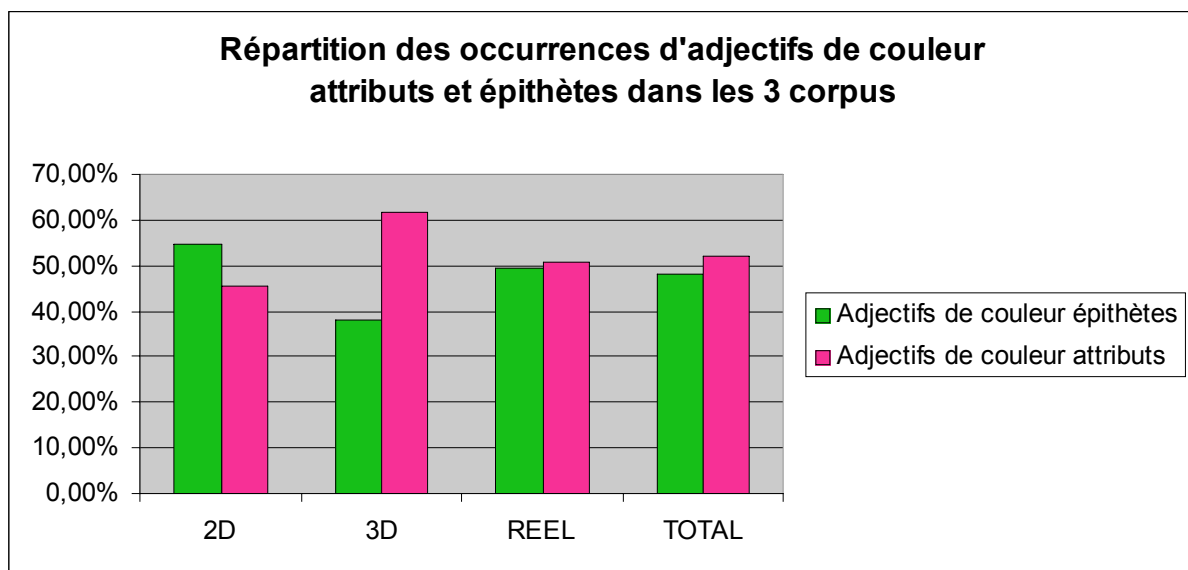


Figure 9 : Répartition des occurrences d'adjectifs de couleur attributs et épithètes dans les 3 corpus.

Le corpus 3D se différencie des corpus 2D et R par l'emploi privilégié d'adjectifs de couleur en fonction d'attribut dans les énoncés.

Ces utilisations différenciées des formes nominales et adjectivales spécifiques de couleur selon les dispositifs nous semblent indiquer des modes de construction de la référence et de l'évaluation différents. Afin de préciser ces résultats et de proposer des inférences sur ces modes de référenciation et les conceptualisations de la couleur qu'ils contribuent à construire, il faut à présent détailler les constructions syntaxiques⁴³ dans lesquelles s'inscrivent ces formes lexicales de couleur et observer dans un second temps l'inscription morphosyntaxique des quelques formes les plus intéressantes (*beige, gris, noir et bleu*) et qui permettent de repérer des régularités et des contrastes.

⁴³ Les indicateurs morphologiques nous ayant permis de distinguer lexique générique et lexique spécifique, on ne s'étonnera pas ici du peu de formes spécifiques de couleur construites morphologiquement, auxquelles on ne s'intéressera pas.

La variété des inscriptions morphosyntaxiques du lexique spécifique de la couleur est présentée dans le tableau ci après :

Types de Formes		Lexique spécifique	
Formes nominales	Simple	<i>le (un, du) beige – du / le blanc – (de) l’écru – l’ivoire – le crème le/du gris, dans le(s) gris – le (du/en) noir - le bleu – le marron – le vert</i>	
	Complexes (construites par la syntaxe)	Adj+N N+Adj	<i>vieux beige – ce vieux gris un beige rosé, un beige clair, le beige plutôt luxueux et plutôt cuir ce gris vert, un gris un peu plus/très très clair, un gris très foncé - le noir assez sombre un bleu foncé, le bleu extérieur – ce marron clair</i>
		N+Adj	<i>la couleur beige, le bandeau beige, les carreaux beiges, les sièges beiges, un intérieur beige la couleur blanche, un petit bouton blanc – cette couleur crème - la bande écru sa couleur grise, la portière grise, l’intérieur beige et gris, la couleur noire, tissu noir, du plastique noir noir, un bouton noir le(s) rétroviseur(s) bleu(s), des petits boutons bleus – le côté marron marronâtre</i>
		N+N	<i>le beige canapé - le côté bois et blanc – un gris acier un bleu un peu ciel, le bleu marine – un vert bouteille, un vert cuivre oxydé</i>
		N+de+N	<i>le beige du siège/de la portière/du tableau de bord le gris du plastique/de la colonne centrale – le noir du levier, un noir sur un plastique le bleu du rétroviseur – le vert du centre</i>
		N+de+N	<i>une gamme de beige marron, mélange de beige et de gris, des pointes de noir, un gris foncé et proche du noir, l’association du noir et du métal cette histoire de bleu, ce combiné de bleu et vert, les rétroviseurs en bleu</i>
Adjectifs	Simple	<i>beige - blanc – écru – gris - noir - bleu – marron ...</i>	
	Complexes	Adv+Adj	<i>trop/plutôt/hyper gris, bien/tout/presque/plutôt noir, pas/plus/encore/bien marron</i>
		Adj+Adj	<i>beige marron, beige noir, beige clair gris vert, gris (un peu plus) clair, gris foncé, gris métallisé bleu gris, (même pas) bleu vert – marron clair</i>
	Adj+N	<i>beige imitation cuir / gris métal, gris plastoc</i>	
verbes		<i>noircir</i>	

Tableau 17 : exemples d’inscription syntaxique des formes lexicales spécifiques de couleur

Les formes lexicales spécifiques de couleur peuvent être rencontrées soit comme formes nominales simples ou complexes, soit comme formes adjectivales simples ou complexes alors en fonction d’épithète / attribut⁴⁴.

Nous nous intéressons aux formes nominales et adjectivales les plus citées *beige*, *gris*, *noir* qui se caractérisent par des comportements syntaxiques différents d’une part de manière globale et selon les corpus.

⁴⁴ Une seule forme verbale a été rencontrée dans l’ensemble des 3 corpus. Il s’agit du verbe *noircir*.

2.3.2. Beige, gris et noir

2.3.2.1. Modes d'inscription syntaxique dans le corpus global

Les catégories syntaxiques occupées par ces 3 formes lexicales de couleur dans l'ensemble des 3 corpus sont présentées dans la figure suivante à travers la répartition entre substantif et adjectif, exprimée en pourcentage d'occurrences pour chacune des trois formes.

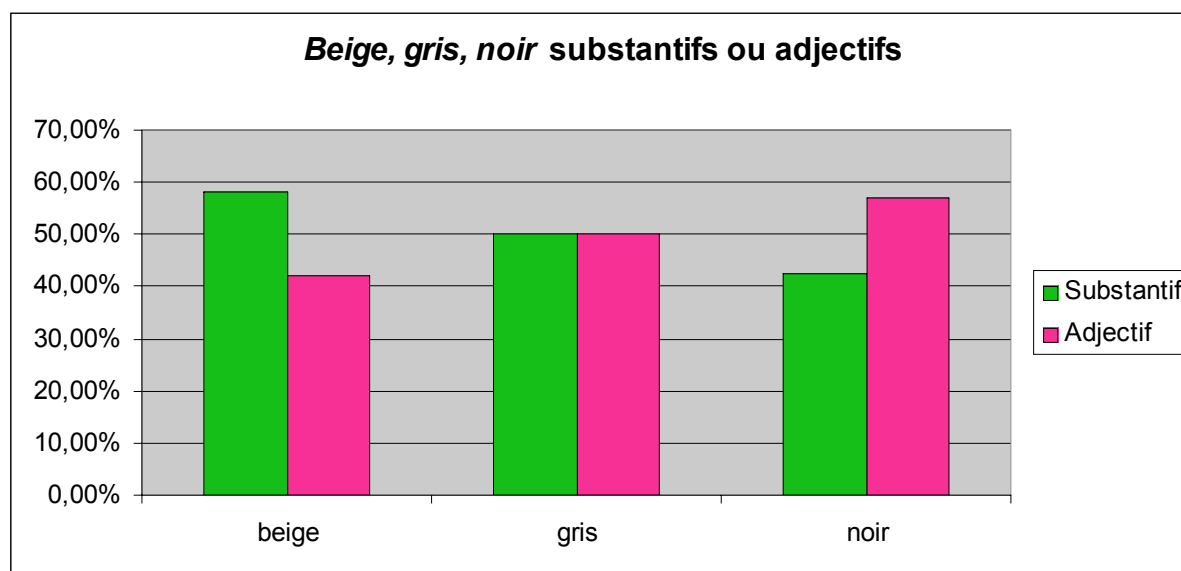


Figure 10 : *beige, gris et noir* substantifs ou adjectifs

Ces trois formes lexicales spécifiques de couleur n'occupent pas les mêmes fonctions syntaxiques. Lorsque *beige* apparaît davantage comme substantif, *noir* est plus employé comme adjectif et *gris* apparaît de manière équivalente dans les deux fonctions syntaxiques⁴⁵.

A ce stade, nous pouvons déjà remarquer que les différents fonctionnements syntaxiques de *beige*, *gris* et *noir* peuvent être interprétés comme des indices de COULEURS n'étant conceptualisées de manière identique. La présence plus importante de *beige* comme substantif de couleur contrastée à celle de *noir* comme adjectif de couleur pourrait rendre compte du BEIGE considéré davantage en tant que couleur comme ENTITÉ autonome et de noir comme PROPRIÉTÉ de couleur.

L'examen plus approfondi de *beige*, *noir* et *gris* employés comme substantifs (paragraphe suivant) et comme adjectifs (p.305) nous permet de préciser cette hypothèse.

⁴⁵ Une brève analyse menée dans la base Frantext sur un corpus de 105 textes (1980-2000) met également en évidence, outre le fait que *beige* y soit beaucoup plus rarement rencontré que *gris*, une différence de statut syntaxique entre *beige* et *gris* dans les corpus littéraires contemporains. Si les deux formes apparaissent majoritairement comme adjectifs, *beige* est plus souvent employé comme substantif que *gris* :

Beige (36 occ.) – 66,7% de formes adjectivales / 33,3% de formes nominales
Gris (800 occ.) – 81,2% de formes adjectivales / 18,8% de formes nominales

a) Formes nominales

L'ensemble des 3 corpus comprend 68 occurrences de *beige*, 54 occurrence de *gris* et 42 occurrences de *noir*, employés comme noms spécifiques de couleur. A l'exception de 1 occurrence pour *beige* et 4 pour *gris*, tous ces noms sont au singulier. Nous observons dans un premier temps le type de déterminant introduisant les formes nominales *beige*, *gris* et *noir*, pour ensuite nous intéresser aux types de syntagmes nominaux dans lesquels elles s'inscrivent.

1) Déterminants

Déterminants	<i>Beige</i> (68)	<i>Gris</i> (54)	<i>Noir</i> (42)
<i>le</i>	58,8%	50,0%	52,4%
∅	14,7%	13,0%	23,8%
<i>un</i>	13,2%	13,0%	7,1%
<i>du</i>	10,3%	13,0%	7,1%
<i>ce</i>	1,5%	7,4%	9,5%
<i>les</i>	1,5%	3,7%	0,0%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 18 : déterminants introduisant les noms *beige*, *gris* et *noir*

Les 3 noms de couleur sont principalement introduits par le déterminant article défini *le*. *Noir* se distingue de *beige* et *gris* par une proportion plus importante d'occurrences introduites sans déterminant (au moyen le plus souvent de la préposition *en*), tandis que *gris* et *beige*, sont relativement plus souvent introduit par l'article indéfini *un* ou l'article partitif *du*.

Introduits avec le déterminant *le*, *le beige*, *le gris* et *le noir* réfèrent le plus souvent à des couleurs spécifiques et singulières définies. La présence de formes telles que *en noir*, contrastées d'une part avec *un beige*, *un gris*, et d'autre part avec *du gris*, *du beige*, peut indiquer une différence de statuts conceptuels entre ces couleurs au sein des discours recueillis. Si l'article indéfini pose *beige* et *gris* comme des exemplaires (parmi d'autres) des catégories de BEIGE ou de GRIS (ce qui sera à vérifier en regard des SN comprenant *beige* et *gris* que *un* introduit – partie suivante, ainsi que dans l'analyse de l'inscription en discours de ces noms de couleur – chapitre 6), le partitif *du* peut être un premier indicateur d'énoncés constitués avec des présentatifs (*c'est / il y a du beige/ gris* - cf également chapitre 6). La préposition *en* indique quant à elle une toute autre introduction de *noir* à rapprocher du mode d'introduction privilégié des références aux matières (*en bois*, *en métal*).

Afin de préciser les différences repérées entre les substantifs *beige*, *gris* et *noir*, nous présentons à présent les constructions syntaxiques dans lesquelles chacun d'eux s'inscrit.

2) Constructions syntaxiques

La figure suivante met en perspective les formes nominales simples et complexes dans lesquelles apparaissent *beige*, *gris* et *noir*.

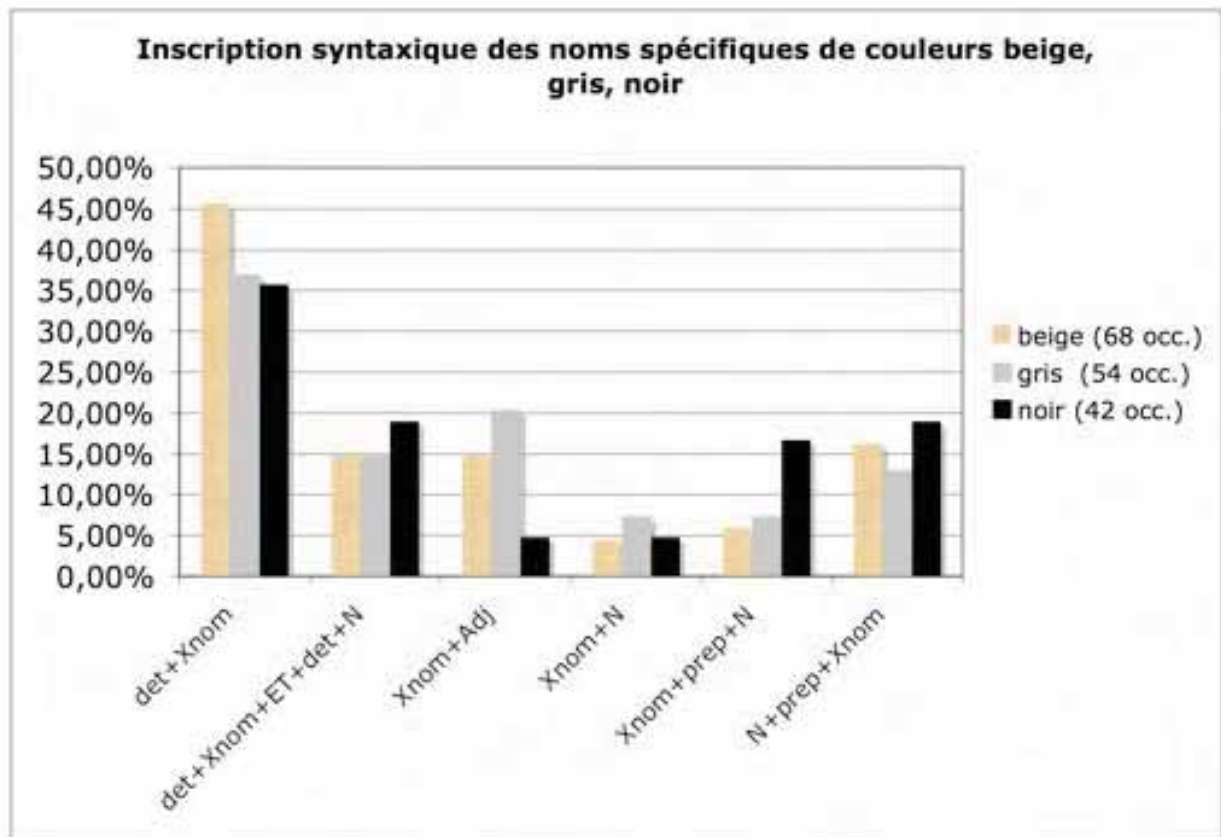


Figure 11 : Types de formes nominales dans lesquelles s'inscrivent *beige*, *gris* et *noir*

En tant que substantifs, les trois formes ne s'inscrivent pas dans les mêmes constructions syntaxiques nominales. Ainsi *beige* apparaît davantage comme forme simple **det+beige** (*le beige*) que *gris* et *noir* (45,6% des occurrences contre 37 et 35,7%). De plus, *noir* apparaît rarement inscrit dans une forme de type **det+noir+adj** (4,8%) à la différence de *gris* et *beige* (20,4 et 14,7% des occurrences). Les coordinations entre *beige*, *gris* ou *noir* et un autre nom sont par contre présentes dans la même proportion pour les trois noms de couleur, ce qui s'explique surtout par le fait qu'il s'agit le plus souvent de coordinations entre 2 des ces 3 noms de couleur (par ex : *du beige et du gris*, *le beige et le noir ou gris*). Les constructions dans lesquelles le nom de couleur comme pivot est complété par un autre nom sont surtout caractéristiques de *noir* (ex : *ce noir sur les portières*). Enfin, les syntagmes dans lesquels le nom de couleur est complément d'un autre nom pivot sont relativement plus fréquents pour *beige* (*une prédominance du beige*) et *noir* (*des pointes de noir*) que pour *gris*.

Les noms et adjectifs associés dans ces syntagmes nominaux diffèrent également selon la couleur désignée. Si les trois noms de couleur peuvent être associés à des noms désignant des éléments de l'habitable (*le noir du levier, le beige du siège, le gris de la colonne centrale*), *beige* est plus régulièrement associé à d'autres noms de couleur (*une gamme de beige marron*). *Noir* et *gris* sont eux plus souvent associés à des noms de matière (*un noir sur un tissu, le gris du plastique*). Enfin, *gris* est souvent associé à des adjectifs renvoyant aux propriétés d'intensité de la nuance (*un gris très très clair*).

Le *beige* apparaissant très fréquemment comme forme nominale simple, semble renvoyer à une couleur spécifique comme entité autonome, pouvant être spécifiée et considérée, évalué avec d'autres couleurs.

Le *gris*, régulièrement spécifié par un adjectif épithète renvoyant à l'intensité de la teinte (*clair, foncé*, accompagné souvent d'un adverbe d'intensité), renvoie à une couleur pouvant être qualifiée.

Le *noir* lorsqu'il n'est pas employé comme forme nominale simple, est régulièrement rattaché à un objet ou une matière support.

Les emplois de *beige*, *gris* et *noir* en tant qu'adjectifs dans les corpus sont analysés dans la partie suivante.

b) Formes adjectivales

En tant qu'adjectifs, les trois formes ont également des modes d'inscription différents (cf. Figure ci-dessous).

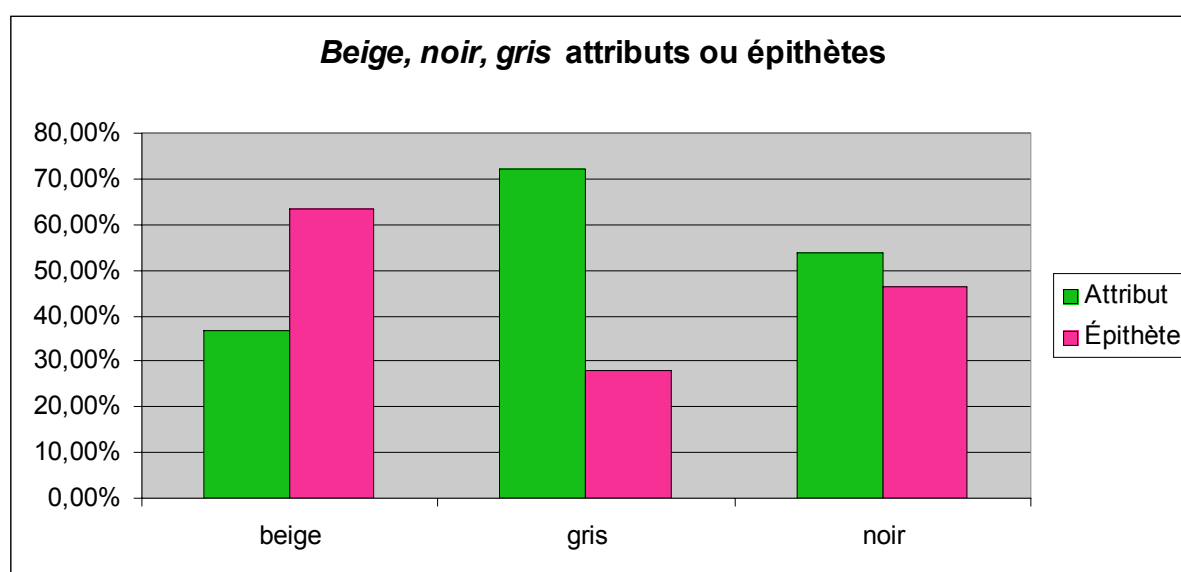


Figure 12 : *beige*, *gris* et *noir*, attributs ou épithètes

Beige apparaît principalement comme épithète, *gris* comme attribut et *noir* dans les deux fonctions.

Parmi les noms et adjectifs associées, on repère des noms désignant des objets que viennent qualifier principalement les épithètes *gris* et *beige* (*les sièges beiges, la portière grise*). On dénombre également des noms de matière, soit qualifiés par *noir* épithète (*tissu noir, un plastique noir noir*), soit spécifiant l'adjectif de couleur (*gris métal, gris plastoc, beige imitation cuir*). Enfin, si *gris* et *noir* sont parfois précédés d'adverbes (*trop, hyper, plutôt, presque*), aucun adverbe ne vient modaliser l'adjectif *beige*.

c) Bilan de l'inscription syntaxique de beige, gris et noir et inférences cognitives

Beige, majoritairement employé comme substantif simple précédé d'un déterminant défini (*le beige*) ou accompagné d'un adjectif épithète, contribue à construire la couleur ainsi désignée comme **une entité du monde** que les locuteurs peuvent évaluer. Les formes complexes nominales construites autour du substantif *beige* construisent dès lors une entité pouvant être qualifiée (*les beige très clairs*) ; spécifiée par un objet (*le beige de la portière*), une matière source (*le beige [...] plutôt cuir*) ; et évaluée (*le beige plutôt luxueux*).

Gris employé comme substantif et comme adjectif attribut renvoie à deux statuts très différents. Sous forme substantivale, il renvoie au gris comme **entité du monde** plus (*un gris*) ou moins autonome (*le gris du plastique*). En tant qu'adjectif, il renvoie à **une propriété d'un objet** (*la voiture grise*) **ou d'une couleur** (*des tons gris*). Mais, très majoritairement attribut, il contribue à **construire la référence** en discours (*bah là la radio c'est toujours gris*).

Noir employé majoritairement comme adjectif se fait l'indice d'une couleur comme **propriété d'une matière ou d'un élément** (*le plastique noir noir, un bouton noir*).

Le contraste entre l'adjectif *beige* presque toujours épithète et les adjectifs *gris* et *noir* le plus souvent attributs et modalisés par différents adverbes contribue également à différencier les statuts cognitifs des couleurs désignées. Alors que l'adjectif *beige* réfère à une **propriété inhérente à l'objet qualifié**, *gris* et *noir* renvoient à **une dimension** « quantifiable » (*hyper gris...*).

Enfin, on remarque également le contraste entre la **couleur comme propriété de la matière** désignée par les constructions de type Nmatière+Adjcouleur (*le tissu noir*) et **la couleur comme indice d'une matière** avec des constructions de type Ncouleur+Nmatière (*le gris métal, le beige plutôt cuir*) qui concernent davantage *gris* et *beige*.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des syntagmes nominaux et adjectivaux dans lesquels s'inscrivent *beige*, *gris* et *noir* en mettant en avant les constructions les plus caractéristiques de chacun d'entre eux.

Types de Formes		Beige	Gris	Noir	
Formes nominales	Simple	<i>le (un, du) beige</i>	<i>le/du gris, dans le(s) gris</i>	<i>le (du/en) noir</i>	
	Complexes (construites par la syntaxe)	Adj+N N+Adj	<i>vieux beige un beige rosé, un beige clair, le beige plutôt luxueux et plutôt cuir</i>	<i>ce vieux gris ce gris vert, un gris un peu plus/très très clair un gris très foncé</i>	<i>le noir assez sombre</i>
		N+Adj	<i>la couleur beige, les carreaux beiges, les sièges beiges, un intérieur beige</i>	<i>sa couleur grise, la portière grise, l'intérieur beige et gris</i>	<i>la couleur noire, tissu noir, du plastique noir noir, un bouton noir</i>
		N+N	<i>le beige canapé</i>	<i>un gris acier</i>	
		N+prep+N	<i>le beige du siège/de la portière/du tableau de bord</i>	<i>le gris du plastique/de la colonne centrale</i>	<i>le noir du levier, un noir sur un plastique</i>
		N+de+N	<i>une gamme de beige marron, mélange de beige et de gris</i>	<i>l'importance du beige et l'importance du gris</i>	<i>des pointes de noir, l'association du noir et du métal</i>
Adjectifs	Simple	<i>beige</i>	<i>gris</i>	<i>noir</i>	
	Complexes	Adv+Adj		<i>trop/plutôt/hyper gris</i>	<i>bien/tout/presque/plutôt noir</i>
		Adj+Adj	<i>beige marron, beige noir</i>	<i>bleu gris, gris vert, gris (un peu plus) clair, gris foncé, gris métallisé</i>	<i>beige noir,</i>
		Adj+N	<i>beige imitation cuir</i>	<i>gris métal, gris plastoc</i>	

Tableau 19 : bilan des syntagmes nominaux et adjectivaux comprenant beige, gris et noir dans l'ensemble des corpus.

Comme nous avons vu dans le paragraphe consacré à la répartition de l'inscription syntaxique globale des formes nominales et adjectivales de couleur dans les trois corpus, que ces formes n'étaient pas employés de manière équivalente dans les trois corpus, nous nous intéressons maintenant à l'inscription syntaxique de *beige*, *gris* et *noir* selon les dispositifs de présentation devant lesquels ils ont été employés.

2.3.2.2. Inscription syntaxique suivant les dispositifs de présentation

Considérant l'ensemble des occurrences de formes lexicales spécifiques de couleur relevées dans les discours produits devant chaque mode de présentation, quelques différences apparaissent. Les dispositifs 2D, 3D et REEL ont suscité respectivement 55, 70 et 60% d'occurrences de formes spécifiques de COULEUR (cf. p.264, 1.3. Lexiques générique et spécifique de la couleur).

Plus spécifiquement, le tableau ci-dessous présente la répartition des occurrences de *beige*, *gris* et *noir* dans les trois corpus.

Forme lexicale	CORPUS 2D	CORPUS 3D	CORPUS REEL
<i>beige</i>	42 occ.	35 occ.	40 occ.
<i>gris</i>	59 occ.	27 occ.	22 occ.
<i>noir</i>	18 occ.	15 occ.	65 occ.

Tableau 20 - Occurrences de *beige*, *gris* et *noir* dans les 3 corpus

Beige présente un nombre quasi identique d'occurrences dans les trois corpus et est la forme lexicale spécifique de couleur la plus citée dans le corpus 3D. *Gris* et *noir* ont des répartitions plus hétérogènes et nettement opposées. *Gris*, le plus cité dans le corpus 2D, y est 3 fois plus présent que *noir*. À l'inverse, dans le corpus REEL, il est le moins employé, 3 fois moins que *noir*, forme spécifique la plus citée.

Alors que les ambiances présentées dans chacun des dispositifs sont caractérisées de manière équilibrée par des propriétés « équivalentes » de couleur, pour *gris* et *noir* les productions des locuteurs diffèrent selon les dispositifs, en contraste avec *beige* qui est employé de manière homogène dans les 3 corpus.

La permanence de la forme linguistique *beige* semble indiquer une homogénéité et une stabilité dans la qualification et l'évaluation de la couleur référée devant les 3 dispositifs, stabilité qui n'est pas retrouvée pour *gris* et *noir*. Il semble même que l'on puisse pour ces deux derniers envisager que ce qui est qualifié de *gris* devant les dispositif 2D et 3D soit qualifié de *noir* dans le dispositif REEL. Ceci peut être considéré comme un indice des différences perceptives entre les dispositifs de présentation et les ambiances qu'ils donnent à voir aux locuteurs⁴⁶, ce que nous serons amenée à discuter plus amplement en conclusion.

Nous nous intéressons à présent aux statuts et fonctions syntaxiques pris en charge par *beige*, *gris* et *noir* suivant les corpus.

a) Statuts syntaxiques

La figure suivante présente les statuts syntaxiques occupés par *beige*, *gris* et *noir* suivant les dispositifs devant lesquels ils ont été employés.

⁴⁶ On notera ici que le noir renvoie à l'absence de lumière et qu'il semble délicat voir impossible de réaliser la prouesse technique de simuler l'absence de lumière au moyen de dispositifs reposant entièrement sur des technologies lumineuses.

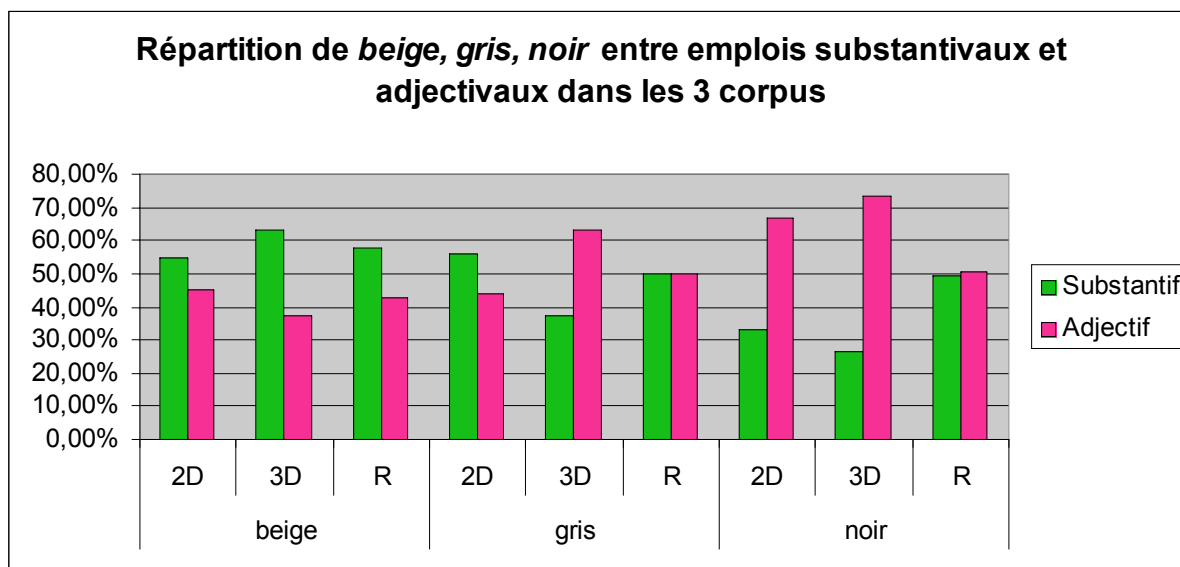


Figure 13 : Répartition de *beige*, *gris* et *noir* entre emplois substantivaux et adjectivaux dans les 3 corpus. Les statuts syntaxiques occupés sont plus ou moins stables. *Beige* majoritairement substantif dans les trois corpus, l'est davantage dans le corpus 3D (62,9%). *Gris* est majoritairement adjectif dans le corpus 3D (63%), et davantage substantif (55,9%) dans le corpus 2D. *Noir*, toujours davantage présent comme adjectif, l'est majoritairement en 2D et 3D (66,7 et 73,3%).

Comme nous l'avions observé de manière globale, *beige* majoritairement substantif renvoie davantage à une couleur comme entité autonome que comme propriété ou dimension. La répartition équilibrée entre *gris* comme forme nominale et comme forme adjectivale s'explique ici par un contraste entre le corpus 2D dans lequel *gris* est un peu plus souvent employé comme nom, renvoyant alors à une entité, et le corpus 3D où il est plus souvent employé comme adjectif⁴⁷, contribuant à construire le gris comme une propriété de couleur. Enfin, *noir*, à l'exception du corpus REEL dans lequel il apparaît autant comme nom que comme adjectif, massivement employé comme adjectif, renvoie à une propriété de couleur.

Les emplois des adjectifs de couleur *beige*, *gris* et *noir* suivant les dispositifs sont présentés dans la partie suivante.

⁴⁷ rappelons que de manière générale, le corpus 3D est caractérisé par une proportion plus importante d'adjectifs de couleur vs noms de couleur que les corpus 2D et REEL.

b) Spécificités des formes adjectivales selon les couleurs et les dispositifs

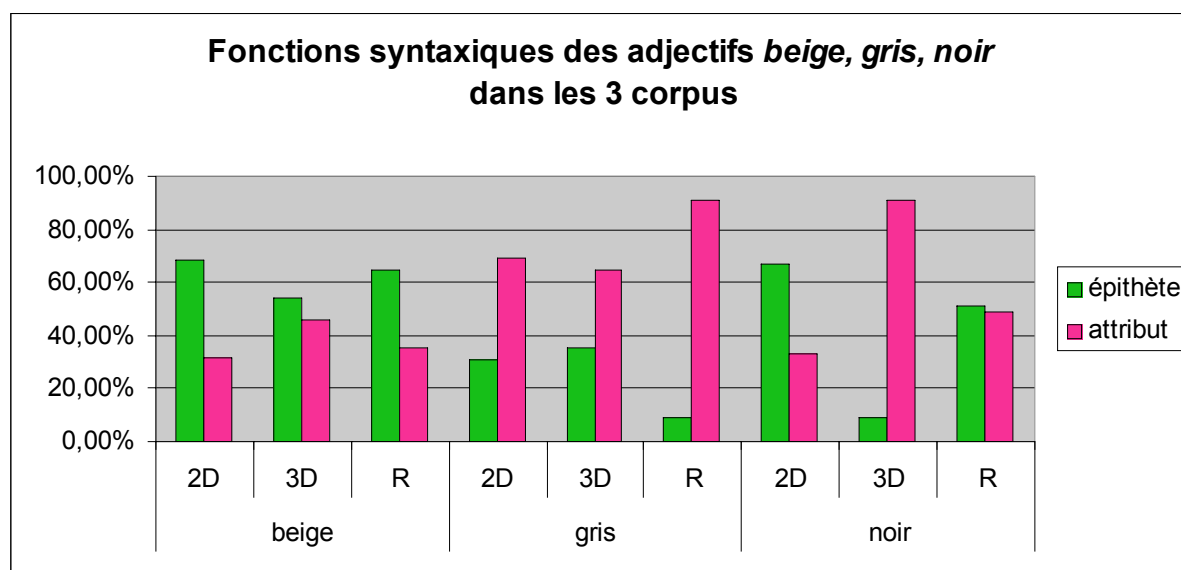


Figure 14 : Fonctions syntaxiques des adjectifs *beige*, *gris* et *noir* suivant les dispositifs.

Observant les positions respectives d'attribut et d'épithète des adjectifs *beige*, *gris* et *noir*, des distinctions s'opèrent également. *Beige* est toujours employé majoritairement comme épithète, *gris* toujours comme attribut. *Noir*, plus épithète dans le corpus 2D est quasi exclusivement attribut dans le corpus 3D (90,9%).

c) Bilan de l'inscription syntaxique de *beige*, *gris* et *noir* suivant les dispositifs et Inférences cognitives

Beige, présent dans les trois corpus comme substantif, renvoie à **une couleur stable, consensuelle** que les locuteurs peuvent évaluer. En tant qu'adjectif, il est presque toujours épithète, rattaché à un nom qu'il qualifie sans équivoque. En revanche, *gris* et *noir* se font l'indice d'une **construction** problématique **de la couleur en discours** notamment dans le corpus 3D (ex : (...) *et euh j(e) vois gris j(e) sais pas si c'est noir hein*). En effet, si les locuteurs emploient très majoritairement *gris* dans le corpus 2D, ils expriment leur incertitude devant les ambiances 3D (c'est noir ou gris ?) pour ensuite re-qualifier la couleur comme *noir* dans les véhicules réels. Cette incertitude pourrait être en partie liée à la différence de luminosité des dispositifs 2D et 3D par rapport aux véhicules réels.

Le corpus 3D suscite également plus d'emplois de *beige*, *noir* et *gris* en tant qu'attributs. **Devant un dispositif non familier**, dont en outre ils ne partagent pas complètement la perception avec leur intervieweur (eux seuls portent les lunettes 3D à capteur de mouvement qui permettent une reconstruction en temps réel de l'image en fonction des mouvements de leur

tête⁴⁸), **les locuteurs doivent construire la référence** et utilisent comme moyen les adjectifs de couleur qui désignent **des propriétés construisant la matérialité** des objets représentés visuellement à partir de la couleur. A l'inverse, dans le dispositif REEL, n'ayant plus besoin de construire la référence, familière et partagée avec leur interlocuteur, ils peuvent **évaluer les couleurs en tant qu'entités du monde**, ce que nous indiqueraient entre autres les proportions plus élevées de substantifs pour *noir* et *gris*.

D - Synthèse

Nous reprenons dans les paragraphes suivant les principaux résultats issus de l'analyse syntaxique des formes lexicales référant au domaine de la couleur recueillies dans les 3 corpus d'étude, 2D, 3D et REEL en distinguant les résultats concernant les formes génériques de la couleur (*couleur(s)* ainsi que *coloris*, *teinte(s)*, *contraste*, etc ...) et les formes spécifiques (*beige*, *gris* et *noir*). À partir de ces résultats linguistiques, nous proposons dans la dernière section une spécification des différents dispositifs dans lesquels ces formes ont été produites.

1. Formes lexicales génériques de couleur

1.1. La couleur et les couleurs

Les 3 corpus étudiés se caractérisent par la présence très majoritaire de *couleur* qui y est employé sous de multiples formes. Les analyses effectuées nous ont permis d'identifier des inscriptions syntaxiques diversifiées qui contribuent à construire des conceptualisations de la COULEUR et des COULEURS très variées. Un bilan de ces inscriptions syntaxiques est présenté dans le tableau suivant.

⁴⁸ Cf. chapitre 3 – Méthodologie et p.251

SN couleur	2D	3D	R
La couleur	+++	++++	+++
la couleur	++	++	+++
la couleur+adj	++	+++	+++
la couleur+de+N	+	+++	
Les couleurs	+++	++	+++
les couleurs	++	+++	+++
les couleurs + adj	++	+	+
le N des couleurs	+++		++
les couleurs et les N	+		++

Tableau 21 : bilan des modes d'inscription syntaxique de *couleur* et *couleurs* selon les dispositifs

1) Le premier indicateur nous permettant de distinguer plusieurs conceptualisations de la COULEUR est la **flexion en nombre des formes nominales**. En effet, nous avons pu repérer un contraste entre les corpus 2D et REEL où les locuteurs employaient autant *couleur(s)* au singulier qu'au pluriel et le **corpus 3D** dans lequel les formes au **singulier** ont été privilégiées. Ceci constitue un premier indice d'une pluralité de conceptualisations, qui a été précisé par l'analyse de l'inscription syntaxique de *couleur* et *couleurs*. En effet, alors que les formes nominales simples (det+*couleur*) sont produites pour moitié au singulier et pour moitié au pluriel, certaines constructions syntaxiques complexes sont caractérisées par un emploi privilégié du singulier (det+*couleur*+Adj/det+*couleur*+de+Nom) ou du pluriel (det+N+prep+*couleurs*).

2) L'usage massif de déterminants définis permet d'envisager cette et ces COULEUR(S) comme des **objets déjà posés, définis en discours**, dont nous faisons l'hypothèse qu'ils sont indicateurs d'une certaine familiarité des locuteurs avec le dispositif / la situation qui leur est proposée, ainsi que d'un partage de la référence entre les locuteurs et leur interlocutrice, ie. l'enquêtrice.

3) De manière globale, près de deux tiers des occurrences de *couleur* et autres noms génériques s'inscrivent dans des SN complexes, contre un tiers de SN simples (det+*couleur(s)*, det+*coloris* ...). Plus spécifiquement, **la prédominance de formes nominales complexes est caractéristique du dispositif 2D** dans lequel les locuteurs ont eu besoin de décrire, caractériser et/ou évaluer LA et LES COULEURS au moyen d'unités lexicales complexes, signe d'une **possibilité d'abstraction** – mise à distance importante, en contraste avec le corpus **REEL** comportant davantage de formes simples, dont nous faisons l'hypothèse

qu'elles sont **décrites et évaluées via des formes verbales, impliquant davantage le locuteur** (cf. chapitre 6).

4) En considérant plus spécifiquement chacun des types de construction syntaxique dans lesquels apparaissent *couleur* et *couleurs*, on remarque néanmoins que les SN les plus fréquents (dans l'ensemble des 3 corpus) sont les SN simples *la* et *les couleurs*, qui restent totalement « opaques » sans prise en compte de leurs inscriptions discursives (cf. Chapitre 6).

Les constructions complexes telles que par exemple *les couleurs claires*, *l'harmonie des couleurs* fournissent davantage d'indications sur le type de constructions cognitives « sous-jacentes » :

1.1.1. La couleur+adj / les couleurs+adj

Les constructions comprenant *couleur(s)* comme tête nominale complété d'un adjectif épithète le plus souvent postposé et parfois modifié par un adverbe (det+*couleur(s)*+(Adv)+Adj) sont surtout spécifiques des **dispositifs de simulation**. Majoritairement au **singulier** (et ce d'autant plus dans le corpus **3D**), elles interviennent principalement dans la **spécification d'une couleur singulière**, particulière et permettent de restreindre le champ de la description et de l'évaluation des locuteurs à une sous-catégorie de couleur. Cette couleur, est caractérisée soit par des propriétés de couleur (*la couleur blanche*, *la couleur beige*) ou de lumière (*cette couleur brillante*, *ce coloris clair*), soit par sa localisation (*couleur extérieure*).

Ces constructions permettent également (dans le **corpus 2D** principalement) de construire la **référence à un type de couleur** (*les couleurs claires*, *des tons gris*) ainsi que **d'évaluer de manière objectivée**, mise à distance, des couleurs alors instaurées comme entités autonomes (*des couleurs un peu sérieuses*).

1.1.2. Le N des couleurs

Cette construction, surtout rencontrée dans le **corpus 2D**, contribue à poser **LES COULEURS comme entités autonomes**. Dans ces formes telles *l'harmonie des couleurs*, *l'unité des couleurs*, *l'harmonie entre les coloris*, le nom pivot réfère à une **évaluation globale** des COULEURS. Il s'agit alors d'apprécier LES COULEURS, en tant que **collectif**, dans leur ensemble, et d'apprécier l'harmonie entre elles. Ces constructions sont indicatrices d'une **activité de jugement hautement mise à distance et globalisée**, intégrée, lors de laquelle les locuteurs

évaluent comment les couleurs, indépendamment des supports qui les portent, vont ensemble. Spécifiques du dispositif 2D, nous faisons l'hypothèse qu'elles témoignent d'une activité particulière engendrée par ce dispositif. Familiers des re-présentations bidimensionnelles fixes telles que des tableaux, des photos, ou les manipulations de symbole via l'interface des écrans d'ordinateur, les locuteurs, en tant qu'experts de ces modes de représentations matérielles, seraient amenés, contraints en quelque sorte par le dispositif, à une **exploration contemplative** de l'image et à produire une description de type « **analyse de tableaux** », dans laquelle l'évaluation de l'harmonie des couleurs pour elles-mêmes a beaucoup d'importance.

1.1.3. Les couleurs et les N

Cette analyse est renforcée par la présence de quelques **coordinations** entre *la* ou *les couleurs* et *la* ou *les formes* en **2D** et entre *les couleurs* et *les matières* dans le corpus **REEL**. Cette construction contribue à construire les COULEURS comme des **entités sensorielles autonomes à évaluer** avec conjointement **avec d'autres entités sensorielles** telles que les FORMES dans le corpus 2D et les MATIERES dans le corpus REEL. Elle renvoie également à des **pratiques d'évaluation esthétique** qui sont légèrement différenciées selon les corpus. Il est intéressant de noter la mise en parallèle des COULEURS et des FORMES dans un dispositif n'offrant que des **indices visuels** vs celle des COULEURS et des MATIERES dans le dispositif **REEL** qui offre lui des **indices tactiles et kinesthésiques** primordiaux dans l'identification et l'évaluation des MATIERES.

1.1.4. La couleur de N

On a également pu mettre en évidence la présence de constructions de type *la couleur de N*, (*la couleur des sièges, la couleur du rétro*), toutes singulières, qui au contraire, **spécifient une couleur particulière**, en la **localisant** (*couleur de l'intérieur*) ou en la **rattachant à un élément particulier de l'habitable** (*couleur du siège*), se rapprochant alors des dénominations « classiquement » rencontrées lors des études portant sur l'expression en discours des odeurs (*odeur de pomme, odeur de ma grand mère*, David, 2000). Ces constructions sont spécifiques des corpus recueillis dans les **dispositifs de simulation**, et tout particulièrement du dispositif **3D**.

Nous faisons l'hypothèse que ces constructions contribuent, dans un dispositif peu familier des locuteurs et pour lequel la référence n'est pas entièrement partagée avec leur interlocuteur, à **construire la matérialité** de l'ambiance re-présentée. La COULEUR est alors **l'indice de l'objet support** désigné par le nom pivot.

1.1.5. La couleur N

Enfin, la COULEUR est dans le corpus 2D (en quelques rares énoncés) rattachée / associée à une matière support au sein de constructions présentant *couleur*, *coloris* ou *ton* comme tête nominale, qualifié par un autre substantif, épithète (*la couleur bois*). Deux interprétations sont alors possibles : soit la **matière** devient une **propriété, un indice pertinent pour caractériser une couleur** particulière, soit cette **couleur particulière** peut se faire **indice de la matière** qui la porte. L'analyse des modes de référenciation et d'évaluation aux couleurs spécifiques (section suivante) ainsi que l'analyse de l'inscription en discours de ces syntagmes particuliers⁴⁹ (chapitre 6) nous permettra de préciser ces hypothèses.

1.2. Autres formes génériques : *coloris*, *teinte*, *contraste* ...

L'analyse des **autres formes nominales** référant de manière **générique** à la COULEUR et aux COULEURS a confirmé ces résultats en dégageant des synonymes (partiels) de *couleur* et *couleurs* se caractérisant par des inscriptions syntaxiques identiques et renvoyant aux mêmes conceptualisations.

Si *coloris* et *teinte(s)* contribuent parfois à construire une couleur singulière, particulière et différente (*ce coloris clair, une seule teinte*), elles permettent surtout aux locuteurs, principalement dans le **corpus 2D**, **d'évaluer les différentes couleurs** dans les rapports qu'elles entretiennent ensemble et l'effet que leur **assemblage** peut produire (*le mélange des teintes, l'harmonie entre les coloris*). Ceci est à rapprocher des définitions proposées par les dictionnaires⁵⁰ où *les coloris*, dont la désignation est issue de la pratique de la peinture en Italie de la Renaissance, dénotent d'une réflexion sur **l'agencement des couleurs et l'effet que celui-ci peut produire**. Avec l'utilisation de *coloris* et de *teinte(s)*, les locuteurs inscrivent leur discours dans une **pratique esthétique et picturale**. Il n'est pas surprenant alors de retrouver ces noms dans les constructions syntaxiques **Le N des coloris / teintes**, construction que nous avons identifiée lors de l'analyse de *couleurs* comme permettant de rendre compte d'une évaluation globale, d'une appréciation des couleurs dans leur relation les unes aux autres. Ainsi, la présence, certes faible, de *coloris* et de *teintes*, tout

⁴⁹ En ce qu'elles nous permet de mettre en évidence les relations établies en discours et dans l'expérience sensible entre les couleurs et les matières données à voir (et à toucher dans le dispositif réel) aux locuteurs.

⁵⁰ Le TLF définit *coloris* comme une « façon d'utiliser, d'agencer les couleurs et, *par métonymie*, l'effet obtenu » (TLFi). Par extension, il lui pose comme synonyme *teinte*. Dans les dictionnaires, *coloris* renvoie donc à une pratique de la couleur, à une action consistant à manipuler les couleurs et les agencer. L'examen rapide de l'étymologie confirme cette notion d'action, *coloris* dérivant de *colorito*, terme de peinture italien et participe passé substantivé de *colorire*, verbe italien signifiant « colorer », dér. de *colore* (*couleur**).

particulièrement dans le corpus 2D, vient corroborer cette hypothèse d'une exploration et évaluation perceptive de type « description de tableaux » suggérée par le dispositif 2D que nous avons proposée pour les formes N+de+couleurs.

De plus, ces formes ainsi que les autres formes nominales recueillies et les quelques rares adjectifs et formes verbales, la plupart morphologiquement construits, renvoient à des dimensions de la couleur peu lexicalisées en français⁵¹ :

- d'une part à la variation vs la stabilité de la couleur, son caractère uni ou non⁵² (*contraste, contraster, teinte*⁵³, *nuance(s), dégradé, uni, bicolore, monochrome*),
- d'autre part à la couleur comme pouvant être ou non une propriété de surface (*coloration, teinte*)⁵⁴;

le tout renvoyant à des notions de manipulation, de pratiques de la couleur.

En parallèle des références aux couleurs génériques, les corpus que nous étudions renferment une grande quantité de formes lexicales spécifiques de couleur et notamment se caractérisent par la présence de *beige, gris* et *noir*, dont l'inscription syntaxique témoigne de la construction de concepts de COULEUR différemment articulés suivant la couleur envisagée et le dispositif dans lequel elle est décrite et évaluée. Les principaux résultats issus de l'analyse de ces 3 formes sont repris dans la partie suivante.

⁵¹ Ce qui est lexicalisé en français étant la teinte comme nous le verrons dans la partie suivante consacrée aux noms et adjectifs de couleur (ainsi que l'intensité via les adjectifs *clair* et *foncé*), en contraste avec d'autres langues dans lesquelles le caractère humide/sec ou l'uniformité de la teinte peuvent être lexicalisés (cf. Wierzbicka, 1996).

⁵² Qu'on retrouve également dans l'emploi par certains locuteurs de quelques formes nominales non considérées comme spécifiques à la couleur telles que *motifs, quadrillages* (cf. chapitre 6).

⁵³ *teinte*, participe passé substantivé de *teindre*, renvoie dans le TLF au domaine de la peinture et y est alors défini comme une couleur « résultant du mélange de plusieurs couleurs » opposée à des « couleurs pures ».

⁵⁴ Ceci a été également développé dans la partie consacrée aux formes spécifiques de couleur (§2.3) à travers des formes telles que *un noir sur un tissu* vs *un noir sur un plastique* ainsi que des formes renvoyant à des interactions spécifiques entre couleurs et matières telles que *gris métallisé, chromé*, etc.

2. Formes lexicales spécifiques de couleur : beige, gris et noir

L'analyse de l'inscription syntaxique dans les trois corpus des trois formes lexicales spécifiques de couleur les plus employées par les locuteurs nous a permis d'identifier différents plans de construction des couleurs tant dans leur fonctionnement syntaxique qu'en cognition et nous confirment l'importance du rôle des formes linguistiques dans la construction des concepts.

Les statuts cognitifs inférés sont riches et diversifiés. Les couleurs apparaissent à la fois comme :

- **entité du monde** (*le beige*),
- **propriété** (*plastique noir*)
- ou **indice d'un objet, d'une matière** (*ça fait plus cuir la partie beige que plastique*).

Nous avons pu également voir comment elles **contribuent à la construction de la référence, comme étayages**, notamment dans des scènes perceptives visuelles tridimensionnelles (dispositif 3D) en tant que reproductions partielles et non familières du monde sensible (*sous le pare-brise tout est **gris**, je suppose que c'est le lecteur de CD qui est **gris**, j'vois **gris** j'sais pas pas si c'est **noir***)⁵⁵. Le principal indice de cette construction dynamique de la référence est la présence massive d'adjectifs de couleur attributs dans le corpus 3D en contraste avec les corpus 2D et REEL davantage caractérisés par l'emploi de formes adjectivales épithètes et de formes nominales.

⁵⁵ on remarque dans ces exemples l'importance des marqueurs discursifs indiquant notamment l'incertitude des locuteurs via des marques de modalité. Ceci donne une bonne illustration de la nécessité d'aborder dans le chapitre suivant l'inscription discursive de ces formes afin de préciser leur statut et ce à quoi elles participent dans les pratiques discursives de description et d'évaluation de scènes visuelles telles que des habitacles automobiles.

Le contraste entre *beige*, *gris* et *noir* met en évidence la non-correspondance de statut cognitif pour différentes couleurs et contribuent à caractériser différents dispositifs de présentation de scènes visuelles. Ainsi les pratiques culturelles qui sous-tendent chaque couleur et la pratique spécifique mise en place lors du recueil des données amènent à des couleurs plus ou moins différenciées cognitivement selon les couleurs et les modes de présentation « expérimentés » par les locuteurs.

3. Lexique des couleurs, conceptualisation des couleurs et caractérisation des dispositifs de présentation

L'analyse des formes linguistiques référant de manière générique et spécifique à la couleur dans des discours de description et d'évaluation d'ambiances d'habitacles présentées au moyen de différents dispositifs matériels a permis de mettre en évidence des régularités ainsi que des contrastes dans les procédés linguistiques utilisés pour construire la référence à des couleurs conceptualisées à différents niveaux et ce selon les dispositifs à partir desquels elles étaient données à voir aux locuteurs.

Elle nous permet de proposer des hypothèses quant à la typologie de ces dispositifs et des ambiances qu'ils re-produisent, hypothèses qui seront reprises, spécifiées et vérifiées dans le chapitre 6. A ce stade de l'analyse, se distinguent notamment des rapports aux couleurs très différents entre les dispositifs 2D et 3D, tous deux relevant de simulation visuelle.

3.1. Le dispositif 2D : la visite « picturale » de l'habitable

Les discours recueillis devant le dispositif 2D se caractérisent par un lexique très riche et diversifié tant au niveau des dénominations spécifiques que génériques des couleurs. Au-delà de syntagmes nominaux simples tels que *la couleur / les couleurs*, la présence de formes de type **le N des couleurs** (*l'harmonie des couleurs, le mélange des teintes*), ainsi que de **coordinations** entre *les couleurs et les formes* indiquent que ce dispositif amène les locuteurs à construire leur évaluation de manière globale mais à un certain niveau d'abstraction, comme s'ils décrivaient un tableau, une photographie. Cette pratique de « **description picturale** » est également appuyée par la présence importante d'**adjectifs de couleurs épithètes**⁵⁶ inscrits

⁵⁶ Les études de l'adjectif lorsqu'elles se font à partir d'analyse de corpus sont majoritairement consacrées aux corpus écrits, dans lesquels le fonctionnement syntaxique de l'adjectif est quelque peu différent. Ceci étant, une étude de Blasco-Dulbecco et al (2004) portant sur les spécificités syntaxiques de l'adjectif à l'oral a mis en

dans des syntagmes nominaux permettant la mise à distance de l'image explorée, décrite et ainsi recomposée.

3.2. Le dispositif 3D : l'habitable comme espace non familier construit par les couleurs et les propriétés de couleur

Face à un dispositif :

- proposant une reconstruction d'un espace via des indices visuels basés essentiellement sur des technologies de lumière et offrant donc pour toute matérialité des luminosités, des contrastes etc ... ,
- qui ne leur est pas familier et dont ils ne partagent pas complètement la perception visuelle avec leur interlocuteur,

les locuteurs ont témoigné via l'utilisation massive d'**adjectifs spécifiques de couleur attributs** et de syntagmes nominaux dans lesquelles la couleur est spécifiée par un adjectif (**couleur+adj**) ou un nom référant à un objet support (**couleur de nom**), de la nécessité de construire en discours, au moyen de différents procédés linguistiques, l'espace exploré visuellement. Ainsi ils évoquent des couleurs particulières rattachées à un objet support, instituant alors la couleur en question comme indice de cet objet. De plus, en utilisant massivement des adjectifs spécifiques de couleur attributs, ils définissent et construisent l'espace perçu au moyen de ces propriétés colorées comme autant de briques, d'étayages de l'espace considéré.

On remarque ici qu'on se trouve dans une situation et une dynamique qui va de l'analytique au global, qui force à la recomposition du tout via l'utilisation de « traits » perceptifs.

Ces résultats peuvent s'interpréter comme l'illustration des processus « bottom-up » de perception visuelle : les locuteurs voient des couleurs comme « primitives visuelles » et c'est l'intégration de ces couleurs qui leur permet de se construire une représentation intégrée de haut niveau, de l'objet dans sa complexité.

Il s'agit en effet de cela mais la mise en perspective des autres dispositifs nous permet de montrer en quoi ce type d'exploration analytique est spécifique de ce dispositif. Le recours

évidence le même type de résultats que ceux présentés ici, en ce qui concerne l'emploi privilégié d'adjectifs épithètes ou attributs. Ainsi, les descriptions de tableaux qu'elles demandaient à leurs locuteurs ont suscité davantage d'épithètes, alors que les récits de films renfermaient davantage d'adjectifs (notamment de couleur) attributs. Elles interprètent leurs résultats sur différents plans, rapprochant d'une part la description de tableaux d'une pratique littéraire, proche de l'écrit et qui en reprend les caractéristiques (on trouve davantage d'adjectifs épithètes à l'écrit), et d'autre part les récits de films, de mise en discours d'actions, nécessitant davantage de formes verbales et par là même de constructions attributives.

à cette stratégie analytique survient ici lorsque les sujets ont des difficultés d’appréhension du découpage du monde qui leur proposé⁵⁷.

Revenant un instant au dispositif 2D, on peut considérer à l’inverse que nos locuteurs sont des experts des dispositifs de type 2D⁵⁸, et font majoritairement appel à leurs connaissances préalables pour produire leur description et leur évaluation de la scène visuelle qui leur est présentée.

3.3. Le dispositif REEL : un espace global, complexe

A ce stade des analyses et des résultats le dispositif REEL est le plus difficile à caractériser, le plus opaque. Proposant une expérience sensible plurielle et globale (holisensorielle), les couleurs y sont moins considérées comme indices ou propriétés que comme entités autonomes, décrites et évaluées pour elles-mêmes soit de façon spécifique (le beige, le noir), soit de soit plus générique (la couleur). Elles peuvent également être considérées de manière collective, en relation avec les autres « entités sensorielles » qui permettent d’apprécier visuellement mais aussi tactilement et kinesthésiquement l’habitable, telles que les matières. L’analyse de l’inscription discursive des couleurs nous permettra dans le chapitre 6 de rendre compte de ces interactions entre entités et / ou propriétés sensible, et de la façon dont elles structure le jugement global d’appréciation.

Conclusion

L’analyse des indicateurs lexicaux et syntaxiques dans les différents corpus étudiés via des nous a permis de mieux comprendre la structuration des conceptualisations de couleur de l’habitable automobile. Elle a également contribué à qualifier les différents dispositifs matériels utilisés pour présenter les ambiances d’habitable aux locuteurs. Il s’agit à présent d’étudier l’articulation des ces formes linguistiques de couleur en discours (chapitre 6) afin de mieux comprendre comment se structure et se construit l’évaluation des couleurs en lien avec les autres propriétés et entités visuelles. Nous utilisons dans le chapitre 6, l’analyse de

⁵⁷ Un peu comme lorsqu’en psycho-acoustique les sujets utilisent une stratégie analytique de description d’un son (et non plus d’identification de sources de bruit) quand il ne leur est plus possible d’attribuer des significations et d’avoir une évaluation globale du phénomène qui leur est donné à écouter (Dubois et Castellengo, 2005).

⁵⁸ Tout comme dans des travaux sur les schématisations de scènes routières, Dubois et al ont pu montrer la capacité des experts à recomposer toute une scène visuelle à partir d’un schéma alors que des sujets non-experts perdent à un moment le « (topo)fil » et ne sont plus à même de faire le va et vient entre les 2 (parties du) mondes re-présentés (Dubois et al, 1995)

l'inscription en discours des couleurs, comme un point de vue, une porte d'entrée à partir de laquelle nous étudions les modes de structuration et de construction du jugement d'appréciation d'un point de vue à la fois :

- linguistique - en ce sens que l'évaluation se construit en discours via l'utilisation de nombreux procédés ;
- et psychologique - en ce qu'elle rend compte du rapport sensible du sujet au monde qu'il explore et qui l'entoure, avec lequel il interagit.

Chapitre 6 : Dynamiques de co-construction des couleurs de l'habitacle en discours

Introduction

L'analyse lexicale et syntaxique des formes linguistiques de COULEUR employées par les locuteurs pour décrire et évaluer des ambiances d'habitacle présentées dans des dispositifs de simulation 2D ou 3D et dans des véhicules réels nous a permis d'émettre, au moyen de différents indicateurs linguistiques, des hypothèses quant à l'existence de différentes conceptualisations de la COULEUR. Il s'agit à présent d'examiner la contribution de ces formes linguistiques de couleur à la construction de la référence et de l'évaluation en discours. Ceci devra nous permettre de valider et de préciser les hypothèses émises suite aux analyses précédentes ainsi que de contribuer à la mise en évidence des dynamiques de co-constitution de l'objectivité et de la subjectivité en discours.

La partie A explicite l'inscription de ces analyses dans la démarche globale de la thèse en présentant les objectifs et les hypothèses qui leur sont spécifiques ainsi que la démarche d'analyse. Les résultats sont exposés dans les parties B et C et traitent respectivement de l'inscription en discursive du nom *couleur(s)*, et de l'inscription discursive des formes nominales et adjectivales *beige, gris et noir*.

A - Présentation

1. Positionnement dans la problématique

Après avoir analysé les ressources lexicales mobilisées par les locuteurs pour exprimer leur expérience de la COULEUR dans différentes explorations, visuelles ou multisensorielles, d'habitacles automobiles, nous nous intéressons ici à l'inscription en discours de ces ressources lexicales au niveau plus global de l'énoncé.

Ce changement de focus linguistique peut s'analyser comme le passage à un certain niveau d'une analyse centrée sur les objets linguistiques (sur la langue) à une analyse centrée

sur les modes de construction de la référence (modes de référenciation) et de l'évaluation en discours. Il se fait en parallèle d'un changement de paradigme d'un point de vue cognitif d'une analyse centrée objet et plus spécifiquement ici centrée sur les propriétés (visuelles > colorées) de l'objet à une analyse centrée sur la relation du sujet (le locuteur) à ces objets et propriétés en s'intéressant ici à l'inscription des couleurs dans les procédures de description et d'évaluation des ambiances visuelles explorées.

Nouvelle étape dans le va-et-vient de notre démarche méthodologique et épistémologique, allant cette fois-ci d'une perspective analytique à une perspective globale.

2. Objectifs et hypothèses

Il s'agit de mettre à jour les différents modes d'inscription de *couleur(s)* et des formes envisagées comme plus ou moins équivalentes *teinte, coloris, ton*, ainsi que de *beige, gris* et *noir* afin de :

- vérifier et préciser les hypothèses que nous avons formulées sur les différentes conceptualisations de la COULEUR (entité, propriété, indice ...) et sur les inférences qu'elles permettent de réaliser quant aux statuts des dispositifs donnés à explorer aux locuteurs, suite aux résultats de l'analyse lexicale et morphosyntaxique de ces formes considérées de manière isolée¹ ;
- identifier en discours les relations qu'entretiennent les COULEURS avec d'autres propriétés sensibles de l'habitable (visuelles mais également tactiles et kinesthésiques) ainsi qu'avec les objets de cet habitacle ;
- évaluer la contribution de ces COULEURS à la construction du jugement global d'appréciation.

Ainsi nous formulons les hypothèses suivantes :

- Compte tenu de la diversité de statuts de COULEUR que nous avons pu inférer de l'analyse des ressources lexicales et de leur inscription syntaxique, nous pensons retrouver ces différentes conceptualisations en œuvre dans les discours et nous faisons l'hypothèse que ces objets cognitifs différents vont avoir des contributions différentes dans la construction de la description et de l'évaluation des scènes explorées, mises et construites en discours par les locuteurs.

¹ Notamment concernant les syntagmes nominaux simples de type *la couleur / les couleurs*.

- De plus, les contrastes qui ont été mis à jour entre les différents dispositifs de présentation des ambiances grâce aux indicateurs lexicaux et morphologiques et syntaxiques devraient être appuyés par des inscriptions différenciées et des modes de référenciation et de construction de l'évaluation différents.

- ainsi, la mise en évidence de la nécessité, dans des dispositifs tels que le dispositif 3D, de construire la matérialité de la re-présentation via les propriétés de couleur comme étayage de la référence, devrait être renforcée par la présence de procédés de référenciation plus importante dans le corpus 3D. Précisément, si l'activité dans laquelle sont plongés les locuteurs est, de manière claire, toujours une activité de description et d'évaluation, quel que soit le dispositif auquel ils sont confrontés et donc le type d'ambiance et de matérialité dont il s'agit de construire l'évaluation en discours, nous nous attendons à ce que les corpus de simulation (au moins le corpus 3D) témoignent de davantage de procédures de construction du référent en discours : c'est à dire que l'activité devrait être temporellement structurée en au moins 2 phases, la première consistant à identifier le beige (par ex.) en discours, à le construire comme entité avant de pouvoir l'évaluer ou évaluer son effet sur une autre propriété ou un autre objet. Tandis que le corpus Réel devrait davantage receler d'évaluations « directes », la référence étant partagée d'évidence.

Nous faisons cette hypothèse spécifiquement pour les formes lexicales adjectivales spécifiques de couleur (et notamment quand elles sont en position d'attribut) ainsi que pour les formes nominales de type **couleur+de+x** que nous avons également identifiées comme participant à la construction de la matérialité de la scène explorée.

3. Démarche d'analyse et de présentation des résultats

3.1. Les corpus

Nous nous intéressons aux mêmes corpus 2D, 3D et REEL incluant cette fois l'analyse de tous les énoncés dans lesquels ont été repérées des formes lexicales référant à la COULEUR et aux COULEURS de manière à la fois « générique » et « spécifique ».

3.2. Les catégories d'analyse

Nous nous intéressons à l'inscription en discours des formes lexicales de COULEUR avec pour objectif de préciser leur fonctionnement dans la construction de la référence et de l'évaluation

de l'habitable. Les indicateurs linguistiques et discursifs que nous avons privilégiés sont ceux qui nous semble rendre compte de la construction de l'objectivité (de la tentative d'objectivation / de mise à distance des objets) vs de la subjectivité en discours.

Il s'agit alors de s'intéresser au « dire » dans une « perspective constructiviste du discours qui conçoit le dire comme élément constitutif du dit » (Berthoud, 1996, p.17).

Ainsi on a distingué :

- des énoncés à visée objectivante (où il y a « effacement énonciatif », Vion, 2001) présentant les couleurs comme entités sujets

a) *la couleur est / les couleurs sont*

b) *les couleurs font*

qui permettent suivant le verbe, de construire des jugements sur la couleur vs des couleur comme élément participant à un jugement portant sur autre chose / ayant un effet.

- ainsi que les procédés de thématization/topicalisation et de focalisation (à rapprocher du préambule et du rhème, Morel et Danon-Boileau, 1998) qui posent le référent en discours, au moyen de :

a) Présentatifs : *il y a , c'est*

Il y a le beige / Il y a du gris²

C'est du gris / c'est beige ...

b) Structures clivées : *(Il y a) c'est les couleurs/le beige qui*

c) et pseudo-clivées : *ce qui/que ... c'est (que) ...*

d) Dislocations (Dislocations à gauche et à droite) rendant compte de procédés de :

thématisation : *la couleur, ça / c'est / elle³*

topicalisation : *la couleur, j'aime pas⁴*

- et des énoncés mettant en scène de manière assumée la subjectivité du locuteur au moyen :

a) de marques de la personne et verbes d'appréciation

J'aime les couleurs / J'aime le beige

² Les indicateurs que nous avons utilisés/considérés dans le chapitre 5 restent bien évidemment valables et sont considérés dans leur relation avec ceux que nous mettons à jour dans cette analyse. Ainsi des déterminants et des différences à prendre en compte entre un énoncé tel que *il y a le beige* et un autre énoncé tel que *il y a du gris*.

³ Nous portons également un intérêt tout particulier aux pronoms anaphoriques utilisés pour la reprise du référent, selon qu'ils soient personnels (*le beige, il, la couleur elle*) ou démonstratifs (*la couleur ça*) conférant alors à l'entité référée un caractère générique (cf chap 3).

⁴ ce dernier indicateur, conjuguant une mise en avant de l'objet d'évaluation et une marque de la subjectivité du locuteur, nous permet d'introduire la tension entre un jugement centré objet et un jugement centré sujet. (cf. pour une analyse des dislocations, Apotheloz, 1997,

Le ... X qui est ... est une couleur que j'adore

b) de marqueurs de modalité et de modalisation : verbes et adverbes

c) de marqueurs d'incertitude

Je ne sais pas, on dirait que, ça doit être, ça fait

Enfin, les associations en discours entre ces couleurs et d'autres objets, d'autres propriétés, qui fondent une évaluation globale (qualité, confort, espace ...) sont également prises en compte.

3.3. Présentation des résultats

Les résultats des analyses sont présentés en suivant la structuration du chapitre précédent, distinguant formes génériques et spécifiques de COULEUR, même si l'analyse lexicale des formes complexes nominales comprenant le nom générique *couleur* a permis de montrer que certaines renvoient à des couleurs spécifiques. De plus, l'analyse d'autres formes génériques telles que *uni, contraste, coloration, dégradé, monochrome ...* nous a également permis de mettre en évidence d'autres dimensions de la couleur qui questionnent cette classification en générique / spécifique que nous serons donc amenée à discuter.

Nous la maintenons cependant dans la mesure où elle s'est avérée productive pour éclairer le statut du dispositif 3D et celui des matières dans les dispositifs 2D et 3D.

B - la couleur et les couleurs

Comme dans le chapitre précédent, nous nous intéressons ici tout particulièrement à l'inscription en discours des formes nominales simples de type *det+couleur(s)* (majoritairement *la couleur* et *les couleurs*). Représentant la part la plus importante des emplois de *couleur(s)* dans chacun des 3 corpus, on dénombre 49 occ. de *couleur(s)* au sein de 46 énoncés dans le corpus 2D, 22 occ. (19 énoncés) dans le corpus 3D⁵ et 54 occ. (49 énoncés) dans le corpus REEL.

1. Introduire les couleurs / la couleur

"En matière de couleur"

⁵ Rappelons qu'à la différence des autres corpus dans lesquels la répartition entre formes plurielles et singulières est homogène, les formes au singulier sont légèrement prépondérantes dans le corpus 3D.

La thématique est introduite par l'emploi du substantif *couleur* et au moyen de différents procédés linguistiques :

- par une locution ou une préposition précédant *couleur* telle que *au niveau (de)*, *en matière de*⁶, *pour*, *sur* ou par un adverbe : *alors*
- par des marqueurs de temporalité et/ou de comparaison référant aux observations précédentes (*on n'a pas parlé des couleurs tout à l'heure*).

Le tableau ci-après reprend les énoncés caractérisés par ce type d'introduction des couleurs comme cadre général de ce qui va suivre en discours.

Procédés d'introduction	Énoncés
Locutions : <i>au niveau / au niveau de</i> <i>en matière de</i>	<i>bah alors là au niveau couleur j'aime pas</i> (2D-C5BA S3) <i>et puis au niveau des couleurs c'est peut-être un peu (en)fin bon moi personnell(e)ment ça m(e) satisfait plus que du que du v(e)lours</i> (R-307NA S12) <i>si tu veux en matière de couleur le bleu qui est une couleur que j'adore est une couleur froide</i> (2D-BB S9)
prépositions : <i>pour / sur</i>	<i>et pour l'intérieur c'est enfin pour les couleurs</i> (2D-BB S7) <i>euh là sur les couleurs les couleurs claires ça me va bien moi ...</i> (2D-BB S11)
adverbes : <i>alors</i>	<i>mais alors les couleurs les assortiments de couleurs (...)</i> (2D-BB S7) <i>alors euh les couleurs c'est d'un goût douteux</i> (2D-BB S7)
Marque temporelle : <i>tout à l'heure</i> et comparatives : <i>à l'autre</i>	<i>on n'a pas parlé des couleurs tout à l'heure</i> (2D-BA S12) <i>par contre ce que j'ai critiqué un p'tit peu à l'autre de couleurs</i> (2D-NB S14)

Tableau 1 : énoncés introductifs -

Dans ces énoncés d'introduction de la thématique, spécifiques du corpus 2D (8/9 énoncés), *couleur* est majoritairement présent au pluriel (7 sur 9) renforçant l'idée que le pluriel dénoterait (ici dans le cas de l'emploi du substantif *couleurs*) d'un caractère général. De plus, dans la plupart des énoncés, il est précédé du déterminant article défini *les* ou du déterminant article défini contracté *des*. Les locuteurs, pour se placer dans le cadre général de la thématique des couleurs, vont donc utiliser principalement la forme *les couleurs* en la faisant précéder le plus souvent (7 énoncés) d'un présentatif qui sera pour l'occasion une préposition (*pour*, *sur*), un adverbe (*alors*), ou une locution (*au niveau (de)*, *en matière de*). 2 autres énoncés participent également à introduire la thématique de la couleur via des locutions adverbiales marquant la temporalité (*tout à l'heure*), la négation (*on n'a pas parlé de ...*) et dans une dynamique comparative entre l'ambiance décrite au moment de l'énoncé et l'ambiance déjà explorée auparavant (*tout à l'heure, ce que j'ai critiqué à l'autre ...*). Pour introduire la référence au concept général de couleur, les locuteurs font alors référence à ce qu'ils ont déjà vu et commenté avec leur interlocuteur. On peut donc avancer que c'est le partage de la référence (présente et antérieure) qui leur autorise ce type d'énoncés.

⁶ Cf. la notion de marqueur spécialisé (Berthoud, 1996), explicitée dans le chapitre 3.

On remarque ici qu’au sein d’un même énoncé, une fois les couleurs posées comme référent en discours, elles peuvent être alors spécifiées (ex 1) ou jugées (ex 2):

(1) *si tu veux **en matière de couleur le bleu** qui est une couleur que j’adore est une couleur froide* (2D-BB S9)

(2) *bah **alors là au niveau couleur j’aime pas*** (2D-BA S3)

Ceci met l’accent sur 1) le caractère multiple, intégré d’un énoncé dont la signification est complexe et riche, 2) sur la difficulté d’opérer un classement des énoncés dans des catégories fixes et exclusives les unes des autres puisqu’au sein d’un même énoncé vont s’accomplir différents processus de catégorisation et de construction de la signification 3) et donc du même coup sur les découpages adéquats d’unités d’analyse : le mot, le syntagme, la proposition, la phrase, l’énoncé.

2. Des couleurs génériques à la couleur spécifique

la couleur générale comme prélude à une couleur spécifique

Les formes simples construites à partir du substantif *couleur* vont permettre aux locuteurs à travers et au delà de l’introduction de la thématique COULEUR, d’initier une sorte de parcours entre le générique et le spécifique. Après une entrée en matière initiée par *couleurs*, c’est un travail de reformulation et de précision qui s’opère laissant entrevoir la structuration de ce domaine conceptuel pour les locuteurs interviewés.

Du générique au spécifique : Construction et spécification des couleurs en discours	Nb d’énoncés	%
<p>CORPUS 2D <i>c’est : <u>les couleurs</u> bah déjà <u>le marron le beige</u> c’est c’est : c’est bon c’est pas <u>des couleurs très modernes</u> (NA S7) ah : c’est mieux bon <u>la couleur</u> est toujours à chier <u>le bleu</u> < rire > c’est l’ <u>bleu de m(a) machine à laver</u> (BA S4) euh si tu veux en matière <u>de couleur</u> le bleu qui est une couleur que j’adore est une couleur froide (BB S9) Autant les formes c’est toujours : c’est toujours identique ‘fin : bien qu’i’ y a : ‘fin <u>la couleur</u> donne de : / <u>cette couleur</u> euh je sais pas si c’est euh <u>écru ou beige</u> j(e) sais pas ‘fin <u>cette couleur écru</u> là (BB S7)</i></p>	12 (46)	26%
<p>CORPUS 3D <i>si je reviens à la couleur qu(i) est sans doute <u>bleue</u> à l’extérieur (...) c’est moche < rire > (C5BAM S4)</i></p>	4 (19)	21%
<p>CORPUS REEL <i>bah <u>l’image</u> qu’on en a, enfin euh <u>le visuel</u> quoi, les couleurs tout ça c’est les mêmes un peu plus fade dans le virtuel (307BBR S1) les couleurs les couleurs les couleurs sont pas sont pas accueillantes <u>c’est gris</u> quoi <u>trop gris</u> par contre (307NAR S1)</i></p>	6 (49)	12%

Tableau 2 : Reformulations et spécifications de la couleur en discours selon les corpus.

Couleur est dans la plupart de ces énoncés (19/22 énoncés) indicateur d'un niveau générique ensuite spécifié par :

- une forme complexe construite autour de ce même pivot (*les couleurs claires, la couleur générale, cette couleur écru, les assortiments de couleur*),
- un terme de couleur (*écru ou beige, le bleu, du gris*)
- une forme complexe construite autour d'un terme de couleur (*une dominante de bleu, une voiture noire ou bleue foncée*).

Trois exceptions sont remarquables :

- Dans deux d'entre elles, c'est un premier niveau de spécificité que désigne *couleur* par rapport au substantif *intérieur* ou à *l'image* – le *visuel*, renvoyant à un niveau plus générique - l'habitable en lui-même (*et pour l'intérieur c'est enfin pour les couleurs*).
- Dans l'autre, *les couleurs* est précédé d'une lexicalisation plus spécifique *les couleurs plus vives* dénotant d'un phénomène inverse de « généralisation du spécifique » : *les lumières plus vives (en)fin les les couleurs plus vives c'est vrai qu'on n'a pas parlé des couleurs tout à l'heure*.

Remarquons ici que le contexte de l'énoncé s'y prête puisqu'il met en scène dans un premier temps le syntagme nominal complexe *les lumières plus vives* reformulé par *les couleurs plus vives* construit sur la même structure syntaxique. Ce n'est qu'ensuite que la généralisation est possible.

Couleur comme substantif simple est privilégié dans les corpus 2D et 3D pour introduire la thématique COULEUR et a pour vocation d'être spécifié, reformulé. C'est en quelque sorte la première étape dans la description et l'évaluation des couleurs⁷ qui semble nécessaire dans les dispositifs de simulation mais pas dans le dispositif REEL.

Les formes simples précédées d'un déterminant défini prédominent. De plus lorsque la couleur « générique » désignée par une forme simple de type *det+couleur* est spécifiée via une ou plusieurs autre(s) forme(s) linguistique(s), la forme simple en question est dans 75% des cas au singulier. Ce résultat permet bien de distinguer la première fonction « introductive » présentée (de topicalisation) de cette fonction de reformulation/spécification puisque l'introduction à la thématique de la couleur est elle essentiellement prise en charge par des formes simples au pluriel (*les couleurs*). Ainsi l'introduction générale à la thématique des couleurs est prise en charge par la forme *les couleurs* alors que le processus de spécification progressif est initié par la forme *la couleur*.

⁷ au sein d'une évaluation globale d'un espace complexe où nous rappelons qu'il n'est à aucun moment demandé aux locuteurs de s'exprimer sur les couleurs.

C'est la couleur générique mais singulière qui peut davantage être précisée. Notons ici la découverte de nouveaux indices d'une pluralité des statuts cognitifs de cet objet COULEUR.

Nous pouvons distinguer, parmi les énoncés de spécification de couleur, différents axes :

- *la couleur* peut être spécifié une (ex 1) ou plusieurs fois (ex 2) :

ex 1 : *nan [à cause] plutôt de la couleur du gris*

ex 2 : *fin la couleur donne de : / cette couleur euh je sais pas si c'est euh écru ou beige j(e) sais pas 'fin cette couleur écru là*

- cette reformulation suit un développement plus ou moins linéaire et hiérarchisé :

ex 3 : *c'est mieux bon la couleur est toujours à chier le bleu < rire > c'est l' bleu de m(a) machine à laver*

ex 4 : *si tu veux en matière de couleur le bleu qui est une couleur que j'adore est une couleur froide*

Ainsi, dans l'exemple 3, on peut assez aisément retrouver une organisation allant du plus générique au plus spécifique : *la couleur* → *le bleu* → *le bleu de ma machine à laver*

On remarquera que dès la production de la forme *la couleur*, celle-ci est inscrite dans une prédication évaluative de jugement (dépréciatif) : *la couleur est toujours à chier*. Puis, elle est de nouveau spécifiée par les formes *le bleu* et *le bleu de ma machine à laver*, qui ont pour vocation ici de justifier le jugement posé sur *la couleur*. On a ici une indication concernant la non séparation des procédures de description et des procédures d'évaluation considérées parfois comme relevant d'une dichotomie classique objectivité / subjectivité. Au contraire on peut dès ces énoncés de spécification remarquer le continuum entre description et évaluation, continuum qui relève d'une co-construction de la référence et de l'évaluation.

Dans l'exemple 4, la reformulation suit un développement moins linéaire :

En matière de couleur → *le bleu* → *une couleur que j'adore* → *une couleur froide*

Après une introduction générale à la thématique COULEUR, la forme *le bleu* centre le discours sur une couleur particulière, singulière, posée comme entité autonome (substantif + det défini + singulier). L'expansion relative « *qui est une couleur que j'adore* » va elle aussi modeler la spécification. Elle permet la définition du bleu comme couleur singulière sur laquelle la locutrice porte un jugement en exposant sa subjectivité (utilisation de marque de 1^{ère} la personne). Si tout jugement est considéré comme expression de la subjectivité des locuteurs, certains présentent une intention d'objectivité de la part du locuteur relayée en discours par la production d'énoncés où le locuteur s'efface. Ici, un jugement à visée objectivante serait du type : *le bleu est une belle couleur* ... C'est ainsi que la troisième partie de la spécification « *est une couleur froide* » tente de donner une définition plus objective, « descriptive »,

faisant appel à une catégorie de couleurs plus ou moins lexicalisée et reconnue comme consensuelle, partagée par l'ensemble de la communauté linguistique, et a fortiori par l'interlocutrice. Dans cet exemple, on voit se profiler différents niveaux de catégorisation qui ne répondent pas au simple critère de super et supra-ordination mais qui jouent différemment suivant l'intention du locuteur, le cadre dans lequel il définit et évalue la couleur.

Cette analyse des reformulations de *couleur* permet d'aborder un premier plan de l'organisation catégorielle des couleurs concernant les niveaux de catégorisation en prenant en compte le caractère plus ou moins générique ou spécifique. Nous avons pu observer comment dès lors que les locuteurs « disent » les couleurs, ils disent aussi leur rapport à ces couleurs et donnent des indications sur leur manière de construire l'objectivité du monde et dans un même mouvement leur propre subjectivité.

Nous traitons de cette tension entre construction de l'objectivité et expression de la subjectivité par rapport à la *couleur* et aux *couleurs* dans les paragraphes suivants. Ainsi, l'analyse de l'inscription des formes simples *la couleur/les couleurs* dans des énoncés où un **jugement** est émis, va permettre de mettre à jour les différents processus linguistiques disponibles et utilisés par les locuteurs pour exprimer leur évaluation sensible du monde avec plus ou moins de distanciation vis à vis de l'évaluation qu'ils formulent. En effet l'évaluation et le jugement exprimé en discours à propos des couleurs est un domaine dans lequel la recherche d'objectivité et l'expression de la subjectivité des locuteurs transparaissent. Nous tentons dans la partie suivante de mettre à jour les indicateurs linguistiques de ces différents degrés d'élaboration de l'objectivité/subjectivité en discours.

3. Couleur(s) comme étayages de la construction du jugement

Après avoir répertorié les énoncés comprenant *la couleur* et *les couleurs*, nous allons maintenant identifier différents procédés syntaxiques mis en œuvre par les locuteurs pour exprimer leur référence et leur jugements vis à vis de l'habitable. Nous distinguons les énoncés où *couleur* et *couleurs* :

- apparaissent comme **sujet** grammatical (*les couleurs sont mieux*)
- font l'objet de procédures **d'extractions** via des dislocations (*les couleurs c'est d'un goût douteux*) ou des structures clivées (*il y a la couleur qui ... / c'est les couleurs qui donnent ...*)

- sont **complément** d'objet direct (d'un verbe d'appréciation : *j'aime mieux la couleur*) ou attribut (introduit par un présentatif : *c'est les couleurs*)
- sont complément d'objet indirect ou circonstanciels, introduits par une **préposition** (*c'est dû à la couleur*)

Le tableau suivant reprend les principaux types d'inscriptions syntaxiques de *couleur(s)* en indiquant leur distribution dans chaque corpus.

Inscription syntaxique de <i>la couleur / les couleurs</i> dans les énoncés	Corpus 2D		Corpus 3D		Corpus RÉEL	
	Occ.	%	Occ.	%	Occ.	%
<i>la/les couleurs</i> Sujet <i>les couleurs sont mieux</i> <i>la couleur a un rôle très important</i>	2	4,1%	9	40,9%	17	31,5%
<i>la/les couleurs</i> Extractions <i>les couleurs (...) ça n'me plaît pas du tout</i> <i>i(l) y a la couleur qui ...</i> <i>la couleur elle est plus foncée</i> <i>c'est trop classique la couleur</i> <i>c'est la couleur qui qui m'gêne</i>	12	24,5%	4	18,2%	7	13,0%
<i>la/les couleurs</i> Complément d'objet <i>ce sont les couleurs</i> <i>je n'aime pas la couleur</i>	13	26,5%	0	0%	7	13,0%
Préposition + <i>la/les couleurs</i> <i>à cause des couleurs et des matières</i> <i>c'est p(eu)t être lié à la couleur</i>	19	38,8%	6	27,3 %	20	37,0%
Autres énoncés	3	6,1%	3	13,6 %	3	5,6%
Total	49	100%	22	100 %	54	100%

Tableau 2 : inscription syntaxique de *la couleur / les couleurs* dans les énoncés des 3 corpus

Les modes d'inscription syntaxique privilégiés de *couleur* et *couleurs* divergent selon le corpus considéré.

- Dans le corpus 2D, *la couleur* et *les couleurs* sont principalement introduites par des prépositions (38,8%), ou apparaissent comme complément d'objet (principalement attribut du sujet via des structures présentatives du type *c'est les couleurs / ce sont les couleurs*), ou encore dans des procédures d'extraction telles que des dislocations et des structures clivées ;
- Dans le corpus 3D, les deux inscriptions syntaxiques privilégiées sont les énoncés où le GN est sujet (plus de 40% des occurrences) et ceux où le GN est introduit par une préposition (27,3% des occ.), de plus un bon nombre de SN *la/les couleurs* font l'objet de procédures d'extraction ;

- Dans le corpus REEL, les constructions les plus présentes sont celles où *la/les couleurs* sont introduites par une préposition (groupe prépositionnel COI ou CC) et celles où elles sont sujet (respectivement 37% et 31,5% des occ. de **det+couleur**).

Ces résultats contrastés nous permettent de formuler les hypothèses suivantes et interprétations suivantes :

Dans le corpus 3D, la forte proportion d'énoncés où *les couleurs* sont en position de sujet ou *la couleur* dans des procédures d'extraction (comme sujet « réel » des prédications), couplée à l'absence d'énoncés où *la couleur / les couleurs* sont complément d'objet, témoignent d'une tentative d'objectivation, de mise à distance des couleurs de la part des locuteurs. L'activité est alors centrée sur la couleur autonome à évaluer, caractériser : les couleurs sont X, font X, la couleur c'est X ... L'introduction relativement importante de *la couleur* par une préposition ou une locution prépositive témoigne quant à elle du fait que la couleur est dans ce cas identifiée comme la cause, le critère, l'élément participant à construire une évaluation plus globale : *c'est X par la couleur, à cause de la couleur ...*

Dans le corpus REEL, où l'on rencontre une forte proportion d'introduction de *couleur(s)* par une préposition, on peut faire l'hypothèse que les locuteurs dans ces constructions ont comme activité principale l'évaluation de l'effet des couleurs sur autre chose. De plus, la part importante d'énoncés dans lesquelles *les couleurs* est sujet reflète la construction en discours d'une tentative d'évaluation objectivée (ou du moins à visée objectivante) des couleurs en elles-mêmes (*couleur+V+...*). La part restreinte de procédures d'extraction peut quant à elle s'expliquer par 2 raisons. Jouant un rôle important dans la construction de la référence, ces procédés permettraient, devant **le dispositif 2D**, à la mise en place de la thématique (avec les marqueurs spécifiques que nous avons évoqués dans la 1ère partie), ce qui n'est plus nécessaire dans les habitacles REELS, au vu de la temporalité des entretiens. De plus, comme nous l'avons proposé dans le paragraphe précédent, nous pensons que ce type de procédé témoigne d'une objectivation de la notion ou de l'objet désigné par le syntagme qui fait l'objet de l'extraction. Ceci pourrait alors expliquer pourquoi les extractions sont également beaucoup plus présentes en 3D qu'en REEL, le dispositif (3D) contraignant dans une certaine mesure à l'objectivation des indices qu'il met à disposition des locuteurs, dans le but de construire l'objectivité de la re-présentation qui lui est donnée à voir (objectivité qui n'est pas (plus ?) à construire dans le cas des véhicules réels).

Dans **le corpus 2D**, la présence importante d'introduction des SN *la couleur* et *les couleurs* par une préposition ou une locution prépositive s'explique en partie par la nécessité

d'introduire la thématique couleur (cf. partie précédente) au moyen de locutions telles que *au niveau de, en matière de ...*). Les autres énoncés présentant ce type de forme permettent comme dans les autres corpus de rendre compte de la couleur comme participant à la construction d'un jugement global. De plus, si les énoncés où *la couleur* et *les couleurs* sont employés comme complément sont nombreux dans le corpus 2D, ce sont le plus souvent des constructions attributives (*c'est les couleurs*) produites en réponse de relance de type (*qu'est-ce qui te fait dire ça ?*). Ils permettent donc également l'identification des couleurs comme ayant un rôle, une action. On notera ici la différence avec quelques énoncés du corpus REEL (les seuls repérés dans l'ensemble des 3 corpus) dans lesquels la couleur est complément d'objet du verbe d'évaluation *aimer* conjugué à la 1^{ère} personne.

Nous avons pu voir à travers le parcours des différents types d'inscription syntaxique de *couleur* et *couleurs* en discours que ces formes linguistiques s'intégraient dans différents processus d'évaluation des couleurs en elles-mêmes, ce que nous abordons plus en détail dans la prochaine partie intitulée Evaluations des couleurs. De plus nous avons évoqué les différents modes d'évaluation des couleurs comme pouvant témoigner de plus ou moins de subjectivité de la part des locuteurs, ou dit autrement, comme rendant compte de tentatives plus ou moins fortes d'objectivation. Nous mettons en perspective dans cette partie la tension entre a) la construction de l'objectivité du jugement et b) l'expression/l'affirmation de la subjectivité dans le jugement.

Puis, dans la partie suivante, nous verrons comment la couleur permet également aux locuteurs de construire un jugement sur d'autres objets et notions.

3.1. Evaluations des couleurs

Lorsque les couleurs font l'objet d'évaluation dans les discours des locuteurs, une tension peut être mise en évidence entre d'une part la mise en place d'une certaine objectivité ou de la référence et d'autre part l'expression et l'affirmation de la subjectivité des locuteurs. Si l'examen des marques de la personne comme nous avons pu le voir dans le chapitre 4 (étude MEMOIRE) peut être un indice du degré d'implication des locuteurs, de manière générale, l'analyse de la répartition des marques de la personne dans les énoncés référant à la couleur et aux couleurs dans les corpus 2D, 3D et REEL, semble indiquer une implication assez homogène des locuteurs dans les différents corpus. Dans ces discours c'est davantage la présence plus ou moins importante de structures syntaxiques mettant en avant *les couleurs / la couleur* (vs le jugement du locuteur) qui nous permet de comprendre les mécanismes

d'objectivation et d'effacement énonciatif mis en place par le locuteur. Aussi nous étudions dans un premier paragraphe les énoncés dans lesquels *les couleurs* (et dans une moindre mesure *la couleur*) apparaissent comme sujet (grammatical) de l'évaluation. Dans une seconde partie, nous nous attachons à la description de ces mécanismes très productifs à l'oral d'extraction (dislocations, clivées ...) qui permettent, tout en donnant à voir la subjectivité du locuteur, une mise en avant de l'objet d'évaluation et dont nous faisons l'hypothèse qu'ils sont des indices d'une volonté d'objectivation de l'évaluation. Enfin nous traitons dans un dernier temps des énoncés dans lesquels le locuteur se place comme sujet de l'évaluation.

3.1.1. Les couleurs sujet de l'évaluation

"les couleurs là sont plus sympas"

Dans les 3 corpus et particulièrement dans les corpus 3D et REEL, les locuteurs expriment un jugement à propos des couleurs via la production d'énoncés mettant en scène des formes simples telles que *la couleur* ou *les couleurs* comme sujet grammatical⁸, premier indice d'un centrage sur la couleur comme objet de l'évaluation.

Lorsque que le GN **det+couleur(s)** est en position sujet, il s'inscrit de manière privilégiée dans une prédication avec le verbe copule **être** : couleur+copule(+Adv)+Attribut :

Corpus 3D :

les couleurs sont moins tranchées,

les couleurs là sont plus sympas,

les couleurs sont trop claires trop claires pour moi,

des couleurs qui absorbent la lumière sont plus euh reposantes

les couleurs sont moins sont moins nettes

la couleur est futuriste

la couleur est toujours à chier

la couleur est pas mal

Corpus Réel :

elle est plus **la couleur** est plus sobre quand même

les couleurs les couleurs les couleurs sont pas sont pas accueillantes

les couleurs sont mieux

elle est triste quoi le le **les couleurs** sont tristes très tristes

elle est un peu trop claire pour moi

elles sont quand même très présentes

les couleurs sont là

les couleurs les couleurs sont très

⁸ En position sujet, *couleur* apparaît au singulier dans le corpus 2D (2 énoncés), majoritairement au pluriel dans le corpus 3D (6 énoncés pluriel / 3 énoncés singulier) et dans le corpus REEL (9 énoncés pluriel, 7 énoncés singulier).

la couleur est la même

Les attributs qui qualifient *couleur(s)* sont des adjectifs (*futuriste, reposantes, tranchées, claires, sympas, nettes, sobre, accueillantes, tristes, présentes*) à l'exception d'une locution verbale (*toujours à chier*) et d'adverbes employés comme attribut (*mieux, pas mal*).

Parmi ces adjectifs, on relève essentiellement des adjectifs axiologiques porteurs d'une valeur évaluative tels que *tristes, tranchées, sympas*, deux adjectifs indiquant un effet sur le locuteur (adjectifs en *-ant, reposantes* : dérivé du participe présent de *reposer, accueillantes* > *accueillir*), ainsi que des adjectifs plus « objectifs » visant à la description de la ou des couleurs (*claires, nettes, futuriste*).

On peut aussi noter la présence quasi constante d'adverbes modifiant ces attributs et marquant surtout l'activité d'évaluation comparative, contrastive qu'effectuent les locuteurs. En effet, la couleur et les couleurs sont évaluées comme *plus* ou *moins X, toujours X, quand même un peu X, très très X, un peu trop X*, ceci impliquant une référence explicite ou implicite à la couleur / aux couleurs des habitacles expérimentés auparavant⁹ ainsi qu'aux attentes des locuteurs. On relève également l'adverbe *trop* indiquant une intensité dépassant le seuil / la norme tolérée, attendue par le locuteur (*(un peu) trop claires pour moi*).

On peut également noter dans 2 énoncés la présence de spécifications supplémentaires à visée descriptive données par les locuteurs soit au sein d'une relative (i) ou de l'énoncé suivant l'énoncé « cible » (ii) :

(i) des couleurs **qui absorbent la lumière** sont plus euh reposantes

(ii) la couleur est futuriste, j'aime bien **cet espèce de bleu ciel**

Dans le premier cas, il s'agit de spécifier l'action ou fonction des couleurs (absorber la lumière), ce qui permet au locuteur ensuite de qualifier l'effet produit par ces couleurs sur les sujets (*reposantes*). Dans le second, le locuteur précise l'identité de la couleur qu'il qualifie de *futuriste*. A noter que cette identification passe par une dénomination indiquant l'incertitude du locuteur (*cet espèce de X*) concernant l'appartenance de cette couleur à la catégorie désignée (*bleu ciel*).

Outre ces prédications attributives, on trouve également l'auxiliaire *avoir* (**les couleurs ont un rôle important à jouer**), le verbe *aller* accompagné d'adverbes (**toutes les couleurs encore vont bien ensemble**), ainsi que les verbes *vouloir* et *faire* dans des constructions relatives (**la couleur veut que ..., les couleurs font que ...**). Lorsque le GN sujet **det+couleur(s)** n'est pas inscrit dans une prédication attributive, il peut également être le sujet d'une prédication

⁹ ce qui peut également être exprimé par une anaphore « *la couleur est la même* »

impliquant un verbe de jugement ou d'effet et portant une marque de la personne :
couleur+MP+V Jgt/Effet :

la couleur me plaît

les couleurs me choquaient

où les verbes *plaire* et *choquer*, accompagnés du pronom personnel *me*, donnent respectivement une indication sur le jugement que porte le locuteur sur la couleur ou sur l'effet que produisent les couleurs sur le locuteur.

Dans ces énoncés, il s'agit pour les locuteurs d'évaluer les couleurs, au pluriel, dans leur ensemble, d'évaluer leur poids dans l'appréciation globale de l'habitacle (pour le locuteur S1 qui exprime à 2 reprises leur *rôle important*). Enfin dans un énoncé, le locuteur (S8) attribue à la couleur le fait de lui *donner l'impression d'avoir une voiture un peu plus luxueuse*.

En observant les énoncés voisins de ceux dont *la/les couleur(s)* est sujet, on remarque que l'évaluation de la couleur et des couleurs peut :

- se dérouler sur plusieurs énoncés et donner des indications supplémentaires quant à l'évaluation :

*c'est plus joli je trouve ça plus joli (...) disons que c'est moins choquant
je trouve que ça manque de goût*

- impliquer une spécification supplémentaire de la couleur évaluée

c'est gris quoi trop gris par contre

mais également être associée

- soit à des éléments :

*les sièges euh je n'aime pas la couleur elle est triste quoi le les couleurs sont tristes très tristes
oui l'accoudoir ça c'est gênant oui alors elle est plus la couleur est plus sobre quand même*

- soit à des concepts généraux d'appréciation :

a) les couleurs sont là mais i(l n') y a pas l'aspect

b) après i(l) y a toute la notion d(e) confort qui que j(e) trouvais presque normale qu'il n'y ait pas dans la voiture juste avant et que qui me manque dans dans cette voiture parc(e) que je la couleur veut que ça va m(e) donner l'impression d'avoir une voiture un peu plus luxueuse et dans une voiture plus luxueuse je vais avoir euh besoin d'avoir d'avoir ce confort supplémentaire que j(e)n'ai pas.

Ces deux derniers énoncés partagent une caractéristique importante. Dans les deux cas, il s'agit d'un moment de l'entretien où les locuteurs (S1 et S8), explorant un véhicule réel, reviennent sur les habitacles qu'ils ont explorés auparavant, soit dans les dispositifs visuels 2D et 3D (pour S1 en a)), soit dans le dispositif REEL (pour S8 en b)). Si on considère l'énoncé a) dans un contexte discursif plus large :

j(e) pense que l(e) virtuel est un peu décalé quand même

mm

surtout l'image fixe là (en)fin l'image pas en trois D là mais euh

voilà c'est c'est sur l'écran là j(e) te parle d'abord sur l'écran

ouais c'est bien celle là qu(e) tu m(e) parle ah oui ouais elle (n') est pas du tout représentative
du représentative de la réalité quoi au niveau d(e) l'impression du ressenti et euh des couleurs
ouais

(en)fin si les couleurs sont là mais i(l n') y a pas l'aspect i(l n') y a pas le m (R-V2-BB S1)

S1 y évalue les dispositifs 2D et 3D (regroupés sous la dénomination *le virtuel*) et plus particulièrement le dispositif 2D (dénomination de S1 : *l'image fixe / l'image pas en 3 D¹⁰*) par rapport à sa représentativité de la réalité (donc de l'habitacle dans lequel il est installé) en considérant *l'impression du ressenti et des couleurs*. Les couleurs y sont posées comme critère d'évaluation de la qualité de représentation du dispositif visuel. Sur la base de ce critère, le dispositif est d'abord évalué très négativement (*elle n'est pas du tout représentative de la réalité*). Le locuteur nuance ensuite son évaluation en distinguant le critère de présence des couleurs (*enfin si les couleurs sont là*) de leur aspect (*mais il y a pas l'aspect*).

Dans l'énoncé b) il s'agit pour S8 d'évaluer le véhicule réel en cours d'exploration par rapport à celui (réel également) qu'il a visité juste avant (*i(l) y a toute la notion d(e) confort qui que j(e) trouvais presque normale qu'il n'y ait pas dans la voiture juste avant et que qui me manque dans dans cette voiture*). Dans ce contexte, la couleur (beige de l'ambiance Beige Bois) est pour ce locuteur un indice de luxe (lui-même impliquant davantage de confort) : *la couleur veut que ça va m(e) donner l'impression d'avoir une voiture un peu plus luxueuse et dans une voiture plus luxueuse je vais avoir euh besoin d'avoir d'avoir ce confort supplémentaire que j(e)n'ai pas.*

C'est donc la non-adéquation entre la présence d'un indice, la couleur, de quelque chose de *plus luxueux* et l'absence de *confort supplémentaire* attendu qui est soulignée par le locuteur S8.

L'implication du sujet dans ces descriptions évaluatives des couleurs est importante. On trouve ainsi :

trop claires pour moi

la couleur est futuriste, j'aime bien cet espèce de bleu ciel

je pense que des couleurs qui ...

ça me choque moins

j(e) trouve ça plus joli voilà plus les couleurs sont mieux

les sièges euh je n'aime pas la couleur elle est triste quoi le le les couleurs sont tristes très tristes

bon i(l) y a la couleur qui elle est un peu trop claire pour moi hein

j'ai quand même une impression oui de p(eut)-être pa(r)ce que les couleurs euh font que elles sont quand même très présentes tu vois

j(e) pense que les couleurs ont un rôle important à jouer

j(e) crois qu(e) la couleur a un rôle très important en fait

¹⁰ Que l'enquêtrice reformule par *sur l'écran*.

la couleur veut que ça va m(e) donner l'impression d'avoir une voiture un peu plus luxueuse

En sus des formes verbales impliquant directement le locuteur (*couleur*+MP+Vjgt), on trouve également d'autres MP au sein des énoncés, dans le contexte les précédant ou les succédant ainsi que des verbes de modalité donnant des indications sur le rapport des locuteurs à ce qu'ils sont en train d'énoncer et de construire en discours, notamment sur leur degré de certitude et d'incertitude (*je trouve, j'ai une impression de, je crois que, je pense que*). On note également la clôture d'un énoncé par *tu vois* permettant au locuteur d'associer l'enquêtrice à sa description et de poser en discours une référence partagée.

De plus, de nombreux indicateurs des processus de comparaison engagés par les locuteurs (processus essentiels dans des pratiques évaluatives) sont présents. Les adverbes (*plus, moins, toujours*) déjà évoqués plus haut permettent aux locuteurs de comparer l'habitable exploré en référence à une ambiance vue précédemment, tandis que des marqueurs de deixis tels que l'adverbe de lieu *là*, et la locution adverbiale, marquant la comparaison, composée de *comme* et du pronom démonstratif anaphorique *ça* dans l'énoncé « *mais les couleurs là sont plus sympas comme ça* » font directement référence à l'habitable en cours d'exploration. Enfin dans l'énoncé de S7 :

tout à l'heure autant les couleurs me choquaient ensemble mais là ça m(e) choque moins pa(r)ce que les couleurs sont moins sont moins nettes hein (3D-V1-BB S7)

l'utilisation de la locution adverbiale *tout à l'heure* dans l'énoncé de S7, comme référence temporelle à un habitacle exploré antérieurement, contrastée avec *là* désignant spatialement (et temporellement ?) l'habitable en cours d'exploration, ainsi que le contraste entre l'emploi du verbe *choquer* à l'imparfait et au présent, forment un ensemble d'indicateurs de l'activité de comparaison que le locuteur (ici S7) est en train de mener.

les couleurs (et dans une moindre mesure *la couleur*) lorsqu'elles sont sujet d'une prédication permettent aux locuteurs de proposer une évaluation de celles-ci, au moyen, le plus souvent, de constructions attributives (verbe copule + (adv+) adjectifs). Les adjectifs attributs sont évaluatifs (*tranchées, sympas, reposantes, futuriste ...*) et presque toujours modalisés par un adverbe (*moins, plus, trop, toujours*). On repère également comme attribut quelques adverbes évaluatifs employés de manière adjectivale (*mieux, pas mal*). L'ensemble de ces énoncés permet aux locuteurs d'évaluer **la couleur**, globale, ou **les couleurs** de l'habitable, pour elles mêmes.

L'évaluation est centrée sur les couleurs en tant qu'objets, entités indépendantes, mais la subjectivité du locuteur reste perceptible par la présence de MP et de quelques verbes de jugement. Il s'agit ici d'évaluer **les couleurs** davantage qu'une couleur particulière : les locuteurs

utilisent ce type d'énoncés pour donner un jugement appréciatif global sur les couleurs de l'habitable qu'ils explorent et estimer le poids qu'elles ont dans l'appréciation globale (*les couleurs ont un rôle important à jouer*). Ce jugement est avant tout comparatif, de nombreux adverbess et quelques déictiques en étant les indicateurs.

L'observation des énoncés voisins permet de mettre en lumière plusieurs phénomènes :

- la construction temporelle et dynamique de l'évaluation
- les processus de spécification, l'ajout de précision concernant la couleur évaluée
- l'association des couleurs à d'autres éléments (qu'elles caractérisent), ou à des notions générales d'appréciation (auxquelles elles contribuent / dont elles peuvent être un indice)

3.1.2. les couleurs, la couleur dans des procédures d'extraction

"les couleurs là sont plus sympas"

Dans un certain nombre d'énoncés (en 2D essentiellement), *les couleurs* et *la couleur* font l'objet de dislocations (à gauche: alors les couleurs *c'est* d'un goût douteux / les couleurs (...) *c'est pas des couleurs très modernes*, les couleurs déjà bah ça nuit à mon confort ; et à droite *c'est trop classique la couleur*) ou apparaissent au sein de structures clivées (*c'est des couleurs qui me conviennent, c'est des couleurs que j'aime pour une voiture*). Ces procédures d'extraction constituent un second indice de la focalisation de ces énoncés sur la couleur comme objet du jugement en permettant aux locuteurs d'introduire le thème de leur énoncé *la couleur / les couleurs* avec emphase. Elles sont suivies de reprises anaphoriques avec les pronoms démonstratifs *ça/cela* indice d'une certaine indétermination et d'une généralisation. En effet, les locuteurs ici, au lieu d'utiliser le pronom *elle* ou *elles* comme sujet lors de la reprise anaphorique, utilisent *ça* et *c'*. Après avoir discrétisé et déterminé *la* ou *les couleurs* comme objet de leur discours, celui-ci est inscrit de manière indéterminée dans la suite de l'énoncé et comme sujet de la prédication. Il s'agit de mettre l'accent sur la globalité des couleurs, de la couleur de l'habitable qu'explorent les locuteurs.

On observe dans ces énoncés, des adjectifs évaluatifs soit attribut (*c'est trop classique, c'est moche*), soit épithète (*d'un goût douteux, pas des couleurs très modernes, un aspect ludique*), modalisés par des adverbess d'intensité (*trop, pas très, un peu*). De plus, certains énoncés sont modalisés via un verbe de modalité indice de l'expression explicite de la subjectivité et d'un certain degré d'incertitude du locuteur par rapport à l'évaluation qu'il construit (*les couleurs c'est d'un goût douteux je trouve, la couleur ça me paraît ...*).

Dans ces constructions en effet le locuteur est présent via des MP (*je, m'/me*) et via l'expression de son incertitude¹¹ (loc. adv. : *sans doute*, prédications : *je ne sais pas, ça me paraît ...*).

L'emploi de ces procédures de dislocation permet aux locuteurs d'introduire ou de réintroduire *la couleur* comme sujet de leur évaluation, de mettre l'accent sur cette évaluation, et d'attribuer à *la couleur* une valeur indéterminée, globale, conférant à l'évaluation un caractère global également. L'utilisation plus importante de ces constructions dans le corpus 2D peut s'expliquer d'une part par la temporalité des discours, les locuteurs ayant besoin de poser les couleurs en discours. D'autre part, il s'agit d'un autre moyen de constituer l'objectivité de ces couleurs prises comme entités, objets cognitifs et esthétiques à évaluer.

3.1.3. Les couleurs objet de l'évaluation

"j'aime bien la couleur"

Enfin, les énoncés dans lesquels la couleur s'inscrit comme complément d'objet direct (principalement du verbe aimer) sont très peu fréquents et spécifiques du corpus REEL.

*nan elle est bien celle-là moi j'aime bien **la couleur*** (R-V2-NA S10)

*les sièges euh je n'aime pas **la couleur** elle est triste quoi le le les couleurs sont tristes très tristes et euh j(e) trouve que ça manque de goût même voir euh les sièges les motifs tout ça ça manque de goût j(e) trouve* (R-V2-NA S1)

*bah comme dans l'aut(r)e quoi le côté carré je n'aime pas les lignes je n'aime pas **la couleur** j'aime moins qu'en qu'en simulation et euh et puis voilà (de) toutes façons dans l'autre j(e) préférerais les lignes qu'i(l) y avait ce n'était pas l(e) même tableau d(e) bord ce n'était pas l(e) même* (R-V2-BB S6)

*comme voiture euh nan nan si j'avais à choisir euh si j'ai l(e) choix ce n'est pas celle-là que j(e) prends quoi pas **cette couleur** en tous cas* (R-V2-NA S1)

Ces énoncés du type *j'aime bien/ j'aime pas la couleur* réfèrent à une activité de jugement de la couleur, étant alors posée comme entité plus ou moins¹² autonome évaluée par des locuteurs qui s'inscrivent comme sujet de l'évaluation, construisant des jugements sans marque d'incertitude. Leur présence, certes très faible, uniquement dans le corpus Réel, nous semble ainsi rendre compte de l'influence du dispositif. Ce n'est qu'en présence d'une matérialité complète (complexe) que les locuteurs se permettraient d'évaluer de manière assurée, sans modalisation, les couleurs en présence.

¹¹ L'analyse spécifique des quelques énoncés comprenant ce type de construction dans le corpus Réel, montre à l'inverse que ceux-ci présentent également des MP mais très peu de marques d'incertitude.

¹² Si dans 2 énoncés (ceux de S6 et de S10) on peut voir que l'appréciation *j'aime bien/pas la couleur* réfère à la couleur globale ; dans l'énoncé de S1, il s'agit de la couleur des sièges, bien qu'elle ne soit pas dénommée ainsi (*les sièges* faisant l'objet d'une dislocation à gauche) : *les sièges euh je n'aime pas **la couleur***.

Nous avons pu identifier les différents types d'évaluation des couleurs ou de la couleur auxquels ont procédé les locuteurs en marquant une distanciation plus ou moins grande à leur objet d'évaluation.

3.2. Les couleurs et la couleur dans la construction de l'évaluation

"à cause de la couleur"

Un grand nombre d'énoncés présentant le GN *la couleur/les couleurs* contribuent à l'élaboration de jugements non plus sur les couleurs mais sur un objet de l'habitacle (*une bouche d'aération, le rétroviseur*), sur l'habitacle dans sa globalité¹³ (désigné par les pronoms démonstratifs anaphoriques *c', ça*) ou sur des notions générales d'appréciation telles que le confort ou la qualité. La couleur, au lieu d'être l'objet du jugement, est le critère de jugement (ou participe au jugement coordonné à d'autres critères) sur lequel se base le locuteur pour évaluer l'objet, la notion dont il est question. Ainsi à propos de la bouche d'aération gauche :

voilà j(e) trouve qu'elle (ne) s'intègre pas du tout à cause de quoi certain(e)ment à cause des couleurs (2D-C5BB S8)

Le marqueur linguistique le plus évident et le plus fréquent est la présence d'un groupe prépositionnel composé de la locution prépositionnelle causale *à cause de* (et dans l'autre énoncé *parce que*) suivi de la forme *les couleurs* ou *la couleur*. On trouve également des constructions de type *c'est dû à la couleur, c'est lié à la couleur* mais également *du fait des couleurs, de par les couleurs, par les couleur, avec la couleur, à travers les couleurs*. De plus, *les couleurs* peuvent également être attribut dans une structure présentative (*c'est / ce sont les couleurs*) :

non j(e) sais pas pa'ce qu' j'ai l'impression d'avoir froid dans cette euh dans cette voiture c'est la la vraiment les couleurs (2D-BA S3)

Il s'agit alors d'identifier la couleur comme élément d'appréciation ou critère d'appréciation d'autre chose (*elle est pas faite pour les femmes, ça fait beaucoup plus confortable, elle fait tout de suite plus luxueuse*). Ces derniers exemples illustrent également la présence du verbe *faire* (*elle fait, ça fait*) comme autre indicateur renvoyant à la couleur comme ayant un effet, une incidence sur la construction du jugement visuel.

En contrepoint des jugements centrés sur la couleur, ces énoncés présentent le GN *couleur* dans la seconde partie de la phrase, non plus comme sujet grammatical et thème de l'énonciation, ie objet de l'évaluation, mais comme propos de l'évaluation.

¹³ Ou pour être plus précis sur la scène visuelle, la présentation matérielle qui est proposée aux sujets.

Les jugements sont exprimés au travers d'adverbes (*mieux*), ou d'adjectifs modalisés par un ou plusieurs adverbes (*plus sobre, plus sportif, toujours aussi trash*).

Que ce soit de façon générale (les locuteurs « semant » dans leur discours des indices pour signaler qu'ils évaluent les couleurs), ou de façon spécifique (quel effet va avoir la couleur sur leur évaluation globale ou spécifique d'un élément, d'une notion, d'une propriété...), on repère des régularités quant au type d'effet engendré par la couleur.

Ainsi dans le corpus REEL, parmi l'ensemble des énoncés présentant des formes **prep+det+couleur**, 6 d'entre eux répondent à une relance particulière de l'enquêtrice à propos du type d'usagers auquel conviendrait le véhicule exploré (ex de relance : et vous pensez qu(e) cette voiture (en)fin cet intérieur conviendrait à qui ?). Dans 5 de ces 6 réponses, il s'agit pour les locuteurs d'évaluer si la voiture convient plus aux usagers femmes ou hommes (voiture plus « féminine » ou plus « masculine ») :

*oh bah je à cause des couleurs et des matières euh j(e) vois plutôt une femme euh (R-V2-BB S3)
et euh mais c'est vrai qu'elle fait plus masculine cette voiture
à cause de quoi
de la couleur
mm
beaucoup moins claire (R-V2-NA S2)*

la couleur / les couleurs sont alors inscrites en discours comme un critère leur permettant d'évaluer la catégorie d'usagers à qui le véhicule pourrait convenir.

Dans le 6ème énoncé, le locuteur S13 utilise un autre critère de catégorisation des usagers¹⁴:

aussi bien à un jeune aussi bien quand on n'a plus ses enfants à prom(e)ner aussi bien ce s(e)rait dommage de mettre plein d(e) petits bambins dans cette belle voiture hein donc par rapport à la couleur nan ça peut conv(e)nir à plein d(e) personnes même à soixante ans pareil euh voilà (R-V2-BB S13)

Il distingue différentes catégories d'usagers suivant leur âge, et attribuant des activités différenciées à chacune des tranches d'âge, il évalue la voiture explorée (ambiance Beige Bois) comme pouvant convenir à un grand nombre d'usagers (jeunes, soixante ans). La couleur ici est justement le critère restrictif : la voiture convient à tous ceux qui n'ont pas ou plus d'enfants à promener, le fait de mettre plein de bambins dans cette belle voiture paraissant incompatible avec la couleur (beige) de l'intérieur.

¹⁴ de manière générale, la question du type d'usagers engendre des réponses distinguant ces 2 critères : genre et âge.

D'autres énoncés introduisant *la/les couleur(s)* par une préposition traitent des différences entre le véhicule exploré et le(s) véhicule(s) exploré(s) auparavant.

Parmi eux, on peut distinguer :

- les énoncés dans lesquels les locuteurs identifient *la/les couleurs* comme ce qui différencie 2 véhicules :

*Exs : exactement la même chose alors là j(e ne) vois pas vraiment de de différence très franch(e)ment (en)fin **au niveau d(e) la couleur en effet mais** (R-V2-BB S8)*

*j(e) dirais même que à première vue elles [les différences] sont inexistantes sauf **pour les couleurs** (R-V2-NA S9)*

ou 2 dispositifs :

*elle n'est pas du tout représentative du représentative de la réalité quoi **au niveau de** l'impression du ressenti et euh **des couleurs** (R-V2-BB S1)*

- les énoncés dans lesquels *la/les couleurs*, différente de celle(s) des ambiances précédentes, affecte (positivement ou négativement) l'appréciation (à propos de la couleur) du locuteur

*Ex : et puis **au niveau des couleurs** c'est peut-être un peu (en)fin bon moi personnell(e)ment ça m(e) satisfait plus que du que du v(e)lours (R-V2-NA S12)*

- les énoncés dans lesquels *la/les couleurs*, différente(s) de celle(s) des ambiances précédentes, affecte (positivement ou négativement) l'appréciation du locuteur sur un autre critère d'évaluation – *l'espace* :

*Ex : c'est euh c'est peut-être dû à **la couleur** mais i(l)s paraissaient franch(e)ment euh gigantesques (R-V2-NA S3)*

ou sur l'ambiance de manière globale :

Ex : bon l'autre c'est sûr qu'elle faisait intérieur euh plus cossu quoi

mm

là c'est moins cossu mais euh en même temps elle paraît plus fonctionnelle euh pour ce qu'elle est c'est-à-dire une voiture c'est pas un salon quoi

ça à cause de de sa couleur tu trouves que ça fait plus cossu

***la couleur** et puis les matériaux si tu veux*

mm

elle fait plus cossue celle d'à côté celle-ci elle fait moins cossue (R-V2-NA S4)

Ces quelques énoncés donnent un aperçu de la diversité des effets que les locuteurs imputent à la couleur sur la perception globale et l'évaluation d'un espace complexe tel qu'un habitacle automobile. Soit la couleur a un effet explicitement visuel (*le sigle est trop **voyant**, qui **rétrécit la lumière***), soit elle est l'indice d'une propriété visuelle de la matière (*ça **luit**, la matière **luit***). Elle peut également être utilisée comme critère d'appartenance à une catégorie de véhicule (*pour les femmes, très masculin, soixante ans, plus sportif*). Enfin, elle peut participer à une évaluation globale portant sur l'esthétique (*c'est **lourd** de forme c'est **pas très***

***joli** de couleur de ton), ou sur l'espace (une impression de (...) **plus de place**, une impression de **petitesse**), le confort (là on a plus l'impression qu(e) ça qu(e) **ça respire le confort** euh à travers **même les couleurs** euh) et la qualité (elle fait **plus cossue**, elle fait tout de suite **plus luxueuse**, ouais l'autre ça m(e) faisait **une impression de toc** (...)*

L'ensemble de ces énoncés comprend de nombreux indices de l'activité de comparaison à laquelle se livrent les locuteurs : syntagmes nominaux et adjectifs (*différence(s), la même chose, semblable, pareil*), références explicites et implicites aux deux véhicules comparés (*l'autre, celle d'à côté/celle-ci, là ...*), adverbes de comparaison (*plus, moins*), verbes (*les couleurs qui changent*) ...

Ces processus de comparaison sont marqués en discours par la présence des locuteurs, qui se mettent en scène dans les énoncés (MP et verbes de modalités) :

***j(e) vois** plutôt une femme / à la couleur **j(e) pense** / **j(e) trouve que** ça fait très masculin / là **j(e ne) vois pas** vraiment de de différence / **j(e) dirais même que** à première vue / bon **moi personnell(e)ment** ça **m(e)** satisfait plus / là **t(u)** es trompé par la couleur / **on** est un peu perdu esthétiqu(e)ment*

et expriment leur incertitude par rapport à ce qu'ils évaluent (verbes de modalité toujours et adverbes) : ***je pense que**, **je vais te dire**, **l'impression que j'en ai**, **j'avais l'impression que**, **i**, **ça me faisait une impression**, **on a plus l'impression**, **on rentre et ... on voit**, **tu vois que ça si tu veux**, **moi je trouve quand même***

Enfin, dans la partie suivante, c'est l'implication du locuteur dans l'ensemble de ces énoncés participant à l'évaluation des couleurs et/ou mettant en scène les couleurs comme critère d'évaluation qui sera examinée.

3.3. Implication du locuteur dans les évaluations

"je trouve que ..."

Afin de contraster les différents corpus quant à une éventuelle diversité des modes de construction plus ou moins objectivés de l'évaluation, nous nous sommes attachée à décrire les différents modes d'introduction syntaxique de la couleur et les couleurs dans ces énoncés. À travers cette analyse, nous avons pu observer différents degrés et types d'implication du locuteur, notamment selon qu'il s'engage dans son évaluation des couleurs (***j'aime pas cette couleur**, trop claires pour moi*), ou qu'il modalise son propos via des marqueurs exprimant son degré de certitude ou d'incertitude par rapport à ce qu'il dit (***je pense que**, **je crois**, **j'ai***

quand même l'impression que ...). Si les deux types de marques de la personne sont présents au sein de chacun des corpus, nous avons pu observer deux contrastes :

1) l'examen des pronoms personnels impliqués dans l'évaluation des couleurs révèle une particularité du dispositif 3D, qui présente proportionnellement moins de marques de la personne (cf tableau) :

Corpus	nb d'énoncés évaluatifs avec MP	nb total d'énoncés	%
2D	15	46	32,6%
3D	5	19	26,3%
Réel	17	49	34,7%

Tableau 3 : Implication du locuteur dans les énoncés évaluatifs de couleur(s) selon les corpus

De plus, ces pronoms personnels réfèrent uniquement à la première personne du singulier dans les énoncés du corpus 3D tandis que dans les corpus 2D et REEL, quelques pronoms renvoyant à un collectif¹⁵ sont relevés:

Corpus	MP individuelles (je, moi, me ...)	MP collectives (on, tu)	% indiv	% coll
2D	9	6	60,0%	40,0%
3D	5		100,0%	0,0%
Réel	12	5	70,6%	29,4%

Tableau 4 : Répartition entre marques de la personne individuelles et collectives dans les corpus

Nous pouvons interpréter ces deux résultats comme indiquant à un rapport différent des locuteurs aux scènes perceptives qu'ils sont en train d'explorer et de commenter et construire en discours. L'implication moins importante des locuteurs dans leurs évaluations des couleurs dans le dispositif 3D témoigne pour nous (avec notamment les autres indicateurs déjà identifiés dans le chapitre 5) d'une nécessité d'objectivation de la re-présentation qui leur est présentée et qu'ils doivent construire en discours¹⁶. De plus, la présence de marques de la personne renvoyant la notion de collectif (et aux autres) dans les corpus 2D et Réel en contrepoint du corpus 3D ne présentant que des marques individuelles nous semble indiquer l'absence de partage de la référence dans le dispositif 3D et la nécessité pour les locuteurs

¹⁵ Il s'agit du pronom ON qui peut renvoyer à différents types de collectif mais dont nous ne considérons ici que l'aspect collectif en contraste avec JE (*on les voit moins futuristes du fait des couleurs*). Nous avons également inclus dans cette catégorie, le pronom de deuxième personne TU, considérant que mettant en scène l'interlocutrice, il introduit également une notion de collectif dans l'évaluation (*tu es moins fatigué, tu es trompé par la couleur*).

¹⁶ De plus, parmi les marques individuelles, le corpus 3D se distingue des deux autres en présentant 4 occ. de pronom complément (*me*) et une occ. de pronom sujet (*je*) alors que les deux autres corpus présentent soit une répartition inversée avec davantage de pronoms sujet (2D : *je* (5), *me* (3) / REEL : *je* (8), *me, moi* (3)).

dans cette situation de construire dans un premier temps leur rapport individuel au dispositif, sans pouvoir se projeter dans des pratiques collectives. A l'inverse, la présence de quelques marques collectives dans les énoncés des corpus 2D et REEL témoigne du partage de la référence entre les locuteurs et leur interlocutrice et plus généralement d'un potentiel consensus.

2) L'examen des expressions de la modalité dans les énoncés des 3 corpus permet également d'établir un contraste entre les dispositifs.

Marques de modalité	nb d'énoncés avec marques de modalité	nb total d'énoncés	%
2D	26	46	56,5%
3D	8	19	42,1%
Réel	22	49	44,9%

Tableau 5 : Expression de la modalité dans les énoncés évaluatifs de couleur dans les 3 corpus

D'une part, ces marques sont davantage présentes dans le dispositif 2D (cf tableau précédent), ce qui peut s'interpréter comme indice de la temporalité des entretiens, les locuteurs pouvant être moins assertifs dans leurs évaluation en début d'exploration.

De plus, l'examen plus précis de ces marques révèle d'autres contrastes (cf tableau ci après).

Expression de la modalité	2D (26 occ.)	3D (10 occ.)	R (23 occ.)
<i>je ne sais pas</i>	11,5%	30,0%	4,3%
<i>je trouve</i>	34,6%	0,0%	34,8%
<i>je pense</i>	19,2%	20,0%	17,4%
<i>je crois</i>	3,8%	0,0%	8,7%
<i>je suppose</i>	3,8%	0,0%	0,0%
<i>j'ai / tu / on a l'impression</i>	15,4%	30,0%	8,7%
<i>je vais te dire / je te dis</i>	0,0%	10,0%	4,3%
<i>je me dis / je dirais</i>	3,8%	0,0%	4,3%
<i>si tu veux</i>	7,7%	10,0%	17,4%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 6 : Expression de la modalité dans les énoncés évaluatifs de couleur selon les corpus

Ainsi, alors qu'on retrouve une proportion assez homogène de *je pense* dans les 3 corpus, l'incertitude des locuteurs est plus forte dans le corpus 3D (ainsi qu'en 2D, de manière moins marquée) en regard d'une présence proportionnellement plus importante de *je ne sais pas* et de *j'ai l'impression que ...* que dans le corpus REEL.

De plus, l'absence de *je trouve* dans les énoncés 3D, en contraste avec une présence importante dans les énoncés 2D et REEL semble indiquer une difficulté plus importante des locuteurs pour indiquer leur avis dans cette situation non familière qu'il leur est demandé d'évaluer.

3.4. Conclusion

L'analyse de l'inscription en discours des formes simples telles que *la couleur/les couleurs* (ainsi que plus rarement *des couleurs, une couleur*) permet de mettre en relief le continuum dans lequel elles s'inscrivent et l'entrelacement de constructions cognitives dont elles témoignent. En effet, au sein de ces corpus, les locuteurs ont utilisé ces formes simples, génériques à de nombreuses occasions et avec différents objectifs.

- Elles leur permettent d'introduire, d'installer la thématique de la couleur dans l'interaction qu'ils ont avec leur interlocutrice et ce plus précisément au sein du corpus 2D, dans les premières explorations visuelles qui leur sont proposées.
- Elles contribuent, via des reformulations qui intègrent ou non *couleur* (formes complexes nominales construites sur le pivot *couleur*, termes spécifiques de couleur ...), à construire un parcours du générique au spécifique où elles témoignent parfois d'un rapport méronymique entre tout et partie. La/les couleurs comme partie/élément/propriété significative représentent alors un objet ou un espace complet. L'étude de ces reformulations nous a permis d'approcher la structuration catégorielle de cet objet COULEUR aux statuts multiples ainsi que les mécanismes de construction de la référence en discours.
- Elles sont également utilisées par les locuteurs pour construire en discours leur évaluation des couleurs et dénotent également de la couleur comme effet, contribuant à l'évaluation d'autres notions plus globales.

Nous avons pu distinguer différents types de jugements et d'effets selon le type d'inscription de *couleur* dans ces énoncés et suivant les autres constituants et leur organisation respective.

Les couleurs sont évaluées, jugées comme entités autonomes :

- dans des énoncés où elles ont fonction de sujet. Il s'agit alors de constructions attributives dédiées à l'évaluation des couleurs dans leur ensemble et comme entités autonomes et non comme propriétés d'un objet support.
- de même, lorsque *les couleurs* font l'objet de procédés d'extraction (dislocations, clivées, relatives : *la couleur (...) c'est moche*), elles sont ainsi mises en avant, introduites, pour

être évaluées dans leur ensemble et dans le but de juger de leur contribution à l'appréciation globale

La couleur contribue à l'évaluation d'une autre propriété ou d'un autre objet. Alors indice du processus d'évaluation de l'effet de la couleur sur la perception des habitacles automobiles, les locuteurs identifient *la couleur* comme cause de divers effets : *le sigle est trop voyant, ça luit, une impression de toc, ça respire le confort.*

Dans ces énoncés, *la couleur* et *les couleurs* s'inscrivent pour moitié dans une relation causale où le locuteur explicite une impression, un effet causé par *la/les couleurs*. L'autre partie des énoncés placent *les couleurs* comme cadre de référence/point de départ de l'évaluation (corpus REEL). Dans tous les cas, l'évaluation porte soit sur la mise en perspective de plusieurs véhicules (intra ou inter dispositif), soit sur la typologie des usagers à qui pourrait convenir le véhicule en cours d'exploration, et donc non pas sur la ou les couleur(s) en elles-mêmes mais par rapport à ce qu'elles permettent d'inférer.

Qu'ils évaluent les couleurs en elles-mêmes ou comme contribuant à un jugement plus global, les locuteurs se détachent de l'effet/ de l'impression qu'elles produisent, en les mettant à distance par des procédés d'effacement énonciatif tels que les dislocations, les structures clivées et l'emploi de présentatifs. Cependant la plupart des énoncés recèle de nombreuses marques de l'implication subjective du locuteur dans l'évaluation qu'il exprime.

Ainsi, l'étude de l'inscription en discours des syntagmes nominaux simples *la couleur / les couleurs* révèle 2 principaux types de processus d'évaluation :

- d'une part, l'évaluation des couleurs pour elles-mêmes, soit de façon singulière (corpus 3D) ou collectivement (corpus 2D et REEL) puisqu'il s'agit essentiellement de caractériser et d'évaluer *les couleurs* ;
- d'autre part, l'évaluation de l'effet ou de l'incidence de la couleur sur la perception globale de l'habitacle à travers l'élicitation de divers effets de la couleur sur la perception de la matière, l'impression de qualité, de confort ...

Après avoir mis en évidence, à travers l'étude de l'inscription en discours des formes linguistiques génériques de couleur, les modes de construction de l'évaluation des couleurs et la contribution des couleurs à l'appréciation globale d'un habitacle automobile, nous nous intéressons, dans la partie suivante, à l'inscription en discours des formes lexicales

spécifiques de couleur. Nous verrons comment en référant aux différentes couleurs de l'habitable, elles participent à la construction de l'objectivité des ambiances nsi qu'à leur évaluation dans une dynamique de co-construction, en discours et en cognition, entre les locuteurs et les espaces (visuels ou polysensoriels) explorés.

C - les couleurs de l'habitable : beige, gris et noir

Dans le chapitre 5, nous avons identifié *beige*, *gris* et *noir*, formes spécifiques de couleur les plus employées dans les 3 corpus, comme renvoyant à des couleurs aux multiples facettes. À travers notamment la catégorie (nom ou adjectif) et la fonction grammaticale (adjectif épithète ou attribut) qu'ils occupent dans les énoncés, ainsi que l'analyse des SN dans lesquels ils s'inscrivent, nous avons mis en évidence 4 statuts cognitifs différents de la couleur, diversement distribués selon les corpus. Une couleur spécifique peut être considérée comme une entité autonome (*le beige*, *le gris*) ou comme une propriété visuelle d'un objet ou d'une matière (*le tableau de bord gris*). Elle peut également être l'indice d'une matière (*beige plutôt luxueux et plutôt cuir*). Enfin, la présence massive d'adjectifs de couleur attributs dans le dispositif 3D nous a amenée à faire l'hypothèse que ces constructions attributives participaient à la construction de la référence devant un dispositif non familier et pour lequel le partage de la référence entre locuteurs et interlocutrice n'est pas d'évidence.

L'examen de l'inscription en discours de ces mêmes noms et adjectifs de couleur va à présent nous permettre de préciser ces différents statuts.

1. *Beige, gris et noir* : des couleurs pour construire et évaluer l'habitable

Les résultats issus du chapitre 5 que nous venons de rappeler en introduction ainsi que ceux issus de l'analyse de l'inscription discursive de *couleur(s)* nous amènent à considérer la contribution de *beige*, *noir* et *gris* en discours, d'une part à la construction de la référence et, d'autre part, à la structuration de l'évaluation.

Bien que les deux processus de construction de la référence et d'évaluation soient articulés¹⁷, co-construits, il est possible de distinguer dans nos corpus :

¹⁷ Nous avons parlé p.351 d'entrelacement, reprenant la notion d'entrelac empruntée à la phénoménologie (Merleau Ponty, 1964).

- des énoncés comprenant *beige*, *gris* ou *noir* et contribuant à la construction de l'objectivité :

oui et puis là i(l) y a donc si j / en haut il y a du noir et là i(l) y a du métal (en)in je montre < rire > (3D-V2-BB S3)

et euh donc là alors ça j'aimerais bien savoir c(e) que c'est là d(e)ssus pa(r)ce que j'ai pas l'impression qu(e) ce soit du plastique alors si (...) ouais sur le tableau d(e) bord le d(e) / c'est beige (3D-V2-BB S2)

- et des énoncés participant à l'évaluation (des couleurs elles-mêmes, des ambiances ... comme ce que nous avons vu pour *couleur* et *couleurs*) :

disons qu(e) le gris passe pour une couleur bon assez classique assez normale à laquelle on est habitués voilà (2D-V1-BB S7)

bah c'est-à-dire le l'espèce d'illusion d(e) confort par la couleur beige le faux cuir le faux bois euh (R-V2-BB S5)

L'analyse de la répartition entre « énoncés de construction » et « énoncés d'évaluation »¹⁸ nous permet de repérer des contrastes entre les différentes formes linguistiques, mais aussi selon la catégorie et fonction grammaticale occupée et selon les corpus. Un tableau présentant l'ensemble de cette répartition est disponible en annexe (chapitre 6). On retiendra pour le moment que si les énoncés contribuant à élaborer des évaluations sont plus nombreux (67,5% des énoncés comprenant *beige*, *gris* et *noir* dans l'ensemble des 3 corpus), ceci est surtout caractéristique du corpus REEL (88% d'énoncés d'évaluation), les corpus 2D et 3D se caractérisant par une proportion importante d'énoncés de construction de la référence (respectivement 41,2 et 51,4% des énoncés).

Selon les couleurs référées, on observe également des différences : concernant *beige*, 74,7% des énoncés sont évaluatifs ; pour *noir*, 68,2% des énoncés sont évaluatifs et *gris* se distingue avec 59,4% d'énoncés évaluatifs. Ces différences sont plus ou moins tangibles selon les corpus et selon l'inscription syntaxique de ces formes de couleur.

Ainsi si *beige* apparaît dans tous les corpus davantage dans des énoncés d'évaluation (corpus 2D : 72,2%, 3D : 63,3% et Réel : 87,9%), *gris* est davantage inscrit dans des énoncés construisant l'objectivité dans le corpus 3D (53,8%) et *noir* s'inscrit principalement dans des énoncés de construction en 2D (56,3%) et 3D (78,6%).

Enfin, les formes nominales participent davantage aux énoncés évaluatifs (76,8%) que les adjectifs qu'ils soient en position d'attribut (60% d'énoncés évaluatifs) ou d'épithète

¹⁸ Une description des indicateurs linguistiques qui nous ont permis d'opérer cette distinction entre énoncés de construction et énoncés d'évaluation est proposée pour chacun des types d'énoncés dans les parties respectives qui leur sont consacrées.

(56,1% d'énoncés évaluatifs). Des contrastes s'opèrent également selon les corpus et les couleurs considérées.

Dans le corpus Réel, quels que soient le statut et la fonction syntaxiques, toutes les formes participent davantage à construire des évaluations. Dans le corpus 2D, les adjectifs épithètes contribuent davantage à la construction de la référence (55%) et dans le corpus 3D, adjectifs de couleur épithètes et attributs sont davantage utilisés pour construire la référence (66,7% d'énoncés de construction dans les 2 cas).

→ Ce premier niveau d'analyse des énoncés comprenant *beige*, *gris* et *noir* confirme les hypothèses formulées à l'issue de l'analyse morphosyntaxique de ces formes lexicales de couleur dans le chapitre 5. Ainsi ces formes constituent un bon indicateur des contrastes entre dispositifs, les dispositifs de simulation visuelle suscitant davantage de constructions discursives de la référence que le dispositif Réel, dans lequel les couleurs font surtout l'objet et/ou contribuent¹⁹ à des processus d'évaluation. De plus, les noms et adjectifs de couleur apportent des contributions différentes à ces 2 types d'énoncés, *le beige*, *le gris* et *le noir* s'inscrivant davantage dans des procédures d'évaluation tandis que les formes adjectivales épithètes et attributs contribuent davantage à construire la référence. Enfin, selon les couleurs considérées, des différences de statut apparaissent confirmant encore les hypothèses précédemment développées en chapitre 5. La couleur beige, se distinguant des couleurs gris et noir par une contribution majeure aux énoncés d'évaluation quel que soit le dispositif exploré, est une entité autonome à évaluer tandis que gris et noir ont des statuts variables selon le dispositif, contribuant ainsi en tant que propriété ou indice²⁰ à la construction de la référence dans les dispositifs visuels, mais pouvant également être considérée comme entité autonome à évaluer, ce particulièrement dans le dispositif REEL.

La question de la couleur comme entité autonome à évaluer ayant été longuement abordée à travers l'analyse discursive de *couleur(s)*, nous nous attachons davantage dans cette partie à préciser les autres statuts de la couleur, et ainsi rendre compte de l'utilisation des couleurs spécifiques comme étayages de la construction de l'objectivité à travers l'analyse des énoncés dits « de construction » (C.2). Opérant un nouveau va-et-vient entre construction de l'objectivité et expression de la subjectivité (après une première partie consacrée à la

¹⁹ Nous faisons l'hypothèse qu'à l'instar des *couleur(s)*, *beige*, *gris* et *noir* réfèrent alors à des couleurs spécifiques comme entités autonomes pouvant être à la fois évaluées en elles-mêmes ou contribuer à l'évaluation d'une autre propriété ou à l'évaluation globale.

²⁰ Ce que nous allons préciser dans la partie suivante.

contribution de *couleur* et *couleurs* aux modes de construction de l'évaluation), dans un second temps, nous revenons sur *beige*, *noir* et *gris* comme couleurs à évaluer (C.3, p369).

2. Des couleurs spécifiques comme étayages de la construction de l'objectivité

L'analyse des énoncés comprenant *beige*, *gris* et *noir* dans les 3 corpus nous permet d'identifier plusieurs contributions des couleurs beige, gris et noir à la construction de la référence. Ainsi nous distinguons les cas où ces formes linguistiques contribuent à :

- l'identification et la description d'une couleur,
- l'identification et la (re)construction d'une matière,
- l'identification et la construction d'un objet,
- la construction d'un espace.

En continuité avec les résultats du chapitre 5, les 3 corpus se différencient par des distributions différentes des différents types d'énoncé identifiés.

Le tableau suivant reprend quelques exemples d'énoncés caractéristiques de chacun des statuts identifiés et rend compte de la répartition de ces énoncés dans les 3 corpus.

<i>beige, gris et noir en discours pour identifier et construire :</i>	2D (102 énoncés)	3D (70 énoncés)	Réel (108 énoncés)
<p>une couleur</p> <p><i>bah euh la partie foncée tout à l'heure on avait l'impression du gris là je j'ai l'impression qu(e) c'est plus marron (3D-307BA S13)</i></p> <p><i>et puis bon bah deux couleurs euh à l'intérieur euh nan ça me décidément beige et euh j(e) vois gris j'sais pas si c'est noir hein j(e) vois gris euh (3D-307BB S3)</i></p>	7	12	7
<p>une matière</p> <p><i>c'est vrai que p(eu)t-être le beige là en l'occurrence i(l) fait penser à du cuir (2D-BB S5)</i></p> <p><i>pa(r)ce que quelque part le beige et le noir ou gris on dirait qu(e) c'est à peu près la même matière plus du chromé ça fait deux matières quoi (2D-BA S4)</i></p> <p><i>j'ai l'impression que ça fait plus cuir la partie beige que plastique (3D-307BA S13)</i></p>	8	10	1
<p>un objet</p> <p><i>c'est un vide-poche ah oui ça doit être du gris p(u)is de l'ombre ça doit être un vide-poche peut-être (2D-NA S7)</i></p> <p><i>et là dans la partie grise l'impression en creux j(e) pense oui j'ai pas l'impression qu(e) ce soit un vide-poche hein j'ai plutôt un dessin quoi dans du plastique moulé (2D-BA S13)</i></p> <p><i>(...) p(u)is ensuite tous les aut(r)es boutons on s(e) demande vraiment à quoi i(ls) servent à part le bouton (en)fin qui n'est d'ailleurs pas un bouton c(e) qui est au milieu euh en noir la tache noire j(e) suppose que c'est là où est la sonde pour euh (2D-C5NA S8)</i></p>	10	9	1
<p>un espace</p> <p><i>(il) y a beaucoup d(e) gris (...) le volant euh au d(e)ssus du enfin sous l(e) pare-brise là tout est gris bon (il) y a du beige quoi mais euh ouais (...) c'est assez sombre (en)fin même si (il) y a du < rire > même si (il) y a du beige c'est un peu euh (2D-BA S5)</i></p> <p><i>sous l(e) pare-brise là tout est gris bon (il) y a du beige quoi mais euh ouais (2D-BA S1)</i></p> <p><i>le fait d'avoir du noir là i(l) joue p(eu)t-être en faveur d(e) la voiture au noir du sol où on ne sait pas délimiter euh quelle est sa profondeur possible (3D-C5NA S9)</i></p> <p><i>i(l) y a i(l) y a cette bande beige qui traverse euh (3D-307BA S13)</i></p> <p><i>nan mais bon on voit que ça la ligne de la partie beige elle va en se rétrécissant vers l'arrière (3D-307BA S13)</i></p>	17	9	4

Tableau 7 : beige, gris et noir comme étayages de l'identification et de la construction d'une couleur, d'une matière, d'un objet ou d'un espace selon les dispositifs de présentation.

Parmi les énoncés de construction comprenant *beige, gris* ou *noir*, ceux dans lesquels les locuteurs identifient et précisent une couleur particulière sont les seuls à être présents dans les 3 corpus. Les autres types d'énoncé de construction sont caractéristiques des corpus de simulation 2D et 3D.

Dans les paragraphes suivants, nous présentons chacun de ces types d'énoncés (en précisant leurs modes de construction et la contribution de chacun des noms et adjectifs de couleur) en suivant un ordre qui nous semble rendre compte des différentes étapes dans la construction de l'objectivité et de la référence, soit en 2.1. Des couleurs à identifier / spécifier,

en 2.2. Des couleurs comme indice de la matérialité, en 2.3. Des couleurs pour identifier et construire les objets, et en 2.4. Des couleurs pour construire l'espace visuel.

2.1. Des couleurs à identifier / spécifier

Comme nous avons pu le voir dans la partie B.2. Des couleurs génériques à la couleur spécifique (p.331), les locuteurs, dans leurs commentaires, produisent des descriptions dans lesquelles ils identifient et/ou précisent les couleurs des ambiances d'habitable qu'ils explorent. Ainsi *beige*, *gris* et *noir* apparaissent dans certains de ces énoncés pour spécifier *la couleur*, *les couleurs*. Ils peuvent également faire eux-mêmes l'objet de spécification (notamment pour *beige* : *beige rosé*, *crème* ou *gris* : *gris foncé*, *gris métal* ...). Dans d'autres cas (et ce dans les dispositifs de simulation), il s'agit avant tout d'identifier la couleur, via des ajustements et des reformulations. La contribution de *beige*, *gris* et *noir* comme noms, adjectifs épithètes ou attributs dans les différents corpus est présentée dans le tableau ci-après.

<i>Identifier et construire une couleur</i>	2D			3D			Réal			TOTAL énoncés
	N	E	A	N	E	A	N	E	A	
<i>beige</i>	1	3		1			1		1	7
<i>gris</i>	1	2		4		3	2			12
<i>noir</i>						4	1	2		8
TOTAL 1	2	5		5		7	4	2	1	27
TOTAL 2	7			12			7			

Tableau 8 : Identifier et spécifier une couleur – contribution de beige, gris et noir selon les corpus.

Pratique discursive attendue dans ce contexte de description d'expérience en premier lieu visuelle (dans les 2 premiers dispositifs en tout cas), dans la mesure où parler des couleurs passe par une description, une spécification de ces couleurs, on remarque néanmoins des contrastes intéressants qui soulignent des difficultés d'identification de couleurs. Le dispositif qui suscite le plus d'énoncés d'identification de couleur est le dispositif 3D. La couleur nécessitant et participant le plus à ces constructions de la référence est le *gris* (comme nom ou adjectif attribut) suivi de *noir* (comme adjectif attribut). Les exemples suivants illustrent bien les difficultés et l'incertitude dans laquelle sont les locuteurs pour qualifier cette couleur :

i) *et puis bon bah deux couleurs euh à l'intérieur euh nan ça me décidément beige et euh j(e) vois **gris** j'sais pas si c'est **noir** hein (3D-V2-BB S3)*

ii) *bah euh la partie foncée tout à l'heure **on avait l'impression du gris** là je j'ai l'impression qu(e) c'est **plus marron** (3D-V2-BA S13)*

iii) *les les matériaux et les couleurs euh le tissu du siège passager c'est l(e) même euh i(l) y a toujours ce mélange d'écru de bois et de de gris enfin là j(e) le vois **presque noir** c'est un gris très foncé euh et p(u)is ici le vert (3D-V1-BB S7)*

Dans ces énoncés, les marques d'incertitude sont nombreuses. On trouve très souvent *je ne sais pas*, ainsi que *j'ai l'impression* (ou *on avait l'impression*). De plus, dans ces énoncés de construction de la référence à des couleurs « problématiques » le verbe *voir* intervient. Ainsi dans les exemples i) *je vois gris* et iii) *je le vois presque noir*, S3 et S7, en se positionnant comme sujets percevant la couleur, marquent une distinction entre ce qu'ils voient (comment ils le voient) et ce qui « est »²¹. Ce que « je vois » est qualifié par l'adjectif, et la couleur, assertée dans une construction présentative, est désignée par le SN (*un gris très foncé*). Cette incertitude sur l'identité de la couleur est spécifique des dispositifs de simulation où les locuteurs considèrent ce qui leur est présenté comme une représentation (du monde) plus ou moins adéquate, « fidèle ». En disant *je vois gris*, ils disent également : « je sais/pense qu'il y a peut-être un décalage entre ce qui m'est présenté et ce que cette présentation est censée représenter ». Leur description et leur évaluation tiennent ainsi compte de ce qu'ils imaginent être la couleur représentée et des attentes, des connaissances préalables qu'ils ont construites à la fois sur ces dispositifs (en l'occurrence le 2D) et sur les couleurs dans les habitacles automobiles²².

Alors que le beige pose davantage difficulté dans le corpus 2D et qu'il s'agit alors de spécifier la couleur par deux nuances proches, *beige* et *écru* (ou *crème* ou *beige rosé* ou *ivoire*) :

i) *autant les formes c'est toujours c'est toujours identique (en)fin bien qu'i(l) y a (en)fin la couleur donne de / cette couleur euh je (ne) sais pas si c'est euh écru ou **beige** j'sais pas (en)fin cette couleur écru là (2D-V1-BB S7)*

ii) *c'est un **beige un espèce de beige un beige rosé** (3D-V1-NB S14)*

les énoncés concernant l'identification problématique de *gris* et *noir* sont principalement issus du corpus 3D et révèlent un problème lié aux caractéristiques techniques du dispositif 3D. Celui-ci reconstruit l'ambiance d'habitable en rétro-projetant de la lumière sur des écrans et est donc entièrement basé sur des « matérialités lumineuses ». Or « créer » la couleur noire avec de la lumière, tout en jouant sur les contrastes pour gagner en précision d'image, s'avère une entreprise délicate, inscrite ici dans les discours des locuteurs qui repèrent l'ambiguïté, et une certaine indéfinition de la couleur présentée. Ceci explique les résultats lexicaux observés dans le chapitre 5 quant à la présence inversement proportionnelle d'occurrences de *gris* et de

²¹ En bons réalistes et positivistes !

²² En filigrane se dessine aussi l'idée (toujours réaliste et positiviste) que les sens peuvent être trompeurs et que ce qui est perçu ne correspondrait pas à la « réalité du monde ».

noir dans le corpus 2D et dans le corpus REEL : ce qui « est » (en tant que construit par l'expérience sensible et la mise en discours) *gris* en 2D et 3D , « est » *noir* dans le dispositif REEL²³.

Identifier cette couleur, la construire en discours peut répondre à différents besoins des locuteurs. Ainsi lorsque S3 dit :

ça m'a l'air d'être ça m'a l'air euh aluminium brossé j(e) le vois j(e) le vois gris clair (3D-V2-BB S3)

la référence à sa perception de *gris clair* vient étayer sa tentative d'identification de la matière. La partie suivante s'intéresse aux énoncés dans lesquels *beige*, *gris* et *noir* servent d'indices à l'identification des matières des habitacles visuels présentés dans les dispositifs 2D et 3D

2.2. Des couleurs comme indice de la matérialité

L'une des particularités des études menées est de proposer aux locuteurs l'exploration perceptive de différentes matérialités d'habitacles, dont certaines n'offrent que des indices visuels. Ainsi, ces indices visuels que sont les couleurs (*beige*, *gris* et *noir*) permettent parfois aux locuteurs de faire des inférences quant aux matières dont sont constitués les différents éléments de l'habitacle (cf. tableau ci dessous).

<i>Identifier et construire une matière</i>	2D			3D			Réal			TOTAL énoncés
	N	E	A	N	E	A	N	E	A	
<i>beige</i>	3			4	2	1			1	11
<i>gris</i>	2		2	1	1	1				7
<i>noir</i>	1									1
TOTAL	6		2	5	3	2			1	19

Tableau 9 : Identifier et construire une matière – contribution de beige, gris et noir selon les corpus

La quasi totalité des énoncés renvoyant à l'identification d'une matière ont été produits dans le dispositif 3D (10 énoncés) et dans le dispositif 2D (8 énoncés), dispositifs de simulation visuelle n'offrant pas d'indices tactiles, tangibles de la matérialité de l'habitacle.

²³ Il ne s'agit pas ici de hiérarchiser ce qui est identifié comme couleur dans les dispositifs de simulation et le dispositif Réel, ni de poser une identification comme étant la « vérité » du monde et d'autres références comme déviant par rapport à cette vérité. Chaque expression en discours de l'expérience sensible est considérée sur le même plan. Cependant il est intéressant de remarquer le positionnement des locuteurs vis à vis de ces situations dérangementes, de fiction référentielle. Et il est également important d'un point de vue applicatif de repérer les problèmes de non adéquation entre simulation et habitacle physique.

Beige, gris et noir, en tant que référant à des couleurs indices de matière, ne sont pas mis à contribution de manière homogène dans ce type d'énoncé. *Beige* est la forme la plus souvent citée comme indice d'une matière (le plus souvent comme forme nominale 7/11 énoncés + 2 comme adjectif épithète et 2 comme adjectif attribut), suivie de *gris* (7 énoncés dont 3 où il est sous la forme nominale, 3 comme adjectif attribut et 1 comme épithète). À l'exception d'un énoncé dans le corpus 2D, *noir* n'est jamais mentionné en discours comme pouvant apporter des indices quant à la matière qu'il qualifie.

Enfin plus de la moitié des énoncés identifiés mettent en scène des noms de couleur (*le beige* principalement ainsi que *le gris*). Il s'agit ici pour les locuteurs d'utiliser le beige et le gris en tant que matières visuelles²⁴ pouvant permettre de formuler des hypothèses sur les matières en présence dans l'habitable que le dispositif re-présente :

pa(r)ce que quelque part le beige et le noir ou gris on dirait qu(e) c'est à peu près la même matière plus du chromé ça fait deux matières quoi (2D-V1-BA S4)

j'ai l'impression que ça fait plus cuir la partie beige que plastique (3D-V2-BA S13)

et ce, soit pour contribuer à la construction de l'objet ou de l'espace habitacle²⁵ :

et euh donc là alors ça j'aimerais bien savoir c(e) que c'est là d(e)ssus pa(r)ce que j'ai pas l'impression qu(e) ce soit du plastique alors si (...) ouais sur le tableau d(e) bord le d(e) / c'est beige (3D-V2-BB S2)

soit pour évaluer les matières inférées²⁶ :

c'est vrai que p(eu)t-être le beige là en l'occurrence (il) fait penser à du cuir ça je sais pas mais euh c'est vrai que c'est pas mal (en)fin c'est pas mal maint(e)nant c'est p(eu)t-être un peu trop avec ce bois (2D-V1-BB S5)

Comme pour les énoncés contribuant à l'identification des couleurs, les procédures d'extraction (dislocations, structures clivées, présentatifs) sont nombreuses et permettent de poser en discours, de manière plus ou moins assurée, l'objet à identifier (via des prédications telles que *il fait penser à, ça fait plus ...*). De plus, le locuteur donne de nombreux indices de son incertitude, de l'activité d'interprétation d'indices qu'il met en œuvre, tels que des modalisations verbales (*on dirait que, j'ai pas l'impression, je sais pas*) et des adverbes (*peut-être, à peu près*).

Les couleurs, alors matières ou textures visuelles, sont identifiées comme indice de cuir (ou non : *je doute que le beige soit du cuir*) ou de bois pour le beige, ou de matière métallisée pour le gris (*gris métal, chromé, acier ...*). On remarque ici que lorsque beige est

²⁴ Cf. *les matières à penser* de Warnier, que nous pourrions ici décliner en *matières à voir*.

²⁵ Ce sur quoi nous revenons p.362

²⁶ une fois de plus, on remarque ici que les procédures de référencement s'articulent aux évaluations, qu'elles rendent possible dans ces dispositifs que les locuteurs ont besoin dans un premier temps de s'approprier via la construction de leur matérialité en discours.

identifié comme indice de la matière bois, il renferme une dimension potentiellement quelque peu évacuée (absente ?) de nos conceptualisations européennes de la couleur qui prend en compte le caractère non uniforme de la couleur, ses possibles « motifs ».

Les noms et adjectifs de couleur *beige*, *gris* et *noir* rendent compte dans ce type d'énoncé de constructions cognitives de la couleur qui sont à la fois très abstraites – la couleur en tant que connaissance sur le monde et qui permet de faire des inférences, d'interpréter des partitions du monde qui sont « étranges » aux yeux des locuteurs, qui leur sont étrangères ; et, à la fois, très concrètes – cette même couleur donne en quelque sorte à « toucher » la matière à travers la matérialité qu'elle construit. L'usage privilégié de noms de couleur atteste de cette nécessité de construire à travers le discours l'identité des matières supposées.

Cette construction lexicale et discursive des matières a plusieurs finalités. Les exemples d'énoncés proposés page précédente témoignent ainsi de la nécessité d'identifier la matière pour pouvoir l'évaluer ou évaluer sa contribution à l'appréciation globale, mais également pour construire la référence aux objets et à l'espace visuel exploré.

2.3. Des couleurs pour identifier et construire les objets

En introduction, nous illustrons cette contribution des couleurs à la construction des éléments de l'habitable à travers un échange entre la locutrice S7 et son interlocutrice, dans le dispositif 2D (ambiance Noir-Alu).

en fait j'ai une question à t(e) poser qu'est-c(e) que c'est ça ? < elle montre sur l'image > c'est quoi ce ce gris vert là ?

[euh ça m'est un peu difficile]

c'est un vide-poche ? ah oui ça doit être du gris p(u)is de l'ombre ça doit être un vide-poche peut-être (2D-V1-NA S7)

Devant l'ambiance Noir Alu, S7 demande à son interlocutrice de l'aider à identifier quelque chose²⁷. Elle le fait au moyen de deux interrogations (après une introduction à la thématique de questionnement) où elle désigne tout d'abord ce qu'elle n'arrive pas à identifier par le pronom démonstratif *ça* ainsi qu'au moyen d'un geste déictique (signalé par l'interlocutrice). Elle reformule ensuite son interrogation *c'est quoi ce gris vert là* utilisant la couleur désignée par *ce gris vert là* comme référence commune, partagée entre elle et son interlocutrice. La couleur est donc utilisée ici comme référence commune, comme connaissance partagée

²⁷ On précise ici que cette interrogation se produit à la fin de l'entretien consacré à la description et à l'évaluation de l'ambiance Noir Alu par la locutrice S7. Elle est suscitée par une dernière question de l'intervieweuse P1 N197 : *ok est-ce que tu as des choses à ajouter ?*

pouvant servir à l'identification d'un objet (dont on ne sait pas s'il est le support de la couleur, ou si c'est la couleur qui le constitue ...).

Suite à la réponse de l'interlocutrice, S7 propose une identification possible via une série d'identifications construites sur des structures présentatives (*c'est un vide poche* → *ça doit être du gris puis de l'ombre* → *ça doit être un vide poche peut-être*). Ces identifications désignent de manière alternée objet de l'habitable et couleur, conférant à la couleur le statut d'indice pour l'activité d'identification de l'objet à laquelle se prête S7. On notera les marques croissantes d'incertitude au fil du discours de S7 qui peuvent être liées à l'absence de confirmation, d'acquiescement attendue par S7 de la part de son interlocutrice. Ainsi S7 passe de l'affirmation *c'est un vide poche*, à la modalisation par le verbe *devoir* - *ça doit être du gris*, reprise dans *ça doit être un vide poche* et accentuée par l'adverbe *peut-être* exprimant encore l'incertitude de S7. De plus, le contraste entre *ce gris vert là*, désignation référant à une couleur spéciale, définie et inscrite dans la singularité de l'expérience en cours et *du gris*, référant à de la couleur comme généralité, accentue cette « montée en puissance » de l'incertitude au fil de la construction de la référence (=identification ?) proposée par S7. Enfin, on remarquera l'articulation entre *du gris* et *de l'ombre*, conférant à *de l'ombre* un statut de couleur. La couleur constitue pour S7 l'indice sur lequel s'appuyer pour identifier l'élément. Et *ce gris vert-là* en tant que matière discursive y contribue en permettant à S7 de construire une référence partagée, ce qu'elle ne peut faire avec l'objet lui-même.

Gris constitue la forme privilégiée utilisée par les locuteurs pour construire leur identification des objets de l'habitable en discours, relayée dans certains cas par *noir* (cf tableau ci dessous).

<i>Identifier et construire un objet</i>	2D			3D			Réel			TOTAL énoncés
	N	E	A	N	E	A	N	E	A	
<i>beige</i>										0
<i>gris</i>	4		4	1	1	3				13
<i>noir</i>			2			4				6
TOTAL	4		6	1	1	7				19

Tableau 10 : Identifier et construire un objet – contribution de beige, gris et noir selon les corpus

Ces énoncés sont à la fois spécifiques de *gris* et de *noir*, ainsi que des corpus 2D et 3D, et sont caractérisés par la présence de *gris* et de *noir* comme attributs principalement.

En tant que propriété colorée attribuée, donnée à un objet, gris et noir qualifient (construisent en qualifiant) principalement le levier de vitesse :

*pa(r)c(e) qu'il est tout simple il est **tout noir** avec une p(e)tite coque en en chrome au-d(e)ssus et c'est sympa (2D- V1-NB S2)*

et les différents éléments constituant le tableau et la planche de bord.

*alors c(e) qui m(e) déplaît ça c'est le je suppose que c'est le le lecteur de CD qui est **gris** (3D-V2-NA S7)*

Tout comme l'identification d'une matière s'inscrit dans la construction d'un objet ou dans une procédure plus large visant à l'évaluation de cette matière ou de la qualité globale des matériaux, la construction des objets des habitacles simulés via l'étayage des adjectifs de couleur attribués *gris* et *noir* n'est pas nécessairement une fin en soi pour les locuteurs. Alors que le rapport à l'espace multisensoriel de l'habitacle se construit dans la confrontation, l'interaction avec les objets²⁸, dans les dispositifs 2D et 3D, ce sont les objets déjà construits et posés en discours au moyen notamment des couleurs, qui vont construire discursivement l'espace vécu, exploré visuellement. Ainsi de S5 :

*bah j(e) vois ça surtout sur l(e) contraste du tableau d(e) bord entre final(e)ment la partie beige qui est propre à la partie pilotage et puis le fond du tableau d(e) bord jusqu'au pare-brise qui est **gris foncé** (2D-V1-BB S5)*

2.4. Des couleurs pour construire l'espace visuel

L'énoncé suivant donne un aperçu des modes de construction de l'espace visuel via l'étayage des formes de couleur :

*(il) y a **beaucoup d(e) gris** (...) le volant euh au d(e)ssus du enfin sous l(e) pare-brise là **tout est gris** bon (il) y a **du beige** quoi mais euh ouais (...) c'est assez sombre (en)fin même si (il) y a du < rire > même si (il) y a **du beige** c'est un peu euh (2D-V1-BA S1)*

Les couleurs désignées par *gris* et *beige* et introduites par le déterminant complexe indéfini *beaucoup de* et l'article partitif *du* construisent la scène visuelle dans une description centrée non sur l'identité (*c'est ...*) et la caractérisation des objets (ou des couleurs) mais sur les couleurs en présence (via le présentatif *il y a*). A ce sujet, ce type de construction donne à nouveau à ces couleurs un statut de matière (qu'on pourrait mettre en parallèle avec des énoncés décrivant les matières en présence : *il y a du cuir, du plastique ...*) Les couleurs jouent alors un rôle dans la description spatiale de la scène. On repère ainsi un groupe nominal référant à un élément de l'habitacle (pare-brise) introduit par des prépositions

²⁸ bien que cela ne fasse pas l'objet d'un développement ici, nous aborderons cette question dans la discussion générale de la thèse.

spatiales telles que *au dessus du enfin sous le pare-brise là* ainsi que le déictique (*là*), qui sert de cadre de référence à la spatialisation.

La construction de l'espace en discours est prise en charge par *noir*, *beige* et *gris* (cf tableau ci dessous).

<i>Identifier et construire un espace</i>	2D			3D			Réel			TOTAL énoncés
	N	E	A	N	E	A	N	E	A	
<i>beige</i>	1	1	1		3	3		1	1	11
<i>gris</i>	3	2	3							8
<i>noir</i>	2	3	1	2	1			3	1	13
TOTAL	6	6	5	2	4	3		4	2	32

Tableau 11 : Identifier et construire l'espace – contribution de beige, gris et noir selon les corpus

Si *gris* n'y participe que dans le dispositif 2D, *noir* est utilisé dans les 3 corpus. Considérant le fait qu'il n'est que peu employé de manière générale dans les corpus 2D et 3D (cf. chapitre 5), on peut ici remarquer qu'il est utilisé de manière privilégiée pour construire l'espace dans les dispositifs de simulation, là où il est difficile pour les locuteurs d'identifier certaines couleurs qu'ils « voient gris » et dont ils ne « savent pas » si « c'est noir ». Il s'agit alors de deux couleurs noires différentes. Ici, le noir comme indice permettant de construire la spatialité de la scène explorée renvoie à la notion de profondeur :

le fait d'avoir du noir là i(l) joue p(eu)t-être en faveur d(e) la voiture au noir du sol où on ne sait pas délimiter euh qu'elle est sa profondeur possible (3D-V1-NA S9)

et ainsi d'en proposer une évaluation (dans le dispositif REEL)

alors c(e) qui la rend encore plus discrète qu'à côté ça donne l'impression qu(e) la place pour les pieds est encore plus profonde le noir c'est ça donne une impression de vide (R-V2-BB S7)

La contribution des couleurs à la construction de l'espace est prise en charge par des adjectifs de couleur mais également par des noms dans ces énoncés. Ainsi les adjectifs épithètes *beige* et *gris* dans les énoncés suivants, participent à la construction et à la définition d'une forme comme partie de l'habitacle qui, dans la dynamique de l'énoncé, construit l'espace.

i(l) y a i(l) y a cette bande beige qui traverse euh (3D-V2-BA S13)

euh nan nan mais bon on voit que ça la ligne de la partie beige elle va en se rétrécissant vers l'arrière (3D-V2-BA S13)

ouais le le le la ligne les lignes du décor (en)fin du tableau d(e) bord d(e) la partie beige tu vois < bruit de chuintement de bouche > en fait ça se croise comme ça < il montre > (2D-V1-BA S1)

le galbe du tableau beige euh du tableau d(e) bord qui est beige euh paraît un peu euh gondolé < X > i(l) y a une tâche sur le fauteuil et là dans la partie grise l'impression en creux j(e) pense oui j(e n')ai pas l'impression qu(e) ce soit un vide-poche hein j'ai plutôt un dessin quoi dans du plastique moulé (2D-V1-BA S13)

derrière le levier d(e) vitesse on aperçoit un p(e)tit rectangle gris on n(e) sait pas c(e) que c'est (2D-V1-NB S13)

La construction des formes se fait via des phrases clivées et des dislocations mettant en avant une forme évaluée (*le galbe ... paraît un peu gondolé*) participant, dans une description accumulative, avec d'autres formes et objets désignés par diverses formes nominales simples et complexe (*une tache, l'impression en creux, le vide poche, un dessin dans du plastique moulé*) à construire l'espace. La perception de l'espace est précisée par les énoncés présentant des relatives (*cette bande beige qui traverse*) et des dislocations à gauche (*la ligne de la partie beige elle va en se rétrécissant, les lignes du décor (...) de la partie beige ça se croise comme ça*), ce qui a pour conséquence de mettre l'accent sur ces formes, mises à distance, et ce qu'elles « font » : elles se croisent, elles élargissent l'espace, elles ont une action sur l'espace, action lexicalisée par les différents verbes : *traverser, se rétrécir, se croise, élargir*.

Les deux derniers énoncés (de S13 en 2D, devant deux ambiances différentes) ont pour caractéristique commune de présenter *gris* comme épithète d'un nom désignant une forme (cf. paragraphe précédant sur les noms désignant les objets ou propriétés qualifiées par *gris* épithète). Les formes nominales résultantes (*la partie grise* et *un petit rectangle gris*) ainsi que celles qui leur sont associées au sein des énoncés (*l'impression en creux, un dessin dans du plastique moulé*) participent à une procédure de localisation spatiale puis de construction de la référence. On peut ainsi repérer deux types d'indice linguistique rendant compte de ce procédé de localisation : les prépositions spatiales *derrière* (*derrière le levier de vitesse*) et *dans* (*dans la partie grise*) et le marqueur déictique *là*. Ces localisations participent à l'identification (et la construction) des référents perçus²⁹, identification marquée par l'expression de l'incertitude du locuteur par rapport à ce qu'il tente d'identifier : *l'impression en creux, je pense, j'ai pas l'impression, j'ai plutôt / on aperçoit, on ne sait pas ce que c'est*. On remarquera que cette incertitude s'exprime par différents moyens, nominalisée dans

²⁹ Si nous avons séparé les énoncés participant à la construction des objets de ceux participant à la construction de l'espace, certains sont « inclassables » en ce sens qu'ils peuvent être classés dans plusieurs catégories. Ils reflètent alors l'articulation et la co-construction des objets et de l'espace, qui ne s'opère pas de manière sérielle. Ainsi l'énoncé de S13 (*le galbe ...*) a déjà été analysé dans la partie consacrée à la construction des objets (ici un vide-poche). Mais le parcours discursif spatialisé et spatialisant auquel le locuteur se livre pour cette identification participe à la construction de l'espace ainsi parcouru, c'est pourquoi nous le considérons également comme un énoncé participant à la construction de l'espace.

l'impression en creux, elle ressort le plus souvent dans des prédications dont le locuteur est sujet, avec un verbe modal (tel que *penser, savoir, avoir l'impression que*). De plus, si dans le premier énoncé, S13 parle à la première personne (*je pense ...*), dans le second, il se positionne en tant que membre d'un collectif dont on peut imaginer qu'il inclut l'interlocutrice et S13. Enfin, il faut souligner que *gris* participe ici d'une procédure d'identification en cours, non terminée.

La majorité des énoncés dans lesquels s'inscrivent *beige, gris* et *noir* et qui participent à la construction et à la structuration de l'espace concerne le corpus 2D ainsi que le corpus 3D (de manière un peu moins prononcée). Les manipulations tactiles kinesthésiques étant impossibles dans les dispositifs 2D et 3D, les locuteurs semblent utiliser les matérialités linguistiques à leur disposition, les manipuler et construire dans l'espace du discours un nouveau tangible. L'interaction qu'ils peuvent avoir avec les objets de l'habitable, interaction qui leur permettrait d'en évaluer les caractères spatiaux, kinesthésiques, est « remplacée » par une interaction, une construction discursive. La différence entre les 2 dispositifs de simulation peut s'expliquer par les indices visuels différents qu'ils proposent. Le dispositif 3D en offrant une vision stéréoscopique tridimensionnelle procure des indices spatiaux supplémentaires qui permettent la perception d'un certain espace auquel il manque cependant une caractéristique primordiale : son caractère tangible. Aussi les locuteurs construisent en discours des objets et des matières, pour rendre tangible, sensible, cet espace reconstruit, calculé. Le dispositif 2D pose d'emblée l'espace comme étant à reconstruire via des indices de représentation spatiale 2D que sont la perspective, ce qui pourrait expliquer qu'il suscite directement cette construction de l'espace en discours.

2.5. Synthèse

Si la spécification et l'identification de couleurs « problématiques » est prise en charge en discours dans les 3 corpus (quoique l'identification des couleurs soit plus problématique dans le dispositif 3D), les autres élaborations cognitives auxquelles participent *beige gris* et *noir* sont spécifiques des corpus recueillis dans les dispositifs de simulation. Elles rendent compte « en creux » (donnent *l'impression en creux* pour reprendre les mots de S13) de ce qui fait défaut aux locuteurs et qu'ils tentent de reconstruire en discours. Ainsi *beige* et *gris* deviennent indices des matières des habitacles présentés en 3D (et de façon moins prononcée en 2D), alors qu'en REEL, couleurs et matières sont soit évaluées sur un même plan (cf. *les couleurs et les matières*), soit la couleur est une propriété de la matière (*plastique noir*).

La construction de la matérialité à laquelle participent ces formes lexicales de couleur, passe également par des procédures d'identification et de référenciation aux objets de l'habitable et à l'habitable en tant qu'espace. La construction en discours des objets de l'habitable est plus caractéristique du dispositif 3D, la structuration et la construction de l'espace en discours via les couleurs, est par contre davantage caractéristique du dispositif 2D. Ce contraste nous semble relever de la différence d'indices visuels proposés aux locuteurs dans les deux dispositifs, le dispositif 3D rendant compte d'un certain espace au moyen des indices de profondeur donnés par la technologie d'images stéréoscopiques calculées en temps réel. Cet espace n'ayant aucune clôture (pas d'indices tactiles et kinesthésiques pouvant en marquer les limites), n'offrant pas de possibilité d'interaction (au sens de rencontre, de contact entre le sujet et l'espace exploré), il aurait d'autant plus besoin d'être matérialisé par les objets qui le composent et le constituent. De plus, ces indices visuels supplémentaires (par rapport au 2D) placent le locuteur au milieu de cet espace, ce qui peut également expliquer qu'il ait besoin de construire les objets qui l'entourent, plus qu'un espace mis à distance. Enfin, cette mise en espace des locuteurs pointe de manière explicite sur ce qui manque à ce dispositif : le fait de pouvoir toucher ces objets. Nous pensons que cela peut expliquer (au moins partie) la nécessité des locuteurs à construire les objets (et à convoquer les matérialités linguistiques de couleur entre autres pour le faire).

Dans le dispositif 2D, les connaissances préalables des locuteurs sur la représentation graphique bidimensionnelle de l'espace, leur permettent de faire des inférences sur cet espace, de rester à un niveau plus abstrait. L'espace construit est mis à distance, dans une perspective géométrique (telle que problématisée dans les sciences physiques occidentales), c'est « ce qui est là-bas, hors de moi ».

Dans les deux cas, nous pouvons remarquer que ces dispositifs de simulation visuelle contraignent en quelque sorte à l'objectivation de l'espace visuel, en offrant aux locuteurs des indices visuels dont ils doivent se contenter pour construire leur expérience. Les couleurs ne sont pas ici des primitives visuelles qui au cours de processus d'intégration progressive d'information vont permettre aux locuteurs de se construire une « représentation » élaborée, de haut niveau. Ce sont au contraire des connaissances, culturellement, sensoriellement construites, qui permettent aux locuteurs de faire des inférences. Ceci reflète le haut degré de conceptualisation des couleurs à l'œuvre dans nos cultures et dans notre langue.

Nous venons d'observer comment *beige*, *gris* et *noir* peuvent constituer des « matériaux linguistiques » permettant aux locuteurs de construire la matérialité et l'espace des présentations proposés dans les dispositifs 3D et 2D. Ils permettent également l'évaluation des couleurs soit pour elles-mêmes (surtout dans le corpus REEL), soit par rapport à ce qu'elles construisent et induisent comme effet.

3. Des couleurs à évaluer

Nous avons pu voir à travers les énoncés de construction que ceux-ci visent à construire la matérialité de la scène explorée pour en permettre l'évaluation. La séparation opérée entre énoncés de construction et d'évaluation, comme celle entre énoncés comprenant des formes génériques vs spécifiques de couleur nous a permis de rendre compte des relations différentes qu'entretiennent les locuteurs avec les 3 dispositifs de présentation d'habitable et les diverses matérialités qu'ils proposent. C'est-à-dire que dans l'articulation entre description et évaluation peuvent parfois se distinguer plusieurs étapes lorsque le partage de la référence est « perturbé », lorsque l'expérience est non familière et que certains indices perceptifs font défaut. Auquel cas, il faudra passer par toutes (ou certaines de) ces étapes (pas nécessairement dans cet ordre) : construire la couleur, puis la matière, puis l'objet, puis l'espace, pour pouvoir évaluer l'espace en question. Ceci explique pourquoi la plupart des énoncés de construction sont présents dans les dispositifs 2D et 3D, l'évaluation s'inscrivant alors dans une temporalité longue, dont il est nécessaire de dérouler toutes les étapes. À l'inverse, lorsque la référence n'est pas problématique, comme devant le dispositif Réel, les locuteurs n'ont pas besoin de construire la référence pour l'évaluer, l'évaluation constituant en elle-même la référenciation.

Ayant déjà traité de l'évaluation des couleurs en elles-mêmes ou comme indice / facteur permettant l'évaluation d'autres aspects dans la partie B consacrée à *couleur(s)*, nous nous contenterons de parcourir ici, en nous appuyant sur quelques exemples caractéristiques, les différents types d'évaluation auxquelles participent *beige*, *gris* et *noir*.

La couleur peut-être évaluée en elle-même dans des constructions plus ou moins élaborées et

complexes :

alors euh : j'aime beaucoup euh : la couleur euh : des euh : , , ce : ce noir là cette euh : ce noir sur les portières de tableau d(e) bord le : le volant je trouve que ça a un beau noir euh : très uni et qui brille euh : qui brille bien il est euh : j(e) le trouve très beau i(l) s(e) marie bien avec le tissu et donc la : la couleur noire qui (n')est pas exactement la même puisque c'est un noir sur un tissu et non pas un noir sur un plastique qu'il y a sur les accoudoirs de la portière (R-V2-NA S7)

qui mobilisent parfois (comme dans l'exemple ci dessus) éléments de l'habitable (*portières, tableau de bord, volant*) et matières (*tissu, plastique*), mais en les mettant cette fois-ci « au service » de l'évaluation de la couleur (nb : cet énoncé est issu du corpus RÉEL). Inversement, dans l'énoncé suivant :

bah on a l'impression qu(e) c'est du / le plastique euh : < il touche et frappe sur le plastique > que c'est(t) un vulgaire plastique de récupération et l'aspect en fait le fait qu'il soit noir en plus ne rajoute pas : , , ça l(e) flatte pas du tout l(e) plastique , , là on a l'impression qu(e) c'est un gob(e)let en plastique quoi < il touche et frappe > (R-V2-NA S1)

l'évaluation, tactile, de la qualité du plastique est renforcée par ses propriétés colorées.

Comme au niveau générique, couleurs et matières peuvent être évaluées ensemble. On remarque alors que si les évaluations nécessitent en 2D une construction de la référence préalable :

donc même la partie centrale aluminium c'est bien mais c'est par rapport au beige là très clair (...) j(e) trouve ça froid , , pa(r)ce que moi j'aime bien l(e) côté un peu chaud de : (...) du premier décors quoi , , euh : mais j(e) trouve que oui c'est le le gris de l'aluminium et le beige c'est : , , (en)fin pour moi n(e) se marient pas très bien [la partie bois] euh associée avec le noir et le gris j(e) trouve ça assez euh : assez élégant j(e) trouve (2D-V1-NB S3)

l'évaluation dans le dispositif Réel peut être formulée sans ce préambule, et être ensuite justifiée :

bon bah elle est plus jolie en vrai hein , , nan la : le mélange euh : bois cuir blanc et euh : , , et plastique noir (R-V2-BB S7) 307NA S4 A46 : l'aut(r)e faisait plus chaude que celle-ci elle fait plus froide pa(r)ce que là c'est gris et noir (R-V2-NA S4)

On retrouve ici à un niveau plus spécifique où couleurs et matières sont précisées, les questions d'évaluation de l'harmonie, du mélange des couleurs et des matières.

Cette association peut contribuer à la construction d'un jugement global tel que la notion de confort (ou l'absence de confort) :

alors qu'une couleur par exemple euh : je vois une voiture noire ou bleu foncé intérieur avec du bois qui rehausse te donne une notion d(e) confort (2D-V1-BB S9) à la couleur beige < rires > je (ne) sais pas pourquoi le beige ça fait plus confortable(...) (R-307BB S5) (...) c'est pareil ça (ne) fait pas assumé jusqu'au bout dans l(e) confort dans l(e) sens où euh : c'est que euh : la moitié par exemple de la console qui est beige imitation cuir et l'aut(r)e moitié qui est grise en

fait (R-V2-BB S5)

le beige pouvant même être interprété comme un indice renvoyant à un canapé :

ouais elle est vach(e)ment mieux , , oh ouais , , (...) bon / alors j(e) trouve que là on essaie d(e) faire un peu canapé mais (...) c'est l(e) beige canapé (...) pour moi c'est la couleur canapé , , ouais , , euh : main(t)nant c'est assez joli c'est plus : , , c'est plus joli ça c'est sûr (2D-V1-BA S4)

Le confort apparaît structuré par la conjonction de matières et de couleurs ou par les inférences sur les matières que les couleurs permettent de réaliser dans les dispositifs visuels :

*euh : , , qui m(e) choquent bah toujours la même chose euh : l'impress / (en)fin le : peut-êt(r)e que c'est trop orienté confort pour le coup avec euh : toujours le même faux bois euh : avec euh : **cet essai de cuir sur matériaux gris** euh : (en)fin on a l'impression qu(e) les choses sont faites à moitié c'(es)t-à-dire : t(u) as t(u) as : ce gris euh : près du pare-brise en fait qui contraste vach(e)ment avec le beige plutôt luxueux et plutôt cuir (2D-V1-BB S5)*

La couleur peut également avoir un effet sur le sujet :

*c'est moins agressif qu'un **beige clair** comme la toute première voiture si vous voulez hein (R-V2-NA S14)*

et contribuer à la construction d'un jugement sur l'espace. Il s'agit alors, dans le corpus RÉEL, de donner à voir (à entendre) en discours le rapport du locuteur à l'espace.

*oui non pareil que l'autre au niveau sécurité , , on est bien englobé dans l'habitacle euh : c'est peut-être la couleur beige qui fait ça je (ne) sais pas (R-V2-BB S13)
j(e) pense que **le noir** s(i) tu veux affine plus et t(u) as l'impression d'être , , mais toujours la même histoire moi je suis sûre que mon père i(l) s(e)rait i(l) s(e)rait coincé là-d(e) dans (R-V2-NA S4)*

La couleur est alors identifiée comme un facteur de « confinement » de l'espace, impression pouvant être évaluée positivement ou négativement.

Enfin, nous illustrons encore une fois la multiplicité de constructions cognitives élaborées dans la tension entre discours et expérience sensible, et le perpétuel va-et-vient entre l'expression de la subjectivité et la visée objectivante par l'extrait suivant :

*mais en fait en fait j(e) crois qu(e) j'aime bien **le noir** sur les habits mais dans des espaces c'est un peu euh < soupir > (R-V2-NA S2)*

où le noir est évalué comme surface des choses ou comme « matière dans des espaces ».

Conclusion

L'analyse de l'inscription discursive des formes lexicales spécifiques de couleur *beige*, *gris* et *noir* nous a amenée à proposer une typologie d'énoncés qui permet de caractériser les différents rapports que les locuteurs entretiennent aux couleurs et aux habitacles qu'ils décrivent, construisent et évaluent à travers l'usage notamment de ces matérialités linguistiques.

On a ainsi distingué :

i) Des **énoncés de construction de la référence** qui permettent :

- d'identifier des couleurs particulières,
- d'identifier et de re-construire des matières,
- d'étayer l'identification et la localisation des objets,
- de construire la scène visuelle, l'espace.

ii) Des **énoncés de construction de l'évaluation** :

- où les couleurs sont évaluées pour elles-mêmes,
- ou en ce qu'elles contribuent au confort, à l'espace.

Ces énoncés n'apparaissent pas de manière homogène dans les 3 corpus et ne mettent pas en scène les mêmes noms et adjectifs de couleur.

Parmi les résultats les plus importants, on remarque un décalage entre les dispositifs de simulation d'une part et le dispositif RÉEL d'autre part, ce dernier ayant suscité en majorité des énoncés évaluatifs sans nécessiter de construction de la matérialité de l'ambiance au préalable.

Les constructions en discours via *beige*, *gris* et *noir* permettent en 2D de construire l'espace et les objets de cet espace visuel, en 3D d'identifier / ou d'exprimer les problèmes d'identification de certaines couleurs, d'identifier les matières et de construire les objets. Cette (ou ces) première étape de matérialisation en discours d'une expérience perceptive « incomplète » offre un cadre permettant dans un second temps de construire l'évaluation (des couleurs identifiées, des matières, des objets ou espace construit ...).

Plus généralement, l'analyse de l'inscription discursive des formes lexicales de couleur (génériques et spécifiques) au sein de commentaires descriptifs et évaluatifs d'ambiances d'habitable nous a permis de dégager et préciser différentes conceptualisations des couleurs :

Les couleurs, en tant que connaissances culturellement, historiquement élaborées, peuvent être envisagées comme des entités autonomes à évaluer de manière singulière ou collective, voire conjointement à d'autres 'objets' sensoriels tels que les matières.

Elles peuvent également, alors critère d'évaluation, participer à l'appréciation visuelle globale et l'affecter (notamment l'impression d'espace, la sensation de confort, la qualité des matériaux) ;

En tant que propriété visuelle (élaborée comme connaissance) d'une matière ou d'un objet, elles constituent également un indice pour l'identification et la construction de cette matière, cet objet ou d'un espace, notamment lorsque des indices tactiles et kinesthésiques font défaut.

Étayant la construction en discours et en cognition de la matérialité de l'espace exploré, elles permettent alors de construire un cadre de référence pour l'évaluation.

Ces différents statuts de la couleur tant en discours qu'en cognition, témoigne de la couleur comme d'un objet multiple, ce qui dans un certain sens n'échappe pas à la science qui n'a jamais su se décider (cf. Pastoureau, 2002) entre une conception de la couleur comme lumière et une conception de la couleur comme matière.

Discussion générale

Pour répondre à une demande industrielle, nous avons été amenée à construire une démarche théorique et méthodologique nous permettant d'appréhender les modes de construction de l'appréciation perceptive visuelle d'un espace complexe, l'habitacle automobile, à travers à travers sa mise en discours.

Une première étude, l'enquête MEMOIRE, s'est intéressée aux connaissances et représentations sensibles préalables, mémorisées. Elle a consisté en la passation de 15 entretiens semi-directifs questionnant les locuteurs sur leurs pratiques et expériences sensibles de l'habitacle. L'analyse lexicale thématique des formes nominales simples et complexes a permis de rendre compte de la structuration des thématiques évoquées par les locuteurs. Ainsi nous avons mis en évidence des discours « de mémoire » toujours situés, inscrits dans des pratiques. La mise en évidence d'éléments saillants tels que le siège ou le tableau de bord, et de propriétés sensorielles visuelles mais aussi kinesthésiques et tactiles nous a donné un premier aperçu des objets et propriétés pouvant contribuer à l'appréciation de l'habitacle. L'analyse morphosyntaxique des formes nominales et adjectivales ainsi que des formes verbales et des marques de la personne a précisé et spécifié les différents éléments et propriétés identifiés en nous autorisant de faire des inférences sur l'organisation des connaissances et représentations en mémoire. Nous avons ainsi pu émettre des premières hypothèses quant à un double statut du concept de couleur, comme matière ou comme propriété. De plus, les analyses morphologiques et sémantiques des formes adjectivales se sont avérées un premier indice de la tension entre construction de l'objectivité et expression de la subjectivité. L'analyse des verbes de perception, de jugement et de modalité ont également permis de rendre compte à un niveau encore très « analytique » de l'expression de la subjectivité du locuteur.

La seconde étude, l'enquête 2D 3D REEL, a consisté à recueillir différents discours sur différentes matérialités d'habitacle (réels ou simulés). Il s'agissait alors d'observer la co-construction de l'expérience sensible et de sa mise en discours au travers de deux contrastes. D'une part, les habitacles variaient selon les caractéristiques de couleur, de lumière et de

matière. D'autre part les différentes matérialité des dispositifs de présentation de ces ambiances d'habitable inscrivaient les locuteurs dans des rapports plus ou moins problématiques de construction de la référence et de la matérialité de l'expérience vécue. Parmi les multiples ressources lexicales permettant l'expression du ressenti visuel dans les habitacles automobiles, nous avons choisi de nous intéresser à la couleur. D'une part, elle est apparue comme l'une des ressources les plus employées dans les corpus, et nous avons fait l'hypothèse, suite aux résultats de l'étude mémoire, qu'elle contribuait à l'appréciation visuelle. Mais d'autre part, il nous paraissait intéressant de reprendre le cas exemplaire de la couleur (étudié le plus souvent tant en linguistique, qu'en psychologie dans une perspective lexicaliste³⁰) et de décrire son inscription en discours, qui plus est dans des corpus oraux³¹,

L'analyse des quatre corpus recueillis a permis de préciser et d'enrichir les connaissances à propos des ressources linguistiques et des productions discursives en langue française concernant le domaine visuel. Tout particulièrement, la prise en compte non seulement du répertoire lexical des adjectifs de couleur, mais également des plans morphologique, syntaxique et discursif dans l'analyse de l'expression en discours des couleurs a révélé une grande diversité des possibles en langue et des réalisations effectives en discours.

Ainsi, nous avons pu mettre en évidence divers fonctionnements des formes lexicales morphologiquement simples référant à la couleur de manière spécifique (*noir, blanc, bleu, beige ...*) et des formes le plus souvent (en terme de diversité) morphologiquement construites référant à la couleur de manière générique (*coloration, tonalité, teinte ...*).

D'un point de vue syntaxique, nous avons pu observer une grande richesse de constructions nominales complexes, articulant le nom pivot générique *couleur* ou un adjectif ou substantif spécifique de couleur avec une expansion adjectivale (*les couleurs pétantes, le beige plutôt luxueux, gris clair*), nominale (*la couleur bois, le beige canapé*) ou prépositionnelle (*la couleur des sièges, le bleu de ma machine à laver, l'harmonie des couleurs*).

Enfin, l'analyse spécifique des fonctions syntaxiques d'épithète et d'attribut prises en charge par les adjectifs de couleur dans les discours a également contribué à préciser les différents statuts ontologiques de la couleur (comme entité autonome, comme propriété d'un

³⁰ Voir les travaux emblématiques de Berlin et Kay, 1969.

³¹ En effet, une des particularités de ce travail réside dans la nature des corpus, oraux, la plupart des travaux concernant l'expression en langue de la modalité visuelle se focalisant sur les couleurs, au sein de corpus littéraires ou au travers d'exemples, dans une perspective majoritairement lexicale.

objet, comme indice d'une matière ou d'un objet) construits en discours à travers l'utilisation des différentes ressources linguistiques et procédés discursifs à disposition des locuteurs.

L'examen des autres ressources lexicales et des productions discursives référant à la modalité visuelle (respectivement à la lumière, aux matières et textures, aux formes, mais également à l'espace et au rapport kinesthésique du sujet) a également permis de relever une grande diversité linguistique tant d'un point de vue lexical, que morphologique, syntaxique et sémantique.

Les résultats des analyses réalisées dans le chapitre 5 et dans le chapitre 6 nous ont permis de rendre compte de la productivité d'une multiplication des points de vue³² sur un même discours, et de la complémentarité des plans lexicaux, syntaxiques et discursifs. On a ainsi pu confirmer les hypothèses élaborées suite aux résultats du chapitre 4 puis 5, et les spécifier notamment en montrant comment les couleurs en tant que matérialité discursive et cognitive permettent de construire l'objectivité en offrant des indices quant aux matières, aux objets de l'habitable et en contribuant à la construction de l'espace .

Les couleurs sont donc envisagées comme des objets cognitifs co-construits par le discours, l'expérience sensible et les connaissances préalables mais également comme étayages de la construction de l'espace (objectivé) en discours et comme étayages de la construction de l'évaluation.

De plus, cette analyse en discours nous a permis de rendre compte des phénomènes de co construction, d'articulation, d'interaction et de réflexivité en discours, travaillant sur des discours à propos des couleurs mais également des discours avec les *couleurs*.

Décrire l'objet et notamment sa couleur contribue à construire l'espace, qui peut devenir espace d'évaluation, et dans un mouvement inverse, décrire l'espace peut également amener à construire la référence à l'objet. Ce que nos catégories d'analyse lexicales et syntaxiques ont isolé comme phénomènes, ce que nous avons objectivé dans le choix de nos analyses et de la présentation de nos résultats, est ainsi « tricoté », intégré, dans un même énoncé, dans une dynamique et des temporalités particulières à l'objet discours même. Sans compter les temporalités des locuteurs qui n'ont de cesse dans la construction de leur

³² Sur la notion de point de vue, voir Siblot (2007).

description et de leur évaluation, de « jongler³³ », d'articuler *la couleur, une couleur claire, du beige, le beige canapé, c'est vieux beige, ...* dans des mécanismes de construction, déconstruction et reconstruction des catégories en discours (Mondada, 1999).

Ainsi, tous les énoncés où la couleur étaye, participe à la construction de la référence, aboutissent quoiqu'il en soit à la construction d'une évaluation qui n'est pas nécessairement centrée sur elle-même mais à laquelle elle contribue.

Nous avons donc pu montrer que les couleurs servent à la construction de la description / de la référence, et de l'évaluation soit comme objet de l'évaluation, soit comme support pour construire l'évaluation d'autre chose auxquelles elles contribuent, dont elles se font l'indice. Parmi les perspectives de recherche future, il nous semble qu'il serait productif de changer de « point de vue ». En effet, d'une perspective centrée sur les couleurs en tant qu'objet, nous avons pu voir qu'il s'agissait de faire un pas de côté pour adopter une perspective centrée sur les relations de co-construction entre le locuteur et ce dont il parle et qu'il construit en discours. Si nous avons pu observer que le locuteur peut construire en discours au moyen entre autres des couleurs, l'espace à la fois visuel et kinesthésique, cet espace qu'il décrit et construit à travers sa description, cet espace qu'il évalue, est également l'espace dans lequel il évolue et qui lui permet, qui contraint, et rend possible l'évaluation. Il s'agira, dans la suite des travaux de thèse, de mettre en perspective ces résultats avec les analyses du corpus CONCESSION³⁴ (dans laquelle les interactions des visiteurs dans un habitacle de véhicule d'exposition ont été filmées, et pour laquelle une analyse des gestes et postures des locuteurs a été réalisée).

Ces dynamiques de co-construction nous amènent aussi à questionner la tension **description / évaluation** ou **référence / évaluation**³⁵ sur laquelle nous avons basé une partie de nos analyses. Ainsi plutôt que de considérer deux perspectives - centrée objet et centrée sujet,

³³ comme le discours jongle pour Berthoud, 1996 : « Par le jeu des marqueurs de détermination, des marqueurs métalinguistiques et des marqueurs cognitifs, le discours nous donne à voir comment il 'jongle' en quelque sorte avec ses objets : il peut en parler avant de les avoir posés, les mettre en doute avant de les avoir affirmés, les reconstruire avant de les avoir construits ... » (Berthoud, 1996, p.79).

³⁴ Que nous avons évoqué brièvement dans le chapitre 3.

³⁵ En parallèle de la tension objectivité / subjectivité ressortant davantage de la psychologie.

c'est un va et vient continu, une dynamique d'entrelac(ement)s co-constituant subjectivité et objectivité du monde dans une tension qui peut-être mise en évidence en discours à travers des marqueurs lexicaux, syntaxiques, discursifs et énonciatifs.

Cette remarque peut opérer à différents niveaux. Ainsi, il nous semble en définitive peu étonnant de retrouver en discours ce dont nous avons fait l'hypothèse en analysant les formes lexicales. De la même manière que l'expérience et les connaissances se co-construisent notamment en discours, c'est la mise en discours de ces formes lexicales qui les construisent également. En quelque sorte nous avons d'abord analysé les objets de discours, avant de nous intéresser aux processus / aux dynamiques ayant permis de construire ces objets. Ainsi dans un double mouvement, nous avons adopté une démarche allant du global au local – des entretiens sur les pratiques et expériences mémorisées de la voiture à l'expression de la couleur ; et du local au global – des formes lexicales isolées à la co-construction en discours.

Nos recherches ont également contribué à identifier de manière originale, à partir de la sémantique des discours, les catégories sémantiques construites à partir de notre expérience sensible au monde. Ce travail nous a conduit à nous interroger sur les limites du paradigme analytique hérité tant de la psychophysique que de l'analyse sensorielle pour étudier l'évaluation ordinaire des objets sensibles.

Dans une perspective holistique allant du global au local, les travaux menés ont permis d'opérer un déplacement de focalisation, de la notion de dimension sensorielle à celle d'objet sensible structuré en catégories et présentant des propriétés diversement corrélées suivant l'objet, le type de propriétés et le type d'expérience sensible dans laquelle il s'inscrit. Ainsi, par exemple, si les couleurs et les matières peuvent être envisagées (pour une part) comme entités autonomes contribuant à l'appréciation visuelle globale de l'objet habitacle, les propriétés kinesthésiques et tactiles doivent également être impérativement convoquées pour certains objets tels que les sièges, et participent alors à la construction du jugement de confort. Ces résultats imposent en retour de reconsidérer le caractère relatif de l'autonomisation de la couleur comme entité et les liens étroits qui demeurent à l'inscription des couleurs dans les objets.

Nous avons également pu mettre en évidence le caractère hautement configurant du degré de familiarité des sujets au dispositif technique à travers lequel ils font l'expérience de l'habitacle, la notion de dispositif imposant d'intégrer à la nature des stimulations sensorielles la relation entre le sujet et l'objet qui s'instaure dans la situation expérimentale. La prise en

compte de la familiarité ou de la « naturalité » du dispositif a ainsi permis d'observer un déplacement d'un paradigme centré objet, généralement considéré comme d'évidence, à un paradigme centré sur la relation entre un sujet et un objet, relation qui ressort là encore de co-construction de l'un comme de l'autre.

Outre ces résultats obtenus dans chacun des champs académiques, un des intérêts de ce travail est d'avoir également porté notre effort sur l'articulation des résultats obtenus en linguistique et en psychologie dans le souci de contribuer à l'élaboration d'une sémantique cognitive située visant à rendre compte des dynamiques de co-construction entre expérience sensible, connaissances, matérialités linguistiques et pratiques discursives.

Ainsi nous avons pu mettre en évidence l'inscription en discours de formes lexicales de couleur comme étayages de la construction dynamique individuelle et collective du rapport sensible au monde notamment via les contrastes entre les différents modes de présentation matérielle. En effet, le dispositif 3D, non-familier et impliquant de plus un partage partiel de l'expérience perceptive entre les locuteurs et l'observateur (eux seuls portent les lunettes 3D) a suscité de nombreuses constructions présentatives et attributives mettant notamment en jeu des adjectifs de couleur. Ces types de structures témoignent d'une construction maximale de la référence en discours par le locuteur pour s'assurer du partage de la référence avec son interlocuteur (l'enquêteur) et pour construire à travers la mise en discours son rapport sensible à l'objet et du même coup l'objet en lui-même. Ainsi les adjectifs de couleur désignant des propriétés leur permettent d'instaurer, à travers les processus de référenciation, la matérialité des objets représentés visuellement. Les couleurs contribuent alors à la construction de la référence notamment dans des scènes perceptives visuelles tridimensionnelles en tant que reproductions partielles et non familières du monde sensible.

En contraste, les dispositifs considérés comme familiers tels que les véhicules complets et 2D, ont suscité moins de structures attributives (les couleurs y étant référées au moyen de formes nominales contribuant à les construire comme entités autonomes) et de manière générale moins de procédures de référenciation, au profit d'un nombre accru de jugements, d'évaluations « directes ». Ces matérialités linguistiques et pratiques discursives contrastées témoignent à l'inverse d'une certaine transparence du dispositif proposé aux locuteurs, d'une incorporation de l'habitable, devenant une évidence d'objectivité partagée. L'habitable, alors « habité », n'a plus besoin d'être décrit en lui-même, et peut être évalué.

Ces élaborations théoriques nous ont également imposé un important travail de réflexion méthodologique. La démarche réflexive que nous avons adoptée et construite au fil de la thèse s'est déroulée dans un double mouvement conceptuel et méthodologique : du global au local et de l'analytique au global, articulant différentes méthodologies relevant des champs de la linguistique et de la psychologie. La transversalité de notre objet d'étude, et son caractère appliqué, nous a amenée à remettre en cause la segmentation intra (en linguistique et en psychologie) et interdisciplinaire (en sciences cognitives) classiquement opérée.

S'agissant d'identifier et de préciser les relations de co-construction entre discours, nos méthodologies d'analyse ne pouvaient se passer d'articuler en linguistique les différents plans morphologique, syntaxique et discursif dans l'élaboration d'une sémantique discursive. Ce qui nous a donné un cas concret d'analyse du discours montrant le caractère inopérant (pour nous) de la tripartition entre syntaxe, sémantique et pragmatique. Accepter dans notre cas cette tripartition aurait rendu notre objectif inatteignable, ou alors seulement de manière parcellaire et à nouveau dans un mouvement analytique obligeant à une reconstruction a posteriori de la complexité et de la richesse des discours recueillis et de ce dont ils peuvent être des indicateurs dans ce qu'ils contribuent à construire.

Par segmentation intradisciplinaire, nous entendons également en psychologie, la reprise non problématisée opérée entre sujet et objet. Si cette distinction, que nous utilisons, est opératoire, il s'est agi dans la thèse de travailler à la co-constitution de l'objet et du sujet et donc, encore une fois, à l'observation des modes de mise en relation (dans l'expérience et les pratiques sensorielles, culturelles, langagières) entre ces deux entités, mises en relations qui les construisent dans l'interaction et dans la confrontation. Opérer ce choix a donc nécessité de laisser pour un temps de côté la perspective analytique, caractéristique entre autres des recherches en psychologie cognitive, afin de ne pas aborder la question posée en se munissant de catégories d'observables ad hoc telles que couleurs, formes, matières³⁶. La perspective globale, au contraire, nous a permis d'envisager :

- 1) l'expérience visuelle dans l'expérience sensible « totale », *holisensorielle*, néologisme que nous avons créé afin de mettre en avant le caractère global, holistique de l'expérience sensible³⁷ ;

³⁶ Même si nous avons des hypothèses sur ces catégories et que nos résultats les confirment, sur certains plans.

³⁷ Caractère qui n'est pas préservé dans les termes *multisensoriel*, *plurisensoriel* ou *multimodal*, souvent rencontrés dans les études s'intéressant en sciences cognitives à cette problématique. En effet, dans la sémantique de ces mots construits demeure un présupposé de recombinaison analytique à posteriori, l'expérience étant morcelée en 5 sens puis intégrée en expérience plurisensorielle. L'acception *synesthésique* ne nous convient pas davantage puisqu'en tant que perception simultanée elle présuppose également 2 ou plusieurs

- 2) les particularités et les traits, les modes de structuration de l'expérience visuelle dans leur rapport à cette expérience totale visuelle, et holisensorielle, ie. ne pas considérer d'emblée les couleurs, les formes, ... mais voir d'abord comment en discours celles-ci apparaissent et structurent l'expérience.

Enfin, la transversalité de notre objet d'étude nous a offert un cas concret de **pluridisciplinarité** au sens de dialogue entre disciplines connexes, revisitant la notion même de pluridisciplinarité, dans la mesure où i) il s'est agi de travailler précisément à la définition, dans les différents champs, de l'objet d'étude et des méthodes, et que ii) ces définitions et méthodes se sont nourries réciproquement, contribuant également à la récursivité de la démarche. De plus, le travail d'élaboration d'une sémantique cognitive et discursive située a précisément demandé d'articuler les champs précédemment évoqués, questionnant ainsi la productivité de la segmentation disciplinaire dans ces types de problématique. Cette thèse a donc permis de travailler à l'élaboration et à la mise en œuvre d'outils pour étudier la cognition, outils conceptuels, épistémologiques et méthodologiques.

La réflexion menée tout au long de la thèse sur la définition de l'objet d'étude, sur le rôle configurant de la situation expérimentale tant au niveau du mode de questionnement, du mode de présentation des stimuli que du mode de recueil des données et des analyses menées, nous a conduite à approfondir la **notion de validité écologique** des protocoles déjà abordée dans d'autres travaux de l'équipe. En effet, nous avons pu notamment évaluer la pertinence, pour répondre à notre problématique, de différents types de re-production visuelle³⁸.

Du point de vue des retombées industrielles, l'un des objectifs de l'entreprise consistait à mieux comprendre le processus de construction de jugement des ambiances, en identifiant d'une part les facteurs ou dimensions visuels déterminants pour le client, en analysant d'autre part l'impact « hédonique » de ces dimensions visuelles et l'interaction entre ces dimensions et des éléments et/ou propriétés de l'habitable.

Il s'agissait donc de proposer une démarche méthodologique permettant d'identifier les modes de structuration du jugement visuel des ambiances d'habitable. Une des perspectives principales de ce travail était d'aider à l'orientation des études sensorielles

perceptions distinctes au départ et mises ensemble, et qu'elle est encore souvent considérée comme étrange sinon pathologique.

³⁸ Notons que la question de la validité écologique ne peut s'envisager que dans une perspective située. C'est-à-dire qu'aucune situation, aucun dispositif, aucun mode de questionnement ne porte une validité écologique en soi, mais est toujours plus ou moins valide par rapport au domaine de connaissance et à l'objet traité, à l'objectif, à la question posée au départ.

notamment en apportant des cadres et limites à l'exploitation de moyens de simulation pour étudier l'impact des dimensions visuelles sur le jugement client.

Ces recherches ont contribué à une meilleure connaissance des relations entre les usagers et un produit complexe – l'habitacle automobile, et ce notamment en comparaison avec les connaissances qu'ils ont pu acquérir auprès des experts métiers et des experts sensoriels.

L'analyse des discours a mis en perspective le caractère situé (type de voiture, type d'usage) des représentations des usagers. Ces représentations s'organisent suivant différents modes :

- Les objets principaux sont le siège et le tableau de bord, l'intérieur étant également considéré en partie comme un objet en soi, et en partie comme espace de référence.
- La perception de l'habitacle est globale et polysensorielle. Cependant dans l'organisation catégorielle en mémoire, on trouve majoritairement des représentations centrées sur des indices visuels de couleur, de lumière, de forme, sur des indices kinesthésiques et spatiaux, ainsi que sur des indices tactiles et visuels de matières et de texture. Certaines propriétés, les couleurs et les matières, sont parfois considérées de manière autonome. Mais les propriétés restent en relation spécifique avec des organes. Ainsi matières, texture et kinesthésie sont associées au siège.
- Enfin les jugements sont l'issue de l'appréciation conjointe des objets, de leurs propriétés et des effets qu'ils procurent et que les usagers ressentent. Le siège par exemple, objet central dans l'appréciation du confort est associé aux sensations kinesthésiques qu'il procure au sujet via sa matière, sa texture, sa position dans l'espace.

Le Tableau 12 ci-après reprend les principaux résultats :

Eléments	Propriétés associées	Jugement
SIEGE	VISUELLES : couleur(s) et forme TACTILES : matières et texture KINESTHESIQUES : position du corps dans le siège et par rapport au reste de l'habitacle SPATIALES : localisation du siège par rapport au reste de l'habitacle FONCTIONNELLES : réglages	CONFORT ESPACE
TABLEAU DE BORD	VISUELLES : couleur(s) et forme SPATIALES : localisation par rapport au reste de l'habitacle TACTILES : matières et texture KINESTHESIQUES : position du corps et visibilité	QUALITE ?

Tableau 12 : Principaux résultats issus de l'analyse des représentations en mémoire sur l'habitacle

L'étude MEMOIRE a mis en évidence l'importance primordiale du siège dans les discours d'usagers à propos de leurs connaissances et expériences sur les habitacles organisées en mémoire (*non sollicitées* perceptivement) ; et ce plus particulièrement, dans des discours articulés à la notion de confort. Aussi il sera important de développer des études sur la perception, l'évaluation et le jugement du/des siège(s). Les résultats obtenus après analyse des propriétés associées au siège et des interactions de sous ensembles avec d'autres éléments de l'habitacle mettent en avant la nécessité de travailler avec une approche globale, c'est-à-dire ne pas séparer les propriétés visuelles, tactiles et kinesthésiques du siège, ni les aspects fonctionnels et de localisation. Une évaluation du siège doit s'envisager en prenant en compte toutes ces propriétés et donc ne pas se centrer sur les propriétés visuelles uniquement mais aussi tactiles et kinesthésiques et intégrer une dimension spatiale où l'espace n'est pas constitué du siège seul mais d'au moins une partie de l'espace habitacle (par exemple : siège – volant – planche de bord).

De plus, la mise en évidence de l'autonomie de certaines propriétés valide ainsi leur étude indépendamment d'un support : il est cohérent d'étudier les matières et les couleurs de façon autonome (comme cela est déjà le cas dans certaines études sensorielles). Néanmoins, il reste absolument nécessaire de faire des évaluations globales sur l'objet entier dans la mesure où matières, texture, couleur, forme restent attachées à des objets particuliers comme le siège et le tableau de bord ou l'intérieur de manière plus globale. Enfin, les propriétés kinesthésiques sont à étudier de manière située à la fois dans l'espace (espace construit par différents objets tels que le siège, le tableau de bord, le volant...) et dans l'action (il faut pouvoir ajuster/régler sa position). On veillera à proposer aux personnes évaluant ces propriétés un espace « complexe » ainsi que la possibilité d'agir sur cet espace (réglages du siège, du volant).

L'étude 2D 3D Réel a confirmé l'importance des couleurs et des matières et a permis de préciser les différents statuts de ces objets sensoriels.

Conclusion

Ainsi, la mise à contribution des divers plans linguistiques, psychologiques et des méthodologies qu'ils impliquent nous a permis de rendre compte de la co-construction en discours des phénomènes sensibles, ce qui valide la productivité d'une telle approche qui s'inscrit dans la perspective d'un renversement de paradigme par rapport aux recherches traditionnellement consacrées à l'étude des relations entre langage, cognition et perception.

Nous concluons sur ce que, à notre avis, ce type de réflexion épistémologique peut permettre dans notre perspective de recherche : connaître plus précisément l'objet d'étude, être en mesure de produire des inférences sur les constructions cognitives et rendre compte du caractère hautement culturalisé, socialisé et expérientiel de la sensorialité.

V. Despret insiste dans son interview (Brune, 2007) sur le caractère configurant de la réflexion épistémologique sur la place de l'observateur : « dès que l'on pense l'observateur, on repense l'observation ». Nous pouvons y ajouter que dès que l'on pense l'objet à tester et le dispositif de re-présentation, de matérialisation de cet objet ou de cette partition du monde, on repense également l'observation.

Ce type de recherche permet de porter un nouvel éclairage sur les connaissances déjà existantes sur l'expérience visuelle (et notamment des couleurs) comme un discours particulier et une expérience particulière (partant du sens commun pour aller vers la science et revenant au sens commun – cf. les taxinomies de P. Selosse). Les études menées nous font prendre conscience que face à des expériences « nouvelles » non familières, ces discours ne sont pas opératoires et que les matérialités linguistiques (ici entre autres des co-constructions ayant produit ces discours savants sur les couleurs) vont servir d'étayage à la construction (de la matérialité) de l'expérience en cours. Ainsi des objets cognitifs décrits comme ayant une stabilité, une robustesse scientifique peuvent être tout aussi mouvant que d'autres objets

sensibles (tels que les odeurs ou les bruits) qui résistent davantage à la description analytique psychophysique classique.

C'est le jeu des contraintes et des possibles imposés par les dispositifs de présentation qui donne à voir / percevoir, qui propose des modes d'interaction sensorielle plus ou moins familiers et de ce fait qui entraîne, *afforde*, des pratiques de la couleur (entre autres) comme matières à penser et à construire le réel (cf. Warnier, 1999).

Conclusion

Nous espérons avoir contribué par ce travail de linguistique cognitive appliquée à préciser les dynamiques de co-construction entre expériences sensibles, ressources linguistiques, pratiques discursives et constructions cognitives.

Considérant, d'une part, le caractère global de la question qui nous a été posée par le partenaire industriel et, d'autre part, la perspective globale de linguistique cognitive constructiviste dans laquelle nous avons inscrit ce travail, nous avons construit une démarche théorique et méthodologique de sémantique cognitive située, articulant des connaissances et des méthodes propres aux champs de la linguistique et de la psychologie.

Deux enquêtes semi directives ont été réalisées au cours desquelles quatre types de discours ont été recueillis. À travers la mise en perspective de ces discours recueillis dans différentes situations perceptives positionnant le locuteur dans des rapports sensibles contrastés à l'habitacle, nous avons pu approfondir les connaissances en linguistique sur les ressources linguistiques et les procédés discursifs à l'œuvre dans l'expression du ressenti visuel. En nous intéressant plus spécifiquement à l'expression de la couleur nous avons pu mettre en évidence une richesse lexicale, morphosyntaxique et discursive habituellement non prise en compte dans les recherches en sémantique lexicale s'intéressant à l'expression de la sensorialité, ce qui nous a permis de revisiter le concept de *basic color term*.

La construction d'un protocole d'enquête mettant en scène des dispositifs de simulation visuelle 2D et 3D et des véhicules réels, comme autant de matérialités différentes d'habitacles, nous a permis, à travers l'analyse contrastive des discours recueillis, de rendre compte des processus dynamiques de co-construction de l'objectivité et de la subjectivité à l'œuvre en discours et dans l'expérience sensible. Ainsi, la privation d'indices tactiles et kinesthésiques dans les dispositifs de simulation a eu des conséquences sur la relation des sujets à ces habitacles, donnés à voir et co-construits en discours.

Les couleurs sont apparues comme des *formes symboliques* privilégiées pour reconstruire en discours la matérialité de l'habitacle en se faisant indice de matière, en

contribuant à construire la référence aux objets présents dans la scène visuelle, ou en construisant l'espace. De manière plus générale, nous avons pu également confirmer à travers ces travaux l'existence de différentes conceptualisations de la couleur, celle-ci pouvant apparaître comme entité autonome à évaluer, propriété, indice, ou bien comme étayage de la construction d'un espace visuel.

De plus, nous avons pu mettre en évidence des contrastes entre les deux dispositifs visuels rendant compte de l'importance des connaissances et « *représentations pour l'action / la perception* » dans la construction d'une appréciation visuelle. Le dispositif 2D en tant qu'artefact matériel transparent, inscrit dans des pratiques quotidiennes, a ainsi permis et guidé l'évaluation des habitacles présentés à travers lui. Et les formes linguistiques ont participé et rendu compte de cette évaluation que nous avons appelée picturale et contemplative. Le dispositif 3D quant à lui, comme artefact matériel non familier, n'a pas consisté en une re-présentation d'évidence. Il a suscité des ajustements, un *corps à corps* non tangible entre le locuteur, cette matérialité qui lui échappe, et les ressources linguistiques et discursives qui lui permettent d'échanger et de construire la stabilité et l'invariance dans des dynamiques discursives.

Cette spécification des statuts des différents dispositifs nous a permis d'évaluer leur validité écologique, et de fournir des préconisations quant à leur utilisation dans des protocoles d'évaluation tant au niveau applicatif, qu'au niveau de la recherche académique. A travers ces questions de simulation, c'est la question de la construction du stimuli qui est abordée et, en filigrane, celle de l'objectivité du monde.

La mise à contribution des connaissances et des méthodologies propres à la linguistique et à la psychologie, au service d'un questionnement appliqué, nous a ainsi permis de mettre en œuvre et de tester la validité d'une démarche que nous qualifions de sémantique cognitive située.

|

|

|

|

Bibliographie

- Achard, P. 1993. *La sociologie du langage : Que sais-je*. Paris : PUF.
- Amar, M. et David, S. 2001. *Évaluation de logiciels d'extraction dans les champs de l'indexation, la traduction et la terminologie*. Corpus INRA Lille : Cersates, Université Lille 3.
- Apothéloz, D. 1997. Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations. In *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à J-B. Grize*, éd. D. Miéville et A. Berrendonner, 183-217. Bern : Peter Lang.
- Aristote. *Sur l'interprétation*. Paris : Flammarion. [Réimpression].
- Arnauld, A. et Nicole, P. 1683. *La logique ou l'art de penser*. Paris : Flammarion, 1970.
- Atilf, CNRS et Université Henri Poincaré Nancy 2. 2004. *Trésor de la langue française informatisé* : CNRS.
- Auroux, S. 1992. Théories linguistiques et opérations mentales. In *Histoire, Epistémologie, Langage* 14 : 1-13.
- Auvray, M., Lenay, C., O'Regan, K. et Lefèvre, J. 2005. Suppléance perceptive, immersion et informations proprioceptives. In *Arob@se*, 94-113.
- Barsalou, L. 1983. Ad-Hoc Categories. In *Memory and Cognition* 11 : 211-227.
- Barthes, R. 1957. La nouvelle Citroën (La DS 19). In *Mythologies*, 151. Paris : Seuil.
- Bartning, I., 1996. Eléments pour une typologie des SN complexes en *de* en français. In *Langue française*, n° 109, pp. 29-43.
- Baudrillard, J. 1968. *Le système des objets*. Paris : Gallimard.
- Berlin, B. et Kay, P. 1969. *Basic Color Terms: Their Universality and Evolution*. Berkeley : University of California Press.
- Berthoud, A-C. 1996. *Paroles à propos : approche énonciative et interactive du topic*. Paris, Gap : Orphrys.
- Blanchet, A. 2003. *Dire et faire dire : l'entretien*. Paris : Armand Colin.
- Blanchet, A. et Gotman, A. 1992. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Nathan université.
- Blasco-Dulbecco, M. et Cappeau, P. 2004. Quelques remarques sur l'adjectif à l'oral. In *L'Adjectif en français et à travers les langues*, éd. J. François, 413-428. Caen : Presses Universitaires de Caen.
- Boutet, J. 1986. La référence à la personne en français parlé : le cas de *on*. In *Langage et Société* 38 : 19-50.
- Boutet, J. 1997. Les agents du travail. In *Construire le sens*, 97-127. Berne : Peter Lang.
- Brune, E. 2007. Animal et humain, d'individu à individu. In *La Recherche*, 64-68. Paris.

- Bruner, J. S. 1990. *Acts of Meanings*. Cambridge : Harvard University Press.
- Burdea, G. et Coiffet, P. 1993. *La réalité virtuelle*. Paris : Hermès.
- Bybee, J. L. 1988. Morphology as lexical Organization. In *Theoretical Morphology*, 119-141 : Academic Press.
- Cacciari, C. 2001. *Les verbes de perception en italien*. Séminaire et document de travail LCPE.
- Cadiot, P. 1992. à entre deux noms : vers la composition nominale. In *Lexique*, n° 11, pp. 193-240. Lyon : PUL.
- Cahiers du LCPE* n°4. 2000. Espaces sensoriels et formes lexicales.
- Cahiers du LCPE* n°7. 2006. Dénomination, désignation et catégories.
- Cance, C., David, S., Dubois, D., Resche-Rigon, P., et M., Souchard. 2001. *Analyse des représentations associées à la consommation de glace*. Paris : CNRS LCPE.
- Cance, C., Delepaut, G., Morange, S. et Dubois, D. 2007. Des adjectifs aux qualités sensibles. In *Colloque international « Les adjectifs »*. Lille : Université Lille 3.
- Candel, D. et Dubois, D. 2005. Vers une définition de la « qualité de vie » ?, *Revue Francophone de Psycho-Oncologie* 4 : 18-22.
- Castellengo, M. et Dubois, D. Timbre ou timbres ? Propriété du signal, de l'instrument, ou construction cognitive ? Communication présentée au *Colloque Interdisciplinaire de Musicologie (CIM05)*, Montréal.
- Cavelier, N. 2003. *Descriptions d'ambiances réelles et virtuelles : Analyses linguistique et cognitive de différents dispositifs de représentation d'un habitacle automobile*, DEA de Sciences du Langage, Université Paris 3 - La Sorbonne Nouvelle.
- Cheminée, P. 2006. Vous avez dit clair ? Le lexique des pianistes, entre sens commun et terminologie. In *Cahiers du LCPE* 7 : 51-66.
- Chomsky, N. 1969. *Le langage et la pensée*. Paris : Payot.
- Civille, G. V. et Lawless, H. T. 1986. The Importance of Language in describing Perceptions. In *Journal of Sensory Studies* 1 : 203-215.
- Classen, C. 1993. *Worlds of senses: Exploring the senses in history and across cultures*. New-York : Routledge.
- Conein, B., Dodier, N. et Thévenot, L. 1993. Les Objets dans l'action, *Raisons Pratiques*, vol. 4. Paris : Editions de l'EHESS.
- Conklin, H. 1964. Hanunoo color categories. In *Language in culture and society: a reader in linguistic and anthropology*, éd. D. Hymes, 189-192. New York : Harper & Row.
- Corbin, D. et Temple M., 1994. Le monde des mots et des sens construits. In *Cahiers de Lexicologie*, n° 65, vol. 2 : 5-28.
- Craig, C. 1983. Noun Classes and Categorization. Communication présentée à *Categorization and Noun Classification*, Eugene, Oregon.
- David, S. 1993. *Les unités nominales polylexicales. Eléments de description et traitement automatique*. Thèse de doctorat, Université Paris 7 - Denis Diderot, np.
- David, S. 2000. Certitudes et incertitudes dans les domaines olfactif, gustatif et auditif. *Cahiers du LCPE* 4 : 77-108.

- David, S., Dubois, D., Rouby, C. et Schaal, B. 1997. L'expression des odeurs en français : analyse lexicale et représentation cognitive. *Intellectica* 1 : 51-83.
- De Certeau, Michel. 1980. *L'invention du quotidien : Arts de faire*. Paris : Gallimard.
- De Looze, M. P., Kujit-Evers et Van Dieen, J. 2003. Sitting comfort and discomfort and the relationships with objective measures. In *Ergonomics* 46 : 985-997.
- Delepaut, G. 2007. *Contribution de la linguistique cognitive à l'identification du confort. Analyse des discours des passagers sur le confort en train*. Thèse de Doctorat de Sciences du Langage, Université Paris 3 - La Sorbonne Nouvelle.
- Delorme, A. 1994. Mécanismes généraux de la perception. M. Richelle, J. Requin & M. Robert (Eds.), *Traité de psychologie expérimentale, II/1*, 161-218, Paris : Presses Universitaires de France.
- Denizeau, G. 1998. Perception en analyse de la manifestation musicale et picturale. In *Le visuel et le sonore. Peinture et musique au XXe siècle : pour une approche épistémologique*, éd. G. Denizeau, 9-66. Paris : Honoré Champion.
- Dubois, D. 1983. Analyse de vingt-deux catégories sémantiques du Français : Organisation catégorielle, lexicale et représentation. In *L'Année Psychologique* 83 : 465-489.
- Dubois, D. 1991. Catégorisation et cognition : « 10 ans après », une évaluation des concepts de Rosch. In *Sémantique et cognition, Catégories, prototypes, typicalité*, éd. D. Dubois, 31-54. Paris : CNRS.
- Dubois, D. 1997. *Catégorisation et cognition*. Paris : Kimé.
- Dubois, D. 2000. Categories as Acts of Meaning : The Case of Categories in Olfaction and Audition. In *Cognitive Science Quarterly* 1 : 35-68.
- Dubois, D. 2002. Informations, représentations, connaissances, et significations : des objets en question dans les sciences cognitives. In *Du Sujet : Théorie et Praxis* 5 : 61-69.
- Dubois, D. 2007. *Pluridisciplinarité ?* Document de travail du LAM.
- Dubois, D., Bourguine, R., et Resche-Rigon, P. 1992. Connaissances et expertise de divers acteurs économiques dans la catégorisation d'un objet perceptif. In *Intellectica* 15 : 241-271.
- Dubois, D. et Grinevald, C. 2003. En voir de toutes les couleurs : processus de dénomination des couleurs et constructions cognitives. In *Traité des sciences cognitives*, éd. C. Vandeloise, 80-114 : Hermes-Lavoisier.
- Dubois, D. et Resche-Rigon, P. 1995. De la « naturalité » des catégories sémantiques : des catégories d'« objets naturels » aux catégories lexicales. In *Intellectica* 1.
- Dubois, D., Resche-Rigon, P. et Tenin, A. 1997. Des couleurs et des formes : catégories perceptives ou constructions cognitives. In *Catégorisation et Cognition : de la perception au discours*, éd. D. Dubois, 17-39. Paris : Kimé.
- Dubois, D. et Rouby, C. 2002. Names and Categories for Odors: the "veridical Label". In *Olfaction, Taste, and Cognition*, éd. C. Rouby, B. Schaal, A. Holley, D. Dubois et R. Gervais, 47-66. Londres : Cambridge University Press.
- Dubois, D. et Weil-Barais, A. 1993, 1999 (5e éd.). Comment l'homme communique-t-il ? In *L'homme cognitif*, éd. A. Weil-Barais, 209-314. Paris : PUF.
- Eco, U. 1999. *Kant et l'ornithorynque*. Paris : Librairie Générale Française

- Fechner, G. 1860 (1966). *Elements of psychophysics*. (vol.1). New York, Holt: Rinehart and Winston.
- Foley, W. 1997. *Anthropological linguistics*. Malden/Blackwell : Cambridge University Press.
- Fradin, B. 2003. *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : PUF.
- Fuchs, P., Moreau, G. et Papin, J.-P. 2001. *Le traité de la réalité virtuelle*. Paris : Presses de l'École des Mines de Paris.
- Gadet, F. 2003. Derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données. In *Texte !*
- Giboreau, A. et Body, L. 2007. *Le marketing sensoriel. De la stratégie à la mise en oeuvre*. Paris : Vuibert.
- Gibson, J. J. 1979. *The ecological Approach to visual Perception*. Boston : Houghton Mifflin.
- Gomez-Imbert, E. 2003. Voir et entendre comme sources de connaissances grammaticalement explicite. In *Langues et cognition*, éd. C. Vandeloise, 115-130. Paris : Hermes.
- Goodwin, C. 1997. The blackness of Black : color categories as situated practice. In *Discourse, Tools and Reasoning: Essays on Situated Cognition*, éd. L. B. Resnick, R. Säljö, C. Pontecorvo et B. Burge, 111-140. Berlin, Heidelberg, New York : Springer.
- Gordon, I. E. 1989. *Theories of visual perception*. New York : Wiley.
- Greimas, A. J. 1970. *Du sens. Essais sémiotiques*. Paris : Le Seuil.
- Greimas A. J. et Courtes J. 1979. *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Vol. 1. Paris : Hachette Université.
- Grinevald, C., 2006. "The expression of static location in a typological perspective", in *Space in languages: Linguistic systems and cognitive categories*, Hickmann, M. & Robert, S. (eds), Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Grumbach, A. 2001, 2004. Cognition virtuelle. In *Réflexion sur le virtuel, ses implications cognitives, ses réalisations artistiques*.
- Guastavino, C. 2003. *Etude sémantique et acoustique de la perception des basses fréquences dans l'environnement sonore urbain*, Thèse de doctorat en acoustique, Paris VI : Acoustique.
- Guastavino, C. et Cheminée, P. 2004. A psycholinguistic Approach to the ecological Validity of experimental Settings. The Case of low Frequency Perception in urban Context. Communication présentée au *5e Symposium d'Analyse Sensorielle*, Pangborn.
- Guentchéva, Z. 1996. L'énonciation médiatisée : introduction. In *L'énonciation médiatisée*, éd. Z. Guentchéva, 11-18.
- Guillaume, P. 1937, 1979. *La psychologie de la forme*. Paris : Flammarion.
- Hall, E. T. 1971 trad., 1966 orig. *La dimension cachée*. Paris : Seuil.
- Haroche, C. et Vigarello, G. 2004. *Le sens du regard*. Paris : Seuil.
- Havelange, V., Lenay, C. et Stewart, J. 2003. Les représentations : mémoire externe et objets techniques. In *Intellectica* 35 :115-131.
- Hénault, A. 2002. *Questions de sémiotique*. Paris : P.U.F.
- Hickmann, M. 2002. Espace, langage et catégorisation : le problème de la variabilité inter-langues. In *Invariants et variabilités dans les sciences cognitives*, éd. J. Lautrey, B.

- Mazoyer et P. Van Geert. Paris : Editions de la MSH.
- Hickman, M. 2003. Pensée verbale et pensée pré-linguistique. Le problème de la relativité linguistique. In *Langues et cognition*, éd. C. Vandeloise, 133-156. Paris : Hermes.
- Honeste, M. L. 2005. Approche cognitive de la fonction adjectivale. In *L'adjectif en français et à travers les langues*, éd. J. François, (dir.), 135-149. Caen : Presses Universitaires de Caen.
- Plümacher, M. et Holz, P. 2007. *Speaking of Colors and Odors*, eds., 61-84. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.
- Howes, D. 1991. *The Varieties of Sensory Experience: A source book in the Anthropology of the Senses*. Toronto : Toronto University Press.
- Howes, D. 2003a. Évaluation sensorielle et diversité culturelle. In *Psychologie française* 48 : 117-125.
- Howes, D. 2003b. *Sensual Relations: engaging the Senses in Culture and Social Theory*. University of Michigan Press.
- Howes, D. 2006. Scent, Sound and Synaesthesia: Intersensoriality and Material Culture Theory. In *Handbook of material Culture*, eds. C. Tilley et al., 161-172. Londres : Sage.
- Hutchins, E. 1995. Cultural Cognition. In *Cognition in the wild*, éd. E. Hutchins, 353-374. Cambridge : MIT Press.
- Julien, M-P. et Warnier, J.-P. (éd.). 1999b. *Corps à corps avec l'objet. Approches de la culture matérielle*. Paris : L'Harmattan.
- Jodelet, D. 1997. *Les représentations sociales*. Paris : PUF.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1980, 2002. *L'énonciation*. Paris : Armand Colin.
- Kerleroux, F. 1991. « Il est d'un élégant ! Et d'un calme ! » : un phénomène de distorsion entre l'appartenance catégorielle des termes et l'étiquette des positions syntaxiques. In *Bulag* 17 : 79-116.
- Kerleroux, F. 1996. Identification d'un procédé morphologique : la conversion. In *Faits de Langue « La catégorisation dans les langues »*, eds. L. Danon-Boileau et M.-A Morel. Paris : Ophrys.
- Kleiber, G. 1991. Hiérarchie lexicale : catégorisation verticale et termes de base. *Sémiotiques* 1 : 35-57.
- Kleiber, G. 1991. Prototype et prototypes : encore une affaire de famille. In *Sémantique et cognition*, éd. D. Dubois, 101-129. Paris : Kimé.
- Kleiber, G. 1997. Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? In *Langages* 31 : 9-37.
- Köhler, W. 1964. *La psychologie de la forme*. Paris : Gallimard.
- Konkova, M. 2003. *Etude comparative des expressions synesthésiques en français et en slovaque*. Paris : OTAN - LCPE.
- Kossachka, M., Morel, M.-A. et Dubois, D. 2001. A psycholinguistic Approach of the Feeling of Comfort: from Semantics to Psychophysics. Communication présentée à *XII Escop conference*, Edinburgh.
- Kosslyn, S. M. et Koenig, O. 1995. *Wet Mind : The New Cognitive Neuroscience (2nd ed.)*.

- New York : The Free Press.
- Lahlou, S. 2005. Dispositif matériel, affordance et activités. Communication présentée à *Le virtuel et le tangible : ce qui résiste. Séminaire Interdisciplinaire de Sciences et Technologies Cognitives*, Université Technologique de Compiègne.
- Lakoff, G. 1987. *Women, Fire, and dangerous Things. What Categories reveal about the Mind*. Cognitive Science / Linguistics / Philosophy. London : University of Chicago Press.
- Latour, B. 1993. Le topofil de Boa-Vista. La référence scientifique : montage photo-philosophique. In *Raisons pratiques 4* : 187-216.
- Le Breton, D. 2006. *La saveur du monde. Une anthropologie des sens*. Paris : Métailié.
- Le Calvé, B., Egoroff, C. et Giboreau, A. 2001. *Caractérisation visuelle de plaques de peintures par le panel : étude des différences perçues selon le niveau de qualité*. Rapport interne - PSA Peugeot Citroën.
- Le Goff, O. 1994. *L'invention du confort : naissance d'une forme sociale*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Le Guern, O. 2004. Entre tactile et visuel : textiles et textures photographiques et picturales. In *Ateliers de sémiotique visuelle*, éd. A. Hénault et A. Beyaert, 171-186. Paris : PUF.
- Le Ny, J.-F. 1989. *Science cognitive et compréhension du langage*. Paris : PUF.
- Le Robert. 2007. Le nouveau petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, éd. J. Rey-Debove et A. Rey. Paris.
- Leeman, D. 1992. Deux classes d'adjectifs en - ble. In *Langue Française 96* : 44-64.
- Leeman, D. 1998. C'est du joli ! Remarques sur l'emploi d'adjectif dit « substantivé ». In *Du Percevoir au Dire : hommage à André Joly*, éd. D. Leeman et A. Boone. Paris : L'Harmattan.
- Lenay, C. 2005. Constitution de l'espace et immersion. In *Arob@se*, 85-93.
- Licoppe, C. 1996. *La formation de la pratique scientifique*. Paris : La Découverte.
- Lucy, J. 1997. The linguistics of "color". In *Color Categories in Thought and Language*, éd. C. L. Hardin et L. Maffi, p. 320-346. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lucy, J. A. 1992. *Language Diversity and Thought: A Reformulation of the Linguistic Relativity Hypothesis*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lurçat, F. 1995. *L'autorité de la science*. Paris : Editions du Cerf.
- Maldiney, H. 1994. *Regard, Parole, Espace*. Éditions de l'âge de l'homme.
- Mantovani, G. et Riva, G. 1999. Real presence: how different ontologies generate different criteria for presence, telepresence, and virtual presence. In *Presence, teleoperators and virtual environments* vol.8, n°5 : 540-550.
- Marr, D. 1982. *Vision, A computational investigation into the human representation and processing of visual information*. San Francisco: Freeman
- Maus, M. 1934. Les techniques du corps. *Journal de Psychologie*, XXXII, 3-4, 15 mars - 15 avril 1936.
- Merleau-Ponty, M. 1964. *L'Œil et l'Esprit : Essais*. Paris : Folio.
- Milner, J.-C. 1989. *Introduction à une science du langage : Des Travaux*. Paris : Seuil.

- Milon, A. 2005. *La réalité virtuelle : avec ou sans le corps ?* Paris : Autrement.
- Misra, G. et Gergen, K. J. 1993. On the place of culture in psychological science. *International Journal of Psychology* 28 (2) : 225-243.
- Mondada, L. 1997. Processus de catégorisation et construction discursive des catégories. In *Catégorisation et cognition : de la perception au discours*, éd. D. Dubois, 291-313. Paris : Kimé.
- Mondada, L. 1998. Technologies et interactions dans la fabrication du terrain du linguiste. In *Cahiers de l'ILSL* 10 : 39-68.
- Mondada, L. 1999. L'organisation séquentielle des ressources linguistiques dans l'élaboration collective des descriptions. In *Langage et Société* 89 : 9-36.
- Mondada, L. 2001. Pour une linguistique interactionnelle. In *Marges linguistiques* 1.
- Mondada, L. 2002. Pratiques de transcription et effets de catégorisation. In *Cahiers de Praxématique* 39 : 45-75.
- Mondada, L. et Dubois, D. 1995. Construction des objets de discours et catégorisation : une approche des processus de référenciation. In *Tranel 23 : Du syntagme nominal aux objets-de-discours : SN complexes, nominalisations, anaphores* : 273-302.
- Morel, M.-A. et Danon-Boileau, L. 1998. *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*. Faits de Langue. Paris : Ophrys.
- Mortureux, F. 2001. *La Lexicologie : entre langue et discours*. Paris : Armand Colin.
- Mouélé, M. 1997. L'apprentissage des odeurs chez les Waanzi : note de recherche. In *Enfance*.
- Murphy, G. L. et Medin, D. 1985. The role of theories in conceptual coherence. *Psychological Review* 92 : 289-316.
- Mzali, M. 2002. *Perception de l'ambiance sonore et évaluation du confort acoustique dans les trains*, Thèse de doctorat en acoustique, Université de Paris VI.
- Neisser, U. 1967. *Cognitive Psychology*. New York : Appleton-Century-Crofts.
- Noailly, M. 1990. *Le substantif épithète*. Paris : PUF.
- Noailly, M. 1999. *L'adjectif en français*. Gap-Paris : Ophrys.
- Palmer, S. E. 1999. Les théories contemporaines de la perception de Gestalt. In *Intellectica* 28 : 53-91.
- Parot, F. et Richelle, M. 2004. *Introduction à la psychologie. Histoire et méthodes*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Pastoureau, M. 2000. *Bleu, histoire d'une couleur*. Paris : Seuil.
- Paveau, M.-A. 2006. *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Picard, D., Dacremont, C., Valentin, D. et Giboreau, A. 2003a. Perceptual dimensions of tactile textures. In *Acta psychologica* 114 : 165-184.
- Picard, D., Narçon, S., Egoroff, C. et Kirsche, L. 2003b. Are Vision and Touch Equivalent for Natural Textures Perception? Studies from Cross-Modal Transfer and Matching Tasks. Communication présentée à *EuroHaptics 2003*, Dublin.
- Plante, P., Dumas, L. et Plante, A. 2000. *Nomino*. Montréal : Université du Québec.

- Putnam, H. 1988. *Représentation et réalité*. Paris : Gallimard.
- Quéau, P. 1993. *Le virtuel*. Champ Vallon : Seyssel.
- Rastier, F. 1990. La triade sémiotique, le trivium et la sémantique linguistique. In *Nouveaux Actes Sémiotiques* 9 : 5-40.
- Rastier, F. 1991a. *Sémantique et recherches cognitives* : Formes sémiotiques. Paris : PUF.
- Rastier, F. 1991b. Problèmes de sémantique cognitive. In *Les sciences cognitives en débat*, éd. G. Vergnaud, 163-174. Paris : Editions du CNRS.
- Rastier, F. 2004. Ontologie(s). *Revue des sciences et technologies de l'information, série : Revue d'Intelligence artificielle* 18 : 15-40.
- Rastier, F. 2007. Du réalisme au postulat référentiel, 16.
- Riegel, M. 1985. *L'adjectif attribut*. Paris : PUF.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch. et Rioul, R. 1999. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Rosch, E. 1978. Principles of Categorization. In *Cognition and Categorization*, éd. B. Lloyd et E. Rosch, 27-48. New-York.
- Rosch, E., Mervis, C. B., Gray, D. G., Johnson, D. M. et Boyes-Braem, P. 1976. Basic objects in natural categories. In *Cognitive Psychology* 8 : 382-439.
- Rosenthal, V. et Visetti, Y.-M. 1999. Sens et temps de la gestalt. In *Intellectica* 1999/1/28 : 147-227.
- Salhins, M. 1976. Colors and culture. In *Sémiotica* 1 : 1-22.
- Saussure, F., (De). 1916. *Cours de linguistique générale* : Bibliothèque scientifique Payot. Paris : Payot.
- Selosse, P. 2006. Définition et division logique : un modèle pérenne ? *Cahiers du LCPE* 6.
- Sèze, C. (éd.). 1994. *Confort moderne : une nouvelle culture du bien-être*. vol. n°10. *Collection Autrement, Série Sciences en Société*.
- Siblot, P. 2001. De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom. In *Cahiers de praxématique* 36 : 189-214.
- Siblot, P. 2007. Nomination et point de vue : la composante déictique des catégorisations lexicales. In *L'acte de nommer : Une dynamique entre langue et discours*, éd. G. Cislaru et al., 25-38. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Sicard, M. 1998. *La fabrique du regard*. Paris : Odile Jacob.
- Straus, E. 1935, 1989. *Du sens des sens : Contribution à l'étude des fondements de la psychologie*. Grenoble : Editions Jérôme Million.
- Sueur, J.-P. 1977. Quantificateurs et modalités. In *Langages* 48 : 84-99.
- Sueur, J.-P. 1979. Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir. In *Le Français Moderne* 2 : 97-120.
- Talmy, L. 1992. Les relations entre grammaire et cognition. In *Cahiers de Praxématique* 18 : 13-74.
- Tamba, I. 1983. La composante référentielle dans "Un manteau de laine", "un manteau en laine". In *Langue Française* 57 : 119-128.
- Temple, M. 1995. L'analyse morphologique d'un mot construit : un point de vue particulier

- sur la dénomination. In *Scolia*, n°3, pp. 11-30.
- Tiberghien, G. 2007. Entre neurosciences et neurophilosophie : la psychologie cognitive et les sciences cognitives. In *Psychologie Française* 52 : 279-297.
- Tilley, C. et alii. 2005. *Handbook of Material Culture*. Sage Publications.
- Tornay, S. 1978. *Voir et nommer les couleurs*. Nanterre : Publications de la société d'ethnologie LABETHNO.
- Tversky, B. & Hemenway, K. 1991. Parts and the basic level in natural categories and artificial stimuli: Comments on Murphy. In *Memory & Cognition*, 5, 439-442.
- Tyvaert, J.-E. 2005. L'éclatement de la triade sémiotique : une nécessité de la compréhension du développement des connaissances. In *Signes, Langues et Cognition*, éd. P.-Y. Raccach, 159-174. Paris : L'Harmattan.
- Urdapilleta, I., Roussel, C., Nicolas, C. et Huon de Kermadeck, F. 2001. *Traité d'évaluation sensorielle : aspects cognitifs et métrologiques des perceptions*. Paris : Dunod.
- Usunier, J.-P. 1998. Equivalence et non-équivalence entre contextes culturels : l'approche linguistique. In *Revue française du marketing* 168-169 : 123-139.
- Vandeloise, C. 2003. *Langues et Cognition*. Paris : Hermes.
- Varela, F., Thompson, E. et Rosch, E. 1993. *L'inscription corporelle de l'esprit : sciences cognitives et expérience humaine*. Paris : Seuil.
- Varela, F. J. 1996. *Invitation aux sciences cognitives*. Paris : Seuil.
- Vergnaud, G. 1991. Discussion. In *Les sciences cognitives en débat*, éd. G. Vergnaud, 317-332. Paris : Editions du CNRS.
- Vermersch, P. 1990. Questionner l'action : l'entretien d'explicitation. In *Psychologie Française* 35 : 227-235.
- Violini, C. 1996. Les enjeux de la qualité perçue. Vélizy Villacoublay : PSA Peugeot Citroën.
- Vion, R. 2001. Modalités, modalisations et activités langagières. In *Marges Linguistiques* 2 : 209-231.
- Vion, R. 2004. *Analyse de discours et analyse sensorielle des vins*. Communication présentée à la 2^{ème} Journée du Sensolier, Paris 7 octobre 2004.
- Vion, R. 2006. Reprises et modes d'implication énonciative. In *La Linguistique* 42 : 11-25.
- Vion, R. 2006. Modalisation, dialogisme et polyphonie. In *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, éd. L. Perrin. Metz : Publications de l'université de Metz.
- Visetti, Y.-M. et Rosenthal, V. 2006. Les contingences sensorimotrices de l'énaction. In *Intellectica* 43 : 105-116.
- Warnier, J.-P. 1999a. *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*. Paris : PUF.
- Waxman, S. 1999. The dubbing ceremony revisited: objects naming and categorization in infancy and early childhood. In *Folkbiology*, éd. D. Medin et S. Atran, 233-284. Cambridge : M.I.T Press.
- Weill-Fassina, A., Rabardel, P. et Dubois, D. 1993. *Représentations pour l'action*. Toulouse : OCTARES.

- Werner, H. 1934. L'unité des sens. In *Journal de Psychologie normale et pathologique* 31 : 190-205.
- Wierzbicka, A. 1996. The meaning of colour terms and the universals of seeing. In *Semantics: primes and universals*, 287-334. Oxford : Oxford University Press.
- Wildgen, W. 2005. La philosophie des formes symboliques de Cassirer (1874-1945) jugée sous l'aspect de l'évolution (et de la critique) du structuralisme au 20e siècle. In *Séminaire : Formes Symboliques*. Ecole Normale Supérieure, Paris.
- Wildgen, W. 2007. Color smell, and language: The semiotic nature of perception and language. In *Speaking of Colors and Odors*, eds. M. Plümacher et P. Holz, 19-34. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Wittgenstein, L. 1977, trad.1983. *Remarques sur les couleurs*. Trans-Europ-Express.

Université La Sorbonne Nouvelle – Paris 3 – Ecole Doctorale 268 : Langage et Langues

Thèse de Doctorat en Sciences du Langage

**Expériences de la couleur,
ressources linguistiques et processus discursifs
dans la construction d'un espace visuel :
l'habitable automobile**

ANNEXES

Présentée par

Caroline CANCE

Pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Paris 3

Soutenue le 4 juillet 2008 devant un jury composé de

Mme Anne BARDOT	Ingénieur docteur (PSA Peugeot Citroën)	Responsable industrielle
Mme Danièle DUBOIS	Directrice de Recherche CNRS	Directrice de la recherche
Mme Agnès GIBOREAU	Ingénieur docteur (Institut Paul Bocuse)	Examinatrice
Mme Mary-Annick MOREL	Professeur (Université Paris 3)	Examinatrice
Mr Robert VION	Professeur (Université d'Aix-Marseille)	Rapporteur
Mr Wolfgang WILDGEN	Professeur (Université de Brême)	Rapporteur

TABLE DES MATIERES

Annexes Chapitre 3	5
Combinaisons de couleur et matière présentées dans les trois dispositifs et les deux architectures véhicule de l'enquête 2D-3D- REEL Plan de passation de l'enquête 2D-3D- REEL	6
Plan de passation de l'enquête 2D-3D- REEL	7
Guide d'entretien de l'enquête MEMOIRE.....	8
Guide d'entretien de l'enquête 2D-3D-REEL.....	11
Enquête MEMOIRE - Durée des entretiens	12
Description du logiciel de Nomino®	13
Annexes Chapitre 4	23
Répartition par sujet des types et occurrences dans les catégories syntaxiques	25
Répartition par sujet des marques de la personne individuelles et collectives	26
Extraits de corpus	27
Bilan de l'utilisation de Nomino®.....	41
Annexes Chapitre 5	42
Résultats lexicaux.....	44
Inscription syntaxique des formes génériques de <i>couleur</i>	48
Autres formes nominales génériques	50
Les couleurs spécifiques : beige, gris et noir	50
Annexes Chapitre 6	52
CORPUS 2D – Énoncés <i>couleur(s)</i>	54
CORPUS 3D – Énoncés <i>couleur(s)</i>	59
CORPUS Réel – Énoncés <i>couleur(s)</i>	62
Énoncés autres formes génériques	66
CORPUS 2D-3D-Réel – Énoncés <i>beige</i>	72
CORPUS 2D-3D-Réel – Énoncés <i>gris</i>	77
CORPUS 2D-3D-Réel – Énoncés <i>noir</i>	81
Tableaux : répartition des énoncés de construction et d'évaluation	86

Annexes Chapitre 3

**Combinaisons de couleur et matière présentées
dans les trois dispositifs et les deux architectures véhicule
de l'enquête 2D-3D- REEL**

	V1				V2			
	Beige/bois	Beige/alu	Noir/bois	Noir/alu	Beige/bois	Beige/alu	Noir/bois	Noir/alu
2D	oui	oui	oui	oui	non	non	non	non
3D	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
REEL	non	non	non	non	oui	non	non	oui

Tableau 1 : les différentes combinaisons architecture x couleurs x matières proposées dans les 3 dispositifs

Plan de passation de l'enquête 2D-3D- REEL

Dispositifs	Ambiance	V1				V2			
		Beige Bois	Noir Alu	Beige Alu	Noir Bois	Beige Bois	Noir Alu	Beige Alu	Noir Bois
2D	1	S5, S6 S11, S12	S7, S8 S9, S10	S1, S2 S15, S16	S3, S4 S13, S14				
	2	S7, S8 S9, S10	S5, S6 S11, S12	S3, S4 S13, S14	S1, S2 S15, S16				
3D₁	3	S5, S6	S9, S10	S1, S2	S13, S14	S3, S4	S7, S8	S15, S16	S11, S12
	4	S7, S8	S11, S12	S3, S4	S15, S16	S1, S2	S5, S6	S13, S14	S9, S10
Réel	5					S1, S2 S3, S4 S9, S10 S11, S12	S5, S6 S7, S8 S13, S14 S15, S16		
	6					S5, S6 S7, S8 S13, S14 S15, S16	S1, S2 S3, S4 S9, S10 S11, S12		
3D₂	7					S5, S6 S7, S8 S13, S14 S15, S16	S1, S2 S3, S4 S9, S10 S11, S12		

Guide d'entretien de l'enquête MEMOIRE

Remarque : les questions posées¹ sont en italique

Phase de mise en confiance

Présentation rapide

Je fais une étude pour plusieurs marques de voiture sur les voitures et leur utilisation ... je vous remercie de bien avoir voulu y participer. On va donc passer 1 h 30 ensemble ...

Transition : *au sujet des voitures ...*

Représentations sur la voiture

- *Alors selon vous une voiture c'est ...*
- *Et l'important pour une voiture, selon vous, c'est ...?*
- *Qu'est-ce qui vous plaît ?*
- *Qu'est-ce qui vous déplaît ?*

Représentations sur votre ou vos voiture(s)

[si le sujet en a plusieurs, le faire parler sur la principale et compléter sur les autres en explorant les différences / similitudes]

- *Et votre voiture pour vous c'est quoi ?*
- *Qu'est-ce qu'elle représente ?*
- *Qu'est-ce qui est important ?*
- *Qu'est-ce qui vous plaît ?*
- *Qu'est-ce qui vous déplaît ?*
- *Est-ce que cela dépend des moments ?*

[On veut récupérer son lien / rapport à sa propre voiture ainsi que des infos sur quelle(s) voiture(s) il a l'habitude d'utiliser, ce qu'il vit/fait avec (quand, pourquoi ?) , où il va avec, avec qui, combien de temps il y passe (+ nb de km) ... en bref son expérience, son histoire]

[On s'attend à ce que les sujets évoquent les notions de confort, qualité, esthétique, ... si c'est le cas, les relancer pour en savoir plus. S'ils n'en parlent pas, les questionner à ce moment pour savoir ce qu'ils en pensent]

Transition : *donc vous venez de me dire ce qui est important au sujet de votre voiture*

- *Vous avez parlé de confort (qualité, esthétique, ou autres notions abordées...) Comment le caractérisez-vous ? selon les moments ?*

[ou si il n'en a pas été question :]

- *Si je vous dis confort (qualité, esthétique) Qu'est-ce que c'est pour vous ? Quels sont, selon vous, les critères de confort ? selon les moments ?*

¹ rappel : ce n'était néanmoins que des supports pour le questionnement.

Représentations sur l'intérieur de votre voiture

- *Maintenant, au sujet de l'intérieur de votre voiture ...*
- *Pour vous c'est quoi ?*
- *Qu'est-ce qui est important ?*
- *Qu'est-ce qui vous plaît ?*
- *Qu'est-ce qui vous déplaît ?*
- *Et quand vous faites ... (reprendre les moments qui ont été évoqués avant), qu'est-ce qui est important ... ?*

[Reprendre ici aussi les notions de confort, qualité, esthétique].

Transition : *à présent, essayez de vous imaginer que vous êtes à l'intérieur de votre voiture...*

[le suivre dans son imaginaire, et/ou l'aider en reprenant les moments dont on vient de parler, fermer les yeux, toujours partir de ce qu'il vit, lui faire raconter ...]

- *Pouvez vous me dire ce que vous faites ?*
- *Qu'est-ce que vous sentez, ressentez, éprouvez ?*
- *Qu'est-ce que ce que vous voyez ?*
- *Et quand ..., que regardez-vous le plus ? (que touchez vous le plus ?) [si la modalité tactile est abordée]*

[Insister sur tous les détails qu'ils donneront ici : on s'attend notamment à rencontrer aspect, matières, textures, formes, couleurs, reflets ... s'ils les évoquent, les faire revenir dessus ...]

Transition : *Vous venez de me parler de votre voiture et de son intérieur, maintenant quand vous utilisez une voiture qui ne vous est pas familière, que vous ne connaissez pas... [lui faire trouver, choisir et raconter une situation vécue]*

Découverte et Utilisation de voitures non familières

- *Que faites-vous lorsque vous entrez dans cette voiture ?*
- *Que ressentez-vous ?*
- *Que regardez-vous ? (+ que touchez-vous ?)*
- *Et quand vous êtes dedans ?*

Transition : *Parmi les situations où vous avez utilisé une voiture que vous ne connaissiez pas, j'aimerais que vous me parliez de ...*

1) Contexte d'achat passé

- *la dernière fois que vous avez acheté/ loué/choisi une voiture ... c'était quand*
- *Comment avez-vous fait votre choix ?*
- *Quelle importance avez-vous accordé à l'intérieur de la voiture ?*
- *A quels éléments ?*

2) Contexte d'achat futur / potentiel

Maintenant vous êtes sur le point d'acheter une voiture...

- *Quelle importance allez vous accorder à l'intérieur de cette voiture ?*
- *Quels critères seront importants ?*

- *Quels éléments ?*

Intérieur idéal

*Enfin, quelles seraient pour vous les caractéristiques de l'intérieur idéal pour une voiture ?
Si vous voulez ajouter d'autres choses, ...*

*transition : enfin, je voudrais vous demander quelques petits renseignements vous concernant
...*

Informations générales sur le sujet

- *Quel âge avez-vous ?*
- *Vous vivez seul-e, vous avez des enfants ... ?*
- *Vous habitez ... depuis ... ?*
- *Quelles études avez-vous effectuées ?*
- *Que faites-vous dans la vie ?*
- *Qu'est-ce que vous aimez ?*
(...)

Retour sur l'entretien

- *Pour terminer, j'aimerais avoir votre avis sur l'entretien qu'on vient d'avoir. Qu'en avez-vous pensé ?*
- *Cela vous a paru facile, difficile ? Selon les sujets abordés , selon les questions ?*

Guide d'entretien de l'enquête 2D-3D-REEL

Présentation de l'étude :

« Je fais une étude sur les habitacles automobiles (...)
Vous allez donc avoir à juger différents types d'habitacles : des maquettes techniques qu'on teste pour la mise au point de nouvelles technologies et des voitures existantes... »

Installation et mise en confiance

« Ca va ? Vous êtes bien assis(e) ? »
« Vous n'êtes pas malade ? » pour 2D et 3D,
« Je vous laisse regarder un peu pour vous repérer »
+ « Comment vous sentez-vous dans ce dispositif ? » pour 2D et 3D

puis pour chaque ambiance quelque soit le dispositif :

Perception globale de l'habitacle

« Vous allez me décrire ce que vous voyez concernant cet intérieur de voiture... »
« Comment qualifiez-vous cet intérieur ? » / « Comment vous y sentez-vous ? »
« Qu'est-ce qui, pour vous, est important dans cet intérieur ? »

Appréciation des objets de l'habitacle

« Qu'est-ce qui vous plaît/déplaît ? Pourquoi ?... »
« Qu'est-ce que vous trouvez bien représenté ici ? »
« Est-ce qu'il y a des choses que vous trouvez insolites ? »
« En temps normal, à quels éléments accordez-vous de l'importance ? »
« Ici, est-ce que cela vous convient ? Pourquoi ?... »
« Si je vous dis confort – sécurité – esthétique – qualité ?² »

et spécifiquement pour les ambiances vues en 2D et 3D:

« Et par rapport au réel / au virtuel, à votre représentation à vous de l'habitacle en général – qu'est-ce que vous pouvez me dire ? »
« Qu'est-ce qui est pareil/différent ? Pourquoi ?... »
« A votre avis, qu'est-ce qui manque ? »
« Et par rapport au réel / virtuel qu'est-ce qui manque ? »
« Donc vous avez vu un modèle de voiture – ce modèle vous convient-il à vous, où à quel type d'utilisateur croyez-vous qu'il soit destiné ? »

Informations sur le sujet

Retours sur l'entretien

« Quels sont les éléments des ambiances réelles qui vous semblent réussis ? Pourquoi... ? »
« Qu'avez-vous pensé de l'entretien ? »
« Cela vous a-t-il paru facile – difficile ? » « Selon les ambiances, selon les questions ? »

²Ces notions devant être abordées si les sujets ne les évoquent pas d'eux-mêmes.

Enquete MEMOIRE - Durée des entretiens

Identification des sujets	Durée de l'entretien en minutes
S1	100
S2	60
S3	60
S4	90
S5	90
S6	70
S7	45
S8	90
S9	50
S10	45
S11	125
S12	70
S13	85
S14	65
S15	130
Moyenne	78,3
Ecart-type	26,4

Tableau 2 : Durée des entretiens selon les sujets

Description de Nomino® (2000)

L'Analyse Linguistique de Nomino (ALN) se déroule en 3 modules :

- Lemmatisation et Caractérisation Morphologique du Français : elle va permettre de présenter les résultats sous forme de lemmes (forme canonique : infinitive pour les verbes, masculin singulier pour les adjectifs, singulier pour les noms) et de repérer les catégories syntaxiques à partir d'indices morphologiques.
- Désambiguïsation des Catégories Syntaxiques : elle permet la désambiguïsation des catégories ambiguës.
- Dépistage des Unités Complexes Nominales : elle va mettre en évidence les UCN présents dans les corpus analysés.

Résultats

Une fois l'analyse linguistique de Nomino effectuée sur le corpus, l'interface de Nomino propose une vue par lexique. Les lexiques sont pour Nomino des listes de mots qui vont être discriminées sur la base des différentes catégories syntaxiques : liste des noms, des ucn, des adjectifs, des verbes, des adverbes, des autres formes (tout ce qui n'est pas classé dans les premières). Il est possible d'obtenir les vues suivant un ordre numérique ou alphabétique. Il est aussi possible de combiner plusieurs vues : un lexique qui contient tous les noms et les ucn. On peut également appliquer un filtre sur les listes. Ainsi, on pourra disposer de tous les adjectifs comprenant la chaîne de caractère –ble (permettant ainsi le repérage des adjectifs déverbaux construits avec le suffixe –ble).

Les vues par lexique que nous avons utilisées séparent chacune des catégories syntaxiques que discrimine Nomino. Toutefois, la distinction qu'il opère entre UCN et UCNA (unités complexes nominales additionnelles) n'a pas été retenue. En effet pour Nomino, les UCNA sont considérées comme moins stables. Ainsi parmi les UCN, on trouve des constructions du type N+ADJ (*siège rouge*), N+de+N (*levier de vitesse*), N+à+N (*boîte à gants*) alors que les UCNA acceptent N+de+det+N (*bouton du klaxon*), N+autre prep+N (*visibilité sur la route*) ... etc. Nous avons préféré les regrouper sous l'appellation UCN sans distinction.

Préparation des données pour Nomino

Nomino nécessite un enregistrement des données sous format de codage texte. Une ligne de commande **Fb.** est également nécessaire afin de procéder à un découpage des corpus en unités pertinentes de travail pour Nomino. Placée à la ligne à la suite d'un bloc de texte -mot, phrase, paragraphe, document-, elle permet de séparer ce bloc de texte des autres ainsi :

A110 euh. Alors. Voilà il y a déjà ben l'aspect esthétique. Que ce soit coloré, que ce soit sympa. Euh, il y a les vitres électriques c'est sympa aussi. Euh, il y a le, des bons sièges tu vois, où tu es large, tu es bien assise, tu as la tête qui est appuyée, où tu es pas cassée au bout de deux heures quoi.

Fb.

A112 Euh il y a le fait que, et je pense que c'est vrai que j'ai une référence de ce côté-là c'est la TWINGO. Elle est, elle est moche de l'extérieur et à l'intérieur elle est bien faite.

Fb.

Ceci correspond pour Nomino à une base (=corpus pour nous) comprenant deux fiches :

F1 : A110 euh. Alors. Voilà il y a déjà ben l'aspect esthétique. Que ce soit coloré, que ce soit sympa. Euh, il y a les vitres électriques c'est sympa aussi. Euh, il y a le, des bons sièges tu vois, où tu es large, tu es bien assise, tu as la tête qui est appuyée, où tu es pas cassée au bout de deux heures quoi.

Et

F2 : A112 Euh il y a le fait que, et je pense que c'est vrai que j'ai une référence de ce côté-là c'est la TWINGO. Elle est, elle est moche de l'extérieur et à l'intérieur elle est bien faite.

Nomino va considérer chacun de nos corpus comme une base composée d'autant de fiches qu'il y aura de blocs de texte séparés par la ligne de commande **Fb.** On applique ensuite l'ALN à l'ensemble des fiches de la base.

Interface de visualisation des données via Nomino :

Le logiciel permet de visualiser les résultats comme indiqué dans les figures suivantes :

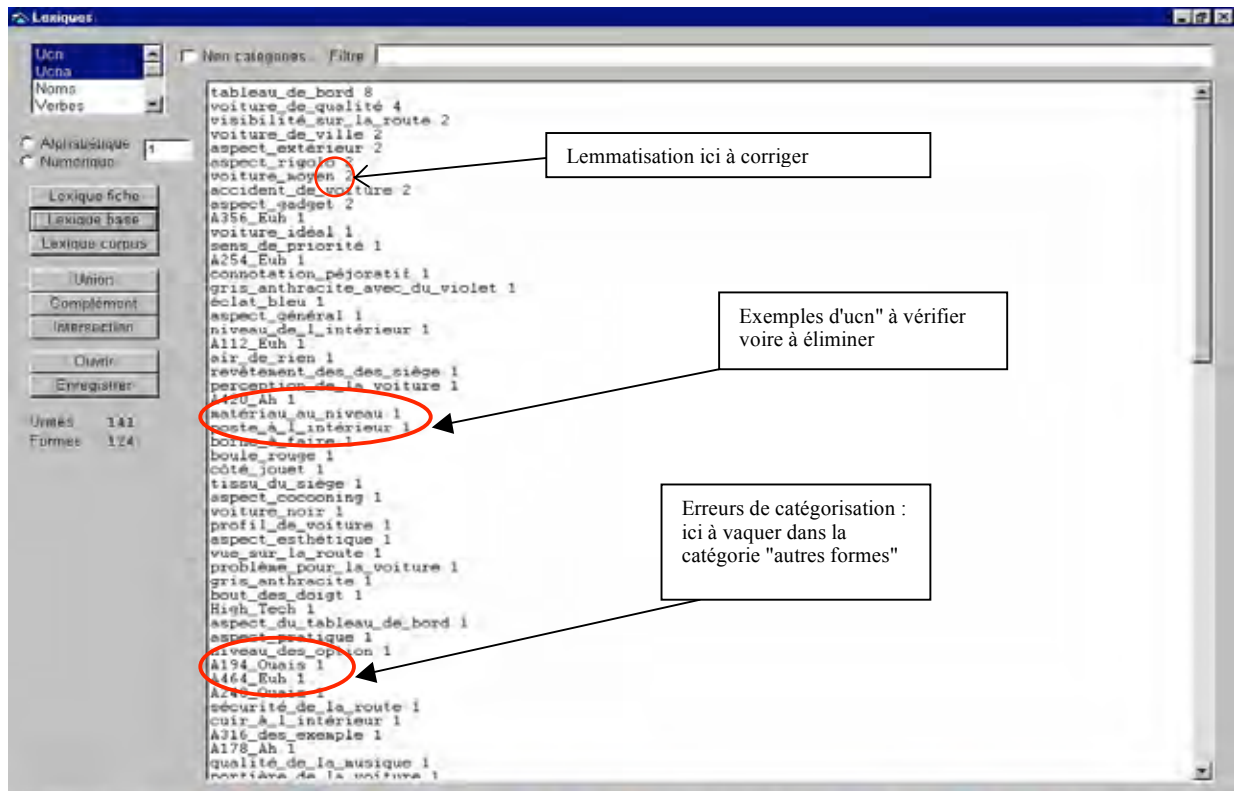


Figure 1 : Vue du lexique UCN+UCNA pour le corpus du sujet S1

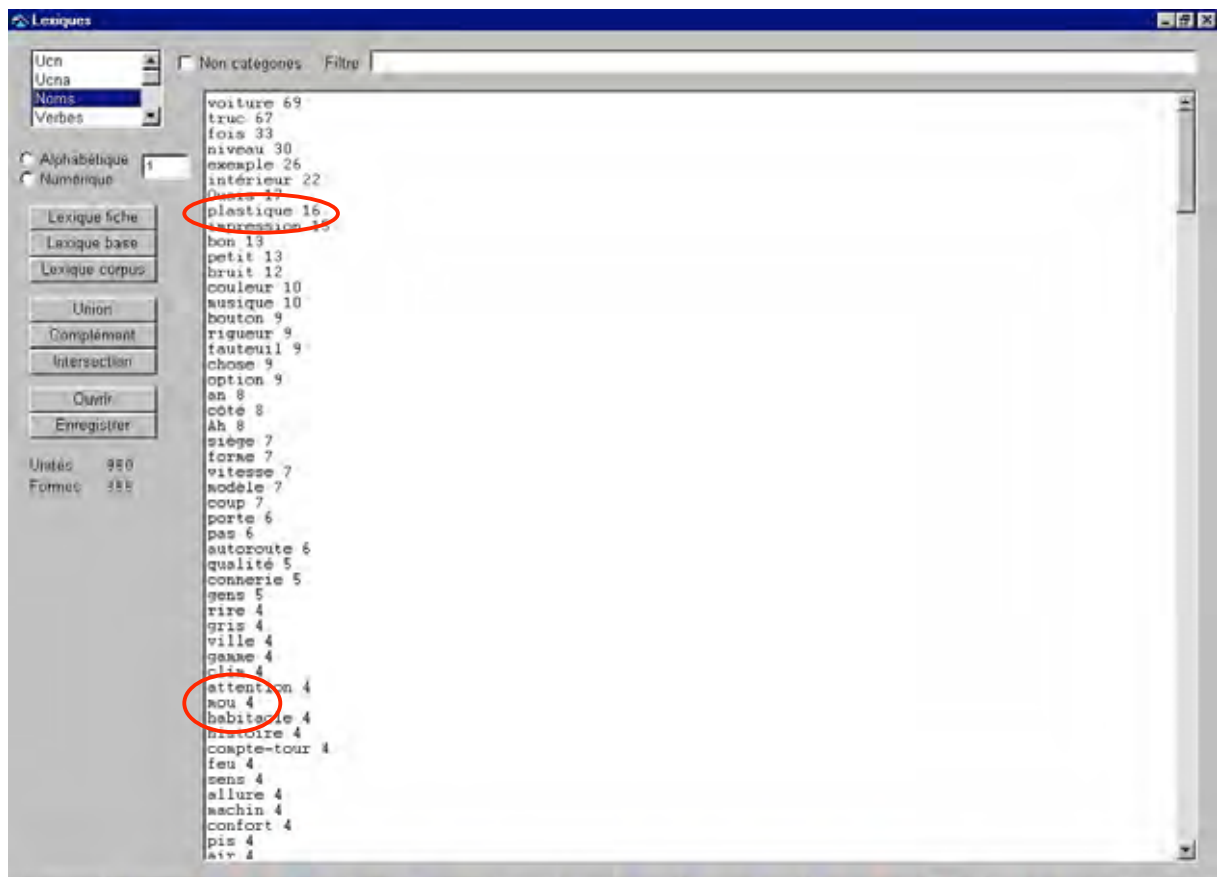


Figure 2 : Vue du lexique noms du sujet S6

Les exemples d'interfaces de résultats sous Nomino des Figure 1 et **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** permettent de mettre en évidence quelques unes des erreurs que commet Nomino (détaillées dans la partie suivante).

Modifications nécessaires à l'exploitation des résultats

Si Nomino propose dans son interface des retours au contexte ils restent fastidieux dès lors que l'on ne connaît pas le langage dans lequel il a été programmé (FX). De plus, les modifications effectuées à l'écran sur les lexiques ne sont pas conservées par Nomino. Aussi il est nécessaire d'exporter les données sur Excel afin de corriger les erreurs et être en mesure d'exploiter les résultats. On obtient le type de fichier présenté dans le Tableau 3:

S1	ucn	tableau_de_bord	8
S1	ucn	voiture_de_qualité	4
S1	ucn	accident_de_voiture	2
S1	ucn	aspect_extérieur	2
S1	ucn	visibilité_sur_la_route	2
S1	ucn	voiture_de_ville	2
S1	ucn	voiture_moyen	2
S1	ucn	accès_à_la_radio_à_la_musique	1
S1	ucn	air_de_rien	1
S1	ucn	aisance_au_niveau_de_la_communi	1
S1	ucn	aisance_pour_la_conduite	1
S1	ucn	angle_mort	1
S1	ucn	aspect_carrément	1
S1	ucn	aspect_cocooning	1
S1	ucn	aspect_du_matériel	1
S1	ucn	aspect_du_tableau_de_bord	1
S1	ucn	attention_à_la_route	1
S1	ucn	besoin_d'espace	1
S1	ucn	borne_à_faire	1

Tableau 3: Extrait du fichier de résultats bruts du sujet S1 – ucn

Voici les différents types de corrections qu'il a fallu effectuer

1. Les erreurs dues à des fautes d'orthographe oubliées :

- Ex1 *boite* dans *boite à gant* où a été oublié le "^" devient une forme verbale dont le lemme est *boiter*.
- Ex2 *Essuie glace* où le tiret a été omis va donner lieu à l'inscription d'une occurrence de *essuyer* dans la liste des verbes.

2. Les "inventions" liées à un dysfonctionnement de Nomino vis à vis des noms propres

Ex *Xsara* a été catégorisé comme forme verbale et lemmatisé en *xsarer*;

3. Les erreurs de catégorisation de Nomino:

– Confusions entre nom et adjectif

- Nomino classe *mou* parmi les noms, alors qu'il est en réalité un adjectif² (voir ci-dessous un des contextes d'apparition pour S6) :

Ex S6-206 (...) Un, un fauteuil au niveau euh, de l'assise euh assez ferme qui te tient quand même, un peu, j'aime pas trop par exemple les fauteuils dans les Citroën c'est tout **mou**, ça me fout la gerbe, je préfère les trucs un peu durs, que ça tienne bien. (...)

- Nomino classe *plastique* parmi les adjectifs dans le contexte suivant alors qu'il est substantif ici :

Ex S12- 118 Les sièges on est mal assis mais on s'y fait. Je vois la différence quand je prends un autre véhicule, sinon je m'en rends pas compte. La qualité des tissus. Bon ça a tenu quand même dix ans, ça commence à se dégrader, c'est un peu normal. Sinon quoi ? La qualité ouais de tout ce qui est **plastique** bon ça c'est ,ça a pas bien résisté aux uv. Tout ce qui est **plastique** en fait s'est détérioré assez rapidement. Commandes, commande d'aération, xxxxx. Plus que la qualité esthétique ouais ce serait la robustesse que je vais privilégier.

Ici comme dans de nombreux autres cas, il peut y avoir une confusion qui est liée à l'existence des deux formes : nominale et adjectivale (il en est ainsi pour *plastique* comme pour *automobile*, *idéal* mais aussi pour les adjectifs de couleur qui sont également utilisés comme substantif). Dans ce cas, dans la mesure où Nomino fait parfois des erreurs, il est nécessaire de reprendre un à un tous ces adjectifs/noms ambigus et de revenir à tous leurs contextes d'apparition (notons que ceci est très fastidieux) afin de vérifier leur classement. On utilisera dans les cas ambigus des tests permettant de prendre une décision par rapport au statut linguistique de l'expression considérée (cf Kerleroux, 1991).

– Confusions entre nom et verbe

Il arrive aussi que Nomino classe certains verbes présents à l'infinitif dans le corpus comme des noms. Par exemple :

Ex S1-90 : (...) Mais quand même une qualité c'est c'est **pouvoir**, euh, qu'elle puisse dormir un petit peu n'importe où même si il fait pas forcément,

² *mou* en tant que substantif existe bel et bien (*je donne du mou à mon chat*) néanmoins dans cette étude, il est évident que ce n'est pas cette acception de *mou* qui est utilisée.

même si c'est pas forcément dans un garage et qu'elle démarre quand même quand, euh, on en a besoin.

– Confusions entre nom et adverbes/autres formes

On trouve parfois des occurrences de *son* classées dans la catégorie *autres formes*, alors qu'elles ne sont pas des occurrences du déterminant possessif de 3^{ème} personne *son* mais du substantif *son*.

Ex S6-214 : Ben je sais pas, j'arrive à voir à peu près au nombre de tour où, où je suis. Ça me donne des indications par exemple, parce que des fois par exemple, tu es sur l'autoroute tu roules un peu, à vive allure, je sais pas vers entre 110, 130 par là, et euh, et des fois t'entends pas forcément le bruit de ton moteur parce que tu as mis la musique à fond, enfin assez fort pour pas qu'y ait de bruit et euh, et en fait des fois tu, des fois tu restes en 4^{ème} et tu es à 110, et tu vois le compte-tour, tu es quand même à, à 5000 tours/minutes je sais pas, tu te dis "ouhlala y a un problème, tu as pas passé la vitesse". Bon c'est un exemple. Voilà avec le **son**. Mais bon, je pourrais faire sans aussi. C'est que j'aime bien avoir ce truc là.

On trouve également des types qui sont classés après correction dans la catégorie autres formes mais que Nomino a classés comme nom. Il en va ainsi par exemple de l'interjection *hmm* lorsqu'elle est encadrée par des signes de ponctuation, ainsi que de xxx, *Bon* et de la forme orale de l'adverbe *oui* : *ouais*.

– Confusions entre verbe et adjectif

De nombreux adjectifs construits sur une base verbale sont catégorisés par Nomino comme verbe : ainsi respectivement *molletonné*, *rembourré*, *prémoulé* vont être comptés comme occurrences de *molletonner*, *rembourrer* et *prémouler* (corpus S5). De même dans le corpus S9 *feutré* est catégorisé par Nomino comme une occurrence de *feutrer*. Or dans tous ces exemples, ce sont bien comme adjectifs qu'il faut les considérer.

Ex S5-154 Donc c'est ça qui est agréable justement dans cette voiture c'est que les siège sont sont **rembourrés**, **molletonnés**, mais voilà ils sont pas **prémoulés**.
S9-248 oui et puis ça fait un peu **feutré**.

– Confusions entre verbe et autre formes

exemple : *etcetera* devient pour Nomino un verbe dont la forme infinitive est *etceter*

– Confusions entre adjectif et adverbe

Nous avons aussi rencontré des erreurs quant à la catégorisation d'éléments tels *bien, bon, vrai* ou *faux* (etc ...) qui change de statut (adverbe, adjectif, ...) suivant le contexte.

4. Identification d'UCN non détectées par Nomino :

Une autre des limites de Nomino réside dans le fait qu'il ne détecte pas ou de manière non exhaustive et non satisfaisante les UCN de type adj+N (*grosse voiture, belle couleur*). Plus précisément, selon les différentes versions de Nomino utilisées, il est possible qu'un plus ou moins grand nombre d'UCN de ce type soit identifié (voir Amar et David, 2001, pour le détail des adjectifs détectés à gauche dans les UCN par Nomino). Dans cette étude, la version de Nomino utilisée (Nomino V3) ne permettait pas la mise en évidence de ces UCN³. Il a donc fallu vérifier de manière systématique les contextes d'apparition de chacun des adjectifs repérés par le logiciel afin de détecter les cas où ils étaient épithètes à gauche d'un nom. De nombreuses autres UCN ont ainsi pu être mises en évidence. Remarquons que parmi celles-ci figurent à la fois de nouvelles UCN (ex : *petit véhicule, bonne qualité* S12) et des UCN qui avaient été détectées par Nomino de part leur construction syntaxique à droite du nom (ucn détectée par Nomino V3 : *véhicule de chargement*, UCN complète après vérification : *bon véhicule de chargement*).

D'autres UCN ont également été mises en évidence, que Nomino ne considère pas comme telles. Elles présentent des adverbes en leur sein, modifiant, modulant la plupart du temps l'adjectif ou les adjectifs placés à droite du nom tête. Ex : *position réellement allongée, ambiance plus chaleureuse*.

5. Redondances UCN / noms et adjectifs dans Nomino.

Nomino pose enfin un autre type de problème, celui de surgénération. Celui-ci est rencontré à la fois au sein des UCN mais aussi transversalement à toutes les catégories syntaxiques. En effet lorsque l'UCN *tableau_de_bord_avec_des_reflet_bleu_en_éclairage* 1 est repérée dans le corpus S11, on trouve aussi *reflet_bleu_en_éclairage* 1 dans la liste des UCN produites par

³ Elle a tout de même été préférée à d'autres plus récentes qui pour permettre la détection de certaines ucn de type Adj+N, "élargissent leurs critères de repérage" d'UCN et produisent des expressions qui ne correspondent plus à une réelle organisation syntaxique nominale.

Ainsi la version Nomino V4.2.4 va mettre en évidence dans le corpus de S15 :

bon_position 1 (*bonne position*), *petit_morceau* 1 et *petit_détail* 1

mais va aussi produire des expressions qui ne sont plus des UCN telles :

régler_rétroiseur 1, *passer_dépasser* 1, *mettre_bois* 1, *demander_américain* 1

Nomino. Il faut donc ici être vigilant sur les redondances partielles entre UCN : lesquelles sont uniquement liées à l'existence des deux formes dans le corpus (ex suivant) et lesquelles ne le sont pas (ex précédent)

- Ex S11-722 ben l'intérieur idéal, ce que. Est-ce que, ben, je regarderai une voiture. J'aimerais avoir une voiture qui ait des **arceaux de sécurité intégrés**.
S11-724 ouais. Ben les **arceaux de sécurité**, tu sais les voitures de, qui font des rallyes ou autres.

De plus, au delà de la liste UCN, Nomino va aussi compter dans les catégories syntaxiques correspondantes les différents éléments qui composent les UCN. Ainsi *arceau de sécurité intégré* sera compté comme une UCN d'occurrence 1, mais on retrouvera une occurrence dans les noms pour *arceau*, une autre pour *sécurité* ainsi qu'une occurrence dans les adjectifs pour *intégré*. Ce type de comptage n'est pas satisfaisant puisqu'il ne permet pas d'avoir un compte juste de toutes les formes produites par les locuteurs. Aussi il a fallu procéder à l'élimination de toutes ces redondances. La correction de ces redondances n'a pas été exhaustive⁴ : dans les UCN où l'on trouve des déterminants (le), des prépositions (de, en), des joncteurs (ou), des modulateurs (peu), ceux-ci n'ont pas été éliminés des listes (autres formes et adverbes) dans lesquelles ils figuraient en double. Les résultats présentés ci-après ne sont donc pas tout à fait équivalents aux nombres de mot par corpus présentés dans le tableau xxx.).

Une fois les erreurs corrigées, quelques corrections typographiques ont été effectuées (remplacement des "_" par les espaces et apostrophes appropriées. Ex : *besoin_d_espace* → *besoin d'espace*) ainsi que la correction des lemmatisations dans les UCN. Si on conserve bien sûr les formes lemmatisées pour les noms, adjectifs et verbes, il a semblé plus judicieux de redonner aux UCN leur véritable forme (ainsi *voiture moyen* redevient *voiture moyenne*).

6. synthèse de toutes les corrections/vérifications à effectuer

- vérification orthographique pointue du texte avant analyse
- identification de tous les noms propres pouvant entraîner inventions
- vérification de tous les types ambigus (appartenance à plusieurs catégories possible)
- vérification de toutes les ucn détectées + identification des oubliées (adjectifs à gauche, adverbes intercalés)
- élimination des redondances (ucn , noms, adjectifs)

⁴ Notons que toutes ces corrections sont très coûteuses en temps

Une fois toutes les corrections effectuées sur les listes individuelles, les résultats de tous les sujets ont été regroupés par catégorie syntaxique (listes des UCN, des noms, des adjectifs et des verbes⁵).

Evaluation du temps et du nombre d'erreurs

La préparation des données, l'analyse des corpus par Nomino, la correction des résultats et la reconstruction des listes collectives a nécessité 3 semaines de travail (dont 60% du temps pour les corrections des erreurs de Nomino). Ce qui signifie que pour une heure d'entretien avec un sujet, ont suivi 5 heures de transcription et 7 heures de traitement Nomino (inclus préparation des données, analyse, corrections et reconstruction listes), avant de passer à l'analyse à proprement parlé.

⁵ Nous n'avons pas analysé les listes d'adverbes ni celles comprenant toutes les autres formes. Néanmoins nous avons extrait de la dernière les marques de la personne (pronoms personnels et déterminants possessifs de 1^{ère} et de 2^{ème} personne + on).

Annexes Chapitre 4

Répartition par sujet des types et occurrences dans les catégories syntaxiques

Catégories syntaxiques : Types	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15
Noms	27,0%	24,4%	23,2%	27,5%	25,1%	25,2%	25,4%	26,1%	24,9%	21,9%	29,3%	25,9%	27,8%	26,9%	25,9%
ucn	11,6%	11,2%	14,5%	9,8%	19,4%	13,4%	12,4%	16,2%	10,9%	10,2%	20,6%	17,3%	9,5%	14,6%	17,3%
adjectifs	13,5%	10,2%	11,4%	9,1%	11,7%	11,2%	10,1%	11,8%	7,9%	10,2%	8,5%	9,0%	7,6%	10,3%	10,4%
Verbes	19,0%	15,6%	17,7%	21,2%	18,5%	16,1%	17,5%	19,0%	16,1%	17,9%	17,9%	16,2%	19,4%	18,9%	19,0%
adverbes	12,7%	13,9%	11,6%	13,7%	11,8%	13,1%	16,6%	9,5%	12,9%	12,3%	7,3%	7,5%	8,7%	9,8%	9,4%
autres formes	16,2%	24,7%	21,6%	18,7%	13,4%	20,9%	18,0%	17,4%	27,3%	27,5%	16,5%	24,2%	27,0%	19,5%	18,0%
total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 4 : Répartition des types selon les catégories syntaxiques

Catégories syntaxiques : Occurrences	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15
Noms	8,3%	9,7%	7,7%	9,3%	9,3%	9,1%	9,8%	7,1%	9,4%	9,0%	9,2%	11,3%	7,8%	9,0%	8,6%
ucn	1,9%	2,6%	2,6%	1,6%	3,4%	1,8%	2,5%	2,2%	2,8%	2,5%	2,9%	4,1%	1,6%	2,4%	2,8%
adjectifs	3,3%	3,3%	3,9%	2,6%	3,5%	2,5%	4,0%	2,7%	2,8%	3,0%	2,3%	4,0%	2,2%	3,1%	2,5%
Verbes	18,8%	15,8%	20,3%	18,2%	18,9%	17,6%	16,8%	19,2%	16,5%	14,8%	20,3%	18,0%	19,5%	16,6%	18,0%
adverbes	10,7%	16,1%	3,9%	14,8%	12,1%	15,4%	12,5%	11,6%	12,1%	14,9%	9,1%	9,7%	11,4%	10,6%	9,3%
autres formes	57,0%	52,5%	61,6%	53,6%	52,7%	53,7%	54,5%	57,3%	56,4%	55,7%	56,3%	52,9%	57,5%	58,4%	58,8%
total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 5 : Répartition des occurrences selon les catégories syntaxiques

Répartition par sujet des marques de la personne individuelles et collectives

Marques de la personne	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15
JE	247	79	314	262	273	373	80	547	67	108	249	121	238	271	465
TU	368	8	5	81	121	198	0	8	0	1	344	5	3	83	14
ON	17	15	64	8	50	20	27	141	19	5	79	43	223	17	131
NOUS	1	0	1	2	11	0	3	7	0	0	1	0	36	0	2
VOUS	0	0	23	0	0	0	0	27	0	0	5	0	4	0	0
total	633	102	407	353	455	591	110	703	86	114	673	169	504	371	612

Tableau 6 : Répartition du nombre d'occurrences des marques de la personne dans le discours de chaque sujet

Marques de la personne	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15
JE	39,0%	77,5%	77,1%	74,2%	60,0%	63,1%	72,7%	77,8%	77,9%	94,7%	37,0%	71,6%	47,2%	73,0%	76,0%
TU	58,1%	7,8%	1,2%	22,9%	26,6%	33,5%	0,0%	1,1%	0,0%	0,9%	51,1%	3,0%	0,6%	22,4%	2,3%
ON	2,7%	14,7%	15,7%	2,3%	11,0%	3,4%	2,70%	20,1%	22,1%	4,4%	11,7%	25,4%	44,2%	4,6%	21,4%
NOUS	0,2%	0,0%	0,2%	0,6%	2,40%	0,0%	24,5%	1,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	7,1%	0,0%	0,3%
VOUS	0,0%	0,0%	5,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,8%	0,0%	0,0%	0,7%	0,0%	0,8%	0,0%	0,0%
total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 7 : Proportions d'occurrences des différentes marques de la personne dans le discours de chaque sujet

Généralités sur la voiture : Noms

TYPES DE VEHICULE			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
PARTAGE	4	205	35
	5	véhicule	33
	3	Espace	32
	6	Clio	23
	8	marque	20
	7	Renault	20
	7	Peugeot	19
	3	4x4	17
	3	bagnole	16
	5	Scenic	14
	6	modèle	12
	2	Twingo	12
	5	206	9
	2	taxi	9
	2	607	8
	6	Citroën	8
	2	panda	8
	5	diesel	7
	2	4L	2
	2	R25	2
SPECIQUE	1	309	10
	1	Austin	2
	1	AX	2
	1	Méhari	2
	1	Saxo	2
	1	Volvo	2

GENERALITES			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
PARTAGE	7	voiture	211
	12	vitesse	20
	8	conduite	17
	12	route	14
	5	époque	12
	6	prix	10
SPEC	1	circulation	4
	1	calcul	2
	1	crédit	2
	1	revente	2

CIRCONSTANCES			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
PARTAGE	8	moment	9
	4	ville	6
	9	kilomètre	2
	5	jour	2
	5	soleil	1
	5	autoroute	1
	5	nuit	1
	2	péage	2
SPECIQUE	2	soir	2
	1	Strasbourg	4
	1	caniveau	2
	1	Chambéry	2
	1	chanson	2
	1	heure	1

PERSONNES			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
PARTAGE	13	gens	50
	10	personne	32
	9	passager	19
	7	conducteur	15
	4	mari	14
	6	parent	13
	7	ami	11
	4	père	11
	4	soeur	11
	2	passagère	5
	2	chien	2
	2	client	2
	2	copain	2
	2	cousin	2
2	frère	2	
SPEC	1	conductrice	4
	1	facteur	4
	1	belle-soeur	2

Généralités sur la voiture : Ucn

TYPES DE VOITURE			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
PARTAGE	4	grande voiture	6
	4	petite voiture	6
	3	voiture allemande	6
	3	bas de gamme	4
	3	nouvelle voiture	4
	2	première voiture	4
	3	voiture d'occasion	4
	4	voiture neuve	4
	2	dernier modèle	3
	2	voiture française	3
	2	belle voiture	2
	2	deuxième voiture	2
	2	gamme de voiture	2
	2	type de voiture	2
	2	vieille voiture	2
	2	voiture de location	2
	2	voiture personnelle	2
	SPECIFIQUE	1	Alfa Roméo
1		série limitée	3
1		voiture de collection	3
1		marque Renault	2
1		niveau de gamme	2
1		petit 4x4	2
1		voiture automatique	2
1		voiture d'occasion	2
1		voiture familiale	2
1		voiture japonaise	2
1		voiture kittée	2
1		voiture très chère	2
1		205 turbo diesel	1
1		4x4 BM	1
1		4x4 de haut de gamme	1
1		4x4 d'un copain	1
1		bonne voiture de ville	1
1		dernière twingo	1
1		marque étrangère	1
1		modèle de voiture	1
1		nouvelle Espace	1
1		petite bagnole	1
1		petite citadine	1
1		Renault Laguna	1
1		véhicule commercial	1
1		voiture de course	1
1		voiture de femme	1
1		voiture de vieux	1
1		voiture de ville	1
1		voiture d'entreprise	1
1		voiture du dimanche	1
1		voiture rigolote	1
1		ZX confort	1

GENERALITES			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
P	2	tenu de route	3
	2	outil de travail	2
SPECIFIQUE	1	accident de voiture	2
	1	performance du moteur	2
	1	performance du véhicule	2
	1	aspect négatif	1
	1	comportement routier	1
	1	consommation du véhicule	1
	1	constructeur automobile	1
	1	contrainte financière	1
	1	côté mécanique	1
	1	niveau mécanique	1
	1	objet utilitaire	1
1	prix de ma voiture	1	

CIRCONSTANCES			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
P	4	long trajet	6
	2	grand trajet	3
	2	heure de route	2
SPECIFIQUE	1	court trajet	2
	1	grave accident	2
	1	longue étape	2
	1	petit chemin	2
	1	soleil de face	2
	1	aire d'autoroute	1
	1	côte d'azur	1
	1	pique-nique du mois d'août	1
	1	plaque de verglas	1
	1	pleine journée	1
	1	route secondaire	1
1	trajet en ville	1	
1	vacance au ski	1	

PERSONNES			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
SPECIFIQUE	1	petit épagueul breton	2
	1	designer un petit peu moderne	1
	1	monsieur tout le monde	1
	1	opinion de conducteur	1
	1	personne très exigeante	1
	1	vendeur de voiture	1

Notions d'appréciation : Noms

APPRECIATION GLOBALE			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
PARTAGE	10	impression	33
	7	choix	17
	5	critère	11
	3	idéal	11
	7	compte	9
	2	rêve	9
	5	idée	5

CONFORT			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
P	14	confort	69
SPE	1	plaisir	1
	1	priorité	1
	1	danger	1

QUALITE			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
PARTAGE	13	qualité	46
	5	fiabilité	10
	9	problème	5
	3	finition	4
	2	solidité	3
	2	résistance	2
	2	robustesse	2

ESTHETIQUE			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
PARTAGE	6	esthétique	14
	8	forme	11
	3	esthétisme	11
	2	coupe	5
SPECIQUE	1	goût	1
	1	harmonie	1
	1	norme	1
	1	perception	1

ESPACE			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
PARTAGE	8	espace	30
	11	place	19
	2	largeur	3
	2	volume	3
SPE	1	habitabilité	3
	1	taille	2

USAGES			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
PARTAGE	10	an	34
	2	nettoyage	2
	4	poussière	5
	4	temps	5
	2	personnalité	3
	2	cocon	2
SPE	1	bureau	3
	1	balcon	2

SECURITE			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
P	8	sécurité	16
	5	vitesse	9

LUXE			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
P	3	luxe	3

Notions d'appréciation : Ucn

APPRECIATION GLOBALE			
Nb de locuteurs		type	occurrences
P	3	voiture idéale	6
	2	côté positif	2
SPECIFIQUE	1	voiture de mes rêves	3
	1	bon standard	2
	1	ambiance de la voiture	1
	1	histoire d'affectif	1
	1	histoire de goût	1
	1	intérieur idéal	1

CONFORT			
Nb de locuteurs		type	occurrences
P	2	truc de confort	3
	2	confort de la voiture	2
SPECIFIQUE	1	confort d'une voiture	2
	1	côté confort	2
	1	petit défaut	1
	1	aspect confort	1
	1	aspect confortable	1
	1	base de confort	1
	1	confort de conduite	1
	1	Confort matériel	1
	1	confort supplémentaire	1
	1	critère de confort	1
	1	élément de confort	1
	1	meilleur confort	1
	1	petit truc confort	1
	1	sens du confort	1
	1	standing à l'intérieur	1
	1	truc plus confortable	1

QUALITE			
Nb de locuteurs		type	occurrences
SPECIFIQUE	1	qualité de finition	2
	1	qualité égale	2
	1	seule qualité	2
	1	bonne qualité	1
	1	bonne résistance à la corrosion	1
	1	mauvaise qualité	1
	1	norme de qualité	1
	1	notion de professionnalisme	1
	1	petit détail	1
	1	problème de qualité	1
	1	truc de qualité	1

ESTHETIQUE			
Nb de locuteurs		type	occurrences
P	2	côté esthétique	2
	1	esthétique du véhicule extérieure	2
SPECIFIQUE	1	amélioration esthétique	1
	1	aspect esthétique	1
	1	base d'esthétisme	1
	1	beauté de la voiture	1
	1	changement d'esthétique	1
	1	coupe de voiture	1
	1	esthétique du véhicule	1
	1	esthétique originale	1
	1	goût classique	1
	1	ligne de la saxo	1
	1	ligne du véhicule	1
	1	look accrocheur	1
	1	niveau esthétique de la voiture	1
	1	nouveau concept	1
	1	objet de collection	1
	1	qualité esthétique	1
	1	style des voitures	1
	1	truc esthétique pur	1
1	truc mastoc	1	

ESPACE			
Nb de locuteurs		type	occurrences
SPECIFIQUE	1	aisance pour la conduite	1
	1	besoin d'espace	1
	1	bon espace	1
	1	bon volume	1
	1	contrainte de place	1
	1	critère de place à l'intérieur	1
	1	derrière dégagé	1
	1	espace clôt	1
	1	espace petit	1
	1	grand espace	1
	1	impression de grand	1
	1	notion d'espace	1
	1	petit espace	1
	1	place à l'arrière	1
	1	sentiment de place	1
	1	taille de la voiture	1
	1	voiture plus large	1
	1	volume de la voiture	1

Notions d'appréciation : Ucn

USAGES			
Nb de locuteurs		type	occurrences
P	3	côté pratique	4
SPECIFIQUE	1	petit défaut	1
	1	aspect pratique	1
	1	côté praticien	1
	1	ergonomie pure	1
	1	mal de chien	1
	1	navette spatiale	1
	1	ras du siège	1
	1	truc d'utilité	1
	1	truc petit	1
	1	truc pratique	1
	1	coup de chiffon	1
	1	entretien de sa voiture	1
	1	minimum de propreté	1
	1	propreté intérieure	1
	1	truc de cigarette	1
	1	espace de communication	1
	1	petite maison	2
	1	annexe de moi-même	1
	1	bout de moi	1
	1	côté petite maison	1
1	deuxième maison	1	
1	manque de cocooning	1	

SECURITE			
Nb de locuteurs		type	occurrences
SPE	1	sensation de sécurité	1
	1	sentiment de sécurité	1
	1	impression de sécurité	1
	1	petit lieu de sécurité	1

LUXE			
Nb de locuteurs		type	occurrences
S	1	truc de luxe	1

Objets et fonctionnalités : Noms

ELEMENTS DE LA VOITURE				
	Nb de locuteurs	type	occurrences	
PARTAGE	15	siège	151	
	13	intérieur	61	
	13	bouton	47	
	9	option	36	
	11	clim/climatisation	33	
	10	porte	28	
	9	vitre	25	
	7	moteur	21	
	7	radio	20	
	8	coffre	20	
	3	dossier	3	
	3	élément	3	
	2	frein	3	
	2	hayon	3	
	2	montre	3	
	3	pare-choc	3	
	2	plancher	2	
	2	poignée	2	
	SPECIFIQUE	1	cache-poste	5
		1	arceau	4
1		cache	4	
1		vitrail	4	
1		couchette	3	
1		filet	2	
1		lampe	2	
1		malle	2	
1		pièce	2	

FONCTIONNALITES				
	Nb de locuteurs	type	occurrences	
P	4	réglage	11	
	9	heure	10	
	12	truc	9	
	5	chauffage	6	
	5	problème	5	
	3	ABS	5	
	2	ouverture	1	
	2	soufflerie	1	
	S	1	électronique	2
		1	système	2
1		utilité	2	
1		outil	1	

LOCALISATION			
	Nb de locuteurs	Type	occurrences
P	6	hauteur	13
	11	volant	11
	9	position	9
	6	côté	6
S	1	terre	2

OBJETS RAPPORTES			
	Nb de locuteurs	Type	occurrences
PARTAGE	4	tuning	13
	8	bouteille	11
	3	carte	10
	6	affaire	8
	6	truc	6
	2	connerie	5
	5	CD	5
	SPE	1	K7
1		panier	2
1		piano	2
1		ventouse	2

Objets et fonctionnalités : Ucn

ELEMENTS DE LA VOITURE				
	Nb de locuteurs	type	occurrences	
PARTAGE	12	tableau de bord	68	
	6	petit truc	6	
	4	toit ouvrant	15	
	7	vitre électrique	13	
	2	petite chose	4	
	4	intérieur de la voiture	7	
	4	boîte à gant	6	
	6	levier de vitesse	6	
	5	petit gadget	3	
	2	bon siège	4	
	4	intérieur des voitures	4	
	4	siège arrière	5	
	SPECIFIQUE	1	boite à vitesse	4
		1	ceinture de sécurité	2
		1	dessus de tête	2
1		filtre à particule	2	
1		moteur électrique	2	
1		petite table	2	
1		porte centralisée	2	
1		prise arrière	2	
1		rétroviseur extérieur	2	
1		roue à rayon	2	
1		siège enfant	2	
1		beau intérieur	1	
1		bouton du klaxon	1	
1		espèce d'accoudoir	1	
1		housse des sièges	1	
1		nouveau pare-brise	1	
1		petite lampe	1	
1		petite porte	1	
1		premier porte-gobelet	1	
1		table de rangement	1	
1	vulgaire tapis	1		
1	vulgaire vide-poche	1		

FONCTIONNALITES			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
PARTAGE	6	direction assistée	12
	4	marche arrière	7
	2	petit rangement	3
	2	changement de vitesse	2
SPECIFIQUE	1	fermeture automatique	3
	1	condamnation centralisée	2
	1	fermeture de porte	2
	1	pack électrique	2
	1	commande d'aération	1
	1	commande électronique	1
	1	dégivrage arrière	1
	1	instrumentation classique	1
	1	réglage affiché	1
	1	réglage de sécurité	1
	1	réglage simple	1
	1	système de freinage	1
	1	truc sécurité enfant	1

LOCALISATION			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
P	2	petite chose	2
SPECIFIQUE	1	position basse	2
	1	petit gadget	1
	1	espèce de hauteur	1
	1	espèce de parallélogramme	1
	1	place conducteur	1
	1	place passager	1
	1	position haute	1
	1	position initiale	1
	1	position vraiment agréable	1

OBJETS RAPPORTES			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
P	2	petit truc	8
	3	petit gadget	3
	2	sac à dos	2
SPECIFIQUE	1	petit sujet	4
	1	lunette de soleil	2
	1	bouteille d'eau	1
	1	carnet d'entretien	1
	1	carte grise	1
	1	carte routière	1
	1	emballage de bonbon	1
	1	petit gobelet	1
	1	petit sapin	1
	1	petit tapis	1
	1	petite bouteille	1
	1	sac à main	1
	1	vélo à l'arrière	1
	1	verre de soda	1

Caractéristiques des objets : Noms

KINESTHESIE ...			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
PARTAGE	8	dos	14
	4	visibilité	12
	9	position	10
	6	genou	9
	6	route	8
	4	tête	7
	6	main	7
	3	coude	7
	5	jambe	7
	6	bras	6
	3	ergonomie	6
	4	mal	6
	4	impression	5
	2	geste	2
	2	vibration	2
	SPECIFIQUE	1	corps
1		estomac	2
1		tendue	2
1		aplomb	1
1		perception	1
1	regard	1	

COULEUR ET LUMIERE			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
PARTAGE	15	couleur	87
	6	lumière	12
	2	éclairage	8
	3	bleu	7
	3	gris	6
SPE	1	jaune	4
	1	coloris	3
	1	luminosité	3

MATIERE ET TEXTURE			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
PARTAGE	10	cuir	26
	8	plastique	22
	5	tissu	17
	6	matériau	10
	2	matière	8
	4	moquette	7
	4	bois	6
	4	truc	5
	5	verre	5
	2	boiserie	5
SPE	2	tapiserie	2
	1	simili	4
	1	aluminium	3
	1	coton	3

FORME			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
P	13	forme	21
	4	ligne	7
	2	courbe	2

CARACTERISTIQUES ACOUSTIQUES			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
P	11	bruit	33
	7	musique	19
	2	son	5
S	1	insonorisation	4

CARACTERISTIQUES THERMIQUES			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
P	5	température	10
	3	chaud	8
	7	air	5
	2	degré	5

ASPECT GLOBAL			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
P	4	aspect	5
S	1	allure	2

Caractéristiques des objets : Ucn

KINESTHESIE			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
P	4	bonne visibilité	6
	2	position de conduite	6
SPECIFIQUE	1	bonne vision de la route	2
	1	sensation de vitesse	2
	1	visibilité sur la route	2
	1	bonne position	1
	1	champ de conduite	1
	1	champ de vision	1
	1	crampe du genou	1
	1	grande jambe	1
	1	mal de dos	1
	1	mauvaise position	1
	1	position d'assise	1
	1	position élevée	1
	1	sensation du corps	1
	1	vue sur la route	1

COULEUR ET LUMIERE			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
PARTAGE	3	belle couleur	3
	2	couleur sombre	3
	2	gris foncé	3
	2	bleu gris	2
	2	couleur claire	2
	2	gris clair	2
SPECIFIQUE	1	bleu marine	6
	1	bleu bic	3
	1	gris bleu	3
	1	lumière intérieure	3
	1	lumière bleue	2
	1	beige un peu roux	1
	1	blanc bleuté	1
	1	bleu marine bien foncé	1
	1	couleur des trucs	1
	1	couleur gris ou vert	1
	1	couleur intérieure	1
	1	couleur orange	1
	1	dégradé de orange	1
	1	lumière noire	1
	1	lumière orange	1
	1	mordoré beige un peu doré	1
	1	petit truc lumineux	1
	1	rouge bien rouge cerise	1
	1	sorte de marron	1
	1	superbe couleur	1
1	teinte assortie	1	
1	ton gris mauve	1	
1	vert amande	1	
1	vert pétant	1	
1	violet percutant	1	

MATIERE ET TEXTURE			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
P	2	truc rigide	2
SPECIFIQUE	1	faux bois	4
	1	truc en bois	2
	1	aspect rigide	1
	1	fausse peau	1
	1	finition intérieure	1
	1	genre de velours	1
	1	grosse moquette	1
	1	intérieur cuir	1
	1	intérieur cuir machin	1
	1	matière naturelle	1
	1	revêtement cuir	1
	1	style de plastique	1
	1	tissu velours	1
	1	truc synthétique en lycra	1
	1	truc un peu dur	1
	1	truc un peu plissé	1
	1	vrai bois	1

FORME			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
P	3	forme de la voiture	3
SPECIFIQUE	1	coupe de la voiture	2
	1	espace rectangulaire	2
	1	forme agressive	1
	1	forme arrondie	1
	1	forme de phare	1
	1	forme de poire	1
	1	truc arrondi	1
	1	truc bien carré	1
	1	truc rond	1

CARACTERISTIQUES ACOUSTIQUES			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
P	2	bruit de moteur	2
	2	bruit du moteur	2
SPECIFIQUE	1	bruit extérieur	2
	1	bon son	1
	1	bruit des essuie-glaces	1
	1	musique à l'intérieur	1
	1	pneu sur la route	1
	1	sifflement de l'air	1

CARACTERISTIQUES THERMIQUES			
	Nb de locuteurs	type	occurrences
P	1	air chaud	2
S	1	chaleur excessive	1
	1	petit peu d'air	1

Caractéristiques des objets : Ucn

ASPECT GLOBAL			
Nb de locuteurs		type	occurrences
P	1	aspect extérieur	2
	1	aspect rigolo	2
SPE	1	allure générale	1
	1	aspect extérieur de la voiture	1
	1	état général	1

Associations thématiques

Associations thématiques		Formes nominales complexes	occurrences
Associations les plus fréquentes	Eléments x Couleur&Lumière	<i>vitre teintée</i> <i>ceinture noire</i> <i>gros bouton rouge</i> <i>intérieur clair</i> <i>siège bleu</i> <i>tableau de bord avec des reflets bleus en éclairage</i> <i>tableau de bord gris</i> <i>tableau de bord marron</i>	8 2 1 1 1 1 1 1
	Eléments x Matière&Texture	<i>siège en cuir</i> <i>siège dur</i> <i>siège souple</i> <i>volant en cuir</i> <i>intérieur bois velours cuir</i> <i>siège en tissu</i> <i>siège très mou</i> <i>tableau de bord en bois</i>	5 2 2 2 1 1 1 1
	Eléments x Localisation	<i>porte arrière</i> <i>siège de devant</i> <i>poignée en haut de la porte</i> <i>siège haut</i> <i>siège passager arrière</i> <i>système de téléphone intégré sur le côté</i>	2 1 1 1 1 1
	Fonctionnalités x Eléments	<i>réglage des sièges</i> <i>réglage du volant</i> <i>contrôle de pression des pneus</i> <i>contrôle de rétro</i> <i>maniement du volant</i> <i>manipulation de la radio</i>	2 2 1 1 1 1
	Localisation x Eléments	<i>avancement du siège</i> <i>haut du pare-brise</i> <i>hauteur du tableau de bord</i> <i>position de pédale</i> <i>position des sièges</i> <i>position du rétroviseur</i>	2 1 1 1 1 1
	Types de voitures x Couleur&Lumière	<i>voiture blanche</i> <i>voiture noire</i> <i>voiture jaune</i> <i>voiture unie</i> <i>Espace violet</i>	3 2 1 1 1
	Couleur&Lumière x Eléments	<i>couleur de l'intérieur</i> <i>couleur de mes sièges</i> <i>couleur du tableau de bord</i> <i>gris des couleurs de la sellerie</i> <i>lumière intérieure du tableau de bord</i>	2 1 1 1 1
	Eléments x Fonctionnalités	<i>bouton de ventilation</i> <i>coffre rabattable</i> <i>lunette dégivrante arrière</i> <i>siège bien réglable</i> <i>surface de rangement</i>	1 1 1 1 1
	Autres associations	Couleur&Lumière x Matière&Texture	<i>bleu métallisé</i> <i>rouge molletonné</i> <i>marron moucheté</i> <i>couleur du plastique</i>
Confort x Eléments		<i>confort des sièges</i> <i>confort de siège</i>	2 1
Espace x Forme		<i>espace arrondi</i>	1
Types de voiture x Espace		<i>grande voiture assez spacieuse</i>	1
Forme x Eléments x Kinesthésie		<i>forme des sièges plus ou moins enveloppante</i>	1
Kinesthésie x Personnes		<i>tenue du pilote et des passagers</i>	1

Adjectifs : Description

Couleur&Lumière

• Simples

gris	22
clair	13
sombre	11
bleu	10
noir	8
rouge	8
vif	8
vert	7
jaune	6
beige	5
chaud	5
violet	4
anthracite	3
blanc	3
marron	3
invisible	2
orange	2
doux	2
opaque	1
régulier	1
translucide	1

• Déverbaux

coloré	5
foncé	4
bleuté	3
coordonné	2
bariolé	1
illuminé	1
irisé	1
rétro-éclairé	1
visible	3
peint	3
uni	2
brillant	1
changeant	1

• Dénominaux

lumineux	6
----------	---

• Autres

flashy	1
fluo	1
inhabituel	1
trash	1

Forme

• Simples

gros	11
fin	10
grand	9
large	8
petit	7
rond	6
plein	5
moyen	3
long	2
énorme	2
épais	2
maigre	2
droit	1
nu	1
plat	1
ovale	1
profond	1
sec	1

• Déverbaux

arrondi	5
inclus	1
tordu	1
épuré	4
incliné	1
incorporé	1
incurvé	1
moulé	1
prémoulé	1

• Dénominaux

sportif	3
rectangulaire	2
aérien	1
fuselé	1
gondolé	1
monobloc	1

• Autres

mastoc	2
gigantesque	1

Matière&Texture

• Simples

dur	18
solide	12
mou	8
costaud	6
robuste	6
souple	4
lourd	3
raide	3
rigide	3
doux	2
fort	2
fragile	1
faux	1
ferme	1
gras	1
humide	1
léger	1
massif	1
synthétique	1
sec	1
tendre	1

• Déverbaux

rembourré	4
enfoncé	3
cassé	2
caboché	1
détérioré	1
incrusté	1
molletonné	1
mouillé	1
résistant	4
collant	1
branlant	2
cassant	2
soutenu	1
lisse	3

• Dénominaux

granuleux	1
-----------	---

Espace

• Simples

grand	21
petit	19
bas	17
haut	9
immense	6
spacieux	5
arrière	3
étroit	3
latéral	3
extérieur	2
intérieur	2
avant	1
droit	1
proche	1
riquiqui	1
central	1
corpulent	1
vide	1

• Déverbaux

serré	4
concentré	3
enfermé	3
étriqué	3
coincé	2
étouffé	2
surélevé	2
agencé	1
ajusté	1
arrangé	1
dégagé	1
élevé	1
éparpillé	1
espace	1
fermé	1
parasité	1
séparé	1
surchargé	1
logeable	1

Adjectifs : Description

Kinesthésie

• Simples

grand	4
passif	2
petit	2
droit	1
imperceptible	1
long	1
nu	1

• Déverbaux

assis	42
brinquebalé	1
éveillé	1
fatigué	1
secoué	1

Acoustique

• Simples

sourd	2
lent	2

• Déverbaux

bryant	5
diminué	1
insonorisé	1
isolé	1
réparti	1

Thermique

• Simples

chaud	15
froid	9
frais	1

• Déverbaux

aéré	1
------	---

Propreté

• Simples

sale	6
propre	5

• Déverbaux

trempe	1
--------	---

Fonctionnalité

• Simples

pratique	23
possible	17
facile	11
utile	7
double	2
dur	2
inutile	2
secondaire	2
court	1
nécessaire	1
précis	1
présent	1
prêt	1
superflu	1

• Déverbaux

indispensable	5
réglable	3
capable	2
décapotable	2
démontable	2
maniable	2
rabattable	2
accessible	1
disponible	1
enlevable	1
garable	1
inaccessible	1
nettoyable	1
palpable	1
portable	1
saisissable	1
serviable	1
utilisable	1
intégré	4
compliqué	3
assisté	2
inadapté	2
bloqué	1
climatisé	1
fermé	1
affiché	1
centralisé	1
dégivrant	1

• Dénominaux

fonctionnel	7
optionnel	1
rudimentaire	4
supplémentaire	1
utilitaire	1
automatique	3
électronique	3
électrique	2
ergonomique	2
mécanique	2
numérique	1

Comparaison

• Simples

petit	47
pareil	38
autre	15
même	7
court	2
dernier	2
mieux	2
précédent	2
prêt	1
équivalent	1
identique	1
similaire	1

• Déverbaux

différent	10
comparable	2
distrait	2

Adjectifs : Jugement

• Simples

vrai	173
bien	131
beau	25
joli	17
cher	14
bon	12
génial	10
bizarre	9
dur	9
simple	9
sobre	8
super	8
nouveau	7
grave (-)	6
rare	6
difficile	5
essentiel	5
classique	4
moche	4
original	4
terrible (-)	4
fragile	3
impeccable	3
neutre	3
tranquille	3
triste	3
vieux	3
jeune	2
primordial	2
ridicule	2
affreux	1
austère	1
balèze	1
chic	1
chouette	1
discret	1
drôle	1
extraordinaire	1
faux	1
fameux	1
gai	1
hétéroclite	1
infect	1
monotone	1
personnel	1
positif	1
vulgaire	1

• Déverbaux

important	39
marrant	12
intéressant	6
aberrant	1
clinquant	1
courant	1
déterminant	1
plaisant	1
vaillant	1
fiable	5
incapable	2
impermeable	1
incroyable	1
indéniable	1
minable	1
regrettable	1
feutré	2
agrémenté	1
apprécié	1
biaisé	1
branché	1
enchanté	1
étonné	1
forcé	1
habitué	1
raffiné	1
sophistiqué	1
terminé	1
varié	1
parfait	2
satisfait	1
fini	14
réussi	6
pourri	1
puissant	5
rigolo	4

• Dénominaux

confortable	49
esthétique	10
basique	3
camelotique	3
catégorique	1
performant	6
dangereux	7
hideux	2
désastreux	1
foireux	1
harmonieux	1
précautionneux	1
prestigieux	1
sympa	14
normal	7
typé	3
classe	2
cosсу	1
enthousiaste	1
excessif	1
familial	1
kitchissime	1

• Autres

convivial	5
in	2
bizarroïde	1
cool	1
fun	1
grandiose	1
high-tech	1
kitch	1
speedé	1

Adjectifs : Effets

• Déverbaux

agréable	52
désagréable	5
appréciable	3
insupportable	1
gênant	5
chiant	4
intéressant	3
embêtant	3
aveuglant	2
rassurant	2
astreignant	1
endormant	1
fatigant	1
reposant	1
salissant	1
tendant	1
obligé	6
agressé	1

• Dénominaux

agressif	6
affectif	1
pénible	2
contagieux	1
douloureux	1

Bilan de l'utilisation de Nomino

L'expérience de Nomino que nous avons eu dans cette étude en regard des analyses effectuées et des résultats obtenus nous permet de faire quelques remarques concernant sa productivité.

- Cet outil est très pertinent pour alimenter le travail de linguistes recherchant à mettre en évidence les structures formelles de la langue. En effet ces recherches visent à la construction de modèles formels explicatifs du fonctionnement de la langue. L'utilisation de logiciels de TAL va pointer de part les modèles qui régissent chacun d'entre eux leurs points forts et leurs défaillances, permettant de qualifier la pertinence des modèles sous-jacents et d'identifier les problèmes soulevés.
- Ce logiciel est relativement intéressant pour traiter des relations entre langue et cognition. En effet, il est capable d'extraire des formes linguistiques de corpus important et d'en repérer la régularité. Ainsi lorsqu'il est utilisé pour des tâches d'indexation ou en terminologie, il est efficace car il traite des corpus stables, codifiés où la part de consensus est très importante. Dans notre cas, il a ainsi pu repéré les formes nominales simples, les formes adjectivales et prédicatives* relativement stables et consensuelles ainsi que des formes nominales complexes (ucn ou synapsies) dont on sait qu'elles sont de bons indicateurs des relations entre langue et représentation. Cependant ces formes en cours de stabilisation dans le lexique sont souvent très spécifiques et idiosyncrasiques*. C'est pour ces raisons qu'une bonne partie d'entre elles n'a pu être repérée par le logiciel. Ce qui a demandé quoiqu'il en soit une vérification manuelle et équivaut au final au temps qui aurait été passé à identifier manuellement ces formes mais qui néanmoins nous a permis dans le cadre de notre étude de dégager la diversité et la spécificité des modes d'expression en langue de la sensibilité. De plus nous avons pu mesurer qu'il était nécessaire et impératif de garder une vision globale des discours, des contextes d'apparition des formes linguistiques et donc d'être en contact avec les données « brutes », ie les discours⁶, il semble qu'il serait plus productif à l'avenir d'extraire les unités d'analyse sans l'aide de ce logiciel.
- Par contre pour des utilisateurs recherchant à extraire rapidement le contenu des discours sans recherches spécifiques sur les relations entre formes en langue et contenu, l'intérêt de l'utilisation de Nomino sera à pondérer par la nature même des données textuelles traitées. En effet Nomino ne propose pas, à l'instar d'autres logiciels dits « sémantiques » une organisation automatisée des discours sous la forme, par exemple, de réseaux sémantiques. S'il constitue un outil pour la recherche en linguistique cognitive, sa « sensibilité » le rend très coûteux pour l'exploration de domaines faiblement lexicalisés ou pour lesquels il y a peu de consensus entre les divers locuteurs. (comme l'expression du domaine de la sensibilité et des jugements subjectifs). Aussi des utilisateurs « lambda » risqueront de se trouver démunis face aux listes de formes syntaxiques proposées dans l'interface.

⁶ Ce que nous serons amenés à faire dans la perspective pragmatique de notre questionnement en situation d'interaction spontanée (3^{ème} partie de la thèse).

Annexes Chapitre 5

Résultats lexicaux

Lexique COULEUR	TOTAL	2D	3D	REEL
<i>couleur</i>	297	146	53	98
<i>beige</i>	117	42	35	40
<i>gris</i>	108	59	27	22
<i>noir</i>	98	18	15	65
<i>bleu</i>	72	55	15	2
<i>blanc</i>	34	9	13	12
<i>coloris</i>	20	18	1	1
<i>marron</i>	19	1	5	13
<i>vert</i>	19	16	2	1
<i>écru</i>	17	14	2	1
<i>teinte</i>	16	10	1	5
<i>ton</i>	11	3	2	6
<i>contraste</i>	11	6		5
<i>uni</i>	8	5	2	1
<i>rouge</i>	6		4	2
<i>orange</i>	4	1	1	2
<i>dégradé</i>	3	1		2
<i>ivoire</i>	3	2	1	
<i>nuance</i>	3	2	1	
<i>tonalité</i>	3			3
<i>transparent</i>	3		3	
<i>coloration</i>	2			2
<i>contraster</i>	2		1	1
<i>crème</i>	2	1		1
<i>jaune</i>	2		1	1
<i>monochrome</i>	2	1		1
<i>noircir</i>	2	2		
<i>orangé</i>	2	1	1	
<i>rosé</i>	2		2	
<i>turquoise</i>	2	2		
<i>bicolore</i>	1	1		
<i>blond</i>	1			1
<i>contrasté</i>	1	1		
<i>grisé</i>	1	1		
<i>marronâtre</i>	1			1
<i>nuancé</i>	1	1		
<i>teinté</i>	1			1
<i>violet</i>	1		1	
TOTAL	898	419	189	290

Termes > 10 occ.

Tableau 8 : lexique des couleurs en 2D, 3D et REEL

Partage lexical entre locuteurs

Corpus GLOBAL Formes lexicales	Nombre		%	
	types	occ.	types	occ.
partagées par au moins 2 locuteurs	18	860	47,4%	95,8%
idiosyncrasiques	20	38	52,6%	4,2%
total	38	898	100,0%	100,0%

Tableau 9 : Partage lexical entre les locuteurs et idiosyncrasies dans l'ensemble des corpus

Formes lexicales	Corpus 2D				Corpus 3D				Corpus REEL			
	Nombre		%		Nombre		%		Nombre		%	
	types	occ.	types	occ.	types	occ.	types	occ.	types	occ.	types	occ.
partagées par au moins 2 locuteurs	13	401	48,1%	95,7%	10	169	43,5%	89,4%	10	266	40,0%	91,7%
idiosyncrasiques	14	18	51,9%	4,3%	13	20	56,5%	10,6%	15	24	60,0%	8,3%
total	27	419	100,0%	100,0%	23	189	100,0%	100,0%	25	290	100,0%	100,0%

Tableau 10 : Formes lexicales partagées et idiosyncrasiques. Répartition en nombre et % pour chaque dispositif.

Formes lexicales	Nb de locuteurs
<i>couleur</i>	15
<i>beige, gris, noir</i>	13
<i>bleu</i>	12
<i>blanc</i>	9
<i>marron</i>	6
<i>contraste, ton</i>	5
<i>coloris, vert, uni, teinte</i>	4
<i>écru, orange, nuance, crème, jaune</i>	2
<i>rouge, monochrome, dégradé, ivoire, tonalité, transparent, coloration, noircir, orangé, rosé, turquoise, bicolore, blond, contrasté, grisé, marronâtre, nuancé, teinté, violet,</i>	1

Tableau 11 : Formes lexicales dans le corpus GLOBAL et nombre de locuteurs les ayant produits

Formes partagées par 5 loc. ou +	2D	2D	REEL	Global
<i>couleur</i>	15	15	14	15
<i>noir</i>	8	8	13	13
<i>bleu</i>	12	8	2	12
<i>beige</i>	11	7	11	11
<i>gris</i>	10	9	8	10
<i>blanc</i>	6	5	6	6
<i>marron</i>	1	2	5	6
<i>contraste</i>	4		2	5
<i>ton</i>	2	2	4	5
<i>vert</i>	4	2	1	4
<i>teinte</i>	4	1	1	4
<i>coloris</i>	3	1	1	4
<i>uni</i>	2	2	1	4

Tableau 12 : Partage des termes les plus consensuels entre locuteurs selon les dispositifs.

Termes <i>idioyncrasiques</i>	Spécifiques du		
	2D	3D	REEL
<i>ivoire</i>	1	1	
<i>orangé</i>	1	1	
<i>crème</i>	1		1
<i>dégradé</i>	1		1
<i>bicolore</i>	1		
<i>contrasté</i>	1		
<i>grisé</i>	1		
<i>noircir</i>	1		
<i>nuancé</i>	1		
<i>turquoise</i>	1		
<i>rosé</i>		1	
<i>transparent</i>		1	
<i>violet</i>		1	
<i>blond</i>			1
<i>coloration</i>			1
<i>marronâtre</i>			1
<i>teinté</i>			1
<i>tonalité</i>			1

Tableau 13 : comparaison entre formes lexicales idiosyncrasiques et formes spécifiques d'un dispositif

Lexique générique et spécifique

Lexique générique	2D	3D	REEL	TOTAL
couleur	146	53	98	297
coloris	18	1	1	20
teinte	10	1	5	16
ton	3	2	6	11
uni	5	2	1	8
contraste	6		5	11
dégradé	1		2	3
monochrome	1		1	2
nuance	2	1		3
contraster		1	1	2
tonalité			3	3
coloration			2	2
teinté			1	1
bicolore	1			1
contrasté	1			1
nuancé	1			1
OCC	195	61	126	382
TYPES	12	6	12	16

Tableau 14 : liste de formes lexicales génériques dans les 3 corpus

lexique spécifique	2D	3D	RÉEL	TOTAL
beige	42	35	40	117
gris	59	27	22	108
noir	18	15	65	98
bleu	55	15	2	72
blanc	9	13	12	34
marron	1	5	13	19
vert	16	2	1	19
écru	14	2	1	17
orange	1	1	2	4
ivoire	2	1		3
orangé	1	1		2
rouge		4	2	6
jaune		1	1	2
crème	1		1	2
noircir	2			2
turquoise	2			2
grisé	1			1
transparent		3		3
rosé		2		2
violet		1		1
marronâtre			1	1
blond			1	1
OCC	224	128	164	516
TYPES	15	16	14	22

Tableau 15 : liste de formes lexicales spécifiques dans les 3 corpus

Inscription syntaxique des formes génériques de *couleur*

Déterminants introduisant couleur

Couleur	2D	3D	REEL	TOTAL
∅	16,4%	9,4%	9,2%	12,8%
Déterminants définis	69,9%	83,0%	79,6%	75,4%
Déterminants indéfinis	13,7%	7,5%	11,2%	11,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 16 : Déterminants introduisant *couleur(s)* dans les 3 corpus

Couleur + ∅

Déterminants	2D	3D	REEL	TOTAL
la	30,6%	36,4%	46,3%	38,4%
les	34,7%	40,9%	33,3%	35,2%
des (de+les)	10,2%	0,0%	7,4%	7,2%
∅	8,2%	9,1%	1,9%	5,6%
des	2,0%	4,5%	5,6%	4,0%
une	8,2%	0,0%	0,0%	3,2%
ces	4,1%	0,0%	3,7%	3,2%
cette	2,0%	0,0%	1,9%	1,6%
mp (sa)	0,0%	9,1%	0,0%	1,6%
total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 17 : Déterminants introduisant *couleur(s)+ ∅* dans les 3 corpus

Couleur +ADJ

<i>Couleur(s)+Adj</i>	2D	3D	REEL	TOTAL
la	17,5%	38,5%	29,4%	24,3%
les	27,5%	0,0%	11,8%	18,6%
une	10,0%	15,4%	23,5%	14,3%
∅	12,5%	7,7%	11,8%	11,4%
cette	12,5%	15,4%	5,9%	11,4%
des	15,0%	7,7%	5,9%	11,4%
ces	5,0%	7,7%	0,0%	4,3%
de+la	0,0%	0,0%	5,9%	1,4%
mp (sa)	0,0%	0,0%	5,9%	1,4%
de+les	0,0%	7,7%	0,0%	1,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 18 : Déterminants introduisant *couleur(s)+Adj* dans les 3 corpus

N+prep+couleur(s)

Singulier / pluriel

N+de+Xnom	2D	3D	REEL	TOTAL
singulier	28,6%	33,3%	27,3%	28,9%
pluriel	71,4%	66,7%	72,7%	71,1%
total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 19 : N+prep+couleur(s) au singulier et au pluriel dans les 3 corpus

N+prep+couleur(s)	2D	3D	REEL	TOTAL
∅	46,4%	16,7%	54,5%	44,4%
de+les	28,6%	33,3%	18,2%	26,7%
la	7,1%	16,7%	9,1%	8,9%
les	0,0%	33,3%	9,1%	6,7%
cette	7,1%	0,0%	0,0%	4,4%
des	3,6%	0,0%	9,1%	4,4%
une	3,6%	0,0%	0,0%	2,2%
ces	3,6%	0,0%	0,0%	2,2%
total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 20 : Déterminants introduisant N+prep+couleur(s) dans les 3 corpus

Formes N+prep+couleur(s)	2D	3D	REEL	TOTAL
DE, DES	89,3%	66,7%	72,7%	82,2%
AVEC	7,1%	16,7%	9,1%	8,9%
DANS	3,6%	0,0%	9,1%	4,4%
A			9,1%	2,2%
ENTRE				2,2%
Total				

Tableau 21 : Prépositions de N+prep+couleur(s) dans les 3 corpus

Couleur de Nom

Couleur+de+N	2D	3D	REEL	TOTAL
singulier	78,6%	90,0%	57,1%	77,4%
pluriel	21,4%	10,0%	42,9%	22,6%
total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 22 : Couleur+de+N au singulier et au pluriel dans les 3 corpus

Couleur+de+N	2D	3D	REEL	TOTAL
∅	7,1%	0,0%	0,0%	3,2%
la	57,1%	80,0%	57,1%	64,5%
cette	0,0%	10,0%	0,0%	3,2%
une	14,3%	0,0%	0,0%	6,5%
les	7,1%	10,0%	14,3%	9,7%
de+les	7,1%	0,0%	0,0%	3,2%
aux (à+les)	7,1%	0,0%	0,0%	3,2%
des	0,0%	0,0%	28,6%	6,5%
total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 23 : Déterminants introduisant couleur+de+N dans les 3 corpus

Autres formes nominales génériques

Autres Formes Génériques nominales	2D		3D		R		TOTAL	
	SING	PLUR	SING	PLUR	SING	PLUR	SING	PLUR
DET+Xnom Ø	64,3%	35,7%	33,3%	66,7%	81,8%	18,2%	67,9%	32,1%
DET+Xnom+ADJ	71,4%	28,6%	100,0%	0,0%	66,7%	33,3%	72,7%	27,3%
DET+NOM+PREP+Xnom	25,0%	75,0%	100,0%	0,0%	40,0%	60,0%	35,7%	64,3%
DET+Xnom+PREP+NOM	71,4%	28,6%	0,0%	100,0%	100,0%	0,0%	72,7%	27,3%
DET+Xnom+ET+NOM	0,0%	100,0%			0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
DET+Xnom+NOM	100,0%	0,0%					100,0%	0,0%
Total AFG Nominales	61,0%	39,0%	50,0%	50,0%	66,7%	33,3%	62,0%	38,0%

Tableau 24 : Inscription syntaxique des formes génériques nominales de couleur singulières et plurielles dans les 3 corpus

Les couleurs spécifiques : beige, gris et noir

Spécificités des formes nominales selon les dispositifs :

Déterminants	2D (62)	3D (36)	R (66)	TOTAL
Ø	8,1%	8,3%	28,8%	16,5%
le	66,1%	61,1%	39,4%	54,3%
un	3,2%	13,9%	18,2%	11,6%
du	11,3%	13,9%	7,6%	10,4%
ce	6,5%	2,8%	6,1%	5,5%
les	4,8%	0,0%	0,0%	1,8%
total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 25 : répartition globale des déterminants introduisant les noms *beige, gris, noir* dans les 3 dispositifs

BGN	2D (62)	3D (36)	R (66)	TOTAL
Xnom	40,3%	50,0%	34,8%	40,2%
Xnom+A	8,1%	16,7%	13,6%	12,2%
Xnom+et+N	29,0%	2,8%	15,2%	17,7%
Xnom+de+N	6,5%	8,3%	12,1%	9,1%
N+de+Xnom	11,3%	19,4%	18,2%	15,9%
Xnom+N	4,8%	2,8%	6,1%	4,9%
total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 26 : Inscription syntaxique globale des noms beige, gris et noir dans les 3 corpus

Spécificités des 3 couleurs suivant les 3 dispositifs :

déterminants	beige			gris			noir		
	2D (23)	3D (22)	R (2)	2D (33)	3D (10)	R (11)	2D (6)	3D (4)	R (32)
∅	4,3%	9,1%	30,4%	9,1%	10,0%	27,3%	16,7%	0,0%	28,1%
le	69,6%	72,7%	34,8%	63,6%	40,0%	18,2%	66,7%	50,0%	50,0%
un	4,3%	13,6%	21,7%	3,0%	20,0%	36,4%	0,0%	0,0%	9,4%
du	13,0%	4,5%	13,0%	12,1%	20,0%	9,1%	0,0%	50,0%	3,1%
ce	4,3%	0,0%	0,0%	6,1%	10,0%	9,1%	16,7%	0,0%	9,4%
les	4,3%	0,0%	0,0%	6,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 27 : Déterminants introduisant les noms *beige*, *gris*, *noir* dans les 3 dispositifs

Formes nominales complexes	beige			gris			noir		
	2D 23 occ.	3D 22 occ.	R 23 occ.	2D 33 occ.	3D 10 occ.	R 11 occ.	2D 6 occ.	3D 4 occ.	R 32 occ.
det+Xnom	39,1%	54,5%	43,5%	39,4%	40,0%	27,3%	50,0%	50,0%	31,3%
det+Xnom+ET+det+N	30,4%	4,5%	8,7%	27,3%	0,0%	18,2%	33,3%	0,0%	18,8%
Xnom+Adj	13,0%	13,6%	17,4%	6,1%	20,0%	36,4%	0,0%	25,0%	3,1%
Xnom+N	4,3%	4,5%	4,3%	6,1%	0,0%	9,1%	0,0%	0,0%	6,3%
Xnom+prep+N	0,0%	4,5%	13,0%	9,1%	10,0%	18,2%	16,7%	25,0%	15,6%
N+prep+Xnom	13,0%	18,2%	13,0%	12,1%	30,0%	0,0%	0,0%	0,0%	25,0%

Tableau 28 : inscription syntaxique des noms *beige*, *gris* et *noir* dans les 3 corpus

Annexes chapitre 6

CORPUS 2D – Enoncés couleur(s)

Det+couleur(s)

2D-V1-BB S7 P2 G11 : autant les formes c'est toujours : c'est toujours identique 'fin : bien qu'i' y a : 'fin **la couleur** donne de : / cette couleur euh : je sais pas si c'est euh : , , écri ou beige ché pas 'fin cette couleur écrite là

2D-V1-BB S8 P2R7 : une couleur comme ça avec des p'tits carrés c'est nan c'est : 'fin j' trouve que c'est : que on a beaucoup d'mal 'fin j' m'vois vraiment pas utiliser ce type : ce type de siège avec ces couleurs quoi c'est pas l'type du siège c'est **la couleur** qui : qui m'gêne

2D-V1-NA S6 P2 D6 : c'est une portière en métal à côté du : 'fin bah en fait le : **la couleur** j'trouve , ,

2D-V1-NA S6 P2 D23 : m , , c'est trop classique **la couleur** euh :

2D-V1-BA S3 P2 M56 : oui oui c'est **la couleur**

2D-V1-BA S4 P2 A1 : ah : , , c'est mieux bon **la couleur** est toujours à chier le bleu < rire > c'est l' bleu de m(a) machine à laver

2D-V1-BA S12 P2R7 : 'fin sauf **la couleur** évidemment

2D-V1-NB S2 P2 S5 : mais il est toujours aussi trash quoi , , < rire > et euh : i' va mieux pa'ce qu' la :**la couleur** elle est plus foncée 'fin la couleur générale est plus foncée

2D-V1-NB S3 P1 M 44 : alors oui c'est euh : **la couleur** 'fin on voit je suppose que c'est la couleur d' la voiture extérieure qui est bleue

2D-V1-NB S15 P2De52 : je n' m'arrête pas à **la couleur** ni aux détails

2D-V1-BB S8 P2R7 : **une couleur** comme ça avec des p'tits carrés c'est nan c'est : 'fin j' trouve que c'est : que on a beaucoup d' mal 'fin j' m' vois vraiment pas utiliser ce type : ce type de siège avec ces couleurs quoi c'est pas l' type du siège c'est la couleur qui : qui m'gêne

2D-V1-BB S9 P2GS23 : alors qu' **une couleur** par exemple euh : je vois une voiture noire ou bleue foncée intérieur avec du bois qui rehausse te donne une notion d' confort , , tu vois là ils ont fait il me semble une petite erreur euh : ils auraient dû accompagner le faux bois autour du volant

2D-V1-BB S9 P2GS21 : euh : si tu veux en matière de couleur , , le bleu qui est **une couleur** que j'adore est une couleur froide

2D-V1-NB S4 P1 A36 : ouais , , bon déjà i(l) y a toujours cette histoire de bleu qui n(e) va pas du tout avec le noyer et à côté d(e) ça t(u) as du gris là i(l)s auraient pu mettre **une couleur** qui rappelle un tout p(e)tit peu j(e) trouve (en)fin plus chaude quoi

2D-V1-BB S7 P2 G11 : autant les formes c'est toujours : c'est toujours identique 'fin : bien qu'y a : 'fin la couleur **cette couleur** euh : je (ne) sais pas si c'est euh : , , écri ou beige ché pas 'fin cette couleur écrite là

2D-V1-BB S7 P2 G8 : mais alors **les couleurs** les assortiments d' couleurs alors là ça m' plaît pas du tout

2D-V1-BB S7 P2 G15 : alors euh **les couleurs** c'est d'un goût douteux j' trouve

2D-V1-BB S7 P2 G74 : pa'que que **les couleurs** 'fin : une voiture ça ça ça subit quand même pas mal de choses ça subit ça subit la nourriture ça subit la pluie

2D-V1-BB S9 P2GS1 : bon c'est l' même modèle hein : , , il() y a qu' **les couleurs** qui ont changé

2D-V1-NA S7 P1 G105 : c'est : **les couleurs** bah déjà le marron le beige c'est , , c'est : c'est bon c'est pas des couleurs très modernes

2D-V1-NA S10 P1M9 : **les couleurs** , , peut-être le diamètre du volant

2D-V1-NA S10 P1M11 : non j' crois qu' c'est tout c'est **les couleurs** qui donnent , , on a l'impression qu' c'est quelque chose de très intimiste

2D-V1-BA S3 P2 M39 : la : , , non ché pas pa'ce qu' j'ai l'impression d'avoir froid dans cette euh : dans cette voiture c'est la la vraiment **les couleurs**

2D-V1-BA S12 P2R13 : bah euh : certain'ment **les couleurs**

2D-V1-BA S13 P2C52 : oui j' pense que c'est **les couleurs** qui font ça

2D-V1-NB S1 P2 O15 : bah confort j'ai l'impression que j' serais mieux dans celle là que dans l'autre , , et j' pense que c'est ouais **les couleurs**

2D-V1-NA S10 P1M8 : euh : j' pense que je (ne) sais pas ce sont peut-être **les couleurs**

2D-V1-NB S14 , , par contre c' que j'ai critiqué un p'tit peu à l'autre **de couleurs** euh : c'est un truc de personnes âgées , , j' préfère ça si vous voulez pour mon âge

2D-V1-BA S12 P2R2 : euh : les lumières plus vives 'fin les : : les couleurs plus vives , , c'est vrai qu'on n'a pas parlé **des couleurs** tout à l'heure

2D-V1-NA S8 P1R21 : euh au niveau au niveau des compteurs euh i(l n') y a pas vraiment une grande recherche et j(e) trouve que on revient toujours dans les mêmes couleurs dans les orangés (...) c'est euh bon c'est bien quand c'est quand c'est Halloween enfin le reste du temps c(e n')est pas c(e n')est pas génial maint(e)nant euh on fait des trucs qui sont qui sont largement plus sympas que ces que **ces couleurs**

Prep+(Det)+couleur(s)

2D-V1-BB S7 P2 G68 : euh : simplement au visuel **à la couleur** hein

2D-V1-BA S3 P2 M31 : m : mmm , , ché pas pourq / bah c'est p(eu)t être lié **à la couleur** mais euh : je pense que c'est l'auto radio au milieu

2D-V1-BA S4 P2 A60 : oui on a l'impression d'être dans son salon < rire < c'est dû **à la couleur** ça j(e) crois

2D-V1-BB S9 P2GS21 : euh : si tu veux **en matière de couleur**, , le bleu qui est une couleur que j'adore est une couleur froide

2D-V1-BB S5 P1 A34 : ça peut être tout ça peut être **au niveau couleur** aussi à

2D-V1-BA S3 P2 M3 : bah alors là là **au niveau couleur** j(e) n'aime pas

2D-V1-BB S9 P2GS7 : bah j'attribues déjà c'est l(e) même modèle hein , , qui a été : bon on l'a fait évoluer **au niveau d(e) la couleur** en mettant des plastiques différents

2D-V1-NA S10 P1M51 : par rapport à l'habitable général qui est quand même harmonieux **au niveau des couleurs** euh : ça (ne) donne pas une impression d(e) nett(e)té , , j'aurais voulu plutôt un uni tu vois au niveau du siège

2D-V1-NB S3 P1 M11 : bah moi j'aime bien euh : (en)fin j(e) suis sensible **au niveau des couleurs** , , euh : et j'aime bien là la partie bois euh :

2D-V1-BA S13 P2C21 : bah pa(r)ce que là j(e) trouve que ça fait plus froid (...) P2C24 : nan **[à cause] plutôt de la couleur** du gris

2D-V1-BB S8 P2R21 : celle-la là celle qu(i) est ici qui : qui bah qu(i) est en bois ben : ouais voilà j(e) trouve qu'elle (ne) s'intègre pas du tout , , à cause de quoi certain(e)ment **à cause des couleurs**

2D-V1-NB S1 P2O5 : j(e) pense que ça fatiguait tandis que c(él)ui là t(u) as ça fatigue moins (...) quand tu te tapes euh quatre de trajets j(e) pense que t(u) es moins fatigué dans c(él)ui là que dans l'autre (...) **à cause des couleurs**

2D-V1-NA S5 P2 A5 : c'est plus sobre ça a l'air plus sportif final(e)ment (...) **à cause d(e) justement ces couleurs** de ces touches de métal de (...) et d(e) cette sobriété

2D-V1-NB S14 P2G28 : oui on les voit moins : moins futuristes **du fait des couleurs**

2D-V1-NA S10 P1M12 : donc qui rétrécit en fait la : la lumière mais **de par les couleurs** parce que c'est bleu donc i(l) y a une dominante de bleu

2D-V1-BB S7 P2 G5 : et pour l'intérieur c'est c'est : (en)fin **pour les couleurs** j(e) veux dire c'est c'est différent c(e) que : la manière dont j(e) me sens

2D-V1-BB S7 P2 G58 : peut-être un p(e)tit peu plus soignées du fait que : du fait que ce soit plus complexe en fait qu'on ce soit plus penché sur le design **sur les couleurs** etcetera j(e) me dis que peut-être peut-être les finitions sont plus soignées mais sinon bon euh :

2D-V1-BB S11 B28 : euh : là **sur les couleurs** les couleurs claires ça m(e) va bien moi j(e) trouve ça gai c'est euh :

2D-V1-BA S2 P1 S122 : bah général(e)ment c'est pour les p(e)tites voitures qu(e l')on rigole un peu **sur les couleurs**

Det+couleur(s)+et+Det+N

2D-V1-BA S14 P1G95 : j(e ne) trouve pas belle (en)fin c'est un problème de goût hein mais j(e ne) la trouve pas belle , , pas pas belle dans sa forme et dans sa couleur la même réflexion que ça

2D-V1-NB S2 P2 S54 : (il) y a qu' les matières et les couleurs ouais , ,

2D-V1-NA S7 P1 G153 : alors esthétique le : l'esthétique ça va être encore les formes et les couleurs dont j'ai parlé tout à l'heure hein

2D-V1-BB S6 P1 D63 : euh : les couleurs et : et les formes

2D-V1-NA S7 P1 G89 : euh : ça fait vraiment plastique pourri etcetera mais d'un côté j'aime bien sa forme et sa couleur 'fin tout à l'heure j' le voyais plus le le bleu était mieux dessiné

2D-V1-BA S14 P1G43 : la forme et la couleur

2D-V1-BA S13 P2C25 : pour le confort euh : : ça fait ça fait j'ai l'impression que oui c'est plus froid par les couleurs et puis le matériaux peut-être , , tout à l'heure j'avais dit qu(e) ça faisait une impression de velours dans : l'intérieur des portes

2D-V1-BB S7 P2 G3 : c'est i(l) y a des : c'est-à-dire que bon i(l) y a des : c'est : c'est exactement pareil au niveau des formes et au niveau des couleurs donc au niveau de : de l'image qui m'a été envoyée c'est là c'est différent

2D-V1-NB S14 P2G36 : nan nan l'uniformité et la couleur les deux, , plus de goût si vous voulez

2D-V1-BA S14 P1N123 : d'accord et i(l) y a que les lignes qui vous font penser au futurisme ou i(l) y a d'autres éléments

P1G123 : oh et **un peu de contraste et couleur(s) sûr(e)ment** (...) avant on faisait toujours les tableaux foncés en faisant ça on tire vers le futurisme bientôt si vous voulez ils vont nous les faire tout blancs hein

adj+couleur

2D-V1-BA S4 P2 A49 : pa(r)ce qu'i(l) y a deux **couleurs** pa(r)ce que c'est bicolore
2D-V1-BB S7 P2 G59 : le design et aussi le fait qu'i(l) y a trois **couleurs** ça rajoute des formes
2D-V1-NB S4 P1 A34 : alors que : ça mérit(e)rait une autre : **couleur** je trouve
2D-V1-BA S3 P2 M30 : alors que dans l'autre ça passait pa(r)ce que c'était la même **couleur** mais là euh :
2D-V1-BA S2 P1 S78 : qui qu'il a tout fabriqué lui-même et pi(u)s même les pneus i(l)s sont d(e) la même **couleur** quoi
2D-V1-NA S7 P1 G154 : ce design ces formes arrondies cette euh : cette couleur inox un peu là qui m(e) plaît vraiment euh : ce combiné d(e) bleu et vert est aussi sympathique bon les aut(r)es **couleurs** elles sont banales sinon le tableau d(e) bord j(e) le trouve assez banal (en)fin c'est un tableau d(e) bord euh :
2D-V1-NB S1 P2 O2 : avec euh : ce n'est pas les mêmes **couleurs** c'est tout
2D-V1-NB S14 P2G31 : ah non c'est les mêmes **couleurs**
2D-V1-NA S8 P1R21 : euh : au niveau : au niveau des compteurs euh : i(l n') y a pas vraiment une grande recherche et : , , j(e) trouve que on revient toujours toujours dans les mêmes **couleurs** dans les orangés
2D-V1-BA S13 P2C18 : on peut revoir d'une vue de face , , et l'espace paraît plus large avec ces nouvelles **couleurs**

Couleur+adj

2D-V1-NB S2 mais il est toujours aussi trash quoi , , < rire > et euh : i(l) va mieux pa(r)ce qu(e) la : la couleur elle est plus foncée (en)fin **la couleur générale** est plus foncée
2D-V1-BA S4 ouais , , bon en changeant les sièges et **la couleur extérieure** < rires >
2D-V1-BB S9 euh : si tu veux en matière de couleur , , le bleu qui est une couleur que j'adore est **une couleur froide**
2D-V1-NA S10 quoiqu(e) ce soit **une couleur froide** on a quand même l'impression qu'i(l) y a un rétréciss(e)ment du champs visuel
2D-V1-BB S6 **la couleur claire** les sièges et puis le tableau d(e) bord
2D-V1-BA S14 c'est **la couleur claire** qui fait futuriste , , c'est-à-dire qu(e) si vous voulez la voiture euh : ma génération ou même avant c'était un engin d(e) déplac(e)ment
2D-V1-BB S6 **la couleur blanche** et la couleur bois c'est original , , on (ne) les voit pas souvent , , et euh :
2D-V1-BA S4 P2 N79 : ouais d'accord et alors sinon tu penses que c'est destiné à qui ce : ce type d'intérieur ↗
P2 A79 : oh plus pour les ouais les vingt cinq trente cinq
P2 N80 : ouais
P2 A80 : ouais plutôt pour j(e) pense que les femmes aiment bien aussi c(e)type d'intérieur
P2 N81 : à cause de quoi
P2 A81 : bah justement d(e) **cette couleur euh beige** et qui fait chic euh sans s(e) faire remarquer quoi
2D-V1-BB S7 P2 G22 : maint(e)nant par contre ce **cette couleur écru** me plaît mais euh : mais euh : ouais nan c(e n')est pas mal cette couleur écru ça donne de la luminosité
2D-V1-BB S7 P2 G22 : maint(e)nant par contre ce : cette couleur écru me plaît mais euh : mais euh : ouais nan c(e n')est pas mal **cette couleur écru** ça donne de la luminosité
2D-V1-BB S7 P2 G11 : autant les formes c'est toujours : c'est toujours identique (en)fin : bien qu'i(l) y a : (en)fin la couleur donne de : / cette couleur euh : je (ne) sais pas si c'est euh : , , écru ou beige ché pas (en)fin **cette couleur écru là**
2D-V1-BA S15 P1De104 : et toujours pareil **cette couleur écru là** qui est : beige j(e) vous ai dit tout à l'heure mais enfin bon c'est : c'est difficile à définir exactement , , euh : par rapport aux autres couleurs du tableau d(e) bord et puis des autres couleurs du bas d(e) la portière et tout ça c'est choquant c(e n')est pas : : (...) c(e n')est pas harmonieux
2D-V1-BB S7c'est c'est un peu spécial euh j(e) trouve que ça (ne) colle pas du tout (en)fin à côté du gris c(e n')est pas c(e n')est pas beau à côté de de l'écru ça tranche (en)fin c'est c'est tout bizarre quoi (..) disons qu(e) le gris passe pour **une couleur bon assez classique assez normale** à laquelle on est habitués voilà (P2 G17-18)
2D-V1-BB S6 P1 D26 : bah i(l ne) donne pas de : il a **pas d(e) forme particulière ni de couleur particulière** j'peux pas t'dire si on est bien d(e) dans ou pas quoi
2D-V1-BA S13 bon i(l) y a **des couleurs différentes**
2D-V1-BA S13 **des couleurs différentes** oui : , , je (ne) sais pas si l'autoradio est tout à fait l(e) même , , j(e ne) m(e) souviens plus trop
2D-V1-NB S13 bah euh : la l'avant central avec **les deux deux couleurs différentes** avec chaque bord bah ça on en voit beaucoup
2D-V1-BA S12 ouais pas spécial(e)ment d(e) l'alu mais **des couleurs vives** euh : , , ça paraît plus gai etcetera , , j(e) suis plus attiré vers cet intérieur là que vers le précédent
2D-V1-BB S6 bah j'aime bien les **couleurs claires**
2D-V1-BB S7 c'est très banal et euh : **les couleurs claires** c'est pour des gens soigneux alors ça correspond très bien aux personnes âgées
2D-V1-BB S11 euh : là sur les couleurs **les couleurs claires** ça m(e) va bien moi j(e) trouve ça gai c'est euh :

2D-V1-BB S7 voilà mais bon encore une fois c'est clair donc c'est : ça permet p(eu)t-être de s(e) sentir plus à l'aise ces **ces couleurs claires** j(e) pense peut-être je (ne) sais pas

2D-V1-NB S15 i(l) y a une unité dans l'ensemble euh : , , **les couleurs intérieures** qui est plus agréable à part euh : je (ne) sais pas à part le bleu du rétroviseur ça ça correspond à quoi ä

2D-V1-BB S10 **couleur très claire** comme ça j'sais pas comment l'utilisateur va pouvoir la garder

2D-V1-BB S7 c'est non seul(e)ment un mélange de matière et aussi de couleurs et qui plus est **de couleurs très originales**

2D-V1-NA S7 c'est : les couleurs bah déjà le marron le beige c'est , , c'est : c'est bon c(e n')est **pas des couleurs très modernes**

2D-V1-BA S13 peut-être pa(r)ce que j'ai dit tout à l'heure plus velouté pour une femme et là plastique **des couleurs plus froides** pour un homme , , mais bon

2D-V1-BA S12 euh : les lumières plus vives (en)fin les : : **les couleurs plus vives** , , c'est vrai qu'on n'a pas parlé des couleurs tout à l'heure

2D-V1-NB S2 oh bah l'ensemble avec les fauteuils euh : **les couleurs un peu sombres**

2D-V1-BA S2 P1 S123 : pour les grosses voitures on essaie toujours de faire des comme elles coûtent une certaine somme on essaie de faire **des couleurs un peu un peu sérieuses** (...) et donc j(e) me doute que c'est pour ça que c'est une petite voiture

Couleur+Nom

2D-V1-BB S6 **la couleur blanche et la couleur bois** c'est original , , on (ne) les voit pas souvent , , et euh :

2D-V1-BB S7 ché pas (en)fin : i(l) y a : (en)fin la couleur du centre ça doit être une **une couleur bois** (en)fin ça doit être une imitation acajou ou un truc comme ça ché pas c'est :

2D-V1-BB S7 c'est ça m(e) paraît c(e) qu'i(l) y a d(e) plus classique mais alors en contraste avec ce ce : **cette couleur bois**

2D-V1-BA S4 pour moi c'est **la couleur canapé** , , ouais , , euh : main(t)nant c'est assez joli c'est plus : , , c'est plus joli ça c'est sûr

2D-V1-NA S7 ce design ces formes arrondies cette euh : **cette couleur inox** un peu là qui m(e) plaît vraiment euh : ce combiné d(e) bleu et vert est aussi sympathique bon les aut(r)es couleurs elles sont banales sinon le tableau d(e) bord j(e) le trouve assez banal (en)fin c'est un tableau d(e) bord euh :

Couleur+de+Nom

2D-V1-BB S9 nan euh : dans ce cas d'espèce , , et de ce fait c'est plutôt **une couleur de pays chaud** plutôt **qu'une couleur de pays tempéré comme les nôtres** pour des intérieurs de voiture , , alors

2D-V1-NB S4 non , , non pa(r)ce que j(e n')aime pas c(e) qu(i) est bois d(e) noyer < rire > ni **la couleur de la baignoire** , , non non pa(r)ce que justement ça essaie de faire riche alors que : ça n'a rien de : chic

2D-V1-NB S3 alors oui c'est euh : la couleur (en)fin on voit je suppose que c'est **la couleur d(e) la voiture extérieure** qui est bleue

2D-V1-NB S15 bah il est en harmonie avec **la couleur d'ensemble** euh : , , c'est un siège normal , ,

2D-V1-BB S7 ché pas (en)fin : i(l) y a : (en)fin **la couleur du centre** ça doit être une couleur bois (en)fin ça doit être une imitation acajou ou un truc comme ça ché pas c'est :

2D-V1-BA S2 (en)fin **la couleur du rétro** pardon

2D-V1-BB S8 alors qu'est-c(e) qui m(e) choque , , bon déjà **la couleur du siège** , , alors le siège

2D-V1-NA S8 voilà bon **la couleur des sièges** euh : j(e n')aime pas mais après ça c'est vraiment des goûts qui sont personnels euh : j(e ne) pourrais pas expliquer pourquoi euh : si (en)fin euh : j(e) trouve que ça fait : , , ça fait un peu siège (en)fin siège inach(e)vé (en)fin :

2D-V1-NB S13 bah esthétiqu(e)ment euh : **la couleur de bois** euh : du bois c'est :

2D-V1-NA S8 euh : voilà , , euh : au niveau au niveau du : d(e) la console centrale pareil j(e) trouve que : c'est euh : ça fait vraiment en fait , , bon tout à l'heure j(e) parlais d'aluminium mais ça fait vraiment davantage plastique euh : ayant **couleur d'aluminium** quoi

2D-V1-NB S14 ah certain(e)ment pas non , , **les couleurs de l'autre** vont mieux avec les formes futuristes , , non ça j(e n')aime pas ça du tout hein

2D-V1-BA S15 et toujours pareil cette couleur écru là qui est : beige j(e) vous ai dit tout à l'heure mais enfin bon c'est : c'est difficile à définir exactement , , euh : par rapport **aux autres couleurs du tableau d(e) bord** et puis **des autres couleurs du bas d(e) la portière** et tout ça c'est choquant c(e n')est pas : : (...) c(e n')est pas harmonieux

N+prep+couleur

2D-V1-BA S4 P2 A2 : alors j'aurais du mal à avoir **une voiture de la même couleur** , , nan elle est mieux
2D-V1-NB S14 P2G13 : non c'est la façon d(e) le faire < X > peut-être ils auraient fait **un bois d'une autre couleur** , , mais alors ça c'est vilain c(e n')est pas beau

2D-V1-NB S3 P1 M46 : et donc moi ce : c(e) que j(e) n'aime pas du tout c'est **les rétros de la : de couleur**
2D-V1-BB S7 P2 G75 : ça subit euh : ça subit la poussière euh : ça subit est-c(e) que : je (ne) sais pas euh : j(e n')ai jamais vu de : **de tableau d(e) bord de cette couleur écrue là**

2D-V1-NB S14 P2G15 : moi j'aurais dessiné un tableau d(e) bord , , on m'aurais d(e)mandé **un tableau d(e) bord avec des couleurs** j(e n')aurais sû(r)ement pas fait ça hein pa(r)ce que j(e) trouve que ça (ne) va pas ensemble , , qu'est-c(e) qui irait je n(e) sais pas mais en tous cas j(e n')aime pas hein

2D-V1-BB S8 P2R7 : une couleur comme ça avec des p(e)tits carrés c'est nan c'est : (en)fin j(e) trouve que c'est : que on a beaucoup d(e) mal (en)fin j(e ne) m(e) vois vraiment pas utiliser ce type : **ce type de siège avec ces couleurs** quoi c e n')est pas l(e) type du siège c'est la couleur qui : qui m(e) gêne

2D-V1-BB S7 si c(e) n'est de la : **un renvoi d(e) lumière** , , **de cette couleur écrue là**
2D-V1-BA S15 P1De46 : bah j(e) vous dis c'est **une question de : de couleurs** je pense

2D-V1-BB S10 P2M14 : c'est un peu chaotique hein comme **harmonie d(e) couleur**

2D-V1-BB S10 P2M5 : ouais c'est plus chic **une harmonie d(e) couleurs**

2D-V1-BB S10 P2M7 : (en)fin i(l) y a **une harmonie d(e) couleurs** entendons nous hein j'sais pas si elle correspond à c(e) qu'i(l) y a à l'extérieur pa(r)ce que l(e) bleu marine dehors euh : i(l) pète hein

2D-V1-NB S14 P2G21 : **l'harmonie des couleurs**

2D-V1-BB S5 P1 A37 : euh : m là **l'assemblage des couleurs** euh : l(e) gris foncé et l(e) beige (n')est pas forcément très habile (il) faudrait p(eu)t-être quelque chose de plus nuancé quoi en tous cas

2D-V1-NA S5 P2 A30 : mais j(e) préfère nett(e)ment clair(e)ment **l'assemblage des couleurs**

2D-V1-NA S5 P2 A21 : alors c'est p(eu)t-êt(r)e exactement l(e) même mais j(e n')en sais rien mais euh : le fait est qu(e) **l'unité des couleurs** avec ce volant là va mieux j(e) trouve final(e)ment , , maint(e)nant on parlait d(e) la sécurité tout à l'heure (en)fin ça (ne) change quasiment rien j'ai l'impression , ,

2D-V1-NB S14 P2G12 : là euh : **le mélange des couleurs** (ne) me plaît pas mais j(e ne) peux pas vous dire , , moi j(e) trouve que ça et ça ça (ne) va pas ensemble ça et ça ça (ne) va pas ensemble , , ça et ça c(e n')est pas joli c'est moche

2D-V1-BA S15 P1De47 : ah oui je crois , , pa(r)ce que c'est i(l) y a **un trop grand mélange de couleurs** par rapport , , i(l) y a des coloris foncés , , i(l) y a le : la console par elle-même c'est un : un gris acier

2D-V1-NA S5 P2 A3 : bah maint(e)nant c'est mieux euh : puisque : (en)fin ça correspond plus à c(e) que j'attends d'une voiture pour le coup euh : i(l) y a **une certaine unité des couleurs** que j(e) préfère

2D-V1-BB S7 P2 G8 : mais alors les couleurs **les assortiments d(e) couleurs** alors là ça (ne) m(e) plaît pas du tout

2D-V1-BA S15 P1De96 : c'est un peu nu et puis euh : toujours cette euh : cette **cette différence de couleur** dans l(e) tableau d(e) bord

2D-V1-BA S15 P1De76 : bah encore une fois ça s(e)rait un peu : **les différences de couleurs** j(e) trouve ça un p(e)tit peu choquant

2D-V1-BA S2 P1 S88 : (en)fin tu vois ça aurais été mieux si ça avait été euh : soit ça euh : soit ça rester dans **trois gammes de couleurs** j(e) trouve que ça suffit largement

2D-V1-NB S14 P2G21 : **mauvais choix des couleurs** , , mauvaise euh : harmonie , , j(e) dirais une bagnole qu(i) a vieilli et qu(i) est pleine de vert de gris , , c'est vrai ils ont été cherché des complications ici , , ils ont été cherché des complications là

2D-V1-BA S12 P2R24 : la définition paraît légèr(e)ment mieux alors je pense que ça vient aussi **du fait du chang(e)ment d(e) couleur**

2D-V1-BA S15 P1De100 : non c'est peut-être aussi **cette sensation de : dans la couleur** là et puis : et ce : : et la console centrale là ces : : , , ces boutons dont on n(e) sait pas à quoi ils servent

2D-V1-BA S2 P1 S115 : non c'est pa(r)ce que c'(en')est pas c(e n')est pas (en)fin (il) y a **les histoires tu vois d'alliance de couleurs** moi ça me ça me gêne en fait

2D-V1-BB S7 P2 G40 : c'est non seul(e)ment **un mélange de matière et aussi de couleurs** et qui plus est de couleurs très originales

2D-V1-BBS7 P2 G52 : nan oui mais c'est c'est sûr qu(e) l'esthétisme est original ça i(l n')y a aucun doute (...) mais euh m mais **dans l'assortiment des matières et des couleurs** mais mais justement (en)fin j(e) trouve que c'est (en)fin c(e n')est pas d(e) mauvais goût mais c(e n')est pas d'un bon goût

CORPUS 3D – Enoncés couleur(s)

La couleur

3D-V2-BB S1 - S2O57 : euh : ouais il est très au niveau esthétique au niveau (en)fin d(e) la : la vue (en)fin ché pas , , ils peuvent faire la même chose (en)fin avoir les mêmes éléments présentés d'une aut(r) façon quoi , , p(eu)t-être qu'en changeant **la couleur** euh

3D-V2-NA S7 -S1G36 : pas la forme mais **la couleur** est futuriste j'aime bien cet espèce de : de : de bleu ciel , , euh : voilà

3D-V2-NA S7 -S1G77 : et euh : **la couleur** (en)fin i(l n') y a pas tell(e)ment d(e) couleur dans le : mais oui ça m(e) paraît ça m(e) paraît (en)fin oui là tu vois par exemple les pare-soleil les pare-soleil je (ne) sais pas en quoi doncque par conséquent i(ls n')ont pas d'originalité sur la matière déjà

3D-V2-NA S8 -S1R27 : c'est à peu près tout c(e) que j'ai à dire , , en tous cas l'image la : **la couleur** me plaît voilà c'est : c'est typiqu(e)ment la couleur de l'intérieur que j(e) recherche dans ma voiture , ,

3D-V1-BA S4 - S2A3 : si je reviens à **la couleur** qu(i) est sans doute bleue à l'extérieur S2 A4 : c'est moche < rire >

3D-V1-NB S13-c'est plutôt du plastique S1C39 : et bine euh : ben l'impression que j'en ai avec **la couleur** , , ça ça luit un p(e)tit peu , , la matière luit alors que au-dessus euh : c'est plus mat

3D-V1-BA S4 - S2A36 : et les sièges aussi paraissent euh : confortables un peu baquets bon **la couleur** est toujours à chier mais : , , tu vois là l'entourage le fait que l'entourage là soit style inox

3D-V1-NB S14 -S2G20 : c'est lourd de forme , , c(e n')est pas très joli **de couleur** de ton , ,

Les couleurs

3D-V2-BB S3 - S1M65 : j(e) pense que des **des couleurs** qui absorbent la lumière sont plus euh : reposantes , , mais alors ça

3D-V2-BB S3 - S1M32 :**les couleurs** sont , , moins tranchées doncque

3D-V2-NA S5 - S2A7 : euh : le fait que : euh : i(l n') y ait pas de volonté d(e) créer euh : le confort par euh : par du faux bois par du cuir ou quoi qu(e) ce soit euh : **les couleurs**

3D-V1-BA S1 - S1O49 **les couleurs** tout ça (en)fin ça a un aspect un peu ludique (en)fin ché pas , , ouais ça m'inspire un peu un aspect ludique c'est vrai , ,

3D-V1-BA S4 -S2A98 : ouais et les femmes moi j(e) trouve quand même (...) **les couleurs**

3D-V1-BB S7 -S2G53 : tout à l'heure autant **les couleurs** me choquaient ensemble mais là ça m(e) choque moins pa(r)ce que **les couleurs** sont moins sont moins nettes hein

3D-V1-BB S8 -S2R11 : bon euh :**les couleurs** sont trop claires trop claires pour moi

3D-V1-BA S2 - S1S40 : mais :**les couleurs là** sont plus : sympas comme ça , ,

prep+couleur(s)

3D-V1-NA S9 - S1GS19 euh : je pense que le sigle est un peu trop voyant aussi ,(...): bah [**à cause**] **de la couleur** euh : tu (ne) vois que ça si tu veux , , j(e) vais t(e) dire dans cette voiture on rentre et i(l) y a trois choses qu'on voit

3D-V1-NB S14 -S2G19 : non , , à cause de sa forme , , **de sa couleur [à cause] de sa couleur** beaucoup hein , , c'est lourd c'est très lourd

3D-V1-BA S1 - S1O22 : ouais l'autre ça m(e) faisait une impression de toc et de : : t(u) sais j'avais l'impression qu(e) c'était , , là on a plus l'impression qu(e) ça qu(e) ça respire le confort euh : -**à travers même les couleurs** euh : , ,

3D-V2-NA S7 -S1G77 : et euh : la couleur (en)fin i(l n') y a **pas tell(e)ment d(e) couleur** dans le : mais oui ça m(e) paraît ça m(e) paraît (en)fin oui là tu vois par exemple les pare-soleil les pare-soleil je (ne) sais pas en quoi doncque par conséquent i(ls n')ont pas d'originalité sur la matière déjà

La couleur + adj

3D-V2-BB S3 - S1M88 : m : , , **dans une autre couleur** peut-être

3D-V2-BA S15-S1De43 : bah c'est assez nu , , bon bah là le tableau d(e) bord aussi il est **des deux couleurs** , , bon bah le fait qu'i(l n'y) ait pas un rappel plus foncé en-d(e)ssous euh : c'est beaucoup plus agréable beaucoup plus :

3D-V2-BB S3 - S1M59 : et puis bonbah **deux couleurs** euh : à l'intérieur euh : nan ça me : décidément beige et euh : j(e) vois gris ché pas si c'est noir hein j(e) vois gris euh : , ,

3D-V1-NB S15 -S2De11 : la **la couleur extérieure** on la voit un peu trop

3D-V1-NB S15 -S2De31 : oui oui mais enfin non dans l'ensemble la sensation d(e) sécurité est correcte oui , , nan c(e) que j(e) n'aime vraiment pas beaucoup c'est d(e) voir **la couleur extérieure** par contre

3D-V1-NB S15 -S2De32 : si **la couleur extérieure** est en harmonie avec les couleurs d(e) l'intérieur j(e) veut bien mais alors là euh : , , le bleu par rapport aux tons du tableau d(e) bord c'est : c'est choquant

3D-V1-BB S6 - S1 D37 : confort : , , euh : ouais super confort ça fait vraiment agréable ça fait canapé un peu **la couleur blanche** ché pas ça (ne) fait pas : ça (ne) fait pas intérieur de voiture ça fait intérieur de maison quoi

3D-V2-NA S11-B46 : ouais nan j'sais pas euh : ouais j(e) trouve ça le fait que ce soit rond euh : encore une fois comme c'est tout flou euh : **la couleur là blanche enfin blanche ou gris** qui est très lisible et euh : qui donne un p(e)tit côté aluminium d'ailleurs

3D-V2-NA S8 -S1R6 : euh : les compteurs : les compteurs ont l'air assez sympas justement on n(e) retrouve pas **cette couleur orangée** que j(e) déteste tant

3D-V1-BB S7 -S2G33 : alors euh : les ventilateurs et la poignée c'est le : c'est le : euh : **cette couleur brillante-**

3D-V1-BB S7 -S2G42 : et : et c'est comment dire , , oui c'est simple et en même temps ça reste euh : ça reste euh : (en)fin c'est : (en)fin les formes les plus évoluées (ne) sont pas forcément les plus complexes quand même , , c'est une forme simple avec un matériau spécial **une couleur spéciale** qui forme un tout qui est euh : , , qui est moderne et qui vient c'est une forme euh : donc rectangulaire qui vient s'intégrer encore une fois dans une forme triangulaire arrondie

Les couleurs+adj

3D-V2-BB S3 - S1M62 : euh : j(e) pense que ça peut être gênant d'avoir **des couleurs trop claires** euh : m lorsqu'i(l) y a beaucoup d(e) luminosité (en) fin ça c'est vraiment personnel

3D-V1-NB S13 S1C60 : ben euh l'impression elle semble assez chaude (...) bah de ce sûr(e)ment **à cause de ces couleurs mates pas trop luisantes** comme dans l(e) deuxième modèle qu'on a vu ça m(e) paraissait plus classique partout là ça fait un effet un effet tissu un peu

La couleur+N

3D-V1-NA S11 -B6 : pa(r)ce que si j(e) regarde là-bas j(e) vois du : j(e) vois **du couleur aluminium** si j(e) regarde la porte droite et la ventilation droite euh : (en)fin je (ne) sais pas c'est blanc ou aluminium

La couleur de N

3D-V1-NB S15 -S2De10 : bah là on voit **la couleur de la voiture** peut-être un peu choquant final(e)ment

3D-V2-NB S10-S2M45 : d'autre part si **la couleur de la voiture extérieure** est bleue euh : pour moi i(l 'n) y a aucun rappel à l'intérieur c(e) qui me dérang(e)rait un p(e)tit peu à la limite

3D-V2-NA S8 S1R27 : c'est à peu près tout c(e) que j'ai à dire , , en tous cas l'image la : la couleur me plaît voilà c'est : c'est typiqu(e)ment **la couleur de l'intérieur** que j(e) recherche dans ma voiture ,

3D-V1-BA S4 - S2 A95 : oui si on m(e) l'offrait oui < rires > autrement comme j(e) te dis j(e ne) suis pas sûre que j(e) choisirais **cette couleur d'intérieur**

3D-V2-NA S7 -S1G37 : la luminosité du ouais les numéros du compte-tour de : et d(e) l'aiguille et **d(e) la couleur de l'aiguille** c'est la même

3D-V1-NB S12 -S1R56 : c'est : à peu près bien respecté (ne)fin j(e) dirais c'est bien respecté , , donc on s(e) sent on s(e) sent bien , , c(e) qui est dommage c'est qu'on n(e) voit pas bien les : tout c(e) qui est par rapport au compteur et tout ça qu'on (ne) voit pas les chiffres qu'on (ne) voit pas **la couleur des aiguilles** correctement euh : : les : les diodes digitales et tout ça on (ne) voit pas très bien , , c'est : ça manque un peu ,

3D-V2-NA S8 -S1R3 : j(e n')aime toujours pas les : les sièges enfin non **la couleur du siège** en fait , , le siège dans lequel j(e) suis assis fait un peu : un peu sport

3D-V1-BA S1 -S1O36 : euh : j'arrive pas à voir c(e) qui (il) y a sur l(e) levier d(e) vitesse là ouais **la couleur du d(e)ssus du levier d(e) vitesse** , , c'est p(eu)t-êt(r) je pa(r) ce que j(e) vois mal là euh :

3D-V1-BA S1 -S1O31 mm bah oui mais encore bah si j'ai une impression d(e) qualité je : (...) **la couleur des matériaux** leur aspect j(e) les ai pas touchés mais : là ça r(essort) plus que sur l'image on a l'impression ché pas (je ne sais pas) qu(e) c'est (en)fin qu(e) c'est confort quoi , , on a l'impression qu(e) c'est costaud quoi

3D-V1-NB S15 -S2De32 : si la couleur extérieure est en harmonie avec **les couleurs d(e) l'intérieur** j(e) veut bien mais alors là euh : , , le bleu par rapport aux tons du tableau d(e) bord c'est : c'est choquant

le N des couleurs

3D-V2-BA S14-S1G55 : c'est un problème de goût de goût de la forme , , ou **de goût de la couleur** mais en fait on (ne) peut pas l'expliquer puisque c'est en soi , , on dit moi j'aime les choses carrées moi j'aime les choses rondes, ,

3D-V1-BA S2 - S1S59 : pa(r)ce que j(e) pense que : il (ne) faut pas trop de : , , **de : chang(e)ment d(e) couleur** alors peut-être que j(e) me trompe pa(r)ce que j(e) sais pas si c'est la machine qui (ne) marche pas bien

3D-V2-NA S5 - S2 A7 : (...) i(l) y a **une certaine unité des couleurs** avec qui sont juste rel(e)vées par euh : par des touches de métal ou des touches grises

3D-V2-BA S14-S1G60 : quand je cherchais l'harmonie dans l'autre voiture c'est l'harmonie , , **l'harmonie des couleurs** l'harmonie des formes

3D-V1-NA S10 -S1M31 : bon euh : **l'harmonie entre les couleurs** alors là ça m(e) pose un problème pa(r)ce que je (ne) vois pas très bien là actuell(e)ment mais j'ai l'impression qu(e) la même chose que tout à l'heure en premier , , et i(l n') y a pas d(e) relation entre l'extérieur et l'intérieur

3D-V1-BA S1 - S1O11 : euh : : bah c'est **l(e) même habitacle avec les mêmes couleurs**

3D-V1-BB S7 -S2G30 : les : **les matériaux et les couleurs** euh : le tissu du siège passager c'est l(e) même euh : i(l) y a toujours ce mélange d'écrû de bois et de : de gris enfin là j(e) le vois presque noir c'est un gris très foncé euh : et p(u)is ici le vert

CORPUS Réel – Enoncés *couleur(s)*

Det+couleur(s)

R-V2-BB S9 GS47 : bon i(l) y a **la couleur** qui : : elle est un peu trop claire pour moi hein

R-V2-BB S10 M5 : bah c'est l(e) même hein sauf que l(e) siège (n')est pas l(e) même (en)fin **la couleur** , , nan si les p(e)tits carreaux là tiens oui j(e) les ai déjà vus tout à l'heure , , nan elle fait luxe

R-V2-BB S6 D19 : euh : donc voilà par contre ça fait beaucoup plus confortable quoi , , ché pas si c'est **la couleur** sûr(e)ment déjà euh : ça fait beaucoup plus confortable euh : par contre une impression de : de : de : de petitesse plus que dans l'autre

R-V2-BB S6 D33 : **la couleur** euh : le : le bois euh : les : les , , toutes les lignes c'est pareil quoi le côté chromé un peu quand même qui r(e)vient euh : tous les p(e)tits boutons ché pas moi

R-V2-BB S6 D36 : bah comme dans l'aut(r)e quoi le côté carré je n'aime pas les lignes je n'aime pas **la couleur** j'aime moins qu'en : qu'en simulation et euh : et puis voilà (de) toutes façons dans l'autre j(e) préférerais les lignes qu'i(l) y avait ce n'était pas l(e) même tableau d(e) bord ce n'était pas l(e) même : , ,

R-V2-BB S8 R5 : c'est-à-dire le confort est exactement l(e) même euh : bon i(l n') y a pas d'option massage i(l n') y a pas j(e ne) vois pas l'option siège chauffant bien que je n' en ai pas b(e)soin aujourd'hui le siège il est très bien à cette température là mais euh : bon après i(l) y a toute la notion d(e) confort qui : que j(e) trouvais presque normale qu'il n'y ait pas dans la voiture juste avant et que : qui me manque dans dans cette voiture parc(e) que je : **la couleur** veut que ça va m(e) donner l'impression d'avoir une voiture un peu plus luxueuse et : dans une voiture plus luxueuse je vais avoir euh : besoin d'avoir d'avoir ce confort supplémentaire que j(e)n'ai pas , , en effet euh : j'ai j'ai un confort supplémentaire euh : j'ai euh : des lève-vitre électriques euh : à l'arrière

R-V2-BB S8 R60 : bah c'est **la couleur** qui me tend à : : penser ça voilà je : , ,

R-V2-BB S13 C8 : i(l) y a plein d(e) choses , , déjà tout d(e) suite quand j(e) suis montée c'est euh : j(e) pense c'est **la couleur** , , pourtant on avait dit les sièges beige ça doit être drôl(e)ment salissant ça

R-V2-NA S1 O8 : les sièges euh : je n'aime pas **la couleur** , , elle est triste quoi le le les couleurs sont tristes très tristes et euh : j(e) trouve que ça manque de goût , , même voir euh les sièges les motifs tout ça ça manque de goût j(e) trouve , ,

R-V2-NA S1 O55 : m : non , , nan rien de sur le plastique > c'est euh : j(e) crois qu(e) **la couleur** a un rôle très important en fait

R-V2-NA S4 A49 : **la couleur** et puis les matériaux si tu veux

R-V2-NA S9 GS8 : oui l'accoudoir ça c'est gênant , , oui alors elle est plus **la couleur** est plus sobre quand même

R-V2-NA S9 GS21 : bah : **la couleur** si tu veux , , d'un seul coup on a : on a du beige et noir et là c'est un gris foncé et et : proche du noir

R-V2-NA S9 GS22 : oui c'est le fait que **la couleur** est la même partout tiens , , et je pense que du point d(e) vue entretien c'est une voiture qui est plus facile plus facile à entret(e)nir

R-V2-NA S9 GS37 : oui pa(r)ce que si tu veux l'autre si tu veux là c'est chouette parce que t(u n')as pas b(e)soin d(e) réfléchir parce que c'est la même tonalité partout et qu(e) tu sais exactement où tu es là t(u) es trompé pas **la couleur**

R-V2-NA S10 M20 : alors peut-être que bon ce n'est pas très féminin ça c'est sûr mais bon : euh : **la couleur** (n')est pas mal , ,

R-V2-NA S10 M63 : nan elle est bien celle-là moi j'aime bien **la couleur**

R-V2-BB S13 C15 : je (ne) sais pas peut-être **de la couleur** euh :

R-V2-NA S2 S21 : **de la couleur**

R-V2-NA S1 O54 : comme voiture euh : nan nan si j'avais à choisir euh : si j'ai l(e) choix ce n'est pas celle-là que j(e) prends quoi pas **cette couleur** en tous cas

R-V2-BB S2 c'est **des couleurs** qui me conviennent

R-V2-BB S2 c'est **des couleurs** que j'aime pour une voiture

R-V2-NA S4 A102 : pa(r)ce que ce sont vraiment **des couleurs** et p(u)is j(e) te dis i(l n')y a pas d(e) rondeurs euh :

R-V2-BB S1 enfin si **les couleurs** ont là mais il n'y a pas l'aspect
R-V2-BB S1 bah l'image qu'on en a, enfin euh le visuel quoi, **les couleurs** tout ça c'est les mêmes un peu plus fade dans le virtuel
R-V2-BB S2 ouais c'est une voiture de femme (...) bah **les couleurs** et la taille quoi un peu un peu chic
R-V2-BB S4 A103 : j'ai quand même une impression oui de : , , p(eut)-être pa(r)ce que **les couleurs** euh : font que : elles sont quand même très présentes tu vois
R-V2-BB S6 D2 : que celle d'à côté sauf que i(l) y a **les couleurs** qui changent c'est tout et la : et c'est tout
R-V2-NA S1 O8 : les sièges euh : je n'aime pas la couleur , , elle est triste quoi le le **les couleurs** sont tristes très tristes et euh : j(e) trouve que ça manque de goût , , même voir euh les sièges les motifs tout ça ça manque de goût j(e) trouve , ,
R-V2-NA S1 O27 : confort à , , < il bouge sur son siège conducteur > confort bah rien que **les couleurs** déjà bah ça nuit à mon confort , ,
R-V2-NA S1 O32 : j(e) pense que **les couleurs** on(t) un rôle important à jouer
R-V2-NA S4 A8 : alors attends j(e) vais avancer un peu < elle bouge son siège le règle > comme ça , , ouais euh : : ouais c'est plus joli j(e) trouve ça plus joli voilà plus : : **les couleurs** sont mieux mais : : bon toujours le même : disons qu(e) c'est moins choquant j(e) trouve euh : les formes là plus rigides
R-V2-NA S9 GS29 : mais avec **les couleurs** qui changent , , donc on est un peu perdu esthétiqu(e)ment , ,
R-V2-NA S9 GS31 : j(e) dirais même que à première vue elles sont inexistantes sauf pour **les couleurs**
R-V2-NA S4 A107 : oui nan pa(r)ce qu'elle fait oui **les couleurs (X2)** sont très :
R-V2-NA S1 O4 : les couleurs (**x3**) sont pas : sont pas accueillantes , , c'est gris quoi trop gris par contre
R-V2-NA S7 G143 : euh : et puis euh : par contre j(e) trouve que ça fait très masculin justement bah peut-êt(r)e pour **ces couleurs** pe(u)t-êt(r)e pour cette discrétion euh : peut-être aussi pour (en)fin j'sais pas j(e) trouve qu'i(l n'y) a pas d'élément féminin alors tu vas m(e) dire qu'est-c(e) que c'est les éléments féminins , , en fait euh : nan mais bon
R-V2-NA S2 S16 : et en fait tout : **toutes les couleurs** encore vont bien ensemble tout ça
R-V2-BB S4 A110 : **trop d(e) couleurs** trop de : bidules de machins et en même temps les lignes (ne) sont pas vraiment très jolies j(e) trouve

Prep+Det+couleur

R-V2-NA S3 M40 : c'est euh : , , c'est peut-être dû à **la couleur** mais i(l)s paraissaient franch(e)ment euh : gigantesques
R-V2-NA S4 A73 : à **la couleur** j(e) pense
R-V2-NA S2 S91 : mais : mais l'autre elle te : elle te (en)fin par les matériaux **par la couleur** tu vois etcetera et surtout i(l) y avait les sièges qui étaient super beaux
R-V2-BB S13 C54 : aussi bien à un jeune , , aussi bien quand on n'a plus ses enfants à prom(e)ner aussi bien ce s(e)rait dommage de mettre plein d(e) petits banbins dans cette belle voiture hein , , donc **par rapport à la couleur** , , nan ça peut conv(e)nir à plein d(e) personnes , , même à soixante ans pareil euh : , , voilà
R-V2-BB S8 4 : exactement la même chose alors là j(e) ne vois pas vraiment de : : de différence très franch(e)ment (en)fin **au niveau d(e) la couleur** en effet mais
R-V2-BB S8 R61 : ça s(e)rait ça s(e)rait davantage **au niveau d(e) la couleur** , , puis au niveau des équip(e)ments aussi (en)fin : le : le comment le : le frein à main est vraiment p(e)tit quoi donc ça m(e) fait ça m(e) fait un peu penser à : des freins à main pour femme quoi (ne)fin des mains d(e) femme iraient très bien ici
R-V2-BB S1 elle n'est pas du tout représentative du représentative de la réalité quoi au niveau de l'impression du ressenti et euh **[au niveau] des couleurs**
R-V2-NA S12 0 : et puis **au niveau des couleurs** , , c'est peut-être un peu : , , (en)fin bon moi personnell(e)ment ça m(e) satisfait plus que du : que du v(e)lours
R-V2-NA S1 O25 : même si les formes tout ça c'est la même chose quoi c'est : essentielle(e)ment l'esthétique là c'est **au niveau des couleurs**
R-V2-NA S3 M67 : c'est pa(r)ce que c'est métal et noir métal brossé et noir , , c'est euh c'est c(e) qu'on rencontre euh : j(e) pense aussi à : à pas mal de : de : produits d(e) grande consommation quoi qui pour les hommes beaucoup dans ces : **dans ces couleurs**
R-V2-BB S7 G22 : c'est : c'est amusant ce : cette différence qui est marquée aussi bien **dans les couleurs** que les : les matières
R-V2-BB S3 M87 : oh bah je : , , à **cause des couleurs** et des matières euh : j(e) vois plutôt une femme euh :

Det+couleur(s)+et+Det+N

R-V2-NA S1 O6 : **la console centrale et sa couleur grise** < il touche >
R-V2-BB S7 G23 : ce n'est pas mal ça , , et puis pareil euh : encore une fois **dans les matières et les couleurs**
euh : c(e) qui est noir au milieu du blanc c'est c(e) appartient vraiment au conducteur ce sont ses cadrans son volant ses commandes au volant puis dans la console du milieu c(e) qui : c(e) qui est donc un mélange de plastique noir et de et d'imitation bois
R-V2-NA S4 A52 : bah **pour les textures et les couleurs** ouais , ,
R-V2-NA S6 D27 : pa(r)ce que tout à l'heure on (ne) voyait déjà pas bien **les couleurs et les : dégradés** et les : tu vois les différentes couleurs de chromé par exemple
R-V2-NA S2 S66 : bah c'est ça c'est **les couleurs et les matières**
R-V2-BB S2 S35 : ouais c'est une voiture de femme
qu'est-c(e) qui t(e) fais dire qu(e) c'est une voiture de femme là ?
bah **les couleurs et la taille** quoi p(u)is un peu un peu chic tu vois c'est une bonne petite en fait ça m(e) fais penser un peu à au niveau gabarit à à une Golf
R-V2-BB S3 M66 : euh : cet habitacle là on ne l'impression d'une : , , (en)fin j(e ne) dis pas qu(e) les autres (ne) sont pas : soignées mais euh : j'ai , on a / j'ai l'impression d'une plus grande qualité d(e) côté-ci bon c'est lié **aux couleurs et aux matières**
R-V2-BB S7 G28 : oui , , et : et aux matières **aux couleurs et aux matières** mais là les formes interviennent beaucoup moins j(e) trouve

adj+couleur

R-V2-NA S1 O43 : et que là c'est vraiment pas **une bonne couleur** pour moi ce n'est pas une couleur commerciale
R-V2-NA S1 O20 : c'est trop monotone disons qu'(il n') y a pas , , (il n') y a qu(e) deux **deux couleurs** quoi le gris le noir
R-V2-BB S1 (le levier de vitesse) il rappelle un peu le compteur enfin c'est un peu **les mêmes couleurs**
R-V2-BB S1 il rappelle **les mêmes couleurs**

Couleur+adj

R-V2-BB S13 C33 : oui non pareil que l'autre au niveau sécurité , , on est bien englobé dans l'habitacle euh : c'est peut-être **la couleur beige** qui fait ça je (ne) sais pas
R-V2-BB S13 C43 : doncque et les sièges ont un aspect velours mais c'est vrai que **la couleur beige** final(e)ment euh : , , on a l'impression que : c'est une couleur chaude
R-V2-NA S7 G20 : et qui brille euh : qui brille bien il est euh : j(e) le trouve très beau i(l) s(e) marie bien avec le tissus et donc la : **la couleur noire** qui (n')est pas exactement la même puisque c'est un noir sur un tissus et non pas un noir sur un plastique
R-V2-NA S7 G46 : doncque : ça je : (en)fin j(e) trouve que ça : **la couleur orange** euh : euh : c'est bon : c'est pareil c'est quand même : ce n'est pas c(e) qu'i(l) y a d(e) plus futuriste mais c'est bien elle est : elle ressort bien là ma lumière aussi (en)fin la lumière au-d(e)ssus du rétroviseur éclaire bien l'ensemble
R-V2-BB S5 A16 : **à la couleur beige** < rires > je (ne) sais pas pourquoi le beige ça fait plus confortable(...)
R-V2-BB S8 3 : j(e) pense que : le pire ce s(e)rait encore de : de mettre **d(e) la couleur rouge** et puis et puis des p(e)tites lumières ce s(e)rait l(e) bouquet
R-V2-NA S7 G81 : alors surtout surtout surtout en contraste avec ce : **cette couleur métallisée** quoi ce : ce matériau qui fait métal
R-V2-BB S13 C43 : doncque et les sièges ont un aspect velours mais c'est vrai que la couleur beige final(e)ment euh : , , on a l'impression que c'est **une couleur chaude**
R-V2-NA S1 O43 : et que là c'est vraiment pas une bonne couleur pour moi ce n'est pas **une couleur commerciale**
R-V2-BB S1 je vais revenir sur la colonne centrale et **sa couleur euh toc**
R-V2-NA S3 M41 : bah j(e) que : bah **de couleur plus claire** ça d(e)vaît paraître plus gros (en)fin je (ne) sais pas
R-V2-BB S9 GS48 : j'ai peur que c(e) soit **une couleur un peu salissante** au bout d'un certain nombre de temps si tu veux
R-V2-NA S9 GS17 : l'esthétique bon bah c'est vrai que c'est beaucoup plus discret quand même comme ça , , tu vois j(e) préfère **des couleurs comme ça plus discrètes** que des couleurs de beige noir plus opposés

Couleur+Nom

R-V2-BB S8 R39 : nan là il (ne) ressort pas (en)fin il est amoindri justement par **cette couleur euh : crème** qui euh :

Couleur de N

R-V2-NA S7 G18 : alors euh : j'aime beaucoup euh : **la couleur euh des euh** euh : des euh : , , ce : ce noir là cette euh : ce noir sur les portières de tableau d(e) bord le : le volant

R-V2-NA S7 G22 : j'aime bien < rire > voilà euh : j'aime bien tous ces éléments métalliques les : le contour de la portière mais aussi la portière i(l)y en a un qui est mat euh : alors encore une fois donc j'ai mon bouton d(e) frein à main mon bouton d(e) levier d(e) vitesse l'insigne euh : euh : Peugeot qui brille et à côté d(e) ça j'ai les encadrements des ventilateurs et l'encadrement d(e) ma colonne centrale qui est mate et tout ça donc tout ça s(e) répond en prime et répond en : en prime à **la couleur de mes cadrans**

R-V2-NA S7 G24 : qui pour moi vient répondre à **la couleur orange des : des commandes du volant** voilà

R-V2-BB S8 R5 : donc voilà et mes sièges vraiment **la couleur des sièges vraiment beaucoup trop claire pour moi**

R-V2-NA S9 GS17 : l'esthétique bon bah c'est vrai que c'est beaucoup plus discret quand même comme ça , , tu vois j(e) préfère des des couleurs comme ça plus discrètes que **des couleurs de beige noir plus opposés**

R-V2-BB S6 D36 : (...) tu vois ça ça r(e)vient par rapport à c(e) qu'on a vu t(ou)t à l'heure mais j(e) trouve qu(e) ça fait un peu mélange ce n'est pas super t(u) as l(e) côté chromé avec le les cadrans t(u) as l(e) côté euh : classique avec les lignes et en même temps i(l)s ont rajouté **des couleurs de bois de blanc** (en)fin , ,

R-V2-NA S6 D27 : pa(r)ce que tout à l'heure on (ne) voyait déjà pas bien les les couleurs et les : dégradés et les : tu vois **les différentes couleurs de chromé** par exemple

Le N des couleurs

R-V2-NA S14 G30 : classique mais avec beaucoup d'amélioration dans les formes dans les tons , , moi le ton que j'avais un peu tout à l'heure (en)fin à moitié pour des gens d'un certain âge , , (ne)fin vous voyez j'aime bien **des tons comme ça foncés avec des couleurs sobres pas éclatants** G31 : c'est assez reposant

R-V2-NA S10 M17 : alors que dans l'autre , , dans l'autre c'est hyper classique et i(ln')y a **pas d(e) recherche de couleur**

R-V2-NA S5 A9 : toujours la : la **même unité des : des couleurs** euh : des formes euh : relativ(e)ment simples , , pas trop r(e)cherchées euh :

R-V2-NA S2 S51 : j(e) me d(e)mande si ce n'est pas **au trop plein d(e) couleurs sombres**

R-V2-NA S10 M65 : bah j(e) te dis justement c'est **cette harmonie d(e) couleurs entre le le noir et le : l'anorisé**

R-V2-NA S10 M14 : euh : non bah non , , non là l'habitacle je : j'aime bien , , tu sais pourquoi c'est pa(r)ce que i(l) y a **une recherche d'harmonisation d(e) couleurs**

R-V2-NA S10 M58 : là euh : oui oui si tu veux **au niveau général d'harmonisation de des : des dessins et d(e) la couleur** euh : elle me convient plus

R-V2-BB S7 G35 : ouais , , peut-être(r)e que soit le noir soit le bois soit on <X> j(e) crois , , disons qu(e) j'ai l'impression que pour rester dans **une idée un peu originale euh : de mélange et de couleur**

R-V2-NA S6 D33 : **le côté très sombre sans travail des couleurs** je n'aime pas non plus

R-V2-NA S7 G142 : euh : alors vingt trente ans parce que euh : c'est moderne c'est design et en même temps i(l) y a quand même **une certaine discrétion euh : euh : dans les couleurs utilisées**

R-V2-BB S15 de5 : bah le : : l'utilisation quoi que j(e) suis en train d(e) me contredire pa(r)ce que il a **la planche de bord à deux couleurs** que j(e) n'aimais pas tout à l'heure

Enoncés autres formes génériques

Corpus 2D

SUBSTANTIFS

COLORIS

2D-V1-NA S5 sinon : on a changé apparemment **le coloris** et l'intérieur des sièges et ça c'est pas déplaisant non plus pa(r)ce que les carreaux sur l'autre les carreaux beiges

2D-V1-BA S15 oh bah non là le siège on n'en voit pas suffisamment pour s'en faire une idée il a l'air tout à fait classique banal et la portière c'est c(e) que j(e) vous ai dit **le coloris** en plus ça doit être salissant

2D-V1-BB S10 je pense que **les coloris** d'une façon générale (ne) sont pas adaptés , , (ne) sont pas très juniors , , les p(e)tits carreaux beige euh : ça (ne) fait pas junior , , i(l n') ya pas de recherche de tissu

2D-V1-BA S15 c'est ça puis bon i(l) y a peut-être quelque chose de choquant dans : **dans les coloris** pa(r)ce que cette euh : , , le : cette bande ça a l'air d'être beige

2D-V1-NB S15 bon évidemment on voit que : **à part les coloris** c'est la même euh : la même nature de matériaux donc ça c'est difficile de : d'en juger mais enfin ça m(e) donn(e)rait plutôt une impression une impression plus grande de sécurité pa(r)ce que parce que l'ensemble est plus chaud , ,

2D-V1-NB S15 ah bah non non j(e ne) les voyais pas du tout c'est **à cause du coloris** du :

2D-V1-BA S15 ben toute la partie j'sais pas comment ça s'appelle moi ça **d'un seul coloris** oui

2D-V1-BA S15 alors euh : **ce coloris clair** ça me : : enfin j(e n')ai pas l'habitude ça c'est clair , , ça j'ai l'habitude plutôt de : : d'un coloris dans les gris dans les bleus foncés , , mais d'une seule pièce

2D-V1-BA S15 **ce coloris clair là** ça doit être fragile tout l'ensemble là c'est trop salissant oui

2D-V1-BA S15 ah oui je crois , , pa(r)ce que c'est i(l) y a un trop grand mélange de couleurs par rapport , , i(l) y a **des coloris foncés** , , i(l) y a le : le : la console par elle-même c'est un : un gris acier

2D-V1-NB S15 froid [à cause du] **du coloris clair** et euh : **le coloris clair du tableau d(e) bord et d(e) la bande** la bande écru là , , et puis le : la colonne centrale là

2D-V1-BA S15 euh : peut-être oui c'est p(e)ut-être ça c'est peut-être pa(r)ce que justement i(l) y a : euh : **ce coloris acier là qui se : qui jure**

2D-V1-NB S15 ah bah moi je vois les gris et puis euh : une imitation j'sais pas on (ne) peut pas dire qu(e) c'est d'orme mais : enfin c'est un p(e)tit peu **le coloris ton bois** hein

2D-V1-NB S15 et apparemment **le coloris du siège** me paraît aussi euh : , , quoiqu(e) le gris et blanc , , enfin bon

2D-V1-NB S15 **d'un coloris dans les gris dans les bleus foncés** , , mais d'une seule pièce

2D-V1-NB S15 bah encore une fois **par rapport à l'ensemble des coloris** je trouve que c'est agréable à r(e)garder et euh : baeckeofe plus : , , bon là en plus euh : apparemment i(l) y a des p(e)tits détails que je n(e) vois pas sur les : les boutons d'utilisation d(e) la colonne centrale mais : apparemment i(l) y a des : , , des p(e)tits repères d'utilisation qui m(e) paraissent euh : utiles

2D-V1-NB S15 bah c'est **une question d'harmonie harmonie entre les coloris**

TEINTE (4S14, 4S11, ...)

2D-V1-NB S14 bah le bois c'est un espèce de : j'sais pas c(e) que c'est comme **teinte** , , c'est un beige c'est pas joli hein il (n')est pas beau c(e) truc là et puis ça choque , , l'ensemble (ne) va pas ensemble si vous voulez

2D-V1-NB S14 ah bah **les teintes les mélanges des teintes** ça (ne) m(e) va pas du tout hein bah on (ne) peut pas savoir pourquoi c'est pa(r)ce que ça m(e) choque

2D-V1-NB S14 l'aérateur avec son bois là si c'est du bois ou je sais pas (...) c'est pas beau , , ça peint **en plusieurs teintes là** c'est pas beau , , on n'est pas dans une gal(e)rie d(e) peinture , , c'est pas beau , , c'est pas beau en soi si vous voulez l'ensemble (n')est pas beau pas il (n')est pas harmonieux pas beau , , pour moi c'est loupé hein

2D-V1-BA S4 bon l(e) siège est toujours à chier (...) bah i(l) y a des carreaux là je sais pas on a l'impression qu'on a mis la couver / la couverture de sa grand-mère dessus mais bon : , , au moins i(l) y a **un effort de teinte** < rires >

2D-V1-BA S12 je sais pas c'est p(e)ut-être le : le : **le chang(e)ment d(e) teinte**

2D-V1-BB S11 euh : hormis les sièges euh : j(e n')ai rien à dire , , bon la loupe d'orme ça fait ça fait classe , , pour l(e) commun des mortels ça fait classe , , euh : donc **le mariage des teintes et puis j(e) pense des matériaux** , , ça fait confort ça fait qualité , , nan ça on a une impression effectiv(e)ment de quelque chose qui est soigné

2D-V1-NA S11 j(e) pense que c'est l(e) but du jeu , , ensuite euh : en suite euh : i(l n') y a plus **l(e) mélange des teintes sur l(e) tableau d(e) bord** (en)fin j'sais pas sur la plage avant là j'sais pas comment on appelle ça
2D-V1-NA S11 euh ouais et au fait que ce soit beaucoup plus sobre , , qu'i(l) y ait **beaucoup moins de : de mélange de teinte et de matériaux** tout bêt(e)ment

2D-V1-BB S11 il est sobre , , c'est pas révolutionnaire c'est pas euh : et et : il est d'autant plus typé que j(e) te dis encore une fois qu'i(l) marie des : **des matériaux et des teintes** euh : qui sont on pourrait dire relativ(e)ment euh : le gris et l(e) beige ça peut être dans l'idée assez moderne pa(r)ce que on allie du sombre et du clair

CONTRASTE (S5,S7 ...)

2D-V1-BB S7 c'est ça m(e) paraît c(e) qu'i(l) y a d(e) plus classique mais alors **en contraste** avec ce ce : cette couleur bois

2D-V1-BB S7 nan c'est même pas une question d'adaptation c'est que **vraiment le contraste** (x2) ne convient pas selon moi

2D-V1-BA S3 i(l) y a **un contraste**

2D-V1-BA S14 oh et **un peu de contraste** et couleurs sûr(e)ment

2D-V1-BB S5 ouais euh : bah **le trop fort contraste** bah bon bah déjà j(e)te disais le faux bois j(e) trouve que c'est :

2D-V1-BB S5 bah j(e) vois ça surtout sur **l(e) contraste du tableau d(e) bord** entre final(e)ment la partie beige qui est propre à la partie pilotage et puis le fond du tableau d(e) bord jusqu'au pare-brise qui est gris foncé

TON

2D-V1-NA S5 ouais ouais et **des tons gris** clair(e)ment , , c'est euh : des voitures qui euh : j'ai l'impression (ne) misent pas forcément tout sur le confort mais plus sur euh : sur justement le conducteur et comment i(l) s(e) ressens dans sa voiture est-c(e) qu'il a une voiture qui a l'air , , ouais plutôt solide plutôt performante plutôt : ouais un peu plus comme ça que confortable vraiment

2D-V1-NB S15 euh : **ton acier** là , , c'est pas qu(e) j(e n')aime pas pour d'autres choses mais là c(e n')était pas harmonieux , , pas : pas esthétique à mon goût

2D-V1-NB S15 ah bah moi je vois les gris et puis euh : une imitation j'sais pas on (ne) peut pas dire qu(e) c'est d'orme mais : enfin c'est un p(e)tit peu **le coloris ton bois** hein

NUANCE (S13)

2D-V1-NB S13 bah j'ai l'impression c'est un p(e)tit peu scintillant et puis il() y a **des nuances de clair et d(e) foncé**

2D-V1-NB S13 pa(r)ce que je vois **des nuances de gris foncé et d(e) gris clair** P1C76 : qui fait un effet velours , , l'impression n'est pas la même alors qu'au-dessus du tableau d(e) bord j'ai l'impression qu(e) ça fait plutôt plastique

DEGRADE

2D-V1-NA S6 bah ché pas d(é)jà l(e) côté un peu bleu c'est joli bleu vert là , , **dégradé d(e) couleurs** et puis euh : non le p(e)tit dessin ça : ça fait c'est beaucoup plus marqué qu(e) sur l'autre donc ça c'est assez joli c'est beaucoup plus travaillé c'est assez original , , p(u)is i(l) y a une touche de clair , ,

UNI

2D-V1-NA S10 par rapport à l'habitacle général qui est quand même harmonieux au niveau des couleurs euh : ça (ne) donne pas une impression d(e) nett(e)té , , j'aurais voulu plutôt **un uni** tu vois au niveau du siège

ADJECTIFS

UNI (S11)

2D-V1-NA S11 (...) ça (ne) m(e) gên(e)rait pas à la rigueur d'avoir un siège complèt(e)ment uni

2D-V1-NA S11 les tissus d(e) sièges , , pour moi c'est pas r(e)présentatif , , pour moi quand j(e) vois un habitacle comme ça qu(i) est tout sobre qu(i) est qu(i) est très uni , , ça (ne) m(e) gên(e)rait pas à la rigueur d'avoir un siège complèt(e)ment uni

2D-V1-NA S11 mais qu'on arrête de v(e)nir casser les sièges en mettant , , en plus à chaque fois c'est systématique i(l) y a toujours les côtés qui sont **unis** et la partie centrale soit des p(e)tits carreaux soit des zibouibouis comme ça euh : vraiment ça manque vraiment d'idée (en)fin d'innovation sur les looks des sièges , , 2D-V1-NA S11 alors les p(e)tits carreaux précédemment et puis maint(e)nant les p(e)tits zibouibouis qui donnent un look un peu plus moderne euh : je sais pas on n'arrive pas à faire des sièges sympas , , alors soit qu'on les fasse complèt(e)ment unis soit qu'on les fasse un p(e)tit peu plus euh : (en)fin je sais pas c'est pas mon style de siège ça

NUANCE

2D-V1-BB S5 euh : m là l'assemblage des couleurs euh : l(e) gris foncé et l(e) beige (n')est pas forcément très habile (il) faudrait p(eu)t-être quelque chose de plus nuancé quoi en tous cas

CONTRASTE

2D-V1-BB S5 (...) j(e) pense que là i(l) y a et en fait c'est un peu la thématique de tout quoi par le bois euh : j(e) trouve que c'est p(eu)t-être un peu trop contrasté est-c(e) qu'il aurait pas mieux valu faire un truc un peu plus grisé à la place du beige ou alors un truc un peu plus beige à la place du gris foncé pour qu'i(l) y ait euh une unité

MONOCHROME

2D-V1-NA S6 ouais , , pas euh : le gris mais euh : euh : le reste de l'habitacle , , c'est trop : c'est trop : c'est trop monochrome

BICOLORE

2D-V1-BA S4 pa(r)ce qu'i(l) y a deux couleurs pa(r)ce que c'est **bicolore**

Corpus 3D

TON SUBSTANTIF

3D-V1-NB S14 M1S2G20 : c'est lourd de forme , , c'est pas très joli de couleur de **ton** , ,
3D-V1-NB S15 M1S2De32 : si la couleur extérieure est en harmonie avec les couleurs d(e) l'intérieur j(e) veux bien mais alors là euh : , , le bleu par rapport aux **tons** du tableau d(e) bord c'est : c'est choquant

COLORIS SUBSTANTIF

3D-V2-NA S5 les sièges ont l'air ouais c'est limite des sièges baquets quoi doncque i(l)s ont l'air plus raides (...): et euh: (en)fin confortables quand même **les coloris** sont plus originaux , , et euh : plus jeunes clair(e)ment , , ouais ouais elle me convient beaucoup plus celle-là pour le coup

TEINTE SUBSTANTIF

3D-V2-NA S11 B88 : encore une fois elle est sobre euh : i(l) n'y a pas de : comment dire , , encore avec cette image floue euh dans les chang(e)ments d(e) matériaux bon déjà i(l) y a i(l) y a une seule **teinte**

NUANCE SUBSTANTIF

3D-V1-BA S2 M1 S1 S129 : et p(u)is comme t(u) as tout vraiment tout en profondeur en fait t(u)as les **nuances** euh : (en)fin les m l'importance du beige et l'importance du gris

UNI

SUBSTANTIF

3D-V2-NB S10 M1S2M38 : et ça (ne) colle pas en plus avec euh : bon doncque euh : ou c'est un **uni** ou un cuir mais enfin bon pas < X >

ADJECTIF APOSE

3D-V1-BB S5 M1S1A18 : ouais on a l'impression (...) **un peu plus uni** , , qu(i) est sur le : cont(r)é la console en fait , , c'est l(e) même sur les sur les portières aussi on a l'impression

TRANSPARENT

ADJECTIF ATTRIBUT

3D-V2-BB S2 M1 S2 S77 : le rétro il (n')était pas noir il était euh : **transparent**
3D-V2-BB S2 M1 S2 S80 : le contour euh comme ça il était **transparent** le contour du rétro

ADJECTIF EPITHETE

3D-V1-BA S2 M1 S1 S27 : ah c'est génial hein on y croît en plus j'aim(e)rais trop avoir une voiture **transparente** comme ça c'est trop beau t(u) sais t(u) as t(u) as l'impression qu(e) touches du : ,

CONTRASTE VERBE

3D-V1-BB S5 M1 S1 A16 :(...) (en)fin on a l'impression qu(e) les choses sont faites à moitié c'(es)t-à-dire : t(u) as t(u) as : ce gris euh : près du pare-brise en fait qui **contraste** vach(e)ment avec le beige plutôt luxueux et plutôt cuir

Corpus Réel

COLORIS SUBSTANTIF

R-V2-BB S8 R48 : voilà même impression que dans l'autre j'ai l'impression qu(e) c'est la même voiture sauf que bon **les coloris** sont un peu différents

COLORATION SUBSTANTIF

R-V2-NA S10 M40 : pa(r)ce que tu sais on a une esthétique dans les yeux hein ce type de **coloration** dans les véhicules on les voit partout en fin d(e) compte euh : peut-être un peu moins luxueux mais enfin bon en général c'est toujours beige comme ça beige noir ou beige marron euh : là si tu veux i(l) y a un autre concept euh : : qu'i(l) faut pouvoir accepter pa(r)ce que le noir ce n'est pas évident hein

R-V2-NA S10 M41 : même si c'est à la mode en c(e) moment c(e) n'est pas évident , , par contre c(e) qu'i(l)s ont bien réussi tu vois c'est la **coloration** avec le tableau d(e) bord , , le le : j'sais plus comment on appelle ça l'ensemble

CONTRASTE SUBSTANTIF

R-V2-NA S7 G81 : alors surtout surtout surtout en **contraste** avec ce : cette couleur métallisée quoi ce : ce matériau qui fait métal

R-V2-BB S7 G10 : qui était qui était (en)fin : superposé au bois et on voyait vraiment le **contraste** ça f(ai)sait vraiment quelque chose de beaucoup plus clair le bois en virtuel hein et et : i(l) y avait vraiment un contraste de ce : de ce marron clair avec ce noir ce n'était ce n'était pas beau alors que là bah ça passe hein

R-V2-BB S7 G21 : mais sinon bah écoute là c'est pareil la même distance avec le tableau d(e) bord mais i(l) y a i(l) y a ce **contraste** un peu c(e) qui est blond c'est la propriété du conducteur un peu hein son : son tableau d(e) bord sa : sa console du milieu (en)fin tout c(e) qui : et derrière bon c'est un peu du : du surplus (...)

R-V2-BB S6 D14 : ouais , , i(l) y avait plus de **contraste** pa(r)ce que là ça fait un peu euh : vieux beige tu sais D15 : beige de vieux quoi , , et donc les lignes je n'aime toujours pas

R-V2-BB S7 G10 : qui était qui était (en)fin : superposé au bois et on voyait vraiment le contraste ça f(ai)sait vraiment quelque chose de beaucoup plus clair le bois en virtuel hein et et : i(l) y avait vraiment un **contraste** de ce : de ce marron clair avec ce noir ce n'était ce n'était pas beau alors que là bah ça passe hein

CONTRASTE VERBE

R-V2-BB S7 G19 : qui donne l'impression que le : qui **contraste** avec le BLANC et par conséquent voilà l'impression d(e) vide est encore plus forte plus marquée et ça donne une impression de plus d'espace à moins que : le siège soit plus reculé d'ailleurs je sais pas peut-être que c'est ça

TON SUBSTANTIF

R-V2-NA S14 G30 : classique mais avec beaucoup d'amélioration dans les formes dans **les tons** , , moi le **ton** que j'avais un peu tout à l'heure (en)fin à moitié pour des gens d'un certain âge , , (ne)fin vous voyez j'aime bien **des tons comme ça foncés** avec des couleurs sobres pas éclatants

R-V2-BB S9 GS17 : voilà , , j'aurais mis un **ton** plus : : ça le souligne de trop

R-V2-BB S12 R6 : par contre les différences de **ton** c'est un peu plus gai

R-V2-BB S15 De13 : ah oui oui oui dans l'ensemble à part la différence de **ton** d(e) la planche de bord i(l) faut s'y habituer mais autrement j'ai la même sensation de : , , oui la même sensation de sécurité ça sûr(e)ment oui

TONALITE SUBSTANTIF

R-V2-NA S9 GS37 : oui pa(r)ce que si tu veux l'autre si tu veux là c'est chouette parce que t(u) n'as pas b(e)soin d(e) réfléchir parce que c'est la même **tonalité** partout et qu(e) tu sais exactement où tu es là t(u) es trompé pas la couleur

R-V2-NA S9 GS18 : bah pa(r)ce que si tu veux quand tu mets un document là tu l(e) vois l(e) document ce n'est pas un **mélange de deux tonalités** parce qu'on s(e)demande pourquoi c'est faire final(e)ment tout c(e) mélange de **tonalités**

DEGRADE SUBSTANTIF

R-V2-NA S6 D27 : pa(r)ce que tout à l'heure on (ne) voyait déjà pas bien les couleurs et les : **dégradés** et les : tu vois les différentes couleurs de chromé par exemple

R-V2-NA S6 D28 : et euh : et on n'a pas l'impression que et on a l'impression qu(e) c'était vraiment posé là carré machin alors qu'en fait t(u) as quand même des p(e)tits dessins des formes des : euh : des **dégradés** euh : des : tu vois ?

TEINTE SUBSTANTIF

R-V2-NA S11 B30 : la sécurité c'est : , , non bah sécurité pareil euh : esthétique esthétique euh : bonne impression d(e) qualité , , nan bien et puis c'est vrai qu(e) j'aime bien : j'aime bien cette **teinte** là , c'est un peu sombre là d'autant plus qu'i(l) fait nuit

R-V2-NA S11 B26 : plus : : euh : dans la **teinte** j(e) trouve ça plus confort celle-là c'est un peu plus euh : : sport

R-V2-NA S11 B38 : (en)fin en tous cas j(e ne) trouve pas ça immonde je : j'aime bien c'est dépouillé c'est sobre euh : je : je préfère ces sièges là aux autres , , là dans la **teinte** , , tout à l'heure j'sais pas c(e) que tu m(e) montrais ce n'était pas du tout ça c'était un bleu ou un vert j'sais plus exactement , , euh : j(e) trouvais ça un peu : , , là ça va bien là c'est très sobre en sièges , , c'est vrai qu(e) c'est une voiture qu(i) est très sombre

R-V2-NA S11 B21 : euh : mine de rien ils ont gardé la même **teinte** euh : (en)fin d(e) la sous face de toit des côtés

R-V2-BB S11 B20 : bah ça s(e) voit , , ça s(e) voit , , bon déjà l(e) design est : est recherché i(l) y a une différence de **teinte** euh : , , le matériaux (en)fin le matériaux tableau d(e) bord euh : bien qu'i(l) soit euh : effectiv(e)ment on va dire euh : classique euh : , , d(e) toutes façons euh : c'est du matériel automobile euh : : , , il est agréable au toucher , , on sent bien que : les finitions , , les finitions sont belles , , c'est d(e) la belle finition

TEINTE ATTRIBUT

R-V2-NA S11 B9 : nan mais sobre euh : comment dire euh : j'sais pas comment qualifier ça c'est euh : bah c'est plus noir et blanc que l'autre est beaucoup plus **teinté** , , moi j'aimais bien l'autre euh : au niveau : euh : beige te : beige et gris

MONOTONE ATTRIBUT

R-V2-NA S1 O20 : c'est trop **monotone** disons qu'(il n') y a pas , , (il n') y a qu(e) deux couleurs quoi le gris le noir

UNI EPITHETE

R-V2-NA S7 G19 : je trouve que ça a un beau noir euh : très **uni**

Corpus 2D

BEIGE SUBSTANTIF

2D-V1-BB S5 euh : m là l'assemblage des couleurs euh : **l(e) gris foncé et l(e) beige** (n'est pas forcément très habile (il) faudrait p(eu)t-être quelque chose de plus nuancé quoi en tous cas (...) donc peut-être un peu plus d'harmonie quoi , , (...) que ça soit **dans l(e) gris ou dans l(e) beige** au choix mais euh :

2D-V1-BB S5 bah j(e) vois ça surtout sur l(e) contraste du tableau d(e) bord entre final(e)ment la partie **beige** qui est propre à la partie pilotage et puis le fond du tableau d(e) bord jusqu'au pare-brise qui est gris foncé j(e) pense que là i(l) y a et en fait c'est un peu la thématique de tout quoi par le bois euh : j(e) trouve que c'est p(eu)t-être un peu trop contrasté est-c(e) qu'il aurait pas mieux valu faire **un truc un peu plus grisé à la place du beige** ou alors un truc un peu plus beige à la place du gris foncé pour qu'i(l) y ait euh une unité (...) pas forcément cette rupture forcément qui est volontair(e)ment marquée apparemment mais euh : ça j(e) trouve ça pas forcément euh : très habile

2D-V1-BB S5 c'est vrai que p(eu)t-être **le beige** là en l'occurrence i(l) fait penser à du cuir ça je sais pas mais euh : c'est vrai que c'est pas mal (en)fin c'est pas mal , , maint(e)nant c'est p(eu)t-être un peu trop avec ce bois

2D-V1-BB S10 i(l) y a **trop d(e) transition entre le beige et le : bleu gris** j'sais pas si c'est bleu gris

2D-V1-BB S11 bah ça euh : par rapport au look euh : (en)fin j(e) trouve qu'i(l) y a un mélange euh : qui manque un peu d(e) subtilité entre le côté moderne et euh : l(e) côté traditionnel c'est-à-dire le : la loupe d'orme sur les : sur les certains éléments , , bon ça ça m(e) choque pas (...) ouais , , la loupe fin c'est : c'est d(e) la loupe hein (en)fin c'est une imitation loupe (...) et puis bah effectiv(e)ment le côté très moderne pa(r)ce que c'est vrai qu(e) **les beige très clairs mélange de beige et d(e) gris** ça fait très moderne

2D-V1-BB S11 il est sobre , , c'est pas révolutionnaire c'est pas euh : et et : il est d'autant plus typé que j(e) te dis encore une fois qu'i(l) marie des : des matériaux et des teintes euh : qui sont on pourrait dire relativ(e)ment euh : **le gris et l(e) beige** ça peut être dans l'idée assez moderne pa(r)ce que on allie du sombre et du clair

2D-V1-NA S7 c'est : les couleurs bah déjà **le marron le beige** c'est , , c'est : c'est bon c'est pas des couleurs très modernes euh : m , , euh tout ça sur un fond noir bon c'est :

2D-V1-NA S11 noir alu , , euh : ça c'est beaucoup plus jeune , , à mon avis hein (...) bah pa(r)ce que l'aluminium à la place de la loupe d'orme euh : , , ça fait : ça a un aspect plus agressif plus sportif (...) j(e) pense que c'est l(e) but du jeu , , ensuite euh : en suite euh : i(l n') y a plus l(e) mélange des teintes sur l(e) tableau d(e) bord (en)fin j'sais pas sur la plage avant là j'sais pas comment on appelle ça (...) la plage avant là (...) avant on avait **du beige et du gris** maint(e)nant on est : , , donc ça a un look plus sportif

2D-V1-BA S1 (il) y a beaucoup d(e) gris (...) le volant euh : au d(e)ssus du : : enfin sous l(e) pare-brise là tout est gris bon (il) y a **du beige** quoi mais euh ouais (...) c'est assez sombre (en)fin même si (il) y a du : < rire > même si (il) y a **du beige** c'est un peu euh

2D-V1-BA S3 donc même la partie centrale aluminium c'est bien mais c'est **par rapport au beige là très clair** (...) j(e) trouve ça froid , , pa(r)ce que moi j'aime bien l(e) côté un peu chaud de : (...) du premier décors quoi , , euh : mais j(e) trouve que oui c'est le **le gris de l'aluminium et le beige** c'est : , , (en)fin pour moi n(e) se marient pas très bien

2D-V1-BA S3 euh : oui bah j(e) trouve que le le gris (en)fin le gris du du : plastique (...) **et le beige** c'est un peu triste

2D-V1-BA S4 ouais elle est vach(e)ment mieux , , oh ouais , , (...) bon / alors j(e) trouve que là on essaie d(e) faire un peu canapé mais (...) c'est **l(e) beige canapé** (...) pour moi c'est la couleur canapé , , ouais , , euh : main(t)nant c'est assez joli c'est plus : , , c'est plus joli ça c'est sûr

2D-V1-BA S4 alors que ça ça fait quand même : / si c'est pas du plastique : dur dur ça pourrait êt(r)é tu vois euh : assez doux , , voilà c'est tout , , et puis euh : **le beige là** il accentue la courbe de la voiture (...) et c'est assez joli

2D-V1-BA S4 alors que là ça fait plus ensemble (...) pa(r)ce que quelque part **le beige et le : noir ou gris** on dirait qu(e) c'est à peu près la même matière plus du chromé ça fait deux matières quoi (...) i(l n') y a pas quarante matières qui se : (...) ouais nan j(e) trouve ça mieux , , et puis **l(e) beige** fait r(e)ssortir l(e) tableau d(e) bord (...) et améliore la forme euh : , , euh : du : du : (...) de la console centrale oui tout à fait

2D-V1-BA S15 euh : ce bandeau là (...) euh : ça : , , j(e) trouve que c'est pas en harmonie avec euh : avec l'ensemble hein , , pour l'instant c(e) que j(e) vous dis là c'est une impression : (...) bah je sais pas pa(r)ce que ça fait le : : , , cette bande beige là j(e) trouve que ça m(e) choque (...) ça me : heurte (...) bah j(e) vous dis c'est une question de : de couleurs je pense (...) ah oui je crois , , pa(r)ce que c'est i(l) y a un trop grand mélange de couleurs par rapport , , i(l) y a des coloris foncés , , i(l) y a le : le : la console par elle-même c'est un : un gris acier (...) et puis je trouve que ça n'est pas : en harmonie **ce beige là** de : (...) bah c'est pas beau

2D-V1-NB S1 en fait je pense que l'autre c'est **le beige** qui me qui me tapait un peu à l'œil quoi

2D-V1-NB S2 donc c'est plus agréable on va dire ça doit être avec **le beige clair** et : , , ensuite ben tu m(e) pose des questions ou euh :

2D-V1-NB S14 là euh : le mélange des couleurs me plaît pas mais j(e ne) peux pas vous dire , , moi j(e) trouve que ça et ça ça va pas ensemble ça et ça ça va pas ensemble , , ça et ça c'est pas joli c'est moche (...) non c'est la façon d(e) le faire < X > peut-être ils auraient fait un bois d'une autre couleur , , mais alors ça c'est vilain c'est pas beau (...) bah le bois c'est un espèce de : j'sais pas c(e) que c'est comme teinte , , c'est **un beige** c'est pas joli hein il (n')est pas beau c(e) truc là et puis ça choque , , l'ensemble va pas ensemble si vous voulez (...) moi j'aurais dessiné un tableau d(e) bord , , on m'aurait d(e)mandé un tableau d(e) bord avec des couleurs j'aurais sû(r)ement pas fait ça hein pa(r)ce que j(e) trouve que ça va pas ensemble , , qu'est-c(e) qui irait je n(e) sais pas mais en tous cas j'aime pas hein

BEIGE ADJECTIF

2D-V1-BA S15 c'est ça puis bon i(l) y a peut-être quelque chose de choquant dans : dans les coloris pa(r)ce que cette euh : , , le : cette bande ça a l'air d'être beige

2D-V1-BA S15 et toujours pareil cette couleur écru là qui est : **beige** j(e) vous ai dit tout à l'heure mais enfin bon c'est : c'est difficile à définir exactement , , euh : par rapport aux autres couleurs du tableau d(e) bord et puis des autres couleurs du bas d(e) la portière et tout ça c'est choquant c(e n')est pas : : (...) c(e n')est pas harmonieux

2D-V1-BA S13 la galbe du tableau beige euh : du tableau d(e) bord qui est beige euh : paraît un peu euh : gondolé < X > , , i(l) y a une tâche sur le fauteuil , , et là dans la partie grise l'impression en creux j(e) pense oui j(e n')ai pas l'impression qu(e) ce soit un vide-poche hein j'ai plutôt un dessin quoi dans du plastique moulé , , oui et puis la : :

2D-V1-BB S7 autant les formes c'est toujours : c'est toujours identique (en)fin : bien qu'i(l) y a : (en)fin : la couleur donne de : / cette couleur euh : je (ne) sais pas si c'est euh : , , écru ou beige ché pas (en)fin cette couleur écru là

2D-V1-BA S13 bah c'est **beige** euh : clair

2D-V1-BA S1 euh un levier d(e) vitesse euh , , la voiture est bleue l'intérieur beige et gris

2D-V1-BA S4 bah justement d(e) **cette couleur euh : beige** et qui fait chic euh : sans s(e) faire remarquer quoi

2D-V1-BB S5 bah j(e) vois ça surtout sur l(e) contraste du tableau d(e) bord entre final(e)ment **la partie beige**

2D-V1-BA S1 ouais le : le la ligne **les lignes du décors** (en)fin du : tableau d(e) bord **d(e) la partie beige** tu vois à < bruit de chuintement de bouche > en fait ça se croise comme ça < il montre >

2D-V1-BA S13 et j'ai l'impression que : : la poignée d'ouverture elle est euh : incrustée dans l(e) plastique alors qu'on n'avait pas cette impression tout à l'heure , , parce que **le bord beige** c(e n')est pas la même finition on a l'impression qu(e) la poignée elle a été découpée et enfoncée dans le dans l(e) plastique beige

2D-V1-BA S15 bah je (ne) sais pas pa(r)ce que ça fait le : , , **cette bande beige là** j(e) trouve que ça m(e) choque (...) ça me : heurte

2D-V1-BA S13 j(e) trouve que **le bandeau beige du milieu** j'ai l'impression qu(e) ça élargit

2D-V1-NA S5 sinon : on a changé apparemment le coloris et l'intérieur des sièges et ça c(e n')est pas déplaisant non plus pa(r)ce que les carreaux sur l'autre **les carreaux beiges**

2D-V1-BB S10 je pense que les coloris d'une façon générale (ne) sont pas adaptés , , (ne) sont pas très juniors , **les p(e)tits carreaux beiges**

2D-V1-BA S3 j(e) me sens pas dans une voiture de très grande qualité là (...) ben le : j(e) pense que le : le revêt(e)ment beige là

2D-V1-BA S13 et j'ai l'impression que : : la poignée d'ouverture elle est euh : incrustée dans l(e) plastique alors qu'on n'avait pas cette impression tout à l'heure , , parce que **le bord beige** c(e n')est pas la même finition on a l'impression qu(e) la poignée elle a été découpée et enfoncée dans le dans **l(e) plastique beige** alors que tout à l'heure quand j(e) parlais de finition i(l) y avait le retour du bord

2D-V1-BA S13 la galbe du tableau beige euh : du tableau d(e) bord qui est beige euh : paraît un peu euh : gondolé < X > , , i(l) y a une tâche sur le fauteuil , , et là dans la partie grise l'impression en creux j(e) pense oui j(e n')ai pas l'impression qu(e) ce soit un vide-poche hein j'ai plutôt un dessin quoi dans du plastique moulé , , oui et puis la : :

2D-V1-BB S5 bah j(e) vois ça surtout sur l(e) contraste du tableau d(e) bord entre final(e)ment qui est propre à la partie pilotage et puis le fond du tableau d(e) bord jusqu'au pare-brise qui est gris foncé j(e) pense que là i(l) y a et en fait c'est un peu la thématique de tout quoi par le bois euh : j(e) trouve que c'est p(eu)t-être un peu trop contrasté est-c(e) qu'il aurait pas mieux valu faire un truc un peu plus grisé à la place du beige ou **un truc un peu plus beige à la place du gris foncé** pour qu'i(l) y ait euh une unité

2D-V1-BA S3 bon le côté le côté euh : métal euh : j'aime bien mais c'est hélas euh : **l'ensemble gris et beige** euh (...) qui j(e) trouve euh : donc trop froid

Corpus 3D

BEIGE SUBSTANTIF

3D-V1-NB S14 M1S2G21 : c'est **un beige un espèce de beige** , , **un beige rosé**
3D-V1-BA S4 M1S2A20 : bah ça a le côté très classique mais en même temps j'ai peur que euh : , , vraiment qu(e) tu t(e) lasses (...) **du beige**
3D-V2-BB S4 M1S1A93 homme de cinquante ans euh : , , ouais cinquante ans euh : plutôt : plutôt aisé , , très ai / assez aisé quand même (...) ça c'est **l(e) beige** qui m(e) fait dire ça
3D-V1-BA S3 M1S2M3 : bon j(en')aime toujours pas **l(e) beige** hein
3D-V1-BA S4 M1S2A61 : oui , , même type de cuir que si **le beige** c'était du cuir tu vois
3D-V1-BA S4 M1S2A62 : je doute que **l(e) beige** soit du cuir mais :
3D-V1-BA S4 M1S2A63 : je doute que **le beige** soit du cuir
3D-V2-BB S3 M1S1M10 : euh :c(e n')est pas mon truc **le beige** dans une : voiture non
3D-V1-BA S1 M1S1O12 : **le beige** , , (il) y a du bleu là ? ou c'est du gris ? (...) là sur l(e) tableau d(e) bord < rire > sur le :le côté sur la console centrale ?
3D-V1-BA S4 M1S2A14 : j'aime bien l'acier euh : , , **le beige** j(e) trouve que ça fait un peu euh : , , ché pas comment te dire , , j(e) trouve ça bien mais j'ai peur qu'on s'en lasse , ,
3D-V2-BB S3 M1S1M9 : bah j(e n')aim / j(e n')aime pas trop le : **le beige**
3D-V1-BA S2 M1S1S47 : il est propre euh : , , final(e)ment **le beige là** moi j(e) le trouve pas mal
3D-V2-BB S4 M1S1A95 : **le beige et l(e) noyer** tu vois à , ,
3D-V1-NB S14 M1S2G22 : **beige rosé** j'ai l'impression , ,
3D-V1-BB S5 M1S1A16 : euh : , , qui m(e) choquent bah toujours la même chose euh : l'impress / (en)fin le : peut-êt(r) que c'est trop orienté confort pour le coup vaec euh : toujours le même faux bois euh : avec euh : cet essai de de cuir sur euh sur matériaux gris euh : (en)fin on a l'impression qu(e) les choses sont faites à moitié c'(es)t-à-dire : t(u) as t(u) as : ce gris euh : près du pare-brise en fait qui contraste vach(e)ment avec **le beige plutôt luxueux et plutôt cuir**
3D-V1-BB S5 M1S1A21 : ouais mais alors **l(e) beige du siège** (en)fin c'est les carreaux surtout c'est l(e) motif j(e) trouve qu(i) est un peu : , , ouais qui fait pour le coup un peu : un peu vieux quoi
3D-V1-BA S4 M1S2A65 : p(u)is ça doit s'abîmer en plus , , p(u)is **l(e) truc du beige** c'est qu(e) c'est quand même hyper salissant et une voiture euh : c'est quand même fait pour l(e) côté pratique aussi quo
3D-V1-BA S2 M1S1S130 : qui euh : qui commence à euh dev(e)nir un peu équivalent alors que tout à l'heure (il) y avait **une prédominance du beige**
3D-V1-BA S2 M1S1S129 : et p(u)is comme t(u) as tout vraiment tout en profondeur en fait t(u)as les nuances euh : (en)fin les m **l'importance du beige et l'importance du gris**
3D-V1-BA S3 M1S2M14 : mais la partie centrale le levier euh : avec le diamant là < rire > (...) euh : ça j'aime bien(...) m : : mais c'est toujours **l'association beige et euh : métal** euh :

BEIGE EPITHETE

3D-V1-BA S4 M1S2A15 : pa(r)ce que c'est assez osé quelque part d'avoir un intérieur beige comme ça
3D-V1-NB S13 M1S1C12 : ah le deuxième modèle il avait le bandeau beige euh (...) sur le tableau d(e) bord
3D-V2-BA S13 M1S2C66 : i(l) y a i(l) y a cette bande beige qui traverse euh :
3D-V2-BA S13 M1S2C88 : j'ai l'impression que ça fait plus cuir la partie beige que plastique
3D-V2-BB S3 M1S1M76 : mais la part / donc c(e) que j(e) trouve toujours doncque désagréable et froid à l'œil M1 S1 M77 : c'est la partie beige , du du du / du tableau
3D-V1-BA S3 M1S2M41 : euh , , c(e) qui m(e) paraît de d(e) qualité c'est euh : à part je n(e) sais pas quelles matières euh : sont les parties euh : beige (...) c(e) qui m(e) paraît euh : de qualité c'est euh : la partie compteur la partie euh
3D-V2-BA S13 M1S2C80 : euh : nan , , nan mais bon on voit que ça : la ligne de la partie beige elle va en se rétrécissant vers l'arrière

BEIGE ATTRIBUT

3D-V2-BB S2 et euh : donc là alors ça j'aimerais bien savoir c(e) que c'est là d(e)ssus pa(r)ce que j(e n')ai pas l'impression qu(e) ce soit du plastique , , alors si : M1 S2 S9 : ouais sur le tableau d(e) bord , , le d(e) / c'est beige
3D-V2-BB S3 M1S1M59 : et puis bon bah deux couleurs euh : à l'intérieur euh : nan ça me : décidément beige et euh : j(e) vois gris ché pas si c'est noir hein j(e) vois gris euh : , ,
3D-V2-BB S3 M1S1M60 : au niveau du : de l'habillage là tout c(e) qu(i) est beige , , ne me plaît pas trop
3D-V2-BB S3 M1S1M72 : euh : sinon je / j(e n')ai pas une impression bizarrement le siège étant beige ne fait pas froid
3D-V1-BA S3 M1S2M4 : < rire > beige et gris ça ça : et là la poignée là j(e) le vois en entier euh : c'est moche comme tout , , mais bon je : je retrouve les formes que j'aime bien là au milieu
3D-V2-BA S13 M1S2C64 : nan mais elle fait c'est assez chaud quand même , , alors que j'ai quand même l'impression qu(e) c'est quand même marron et beige clair

Corpus Réel

BEIGE SUBSTANTIF

R-V2-NA S11 B9 : nan mais sobre euh : comment dire euh : j'sais pas comment qualifier ça c'est euh : bah c'est plus noir et BLANC que l'autre est beaucoup plus teinté , , moi j'aimais bien l'autre euh : au niveau : euh : **beige** et : **beige** et gris

R-V2-BB S7 G 12 : (...) tout à l'heure j(e) trouvais écrit là en fait j(e) vois qu(e) c'est **du beige** mais alors c'est bizarre parce que **le beige du tableau d(e) bord** n'est pas le même que **le beige de la portière** alors ça :

R-V2-BB S13 C21 : euh : peut-être qu'on n(e) voit pas non plus en voiture , , les accoudoirs sont en tissu pareil que les sièges < elle touche > , , ça doit être un peu salissant ça quand même par contre , , pa(r)ce que avec le temps c'est **un beige** qui doit paraître gris hein , , donc (il) faudrait les faire du même plastique que le bord là pour nettoyer , , si pa(r)ce que ça les accoudoirs on :

R-V2-BB S11 B11 : elle me botte bien j(e) trouve ça , , bon euh : la loupe d'orme ce n'est pas ma tasse de thé c'est du : c'est du stratifié (en)fin c'est du faux , , mais bon euh : dans l(e) truc c'est agréable euh : justement c(e) que j(e) rapp(e)lais tout à l'heure avec **un beige** euh : **un beige bien prononcé** tu mets d(e) la loupe d'orme que si tu l(e) fais noir ou gris euh : sur loupe d'orme ça (ne) s(e) remarque pas

R-V2-BB S5 A16 : à la couleur beige < rires > je (ne) sais pas pourquoi **le beige** ça fait plus confortable(...)

R-V2-BB S14 G43 : je (ne) vous dis pas qu(e) j'aime pour ça **l(e) beige** hein

R-V2-NA S2 S23 : en fait c(e) qu(i) était agréable dans l'autre c'est ça c'était **l(e) beige** et tout :les fauteuils chics gna gna

R-V2-BB S4 A103 : j'ai quand même une impression oui de : , , p(eut)-être pa(r)ce que les couleurs euh : font que : elles sont quand même très présentes tu vois (...) bah **le beige** c'est quand même ça : ça ce n'est pas un truc qui amincit quoi

R-V2-NA S9 GS38 : pour moi si tu veux **le beige** c'est un faux luxe

R-V2-BB S11 B36 : bah au niveau look bah ce n'est pas tout à fait mon style , , loupe d'orme moi j(e) trouve ça un peu trop : un peu trop classieux mais sinon le reste moi j(e) verrais bien bah c(e) que j'ai vu tout à l'heure euh : d(e) l'aluminium quoiqu(e) l'aluminium s(e) marierait moins bien avec **le beige** là

R-V2-BB S6 D14 : ouais , , i(l) y avait plus de contraste pa(r)ce que là ça fait un peu euh : **vieux beige** tu sais

R-V2-NA S14 G32 : c'est moins agressif qu'**un beige clair** comme la toute première voiture si vous voulez hein ,

R-V2-BB S3 M44 : euh : ça c'est toujours à cause de la luminosité pa(r)ce que j(e) parlais t(ou)t à l'heure d(e) la : d(e) la lumière qui d(e)vait s(e) réfléchir trop sur **un beige trop clair**

R-V2-NA S9 GS21 : bah : la couleur si tu veux , , d'un seul coup on a : on a **du beige et noir** et là c'est un gris foncé et et : proche du noir

R-V2-BB S6 D15 : **beige de vieux** quoi , , et donc les lignes je n'aime toujours pas

R-V2-NA S10 M18 : tu bon : effectiv(e)ment c'est **une gamme de beige marron** bon euh : on reste là-d(e) dans mais c'est hyper classique c'est vraiment lambda

R-V2-NA S9 GS17 : l'esthétique bon bah c'est vrai que c'est beaucoup plus discret quand même comme ça , , tu vois j(e) préfère des couleurs comme ça plus discrètes que **des couleurs de beige noir plus opposés**

R-V2-BB S9 GS14 : i(l) y a **une opposition entre le beige et l(e) noir**

R-V2-BB S7 G34 : **cette association euh : inox cuir bois plastique euh : marron euh : beige gris euh : noir** j(e) trouve ça un peu lourd

BEIGE EPITHETE

R-V2-BB S13 C33 : *oui non pareil que l'autre au niveau sécurité , , on est bien englobé dans l'habitacle euh : c'est peut-être la couleur beige qui fait ça je (ne) sais pas*
R-V2-BB S13 C43 : *doncque et les sièges ont un aspect velours mais c'est vrai que la couleur beige final(e)ment euh : , , on a l'impression que : c'est une couleur chaude*
R-V2-BB S5 A16 : *à la couleur beige < rires > je (ne) sais pas pourquoi le beige ça fait plus confortable(...)*
R-V2-BB S5 A17 : *mais c'est sûr(e)ment dû à la couleur beige*
R-V2-BB S3 M21 : *bon par contre la partie beige bah j(e) la trouve moins agressive que j(e) voyais dans les images*
R-V2-BB S13 C8 : *i(l) y a plein d(e) choses , , déjà tout d(e) suite quand j(e) suis montée c'est euh : j(e) pense c'est la couleur , , pourtant on avait dit les sièges beige ça doit être drôl(e)ment salissant ça*
R-V2-NA S2 S55 : *disons qu(e) là c'était agréable d'avoir un : < elle montre la V2 intérieur beige > , , un tableau d(e) bord beige comme ça avec les fauteuils beiges euh :*
R-V2-NA S11 B16 : *bah euh : du noir et alu quoi noir et alu , , j'aime beaucoup mais j(e ne) suis pas sûre que ce soit quelque chose que je : que j(e) vivrais bien tous les jours surtout que je vis dans un : dans un habitacle beige*
R-V2-BB S7 G36 : *sinon les matières les matières ouais c'est c'est : même les matières quoi (en)fin : ça fait : ça fait beaucoup mais : j'aime beaucoup l(e) plafond j'aime bien les plafonds doux c'est idiot hein à chaque fois qu(e) j(e) monte dans une voiture j(e) touche le plafond , , voilà sinon euh : voilà j(e) trouve que : j(e) trouve que les cadrans sur l(e) tableau d(e) bord euh : sont euh : font beaucoup moins design dans ce : dans ce : au milieu de cet ensemble beige qu'à côté*
R-V2-BB S5 A20 : *bah c'est-à-dire le : l'espèce d'illusion d(e) confort par la couleur beige le faux cuir le faux bois euh :*

BEIGE ATTRIBUT

R-V2-NA S11 B36 : *plus confort et puis en plus c'est vrai qu(e) ma voiture en c(e) moment c'est beige à l'intérieur et euh : j'apprécie pa(r)ce que c'est clair et c'est frais euh : quoi*
R-V2-NA S10 M40 : *pa(r)ce que tu sais on a une esthétique dans les yeux hein ce type de coloration dans les véhicules on les voit partout en fin d(e) compte euh : peut-être un peu moins luxueux mais enfin bon en général c'est toujours beige comme ça beige noir ou beige marron euh : là si tu veux i(l) y a un autre concept euh : : qu'i(l) faut pouvoir accepter pa(r)ce que le noir ce n'est pas évident hein*
R-V2-BB S5 A8 : *(...) c'est pareil ça (ne) fait pas assumé jusqu'au bout dans l(e) confort dans l(e) sens où euh : c'est que euh : la moitié par exemple de la console qui est beige imitation cuir et l'aut(r)e moitié qui est grise en fait*
R-V2-BB S13 C11 : *j'avais dit marron mais c'est bien marron et beige hein*

*Corpus 2D***GRIS SUBSTANTIF**

2D-V1-BB S7 P2 G18 : disons qu(e) **le gris** passe pour une couleur bon : assez classique assez normale à laquelle on est habitués voilà

2D-V1-NA S6 P2 D24 : ouais , , pas **le gris** mais euh : euh : le reste de l'habitable , , c'est trop : c'est trop : c'est trop monochrome , ,

2D-V1-BA S3 P2 M18 : euh : oui bah j(e) trouve que **le gris** (en)fin le gris du du : plastique

2D-V1-BA S1 P1 O37 : si **le gris là le gris** le gris des euh : d(e) la console centrale là euh d(e) la / des aérations t(out) ça ça fait un peu toc ché pas si en réalité c'est du toc mais euh : ça fait ouais toc

2D-V1-BB S7 P2 G19 : euh : ça ça a rien ni de joli pas joli quoi hein c'est **du gris**

2D-V1-NA S7 P1 G198 : c'est un vide-poche ä , , ah oui ça doit être **du gris** p(u)is de l'ombre ça doit être un vide-poche peut-être

2D-V1-NB S4 P1 A36 : ouais , , bon déjà i(l) y a toujours cette histoire de bleu qui n(e) va pas du tout avec le noyer et à côté d(e) ça t(u) as **du gris là** i(l)s auraient pu mettre une couleur qui rappelle un tout p(e)tit peu j(e) trouve (en)fin plus chaude quoi

2D-V1-BA S1 P1 O21 : (il) y a **beaucoup de gris** (...) le volant euh : au d(e)ssus du : : enfin sous l(e) pare-brise là tout est gris bon (il) y a du beige quoi mais euh ouais

2D-V1-BA S13 bah pa(r)ce que là j(e) trouve que ça fait plus froid P2C22 : bah à cause sûr(e)ment de : de la couleur j'sais pas [**à cause de**] **ce gris**

2D-V1-BB S7 P2 G61 : il il ressort du coup doncque c'est comme si i(l) y avait une forme supplémentaire alors qu(e) tout à l'heure i(l) s(e) fondait presque parmi **parmi le gris**

2D-V1-BB S7 P2 G17 : c'est : c'est un peu spécial euh : j(e) trouve que ça colle pas du tout (en)fin **à côté du gris** c'est pas c'est pas beau à côté de : de l'écru ça tranche (en)fin c'est c'est tout bizarre quoi

2D-V1-BB S5 donc peut-être un peu plus d'harmonie quoi que ça soit **dans le gris** ou dans l(e) beige au choix mais euh

2D-V1-BB S11 B71 : là on a un tableau d(e) bord qui tire **dans les dans gris** dans les : verts verts cuivre euh : là hein j(e) vois la partie centrale là où i(l) y a les commandes

2D-V1-BA S15 P1De82 : alors euh : ce coloris clair ça me : : enfin j'ai pas l'habitude ça c'est clair , , ça j'ai l'habitude plutôt de : : d'un coloris **dans les gris dans les bleus foncés** mais d'une seule pièce

2D-V1-BB S7 P2 G12 : qu'i(l) y a au milieu euh : au milieu du tableau d(e) bord qui sépare **le gris en haut et le gris en bas**

2D-V1-BA S15 P1De47 : ah oui je crois , , pa(r)ce que c'est i(l) y a un trop grand mélange de couleurs par rapport , , i(l) y a des coloris foncés , , i(l) y a le : le : la console par elle-même c'est **un gris acier** c'est un : un gris acier

2D-V1-BA S1 P1 O43 : ouais **le gris toc** là

2D-V1-NA S7 P1 G197 : en fait j'ai une question à t(e) poser , , qu'est-c(e) que c'est ça ä < elle montre sur l'image > c'est quoi ce **ce gris vert là**

2D-V1-BA S13 P2C40 : sur la portière **le gris foncé** le gris foncé

2D-V1-BB S5 là l'assemblage des couleurs euh : **le gris foncé et l(e) beige** (n'est pas forcément très habile

2D-V1-BB S11 **le gris et le beige** ça peut être dans l'idée assez moderne pa(r)ce que on allie du sombre et du clair

2D-V1-NB S15 P2De28 : et apparemment le coloris du siège me paraît aussi euh : , , quoiqu(e) **le gris et blanc** , enfin bon

2D-V1-NA S11 B5 : avant on avait **du beige et du gris** maint(e)nant on est : , , donc ça a un look plus sportif

2D-V1-BA S4 P2 A23 : pa(r)ce que quelque part **le beige et le noir ou gris** on dirait qu(e) c'est à peu près la même matière plus du chromé ça fait deux matières quoi

2D-V1-NB S3 [la partie bois] euh associée avec **le noir et le gris** j(e) trouve ça assez euh : assez élégant j(e) trouve

2D-V1-BA S3 P2 M18 : euh : oui bah j(e) trouve que le le gris (en)fin **le gris du plastique** le gris du du : plastique

2D-V1-BA S3 P2 M9 : du premier décors quoi , , euh : mais j(e) trouve que oui c'est **le gris de l'aluminium et le beige** c'est : , , (en)fin pour moi n(e) se marient pas très bien

2D-V1-BA S1 P1 O37 : si le gris là le gris euh **le gris de la console centrale** là euh d(e) la / des aérations t(out) ça ça fait un peu toc ché pas si en réalité c'est du toc mais euh : ça fait ouais toc

2D-V1-BB S11 pa(r)ce que c'est vrai qu(e) les beige très clairs **mélange de beige et de gris** ça fait très moderne

2D-V1-BB S7 P2 G24 : mais alors c'est **le mélange avec le gris et le bois là** P2 G25 : qui est surprenant hein on va dire,

2D-V1-BB S5 j(e) trouve que c'est p(eu)t-être un peu trop contrasté est-c(e) qu'il aurait pas mieux valu faire un truc un peu plus grisé à la place du beige ou alors **un truc un peu plus beige à la place du gris foncé** pour qu'i(l) y ait euh une unité

GRIS EPITHETE

2D-V1-BB S10 i(l) y a trop d(e) transition entre le beige et le **bleu gris** j'sais pas si c'est **bleu gris**
2D-V1-BB S10 euh : ça c'est **bleu gris**
2D-V1-NA S5 ouais ouais et **des tons gris** clair(e)ment
2D-V1-BA S13 et là **dans la partie grise** l'impression en creux j(e) pense oui j'ai pas l'impression qu(e) ce soit un vide-poche hein j'ai plutôt un dessin quoi dans du plastique moulé
2D-V1-BA S3 bon le côté le côté euh : métal euh : j'aime bien mais c'est hélas euh : **l'ensemble gris et beige** euh :
2D-V1-NB S13 derrière le levier d(e) vitesse on aperçoit un **p(e)tit rectangle gris** on n(e) sait pas c(e) que c'est

2D-V1-BB S5 *j(e) trouve que c'est p(eu)t-être un peu trop contrasté est-c(e) qu'il aurait pas mieux valu faire **un truc un peu plus grisé à la place du beige** alors un truc un peu plus beige à la place du gris foncé pour qu'i(l) y ait euh une unité*

GRIS ATTRIBUT

2D-V1-BA S1 sous l(e) pare-brise là tout est **gris** bon (il) y a du beige quoi mais euh ouais
2D-V1-BA S13 ça fait plus masculin déjà pa(r)ce que c'est **gris**
2D-V1-NB S4 c'est **gris** c'est hyper gris
2D-V1-NB S4 c'est qu(e) c'est **gris**
2D-V1-BA S13 et puis j'ai l'impression que oui derrière le levier d(e) vitesse euh : la forme que j'avais aperçue tout à l'heure **grise**
2D-V1-NB S3 moi j'ai une euh : j'ai une une : l'intérieur le tableau d(e) bord est **entièr(e)ment gris**
2D-V1-NB S4 c'est gris c'est **hyper gris**
2D-V1-NB S1 l'autre un peu trop flashi c(eli) lui là un peu trop austère , , c'est **trop gris**
2D-V1-BB S5 bah j(e) vois ça surtout sur l(e) contraste du tableau d(e) bord entre final(e)ment la partie beige qui est propre à la partie pilotage et puis le fond du tableau d(e) bord jusqu'au pare-brise qui est **gris foncé**
2D-V1-NB S13 **gris clair comme ça** ça doit être bien pour la poussière on doit moins la voir que noir
2D-V1-BB S7 i(l) y a le : le tableau d(e) commandes de la colonne centrale euh : qui : qui : qui est **gris un peu plus clair** je crois
2D-V1-NA S7 avec les : les éléments qui ont l'air d'être un peu (en)fin qui sont **gris métallisé**
2D-V1-NA S7 i(l) y a cette ces matières qui font un peu : qui sont **gris métallisé**
2D-V1-BA S13 et puis euh : **gris métal** là tout autour des : de l'aération
2D-V1-BA S13 **gris anthracite** comme ça c'est plus froid ,
2D-V1-NB S4 le reste il est **gris plastoc**
2D-V1-BA S1 la voiture est bleue **l'intérieur [est] beige et gris**
2D-V1-BB S7 voilà bon sinon le le le tableau d(e) bord compte-tour et compagnie restent assez banals hein **gris orange et vert**

Corpus 3D

GRIS SUBSTANTIF

3D-V2-NA S5 M1 S2 A37 : euh : , , j(e) dirais une sensation d(e) sécurité à peu près équivalente qui n('est pas due forcément aux mêmes choses mais euh : le fait que ça soit sobre euh : on a l'impression qu(e) c'est aussi robuste c'est marrant , **le gris** ça fait des sensations et les : / le côté un peu métallique de la chose euh : donne une sensations d(e) robustesse en tous cas

3D-V1-BB S5 M1 S1 A20 : mais c'est à moitié puisque c'est contrasté c'est trop contrasté avec **le gris** en fait , ,
3D-V1-BA S1 M1 S1 O12 : le beige , , (il) y a du bleu là ou ou c'est **du gris** M1 S1 O13 : là sur l(e) tableau d(e) bord < rire > sur le :le côté sur la console centrale à

3D-V1-BA S1 M1 S1 O14 : ah non c'est **du gris** c'est ma(l) mal ajusté en fait

3D-V1-BB S7 M1S2G30 : (...) enfin là j(e) le vois presque noir c'est **un gris très foncé** euh : et p(u)is ici le vert
3D-V2-NA S7 M1S1G57 : c'est à ces formes carrées en plus avec ce : **ce vieux gris** bon : euh : banal quoi (en)fin : enfin qui (ne) vient pas modifier l'aspect d(e) ces formes euh : toutes euh : toutes euh : comment dire (en)fin c'est : carrées oui

3D-V1-BB S5 M1 S1 A16 : (...) (en)fin on a l'impression qu(e) les choses sont faites à moitié c'(es)t-à-dire : t(u) as t(u) as : **ce gris près du pare brise** en fait qui contraste vach(e)ment avec le beige plutôt luxueux et plutôt cuir

3D-V2-BA S13 M1S2C65 : bah euh : la partie foncée , , tout à l'heure on avait **l'impression du gris** là je : j'ai l'impression qu(e) c'est plus marron

3D-V1-BA S2 M1 S1 S129 : et p(u)is comme t(u) as tout vraiment tout en profondeur en fait t(u)as les nuances euh : (en)fin les m **l'importance du beige et l'importance du gris**

3D-V1-BB S7 M1S2G30 : les : les matériaux et les couleurs euh : le tissu du siège passager c'est l(e) même euh : i(l) y a toujours **ce mélange d'écru de bois et de : de gris**

GRIS EPITHETE

3D-V2-NB S9 bah des lignes euh : sobres , , et euh : bon un confort qui le semble important du fait euh : l'imitation bois donne une petite chaleur M1S2GS47 : et en plus euh : le neutre de cette voiture grise **de cette couleur grise**

3D-V2-NA S11 B46 : ouais nan j'sais pas euh : ouais j(e) trouve ça le fait que ce soit rond euh : encore une fois comme c'est tout flou euh : **la couleur là blanche enfin blanche ou gris** qui est très lisible et euh : qui donne un p(e)tit côté aluminium d'ailleurs

3D-V2-NA S5 M1 S2 A7 : euh : le fait que : euh : i(l n') y ait pas de volonté d(e) créer euh : le confort par euh : par du faux bois par du cuir ou quoi qu(e) ce soit euh : les couleurs i(l) y a une certaine unité des couleurs avec qui sont juste rel(e)véées par euh : par **des touches de métal ou des touches grises**

3D-V1-BB S5 M1 S1 A16 : euh : , , qui m(e) choquent bah toujours la même chose euh : l'impress / (en)fin le : peut-êt(r)e que c'est trop orienté confort pour le coup avec euh : toujours le même faux bois euh : avec euh : **cet essai de cuir sur matériaux gris** euh : (en)fin on a l'impression qu(e) les choses sont faites à moitié c'(es)t-à-dire : t(u) as t(u) as : ce gris euh : près du pare-brise en fait qui contraste vach(e)ment avec le beige plutôt luxueux et plutôt cuir

3D-V2-NB S9 bah des lignes euh : sobres , , et euh : bon un confort qui le semble important du fait euh : l'imitation bois donne une petite chaleur M1S2GS47 : et en plus euh : **le neutre de cette voiture grise** de cette couleur grise

3D-V2-NA S7 M1S1G98 : nan j'ai pas d(e) loquet alors peut-êt(r)e que i(l) y en a un sur la : **sur la portière grise** qui sont : qui sont sur les boutons d(e) la portière , , à moins qu(e) ce soit le bouton qui est là au pied du levier d(e) vitesse

GRIS ATTRIBUT

3D-V2-BB S3 M1 S1 M59 : et puis bonbah deux couleurs euh : à l'intérieur euh : nan ça me : décidément beige et euh : j(e) vois **gris** ché pas si c'est noir hein

3D-V2-BB S3 j(e) vois **gris** euh

3D-V2-NA S6 M1S2 D19 : (en)fin c'est l(e) seul truc rond qui donne un p(e)tit peu de : , , c'est trop dur là comme intérieur en plus c'est hyper sombre c'est carrément euh : à part le : , , c'est même pas bleu vert c'est **gris** partout

3D-V2-NA S7 M1S1G50 : alors c(e) qui m(e) déplaît ça : c'est le : je suppose que c'est le : le lecteur de CD qui est **gris**

3D-V1-BA S2 M1 S1 S63 : bah la radio là c'est toujours **gris** euh :

3D-V1-BA S2 M1 S1 S64 : bah c'est **gris** quoi

3D-V1-NB S13 M1S1C11 : bon euh : c'était **gris** hein , , j'ai l'impression qu(e) c'est l(e) premier modèle

3D-V1-NB S13 M1S1C14 : bah là ça fait **gris** oui aussi , ,

3D-V2-BB S3 M1 S1 M29 : ça m'a l'air d'être ça m'a l'air euh : , , aluminium brossé j(e) le vois j(e) le vois **gris clair**

3D-V1-NB S13 M1S1C15 : mais **gris gris pas trop foncé** quoi

3D-V1-BA S3 M1 S2 M4 : < rire > **beige et gris** ça ça : et là la poignée là j(e) le vois en entier euh : c'est moche comme tout , , mais bon je : je retrouve les formes que j'aime bien là au milieu

Corpus Réel

GRIS SUBSTANTIF

R-V2-NA S1 O18 : donc bah (il) y a **le gris** (...) O20 : c'est trop monotone disons qu'(il n') y a pas , , (il n') y a qu(e) deux couleurs quoi le gris le noir
R-V2-NA S7 G23 : alors j'ai l'impression qu(e) c'est du : c'est **du gris** ah oui c'est ça et : et
R-V2-BB S8 G37 : dans cet ensemble noir , , j(e) trouvais dans l'ensemble noir j(e) trouvais qu(e) ça r(e)sortait bien euh : **ce gris**
R-V2-BB S11 B27 : (...) le côté tableau d(e) bord alors j'sais pas il aurait pu être plus clair ils auraient pu faire **un gris un peu plus clair**
R-V2-BB S11 umaint(e)nant je n(ne) sais pas c(e) que ça donne au niveau reflets euh : c'est vrai qu'i(l) vaut mieux qu(e) ce soit foncé à mon avis euh : là euh : là je (ne) peux pas dire ça aurait pu être **un gris un peu plus clair**
R-V2-NA S7 G23 : (...) mais c'est **un gris très très clair**
R-V2-NA S9 GS21 : bah : la couleur si tu veux , , d'un seul coup on a : on a du beige et noir et là c'est **un gris foncé et et : proche du noir**
R-V2-NA S1 O20 : c'est trop monotone disons qu'(il n') y a pas , , (il n') y a qu(e) deux couleurs quoi **le gris le noir**
R-V2-NA S11 B6 : le siège euh : , , le design siège euh : bah écoute euh : **en noir et gris** comme ça ça m(e) convient
R-V2-NA S11 B9 : nan mais sobre euh : comment dire euh : j'sais pas comment qualifier ça c'est euh : bah c'est plus noir et blanc que l'autre est beaucoup plus teinté , , moi j'aimais bien l'autre euh : **au niveau : euh : beige et : beige et gris** au niveau : euh : beige te : beige et gris
R-V2-BB S7 G34 : **cette association euh : inox cuir bois plastique euh : marron euh : beige gris euh : noir** j(e) trouve ça un peu lourd

GRIS EPITHETE

R-V2-NA S1 O6 : la console centrale et **sa couleur grise** < il touche >

GRIS ATTRIBUT

R-V2-BB S8 G41 : (...) le fait que ça brille le fait que ce soit **gris métal** et le fait que oui i(l) y a un contact
R-V2-NA S4 A46 : l'aut(r)e faisait plus chaude que celle-ci elle fait plus froide pa(r)ce que là c'est **gris et noir**
R-V2-BB S11 B11 : elle me botte bien j(e) trouve ça , , bon euh : la loupe d'orme ce n'est pas ma tasse de thé c'est du : c'est du stratifié (en)fin c'est du faux , , mais bon euh : dans l(e) truc c'est agréable euh : justement c(e) que j(e) rapp(e)lais tout à l'heure avec un beige euh : un beige bien prononcé tu mets d(e) le loupe d'orme que si tu l(e) fais **noir ou gris** euh : sur loupe d'orme ça (ne) s(e) remarque pas
R-V2-BB S13 C21 : (...) ça doit être un peu salissant ça quand même par contre , , pa(r)ce que avec le temps c'est un beige qui doit paraître **gris** hein , , donc (il) faudrait les faire du même plastique que le bord là pour nettoyer , , si pa(r)ce que ça les accouvoirs on :
R-V2-NA S7 G102 : (...) par contre i(l) y a un truc qui m(e) choque un p(e)tit peu ici c'est sous l(e) siège passager en fait on voit la ferraille et euh : bon alors c'est : c'est un peu c'est : comment dire c'est : c'est métal c'est **gris** ça brille
R-V2-NA S1 O4 : les couleurs les couleurs les couleurs sont pas : sont pas accueillantes , , c'est **gris** trop gris par contre
R-V2-BB S5 A8 : (...) c'est pareil ça (ne) fait pas assumé jusqu'au bout dans l(e) confort dans l(e) sens où euh : c'est que euh : la moitié par exemple de la console qui est beige imitation cuir et l'aut(r)e moitié qui est **grise** en fait
R-V2-BB S8 R4 : bon euh : l'intérieur euh : me déplaît les la poignée d(e) port allez je (ne) m(e) donne pas allez trois s(e)maines pour qu'elle soit **complètement grise** et pour qu'elle commence à être euh : déchirée
R-V2-NA S7 G40 : et p(u)is les ch(e)veux là ils ne sont pas marrons là c'est bien ils sont **plutôt gris** j(e) trouve que ça convient mieux ça (ne) fait ça (ne) fait pas vieillot comme tout à l'heure
R-V2-NA S1 O4 : les couleurs les couleurs les couleurs sont pas : sont pas accueillantes , , c'est gris quoi **trop gris** par contre

Corpus 2D

NOIR SUBSTANTIF

2D-V1-NA S8 P1R16 : (...) p(u)is ensuite tous les aut(r)es boutons on s(e) demande vraiment à quoi i(ls) servent à part le bouton (en)fin qui n'est d'ailleurs pas un bouton c(e) qui est au milieu euh : **en noir** la tache noire j(e) suppose que c'est là où est la sonde pour euh :

2D-V1-BA S13 P2C49 : bah j(e) pense que le bord il paraît pas fini non plus à cause de ce : **ce noir** ce trait noir qui en fait l'entoure

2D-V1-BA S4 P2 A28 : et puis ché pas ça va mieux avec **le noir** i(l) y a plus de : avec **le noir du levier** ça fait un ensemble / disons qu(e) l'autre il y avait pas d'ensemble alors que là ça fait plus ensemble , ,

2D-V1-NB S3 [la partie bois] euh associée avec **le noir et le gris** j(e) trouve ça assez euh : assez élégant j(e) trouve

2D-V1-BA S4 P2 A23 : pa(r)ce que quelque part **le beige et le noir ou gris** on dirait qu(e) c'est à peu près la même matière plus du chromé ça fait deux matières quoi

NOIR EPITHETE

2D-V1-NA S7 à c(e n')est pas au **tissu noir** c'est à l'ensemble des trois hein

2D-V1-NA S7 i(l) y a **cet espèce de tissu noir** qui doit être un peu : qui doit un peu amortir

2D-V1-NA à part le bouton (en)fin qui n'est d'ailleurs pas un bouton c(e) qui est au milieu euh : en noir **la tache noire** j(e) suppose que c'est là où est la sonde

2D-V1-BB S6 **la petite tache noire** là-haut

2D-V1-BA S13 (e) pense que le bord il paraît pas fini non plus à cause de ce : ce noir **ce trait noir** qui en fait l'entoure

2D-V1-NA S7 c'est : les couleurs bah déjà le marron le beige c'est , , c'est : c'est bon c(e n')est pas des couleurs très modernes euh : m , , euh tout ça **sur un fond noir** bon c'est :

2D-V1-BA S4 ouais nan ça ça n(e) va toujours pas , , pas bleu , , **un bouton noir** aurait très bien fait l'affaire

2D-V1-BB S9 alors qu'une couleur par exemple euh : je vois **une voiture noire ou bleu foncé** intérieur avec du bois qui rehausse te donne une notion d(e) confort

NOIR ATTRIBUT

2D-V1-NB S4 bon / le levier d(e) vitesse il est **noir**

2D-V1-NB S13 gris clair comme ça ça doit être bien pour la poussière on doit moins la voir que **noir**

2D-V1-NB S13 peut-être que le plancher est **bien noir** peut-être que voilà i(l) manqu(e)rait les pédales on devrait les distinguer même si le sol paraît très foncé

2D-V1-NB S2 pa(r)c(e) qu'il est tout simple il est **tout noir** avec une p(e)tite coque en : en chrome au-d(e)ssus et c'est sympa

Corpus 3D

NOIR SUBSTANTIF

3D-V2-BB S3 M1 S1 M24 : oui et puis là i(l) y a donc , , si j / en haut il y a **du noir** et là i(l) y a du métal (en)in je montre < rire >

3D-V1-NA S9 M1S1GS40 : le fait d'avoir **du noir là** i(l) joue p(eu)t-être en faveur d(e) la voiture , , au noir du sol où on ne sait pas délimiter euh : qu'elle est sa profondeur possible

3D-V2-NA S8 M1S1R28 : bah **le noir assez sombre** donc j(e) trouve qu'e(l)le passe partout euh : et elle (n')est pas salissante et elle a un p(e)tit côté un peu sport qui : qui ressort avec euh : l'encadrement

3D-V1-NA S9 **au noir du sol** où on ne sait pas délimiter euh : qu'elle est sa profondeur possible

NOIR EPITHETE

3D-V1-NB S14 M1S2G11 : le volant est mieux placé dans la mesure où ça (ne) bouge pas trop d'ailleurs , , le volant est plutôt mieux placé par rapport aux écrans , , mais alors on (ne) voit pas l(e) bas et en haut i(l) y a **une ligne noire** alors on a l'impression qu'i(ls) ont descendu au lieu d(e) laisser en place hein

NOIR ATTRIBUT

3D-V2-BB S2 M1 S2 S77 : le rétro il (n')était pas **noir** il était euh : transparent

3D-V2-BB S3 M1 S1 M59 : et puis bonbah deux couleurs euh : à l'intérieur euh : nan ça me : décidément beige et euh : j(e) vois gris ché pas si c'est **noir** hein j(e) vois gris euh : , ,

3D-V2-BA S13 M1S2C26 : bon le fond est **noir** mais tout à l'heure j(e n')ai pas trop r(e)marqué , , la différence entre le fond et les cadrans j'ai l'impression qu(e) c'était un peu la même euh :

3D-V1-NB S14 M1S2G8 : la console centrale que j(e n')aimais pas du tout et là j(e) la r(e)trouve bah un p(e)tit peu , , on (ne) voit pas qu(e) c'est **noir** on (ne) voit pas trop , , on voit un p(e)tit peu là mais j(e n')aime pas ça du tout

3D-V2-BB S3 M1 S1 M30 : au-d(e)ssus euh : je vois ça un tout p(e)tit peu plus foncé mais j'ai l'impression qu(e) c'est la même et les bouches d'aération j(e) les vois **noires**

3D-V2-BB S2 M1 S2 S24 : mais , , les : rétro sont **noirs** M1 S2 S25 : et ça c'est bien pa(r)ce qu'au moins on n'est pas attiré par le rétro

3D-V2-BA S13 M1S2C27 : le fond du cadran < X > mais **bien noir**

3D-V1-BB S7 M1S2G30 : les : les matériaux et les couleurs euh : le tissu du siège passager c'est l(e) même euh : i(l) y a toujours ce mélange d'écru de bois et de : de gris enfin là j(e) le vois **presque noir** c'est un gris très foncé euh : et p(u)is ici le vert

3D-V1-BA S4 M1 S2 A16 : bah pa(r)ce que souvent les voitures sont **plutôt noires** / si tu veux moi quand j'achèt(e)rai une voiture

3D-V2-NA S7 bon euh : j'ai l'impression qu'i(l)s sont blancs bon euh : et euh : ça va être euh : **tout jaune et tout noir** d'ici quelques années euh : ils ont une forme euh : de pare-soleil euh :

Corpus Réel

NOIR SUBSTANTIF

- R-V2-BB S3 M20 : euh : là c'est moins gênant associé **au bois et au noir** c'est moins gênant , ,
- R-V2-BB S9 GS14 : i(l) y a **une opposition entre le beige et le noir**
- R-V2-BB S11 2 : si un jour j'ai un enfant et que j(e) veux mettre un siège bébé je prendrai la notice et puis j(e) lirai j(e) lirai pour savoir si j(e) peut l(e) mettre j e n'ai pas besoin d'avoir euh : toute ma vie euh : un truc qu(i) est dessiné et qui s(e) voit vach(e)ment bon il est dessiné euh : **en noir sur un fond blanc** en noir sur un fond blanc alors
- R-V2-BB S7 G10 : qui était qui était (en)fin : superposé au bois et on voyait vraiment le contraste ça f(ai)sait vraiment quelque chose de beaucoup plus clair le bois en virtuel hein et et : i(l) y avait vraiment **un contraste de ce : de ce marron clair avec ce noir** ce n'était ce n'était pas beau alors que là bah ça passe hein
- R-V2-BB S7 G18 : alors c(e) qui la rend encore plus discrète qu'à : côté ça : donne l'impression qu(e) place pour les pieds est encore plus profonde **le noir** c'est ça donne une impression de vide
- R-V2-BB S7 G34 : **cette association euh : inox cuir bois plastique euh : marron euh : beige gris euh : noir** j(e) trouve ça un peu lourd
- R-V2-BB S7 G35 : ouais , , peut-êt(r)e que soit **le noir** soit le bois soit on <X> j(e) crois , , disons qu(e) j'ai l'impression que pour rester dans une idée un peu originale euh : de mélange et de couleur
- R-V2-NA S1 O34 : e(lle) fait plus ludique que celle-là doncque ludique ça fait penser à enfant doncque un enfant il est en sécurité dans son environnement on a l'impression qu(e) c'est doux c'est : , , euh : c'est ché pas , , **le noir** ça fait : ça fait triste et : euh : et triste ça m(e) fait penser à la mort donc du coup j(e) suis moins en sécurité dans ma tête
- R-V2-NA S10 M40 : pa(r)ce que tu sais on a une esthétique dans les yeux hein ce type de coloration dans les véhicules on les voit partout en fin d(e) compte euh : peut-être un peu moins luxueux mais enfin bon en général c'est toujours beige comme ça beige noir ou beige marron euh : là si tu veux i(l) y a un autre concept euh : : qu'i(l) faut pouvoir accepter pa(r)ce que **le noir** ce n'est pas évident hein
- R-V2-NA S4 A74 : j(e) pense que **le noir** s(i) tu veux affine plus et t(u) as l'impression d'être , , mais toujours la même histoire moi je suis sûre que mon père i(l) s(e)rait i(l) s(e)rait coincé là-d(e) dans
- R-V2-NA S10 M38 : euh : je n'en sais rien pour moi c'est peut-être **le noir** qu(i) est plus dur à : : à avaler
- R-V2-NA S2 S50 : moyen en fait euh : au fur là et à m(e)sure on (se) sent un peu euh : , , ché pas , , ché pas pa(r)ce que moi général(e) ment j'aime bien **le noir** quoi et euh : mais c'est vrai que j(e) me sentais vach(e)ment mieux dans l'autre
- R-V2-NA S2 S53 : mais en fait en fait j(e) crois qu(e) j'aime bien **le noir** sur les habits mais dans des espaces c'est un peu euh : f : : < soupir >
- R-V2-NA S1 O20 : c'est trop monotone disons qu'(il n') y a pas , , (il n') y a qu(e) deux couleurs quoi le gris **le noir**
- R-V2-NA S10 M69 : hein pa(r)ce que ce n'est pas féminin du tout euh : , , même trente ans à la limite pa(r) ce que elle r(e)semble un peu à une Golf , , si on la prend **en noir** elle fait un peu Golf
- R-V2-NA S11 B6 : le siège euh : , , le design siège euh : bah écoute euh : **en noir et gris** comme ça ça m(e) convient
- R-V2-NA S7 G18 : alors euh : j'aime beaucoup euh : la couleur euh : des euh : , , ce : **ce noir là** cette euh : **ce noir sur les portières de tableau d(e) bord** le : le volant
- R-V2-NA S7 G19 : je trouve que ça a **un beau noir très uni**
- R-V2-NA S7 G20 : et qui brille euh : qui brille bien il est euh : j(e) le trouve très beau i(l) s(e) marie bien avec le tissus et donc la : la couleur noire qui (n')est pas exactement la même puisque c'est **un noir sur un tissu** et non pas **un noir sur un plastique**
- R-V2-NA S11 B16 : bah euh : **du noir et alu quoi noir et alu** j'aime beaucoup mais j(e) ne suis pas sûre que ce soit quelque chose que je : que j(e) vivrais bien tous les jours surtout que je vis dans un : dans un habitacle beige
- R-V2-NA S3 M11 : **le noir et le métal** j'aime bien moi
- R-V2-NA S3 M13 : ché pas c'est : c'est **l'association du noir et du et du : métal**
- R-V2-NA S10 M4 : bon , , j(e) trouve qu'i(l) y a **une recherche là entre le noir et l'argent** qu(e) j'aime beaucoup
- R-V2-NA S9 GS17 : l'esthétique bon bah c'est vrai que c'est beaucoup plus discret quand même comme ça , , tu vois j(e) préfère des couleurs comme ça plus discrètes que **des couleurs de beige noir plus opposés**
- R-V2-NA S9 GS21 : bah : la couleur si tu veux , , d'un seul coup on a : on a du beige et noir et là c'est **un gris foncé et et : proche du noir**
- R-V2-NA S2 S56 : et puis **des pointes de noir** tu vois
- R-V2-NA S9 GS21 : bah : la couleur si tu veux , , d'un seul coup on a : on a **du beige et noir** et là c'est **un gris foncé et et : proche du noir**
- R-V2-NA S4 A7 : avec euh : **le blanc et noir** comme ça ça rappelle tout l(e) reste
- R-V2-NA S10 M64 : oui on sent du costaud là , , mais l'autre aussi si tu veux mais elle euh : ça flashe pas elle est pas euh :
- R-V2-NA N65 : bah là qu'est-c(e) qui fait qu(e) ça flash plus d(e) ce côté ↗
- R-V2-NA M65 : bah j(e) te dis justement c'est **cette harmonie d(e) couleurs entre le le noir et le : l'anonisé**

NOIR EPITHETE

R-V2-BB S8 G37 : dans cet ensemble noir , , j(e) trouvais **dans l'ensemble noir** dans l'ensemble noir j(e) trouvais qu(e) ça r(e)sortait bien euh : ce gris , ,

R-V2-BB S8 G37 : **dans cet ensemble noir** , j(e) trouvais dans l'ensemble noir j(e) trouvais qu(e) ça r(e)sortait bien euh : ce gris , ,

R-V2-NA S10 M40 : pa(r)ce que tu sais on a une esthétique dans les yeux hein ce type de coloration dans les véhicules on les voit partout en fin d(e) compte euh : peut-être un peu moins luxueux mais enfin bon en général c'est toujours beige comme ça **beige noir ou beige marron** euh : là si tu veux i(l) y a un autre concept euh : : qu'i(l) faut pouvoir accepter pa(r)ce que le noir ce n'est pas évident hein

R-V2-NA S7 G20 : et qui brille euh : qui brille bien il est euh : j(e) le trouve très beau i(l) s(e) marie bien avec le tissu et donc la : **la couleur noire** qui (n')est pas exactement la même puisque c'est un noir sur un tissu et non pas un noir sur un plastique

R-V2-BB S3 M12 : **bois noir** et p(u)is un peu d(e) métal ça fait moins euh : boule de pétanque pa(r)ce que c'est euh : pa(r)ce que c'est noir (en)fin i(l) y a moins pa(r)ce que c'est noir c'est bizarr(e)ment tout à l'heure ça :

R-V2-BB S5 A33 : alors que dans l'autre au moins c'est honnête c'est **du métal ou du plastique noir** euh : bon bah voilà c'est euh : une voiture elle est c(e) qu'elle est quoi

R-V2-BB S4 A98 : euh : ça paraît quand même de bonne qualité , , maint(e)nant j(e) te dis c'est trop rutilant au niveau des aciers, , et puis euh : bah les plastiques c'est **du plastique noir noir** quoi

R-V2-NA S4 A19 : en même temps j(e) préfère pa(r)ce que tout est **en plastique noir** , , et que l(e) plastique ce n'est quand même pas du haut d(e) gamme , ,

R-V2-NA S4 A25 : euh : bah les gros cadrans (...) qui sont dans un s(i) tu veux dans un environn(e)ment

euh : plus euh : oui acier noir et gris **quoi (...) c(e) qui fait assez sport j(e) trouve**

R-V2-BB S7 G2 : bon bah elle est plus jolie en vrai hein , , nan la : **le mélange euh : bois cuir blanc et euh : , , et plastique noir**

R-V2-BB S7 G23 : ce n'est pas mal ça , , et puis pareil euh : encore une fois dans les matières et les couleurs euh : c(e) qui est noir au milieu du blanc c'est c(e) appartient vraiment au conducteur ce sont ses cadrans son volant ses commandes au volant puis dans la console du milieu c(e) qui : c(e) qui est donc **un mélange de plastique noir et de et d'imitation bois**

R-V2-BB S14 G54 : vous avez des ça , , sur l'autre vous avez **un truc noir en plastique là**

R-V2-NA S5 A36 : (...) par contre je sais c(e) que c'est que : que **ce truc noir** qui vient jusqu'à la moitié du pare-brise mais ce n'est pas très élégant j(e) trouve ça : ouais c'est un p(e)tit peu un p(e)tit peu long et ça vient au milieu du pare-brise j(e)trouve ça un peu malhabile

R-V2-BB S3 M60 : euh : par contre j'ai j'ai je : , , c'est bizarre dans l'autre voiture là **cette partie là noire** ne m(e) plaisait pas du tout

R-V2-BB S3 M26 : **le tissu noir dans l'autre dans l'autre voiture** c'est plus : c'est plus rêche

NOIR ATTRIBUT

R-V2-BB S9 GS13 : bah d'une part à la profondeur due au fait que c'est **noir** par terre
R-V2-BB S3 M12 : bois noir et p(u)is un peu d(e) métal ça fait moins euh : boule de pétanque pa(r)ce que c'est euh : pa(r)ce que c'est **noir** (en)fin i(l) y a moins pa(r)ce que c'est noir c'est bizarr(e)ment tout à l'heure ça :
R-V2-BB S7 G23 : ce n'est pas mal ça , , et puis pareil euh : encore une fois dans les matières et les couleurs euh : c(e) qui est **noir** au milieu du blanc c'est c(e) appartient vraiment au conducteur ce sont ses cadrans son volant ses commandes au volant puis dans la console du milieu c(e) qui : c(e) qui est donc un mélange de plastique noir et de de d'imitation bois
R-V2-BB S14 G44 : le truc s(e)rait **noir** ça m(e) déplairait pas non plus hein , , c'est comme ça bon c'est luxueux ça fait un p(e)tit peu tape à l'oeil chose dont je me fous complèt(e)ment mais ça fait plus luxueux , , bon ça fait plus bon , , ce n'est pas pour ça que j(e) l'aime plus bon :
R-V2-BB S14 G47 : ce s(e)rait **noir** ça s(e)rait très bien ou marron , , bon on fait ça euh : bon pour qu(e) ça en jette
R-V2-NA S13 C40 : alors esthétiqu(e)ment c'est **noir** c'est plus salissant quand même hein
R-V2-NA S1 O42 : bah on a l'impression qu(e) c'est du / le plastique euh : < il touche et frappe sur le plastique > que c'es(t) un vulgaire plastique de récupération et l'aspect en fait le fait qu'il soit **noir** en plus ne rajoute pas : : , , ça l(e) flatte pas du tout l(e) plastique , , là on a l'impression qu(e) c'est un gob(e)let en plastique quoi < il touche et frappe
R-V2-BB S7 G17 : euh : là le : le : bon c'est : c'est pareil j'ai : alors là ce n'est pas mal pa(r)ce que j'ai le : le vide-poche là le : la boîte à gants pardon elle est euh : elle est **noire**
R-V2-BB S14 G45 : elle s(e)rait **noire** comme l'autre mon impression s(e)rait la même , , là c'est un peu cette histoire de clair comme ça c'est un peu tape à l'œil , , c'est du tape l'œil
R-V2-NA S10 M25 : nan c'est : c'est très chaleureux , , même en étant **tout noir** c'est très chaleureux
R-V2-NA S6 D10 : euh : mais bon ça reste quand même super carré super classique hein euh : je n'aime toujours pas pour moi c'est clair et net c'est : c'est **beaucoup trop noir** c'est beaucoup trop euh : sombre mais bon c'est quand plus classe que c(e) que j(e) pensais en : en simulation quoi
R-V2-BB S11 B11 : elle me botte bien j(e) trouve ça , , bon euh : la loupe d'orme ce n'est pas ma tasse de thé c'est du : c'est du stratifié (en)fin c'est du faux , , mais bon euh : dans l(e) truc c'est agréable euh : justement c(e) que j(e) rapp(e)lais tout à l'heure avec un beige euh : un beige bien prononcé tu mets d(e) le loupe d'orme que si tu l(e) fais **noir ou gris** euh : sur loupe d'orme ça s(e) remarque pas
R-V2-NA S4 A46 : l'aut(r)e faisait plus chaude que celle-ci elle fait plus froide pa(r)ce que là c'est **gris et noir**
R-V2-NA S11 B9 : nan mais sobre euh : comment dire euh : j'sais pas comment qualifier ça c'est euh : bah c'est **plus noir et blanc** que l'autre est beaucoup plus teinté , , moi j'aimais bien l'autre euh : au niveau : euh : beige te : beige et gris
R-V2-NA S3 M66 : et ça ça m(e)fais penser dans l(e) même ordre d'idée ça (en)fin cette partie là : là ça m(e) fais penser à l'esthétique des rasoirs électriques bon c'est < rire > (...) c'est pa(r)ce que **c'est métal et noir métal brossé et noir** , , c'est euh c'est c(e) qu'on rencontre euh : j(e) pense aussi à : à pas mal de : de : produits d(e) grande consommation quoi qui pour les hommes beaucoup dans ces : dans ces couleurs

COULEUR	ÉNONCÉS	2D				3D				REEL				TOTAL			
		Nom	Epi	Att	Total	Nom	Epi	Att	Total	Nom	Epi	Att	Total	Nom	Epi	Att	Total
<i>beige</i>	Construction	5	4	1	10	3	5	3	11	1	1	2	4	9	10	6	25
	Evaluation	13	2	11	26	15	1	3	19	18	9	2	29	46	12	16	74
<i>gris</i>	Construction	10	4	9	23	5	2	7	14	2	0	0	2	17	6	16	39
	Evaluation	18	3	6	27	5	3	4	12	8	1	9	18	31	7	19	57
<i>noir</i>	Construction	3	3	3	9	2	1	8	11	1	5	1	7	6	9	12	27
	Evaluation	2	4	1	7	1	0	2	3	26	9	13	48	29	13	16	58
TOTAL	Construction	19	11	13	42	10	8	18	36	4	6	3	13	33	25	34	91
	Evaluation	32	9	18	60	21	4	9	34	52	19	24	95	105	32	51	189

Tableau 29 : Répartition en nombre des énoncés de construction et des énoncés d'évaluation pour *beige*, *gris* et *noir* selon les dispositifs et selon les fonctions syntaxiques

COULEUR	ÉNONCÉS	2D				3D				REEL				TOTAL			
		Nom	Epi	Att	Total	Nom	Epi	Att	Total	Nom	Epi	Att	Total	Nom	Epi	Att	Total
<i>beige</i>	Construction	27,8%	66,7%	8,3%	27,8%	16,7%	83,3%	50,0%	36,7%	5,3%	10,0%	50,0%	12,1%	16,4%	45,5%	27,3%	25,3%
	Evaluation	72,2%	33,3%	91,7%	72,2%	83,3%	16,7%	50,0%	63,3%	94,7%	90,0%	50,0%	87,9%	83,6%	54,5%	72,7%	74,7%
<i>gris</i>	Construction	35,7%	57,1%	60,0%	46,0%	50,0%	40,0%	63,6%	53,8%	20,0%	0,0%	0,0%	10,0%	35,4%	46,2%	45,7%	40,6%
	Evaluation	64,3%	42,9%	40,0%	54,0%	50,0%	60,0%	36,4%	46,2%	80,0%	100,0%	100,0%	90,0%	64,6%	53,8%	54,3%	59,4%
<i>noir</i>	Construction	60,0%	42,9%	75,0%	56,3%	66,7%	100,0%	80,0%	78,6%	3,7%	35,7%	7,1%	12,7%	17,1%	40,9%	42,9%	31,8%
	Evaluation	40,0%	57,1%	25,0%	37,5%	33,3%	0,0%	20,0%	21,4%	96,3%	64,3%	92,9%	87,3%	82,9%	59,1%	57,1%	68,2%
TOTAL	Construction	35,3%	55,0%	41,9%	41,2%	32,3%	66,7%	66,7%	51,4%	7,1%	24,0%	11,1%	12,0%	23,2%	43,9%	40,0%	32,5%
	Evaluation	64,7%	45,0%	58,1%	58,8%	67,7%	33,3%	33,3%	48,6%	92,9%	76,0%	88,9%	88,0%	76,8%	56,1%	60,0%	67,5%

Tableau 30 : Répartition en pourcentage des énoncés de construction et des énoncés d'évaluation pour *beige*, *gris* et *noir* selon les dispositifs et selon les fonctions syntaxiques

Expériences de la couleur, ressources linguistiques et processus discursifs dans la construction d'un espace visuel : l'habitacle automobile

Ce travail inscrit l'analyse des relations de co-construction entre discours et perception, représentations et connaissances, en linguistique et psychologie cognitives. Il s'agissait d'identifier, par l'analyse linguistique des discours de locuteurs, les facteurs contribuant à l'appréciation visuelle d'habitacles automobiles. Une méthodologie d'enquêtes semi-directives a été mise en œuvre. Quatre types de discours ont été recueillis dans quatre situations différentes : des entretiens relatifs à l'expérience mémorisée de voitures, suscités lors de simulations visuelles 2D, de simulations visuelles 3D et dans des véhicules réels. Des analyses lexicales, syntaxiques, discursives ont permis d'identifier des régularités et des spécificités dans les modes de référénciation et d'évaluation des caractéristiques sensibles de cet espace complexe, selon en particulier le degré de familiarité des locuteurs vis à vis du dispositif technique à travers lequel ils évaluent l'habitacle. Les contrastes entre l'incidence en discours de ces divers modes de présentation matérielle ont permis d'identifier différentes conceptualisations des couleurs co-construites en discours : entité, propriété, les couleurs sont également apparues comme étayages de la (re)construction de la matérialité des objets et à travers eux de la construction d'un espace, en particulier en l'absence d'indices tactiles et kinesthésiques dans le dispositif de « réalité virtuelle » 3D. Ces recherches contribuent ainsi à l'élaboration d'une sémantique cognitive située visant à rendre compte des dynamiques de co-construction entre expérience sensible, connaissances, matérialités linguistiques et pratiques discursives.

Mots-clés : linguistique cognitive ; discours ; couleurs ; perception visuelle ; validité écologique ; cognition située

Experiencing colour, linguistic resources & discursive processes in the construction of a visual space: the automobile interior

This research anchors the analysis of relations of co-construction between discourse and perception, and representations and knowledge, in linguistics and cognitive psychology. Grounding the work in the holistic aspect of perception, a methodology of semi-directed interviews was set up in order to identify the factors involved in the visual assessment of automobile interiors. Four types of discourse in four different perceptive situations of the interiors were elicited and collected (interviews of memorised experiences of automobile interiors versus interviews in “front of” and “inside” experimental 2D and 3D devices and real cars). Contrastive analyses at lexical, morpho-syntactic and discourse levels allow for inferences on cognitive constructions built in discourse to be brought out. Regularities and specificity, in the way of referring to as well as evaluating sensory characteristics of this complex space, were found to be related to the degree of familiarity of speakers with the technical device by which they experienced the interiors. The contrasts between the modes of material presentation allowed for different conceptualisations of colours co-built in discourse to be identified: entity and property. These different conceptualisations also serve to support the (re)construction of the materiality of a space deprived of tactile and kinaesthetic clues.

This research contributes to the construction of a situated cognitive semantics whose purpose is to underline the dynamics of co-construction between sensory experience, knowledge, linguistic materiality and discursive practices.

Key-Words: cognitive linguistics; discourse; colours; visual perception; ecological validity; situated cognition

*Paris 3 La Sorbonne Nouvelle – ED268, 13, rue de Santeuil, 75005 PARIS
LCPE-LAM : IJLRA (Paris 6, UMR 7190, Ministère de la Culture), 11, rue de Lourmel, 75015 PARIS
PSA Peugeot Citroën, 2 route de Gisy, 78140 Vélizy Villacoublay*